This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08188208 0

Digitized by Google

*CAP
Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

AMÉRICAINE & ORIENTALE

IV

Digitized by Google

TOME IV. — RÉDACTEURS.

AUBIN, 33.
BEAUVOIS, secrétaire-adjoint de la Société d'ethnographie, 366.
BOURGOING (le baron PAUL DE), sénateur, 381.
CASTAINS, du conseil de la Société d'ethnographie, 51, 114, 321, 417
CHARENCEY (H. DE), de la Société asiatique, 68, 215, 221, 392.
CHASSIN, (CHARLES-LOUIS), 300, 366.
CORTAMBERT (R.) 178, 441.
CZARTORYSKI (le prince), 377.
DÉVÉRIA, du musée égyptien du Louvre, 69.
DOMENECH (l'abbé), voyageur en Amérique, 85, 199.
GAY (CHARLES), 76, 155, 223, 312, 395, 403.
HERVEY SAINT-DENYS (le marquis LÉON D'), 103.
JACQUEMART (ALBERT), 25.
JOMARD, de l'Institut, 476 (et t. II, p. 229).
JULIEN (STANISLAS), de l'Institut, 461.
LE BLANT (EDM.), 25.
LEONE D'ALBANO, 220, 398.
PONGERVILLE (DE), de l'Académie française, 348.
PRÉMARE (le Père), missionnaire en Chine (*étude posthume*), 248.
ROSNY (LÉON DE), 284, 464.
SACY (SILVESTRE DE), de l'Institut, (*notice posthume*), 282.
THALÈS-BERNARD, 139.
TEXIER, de l'Institut, 5, 237.

LES ARTICLES INSÉRÉS DANS CETTE REVUE SONT RIGOUREUSEMENT INÉDITS.
TOUTE REPRODUCTION OU TRADUCTION DE CES ARTICLES EST INTERDITE SAUF AUTORISATION PRÉALABLE DU DIRECTEUR.

PARIS. — IMPRIMERIE H. CARION, 64, RUE BONAPARTE.

Digitized by Google

REVUE
ORIENTALE
ET
AMÉRICAINE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS

DE MEMBRES DE L'INSTITUT, DE DIPLOMATES, DE SAVANTS, DE VOYAGEURS, D'ORIENTALISTES ET D'INDUSTRIELS

PAR

LÉON DE ROSNY

TOME QUATRIÈME

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS
CHALLAMEL AINÉ, ÉDITEUR
COMMISSIONNAIRE POUR L'ALGÉRIE ET L'ÉTRANGER
30, RUE DES BOULANGERS

1860

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ORIENTALE & AMÉRICAINE

LES TRIBUS ARABES DE L'IRAC-ARABI

Quoiqu'on donne généralement le nom d'Arabes à toutes les tribus qui occupent les bords de l'Euphrate, il est facile de voir par les différences de mœurs et de constitution physique, que cette population est formée de plusieurs souches qui ont adopté la langue et la religion des Arabes, mais parmi lesquelles on peut encore reconnaître des vestiges de la population aborigène de la Chaldée et de la Mésopotamie. Il faut d'abord faire une exception pour les familles chrétiennes qui suivent le rite syriaque, et qui se donnent à elles-mêmes le nom de *Achouri* c'est-à-dire Assyriens. Les Achouri sont peu nombreux à Bagdad, mais ils forment une partie de la population de Mossoul. On les rencontre dans presque toutes les bourgades de la Mésopotamie, à Julamerk, Altoun-Kouprou, et à Kerkouk. Ils ont un archimandrite qui habite Mardin. Leurs habitudes et leurs occupations

Digitized by Google

les rapprochent des Arméniens ; ils sont essentiellement sédentaires, la vie nomade leur est inconnue, en cela seul ils diffèrent des Arabes, pour qui le séjour des villes est intolérable.

Comme race, ils se distinguent des Arabes par des traits tout aussi caractéristiques. Ils sont moins nerveux et moins élancés, leur barbe est plus touffue, les uns et les autres ont le nez aquilin, mais l'ossature de la mâchoire arabe est beaucoup plus forte, les dents plus grandes et les lèvres plus fines. En un mot on remarque chez les Achouri des traits frappants de ressemblance avec l'antique race de Ninive. Les chrétiens de la Mésopotamie n'ont pas conservé l'habitude de porter leurs cheveux longs, mais sur les bords du golfe Persique, et surtout dans la région du Guermesir, qui forme la province la plus méridionale de la Perse, on trouve fréquemment des individus qui portent les cheveux touffus et bouclés exactement comme les sujets des bas-reliefs de Persépolis, de Ninive ou de Schapour. Nous ne voulons pas dire que tout ce qui est resté des débris des populations Chaldéenne et Assyrienne ait embrassé le christianisme, mais il est certain que ces peuples n'ont accepté l'islamisme que sous le joug de la conquête, tandis que l'histoire nous montre les peuplades de sang arabe, embrassant la doctrine de Mahomet avec une facilité qui prouve que cette religion s'adaptait parfaitement avec leurs mœurs et le caractère de leur civilisation.

La population musulmane des contrées que traverse l'Euphrate se divise d'abord en deux classes : les nomades, et les habitants des villes. Ces derniers se composent principalement de Turcs ou d'enfants de Turcs venus dans ce pays comme militaires ou employés du gouvernement, et qui s'y sont établis. Quelques-uns se livrent au commerce et pratiquent certaines industries qu'ils partagent avec les Arabes, par exemple celles de selliers et d'armuriers ; quant au

Digitized by Google

commerce de caravanes il est entièrement entre les mains des Arabes.

La population issue de Turcs est également reconnaissable à des caractères qu'il est plus facile de peindre que de décrire. C'est un fait qui frappe tous ceux des Européens qui arrivent en Orient; dans les premiers jours, cette population paraît tout à fait homogène ; mais avec un peu d'habitude et d'observation, on finit par distinguer et par classer parfaitement les types multiples qui la composent. Les Turcs, les Arabes, les Arméniens, les Grecs, les Israélites, chacun porte sur son visage le cachet de son origine et de sa race. Pour les uns vous reconnaissez leur type dans la forme de l'arcade orbitaire plus ou moins relevée, pour les autres c'est dans la position des oreilles, la saillie des pomettes. Les Kurdes ont le nez tellement cambré, que le profil atteint quelquefois la convexité d'un demi cercle. La perpétuité de ces types se conserve d'autant plus facilement, que toutes ces peuplades, familles ou tribus, ne s'unissent qu'entre elles. Si les Turcs, d'origine Tartare, ont fini par perdre un peu leur type primitif, cela vient de ce qu'ils se sont unis avec des femmes chrétiennes, et des esclaves de Circassie ; mais pour le commun peuple, surtout dans les régions de l'est et du sud, il a conservé en grande partie son caractère primitif. Le nez plutôt rond qu'allongé, les pommettes saillantes, l'œil vif et petit, et les oreilles détachées du crâne. Chez les Turcs pur sang, la barbe est peu abondante ; si vous voyez un Turc portant une belle barbe longue et touffue, vous pouvez être assuré que sa race a éte régénérée par le sang Circassien ou Persan.

Il n'en est pas de même des Arabes ; éloignés de tout contact avec les races du nord, leur type s'est perpétué comme leurs mœurs, et même, dans la grande famille Arabe, divisée en un nombre infini de tribus, il est très-rare qu'un homme choisisse ses femmes dans une autre tribu que dans la sienne propre.

Digitized by Google

Les esclaves ne sont réservées que pour les scheiks et les gens riches, et dans les régions dont nous parlons, les esclaves noires y sont très-peu répandues, les hommes de sang mêlé issus d'une pareille union y apparaissent à peine.

Quoique la généralité des tribus arabes soit portée vers la vie nomade, la vie maritime a tenté une partie de la population qui avoisine les rives du golfe Persique. Tout le petit cabotage entre Bender-Bou-Scheir, Bender-Dillum, Bassora, et Mascate, est entre les mains des Arabes, ces derniers, sans avoir précisément des comptoirs sur les côtes de la Perse, y ont des résidents, qui sont là, autant pour la police que pour les intérêts du commerce. Ainsi, à Bender-Dillum, les Arabes traitent leurs affaires avec un scheik de leur nation. Presque toute la population maritime arabe est sujette de l'iman de Mascate. Les Arabes, sans êtres de grands navigateurs, savent encore entretenir le cabotage sur le golfe Persique, sans eux, on n'y verrait pas un bâtiment oriental. Il est curieux de voir l'aversion que les Persans ont pour la mer, et on peut même dire pour ses produits, car sur les côtes de la Perse on ne voit pas un filet, ni une barque de pêche. Il semble que le poisson n'ignore pas cette particularité car il abonde sur les côtes du Guermesir et, à marée basse, on voit une espèce de poisson, qui se présente par myriades, prenant ses ébats sur le sable et sur la vase humide, sans que jamais Persan ait l'idée d'en profiter pour s'en nourir. On sait que chez les Musulmans, comme chez les Egyptiens, le poisson sans écaille est regardé comme impur, or ces poissons n'ont pas d'écailles.

La navigation du golfe Persique, surtout dans les parages qui avoisinent Bender-Bou-Scheir et Bassora, n'offre pas de grandes difficultés, les Arabes montent de grandes canges portant un seul mât, avec une voile carrée et une livarde, et comme dans le fond du golfe il y a mouillage partout, vu le

Digitized by Google

peu de profondeur de l'eau, on navigue de jour et on mouille tous les soirs pour passer une nuit tranquille.

Il faut dire aussi que le régime diététique des Musulmans s'oppose à ce qu'ils puissent entreprendre des voyages de long cours. L'horreur que leur inspire la chair de porc, les empêche de faire usage de salaisons de cette viande, si précieuse pour les navigateurs. Les poissons salés, comme les harengs et les anguilles, leur sont inconnus. Les marins Arabes n'ont donc pour se nourir que l'éternel riz des orientaux, quelques dattes et du beurre rance, on embarque bien aussi un peu de chair séchée et salée, qu'on appelle *Pastourma*, mais elle est tellement coriace qu'on est obligé de la râper pour en composer une espèce de bouillie. Les Arabes navigateurs paraissent former une ou plusieurs tribus qui n'ont presque pas de de rapport avec les Arabes des terres. Celui qui, dans son cabotage, a mis de côté assez d'argent pour s'acheter une cange, prend le titre de réis et navigue pour son compte. S'il survient un sinistre, si la cange est perdue, il s'engage comme matelot au service d'un autre patron. Payent-ils un impôt annuel à leur iman de Mascate? Sont-ils soumis à toutes les obligations qui incombent aux sujets d'un Etat organisé? Il est difficile de les faire expliquer sur ce sujet, tant-ils craignent de faire des confidences à un homme qui pourrait en abuser. Le plus clair de leurs redevances c'est le droit de mouillage, d'ancrage et de patente, qu'ils payent aux nazirs des villes où ils mouillent. Les affaires de douane ne regardent que les armateurs mais quoique la frontière des deux Etats soit très-mal gardée sous ce rapport, la contrebande de commerce n'y est pas facile, vu les grandes distances à parcourir et la difficulté des endroits de recel, ceci du reste est l'affaire des caravaneurs et non pas des marins.

La vie libre qu'ils mènent paraît influer avantageusement sur leur caractère, le marin Arabe est aussi vif et gai, que le nomade est triste et taciturne. Il a quelquefois dans sa bar-

Digitized by Google

que un darbouca, espèce de tambourin, une sorte de rebec, violon à trois cordes, et il ne lui en faut pas davantage pour charmer les ennuis d'une traversée, qu'il n'a aucun souci d'abréger. Si le matin on met l'amure à tribord, quelque soit le vent qui souffle, on ne change pas la manœuvre. Allah kerim! Dieu est grand, on aborde toujours quelque part. L'imprévoyance de ces marins est telle, que c'est presque toujours le manque d'eau douce qui les force à aborder en quelque plage hospitalière. Si l'on y rencontre des connaissances, alors tant pis pour l'armateur, la cargaison et les passagers, on mange un mouton, c'est autant de pris sur la mauvaise fortune, et l'on paye l'hospitalité de son hôte avec un pain de sucre, frelaté avec on ne sait quelle drogue; est-ce de l'amidon, du plâtre, ou du talc, le grocer anglais seul le sait. A Paris nous savons qu'on frelate notre sucre avec de la glycose, c'est du moins une consolation.

Une flottille de canges est toujours réunie à Bassora pour faire le transit entre cette ville, les ports de la Perse et Mascate. Mais ces bâtiments ne franchissent jamais le détroit d'Ormuz, et ce sont les bâtiments de l'Iman qui naviguent jusqu'à Bombay.

Bassora est la plus grande ville de l'Irac-Arabi, après Bagdad. Cette dernière ville est le chef-lieu du gouvernement de la province, quoiqu'elle soit hors de ses limites, car en réalité toute la rive gauche de l'Euphrate appartient à l'Irac-Adjémi.

Bassora a été jadis fortifiée, et est percée d'une ligne de canaux qui reçoivent la marée du golfe Persique, de sorte que les canges peuvent aller mouiller dans l'intérieur de la ville.

La population se compose d'un certain nombre de Turcs et d'Arabes sédentaires qui paraissent étrangers aux familles des nomades.

Toutes la contrée environnante est occupée par les Arabes Anazi, l'une des plus nombreuses et des plus puis-

Digitized by Google

santes tribus de la contrée. Le territoire qu'ils couvrent de leurs tentes s'étend jusqu'à Damas. Ils environnent Palmyre, et quiconque veut traverser le désert, voyageurs ou marchands, est obligé de réclamer leur protection. Les Arabes Anazi sont un des plus beaux types de leur race, ils sont grands, sveltes, actifs, et cavaliers infatigables. Les Anazi, sont principalement pasteurs, ils élèvent des quantités innombrables de chameaux, et des chevaux qui sont aussi renommés que ceux du Nedj. Les troupeaux de moutons et de bœufs sont cantonnés sur les bords de l'Euphrate, et ne sont conduits dans l'intérieur que dans les cas de dissentions avec les autorités ou les tribus du voisinage.

Les Anazi sont peu adonnés à la culture, ils laissent ce soin à des fellahs appartenant à des tribus inférieures. L'orge et le doura composent leur principale récolte, on cultive aussi une quantité prodigieuse de melons, de pastèques et de concombres, la rapidité de la croissance de ces fruits, est un des avantages les plus appréciés des Arabes. Le riz et les dattes forment la base de leur nourriture, ils mangent au lieu de pain, des galettes de farine d'orge mélangée d'un peu de froment, qui sont cuites sur un fer chaud, au moment du repas. Cette espèce de bouclier de tôle, un chaudron pour le riz, et un autre pour faire boire les chameaux, forment tous les ustensiles de cuisine des Arabes. Ils n'ont pas de poterie, mais elle est remplacée par des vases faits en feuilles de dattier tressées, et enduites de bitume. Les outres de toutes dimensions servent à contenir les liquides, l'eau, le beurre, et le lait.

Les Anazi consomment le lait de leurs chamelles, mais jamais celui de leurs juments; ils diffèrent en cela des tribus qui occupent les steppes de la mer Caspienne. Ce sont les femmes qui sont occupées de tout ce qui se rapporte à l'habitation et à la famille, elles meulent le grain, font le beurre, tissent les étoffes destinées aux tentes et aux

Digitized by Google

vêtements. Le beurre se fait au moyen d'une outre suspendue à trois perches placées en faisceau, et l'on agite incessamment l'outre jusqu'à ce que le beurre soit fait. Le lait aigri, qu'on appelle *Leben*, n'est autre que le lait de beurre, l'autre espèce de laitage, d'un emploi général dans tout l'Orient, est le *Youhourt*, sorte de lait caillé qui se fait en mettant dans du lait doux quelques cuillerées de caillé. Il y a aussi une autre préparation de laitage faite de farine de riz, cuite dans du lait, on lui donne le nom de *moalibi*.

Si l'on ajoute à ces diverses préparations le *Caïmak*, qui s'obtient en faisant bouillir le lait dans de grands vases plats qui sont écrémés à mesure que la peau se forme, on aura toutes les variétés de préparation du laitage dans ces contrées. Les Arabes ne font aucun usage du fromage, ils ne paraissent pas le connaître, dans les bazars de la ville, on trouve chez les atar, ou épiciers, une espèce de caillé saléconservé dans des outres, mais il ne se fabrique pas dans les tribus. On l'appelle *Misitra*.

Les femmes soumises à de pénibles travaux, sont tout-à-fait dépourvues de grâces et de beauté; elles ont d'ailleurs des modes qui suffiraient pour défigurer le visage le plus parfait. Dès qu'une jeune fille a atteint l'âge de sept ou huit ans, on lui perce la narine droite pour recevoir les ornements qu'elle devra porter à l'époque de son mariage. Le trou fait dans la narine, est entretenu en y mettant un clou de girofle. Lorsque la fille se marie, elle a le droit de passer à son nez un grand anneau d'argent, qui a plusieurs centimètres de diamètre. Les oreilles supportent des pendants gigantesques, les jambes sont armés de karcals, grands anneaux également d'argent qui sont souvent d'une dimension telle, que la marche en est fort gênée. Il est probable que c'est du mot arabe *karcal*, que nous avons fait *carcan*, l'un est aussi gênant que l'autre. Nous devons dire pour être juste, que les dames grecques d'Athènes ne partageaient pas cette opinion, car

Digitized by Google

elles avaient adopté cette mode bizarre qui leur était sans doute venue de ces mêmes pays babyloniens à la suite des campagnes d'Alexandre.

Ces anneaux de jambes portaient le nom de périscélides (du mot *skelos*, jambe), les dames romaines imitaient en cela les dames grecques.

(1) ..... Sapè catellam.
Sæpè periscelidem raptam sibi flentis.....
(HORAT. Ep. I, 17, 56.)

Là ne s'arrête pas la toilette d'une femme arabe, nouvellement mariée, elle porte à son cou des colliers de corail et d'argent, et presque toujours un petit miroir pour pouvoir admirer sa beauté à loisir. Nous ne devons pas oublier les bracelets, qui sont au nombre de deux ou trois à chaque bras, puis les pièces de monnaie, médailles et amulettes, qui ornent la chevelure. Tous ces ajustements sont complétés par le tatouage, qui se pratique sur le front, sur les joues, aux lèvres, et sur les bras, chaque tribu à son dessin favori. Parmi les ajustements du collier, presque toutes les femmes arabes portent une petite boite d'argent, suspendue à une chaîne ; cette boite contient une patte de porc-épic, c'est un remède souverain pour conserver la beauté du sein, et l'on peut s'assurer à quel point ce genre d'amulette remplit bien son but.

Le vêtement se compose d'un *séroual* ou pantalon en soie ou en coton, une *gandoura*, ou chemise de toile bleue, un *foutha* ou serviette de toile guinée, rayée de couleurs éclatantes, lie leur taille, enfin sur la tête elles

1 Il va sans dire que ceux qui traduisent ce mot par bracelet font un contre-sens.

Digitized by Google

portent un fichu ou voile ordinairement noir, mais qui ne leur sert pas à cacher leur visage, car les femmes arabes ont rejeté bien loin cette habitude des habitants des villes. Les bas sont inconnus dans les tribus, la plupart des femmes marchent nu-pieds, ou portent quelquefois des babouches de cuir qui ont la forme de sandales.

Le costume des hommes est plus riche et non moins compliqué. Ils ont une gandoura en soie ou en coton blanc, pardessus laquelle ils endossent un haïck de soie, ordinairement rouge à mille raies; une triple ceinture ceint leur taille, la première est pour retenir le haïck, la seconde, en étoffe riche et brodée, couvre une partie de la poitrine et du ventre, enfin la troisième en marocain rouge, sert à porter l'arsenal, le candjiar, le yatagan, les pistolets et l'amorçoir du fusil. Cette dernière arme n'est pas entre les mains de tout le monde, le commun des arabes est armé d'une lance faite d'une tige de bambou, et qui leur vient des Indes. Quelques-uns ont l'habitude d'orner le fer de la lance d'un bouquet de plumes d'autruche. La tête est couverte d'un bonnet de feutre ou chéchia sur lequel est jeté un grand mouchoir de soie jaune avec une longue frange qui pend sur les épaules, le tout est lié par l'égyé, ou corde faite en laine de chameau, c'est le le signe caractéristique de l'Arabe, cet ajustement est usité chez toutes les tribus nomades de race arabe, en Asie comme en Afrique.

Le vêtement de dessus, celui qui est commun à toutes les tribus arabes de l'Orient et qui est usité dans toute la Perse et l'Afganistan, est un grand manteau, de forme carrée, qui porte le nom de *haba*, et dans quelques provinces, on l'appelle *machela*. Le haba est fabriqué avec la plus fine laine de chameau ou de chèvre, il varie de couleur dans chaque tribu, tantôt il est noir, tantôt noir avec de grandes raies blanches, on en fait aussi de laine brune. Le haba ne quitte jamais l'Arabe, il dort enveloppé dedans, et s'abrite également contre

Digitized by Google

le froid et l'ardeur du soleil. Le burnous est inconnu chez les Arabes de l'Orient, on ne les trouve pas même en Egypte, c'est un vêtement tout à fait africain du Magrèb, il est à croire qu'il n'a pas l'antiquité du haba, qui est un vêtement tout à fait biblique, le bournous paraît être un souvenir du bardocucullus que portaient les Romains.

Les douairs des Anazi ressemblent à ceux de toutes les tribus d'Afrique : au milieu est une grande tente vide, portée par quatre piquets, c'est le Medjélès, où s'assemblent les anciens et où se rendent les jugements ; c'est là aussi que l'iman crie la prière. La tente du scheik se compose ordinairement de plusieurs compartiments richement brodés et garnis de coussins. D'autres tentes, rangées autour, servent pour les femmes, les enfants, toujours nombreux dans les tribus, et l'attirail du ménage. Les chevaux sont placés au piquet autour des tentes, et d'autant plus rapprochés qu'ils sont plus estimés. La jument favorite est quelquefois introduite dans la tente. Les chiens, les faucons, et tout l'attirail de la fauconnerie sont dispersés à l'entour, chaque membre de la tribu a sa tente placée selon le degré de son importance ; aussi, pour l'étranger qui arrive au douair c'est un tableau aussi imposant que pittoresque et plus d'un Européen, en voyant cette vie libre, exempte de besoins factices, a-t-il jeté un coup d'œil de tristesse sur cet Occident qui étouffe dans sa civilisation surmenée.

Les tribus des Anazi sont presque indépendantes, elles doivent cependant verser annuellement entre les mains des pachas un tribut en argent, et fournir, d'après un usage qui date des anciens timars (ancienne organisation politique du gouvernement turc), quelques milliers de cavaliers ; mais il est une autre redevance nouvellement instituée par le sultan, c'est celle du rédif ou de la conscription. A celle-ci les Arabes ont toujours résisté avec énergie, et c'est la cause ordinaire de toutes leurs luttes avecle gouvernement de la

Digitized by Google

Porte depuis une vingtaine d'années. La plus grande expédition à laquelle ils aient eu à résister est celle de Kourchid-Pacha, en 1845. Il avait rassemblé une dizaine de mille hommes aux environs de Bassora, mais autant valait entreprendre la guerre aux nuages. Les Arabes se retirèrent dans le désert, et l'armée turque, après avoir pénétrée jusqu'à Zobeïr, revint harrassée, à Bassora, n'ayant eu que quelques escarmouches avec les coureurs arabes. Le gouvernement de Mehemet-Ali leur offrait un appui assuré, ils étaient la meilleure garde de ses frontières du côté de l'est. Dans ces dernières années, Omer-Pacha tenta une nouvelle expédition contre les Anazi, la résistance fut plus sérieuse, mais à bout de ressources d'argent et d'hommes, le pacha de Bagdad n'obtint pas plus d'avantages que ses prédécesseurs; seulement, pendant toute la lutte, les caravanes de Bagdad ne pouvaient traverser le désert sans être exposées à être pillées. Les journaux d'Europe ont bien des fois rendu compte des vols et des massacres exercés par les Anazi, dans leur domaine impénétrable.

Au nord de Bassora, entre Sémava Souk-el-Schiouk et Kéféli, le territoire est occupé par une autre tribu puissante, celle des Montéfik; mais cette dernière, étant plus voisine de la capitale, et étendant son parcours jusque dans les plaines de la Mésopotamie, a, de tout temps, été plus facile à atteindre par le gouvernement de la Porte. Aussi les Montéfik peuvent être regardés comme soumis, après avoir perdu une grande partie de leurs richesses; bien plus, une grande partie des Montéfik, de nomades et pasteurs qu'ils étaient, a été réduite à la condition de fellah, c'est-à-dire de cultivateurs. Ce sont ces Arabes, qui ont entre les mains (soit comme concessionnaires, soit comme khamis, c'est-à-dire fermiers au cinquième des produits) les terres cultivables sur les bords de l'Euphrate. Ils ont acquis dans cette nouvelle position, que date de plus d'un siècle, une certaine importance et une habilité

Digitized by Google

assez grande à entretenir et à pratiquer l'irrigation des terres.

Les tribus ou les sous-tribus de laboureurs sont fixes ou vagabondes. Ces dernières choisissent chaque année les terres à ensemencer ; ce sont ordinairement les terrains qui ont été naturellement engraissés par les débordements de l'Euphrate, qui laisse dans l'immense espace qu'elles ont recouvert, des sortes de bassins que les Arabes appellent *hores* quand ils sont étendus, et *rhdirs* quand ils le sont moins. Les cultivateurs se construisent des cabanes ou gourbis en roseaux qui abondent sur le bord du fleuve, et commencent à labourer à mesure que le limon se dessèche. Ils ont avec eux des troupeaux peu nombreux, qui trouvent leur nourriture, tant dans les plantes du désert que dans les premières pousses de l'orge et du blé, qui leur sont abandonnées. Les Arabes prétendent que c'est un moyen d'activer la végétation.

L'usage des Noria leur est inconnu ; mais on emploie, sur tous les bords du fleuve, pour puiser de l'eau, un certain système qui ne manque pas de simplicité. Sur une plate-forme, mise en encorbeillement au-dessus du lit du fleuve, s'élève un manége et un double câble, montant et descendant ; à l'un de ces câbles est attaché un grand cornet ou cône de cuir, percé par en haut et par son extrémité inférieure. Le cheval, en tournant le manége, fait descendre le cône dans l'eau, où il s'emplit, et la corde attachée à la pointe du cornet, en relève le bout, de sorte que l'eau ne peut plus tomber, et remonte sur la plate-forme où elle est versée dans des rigoles.

Toute cette région de l'Irac est la vraie patrie du palmier, qui s'y trouve multiplié à l'infini, depuis l'embouchure de Chat-el-Arab, qui déploie son immense nappe d'eau dans une largeur de quatre ou cinq milles, jusqu'à Bagdad. Les bords de l'Euphrate présentent une succession non-continue de jardins, surtout aux environs des villes du rivage. Les

Digitized by Google

dattes sont recueillies en décembre, et mises en provisions dans de grandes outres de peau de veau ou de bœuf, où elles sont foulées avec les pieds, de manière à former une masse compacte. Les dattes de qualité inférieure sont réservées pour les chevaux de prix, qui les mangent avidemment, mêlées avec leur orge et leur doura.

Le bois de dattier est le seul qui soit employé dans les constructions des pays, il forme les plafonds des maisons, et l'on peut faire encore aujourd'hui, la même observation que faisait Strabon en son temps, c'est que les poutres de dattier quelque soit le poids dont on les charge, se courbent toujours par en haut, tandis que les autres bois, fléchissent dans le sens du poids qu'ils supportent.

Ce premier pas des Arabes vers la vie sédentaire, les a conduits peu à peu à établir des lieux de marché qui sont devenus des villes, telles sont Sémava et Souk-el-Schiouk (le marché des Scheiks) ; cette dernière place, située à environ trente lieues de Bagdad, est devenue le grand entrepôt des marchandises qui viennent des Indes et de la Perse, pour être portées dans le désert. Elle est sous le gouvernement d'un scheik, qui ne l'habite pas, mais qui vient à certaines époques pour régler les affaires de son gouvernement. Les autorités turques paraissent à peu près étrangères à cette administration. Souk-el-Chiouk est une ville d'environ sept ou huit milles âmes, mais l'état d'abandon et de misère dans lequel se trouvent la plupart des maisons et des bazars prouve que cette place est plutôt en décadence qu'en progrès.

De nombreux canaux entourent la ville et portent la fertilité dans les jardins qui l'environnent. Au nombre des charges que le gouvernement a imposées aux Montéfik soumis, se trouve celle d'entrenir les canaux et les jetées, qui arrêtent les débordements de l'Euphrate. Mais on peut dire qu'un pareil devoir est au-dessus des forces de ces tribus

Digitized by Google

qui manquent de presque tous les éléments nécessaires pour accomplir de tels travaux. Aussi, depuis une vingtaine d'années, les ravages de l'Euphrate vont toujours croissant. En 1838 une terrible inondation a balayé tout le territoire entre Kéféli et Bassora, et le pays paraît à peine remis de cette dévastation. A partir de Souk-el-Schiouk jusqu'à Babylone, l'Euphrate se divise en une multitude de canaux parmi lesquels on compte le Pallacapas d'Alexandre, qui est toujours navigable ; mais en remontant le fleuve vers Lemloun, les canges s'égarent dans des marais, dont les rivages, bordés d'épaisses forêts de roseaux, s'élevant à plus de dix mètres de hauteur, donnent une parfaite idée des rivières encore vierges du Nouveau-Monde.

Avant de parler des diverses tribus qui habitent ces parages il est nécessaire de terminer l'esquisse de la vie des Montéfik.

Ces Arabes se regardent comme la race la plus noble parmi leurs compatriotes, ils étaient déjà réunis en tribu sous le nom de Zathan dès le second siècle de l'hégire; cette souche se divisa en deux branches qui sont les Adjouad et les Beni-Melek. Ils occupèrent tout le territoire de la Chaldée et de la Mésopotamie, et vécurent en paix avec les califes, consentant, sous forme de présens à payer une certaine redevance au gouvernement de Bagdad. Mais des discussions étant survenues entre eux, le gouvernement de Sélim Ier profita de l'occasion pour les attaquer. Le Scheik Sadoun, ayant refusé le tribut, fut surpris par les troupes du Sultan, et mis à mort. Les Scheiks Hamid, et Thamer ayant accepté la suprématie de la Porte, on leur concéda de nouveau les droits de parcours entre Sémava et Bassora, aux conditions qui ont été mentionnées plus haut. Les Montéfik se trouvent en ce moment dans un état transitoire entre la vie nomade et la vie sédentaire. Quelque soit le mépris qu'ils professent pour cette dernière existence, ils s'y soumettent peu à peu,

Digitized by Google

et si les familles de scheiks continuent d'habiter sous des tentes, ils louent à leurs fellahs des terres de leur appartenance et savent fort bien profiter des produits. On sait combien tout ce qui est chiffre positif est difficile à obtenir des hommes d'Orient, aussi ne peut-on arriver à connaître d'une manière approximative, ni le nombre des tribus appartenant aux Montéfik, encore moins le nombre de tentes ou des familles qui composent cette importante fraction de la nation Arabe. Ils varient dans le nombre de vingt à trente mille tentes. Ils ne sont tenus de fournir à la Porte que douze mille cavaliers.

Outre les deux grandes villes qui ont été mentionnées plus haut, les Montéfik ont un assez grand nombre de villages fixes ou temporaires répandus dans toutes leur contrée. La plupart sont composés de maisons faites en roseaux tressés quelquefois revêtus d'argile, et ayant toutes une tourelle qui sert pour sécher les dattes, c'est l'exacte représentation des Dachera ou villages du Sahara, seulement les villages de l'Arabie ne sont jamais entourés de murailles, le déplacement subit étant le moyen de défense le plus usité dans cette région, on n'hésite pas en cas d'alerte à quitter les gourbis de roseaux et à y mettre le feu.

Tout ce qui a été dit des Anazi pour le costume et les habitudes patriarcales, peut s'appliquer aux Montéfik. Ces derniers sont en relation constante avec Bagdad, c'est là qu'ils vont chercher tout ce qui ne se fabrique pas chez eux, et notamment les armes riches et la sellerie.

A mesure qu'on s'enfonce dans les marais de Lemloun et dans ces forêts de roseaux dont il a été question on se trouve en contact avec des tribus qui n'ont plus rien de commun avec les grandes familles qui occupent le désert.

Ici nous n'avons plus de point de comparaison que dans les contrées les plus déshéritées du Nouveau Monde. Lorsque la cange poussée avec une pagaye, s'enfonce dans ces laby-

Digitized by Google

rinthes; on voit tout à coup paraître du milieu des roseaux une tête humaine tatouée, portant une chevelure qui ressemble à des serpents, et qui crie au voyageur : *Thamar !* (des dattes.) Si l'on forme une boule avec cette pâte de dattes, qui est presque la seule provision de bouche dans ces parages, et si on la jette à cet être humain, alors chaque tige de roseau vous montre une autre figure, exactement comme les faunes et les égypans de l'antiquité qui sortaient des arbres, et c'est un concert de voix rauques qui ne prononcent que ce mot *Thamar ! thamar !* On n'a encore distingué ni mâles ni femelles dans cette apparition fantastique, mais comme ils paraissent inoffensifs, on aborde, en ayant soin de laisser la cange à distance, pour ne pas être envahi. Mais toute l'assistance se met à prendre la fuite en poussant des cris aigus. Le recrutement turc se présente sous des formes si diverses que l'on ne saurait trop se méfier de l'arrivée d'étrangers dans ces parages.

Ces Arabes qui parlent un dialecte très-difficile à comprendre, même pour les indigènes, vivent presque à l'état sauvage dans toutes ces lagunes dont les abords sont défendus par les forêts de roseaux, ils connaissent à peine les fusils et même l'arme blanche, leurs seuls moyens de défense sont de grands bâtons noueux durcis au feu ou de petites massues rondes faites d'une sorte de racine fort dure, ils n'ont pour tout vêtement qu'une chemise de coton, les enfants vont nus jusqu'à l'âge de la puberté. Cette tribu se distingue des autres Arabes par la manière de porter la chevelure, ils ont, sans exception, hommes et femmes, la tête constamment nue et leurs cheveux sont réunies en une foule de petites tresses artistement faites qui tombent le long de leurs joues et derrière la tête, ils habitent des cases faites de tiges de roseaux, les unes en dôme gothique, les autres en cônes, quelques buffles errent sur le rivage, mais ne servent point à la nourriture, qui paraît être presque exclusive-

Digitized by Google

ment composée de dattes et d'herbages. Pendant qu'ils causaient on en voyait ramasser machinalement de grandes touffes de feuilles de mauves et les brouter tout à fait comme leurs chèvres.

Les femmes sont le plus triste type de l'espèce féminine qu'il soit possible de rencontrer; vieilles et fanées avant l'âge, elles ont leurs tresses hérissées et enduites de beurre, qui donnent à leur visage l'aspect d'autant de Gorgones, avec leurs chevelures de serpents. Ces Arabes paraissent une fraction des Mâdan, dont il sera bientôt question. On remarque, parmi les jeunes gens, quelques beaux types, mais il en est un plus grand nombre qui portent les traces de maladies endémiques très-répandues dans la contrée. L'ophtalmie d'abord, et l'éléphanthiasis sous divers aspects, enfin cet ulcère si répandu dans toutes ces régions, connu en Europe sous le nom de bouton d'Alep, et qui est tout aussi commun à Bagdad. Le bouton d'Alep se présente d'abord sous la forme d'un clou ou d'un furoncle, on le distingue, en mâle, quand il est unique, et en femelle lorsqu'il est multiple. Ce bouton commence par s'ouvrir au bout de quelques jours, il en découle une sanie purulente, et bientôt ses bords s'élargissent et il finit par ronger les chairs environnantes et à former une large ulcère, d'une guérison très-difficile. Il attaque les étrangers comme les indigènes, et se manifeste plus généralement sur la figure que sur les bras. Un fait assez curieux, c'est qu'on a retrouvé le même bouton endémique, à Biscra, en Algérie, c'est-à-dire qu'il se manifeste dans toutes les contrées où les dattes forment la base de la nourriture de la population, on pourrait en conclure qu'il est la conséquence d'une nourriture qui manque de principes azotés, puisqu'il est principalement répandu parmi les populations dactylophages. Il est aussi difficile d'obtenir des détails sur l'état social des Arabes dans cette région que de déterminer d'une manière positive leur situation géographique au milieu

Digitized by Google

de ces divers cours d'eau que forme l'Euphrate, qui sont en hiver des rivières rapides, et qui peut-être en été offrent l'aspect de fossés desséchés. En remontant toujours le fleuve, vers Kéféli, on rencontre de nouveaux campements d'Arabes riverains, qui portent le nom de Madân, c'est le type le plus abaissé de la race arabe ; au premier moment on est tenté de retrouver, à cause de leur nom, un reste des antiques tribus des Madianites de la descendance d'Abraham, mais il est plus probable qu'il se compose des mots arabes *ma-dan*, non-savants, ou Arabes ignorants. Ces indigènes vivent sous des gourbis plutôt que sous des tentes, ils sont uniquement occupés à élever des buffles qui se plaisent dans les canaux et les lagunes de l'Euphrate et forment des nombreux troupeaux qui servent au labourage des Rhdir ou bassins desséchés. Les Madân sont certainement les plus sauvages et les plus abrutis des Arabes, et leur intelligence ne paraît pas s'élever beaucoup au-dessus de celle de leurs buffles, ils forment une sorte de village ou douair, composé d'une centaine de huttes, dressées avec un certain art et entourées de haies, qui forment autant de parcs où les bestiaux viennent d'eux-mêmes se parquer à la nuit tombante. Si une *bufflesse* est au moment de mettre bas, on lui donne place dans le logis de la famille, et dans chaque salle d'assemblée il y a toujours trois ou quatre jeunes buffles en sevrage. Les fientes sont rassemblées en tas et forment des espèces de murailles qui servent de combustible.

On ne saurait peindre une figure plus hideuse que celles des femmes, qui paraissent n'être qu'un tas de haillons qui marche ; ce qui peut donner une idée de leur extrême pauvreté, c'est que les bijoux, même de cuivre, sont inconnus chez elles, mais elles portent des bracelets de corne.

En quittant ces parages, on finit par arriver à Keféli, ville presque entièrement composée d'Israélites, qui gardent et vénèrent le tombeau d'Ezéchiel. La région de l'est renferme

Digitized by Google

les deux grandes et célèbres villes de Koufa et de Kerbéla ; cette dernière est sacrée aux yeux des Persans comme renfermant le tombeau d'Ali. Aussi, est-elle le but d'un pèlerinage perpétuel des sectateurs de cet iman, qui y attachent une importance au moins égale au pèlerinage de la Mecque. Tout Persan qui a accompli le pèlerinage de Kerbéla, prend le titre de Kerbélaï, comme les autres prennent celui de Hadji, c'est le vœu le plus cher des Persans de reposer, après leur mort, dans cette terre sacrée, et, chaque jour, la route de l'Irac-Adjémi est sillonnée par des caravanes de cercueils qui sont apportés de toutes les régions de la Perse dans ce dernier asile des Chyâs, sectateurs d'Ali. La terre de Kerbéla est si sacrée aux yeux de ces derniers, que chaque pèlerin emporte des petites tablettes faites de la terre du pays, portant le cachet de l'iman du lieu, et ils les placent sur le sol où ils font leur prière, afin de toujours prosterner leur front sur la terre où repose leur grand iman.

Cette région a été jadis en possession d'une tribu qui a disparu depuis bien des années. Ce sont les Karmathes, qui ont été maîtres de l'Irac dans le neuvième siècle ; ils furent réunis en corps de peuplade par Hamadan Karmath, qui vint s'établir à Nar-Aïn, près de Koufa ; il se présenta d'abord comme un iman réformateur, mais bientôt il s'empara de toute la contrée. Les Karmathes sont les inventeurs de cette écriture monumentale qu'on remarque sur la plupart des édifices de la contrée et notamment sur les minarets de Bagdad et d'Alep. L'écriture karmatique a l'aspect d'une grecque ou ligne de bâtons rompus, dans lesquels s'encadrent les caractères avec beaucoup d'art, les lettrés du pays font une distinction entre le karmatique et le coufi. Toute cette population, comme la secte qui faisait son principal lien, a complétement disparu de la contrée.

Une autre tribu, mais bien inférieure en nombre et en puissance, erre dans les plaines de Bagdad : ce sont les Jer-

Digitized by Google

boah, qui paraissent faire diversion d'avec les Montefik.

Comme le système patriarcal est le principe de toutes les tribus arabes, il n'en est pas une seule qui ne se divise en sous-tribus, qui prennent toutes le nom de leur auteur, en le faisant précéder du mot Ben-i, fils de, comme les Ben-i-Himan et tant d'autres. Enfin, au nord de Bagdad, jusqu'au grand Zab, sont cantonnés les Afchar, mais ces cavaliers doivent plutôt être rangés parmi les tribus du Kurdistan, qui, par leur variété et leurs mœurs, méritent une étude à part.

TEXIER, de l'Institut.

DES FABLES VENUES DE L'ORIENT

SUR LA PORCELAINE DE CHINE [1].

Jusqu'à l'avénement des sciences physiques, c'est-à-dire en remontant à moins d'un siècle, nulle œuvre d'art n'a pû captiver l'attention publique sans invoquer un origine surnaturelle. L'ignorance et la routine aimaient mieux accepter des fables que de chercher la vérité dans le progrès. La porcelaine devait donc avoir ses légendes. Mince, translucide, résistante au feu, elle venait éclipser tout à coup les vases grossiers, fragiles, perméables, encore usités en Europe; elle ne pouvait être accueillie comme un produit industriel créé dans des conditions normales et dénué de vertus singulières.

Et d'abord, les Romains ayant eu des vases précieux, follement recherchés, ces murrhins, objets d'une incessante controverse, il fut généralement admis au seizième siècle, nonobstant les conditions de la minutieuse description de Pline, que les murrhins étaient en porcelaine de Chine. Nous n'aborderons pas la discussion de ce point difficile, laissant au spirituel et

[1] Cet article nous a été communiqué en novembre dernier. L'abondance des matières nous a seule empêché de le publier plus tôt. (Rédaction.)

Digitized by Google

savant auteur du catalogue des émaux du Louvre le soin de raviver une opinion abandonnée depuis plus de deux siècles. Le naïf Belon, lui-même, sans réfuter les croyances de son temps, laissait déjà poindre des scrupules touchant, l'antagonisme des *poteries orientales quasi correspondantes aux antiques, si non que les premières sont artificielles et les autres point.*

Quant à la matière de ces poteries, plus pure qu'aucune des argiles connues, plus résistante que la base quartzeuse des vitrifications, il fallait la supposer produite au moyen d'arcanes ; or, ces arcanes nous seront révélés par l'un des écrivains les plus éclairés du seizième siècle.

Ouvrons Pancirol [1] ou plutôt la curieuse traduction de son livre donnée en 1617, par Pierre de la Noue sous ce titre : *Livre des antiquités perdues, et si au vif représentées par la plume de l'illustre jurisconsulte G. Pancirol, qu'on en peut tirer grand profit de la perte ;* nous lirons, livre II, chap. 2, *des Porcelanes :*

« Les siècles passez n'ont point veu de porcellanes qui ne « sont qu'une certaine masse composée de plastre, d'œufs, « d'escailles de locustes marines, et autres semblables es- « pèces, laquelle estant bien unie et liée ensemble est ca- « chée sous terre secrètement par le père de famille qui « l'enseigne seulement à ses enfants, et y demeure octante « ans sans voir le iour, après lesquels ses héritiers l'en ti- « rant et la trouuant proprement disposée à quelque ouurage, « ils en font ces précieux vases transparents et si beaux à la « veüe en forme et en couleur, que les architectes n'y trou- « uent que redire ; la vertu desquels est admirable d'autant « que si on n'y met du venin dedans ils se rompent tout « aussitost. »

---

[1] Guidonis Pancirolli, *Rerum mirabilium sive deperditarum*, etc., *commentariis illustrata ab Henrico Salmuth*, Francfort. 1660. In-4°.

Digitized by Google

« Celuy qui une fois enterre cette matière ne la relève « iamais, ains la laisse à ses enfants, nepveux ou héritiers, « comme un riche thrésor pour le profit qu'ils en tirent; et « c'est bien de plus haut prix que l'or, combien que rare- « ment il s'en trouve de vraye, et qu'il s'en vend assez de « fausse.

« Les empereurs des Turcs, les Bachas et autres Satrapes « mangent dans des vaisselles qui ont le cul d'or et le des- « sus de porcelaines fausses. »

Certes, l'éditeur de la *Notice de l'Empire* ne se serait pas fait l'écho de pareilles fables, si elles n'eussent été généralement admises de son temps. Mais à quelle époque faire remonter ces croyances singulières? Quels écrivains, quels voyageurs furent les premiers à leur prêter l'appui d'une publication sérieuse? Cela serait difficile à établir. — Nous trouvons bien au livre II, chapitre LXXVII, de l'édition du *Voyage de Marco Polo*, publiée par William Marsden :

« Il ne ne nous reste plus rien à dire de Tin-gui, si ce « n'est que c'est le lieu où se font les coupes, bols et plats « de porcelaine. — Voici quel est le procécé de fabrication : « on tire de la mine une certaine sorte de terre don on « forme un grand monceau, qu'on laisse exposé au vent, à « la pluie et au soleil pendant trente ou quarante années, « sans jamais y toucher. Cette terre s'épure ainsi et devient « propre à la fabrication des vaisseaux dont nous avons « parlé. On applique sur les pièces les couleurs que l'on « juge convenable et on les place ensuite dans des fours ou « fournaises; les personnes qui font l'extraction de cette « terre la recueillent donc pour leurs enfants ou petits-en- « fants. — Ces produits se vendent en quantité dans la ville, « et pour un gros de Venise, on peut acheter huit coupes de « porcelaine [1].

[1] *The travels of Marco Polo, with notes* by Will. Marsden. Lond., 1818, 4°

Digitized by Google

Comme on le voit, il ne s'agit déjà plus ici que d'une terre naturelle et simple ; d'ailleurs, toute la partie du texte comprise entre des tirets n'existe pas dans l'édition revue et annotée par la Société de géographie [1] ; le passage est ainsi rétabli :

CHAPITRE CLVII. — *Ci devise de la cité de Zantan.*

« ..... Et encore voz di qe en ceste provence, en une cité « qe est appelé *Tinugui*, se font escuelle de porcellaine « grant et pitet les plus belles que l'on peust deviser. Et en « une autre part n'en s'en font se ne en ceste cité, et d'iluec « se portent por mi le monde, et hi ni a asez et grant mar- « chiés si grant que bien en aurest por un Venesian gros « trois escuelles si belles qe mians ne le seusent nul devi- « ser. »

Will. Marsden paraît donc avoir introduit dans la narration, des gloses postérieures à la première publication du voyage, et ne remontant guères au delà du seizième siècle; c'est vers cette époque qu'on rechercha sérieusement à connaître la véritable composition de la porcelaine. Voici, entre autres, ce que dit Juan Gonçales de Mendoza dans son histoire du grand royaume de la Chine, ouvrage *mis en français par Luc de la Porte*, en 1588 :

« Il y a d'autres boutiques de pourcelaines de diverses « sortes, sçauoir est de rouges, de verdes, de dorées et de « pasles, lesquelles sont à si bon marché qu'on en a cinquante « pièces pour quatre réales. Elles se font d'une terre forte « qu'ils deffont et destrampent, et versent dans des estangs « qu'ils ont en ce pays là fort bien faits de pierre de taille. « Et après l'avoir bien maniée en l'eau, du plus gras qui nage « par dessus, ils en font les plus fines, et le reste plus il va « au fond, plus il est grossier et espais. Ils leur donnent la

[1] *Recueil des mémoires de la Société de Géographie.* Paris, 1824, 4°. Ier vol.

Digitized by Google

« mesme forme qu'on fait par deçà, puis les dorent et leur « posent la couleur qu'ils leur veulent donner, laquelle ne se « perd jamais, et en après les cuisent dedans un four. Voilà « ce qui s'est veu et pratiqué touchant ces pourcelaines, qui « est plus vraysemblable que ce qu'escrit un certain Edouard « Barbose en son livre en Italien, quand il dit qu'elles se font « d'escargots de mer, qu'ils destrampent et mettent soubz « terre pour s'affirmer cent ans durant, et telles autres choses « à ce propos, lesquelles estant vrayes il n'y aurait pas si « grande quantité des dites pourcelaines, comme il y en a « audit royaume et comme il s'en porte en Portugal et au « Péru et à la nouvelle Espaigne, et à d'autres parties du « monde, qui est une preuve suffisante pour vérifier ce que « je dy, outre ce qu'en tesmoignent les chinois conformément « à cette vérité. La plus fine se fait en la province de Saxij « et ne sort jamais du royaume, à cause qu'elle est toute « employée au service du roy et des gouverneurs et est si « belle qu'il semble à veoir du tresfin crystal. »

Le voyageur arabe Ibn Bathoutha qui pénétra en Chine vers l'an 1345 de notre ère, avait réfuté d'avance les fables mises plus tard en circulation touchant la fabrication des poteries orientales. Seulement, par une erreur excusable chez un homme étranger à la technique, il considère comme un des éléments de la pâte le charbon fossile destiné à la cuire. Nous empruntons son récit à l'excellente traduction de M. Reinaud [1] :

« La poterie chinoise ne se fabrique que dans la ville de « Zeytoun et à Sinkilau ; on emploie pour cela une pierre « provenant de certaines montagnes du pays ; cette terre brûle « comme du charbon et on y ajoute des pierres particulières « à la contrée ; on fait brûler ces pierres pendant trois jours,

[1] *Relations des voyages faits par les Persans dans l'Inde et la Chine dans le neuvième siècle de l'ère chrétienne.*

Digitized by Google

« ensuite on y verse de l'eau et le tout redevient terre. La « meilleure poterie est celle qui est restée couverte pendant « un mois complet; on ne dépasse pas ce terme. La moins « bonne est celle qui n'est restée couverte que pendant dix « jours : celle-ci se vend dans le pays à un aussi bas prix « que la poterie chez nous, et même à un prix plus bas. La « poterie Chinoise est exportée dans l'Inde et dans tous les « pays et jusque dans nos contrées du Magreb. C'est la plus « belle espèce de poterie. »

Henri Salmuth, dans ses notes du livre de Pancirol a donc pû facilement démontrer l'origine fossile, la composition simple des pâtes à porcelaine; il lui a suffi d'analyser l'ouvrage de Mendoza ou celui de Hugo de Linschoten qui reproduit le récit de l'ambassadeur Espagnol.

Toutefois, si le grave commentateur a douté de la possibilité de faire de beaux vases avec du plâtre et des coquillages pourris en terre, il s'est montré crédule à l'égal de Pancirol touchant les qualités anti-toxiques de la porcelaine. Il dit à à ce sujet, IIe partie, page 75 :

« Pancirol n'est pas le seul qui ait annoncé avec raison « que les vases de porcelaine ne pouvait contenir de subs- « tances vénéneuses. Ce fait est également constaté dans une « lettre de *Simon Simonius*, médecin du sérénissime Maximi- « lien archiduc d'Autriche, et premier médecin du royaume « de Bohême. Cette lettre accompagnait une pièce de porce- « laine envoyée de Prague à Leipzick par Simonius à son « gendre *Frédéric Meyer*, mon parent bien aimé. Je repro- « duis ici ses paroles. — Je vous envoie une écuelle de por- « celaine précieuse. On l'a trouvée avec d'autres objets dans « les effets du Bassa de Bude, aujourd'hui prisonnier à « Vienne. C'est dans cette sorte de vases que les Turcs boi- « vent l'eau, le sorbet et le bouillon, parceque l'on croit « qu'un changement subit dans leur transparence indique- « rait la présence du poison, et que l'on y voit une puis-

Digitized by Google

« sante garantie. Cette pièce a été donnée au grand héros,
« mon ami, qui m'en a fait présent. A poids égal, je ne l'é-
« changerais pas contre un vase d'argent, car je crois sa
« matière pure et sans mélange. J'en ai pour garant l'usage
« qu'en faisait un chef aussi puissant que le Bassa. Prague,
« le 12 février 1600. — J'ai d'autant moins hésité à repro-
« duire ici les mots que l'on vient de lire, que, reçus à
« Liepzick par mon parent, j'ai tenu dans mes mains cette
« porcelaine, et que je l'ai deux fois vidée remplie d'un vin
« délicieux. Ce n'est pas sans plaisir que je me suis assuré
« alors de l'exactitude de ces lignes de Mendoza, *histoire de*
« *de la Chine*, *livre* 1er, *chapitre dernier*, que ces porcelaines
« ne cèdent en rien en beauté et en transparence au cristal
« le plus limpide. »

Nous ne voudrions pas, par ces citations, donner à nos lecteurs une opinion exagérée de la crédulité des savants aux seizième et dix-huitième siècles ; les idées dont Pancirol et Salmuth se faisaient les interprètes, étaient celles de leurs contemporains, elles avaient pénétré profondément et nous en trouvons la trace jusque dans cette littérature de bas aloi qui, chez nous, a toujours eu le privilége de peindre le sentiment public. Voici des vers écrits en 1716, c'est-à-dire postérieurs d'un siècle à la publication de Salmuth, on y verra l'expression persistante de la foi populaire en ces fables ridicules répudiées alors par tous les esprits éclairés.

« Allons à cette porcelaine,
« Sa beauté m'invite et m'entraîne,
« Elle vient du monde nouveau,
« L'on ne peut rien voir de plus beau.
« Qu'elle a d'attrait et qu'elle est fine !
« Elle est native de la Chine.
« La terre avait au moins cent ans
« Qui fit des vases si galans.

Digitized by Google

« Pourquoi faut-il qu'ils soient fragiles
« Comme les pucelles des villes ?
« De tels bijoux en vérité
« S'ils avaient la solidité
« De l'or, de l'argent et du cuivre,
« Jusques chez eux se feraient suivre ;
« Car, outre leur attrait divin,
« Ils ne souffrent point le venin ;
« Ils font connaître le mystère
« Des bouillons de la Brinvillière,
« Et semblent s'ouvrir de douleur
« Du crime de l'empoisonneur [1] »

Dans l'origine, la vertu révélatrice du poison avait été attribuée à des vases susceptibles de s'altérer au contact de certains acides, les vases d'écaille par exemple [2]. Supposer cette même vertu à la porcelaine de Chine, c'était faire remonter une légende orientale vers son berceau. Nous allons en fournir la preuve. Le *San-koué-tchi*, roman historique composé au quatorzième siècle, montre un médecin, gagné par des conspirateurs, essayant de faire accepter à l'un des petits souverains de l'empire Chinois un breuvage mortel ; mais le prince soupçonne le crime et repousse la coupe avec horreur. — « Le médecin voyant son dessein découvert, se « lève, fait un pas en avant, saisit l'oreille de Tsao pour le « forcer d'ouvrir la bouche et d'avaler la liqueur ; alors Tsao « renverse le vase, et le poison, répandu sur les carreaux de « porcelaine qui pavent la salle, les fait fendre à l'instant. »

Il ne fallait rien moins que les progrès de la chimie moderne pour réduire ces fables à néant et démontrer la résistance des poteries kaoliniques aux acides concentrés ; leur émail conserve son lustre et sa blancheur en dépit des subs-

[1] *L'embarras de la foire de Beaucaire*, en vers burlesques, p. 9 et 10.
[2] Cf. Ciaconus, Epist. IV, *apud* Marten, *Thesaurus anecdotorum*.

Digitized by Google

tances corrosives, aussi, la plupart des récipients employés dans les laboratoires sont-ils aujourd'hui de porcelaine.

Les voyageurs anciens ont recueilli d'autres légendes accréditées en Chine et au Japon, touchant l'origine antique et la merveilleuse beauté des premières poteries translucides. Nous reviendrons un jour sur ces fables qui prouvent à quel degré d'estime la porcelaine est parvenue même dans les contrées où elle a pris naissance.

ALBERT JAQUEMART et EDMOND LE BLANT.

MÉMOIRE

SUR

LA PEINTURE DIDACTIQUE

ET L'ÉCRITURE FIGURATIVE DES ANCIENS MEXICAINS.

(Deuxième article) [1].

Nos données sur l'écriture figurative cessent avec les disputes des religieux sur la peinture, l'histoire et le calendrier aztèques. (*a*) Après Torquemada, le combat de l'Assomption ayant victorieusement décidé en faveur des Jésuites la dernière phase de la querelle des catéchismes, les images testériennes furent désormais tenues pour indigènes, et on n'en connut bientôt plus guère d'autres au Mexique. Ce que dit M. de Humboldt (*b*), du très-petit nombre de Mexicains instruits ayant vu des peintures antiques, est vrai dès le

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, tom. III, pag. 224.

(*a*) Sahagun, *Hist. general*, lib. IV, apend., p. 341-344. Mexico, 1832. — Torquemada, *Mon. ind.*, lib. X, cap. XXXVII, et les passages où Acosta est pris à partie..., lib. II, cap. II, XIII, XIV, XXXIII, XXXV, XLII, LIV, LV, LVII, LVIII, LXII; lib. III, cap. XXIV; lib. VII, cap. XXI; liv IX, cap XXVIII; lib. XI, cap. XXVIII, etc.

(*b*) *Vue des Cordillières*, t. I, p. 229. — In-8°.

Digitized by Google

XVIe siècle. La plupart des auteurs n'en parlent que d'après ces catéchismes d'origine étrangère.

D'autres peintures, et surtout de nombreux rituels idolâtriques, plusieurs fois découverts chez les indigènes, auraient pu éclaircir la question de l'écriture (*a*). Malheureusement, après la ruine des colléges où les Franciscains (*b*) se faisaient expliquer les peintures qu'ils suivent dans leurs ouvrages, les arcanes de Kircher s'étaient glissés, malgré ce Jésuite, dans les écoles de la compagnie (*c*). Ces arcanes, les peintures apocryphes, le figurisme biblique et alexandrin, d'autres chimères hiéroglyphiques, plus tard idéographiques, comme la Spécieuse de Leibnitz, envahirent complétement l'archéologie américaine. Non-seulement on méconnut la distinction d'Acosta et la valeur phonétique des caractères, on dénatura même le sens propre des figures imitatives. Acosta et l'historiographe Herrera avaient dit expressément : « qu'un « homme en veste rouge marquait l'arrivée des Espagnols, « parce que tel était l'habit du premier Espagnol envoyé « par Cortès à Mexico (*d*). » Pour Walton et les nouveaux interprètes, la veste rouge marque « la cruauté des Espagnols (*e*). » Lors donc que, vers 1700, l'évêque Nuñez de la Vega décrit « les peintures idolâtriques encore partout entre « les mains d'Indiens depuis deux cents ans convertis au

---

(*a*) Cogolludo, *Historia de Yucathan*, lib. VI, cap. I; lib. IX, cap. XIV. — *Constituciones Diœcesanas del Obispado de Chiappa*, etc..... por Dn Fr. Nuñez de la Vega. Roma, 1702; p. 9, 19, 107, 133.

(*b*) « Tout ce dont nous conférâmes me fut donné en peintures qui étaient « leur écriture ancienne. Les humanistes les expliquaient en leur langue, « écrivant l'interprétation au bas de la peinture. Je conserve encore ces ori- « ginaux. » Sahagun, prol., p. IV. — Zurita MS. et trad. de M. Ternaux, p. 7 — Torquemada, lib. II, prol. et Cap. I..... Chimalpaïn, Ixthlixotchitl et autres consultent incessamment ces peintures.

(*c*) Athan. Kircher. *Œdipus Ægyptiacus*, p. 28-36.

(*d*) Acosta, lib. VI, cap. II — Herrera, *Historia general*, decad. III, lib II, cap. XVIII.

(*e*) Brianus Waltonus, *Biblia sacra polyglota*, prol., p. 10

Digitized by Google

« christianisme, » l'évêque prend l'écriture figurative pour dessymboles astrologiques (*a*). C'est ainsi qu'Ordoñez et Cabrera fondent leur vicieux système sur les antiquités de l'Amérique centrale, que Gemelli Carreri, que le judicieux Clavigero, que des savants plus illustres encore prennent le débarquement des Aztèques pour l'arche de Noé, et un mythé populaire relatif au chant d'un oiseau pour la confusion des langues et la tour de Babel.

Lorsque la maison de Bourbon restaura les études américaines (déjà honorées par Louis XIV dans la personne de Sigüenza), Boturini revint à la distinction d'Acosta, mais tardivement et avec une teinture trop superficielle des langues indigènes (*b*). De leur côté, les Jésuites mexicains déportés en Italie, Clavigero, Fabrega, Marquez, Cavo (*c*) et plusieurs autres, manquèrent, dans l'exil, d'un nombre suffisant de peintures authentiques. Gama et Pichardo seuls, pourvus de nombreux originaux et de connaissances philologiques satisfaisantes, fussent arrivés à d'importants résultats s'ils n'eussent encore tant déféré aux rêveries de Kircher et de Leibnitz. Gama, en particulier, sépare souvent avec bonheur les éléments de l'écriture figurative. Il isole même les signes *tlan*, *tzinco*, qu'il suppose, soit grammaticaux (erreur funeste à d'autres archéologues), soit symboliques ou idéographiques, au lieu d'y reconnaître des sons (*d*). On retrouvera ces deux caractères à la table ci-dessous, et l'on

---

(*a*) *Constituciones Diœcesanas*, ibid. — Boturini, *Idea* etc., p. 119. Vers 1600, l'étymologie qui fait des Chichimèques « des suceurs de chair » reposait en partie sur les « lèvres » (*tentli*, R. *ten* ou *te*) servant à écrire phonétiquement la syllabe *te* de *tepilhuan* (*Chichimeca tepilhuan*). — Ixtlilxochitl, *Hist. des Chichimèques*, cap IV ; trad. Ternaux, p. 34.

(*b*) Boturini, *ibid.* — Veytia, *Hist. antigua de Mexico*, édit. Ortega. Mexico, 1836. Lorenza, *Historia de Nueva-Espana*. Mexico, 1770.

(*c*) Clavigero, *Storia antica di Messico*. — Fabrega. Mss. et dans Kingsborough. — Marquez, *Due antichi Monumenti*, etc. Roma, 1804. — Cavo, *Los tres Migtos de Mexico*, 1836.

(*d*) Ce sont les signes (74), (86). Cependant, ni Gama ni Dn C. M. Bustamante, qui l'a augmenté, n'ont donné ces signes. Mais Gama les a certainement connus.

Digitized by Google

regrettera le tribut payé par ce savant aux hypothèses philosophiques.

L'écriture mexicaine présente au moins deux degrés de développement.

Dans les compositions grossières, dont les auteurs se sont presque exclusivement occupés jusqu'ici, elle est fort semblable aux rébus que l'enfance mêle à ses jeux. Comme ces rébus, elle est généralement phonétique, mais souvent aussi confusément idéographique et symbolique. Tels sont les noms de villes et de rois cités par Clavigero, d'après Purchas et Lorenzana, et d'après Clavigero par une foule d'auteurs. M. Humboldt en a donné une appréciation satisfaisante à laquelle je renvoie (*a*). J'ai déjà dit que l'illustre savant avait reconnu « *des signes susceptibles d'être lus* » et « *que les Mexicains savaient écrire des noms en réunis-* « *sant quelques signes qui rappelaient des sons.* »

Dans les documents historiques ou administratifs d'un ordre plus élevé, l'écriture figurative, constamment phonétique, n'est plus idéographique que par abréviation ou par impuissance. Itzcoatl (*b*) (serpent d'obsidienne), nom du quatrième roi de Mexico, a pour rébus, dans les tribus de Lorenzana (*c*) et dans toutes les peintures populaires, un serpent (*coatl*) garni d'obsidienne (*itzli*), pouvant à volonté s'interpré-

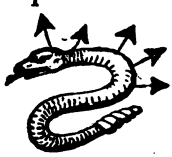

Seulement, il n'a pas vu dans le premier les *dents*, *tlanti* R. *tlan*; ni dans le deuxième le R. *tzin* de *tzintli*, extrémité postérieure, anus, etc. Comme Clavigero, qui a entrevu ce dernier signe, il revient, p. 37. n° 114, aux idées de Kircher, déclarées, par Kircher lui-même, inapplicables aux peintures mexicaines. — Gama, *Descript. hist.* 2e part., p. 34.

(*a*) *Vue des Cordillières*, tom. I. pag. 191, in-8°.

(*b*) *Itzcoatl* ou *Itzcohuatl* ou *Izcôhuatl* paraît être primitivement le nom d'un poisson appelé *Robalo* par les Espagnols et *Izcohua* par Hernandez (Tract. V., cap. XLI, p. 78). Mais il n'est jamais écrit de cette manière. L'étymologie grammaticale, le sens du mot entier et sa définition absolue, cette chimère des idéographes, ne jouent qu'un rôle insignifiant dans l'écriture mexicaine, essentiellement phonétique, comme toute écriture véritable.

(*c*) Lorenzana, *Hist. de Nueva Espana*, pl. 3, et dans lord Kinsborough, pl. 1re, 2e part. de la collection de Mendoza. — Clavigero, t. I, append.

Digitized by Google

ter, phonétiquement, par le son du mot, ou, idéographiquement, par son acception grammaticale. Mais tout devient phonétique dans les peintures plus précises. Le Codex Vergara (Boturini, § III, n° 12), f° 39, 42, 49, 52, écrit syllabiquement ce même nom d'Itzcoatl au moyen de l'obsidienne (*itz-tli*, racine, *itz*), du vase (*co-mitl*, racine, *co*), et de l'eau *atl* (*a*).

Il n'y a plus d'idéographie ni de symbolisme possibles.

Les documents de cette classe où l'écriture syllabique prédomine sont généralement, comme le Codex Vergara, des cadastres ou terriers, des matricules, des rôles de tributs. Ces peintures, encore longtemps en vigueur après la conquête, portent, à l'usage des administrateurs espagnols, des transcriptions littérales qui permettraient de former un dictionnaire assez complet de l'écriture mexicaine. Quoique les imperfections de cette écriture restreignent beaucoup l'utilité d'un pareil dictionnaire, je donnerai un échantillon de la partie syllabique, très-importante pour l'analyse des groupes figuratifs, pour l'histoire de l'écriture, peut-être même pour celle du langage (*b*) :

(1) *A*, *atl* (eau) ; *auh* avec un pronom. p. ex. dans *Incocoquauh*, Cod. Vergara (Bot., § III, n° 12.), f° 39, 44, 51 (*c*)....

(*a*) Le signe inférieur est l'*itztli* (navaja de barbero, *Dict. de Molina*, 1re part). obsidienne et *pointe* de *flèche*, lancette, rasoir, etc., faits d'obsidienne ; au milieu est le *comitl* (olla, o baril de barro M.) et, au-dessus, le symbole bien connu de l'eau (*atl*), représentée par quelques gouttes. — V. Clavigero, t. I, append., et les signes (6 bis), (31) et (1) des pages suivantes.

(*c*) Relativement à la forme propositionnelle des langues primitives.

(*b*) *Nauh*, mon eau ; *mauh*, ton eau, etc. de H. Carochi, *Arte de la Lengua*

Digitized by Google

(2) *E*, *etl*, faséole (frisol ó haua, Dict. de M.) ; *euh*, avec un pronom.....

(3) *E* pour *ei*, *yei*, trois (*a*).....

(4) *El*, *elli*, le foie (el higado, M.).....

(4 bis) *Ep*, *Eptli*, huître.....

(5) *Ez*, *eztli*, sang.....(*En rouge*).

(6) *I*, boire, *itl*? (*b*) (dans *Chiquitl*, Cod. Verg. f° 2, 15). Voy. *Imacaxoc*, ibid., f° 34, 35, 37 ; *Ixpolihuitl*, f° 26, 28, 30.

(6 bis) *Itz*, *itzli*, obsidienne (lancette, dard, lame d'obsidienne).

(7) *Ich*, *ichtli*, filasse (prononcez *itch*, *itchtli*).

(7 bis) *Ix*, *ixtli* (*c*), œil, face.....

(7 ter) *Iz*, *iztitl*, *iztetl* ongle.....

(8) *O*, *otli*, chemin ; *ohui* avec un pronom..

U, prononcé « ou, » s'échangeant continuellement avec O, s'exprime de même.

(9) *Oc*, *octli* / *Uc*, *Uctli* } pulque, liqueur fermentée et mousseuse.....

---

mexicana, f° 82 Mexico, 1645; et p. 107 de l'Abrégé (*Compendio del Arte*, etc. por Ign. Paredes, Mexico 1759), que j'appellerai Car. Paredes; et *Vocabulario en Lengua mexicana*, etc..... por Al. de Molina. Mexico, 1571, que je désignerai par : M.

(*a*) Ex. : *epantli* (tres rengleras o hileras.... M.) pour *ei pantli*.

(*b*) Primitif inus. de *tla-itl*, boisson. — H. Car., f° 47. — Car., Paredes, 128.

(*c*) Prononcez « *ich*, *ichtli* » l'*x* mexicain est le *ch* français. *Mexico* se prononce « Méchico. »

Digitized by Google

(10) *Ol*, *olli* } caoutchouc; balle et boule
Ul, *ulli* } de cette substance.....

(11) *Om*, *ome*, deux; *on* en composition...

(12) *Ue*, *huehuetl*, sorte de tambour.....

(13) *Ui*, *hui*, (*a*) *uh*? (dans *Itleuceuh*, Cod. Verg., f° 10, 18).....

Ç, Z, S, C (devant é, i), toujours prononcées ss, sont quelquefois exprimées par un poinçon (*b*), p. ex. dans *Tecuictlacoz* Cod. Verg. Mais quelques déterminatifs consonnes, cas peut-être accidentels d'analyse littérale, sont loin de prouver le passage du syllabaire à l'alphabet.

(14) *Ce*, *cen*, un.....

(15) *Ce*, *cen*, quelquefois *cin*, de *centli* ou *cintli*, épi de maïs (*c*).....

(15 bis) *Cetl*, *ce* en composition (Elada P. 1ª; yelo ó carambano, P. 2ª. M.), gelée, glace, grésil. Ms. 1576, p. 67, 101.....

(16) *Ci*, *ci-tli*, lièvre (*d*).....

(17) *Cil*, *cil-li*, petit coquillage.....

(18) *Ço*, *çotl*, ou *zotl*, lé, pièce d'étoffe (pierna de manta o pieça de lienço. M.), et quelquefois (de *zo*, piquer ou saigner).

(*a*) De *huitzili*, épine, ou de *huictli*, houe, bêche, pieu. V. Cuahui, f° 2, 7; 14, 33, 34. — Mahuiz, f° 38, 42, 49. — *Vitzili*, espina grande o puya, M. *U* était prononcé *hou* (quelquefois *gou* et *wou*?) par les hommes et *vou* par les femmes. H. Car., p. 1.

(*b*) *Ço*. piquer; *çoço*, enfiler, mettre en chapelet, etc. H. Car., f° 33. — Car. Par., p. 62.

(*c*) *Cod. Xolotl* (Boturini, § III, n. 1), et C. Vergara, f. 10, *Ceycuic*.

(*d*) *Cipac*, Cod. Vergara, f. 29, 32.

Digitized by Google

(19) *Çol*, *çul*, *zul* de *zol-lin* ou *zulin*, sorte de caille. Ex. Zoltepec, Cod. Xolotl., f° 4.

(20) *Cha*, *chan*, *chan-tli*, maison, demeure (*tchantli*).....

(20 bis) *Chal*, (*Chalco*, Lorenzana, *pl.* 21 ; Kingsborough, *pl.* 43). Et dans *Chalcatl*, Hist. de Quauhtinchan (Bot. § I, n° 1). V. dans M. ; *Tenchalli*, menton ; *Camachalli*, mâchoire inférieure; *Camachaloa*, ouvrir la bouche, etc.....

(21) *Chi*, *chian*, (*tchi*, *tchia*), graine oléagineuse. Hernandi *Opera*, Matriti, 1780, Indice (*a*).....

(21 bis) *Chi*, de *chichi*, chien.....

(22) *Chi*, de *chichitl*, poumons, mamelle; *chichi*, têter (*b*). *Chimal*, Cod. Vergara, f° 45, 52.....

(22 bis) *Chich*, *chichtli*, chouette, sifflet, M.

(23) *Chil*, *chilli*, piment.....

(24) *Ca*, *can*, R. de *camatl*, bouche (et de *cantli*, joue) ; *nocan*, ma bouche ; Car. Paredes, p. 107.....

(25) *Ca*, *cac*, pour *cac-tli*, sandale, soulier;

(*a*) *Cod. Verg.*, f. 2, 7, 13, 14, 15, 17, 21, 24, 45.

(*b*) *Chichitl*, saliva o bofes M. Des points ou taches rappellent quelquefois *chichictic*, chose tachée (manchada ó manzillada. M.).

Digitized by Google

pour *catl*, dans *Ayaquicatl*, C. Verg, f° 39, 43, 50, 56.....

(26) *Cal*, *cal-li*, maison, case, caisse.....

(27) *Cax*, *cax-itl*, vase, écuelle; (pron. *cach*, *cachitl*).....

(28) *Que*, *quen*, R. de *quentli* (Kentli), vêtement (pièce d'étoffe attachée par devant). Cod. Valeriano, f° 7. (Bot., § XXI, n° 7.), *Quempol*.....

(29) *Quech*, *quechtli* (Ketchtli), col, gorge (cuello ó pescueço, M.) ou, pour *Quechol*.

(30) *Quil*, *quil-itl*, herbe comestible, M.; *no-quil*, pour *no-quilitl*, Car. Paredes, f° 107.....

(31) *Co*, *con*, R. de *comitl*, vase en terre (olla ó barril de barro, M.); *nocon*, pour *nocomitl*, mon vase. Car. Par., f° 107....

(32) *Col*, *coltic* (cosa tuerta o torcida, M.), chose courbe, etc. « hiéroglyphe phonétique de Colhuacan, » M. de Humboldt, *Vues des Cordill.*, in-8°, t. II, p. 117.....

(33) *Coz*, *cotztli*? *coztic*, *cozauhqui*, jaune, pour *Totztli*, plumes jaunes d'un grand prix et nom de l'oiseau qui les porte (*a*); voyez (84 bis).....

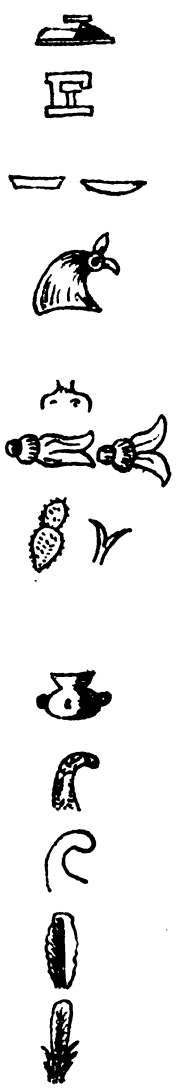

(*a*) Cod. Cozcatzin, Cozutlan, pl....

Digitized by Google

34) *Cox*, *coxcox*, sorte de faisan; *Cox* en Maya; ordinairement.....

ou, Cod. Vergara, f° 3, 7;.....

ou, de *cocoxqui*, malade, Cod. Xolotl.

(35) *Cua*, *qua*, manger; *quani*, mangeur..

Aoctlaquani, Cod. Vergara, f° 6, 13, 20.

(36) *Cuach*, *quachtli*, mante. (Lorenzana, *pl.* 3; Kingsb., *pl.* 19.....

(37) *Cuauh*, *quauh*, de *quauhtli*, aigle.....

(38) ... ou de *quahuitl*, bois, bâton, arbre.

(39) *Cue*, *cueitl*, jupe, robe. (Cod. Cozcatzin., f° 8).....

(40) *Cue*, *cuen*, de *cuemitl*, planche de terre labourée.....

(41) *Cuech*, *cuechtli*, grelot de serpent à sonnettes, Cod. Verg., f° 6. Espèce de serpent, Hernandez, p. 62.....

(42) ..... ou de *cuechtli*, (cierto caracol largo M.), coquillage.....

(42 bis) *Cuep*, *cueptli*, gazon.....

(43) *Cui*, *cuixtli*, milan, Cod. Verg., f° 10 18.

(44) *Cui*, *cuic*, *cuicatl*, chant.....

Cuitlapil Cod. Verg., f° 29; *Cuicaxochitl*, f° 48, 49, 55, 56; *Cihuacuicatl*, etc., f° 33, 38, etc.; *Cuicatlan*, tributs de Lo-

Digitized by Google

renzana, *pl.* 22, ou *pl.* 45 de Kingsborough.....

(45) *Cuil*, R. de *necuiltic* (tuerto o torcido, M.), tors, contourné, et de *xonecuilli*, pain en forme de S mangé le jour *xochilhuitl*. Sahagun, II, p. 252.....

(45 bis) *Cutz*, *cotz*, de *cutzli* ou *cotztli*, gras de la jambe, mollet.....,.....

(46) *Ma*, *maitl*, main..,.....

(47) *Max*, *maxtlatl*, pagne, ceinture.....

(48) *Me*, *metl*, agave americana.....

(49) *Metz*, *metztli*, lune ou jambe (luna ó pierna de hombre ó de animal, M.). *Ametztli*. Cod. Cozcatzin..... .....

(50) *Mi*, *mitl*, flèche, dard. Signifie aussi guerre, parce que *Mitl chimalli* (flèche, bouclier), signifiént «guerre, bataille (*a*)»

(51) *Mich*, *michin*, poisson (*b*).....

(52) *Mic*, *miqui*, *miquiztli*, mort. (*Mictlan*, Lor., *pl.* 30; Kingsb., *pl.* 54.).....

(53) *Mil*, *milli*, champ cuitivé, terre labourée.

(54) .... *Mix*, *mixtli*, nuage.....

Et.....,.....

(*a*) *Mitl*, *chimalli*, guerra o batalla. Metapho. M.
(*b*) *Mimich*, Cod. Verg., f. 46, 53.

Digitized by Google

dans Kingsborough, collect. Mendoza, *pl.* 48, *Mixtlan, Ixmatlatlan.* Cette dernière figure, peut-être pour Mixmatlatlan, est celle de Tlaloc, dieu de la pluie (*quiahuitl*), employée pour la pluie elle-même, l'une des compositions communes au Mexique et à l'Amérique centrale. Serait-ce l'œil (*ixtli*) combiné avec l'image du nuage (*mixtli*) se fondant en eau (*a*) ?

(55) *Miz*, *miztli*, puma, lion américain....

(56) *Mo*, *mon*, probablement de *montli*, ratière, souricière? *Mozamauh*, *Motlalohuatl*, *Moquauhzoma*. Cod. Verg., f° 12, 20, 28, 31, 49.....

(56 bis) *Moz*, *momoz*, *momoztli*, autel.....

(56 ter) *Mul*, *mol*, de *mulli* ou *molli*, ragoût, potage. *Mulcaxitl*, écuelle, M. Lor., *pl.* 23, Kingsb., *pl.* 45, 57.....

(57) *Na*, *nan*, *nantli*, mère. *Cohuana*, Cod. Verg., f° 4, 9.....

(58) *Nauh*, *nahui*, quatre.....

(59) *Ne*, *nen*, *nenetl*, idole, poupée, vulve. *Tletzanen*, Cod. Verg., f° 41 47.....

(60) *Nex*, *nextli*, cendre.... (*Nextitlan*, Lorenz., *pl.* 4 ; Kingsb., *pl.* 20, 21).....

(61) *Noch*, *nochtli*, tuna, fruit du nopal, et l'arbre lui-même.....

(*a*) On ne prononcait par *m*. — Olmos, *Gram.* p 140.

Digitized by Google

(62) *Non*, *nonatli*, muet.....

(63) *Pa*, *pan*, R. de *pantli*, en compos. » drapeau, mur, ligne, rangée.....

(64) *Pach*, *pachtli*, plante parasite dont on tressait des couronnes. *Pachcalco*, *Mapachtepec*, Cod. Cozcatzin., f° 6; Lor., *pl.* 25; Kingsb., *pl.* 49.....

(65) *Pal*, *pal-li*, couleur noire (barro negro para teñir ropa, M.).....
Et quelquefois.....
Topalcehual, Cod. Verg., f° 23, 25; et Hernandez, I, 262.

(65 bis) *Payn* (prét. de *payna* courir), coureur.....

(66) *Pe*, *petl*, *petlatl*, natte (*petl* avec un pronom).....
Employée métaphoriquement pour «gouverner, commander, s'asseoir.» M.

(67) *Pil*, *pilli*, chose suspendue. *Xiuhpil*, Cod. Valeriano, f° 10, et ordinairement un enfant, *piltzintli*, R. *pil.* *N pilli*, etc. Mappe Tlotzin, *fig.* 33.) La chose suspendue varie. Ici, c'est le signe (93), *xiuh*.....

(68) *Po*, *poc*, *poctli*, fumée. Cod. Vergara, *Telpozaca*, f° 38, 44; *Topotitlan*, f° 21,

Digitized by Google

22, 24. Ce signe marque aussi la vapeur, l'haleine, la voix, et, par extension, l'autorité.....

Q (*qua*, *quauh*, etc.). Voyez C, plus haut.

(69) *Te*, *tetl*, pierre (*a*). (En composition, *te* signifie aussi « personne. »).....

(70) *Te*, *ten*, R. de *tentli*, lèvre (*b*).....

(71) *Tec*, *tequitl*, tribut (*tectli*? inus. de *tequi*, couper? de *teca*, poser?). *Tetectli*, chaîne (de tissu), « estambre de tela ». M.

(71 bis) *Tex*, *Textli*, chose moulue. Pierre à moudre, Lor., *pl.* 23, Kingsb., *pl.* 45.

(72) *Teuh*, *teuhtli*, poussière.....

ou (Cod. Vergara, f° 41, 46).....

(73) ... ou, (*Tec*milco, *Teuh*milco, Cozca*tecu*tlan, Lorenz., *pl.* 21, 32; Kingsb., *pl.* 43, 57), diadème. Enfin, de *teotl*, *teutl*, Dieu. (Hist. de Quauhtinchan, p. 7, et Kingsb., *pl.* 48.).....

(74) *Tla* ou *tlan*, *tlantli*, dents.....

Aussi employé pour *titlan*.

(*a*) Ce signe qui entre dans la composition de plusieurs autres, paraît formé du signe suivant symétriquement doublé pour en faire les deux moitiés des lèvres de face. De là les lignes médianes.

(*b*) C'est le sens d'un passage d'Ixtlilxochitl, cap. IV, dont M. Ternaux, trad., I, p. 34, a signalé l'obscurité.

Dans *xochiteca* (*Cod. Vergara*, f. 10, 18). Les deux signes sont employés simultanément. *Xochiteca* signifie *place-fleur*.

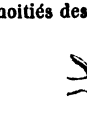

Digitized by Google

(75) *Tlac*, *tlac-tli*, tronc.....

(76) *Tlach*, *tlach-tli*, jeu de balle. (*Tlachco*, *tlachquiauhco*, Lorenz., *pl.* 16, 25; Kingsb., *pl.* 38, 49.).....

(77) *Tlal*, *tlal-li*, terre (pièce de terre). *Tlaltecatl*, Cod. Verg., f° 11, etc.; MS. 1576, p. 71, 74.

(78) *Tle*, *tletl*, feu; *tleuh*, avec un pronom. *Itleuhceuh*, Cod. Verg., f° 10, 18; ou (Codex Telerianus).....

(79) *Tli tlil*, *tlilli*, encre, chose noire.....

(80) *Tol*, *tlotli*, faucon.....

(81) *Tol*, *tul*, *tollin*, ou *tullin*, jonc, glaïeul.

(82) *To*, *tototl*, oiseau.....

(83) *Toc*, *toctli*, terre ensemencée, pourrette, jeune plante.....

(84) *Toch*, *tochtli*, lapin.....

(84 bis) *Toz*, *toztli*, plumes jaunes très-précieuses de l'oiseau de ce nom (33) (*a*)

(85) *Tzauh*, prét. de *tzaua*, filer.....

(86) *Tzin*, *tzintli*, anus, extrémité inférieure.....

(*a*) *Toztlan*, Kingsb., *pl.* 48 et 50.

Toztli signifie : « chose très-jaune, espèce de perroquet. » Sahagun, lib. XI, cap. II.

Digitized by Google

(87) *Tzon*, *tzontli*, cheveux, extrém. supér. Et Cod. Verg., *Aztatzon*, f° 39, 44.... Mappe de Tepechpan, *Cohuatzontli*, *fig.* 4.....

(88) *Xa*, *xan*, R. de *xamitl* (*chamitl*), torchis, carreau de brique.....

(89) *Xal*, *xalli*, sable (pron. *chal*, *châlli*)..

(90) *Xic*, *xictli*, nombril (*Xicco*, Lorenz, *pl.* 4; Kingsb., *pl.* 20, 21.).....

(90 bis) *Xin*, *xinqui*, qui taille, ruine ou détruit. *Tlacoxin*, mappe Tlotzin, *fig.* 45.

(91) *Xiuh*, *xihuitl*, herbe, an, comète, turquoise, M.; quelquefois.....

(92) ..... souvent (*Xiuhtepec*, Lorenzana, *pl.* 6; Kingsbor., *pl.* 24, 25.).....

93 ... (*a*) Ordinairement (Cod. Valeriano, Vergara, etc.).....

(94) *Xo*, pied, jambe; en composition seulement, de l'inus. *xotl*?..... *Xopan*, Cod. Verg., f° 40, 46, 53.....

(95) *Xoc*, *xoctli*, marmite.....

(96) *Xoch*, *xochitl*, fleur.....

(97) *Ya*, *yauh*, allé, je vais; *yaqui*, *yani*,

(*a*) C'est le symbole de l'année (Clavigero, *pl.* 8; Gama, 2e part., p. 38), rendue phonétiquement par la *turquoise* et non par l'*herbe* d'où vient cependant l'étymologie grammaticale.

Digitized by Google

allé, parti. *In yaqui*, Cod. Verg., f° 29, 32; *Yaotzin*, Mappe Tlotzin, f° 44.....

(98) ..... de *yauitl* ou *yauhtlaulli*, maïs noir, M. (*a*).....

(99) *Yac*, *yacatl*, nez; Mappe Tlotzin, *fig.* 2.

(100) *Ye*, *yei*, trois.....

(101) *Ye*, *yetl*, tabac;..... paraît déterminer la consonne Y dans *Nauhyotl*, Cod. Verg., f° 9, 17.

(102) *Yo*, *yotl*? *yoyotli* (caxcauel de arbol, M.), grelot (*coyolli*). *Nauhyotl*, Cod. Verg., f° 29.....

(103) *Yol*, *yoli*, vivre; *yollotl*, *yollotli*, cœur. *Yul*, *yullotli*, cœur.....

(104) *Yon*, *yun*, prét. de *yoma* (*nino*), « amblar la muger ó el paciente » M. 1ᵉ et 2ᵉ P.; « en latin : cevere, crissare », ajoute le père Pichardo; surnom du plus célèbre monarque de l'Anahuac. Mappe Tlotzin, *fig.* 38.....

Dans la liste précédente, qu'on pourrait beaucoup étendre, les signes et l'interprétation sont seuls authentiques; l'ordre et la disposition quasi-alphabétique sont tout à fait arbitraires. La langue mexicaine, pauvre en sons, comparée au français, manque des éléments *b*, *d*, *f*, *g*, *j*, *ll* mouillées, *gn*, *r*,

(*a*) *Yappalli*, color negro M.)

Digitized by Google

u, *eu*, *v*, de *z* même (toujours prononcée *s*), de la plupart des nasales, et n'a, de plus, que le *ch* espagnol et anglais et l'aspiration *uh*, *hu*, voisine du *w* anglais et, comme ce *w*, souvent remplacée par le son *gou* dans les dialectes. En outre, aucun mot mexicain ne commence par la lettre *l*, si fréquente en cette langue.

Les signes précédents, un seul excepté, le signe (56), offrent la certitude la plus complète, en tenant compte des variantes provenant de l'habileté du dessinateur, ou plutôt du savoir et de la patience du calligraphe. J'ai omis tous les signes dont la détermination repose sur une analyse plus délicate des groupes figuratifs ou du langage, bien que d'une certitude au moins encore égale aux résultats les plus incontestés des égyptologues modernes; ainsi, *il*, *illi*, de *iloa*, paraît être l'espèce de crochet recourbé, ordinairement en forme de fer à cheval, qu'on voit (53) dans *milli* (prononcée *illi* à Mexico, Olmos, *Gram.*), dans *tlalli*, terre (77), très-souvent dans *toctl* (83), dans les signes du jour, de la fête, *ilhuitl*, *cemilhuitonalli*, etc., que nous donnerons dans le calendrier, enfin Mappe Quinatzin, *fig.* 12, *pl.* 2, où, combiné avec *tla* (74) et *o* (8), disposés en fer à cheval, il forme *tla-il-o* dans *tlailotlaque*. Mais bien que les Indiens disent *niloa*, *tiloa*, *iloa*, je retourne, tu retournes, etc., le Dictionnaire de Molina ne donne que le fréquentatif « *tlatlailoa* (*ni*) « turbar y rebolver.... », ou les dérivés « *iloti* (*n*), bolverse *ó* tornarse », ou les dérivés « *iloti* (*o*), bolverse ó tornarse de donde ina, *ilochtia*, tornaratras », etc, etc. Le substantif *illi*, R. *il*, ne rappelle plus que l'idée de l'arbre « *ili* ou *ilitt*, aliso, » M., et cependant on le retrouve dans une infinité de composés. L'analyse de ces composés et des groupes qui les représentent conduirait à de curieux rapprochements avec les écritures de l'Amérique centrale. De là aussi des doutes sur l'identité et la valeur définitive d'un signe qui se trouverait ainsi commun à deux systèmes d'écriture tout à fait différents.

Digitized by Google

D'autres radicaux ont été omis pour éviter toute discussion sur le degré de perfection atteint par l'écriture mexicaine. De ce nombre sont : *ach*, de *achtli*, « frère », et *achtli*, « graine, pépin » (*nach* « mou frès » etc.); *chin*, prétérit du primitif inusité de *chinoa* (*nitla*) « bruler » etc., Techin, cod. Vergara, f° 2, 7, 14; *cho*, de *chopilli* « grillo », M.; *chol*, de *chocholli*, « pie ó talon de venado », M.; *mol* ou *mul*, de *molli*, *mulli* « manjar », etc., M. 1, part.; Hueymollan, ms. 1576; molanco, tyomolco, cod. cozcatzin; *top*, de *toptti* « idole, shasse, caisse », etc.

(*A suivre.*) AUBIN.

L'AVENIR DE NICARAGUA

ET DE COSTA-RICA.

S'il est, dans la vie de ce monde, un but glorieux auquel l'esprit humain doive tendre sans relâche, c'est assurément celui qui a pour objet final de ramener les groupes épars de l'humanité à cette communauté de vues, d'intérêts et d'idées qui peut seul donner à l'univers les garanties de paix, de prospérité et de bonheur auxquelles il paraît être destiné. Mus par le vague sentiment de cette nécessité, nos pères se sont mis à l'œuvre dès longtemps, et les efforts de la science, de l'industrie, des arts, de la civilisation, et de ceux de la guerre elle-même, ont ouvert la voie aux merveilles de l'avenir. Car, si le travail des siècles passés a été long, en raison de la faiblesse et de l'imperfection des moyens dont ils disposaient, le moment paraît arrivé où les obstacles de toutes sortes seront forcés de céder devant un immense besoin d'expansion appuyé sur des forces immenses, sur des ressources incalculables. L'homme sent que la terre lui appartient, il veut prendre possession de ce riche domaine et aucun sacrifice ne sera d'un prix trop

Digitized by Google

élevé jusqu'à ce qu'il ait accompli cette admirable mission.

Dans cet ordre d'idées, le premier besoin auquel il soit indispensable de satisfaire, c'est d'obtenir la rapidité et la facilité des transports qui rapprochent les distances; l'attention doit donc se porter d'abord sur les communications maritimes, parce qu'elles seules présentent les conditions désirables d'étendue, d'économie et d'universalité. Du nord au sud, d'un pôle à l'autre, la mer présente à l'homme deux immenses voies où son activité se déploie dans la plénitude d'une entière liberté; mais le navigateur qui veut se diriger dans un autre sens, d'orient en occident, rencontre deux barrières insurmontables. L'Isthme qui sépare la Méditerranée de la mer Rouge, et les pays qui, soudant les deux Amériques, élèvent un mur infranchissable entre les deux grands océans de l'Atlantique et du Pacifique.

Jusqu'à ce jour, ne pouvant surmonter ces obstacles, on s'est borné à les tourner, en établissant deux routes maritimes. L'une, à l'est, par le cap de Bonne-Espérance; l'autre, à l'ouest, par le cap-Horn; mais les grandes découvertes de Vasco de Gama et de Magellan, appréciables principalement pour les relations bornées des terres australes, ne répondent pas aux besoins de l'hémisphère boréal dans lequel gravitent tous les besoins de l'industrie et de la civilisation. Aussi a-t-on cherché, au prix des plus grands périls, le passage que l'on supposait exister au nord à travers les mers de glace; on sait le résultat négatif de ces efforts qui, fussent-ils couronnés de succès, ne donneront encore qu'une satisfaction bien peu efficace, inutile même à la plus grande partie du monde civilisé.

Le passage n'est pas là : il est au centre même des deux mondes, de l'ancien et du nouveau; nulle vérité n'est aujourd'hui mieux comprise, nulle n'est en possession de remuer plus profondément les sentiments et les intérêts; il n'en faut pas d'autre preuve que l'empressement enthou-

Digitized by Google

siaste, le concours efficace qui a accueilli en Europe, le projet de percement de l'Isthme de Suez.

Et de quoi s'agit-il, en définitive, dans le projet de Suez? Serait-ce d'une question d'intérêt vraiment universel. Nullement, une grande partie de l'ancien monde y est indifférente, peut-être même hostile; le nouveau monde n'a rien à y voir. D'ailleurs, ce canal, dont l'utilité commerciale a été en partie contestée, est malheureureusement placé dans un terrain où une stérilité immémoriale, sinon incurable, et de fâcheuses conditions climatériques ne permettent pas de prévoir, dans un avenir prochain, la création des centres agricoles, industriels et commerciaux qui sont à la fois les indices et les auxiliaires les plus indispensables des grandes opérations d'un transit fructueux.

Combien est plus favorable, à ces divers points de vue, la situation exceptionnelle dont le Créateur a doté l'Amérique centrale! Le canal inter-océanien, ouvert dans ces régions, sera réellement la grande route du monde : lui seul unira les côtes parallèles de l'Atlantique aux bords opposés de la grande mer Pacifique, d'un côté l'Europe, l'Afrique et l'Amérique orientale, de l'autre l'Amérique occidentale, l'Asie et ce merveilleux archipel composé de grands continents et de myriades de petits paradis terrestres, que nous appelons Océanie.

Les points que doit traverser ce canal ne sont déjà plus en question, on le démontrera plus tard. La rivière de San-Juan et le lac de Nicaragua, sont désignés par la force des choses et par l'assentiment des hommes de l'art; c'est donc sur les territoires limitrophes et jumeaux de Nicaragua et de Costa-Rica, que doivent s'accumuler les entreprises commerciales, et les établissements industriels, les exploitations agricoles, les masses d'émigrants, enfin le mouvement, la prospérité et la vie, auxquels est en droit d'aspirer la contrée qui sera le centre du commerce du monde.

Digitized by Google

Magnifique avenir, destinée merveilleuse que la main de Dieu même semble avoir préparés et justifiés d'avance en répandant sur ces pays les plus libérales de ses largesses! Une description rapide suffit à le démontrer.

On désigne sous le nom d'Amérique centrale, la contrée qui s'étend entre les deux Océans, depuis la frontière du Mexique, jusques à celle de la Nouvelle-Grenade, c'est-à-dire, de l'un à l'autre continent américain, et par environ 18° et 8° de latitude au Nord de l'équateur.

Sa limite, dans la direction de l'est (nord-est), est formée par l'océan Atlantique; celle de l'ouest (sud-ouest) n'est autre que l'océan Pacifique. Entre ces deux mers se continue, dans le sens de la longueur, c'est-à-dire, à peu près du nord au sud, la chaîne de montagnes qui parcourt toute l'Amérique, du détroit de Behring jusqu'à celui de Magellan. Sous les divers noms d'Andes, de Cordillières, etc.; circonstance extrêmement précieuse, car la contrée lui doit salubrité et richesse. La côte de l'Atlantique, abandonnée aux Indiens aborigènes, est assez généralement peu habitée, chaude et humide à la fois, par suite assez malsaine, à l'exception de San-Juan dans le Nicaragua, de Matina, de Costa-Rica, et de quelques autres points qui peuvent devenir des ports considérables. Il en est d'ailleurs tout autrement de la côte du Pacifique et de la majeure partie de l'intérieur qui présente les meilleure conditions de salubrité, c'est là qu'existent les principaux centres de la population. Dans tous les cas, les portions les moins favorisées sont encore bien préférables à certaines localités du nouveau monde où l'émigration est très-active, comme la Nouvelle-Orléans; et la fièvre jaune, ce fléau de l'Amérique, est inconnu dans les parages du Nicaragua et de Costa-Rica.

Ces observations s'appliquent à l'ensemble des Etats de l'Amérique centrale; toutefois, il n'y a pas lieu pour l'instant de s'occuper de ceux de Guatemala, de Honduras et de San-

Digitized by Google

Salvador, situés au nord, trop loin des points où peuvent être établi le canal et son transit; au sud, la Nouvelle-Grenade (Panama) : qui est considérée comme appartenant à l'Amérique Méridionale, doit être délaissée pour les mêmes motifs et parce qu'elle est d'ailleurs extrêmement malsaine. Au contraire, les États de Nicaragua et de Costa-Rica réunissant toutes les conditions exigées, fixeront seuls notre attention : On donnera d'abord leur description et ensuite l'exposé des causes qui en assurent la prospérité.

L'Etat de Nicaragua[1] est situé entre les 10° et 14° degrés de latitude septentrionale, et entre les 80° et 90° degrés du méridien à l'ouest de Paris. Borné au nord par l'Etat de Honduras, au sud par celui de Costa-Rica, il occupe presque le milieu de l'Amérique centrale. Les limites est et ouest, déjà connues, sont les bords des deux océans. A part la côte dite des Mosquitos, qui est située sur l'Atlantique, et à peu près déserte, l'ensemble du pays est élevé, et sillonné de montagnes ou de collines entre lesquelles s'étend un grand plateau occupé par les deux beaux lacs de Nicaragua et de Managua : des rivières assez fortes et de nombreux ruisseaux forment un ensemble très-riche d'irrigation.

Cette disposition du Nicaragua lui donne des conditions climatériques bien différentes de celles des pays de l'ancien continent qui sont situés sous la même latitude ; aussi, quoique appartenant au monde intertropical, le Nicaragua jouit d'un climat tempéré : tous les voyageurs sont d'accord sur ce point important, le niveau de la température y variant suivant les altitudes terrestres, et l'on peut à volonté s'y placer dans des conditions multiples suivant les lieux qu'on veut habiter ; les saisons n'y apportent pas, d'ailleurs, de grands écarts : le thermomètre n'oscille généralement que

[1] Ainsi appelé du nom du lac dont les bords étaient habités par la peuplade d'origine mexicaine, dite *Niquir* ou *Nicar*.

Digitized by Google

de 25 à 30 degrés centigrades; rarement de 21° pendant la nuit à 31° dans l'après midi[1]. En somme, tout l'intérieur et la côte du Pacifique sont l'un des pays les plus sains et les agréables qui se puissent rencontrer[2].

L'étendue du Nicaragua est évaluée à 6,500 lieues carrées[3], occupées par une population que le recensement effectué en 1846 porte au chiffre de 264,000; comme il y a eu accroissement depuis cette époque, quelques personnes ont cru pouvoir estimer le nombre actuel des habitants à 350,000; mais le pays est susceptible d'en nourrir dix et vingt fois davantage, sans même donner lieu à des agglomérations aussi denses que celles de la généralité de l'Italie et de l'Angleterre.

Les principales villes sont celles de Léon, évêché, capitale de la république; Granada, Managua, lieu de résidence du gouvernement; Rivas, toute voisine du Pacifique; Chinandega, Realejo et San-Juan-del-Sur, deux ports sur le Pacifique; enfin San-Juan del Norte (Greytown) sur l'Océan.

L'État de Costa-Rica est situé entre les 8° et 11° degrés de latitude nord, les 82° et 86° du méridien ouest, le Nicaragua au nord, et au sud, la partie de la Nouvelle-Grenade nommée isthme de Panama[4]. Par sa disposition et ses conditions climatériques, le pays rappellerait celui de Nicaragua, si la chaîne des montagnes qui le traverse dans un espace de terrain plus resserré entre les deux Océans, n'était elle-même plus élevée, circonstance qui en modifie sensiblement la physionomie. Aussi, malgré la position plus méridionale

---

[1] Squier, *Nicaragua, its people, scenery, monuments*, etc. New-York, 1852, 2 vol. in-8°.

M. Squier est un savant très-connu, qui a habité plusieurs années le Nicaragua comme chargé d'affaires des États-Unis.

[2] Dunlap, *Travels in Central America*, Londres, 1847.

[3] M. Squier estime la contenance à environ 59,000 milles carrés.

[4] M. Molina, *Bosquejo de la republica de Costa-Rica*, New-York, 1851.

Digitized by Google

de la contrée, la température moins élevée qu'au Nicaragua, ne varie que de 18 à 24 degrés dans tout le courant de l'année[1]. C'est, dit un auteur, le plus beau climat du monde connu et le plus favorable au développement des forces physiques et morales, et de la fécondité du sol. » On estime à 4,500 de nos lieues carrées la superficie du sol, et à 180,000 le nombre des habitants, qu'un fonctionnaire du pays ne portait, il y a dix ans à vrai dire, qu'au chiffre de 125,000. Comme on le voit, la marge est considérable pour l'émigration.

Les principales villes sont San-José, capitale et siége d'un évêché de récente création[2] et Cartago, toutes deux situées sur les plateaux élevés de l'intérieur ; Matina et Nicoya, ports de l'un et de l'autre océan.

Nous aurons caractérisé les traits particuliers de chacun de ces deux pays en ajoutant que, par suite de leur disposition constitutive, Nicaragua semble destiné à devenir le centre des grandes entreprises qui réclament les espaces étendus, les moteurs naturels multipliés, les communications faciles, l'agglomération et le mouvement, tandis que Costa-Rica est destiné à s'ouvrir à l'agriculture féconde, à la propriété fructueuse et stable, et aux jouissances paisibles d'une vie exempte des soucis et des préoccupations du dehors. Ce qui nous reste à dire est commun aux deux États et même à tout l'ensemble des pays composant ce que nous avons nommé l'Amérique centrale.

La position géographique de la contrée est certainement ce qu'on peut imaginer de plus favorable : Les deux océans qui en baignent les côtes à peu de distance des points les plus intérieurs, la mettent en relation facile non-seulement avec les principaux ports de l'une et de l'autre Amérique,

---

[1] Molina, ouvrage cité.

[2] L'érection résulte d'une bulle du 2 mars 1850.

Digitized by Google

mais encore avec les rivages les plus riches de l'ancien monde et de l'Océanie. Le passage du canal donnera une immense supériorité aux localités qu'il traversera en y réalisant cette utopie, si longtemps cherchée, du centre de l'univers terrestre.

Une température circonscrite entre les 18° et 30° degrés centigrades du thermomètre constitue ce printemps éternel dont les anciens se plaisaient à doter les climats chéris du ciel, les îles Fortunées, le jardin des Hespérides et la Bétique; ce climat que Naples et la Sicile ne possèdent pas toujours : les premiers conquérants lui donnèrent le nom de Paradis de Mahomet [1] et les relations des modernes voyageurs font encore aujourd'hui comprendre cette comparaison fleurie.

L'heureux état de l'atmosphère n'étant jamais interrompu par les rigueurs du froid, mais seulement modifié par les pluies périodiques qui portent au pays la fraîcheur et la fécondité, il en résulte, sur chaque point, une sorte de fixité de température qui soustrait la végétation aux brusques secousses si fréquentes et si nuisibles en d'autres climats, et qui permet ainsi d'obtenir sûrement, à côté des fruits de l'Europe, les produits les plus précieux de la zone intertropicale.

Les céréales s'y développent rapidement, le blé dans les plataux élevés, dont la température diffère peu de la partie sud des Etats-Unis [2], le riz et le maïs, partout où l'on veut les produire; ce dernier, qui pousse en un trimestre, peut-être l'objet d'une culture échelonnée donnant une récolte chaque mois. En même temps, les troupeaux s'y multiplient en de riches pâturages, comme le démontrent les nombreuses exportations de cuirs qui ont lieu

---

[1] « En raison des délices dont on y jouit, les espagnols nomment toute la province de Nicaragua, le « Paradis de Mahomet. » Thom. Gage, *Voyages*, 1665.

[2] M. Squier, ouvr. cité.

Digitized by Google

chaque année [1]. L'agriculteur européen trouve donc dans ce pays les deux conditions essentielles sur lesquelles s'est de tout temps basé l'art d'aménager les présents de la mère nourricière du genre humain [2]. C'est là qu'est la richesse solide, la prospérité incontestable des peuples.

Les productions propres au climat n'y sont pas moins favorisées du ciel [3].

La canne à sucre appartenant à une variété indigène, contient une plus forte proportion de jus que celles des Indes et des Etats-Unis, donne deux récoltes par années et ne se replante que tous les douze ans; cette industrie commence à peine.

Le café est d'une excellente qualité; la culture, qui en est aussi profitable que toute autre, s'est concentrée jusqu'à ce jour dans l'Etat de Costa-Rica : la plantation produit au bout de trois ans.

Le cacao du Nicaragua et celui du Guatemala (Soconosco, qui était réservé à la couronne d'Espagne) sont les premiers du monde, la consommation qui s'en fait chez les indigènes en élève le prix a un taux qui décourage l'exportation; mais ce produit vient si facilement dans un sol dont il est aborigène que le commerce y trouvera, dès qu'on le voudra, un des éléments les plus importants de transactions.

L'indigo du Nicaragua et celui de Honduras sont des plus estimés : Ils se coupent quatre mois après l'ensemencement et donnent au moins trois récoltes par année.

Le tabac en a été comparé à celui de la Havane et se place dans l'Amérique même.

---

[1] L'exportation annuelle était d'environ 40,000 cuirs vers 1850 au Nicaragua (M. Squier, ouv. cité), proportion très-forte pour une population aussi restreinte.

[2] Au dire de Caton, les principes des agriculteurs romains se résumaient en deux mots, « *bene arare, et bene pascere.* »

Les indications ci-après sont empruntées aux divers auteurs que nous avons cités et à quelques autres qu'il est inutile de mentionner.

Digitized by Google

Le coton y acquiert une qualité supérieure à celle du coton du Brésil; déjà fort estimé sur le marché de Manchester, il deviendra l'objet d'une exportation considérable, d'autant plus que les Indiens, qui se contentent de le recueillir sans le cultiver, peuvent le produire dans de fortes proportions.

Le nopal et le mûrier, qui croissent dans l'Amérique centrale avec une incroyable rapidité, facilitent l'élève de la cochenille et celle du ver à soie, industries précieuses entre toutes les autres, non-seulement parce que la fabrication des tissus riches prend chaque jour une nouvelle importance, mais aussi parce que cette industrie se concilie très-bien avec les travaux d'un autre genre, ainsi qu'avec les ressources et les besoins de la vie de famille.

La culture des fruits n'y est pas moins favorisée; à côté de ceux de ces produits appartenant au climat, comme l'ananas, le fruit de l'arbre à pain, le coco et plusieurs autres qui nous sont inconnus, les plateaux élevés peuvent recevoir la physionomie de nos jardins, tandis que le citronnier et l'oranger, aux branches émaillées à la fois de fleurs et de fruits verts et mûrs, rappellent les cieux les plus tempérés de l'Europe méridionale.

La pomme de terre, la patate, l'igname et leurs congénères, poussent sans culture au milieu des plantes parasites de ces pays, dont elles sont originaires, et atteignent des proportions colossales. Le manioc y fournit l'une des farines les plus recherchés par le commerce, le tapioca.

Enfin, un produit dont la fécondité dépasse toute idée, c'est celui du bananier et du plantain : un acre de terre occupé par ces deux arbrisseaux donne, dit M. de Humboldt, un volume de matière alimentaire égal à la récolte de 133 acres de blé et de 44 acres de pommes de terre[1]!

Cette vigueur de végétation n'est pas le résultat des efforts

[1] Al. de Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*, 1804.

Digitized by Google

de l'homme : elle provient presqu'exclusivement des ressources de la nature qui ne se montre nulle part plus luxuriante que là, où elle est entièrement abandonné à elle même. N'éprouvant pas ce sommeil périodique qui l'engourdit chaque année dans nos latitudes; constamment maintenue dans un tiède milieu et abondamment abreuvée par la saison des pluies, la végétation s'y développe avec une puissance que l'homme se borne à contenir et qui transforme le pays en un immense massif de verdure; et quelles forêts! Le chêne robbe et gris y étale ses proportions colossales au milieu d'un grand nombre d'autres bois de constructions qui ne lui cèdent en rien pour les dimensions et la résistance, et dont les noms nous sont même inconnus. L'acajou et le cèdre rouge, en quantité innombrable, dit M. Squier[1], le palissandre, l'ébène, le citronnier, le grenadille brun nuancé de rouge, le pic de Cabre jaune veiné de noir, et le meloncillo couleur d'or, offrent à l'ébénisterie des ressources variées. Le campêche, le bois jaune de Sainte-Marthe, le brésillet, de nombreuses plantes, fournissent à la teinture; l'industrie y trouve le caoutchouc, le bois de fer, et la droguerie en peut tirer la salsepareille en quantités incalculables, l'ipécacuanha, le gingembre, le capillaire, la muscade, le quinquina, les arbres à gomme et à résine, et surtout cette précieuse vanille que les Indiens recueillent sur des tiges sauvages, mais qui, par une culture presque sans frais, deviendrait l'objet de la plus fructueuse des industries!

Dans aucun pays du monde, dit un voyageur dont les observations sont très-exactes [2], on ne trouve les richesses minérales aussi accumulées que dans l'Amérique centrale. Les montagnes de la Nouvelle-Ségovie (Nicaragua), celles du Tisingal (Costa-Rica), contiennent des mines d'or dont quel-

---

[1] Squier, ouvrage cité.
[2] Dunlap, ouv. cité.

Digitized by Google

ques-unes déjà, en cours d'exploitation, paraissent devoir suppléer aux ressources de la Californie qui seront bientôt épuisées. L'argent, le cuivre, le fer, le plomb, le zinc, le soufre, existent de toutes parts et n'ont jamais été exploités. De ce que j'ai recueilli, dit l'auteur cité, il résulte que cette contrée (Honduras) possède des gisements dont l'importance dépasse celle des célèbres mines du Potosi dans le Mexique. Une recherche scientifique et pratique, appuyée sur le capital, constituerait la meilleure affaire qui se pût entreprendre dans l'Amérique espagnole [1]. Les mines de Ségovie, limitrophes du Honduras sont encore plus considérables et tout-à-fait neuves [2]. Or, dit un économiste, « la richesse minérale fomente la culture des terres, donne naissance à des villes ou provoque leur développement, elle décide de leur aspect, de leur physionomie, et influe d'une manière notable sur le caractère de l'industrie, des habitudes, de la civilisation. [3] » Comme la Californie, comme l'Australie, l'Amérique centrale offre au chercheur d'or des trésors enfouis, mais elle lui promet en outre, les biens de la surface du sol, et de faciles relations avec le reste du monde.

Toutes ces richesses ne demandent qu'à sortir du sein de la terre où elles sont renfermées : pour les exploiter, que faut-il donc ? des moyens de communication, des ports, des routes, un canal. Les ports existent, nous les avons nommés ; si l'on améliore les détails, le mouvement commercial fera le reste ; les routes sont en projet ou en voie d'exécution ; les chemins de fer suivront de près : il en existe à Panama, et des études ou des travaux sont commencés sur d'autres points ; mais ni routes ni chemins de fer ne peuvent remplacer les rivières et les canaux, ces moyens par excellence

---

[1] Dunlap, *Travels in Central America*.
[2] Squier, *Nicaragua, its people*, etc.
[3] Dunoyer, *Liberté du travail*, t. II.

Digitized by Google

de relations intérieures ; le canal inter-océanien, telle est la grande affaire, le nœud de la situation. Or, le canal se fera, et avant longtemps, et il ne se fera pas ailleurs qu'au Nicaragua.

Depuis que le monde intellectuel s'est senti revivre, en échappant aux limbes du moyen âge, la grande préoccupation des esprits qui lisent dans l'avenir et sont dévorés du bien de l'humanité, a été la recherche d'une communication entre les deux faces de l'ancien monde par le centre du nouveau continent. Lorsque Colomb découvrit l'Amérique, il ne cherchait « qu'un passage facile et rapide vers les Indes ; » c'est là aussi que tendaient Vasco de Gama et Magellan, lorsque, poursuivant leur route le long de côtes inexplorées, ils reconnurent les limites extrêmes des deux continents ; mais ce double résultat ne remplissait pas le but et, dès 1523, Charles-Quint donnait pour mission à Fernand Cortez la recherche du détroit qui devait ouvrir la route « de Cadix au pays des épices. » Cinq ans plus tard, ayant reconnu l'absence de communications naturelles, Cortez en proposait, dans un mémoire, la création artificielle à l'Isthme de Tethuantepec, dans la partie sud du Mexique. Mais dès 1534, les autorités signalaient la rivière San-Juan et le lac de Nicaragua d'où ils proposaient de déboucher dans l'Océan Pacifique à la hauteur de Rivas.

L'écrivain Gomara connaissait ces projets, il demandait la réalisation de l'un des deux ou d'un troisième, par Chagris, près de Panama [1], au surplus, depuis trois siècles, les mémoires et les plans se succèdent, et s'ils n'ont pas été réalisés, cela tient sans doute à ce qu'ils dépassaient les ressources de la plupart des temps qui nous ont précédés. Ces projets n'ont pas occupé seulement les ministres de la couronne d'Espagne. En 1780, l'Angleterre portait ses vues de ce

[1] Gomara, *Historia de las Indias*, 1551.

Digitized by Google

côté et y envoyait une expédition où figurait le jeune Nelson.

Dès le commencement du siècle, la question fut posée scientifiquement par M. de Humboldt [1], qui compara les tracés déjà mentionnés avec ceux proposés dans l'isthme de Darien, au sud de Panama, et dont l'esprit supérieur ne fit pas fausse route en cette circonstance : l'illustre savant se prononça pour le canal du Nicaragua.

Après avoir acquis la liberté, l'un des premiers actes de la jeune république fut de décréter l'exécution du canal [2] ; des entrepreneurs se présentèrent aussitôt et à la suite d'une lutte assez vive, la concession fut accordée à la maison Palmer, de New-York, qui échoua, faute de capitaux. Le projet, repris par Guillaume Ier, roi de Hollande, fut arrêté de nouveau par la révolution de 1830 et la séparation de la Belgique. En 1843, le gouvernement français, dont l'attention était éveillée par les nombreuses combinaisons qui se succédaient, faisait étudier par son ingénieur, M. Garella, le tracé de Panama. Enfin, en 1846, le prince Louis-Napoléon, l'empereur actuel, publiait un travail extrêmement remarquable [3] où, se prononçant pour le tracé de Nicaragua, il fixait définitivement les opinions sur cette importante question ; un projet d'exécution avait même été préparé. L'auteur lui-même nous l'apprend en ces termes :

« Par décision du 8 janvier 1846, le gouvernement de Nicaragua avait résolu de donner à ce grand ouvrage d'art destiné à ouvrir une nouvelle route au commerce du monde, le nom de *Canale Napoleone de Nicaragua*. Par suite de cette décision, M. de Marcoleta, chargé d'affaires du Nicaragua en Belgique et en Hollande, se rendit à Ham, conformé-

---

[1] A. de Humboldt, ouvrage cité.

[2] *Le canal de Nicaragua*, par L. N. B., Londres, 1846.

[3] L.-N. Bonaparte, ouvrage cité.

Digitized by Google

ment aux instructions qu'il avait reçues afin d'y signer avec le prince un traité qui donnait à ce dernier plein pouvoir pour réaliser l'objet en vue [1]. »

Le traité fut signé, en effet, le 20 avril 1846; mais ce projet devait s'évanouir devant les préoccupations d'une plus haute destinée.

Trois ans plus tard, le 27 août 1849, une convention du même genre fut arrêtée entre le gouvernement de Nicaragua et la Compagnie Vanderbilt. de New-York; mais celle-ci n'exécuta point ses engagements.

Le 1er mars 1858, un nouveau traité a été passé avec M. F. Belly, et dans le cas où il ne viendrait pas à exécution [1], de nombreux concurrents se présentent pour obtenir, soit la construction du canal, soit l'exploitation provisoire du transit par les voies de terre, soit enfin la direction d'entreprises de colonisation. Mais, quoiqu'il en soit du choix des hommes et du moment, le canal se fera, et il ne se fera que par la rivière de San-Juan et le lac de Nicaragua.

En effet, la ligne de Panama est bien la plus courte; mais l'impossibilité de former des établissements dans un terrain marécageux et insalubre, et la profondeur de la tranchée à percer dans la montagne, ne permettent pas de s'arrêter à cette opération [2]; on s'est contenté d'y construire un chemin de fer, entreprise très-productive [3] mais qui ne remplit pas l'objet désiré. Il en est de même de Tehuantepec, où vont commencer les travaux d'un railway; enfin les deux tracés de l'isthme de Darien sont légalement condamnés par les autorités compétentes, dont M. Michel Chevalier, a recueilli et confirmé les opinions.

Il ne reste donc que la ligne du Nicaragua sur laquelle se

---

[1] Ce traité doit expirer le 1er mai 1860.

[2] M. Garella, *Projet d'un canal de jonction, etc.*, Paris, 1845.

[3] Il rapporte annuellement 40 0/0

Digitized by Google

trouvent d'accord tous les esprits supérieurs qui ont traité cette question depuis le commencement du siècle, Humboldt, Guillaume Ier de Hollande, Michel Chevalier, Napoléon III, tous les hommes de l'art, tous les voyageurs, et enfin, ce qui vaut mieux encore, s'il est possible, ce sentiment universel qui résume l'ensemble des données de l'observation et de la science. Tout le monde est d'accord que le canal doit partir de Grey-Town (San-Juan), remonter la rivière, traverser le lac de Nicaragua. De là, qu'il aille tomber directement à l'ouest dans l'Atlantique par San-Juan del Sur ou par la Sapoa ; ou bien que, prenant vers le Nord, il se dirige par le lac de Managua, vers la baie de Fonseca ou vers le port de Realejo, c'est une simple affaire de finances, une question de budjet : le canal se fera, quels résultats il doit en sortir, nous l'avons indiqué déjà ; mais une parole autrement puissante le fera mieux sentir.

« Le canal proposé ne doit pas être, écrivait Napoléon III, une simple coupure destinée uniquement à faire passer d'une mer sur l'autre les produits européens; il faut surtout qu'il fasse de l'Amérique centrale un État maritime, prospère par l'échange de ses produits intérieurs et puissant par l'étendue de son commerce. Que l'on songe aux effets presque miraculeux que produirait le passage annuel, à travers ce beau pays, de deux à trois mille bâtiments[1], qui échangeraient les produits étrangers contre ceux de l'Amérique centrale et feraient circuler partout la vie et la richesse ! On peut se figurer ces rives, aujourd'hui solitaires, peuplées de villes et de villages ; ces lacs, aujourd'hui mornes et silencieux, sillonnés de navires ; ces terres incultes, fertilisées; ces forêts et ces mines, exploitées, et les rivières qui se jettent dans le lac

[1] C'est dix à vingt mille qu'il faut dire, en raison de l'extension que le commerce maritime prend chaque jour, l'auteur écrivait en 1846.

Digitized by Google

et dans le San-Juan portant au cœur du pays tous les bienfaits de la civilisation.[1] »

Tel est, en effet, l'avenir qui est réservé à ce beau pays. On sait que les mœurs y sont douces, les habitants conciliants et bons ; des tendances élevées et dont la beauté du climat développe la poésie, tempèrent ce que l'amour du lucre et des affaires ont ailleurs d'exagéré. Les constitutions, extrêmement libérales, laissent à l'initiative de chacun toute sa puissance, et le sentiment de l'honneur et du devoir prête aux lois son appui pour faire régner la paix et la sécurité. La religion catholique y domine, mais l'exercice de tous les cultes y jouit de la plus entière indépendance et déjà des congrégations protestantes s'y sont établies sans inconvénient. Un pareil état de choses est fait pour inspirer la confiance. Aujourd'hui que les idées de la civilisation ont fait pénétrer en tous lieux le sentiment du bien-être et de l'amélioration, que les conquêtes de la science éclairent l'humanité sur les véritables intérêts et sur les moyens de les faire prospérer, les répugnances préconçues de l'esprit de clocher ont perdu la majeure partie de leur force, et entraîné par un immense besoin d'expansion, tout homme auquel sa patrie n'a pas fait la place qu'il mériterait dans le banquet des jouissances communes, sait qu'il peut trouver, sur d'autres bords, un sol inexploré, des trésors inconnus, un champ enfin où ses efforts, de quelque nature qu'ils soient, doivent certainement trouver leur récompense.

Dans ce mouvement dont l'Asie, l'Afrique et le nouveau monde recueillent les fruits, la part la plus belle ne doit elle pas être pour un pays qui, comme l'Amérique centrale, comme surtout le Nicaragua et l'Etat voisin de Costa-Rica, réunissent aux avantages les plus précieux du climat, des

---

[1] L. N. Bonaparte, ouvrage cité.

Digitized by Google

productions du sol, et des facilités de tout genre que la vie réclame, le privilége unique d'une situation que la nature elle-même semble avoir disposée pour devenir le centre commercial et industriel de la terre ? D'un pays où les mœurs douces des habitants et les faveurs de constitutions pleines de tolérance laissent à l'activité individuelle les moyens d'expansion qui lui sont nécessaires, tout en procurant à chacun la somme de sécurité personnelle qui est la garantie et la première condition du bien-être matériel et moral? Evidemment, s'il est une situation à la fois sérieuse et brillante, c'est celle-là : destinée immense, avenir merveilleux, car ils ne reposent pas sur les forces variables ou trompeuses de la guerre et de la diplomatie, mais ils ont leur base dans ce qu'il y a de plus inébranlable au monde, la constitution de la nature, les progrès de la civilisation, et les intérêts toujours mieux entendus de l'humanité.

A. CASTAING.

POÉSIES TONGOUSES

des rives de l'Amour.

La première de ces pièces de poésies improvisées par des bardes tongouses des bords de l'Amour, et recueillies par Castren, forme trois distiques, tous terminés par une rime uniforme en *tiw*. Les vers du second distique ont chacun neuf syllabes. Ceux du premier et du troisième n'offrent pas autant de régularité et se composent de onze, de douze, ou même de treize syllabes. Quant aux autres pièces, il nous a été impossible d'y découvrir de rime ni de mesure uniforme.

Digitized by Google

Le second morceau renferme de curieuses allusions à un usage signalé par les voyageurs chez un grand nombre de tribus sibériennes: les maris doivent céder leurs femmes à ceux auxquels ils accordent l'hospitalité. On y rappelle à un époux trop susceptible qu'il ne saurait prétendre conserver sa femme pour lui seul, et qu'elle appartient de droit à qui le vient visiter.

I. — J'ai été le bandeau qui enveloppe les tresses de ta chevelure, — la boucle qui pend à ton oreille. — Je me suis attaché à toi comme le baudrier qui recouvre ta poitrine, — comme le voile qui protége ton visage. — Je t'ai pressée entre mes bras, aussi étroitement que la ceinture qui sert ta taille. — Tu t'es revêtue de mon amour comme d'un manteau.

II. — Ce n'est pas pour ton bonheur à toi seul que le Créateur te l'a donnée (ta femme). — *Da mihi partem ex femore ejus.* — *Da mihi partem ex visceribus ejus.* — Dieu ne te l'a pas donnée pour toi seul. — Il serait coupable de n'en faire part à personne. — La terre, un jour, te la redemandera. — L'as-tu enfermée sous les verroux? — Je pénétrerai jusqu'à elle. — Les courroies (les Tongouses font usage de lanières de cuir en guise de serrures,) se déchireront alors qu'elle voudra fuir. — Celui qui peut la rencontrer, qui parvient à l'atteindre, — celui-là est seul heureux, — celui qui peut la rencontrer.

III. — O belle au joli pied, — je brûle du désir de te posséder. — Comment voler à ta rencontre? — te presser dans mes bras? — te couvrir de baisers? — et satisfaire mon amour — en conversant avec toi?

HYACINTHE DE CHARENCEY.

DE L'INTERPRÉTATION DES HIÉROGLYPHES AU MOYEN DU CHALDÉEN

M. Parrat, membre de la Société orientale d'Allemagne, résidant à Porrentruy (canton de Berne), et auteur du *Nouveau système de traduction des hiéroglyphes égyptiens au moyen du chaldéen* (1857), a fait paraître il y a quelques mois, un nouveau travail imprimé sur un simple feuillet de grand format, par J.-P. Risler, à Mulhouse, et intitulé *Hymne au Soleil.*

On lit au-dessous de ce titre: « Cet hymne égyptien, tracé en ca-

Digitized by Google

ractères hiéroglyphiques, *sur une stèle, à Berlin*, est chalcographié à la fin du troisième cahier, 1850 (page 416), de la *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*. La traduction française, que l'on trouvera plus bas, est tirée de la page 375, et l'allemande interlinéaire, de la page 391 du même cahier. »

M. Parrat ne nomme pas les auteurs de ces traductions ; la première est de M. le vicomte E. de Rougé ; la seconde, sans en être très-différente, lui est inférieure. M. de Rougé avait dédié sa traduction à M. de Humboldt, pendant le séjour qu'il fit à Berlin en 1850, et il y apporta quelques modifications qui n'en changent pas le sens général, en l'insérant dans un intéressant rapport publié par le *Moniteur* en 1851 [1].

M. Parrat semble n'avoir pas connu ces dernières modifications ; mais il est probable qu'il en aurait peu tenu compte, car sa méthode n'est certes pas propre à produire les mêmes résultats que celle des disciples de Champollion. L'auteur, en effet, s'exprime en ces termes : « Voici la traduction chaldéenne, expliquée en latin, des signes hiéroglyphiques de l'hymne, suivant la méthode indiquée dans mon *Nouveau système de traduction des hiéroglyphes égyptiens*, 1857. » Plus loin, il ajoute : « La traduction française (celle de M. de Rougé) qui suit, est faite d'après le système de Champollion, et la traduction allemande, d'après un système copte anti-champollioniste. »

Avant d'aller plus loin, nous devons nous demander ce que c'est qu'un *système copte anti-champollioniste*, car M. Parrat ne prend pas la peine de nous l'expliquer. Si c'est une méthode dans laquelle le copte sert de base à l'interprétation, elle n'est assurément pas *anti-champollioniste* si, au contraire, elle est opposée à celle de Champollion, il est impossible de l'appeler *système copte*, puisque Champollion dit lui-même, dans sa réponse aux attaques de M. Lanci [2] : « Quant à moi, je dirai simplement que j'ai cru devoir coordonner mon alphabet hiéroglyphique, non avec l'alphabet hébreu, mais avec l'alphabet copte, c'est-à-dire avec celui que les Égyptiens, devenus chrétiens, adoptèrent en abandonnant l'écriture hiéroglyphique. Il est

---

1 *Rapport adressé à M. le Directeur général des musées nationaux*, sur l'exploration scientifique des principales collections égyptiennes renfermées dans les divers musées publics de l'Europe, dans le *Moniteur universel*, numéros des 7 et 8 mars 1851. Tiré à part, 24 pages in-8.

2 *Memorie Romane d'antichita e delle arti*, vol. 1, et *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, IVe section, août 1825.

Digitized by Google

évident qu'on peut changer de religion *sans*, pour cela, *changer de langue;* aussi les Égyptiens se hâtèrent-ils de faire en *leur langue maternelle* une traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament, écrite avec le nouvel alphabet; et comme celui des Grecs qu'ils adoptaient ne contenait point de caractères répondant exactement à certains sons propres à *leur langue* et inconnus à celle des Grecs, ils ajoutèrent à l'alphabet de ces derniers plusieurs anciens caractères égyptiens exprimant ces mêmes sons. »

Le copte étant donc, comme tout le monde le sait, la langue égyptienne écrite avec l'alphabet grec, auquel on ajouta six caractères seulement, car elle ne peut pas être autre chose, on se demande naturellement pourquoi M. Parrat croit n'avoir pas d'autre ressource que la langue chaldéenne pour interpréter un texte purement égyptien. Or, l'emploi du chaldéen pour l'interprétation des hiéroglyphes égyptiens revient exactement au même que si l'on voulait traduire les œuvres de Shakspeare avec un dictionnaire italien-français.

Pour donner une idée plus précise des écarts où peut conduire la méthode dite chaldéenne de M. Parrat, nous allons mettre en regard sa traduction et celle de M. de Rougé. Le bon sens du lecteur suffira pour lui faire distinguer laquelle des deux est la bonne.

Traduction de M. DE ROUGÉ (1).	Traduction de M. PARRAT.
Adoration au dieu Ra, Tmou, Cheper, Horus des deux zones.	Sois glorifié (triomphe), Seigneur Horus, dominateur parfait, magnifique éternel.
I. Gloire à toi, le *Sahou*[2], enfant divin qui prend naissance de lui-même chaque jour.	Ta gloire est visible, météore (globe) volant; un enfant peut admirer les merveilles que ta lumière universelle met en évidence.
II. Gloire à toi, qui luis dans les eaux du ciel pour donner la vie! Il a créé tout ce qui existe dans les abîmes célestes.[3]	Ta lumière est éclatante, disque enflammé, en chassant les nuages qui obscurcissent la sérénité du ciel, tu permets à l'homme de contempler la terre dont tu es le maître absolu.

1 M. de Rougé fait observer que le changement brusque de la seconde à la troisième personne qu'on remarque dans sa traduction est un tour rapide fréquemment employé dans les poésies égyptiennes et qui donne à l'expression une force toute particulière.

2 Etre immortel (*Moniteur* du 8 mars 1851).

3 ... Pour vivifier tout ce qu'il a créé; il a fait le ciel et l'abîme de ses horizons (*Ibidem*).

Digitized by Google

III. Gloire à toi, Ra! C'est lui qui veille et dont les rayons portent la vie aux purs [1].	Ta puissance est irrésistible, l'élévation prodigieuse de tes feux, s'ils deviennent trop forts, peut réduire en cendre les malheureux mortels.
IV. Gloire à toi, qui as fait les types divins dans leur ensemble! Etre caché, ses voies sont inconnues [2].	La majesté vit en toi, recherche attentive des docteurs; c'est une vérité mensongère, celle qui prétend connaître ta hauteur (ton essence).
V. Gloire à toi, lorsque tu circules dans la région supérieure; les dieux qui t'approchent tressaillent de joie.	La gloire est ton partage; tu t'élèves dans les vastes champs des cieux; tes adorateurs immobiles d'admiration, se sont réjouis à ta vue.

M. Parrat méconnaît la loi des déterminatifs idéographiques, si clairement expliquée dans la grammaire de Champollion, et qu'établissent si bien les nombreuses variantes graphiques des manuscrits funéraires; de plus, il n'a pas la première idée de la division des mots; il s'en suit qu'avec un mot lu par M. de Rougé, il en fait deux ou trois, à sa guise. Ainsi le premier groupe hiéroglyphique TIAOU, *adoration*, exprimé en abrégé par le signe syllabique TI, suivi de l'image d'un *homme dans l'attitude de l'adoration*, devient, dans la traduction dite chaldéenne, ת כבד, *glorificatus sis*, ou תעז, *fortis sis*, à la volonté du lecteur. Les mots suivants N RA, *à Ra* (le dieu soleil), deviennent מרא אורה אב, *Dominus Horus, pater*, et ici la partie phonétique du groupe N RA, forme le premier mot, *l'image notée du soleil*, premier déterminatif du mot *Râ*, forme le deuxième, et le signe des noms divins représentant *un dieu assis*, second déterminatif du mot *Râ*, forme le troisième. Le nom du dieu Tmou (le soleil couchant), devient תמם אב, *perfectus, pater*, le déterminatif de ce nom devenant de nouveau l'expression du mot אב *pater*. Le nom du dieu, *Cheper* (soleil créateur), est lu אדיר אב, *magnificus, pater*, ce dernier mot étant exprimé de la même manière que les deux premières fois; le nom de l'horus des deux zones (*har-em-h'u*), qui se rapporte au soleil dans toutes ses attributions, produit le mot איתן, *æternus*.

Voilà l'analyse de la première ligne de la traduction véritablement trop *chaldéenne* de M. Parrat; elle suffira pour donner au lecteur une

---

[1] Lorsqu'il s'éveille, ses rayons portent la vie aux esprits purs, (mot à mot: *Irradiat vitam puris.*) (*Ibidem.*)

[2] Lorsqu'il se cache, ses voies sont inconnues (*in enarrabilis via ejus*). (*Ibidem.*) Suit une ligne détruite par une fracture.

Digitized by Google

juste idée des autres parties de son œuvre. N'oublions pas, cependant, d'ajouter que M. Parrat termine par ces mots : « L'auteur est disposé à donner aux personnes que la traduction *chaldéenne* pourrait intéresser, toutes les explications nécessaires sur chaque lettre sémitique et sur les signes hiéroglyphiques qui ne se trouveront pas dans son *Nouveau système de traduction des hiéroglyphes égyptiens au moyen du chaldéen.* » — Avis aux amateurs !

T. DEVÉRIA.

CHRONIQUE ORIENTALE.

4 avril 1860.

Les complications européennes et surtout le refroidissement qui paraît se manifester chaque jour davantage entre la France et l'Angleterre, viennent tout d'un coup compliquer terriblement les questions orientales vis-à-vis desquelles nous nous trouvons engagé. Une rupture avec l'Autriche, la Prusse, ou même avec la Russie, ne serait pas de nature à compliquer sérieusement notre situation en Orient ; mais il en est tout autrement dès l'instant qu'une rupture avec l'Angleterre est au nombre des éventualités possibles.

La France a voulu redevenir une puissance maritime et coloniale, comme elle l'était sous le règne de Louis XVI : elle a eu raison ; son honneur, son rang, ses destinées futures, tout devait la convier vers la réalisation d'un aussi grand résultat. Mais pour y parvenir d'une manière certaine et sûre, il fallait marcher sans indécision vers le but ; il fallait, comme nous l'avons plusieurs fois demandé, frapper un grand coup en Cochinchine et ne pas languir à Tourane et à Saïgon, faute d'avoir assez de soldats pour aller plus avant ; il fallait accepter les offres de l'empereur des Barmans et prendre pied sur la côte occidentale de l'Indo-Chine ; il fallait encourager les colonies à se rendre à la Nouvelle-Calédonie et faire les sacrifices désirables pour développer cette importante colonie et lui asssurer des garanties de durée, par l'acquisition de tout un système d'établissements coloniaux dans l'Océan indien ; il fallait enfin faciliter par tous les moyens possibles le développement de notre marine marchande et de notre commerce en Orient et en Océanie.

Au lieu de cela, nous avons marché à pas lents, craintifs, indécis. Sous l'impulsion de l'empereur Napoléon, nous avons fait plus que

Digitized by Google

sous les derniers règnes, mais nous n'avons pas fait assez pour les colonies. Aujourd'hui, si, dans l'hypothèse d'une rupture avec l'Angleterre, on se demande quel sera le sort de nos établissements en Cochinchine, dans l'Inde et en Océanie; si l'on calcule ce que pourra devenir notre expédition qui vogue en ce moment vers la Chine; la réponse sera claire : Saï-gon et Tourane, la Nouvelle-Calédonie et Noukahiva, Pondichéry ainsi que nos autres établissements de l'Hindoustan tomberont au pouvoir britannique; et pour ce qui est des derniers surtout, seuls débris qui nous soient restés de notre domination dans l'Inde, il est hors de doute qu'ils ne nous reviendront jamais.

Arrêtons-nous. Toutes les récriminations sur le passé seraient intempestives. S'il est vrai que le drapeau soit prêt à se lever, en dépit des circonstances, il ne faut pas hésiter à nous y rallier. Fermes partisans de l'alliance anglaise, et convaincus aujourd'hui comme hier, que cette alliance est indispensable à la liberté du monde et à la cause du progrès, nous n'hésitons pas à seconder de nos vœux les plus sincères le triomphe de notre cause parce qu'elle est juste, et que l'Angleterre ne saurait prétendre nous retirer le droit de conquête, dont nous usons si sobrement, alors qu'elle en abuse souvent d'une manière si scandaleuse.

Dans la prévision des événements qui nous menacent, il nous paraît sage d'arrêter pour le moment le cours de notre expédition contre la Chine, et de concentrer toutes les forces que nous possédons en ce moment en Asie sur la Cochinchine, ou même, si les événements s'agravaient rapidement, sur le territoire de Saï-gon, où nous avons tous les moyens de maintenir hautement les couleurs de notre pavillon national. Une alliance renouée avec la Barmanie, royaume contigu de la Cochinchine, pourrait être fructueuse, surtout si l'on se rappelle que la haine des Barmans contre les Anglais est loin d'être éteinte ; enfin, par des mesures habiles nous pourrions faciliter à l'insurrection de l'Inde, non encore étouffée, les moyens de se relever plus menaçante et plus terrible que jamais.

En Perse, la prépondérance de la France continue à s'établir sur des bases solides, et la réorganisation de l'armée persane par des officiers instructeurs français se poursuit avec la plus louable activité. Les fortifications de plusieurs places fortes sont relevées ou restaurées; on en construit autour des villes qui n'en possédaient pas; enfin on renouvelle l'armement des troupes régulières dont on reconnaît la supériorité incontestable sur les autres milices asiatiques. Un allié qui dispose facilement, comme la Perse, de 120,000 hommes,

Digitized by Google

mérite que nous ne négligions pas les liens qui nous ont rapprochés de lui.

Des lettres de l'Asie centrale annoncent que la marche des Russes continue dans la direction de l'Inde. Ils ont déjà franchi le territoire de l'oasis de Boukhara. Partout sur leur passage, ils établisblissent des forteresses et y placent des garnisons.

En Cochinchine, on avait espéré un instant que la paix pourrait être conclue avec la Cour de Hué, mais ces espérances ne se sont pas réalisées. Dans une proclamation aux habitants de Saï-gon, le contre-amiral Page, annonce que les conditions faciles à remplir qu'il avait posées au roi de Cochinchine lui ont été refusées, et que « en agissant ainsi, le gouvernement annamite s'est mis en dehors de la civilisation », ce qui l'oblige « à continuer la guerre ». Néanmoins, après avoir placé la ville et le territoire de Saï-gon sous l'autorité de la France et avoir défendu à tout soldat annamite d'y séjourner, il a déclaré la levée du blocus effectif et ouvert le port au commerce de toutes les nations amies de la France. En même temps, un corps de volontaires indigènes a été organisé à Saï-gon : les officiers devront être Français, sauf de rares exceptions.

La malle de Chine nous apporte la nouvelle d'une victoire remportée par l'armée insurrectionnelle contre les troupes de la dynastie tartare. On attribue cet événement au rappel des soldats mandchoux aux alentours de Péking, pour la défense de cette capitale dans le cas où les forces de l'expédition anglo-française seraient dirigées contre elle.

Aux dernières dates, suivant le *Courrier du Havre,* des bruits d'une attaque sérieuse dirigée contre la Chine par la France et l'Angleterre commençaient à circuler dans les villes chinoises. On parlait aussi d'un camp anglais qui devait être établi près de Canton, afin d'y recevoir les troupes venant des Indes. On disait enfin qu'une proclamation impériale devait être publiée, pour l'expulsion de tous les étrangers du territoire chinois.

Rien d'important du Japon, si ce n'est la nouvelle d'un grand incendie qui a éclaté à Nangasaki et a consumé plusieurs magasins de négociants anglais et chinois.

Digitized by Google

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

4 avril 1860.

C'était, le 22 février dernier, l'anniversaire plus que séculaire de la naissance de l'illustre fondateur de l'Union Américaine. Il y avait, ce jour-là, cent vingt-huit ans que naissait Washington sur ce sol privilégié de la Virginie, qui a produit tant de grands hommes, les Jefferson, les Madison, les Monroë. Certes, parmi les figures historiques qui se sont succédées sur la scène du monde, je n'en connais pas de plus pure, de plus intègre, plus propre à arrêter les regards et à consoler l'humanité; je ne sache pas que dans aucun pays du monde, un même homme ait acquis plus de droits à l'admiration des penseurs, à la reconnaissance de ses concitoyens, au respect de ses contemporains et de la postérité. Il a eu toutes les gloires, et il a été digne de toutes les gloires; il n'a pas seulement sauvé sa patrie, on peut dire qu'il l'a faite; elle est sortie de ses mains avec tous les éléments de force, de vie, d'expansion, qui l'ont conduite aujourd'hui à un si haut degré de prospérité. Il l'a affranchie sur les champs de bataille de Trenton, de Princeton, de York-Town, et elle est restée libre, presque malgré elle, au lendemain de la victoire. Il l'a organisée militairement pendant sa courte dictature, politiquement comme président de la convention de Philadelphie, il l'a gouvernée huit ans comme président de la Confédération, et chaque fois il a quitté le pouvoir avec moins de regrets qu'il ne l'avait accepté. Par un privilége qui n'est pas sans exception dans l'histoire, ce grand homme d'État fut en même temps un grand citoyen. Quand il mourut dans sa retraite de Mount-Vernon, simple particulier, au milieu de sa famille, le peuple des États-Unis prit le deuil, et tandis que l'amiral anglais, lord Bridport, faisait mettre en berne les pavillons des soixante navires qu'il commandait, le premier consul décrétait que, pendant dix jours des crêpes noirs seraient suspendus à tous les drapeaux de la république française. Son buste fut placé aux Tuileries. M. de Fontanes prononça son éloge dans le temple de Mars. Admirable unanimité d'hommages dont je cherche vainement un précédent! Singulier et émouvant spectacle que celui de ces deux nations, toutes deux guerrières, toutes deux en guerre, et s'interrompant toutes deux, au milieu de leurs longues luttes, pour prendre le deuil d'un homme de bien!

Digitized by Google

En rappelant ces souvenirs, le 22 février dernier, lors de l'inauguration de la statue équestre qu'on vient d'élever à Washington dans la capitale fédérale, M. Buchanan était en droit d'être fier, et il pouvait, sans banalité, laisser un libre cours à ses instincts patriotiques. On a dit de cette inauguration que c'était une inauguration comme une autre. Telle n'est pas notre pensée. Derrière toutes les statues qu'on élève, il y a rarement un pareil cortège de gloire, de vertus et d'abnégation, et on ne les élève pas toujours dans des circonstances aussi solennelles. Pendant cette cérémonie du 22 février, au lendemain de cette agitation qui a failli prendre le caractère d'une guerre civile, quand il y a peu de jours encore, le cri de séparation se faisait entendre du Maine à la Louisiane, de Boston à la Nouvelle-Orléans, le grand nom de Washington n'était pas seulement le symbole de la liberté, c'était aussi le symbole de l'union. Tout le monde l'a compris, M. Buchanan comme la foule qui l'écoutait, et un tonnerre d'applaudissements a accueilli les paroles du chef de l'État quand il s'est écrié avec émotion : « Je dédie cette statue à l'immortelle mémoire du père de son pays, non pas au nom du Nord ou du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, non pas au nom de ceux qui habitent les bords de l'Atlantique ou du Pacifique, mais au nom du peuple entier des États-Unis, un, grand, puissant et indivisible ! »

Il a plû à quelques publicistes de faire de Washington le complice de l'esclavage. C'est bien mal connaître l'homme qui, par son testament, émancipait tous ses nègres; celui qui écrivait au gouverneur de la Caroline du sud : « Je dois dire que je déplore la décision de votre législature sur la question des esclaves. J'espérais que lorsqu'elle serait soulevée dans l'un des États intéressés, de hautes considérations politiques soutenues par le spectacle des terribles effets de l'esclavage, auraient amené une prohibition absolue; » celui enfin qui voulant expliquer pourquoi la terre avait plus de valeur en Pensylvanie que dans le Maryland et dans la Virginie, disait à Sir John Sinclair : « Cela tient à ce que, dans le premier de ces États, il y a des lois pour l'abolition progressive de l'esclavage qui n'existent point dans les deux derniers, mais qu'il faudra y introduire, et cela d'ici à peu de temps. » Il était profondément convaincu que l'esclavage était un mal, aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue économique; mais il avait reçu de ses concitoyens la mission de gouverner les États-Unis, non de faire triompher les opinions abolitionistes, et il était décidé à ne les servir que dans la mesure où elles pouvaient se concilier avec la paix intérieure du pays et le respect de la constitution; il croyait surtout que la propagande à main armée, autant

Digitized by Google

que l'intervention du pouvoir central, compromettrait une noble cause bien plus qu'elle ne la servirait, et que le seul instrument possible de l'émancipation était une loi de sacrifice obtenue du libre consentement des divers États à esclaves. « Personne au monde ne désire plus sincèrement que moi l'abolition de l'esclavage; mais pour y arriver, il n'y a qu'un moyen d'action convenable et efficace, c'est l'autorité législative, et si cela ne devait dépendre que de moi, elle ne ferait jamais défaut. Mais quand on séduit des esclaves; quand les maîtres sont inopinément surpris par ces pratiques; quand de semblables menées engendrent, d'une part, le mécontentement, et, de l'autre, le ressentiment; quand elles s'attaquent à un homme dont la bourse ne peut entrer en lutte avec celle de la société et qu'il perd sa propriété, faute de pouvoir la défendre, je dis que c'est de l'oppression, non de l'humanité, car on amène ainsi plus de maux qu'on ne peut en guérir. » Il semble que ces lignes aient été écrites hier, à propos de Brown et de l'affaire de Harper's Ferry.

Nous ne nous trompions pas, au reste, lorsque dans notre chronique de décembre, nous exprimions la ferme conviction que toute cette agitation n'aurait qu'un temps, que le bon sens public l'emporterait sur l'effervescence d'un moment, et que, cette fois encore, le part des transactions finirait par triompher. Rien ne confirme mieux nos conjectures que le remarquable discours que vient de prononcer dans le sénat, à propos de l'admission du Kansas, M. Seward, le chef du parti républicain et son candidat pour les prochaines élections présidentielles. M. Seward est franchement abolitioniste; il ne s'en cache pas; son long et admirable discours est peut-être la plus éloquente condamnation de l'esclavage qui ait été formulée à aucune époque et au sein d'aucune assemblée délibérante; mais, dans cette magnifique déclaration de principes, on chercherait vainement l'aigreur et l'acrimonie des philanthropes de Boston; M. Seward ne veut, lui aussi, ni de la séparation, ni de la guerre civile, ni des discordes insensées; si le parti qu'il représente n'est pas celui que représentait Washington, il s'inspire des mêmes sentiments de concorde, du même esprit de patriotisme. On a voulu faire de la question de l'esclavage une question sociale; M. Seward n'y voit qu'une question politique. On a voulu faire deux républiques, une république du Sud et une république du Nord; M. Seward n'en connaît qu'une, la grande république et la patrie commune. Parmi les citoyens américains, il y a sans doute des différences d'opinion, mais dans tout le parti républicain, que l'orateur croit bien connaître, « il n'y a pas un séparatiste. » Son programme est celui-ci : rester sur la défensive, s'opposer à l'in-

Digitized by Google

vasion de l'esclavage dans les États libres et à son établissement dans les nouveaux territoires. Le temps, de saines notions économiques, la réprobation du monde civilisé, se chargeront d'accomplir, partout ailleurs, l'œuvre si désirable de l'émancipation.

Telle est la profession de foi de M. Seward, et nous ne saurions trop applaudir à la modération de son langage, au moment de l'espèce d'interrègne qui accompagne forcément les agitations de la campagne présidentielle. Il était nécessaire de calmer les passions à la veille d'une époque où la fièvre électorale doit si vivement les surexciter. Il n'était pas moins indispensable de déclarer à la face du pays que le grand parti républicain répudiait hautement, par son organe le plus autorisé, les déplorables tentatives du mois de novembre dernier. C'est le 15 mai que se réunit à Chicago, la *convention* chargée de désigner parmi les notabilités de cette fraction de l'opinion, un candidat pour la présidence, et il paraît que son choix s'arrêtera sur M. Seward. La convention démocratique, qui doit procéder à l'élection d'un candidat adverse, s'assemble à Charleston, dans quelques jours. On ne peut dès aujourd'hui pressentir quel sera le nom sur lequel se porteront ses suffrages. Chacune de ces deux assemblées préparatoires se réunit beaucoup plus tôt que d'habitude, comme si les grandeurs de la lutte, l'importance des intérêts qui sont en jeu, commandait aux partis qui vont se mesurer, de recueillir, longtemps à l'avance, toutes leurs forces et tous leurs moyens d'action.

Nous n'avons rien de saillant à signaler dans les travaux du congrès. La vie politique n'est plus là ; elle est partout où se nomment les délégués de Charleston et de Chicago. On craint que les grandes questions qui se rattachent au chemin de fer du Pacifique, à la loi sur les faillites, au remaniement des tarifs douaniers et à la législation uniforme des banques d'État, ne soient remises à de prochaines sessions. A la date du 14 mars, on discutait toujours dans le sénat le traité M'Lane, sans qu'on pût encore prévoir quelle sera l'issue du débat. Le ministère semble battre en retraite, en insistant moins sur la ratification du traité signé avec Juarez, et en ne réclamant plus qu'une protection nominale pour les sujets américains, en cas de nouveau conflit. Ce conflit, dans tous les cas, ne paraît pas devoir être formidable. Juarez n'est pas moins épuisé que Miramon, et Miramon, qui assiège Juarez dans la Vera-Cruz, n'est pas moins assiégé que son compétiteur, car les bandes de Casvagal viennent, d'après une dépêche de la Nouvelle-Orléans, de lui couper ses communications. Entre les deux généraux qui se disputent le pouvoir, il s'agit

Digitized by Google

de savoir, non pas si Miramon prendra la Vera-Cruz, ou si Juarez prendra Mexico, mais lequel des deux pourra supporter le plus de défaites ; non pas quel est, de part et d'autre, le montant de la caisse militaire, mais qui, de Juarez ou de Miramon, pourra s'en passer le plus longtemps. C'est une question de savoir-faire et de sobriété. Tout fait malheureusement pressentir que, sous ce double rapport, Juarez vaut Miramon, et Miramon vaut Juarez, en sorte qu'il n'y a pas de raison pour en finir, jusqu'à ce que les États-Unis s'en mêlent, avec ou sans ratification du sénat, ce qui serait vraiment bien fâcheux.

Nous n'avons à enregistrer aujourd'hui aucune révolution nouvelle dans les cinq petites républiques du centre Amérique, et aucune amélioration dans l'état intérieur du Vénezuela. La guerre civile y règne en permanance. Les troupes péruviennes viennent d'évacuer l'Équateur, qui reste plongé dans toutes les horreurs de l'anarchie. Il y a deux ou trois gouvernements en présence dont les deux principaux occupent Quito, dans l'intérieur, et Guayaquil sur la côte. A Lima, capitale du Pérou, les assassinats se succèdent avec une effrayante rapidité. M. Sullivan, ministre d'Angleterre, Don Joachim de Villanueva, riche propriétaire Espagnol, M. Irrazaval, ministre chilien, ont été successivement les victimes innocentes des coupe-jarets péruviens. Tout récemment encore, on vient de retrouver sur les bords du Rio-Rimal, le cadavre défiguré du capitaine Lionel Lambert, de la marine royale britannique, commandant le vapeur de guerre le *Vixen*. La terreur est partout et la police nulle part. Nous donnerons une idée de la démoralisation du pays en ajoutant que ces crimes ne sont pas l'œuvre de meurtriers isolés, mais d'entrepreneurs d'assassinats, que chacun connaît, que chacun redoute et qui vivent tranquilles au sein de fortunes acquises par leur exécrable industrie. Voilà où en est arrivée la société hispano-américaine, voilà le spectacle qu'elle offre au monde, dans un pays qui se pique de gloire militaire et dont les armées se promenaient l'autre jour, avec plus de bruit que de périls, sur le territoire Équatorien, commandées par leur grand maréchal ! Quand on a commencé par le général Washington, il est pénible de finir par le maréchal Castilla.

Rien de nouveau au Brésil, que visite en ce moment l'archiduc Maximilien. Ce jeune prince est l'objet, à Rio de Janeiro, d'une assez vive curiosité. On lui croit l'intention de parcourir, dans un but scientifique, les provinces de l'Empire, et particulièrement celle du Para, à l'embouchure de l'Amazone. L'arrivée de l'archiduc a d'ailleurs été une surprise pour le public Brésilien, car, huit jours avant son débarquement, les feuilles pérodiques de Rio, reproduisaient un

Digitized by Google

article de *l'Ost-Deutsche-Post*, où le voyage du prince était positivement démenti. On attendait l'Empereur et l'Impératrice, pour le 13 février.

Nous extrayons ces détails d'un journal français, très-bien rédigé, dont la forme se rapproche de celle du *Courrier du Dimanche* et qui fait honneur aux presses de Rio. Il est intitulé *l'Écho du Brésil*. Nous le recommanderons volontiers à ceux de nos lecteurs qui suivent de près ou de loin les événements de l'Amérique du Sud. Seulement qu'ils ne lui demandent pas des nouvelles trop fraîches de Paris, car ils pourraient bien apprendre, comme on le lit dans un de ses tout derniers numéros, que « le monde parisien commence à revenir de la campagne, mais qu'il n'y a encore ni grandes réceptions ni soirées officielles. »

CHARLES GAY.

BIBLIOGRAPHIE

NOTICE SUR LA COLONIE DU SÉNÉGAL, et sur les pays qui sont en relation avec elle, par L. FAIDHERBE, gouverneur du Sénégal. Paris (Challamel aîné, libraire), 1859 ; in-8°, avec carte.

Ce mémoire, rédigé par un des hommes qui ont le plus contribué au développement de la puissance française en Afrique, présente une foule de faits aussi nouveaux que curieux sur les populations Sénégalaises sur lesquelles nous étendons aujourd'hui notre domination, ainsi que sur les tribus encore indépendantes qui confinent notre territoire. — L'importance du commerce du Sénégal et de Gorée s'élève, importations et exportations réunies, au chiffre de 30 millions de fr. Aucun navire étranger ne peut faire le négoce avec la colonie, par suite d'un triste système protectioniste, qu'il serait digne de notre époque d'abandonner dans toutes nos possessions transmaritimes. C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer le peu d'Européens qu'on y rencontre. La population totale qui en 1854 était de 17,466 âmes, a atteint, lors du dernier recensement (1857), le chiffre de 34,734 habitants. — On trouve dans le travail que nous annonçons le résumé historique de nos conquêtes depuis 1854, et le tableau des populations avec lesquelles nous entretenons des relations amicales. Les ennemis que nous avons le plus à redouter dans ces parages sont

Digitized by Google

surtout, chez les Maures, le roi des Trarza, et chez les noirs, Al-Hadji-Oumar qui cherche à réveiller le fanatisme musulman contre la domination Française. — J. M.

NOUVELLES ET MÉLANGES

CÉRÉMONIE DE LA MUTILATION A ALEXANDRIE. — La cérémonie de la mutilation musulmane a eu lieu ces jours passés derrière l'Esbiquié, à Alexandrie; une foule de croyants couchés ventre à terre, par corporation, et serrés comme des harengs dans une tonne, servaient de marche-pied à un beau et gros cheval monté par un grand-prêtre revenant de La Mecque; il va sans dire que, suivant la loi de Mahomet, tous ceux qui sont morts à la suite de cet affreux exercice vont droit au Paradis, et que les autres, plus ou moins grièvement blessés, acquièrent de droit le titre de saint et un emploi dans les mosquées où ils sont à l'abri de la famine.

Son Altesse le vice-roi, Mohammed-Saïd-Pacha, le gouverneur d'Alexandrie, ainsi que d'autres personnages de distinction assistaient à cette cérémonie, à laquelle beaucoup de dames anglaises de passage dans cette ville et grand nombre d'Européens avaient été courtoisement admis par les cavas, à l'exclusion des indigènes dont la place était marquée sous les pieds du cheval de l'illustre pélerin.

—MASSACRE A MADAGASCAR D'UN VICE-CONSUL ET DE PLUSIEURS SUJETS FRANÇAIS. — Nous empruntons au *Journal de Saint-Nazaire,* les détails suivants qui lui ont été adressés par un marin de la corvette *La Cordelière*, sur un massacre épouvantable de Français chez les Malgaches :

« Tulleard Bay (Madagascar), 23 août 1859.

« Nous venons d'apprendre le massacre de l'équipage de la *Marie-Caroline*, qui prenait des engagés à Ménabé.

« Le capitaine restait souvent à terre, et son cuisinier allait lui porter à manger. Un matin, le capitaine était souffrant, lorsque le roi le fit demander; il se rendit à son invitation, et à quelques pas de la cabane, il envoya le noir chercher son parasol. Celui-ci avait à peine

Digitized by Google

fait cinq pas que le capitaine recevait deux balles dans la tête, et que le nègre était garrotté et fustigé.

« Le lendemain, le second vient à terre accompagné de quatre hommes pour visiter le capitaine, mais ils furent aussitôt impitoyablement massacrés à coups de sagayes. En même temps, les Sakalaves, voulant prendre le navire, amarrèrent quelques noirs de leur tribu, les placèrent dans une boutre, et vinrent les amener à bord comme s'ils eussent été engagés. Le maître d'équipage, sans défiance, les laisse monter; aussitôt les liens tombent, les Malgaches de la cargaison montent sur le pont, et en un instant tout l'équipage est massacré.

« On accuse un noir de la Réunion, nommé Adolphe, d'avoir été l'instigateur de ce massacre, ayant fait courir le bruit qu'il y avait des sommes considérables à bord de la *Marie Caroline*, et étant resté parmi les Malgaches, qui ont pillé, échoué et brûlé le navire : voilà le motif de notre voyage à Ménabé...

« ... M. Lambert, vice-consul de France à Aden, qui est du Croisic, a été massacré dans une boutre en allant dans un petit port de la mer Rouge. Mais tous détails manquent sur ce malheureux événement. »

— La *Revue de l'Orient et de l'Algérie* annonce le décès, à Mendalay, de M. Adrien Guérin de la Houssaye, aide de camp du général d'Orgoni. Ce jeune homme, victime du climat de la Barmanie, si différent du nôtre, est mort loin de sa famille et d'une mère désolée.

— Liens matrimoniaux des prisonniers au Mexique. — Dans l'esprit des institutions mexicaines, on considère les liens matrimoniaux comme tellement sacrés et indissolubles, que les prisonniers, fussent-ils même condamnés à la peine capitale, ont le droit de recevoir la nuit, leur épouse dans leur prison, chaque mois autant de fois que les exigences du service de surveillance le permettent.

— Des hommes chevaux de poste dans l'Inde. — En 1789, lord Cornwallis supprima le Dorck, c'est-à-dire la poste aux hommes. Elle consistait en des corps de noirs porteurs, disposés de distance en distance sur toutes les routes des localités importantes. Les uns étaient pour les palanquins, les autres pour les bagages qui tous devaient être distribués, de manière à pouvoir être placés dans des paniers inventés pour cet usage et recouverts de cuir, dont un était attaché à chaque extrémité d'un court bambou et placé ensuite en équilibre sur l'épaule de l'homme. Chaque voyageur, soit qu'il marchât par ordre du gouvernement, soit qu'il fût à ses frais avec permission, pre-

Digitized by Google

nait de ces sortes de porteurs la quantité qui lui était nécessaire, et cheminait au grand trot vers la poste suivante où, nuit et jour, il était relayé rapidement et homme pour homme. C'est ainsi que les Anglais parcouraient l'Hindoustan dans toutes ses parties et qu'ils faisaient même ce qu'ils nomment « la grande tournée ». Elle consiste à aller de Calcutta à Laknau, qui en est à 450 lieues environ dans le Nord; de Laknau à Bénarès, qui est aussi à 450 lieues, mais tout à fait dans l'ouest, et enfin à revenir par une autre route de Bénarès à Calcutta. Ce voyage, qui est de plus de 1600 lieues, s'exécutait par la poste aux hommes en moins de quatre mois.

— Canal de Nicaragua. On écrit de Managua, le 20 décembre : « Par décret du 13 décembre dernier, le gouvernement de Nicaragua a annulé la concession qui avait été faite à MM. Félix Belly et Thomas de Gamond pour l'ouverture d'un canal et privilége de transit. Le décret porte en substance que les concessionnaires ont laissé périmer leurs droits, en ne remplaçant pas les engagements de leur privilége, qui stipulait le 1er octobre 1859 comme dernier terme accordé aux concessionnaires. (*Pays*)

— Détonations souterraines. En appliquant l'oreille contre terre, principalement le matin, au Mexique, on entend un bruit horrible qui ne peut guère être comparé qu'à des décharges répétées d'artilleries. M. Aubin, qui a eu l'occasion de constater ce phénomène, l'attribue à des mouvements intérieurs du globe extrêmement violents et indépendants de toute oscillation à la surface terrestre.

— Location d'enfants morts au Mexique. On appelle *velorio* au Mexique, et *velatorio* en Espagne, une fête qui se célèbre à la mort des enfants âgés de moins de sept ans, et considérés par cela même comme de petits anges qui vont en paradis, *a la gloria*. On les regarde comme des protecteurs pour leur famille, et on fait de grandes réjouissances autour de leur cadavre, qu'on orne de fleurs et qu'on remplit de parfums. Tant que le corps ne tombe pas absolument en putréfaction, les danses et les orgies ne décessent plus. Cependant, lorsque la puanteur ne se manifeste pas trop vite et qu'on est fatigué de festoyer, on loue les cadavres à un autre quartier moyennant une certaine rétribution, ce qui permet de recommencer la fête.

LÉON DE ROSNY.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, place du Panthéon, 2.

Digitized by Google

L'AMÉRIQUE

AVANT SA DÉCOUVERTE.

C'est avec un sentiment de vive satisfaction que nous voyons depuis quelque temps des auteurs de talent dédaigner le roman de bas étage, dont la lecture est si funeste aux âmes impressionnables et ressusciter une littérature pleine de charmes, d'intérêt et de nouveauté en allant puiser leurs scènes et leurs sujets dans les solitudes du Nouveau-Monde. Nous nous associons de tout notre cœur à ce mouvement littéraire capable d'appeler l'attention du monde civilisé sur ces pauvres sauvages à qui nous avions consacré notre jeunesse; qu'il nous soit donc permis de publier le résultat de nos observations personnelles et de nos études etnhographiques sur les Indiens des GRANDS DÉSERTS de l'Amérique septentrionale : heureux si nous pouvions ainsi éviter aux honorables écrivains qui voudront bien nous consulter les écueils de la fiction qui les feraient tomber dans des erreurs historiques ou topographiques si pardonnables d'ailleurs, lorsqu'il s'agit de questions aussi graves, et de régions à peu près inexplorées.

Les nations indiennes offrent un objet d'études sérieuses à l'observateur qui, se dépouillant de tous ses préjugés contre ces hommes simples et déchus d'un état meilleur, cherche à connaître le mobile de leur conduite, le mode de leur existence et le secret de leurs actions. L'Indien étant d'une gravité réelle ne fait rien légèrement. Ses traditions, ses croyances, ses coutumes, ses ornements, ont leur raison

Digitized by Google

d'être : ce ne sont pas des caprices enfantés par des imaginations exaltées et bizarres. Malheureusement, il est peu connu; on l'a toujours considéré comme l'homme de la nature ou bien comme une bête fauve, n'ayant de l'espèce humaine que les formes extérieures. Pour les uns, c'est un être digne tout au plus de figurer dans un roman excentrique; pour d'autres, c'est un objet de spéculation, un moyen de se procurer les riches pelleteries des déserts américains. Et pourtant il est aussi utile que curieux d'analyser l'homme tombé à l'état sauvage, d'examiner comment sans le secours de la civilisation, n'ayant d'autres ressources que celles de la nature, il a su se créer des lois, un Code pénal, des industries, des institutions nationales et des moyens de prospérité. L'examen de l'état social des Indiens de l'Amérique septentrionale est une page importante dans l'histoire de l'humanité. Il est en effet d'un intérêt indubitable de connaître et de suivre dans leurs résultats les causes de la décadence ou des progrès matériels et intellectuels d'un peuple insulé dans des déserts par une suite d'émigrations volontaires, accidentelles ou forcées, traversant des siècles sans être aidé dans ses besoins physiques et moraux par le secours des nations civilisées. La théogonie et la mythologie indienne commandent également une attention particulière, car la science et la philosophie peuvent y puiser des renseignements utiles sur l'origine et la transformation des idées et des traditions religieuses.

L'origine de ces peuples est ensevelie dans une profonde obscurité qui, nous le croyons, se dissipera peu à peu, à mesure que la science avancera dans la voie des découvertes historiques dans laquelle le génie de l'homme lui fait faire journellement de grands pas. Des savants distingués de tous les pays et de toutes les époques ont traité le sujet des origines indiennes avec toute l'énergie d'une conviction sincère basée sur des faits positifs, des documents précieux et des

Digitized by Google

raisonnements spécieux ; les uns font venir les Indiens de la Phénicie, et d'autres de l'Afrique, d'autres de l'Asie et de l'Islande, d'autres enfin les croient autochthones.

La divergence de ces opinions est causée par la généralisation des systèmes adoptés jusqu'à ce jour et fondés sur une apparence d'homogénéité dans la physiologie indienne. Cette homogénéité existe *à peu près*, il est vrai, dans les croyances et les traditions religieuses, les coutumes et les costumes; mais elle disparaît dès qu'on examine attentivement et en particulier les types physionomiques, le mode d'existence et les langues des différentes tribus. La similitude de religion et d'usages chez deux peuples n'implique pas toujours une parité d'origine. Nous avouons pourtant avec les auteurs américains qui combattent la théorie des autochthones, en s'appuyant sur une certaine ressemblance entre les croyances et les rites religieux des Indiens et ceux des Persans, des Chaldéens et des Hébreux, que cette similitude d'usages ou de religions mérite de sérieuses réflexions. Néanmoins, il est certain que deux peuples différant entièrement et en tout l'un de l'autre, peuvent, lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes conditions et les mêmes nécessités, se rapprocher, se ressembler par les mœurs, les coutumes, les usages, et même par la religion. Il s'en suit que tous les systèmes inventés pour prouver que les Indiens n'ont qu'une seule et même origine sont erronés parce qu'ils ne reçoivent qu'une application partielle, et n'embrassent pas la généralité de la race. Les faits démontrent, d'une manière certaine, que les Indiens n'ont entre eux aucune communauté d'origine. Quelques auteurs, en étudiant l'histoire, les traditions, la psychologie, les coutumes, les arts et l'agriculture des Toltèques et des Aztèques, ont cru que les Peaux-Rouges étaient une fraction de ces deux grandes nations civilisées de l'Amérique centrale; mais comme cette opinion ne fait que reculer la difficulté sans la résoudre, nous ne nous y arrêtons pas.

Digitized by Google

Notre conviction, sur ce grave sujet, est que l'Amérique septentrionale a été peuplée par des émigrations volontaires ou accidentelles de Scythes, d'Hébreux, de Tartares, de Scandinaves et de Gallois; que ces individus ou ces familles, après s'être multipliés, se sont rencontrés, mélangés et que, par le croisement des races, la différence des climats, le changement de vie, et plusieurs autres raisons de même nature, ils ont perdu leur caractère primitif pour former cette combinaison hétérogène de couleurs, d'habitudes, de goûts, de langues et de religions, qui déroute la science et les recherches de l'antiquaire. Nous prouverons ces variétés d'origine par le simple exposé des documens historiques, physiologiques et religieux, par les traditions, les antiquités et les costumes de ce peuple, que nous désirons intimement faire connaître à nos lecteurs.

En premier lieu, nous devons parler des émigrations probables, des émigrations douteuses et des émigrations connues, qui ont eu lieu en Amérique longtemps avant la découverte de Christophe Colomb.

L'histoire, il est vrai, garde un certain silence sur l'origine des peuples les plus anciens de la terre, et surtout sur celle des populations américaines. Elle n'enregistre guère que les faits qui ont illustré les nations et les ont fait sortir du néant; mais durant ce long laps de temps, qui a dû s'écouler depuis l'agrandissement d'une famille radicale en un peuple civilement constitué et assez fort pour percer l'obscurité de son existence par l'étendue de sa puissance, un voile épais recouvre ce berceau et cette adolescence des peuples anciens, voile qui ne se déchire que par morceaux, et qui ne s'enlèvera peut-être jamais complétement. Il est généralement admis que les Phéniciens sont les premiers qui ont connu l'art de rendre la pensée par l'écriture et que leurs manuscrits ont été détruits, soit dans les guerres qui ont amené la chute des quatre grandes monarchies, soit dans les flammes

Digitized by Google

de la bibliothèque d'Alexandrie, d'où il résulte que le plus ancien livre qui nous soit parvénu est celui de Moïse. Malheureusement l'écrivain sacré ne s'attache qu'à parler des Hébreux et des nations qui ont eu des rapports plus ou moins directs avec eux. Naturellement on doit en conclure que le silence de la Bible à l'égard des autres habitants du globe laisse une latitude énorme aux recherches scientifiques et aux hypothèses qui peuvent être faites concernant les peuples dont l'origine nous est inconnue. La Bible elle-même, telle qu'elle est actuellement, après tant de siècles de révolutions, de changements et d'esclavage subis par les Juifs, offre tant de lacunes et d'obscurités sur différents sujets, qu'elle a besoin de la sage interprétation de l'Église pour ne pas être une cause d'erreurs et de scandales : aussi la lecture en était-elle défendue aux Israélites qui n'avaient pas trente ans accomplis. Ces lacunes du récit mosaïque ne peuvent pas plus être comblées que ces obscurités ne peuvent être dissipées par les documents historiques qui ont échappé à l'œuvre destructive des siècles; il faut donc suppléer aux documents qui nous manquent par des données sérieuses, basées sur des faits consignés dans l'histoire naturelle, dans les traditions des peuples et leur organisation physique et morale.

En étudiant les émigrations et les aptitudes des peuples de la plus haute antiquité, on finit par s'expliquer les rapprochements qui existent entre les peuples anciens et les nouveaux, dans ce qu'ils ont de typique malgré les distances considérables qui séparent le berceau des uns et la résidence actuelle des autres. Cette analogie typique jette souvent de la clarté sur le problème des races, si difficile à résoudre quand on l'étudie isolément, c'est-à-dire, sous le seul point de vue anthropologique. Les modifications opérées dans la famille humaine par les changements de climat, de civilisation, de manière d'être et de vivre et les relations internationales

Digitized by Google

sont assez nombreuses pour que les descendants diffèrent beaucoup de leurs ancêtres. Aussi, croyons-nous utile de dire quelques mots sur ces populations hardies, entreprenantes qui, bien des siècles avant l'ère chrétienne, parcoururent la terre pour la soumettre à leurs lois et s'enrichir par le commerce. Ces lignes pourraient bien, par voie de déduction, répandre un peu de lumière sur l'ethnographie, l'origine des antiquités américaines, la théogonie et les langues indiennes. Notre objet, dans cette relation, est moins de certifier ce que nous soupçonnons que d'insinuer quelques idées personnelles auxquelles nous n'avons pas eu le loisir de donner toute leur importance, et dont nous espérons qu'une main plus patiente et plus habile profitera pour les mûrir et les développer.

Quoique nous ignorions jusqu'à quel point on peut assurer l'authenticité des *Chroniques d'Éole*, écrites dans un dialecte scythe (phénicien d'après O'Connor), ce manuscrit mérite néanmoins d'être mentionné, à cause des récits historiques qu'il contient concernant une partie des événements passés dans les 1304 ans qui ont précédé l'établissement de l'empire des Scythes et dont la Bible ne parle pas. Éole, dit l'auteur des *Chronicles of Ere*, était le chef d'une tribu de Scythes qui vivait environ cinquante ans après Moïse, c'est-à-dire 1368 ou 1335 ans avant J.-C. ; il composa son livre avec des traditions anciennes reçues dans sa tribu. D'après ce manuscrit, les Scythes demeurèrent mille ans dans le pays où ils furent créés (l'Asie). A l'expiration de ce temps, ils émigrèrent vers le Sud, et ayant peuplé les régions comprises entre le *Sgeind* (l'Indus), l'*Océan* et le *Teth gris* (le Tigre), en 293 cercles, ils passèrent le Teth-gris, arrivèrent à l'*Affreidg-gris* (l'Euphrate), occupèrent l'*Iath-da-cal* (l'Hiddekel des Juifs) et se répandirent au-delà de l'*Affreidg-gris* sur toute la terre, maintenant leur empire sur tous les peuples du globe pendant l'espace de 1809 ans.

Digitized by Google

Cette grande émigration au-delà de l'Euphrate a-t-elle été poursuivie jusqu'en Amérique? C'est ce que les chroniques d'Éole ne disent pas; mais il est à remarquer qu'il y a des *tumuli* et d'autres antiquités américaines dans la vallée du Mississipi, que l'on pourrait faire remonter à cette époque en les examinant avec soin.

Quand les 1809 ans dont parle l'historien furent écoulés, *Ard-fear* (Noé d'après O'Connor) fils de *Amlaoc* (de Lamech), chef suprême des Scythes dans l'Asie occidentale, fut attaqué par *Eis-soir* et s'enfuit vers l'*Ardmionn*. *Eis-soir* était un peuple étranger appelé *As-shur* par les Hébreux et *As-syric* par les Romains; ce sont les Assyriens qui, sous la conduite de Bal (le Nemrod des Juifs), envahirent la Mésopotamie, défirent Noé, le chef Scythe, qui se sauva avec ses compagnons désignés sous le nom de *Noé-Maid-ais* (nomades) jusqu'en *Admionn*, (Arménie), où Bel fonda la ville de *Ba-bel* dans la plaine de *Shinar* et établit l'empire des Assyriens sur les ruines de celui des Scythes plus de 2000 ans avant l'ère chrétienne. Avant sa chute, l'empire des Scythes s'étendait depuis l'Indus jusqu'aux confins de l'Arabie, de l'Égypte et de l'Europe. Les tribus qui vivaient sur les bords de l'Indus s'appelaient *Indo-Scythes* et celles des confins de l'Europe *Celto-Scythes*.

Les traditions des Chaldéens et le témoignage de l'antiquité plaident en faveur de l'exactitude des faits énoncés dans les chroniques d'Éole, quoique leurs dates s'accordent mieux avec le texte samaritain, qu'avec celui de la Vulgate. En effet l'histoire nous apprend que Vecorès, roi d'Égypte, attaqua Tanaüs chef scythe; ces deux monarques se disputaient la souveraineté de l'Asie; les Égyptiens ayant été vaincus dans une bataille, les Scythes conservèrent leur suprématie pendant plus de 1500 ans; c'est alors que les Assyriens conduits par Bel envahirent la Mésopotamie, renversèrent les Scythes, mirent fin au tribut que leur payaient les peuples

Digitized by Google

d'Asie et fondèrent la ville et la tour de Babylone. Avant l'arrivée des Assyriens, on ne connaissait guère que trois grands peuples depuis l'Indus jusqu'au Nil et à la Méditerranée : les Arabes, les Égyptiens et les Scythes. Quoique ceux-ci cessèrent d'être les maîtres de l'Asie et du monde connu, ils étaient néanmoins encore très-puissants après leur défaite, comme on le voit par le dixième chapitre de la Genèse, où il est dit que Japhet (ou *Jat-foth* qui succéda à Noé) devint le père de ces tribus qui se partagèrent entre elles les îles des nations, et leurs familles y furent le commencement des peuples qui eurent chacun sa langue. (*Gen.* c. x, v. 5.)

Nous ne suivrons pas les Scythes dans leurs différentes émigrations en Europe, en Asie et en Afrique, mais nous ferons remarquer que les vaisseaux de Salomon étaient non seulement construits, mais encore manœuvrés par les Phéniciens, une des plus entreprenantes tribus scythes de l'Asie occidentale. Ces vaisseaux partaient fréquemment d'Eloth et de Geser pour aller faire le commerce avec les nations maritimes du globe. Les Phéniciens étaient déjà de célèbres marins plus de 1000 ans avant Jésus-Christ. Ils avaient colonisé une partie des Iles-Britanniques 1037 ans avant l'ère chrétienne, et avaient navigué sur l'Océan plus de 500 ans avant le règne de Salomon; mais craignant la concurrence dans leurs excursions commerciales, ils cachaient soigneusement leurs voyages aux yeux des autres peuples, et leur secret était si bien gardé que Joseph reprochait aux historiens grecs leur ignorance sur les Espagnols et les Gaulois, que les grecs croyaient être les habitants d'une ville comme Tyr ou Sidon et non de deux grandes provinces. Mais si les Grecs ne connaissaient pas les colonies scythes de l'Espagne, de la Gaule et des bords de l'Océan, il n'en était pas de même des Égyptiens qui, du temps de Sésostris, firent une invasion en Espagne, qu'ils trouvèrent habitée par un peuple de pasteurs gouvernés par des rois bergers.

Digitized by Google

Les Sidoniens portèrent leur commerce à un si haut degré qu'ils excitèrent la jalousie de leurs voisins. Quand les Égyptiens découvrirent que le monde ne finissait pas aux colonnes d'Hercule, et qu'ils se perfectionnèrent dans les sciences nautiques et astronomiques après l'émigration des Édomites en Égypte, les marchands de Sidon craignirent que les Égyptiens ne leur enlevassent le monopole du commerce maritime ; en conséquence ils firent tout leur possible pour laisser ignorer au monde les pays d'où ils retiraient leurs bénéfices, et l'on vit même le maître d'un vaisseau phénicien se faire échouer sur les côtes, en apercevant qu'il était guetté et suivi par un navire grec.

Par tout ce qui précède, on ne s'étonnera donc plus de voir Don Ramon Ordoñez prouver, d'après des inscriptions mexicaines hiéroglyphiques, que les Phéniciens eurent des rapports avec l'Amérique. Don Francisco Nuñez de la Vega, évêque de Chiappas (Mexique), possédait un important manuscrit dans lequel se trouvait une description minutieuse des pays et des nations visitées par un voyageur du nom de *Votan*. Ce document écrit en langue *tzendale* ou en *guiché* a été copié en entier peu après la conquête du Mexique par Don Ramon Ordoñez. L'original, assurent Mariano Eduard Rivero et John James von Tschudi, auteurs des antiquités péruviennes, fut détruit par le feu en 1691 sur la place publique de Huchneteau. Le titre ou frontispice de ce document consiste en deux carrés de différentes couleurs, avec leurs angles parallèles. L'un représente l'ancien continent qui est marqué avec deux caractères ayant la forme d'un S et placés perpendiculairement, l'autre carré représente le nouveau continent, et contient deux autres caractères semblables, mais placés horizontalement. Lorsque Votan parle du vieux monde, la lettre S est placée debout dans le chapitre, et quand il parle du nouveau, le chapitre est marqué par ce même signe couché ∽. Entre les deux carrés, on peut lire le titre ou le sujet du ma-

Digitized by Google

nuscrit : « *Preuve que je suis un serpent.* » L'auteur dit dans le texte qu'il est le troisième portant ce nom de *Votan*; que par naissance il est un serpent, c'est-à-dire un *Chivim* ; qu'il s'est proposé de voyager jusqu'à ce qu'il trouve le chemin du ciel, pour y chercher les serpents ses parents; qu'il est allé de *Valum-Chivim* à *Valum-Votan*, et emmena avec lui sept familles de ce dernier endroit; qu'en passant par l'Europe, il a vu à Rome[1] un magnifique temple que l'on construisait; qu'en cherchant ses autres frères les serpents, il voyagea par un large chemin où il laissa des marques de son passage et qu'enfin il vit les maisons de treize serpents. Dans un de ses voyages, il rencontra sept familles de la nation des Tzequiles, qu'il reconnut pour être des serpents; qu'alors il leur enseigna tout ce qui était nécessaire pour leur bien-être, et ceux-ci le reconnurent pour une divinité et le choisirent pour leur chef[2].

Les circonstances du premier voyage de Votan, telles qu'Ordoñez les a extraites des histoires Tzendales citées par M. l'abbé de Bourbourg, diffèrent peu de celles que nous venons de raconter et les complètent; du reste elles sont trop remarquables pour ne pas les donner textuellement.

« Votan, y est-il dit, écrivit un recueil sur l'origine des Indiens et leur transmigration à ces contrées. Le principal argument de son ouvrage se réduit à prouver qu'il descend d'*Imos;* qu'il est de la race de *Chan,* le serpent, et qu'il tire son origine de *Chivim.* Il fut, dit-il, le premier homme que Dieu envoya à cette région pour peupler et partager les terres que nous appelons l'*Amérique.* Il fait connaître la route qu'il a suivie et il ajoute qu'après avoir fondé son établissement, il

---

[1] Nous croyons qu'il y a ici erreur du traducteur et qu'au lieu de Rome il faudrait mettre *grande ville*, car il est probable que le voyage de Votan a eu lieu avant la fondation de Rome. (*Note de l'auteur*).

[2] Pour plus amples renseignements on peut consulter les antiquités péruviennes de Rivers et de Tschudi.

Digitized by Google

fit divers voyages à *Valum-Chivim*. Ces voyages furent au nombre de quatre; dans le premier, il raconte que, étant parti de *Valum-Votan*, il prit sa route vers la « demeure des treize serpents. » De là, il alla à *Valum-Chivim*, d'où il passa à la ville où il vit la maison de Dieu, qu'on était occupé à bâtir. Il alla ensuite aux ruines de l'antique édifice[1] que les hommes avaient érigé par le commandement de leur aïeul commun, afin de pouvoir par là arriver au ciel. Il ajoute que les hommes avec lesquels il conversa lui assurèrent que cet édifice était le lieu d'où Dieu avait donné à chaque famille un langage tout particulier. Il affirme qu'à son retour de la maison de Dieu, il alla une seconde fois examiner tous les souterrains par où il avait déjà passé, et les signes qui s'y trouvaient. Il dit qu'on lui fit traverser un chemin souterrain qui allait sous terre et se terminait à la racine des cieux : à l'égard de cette circonstance il ajoute que ce chemin n'était autre chose qu'un trou de serpent où il entra parce qu'il était fils de serpent.[2]

Tels sont les principaux sujets détaillés dans ce précieux manuscrit.

Cabrera, qui s'est approprié une partie des travaux et des recherches de Ordônez, pense que *Chivim* a la même signification que *Givim* ou Hivin, c'est-à-dire un descendant de *Heth*, fils de Chanaan. Des Givims ou Nivites (Avims ou Avites) dont parle le Deutéronome (*Gen.* c. II. v. 23) et le livre de Josué (c. XIII. v. 3) descendirent Cadmus et sa femme Hermione, qui, d'après les métamorphoses d'Ovide, furent changés en serpents et reçurent les honneurs divins. C'est sans doute par allusion à cette fable que le mot

---

[1] Nuñez de la Véga dans ses *Constitut.*, parle également de cette tradition et des hist. de *Votan* « *Vio la pared grande* (et ajoute entre parenthèse *que es la torre de Babel* ») Ordoñez qui possédait une copie de l'*Histoire de Votan* dit : « *Via con sus proprios ogos uno parod muy largo.* »

[2] Fils de serpent, c'est-à-dire, de la famille appelée *Chan* ou serpent.

Digitized by Google

Givim en phénicien signifiait aussi un serpent. La ville de Tripoli, sous la dépendance de Tyr, était anciennement appelée *Chivim*, et l'expression de Votan : *je suis un serpent, parce que je suis un Chivim*, doit se traduire tout simplement par ces mots : « *je suis un Nivite de Tripoli*, » qu'il nomme Valum-Votan[1].

Se fondant sur l'histoire ancienne, Cabrara croit que les Hercules tyriens qui, d'après Diodore, parcoururent tout le globe, étaient des ancêtres de Votan, que l'île Hispaniola est l'ancienne Septimania et la ville d'Alecto celle de Valum d'où Votan commença son voyage. Il croit aussi que les treize serpents mentionnés dans le manuscrit sont les treize îles Canaries dont le nom dérive de celui des habitants, les Cananéens qui s'y arrêtèrent ainsi que les Nivites, et enfin que les indications laissées par Votan sur son passage, sont les deux colonnes de marbre blanc trouvées à Tanger avec cette inscription phénicienne : « NOUS SOMMES LES FILS DE CEUX QUI S'ENFUIRENT DEVANT LE VOLEUR JOSUÉ, LE FILS DE NUN, ET NOUS TROUVAMES ICI UN ASILE SUR. Les sept familles Tzequiles que Votan rencontra étaient également des Phéniciens, probablement des naufragés de cette embarcation phénicienne dont Diodore fait mention[2].

Suivant les traditions recueillies parmi les Tzendales par Nuñez de la Vega[3], c'est dans l'État de Tabasco que serait apparu Votan, accompagné de ceux que la Providence destinait à être sous sa conduite les fondateurs de la civilisation américaine. « Votan, est-il dit[4], est le premier homme que Dieu envoya diviser et partager ces terres de l'Amérique. Ce partage annonce ou une conquête ou une colonisation, mais

---

[1] Ordoñez pense que Valum-Votan est l'île de Cuba. (*Note de l'Auteur.*)

[2] Voyez les ouvrages déjà cités.

[3] *Constituciones duocesanas del obispado de Chiappas*, etc. in præamb. Roma, 1701.

[4] Idem.

Digitized by Google

c'est probablement sous ces deux points de vue qu'il faut l'envisager, la division du sol étant une des premières conditions de la propriété et, par conséquent, de la civilisation. Votan ne venait donc pas pour peupler le continent américain[1]. La main providentielle qui avait dispersé sur la surface du globe les races issues des enfants de Noé, qui avait répandu, avec les graines des productions végétales de l'Archipel des Indes, les Malais dans toutes les îles de l'Océan pacifique, avait pourvu, par des moyens analogues, à la population primitive de ce continent inter-océanique. On ne saurait dire à quel degré de barbarie cette population était descendue antérieurement à l'arrivée de Votan. Ce qui paraît certain, c'est que dans une portion considérable des contrées qui s'étendent entre l'isthme de Panama et les territoires de la Californie, les hommes vivaient dans une condition analogue à celle des tribus sauvages du Nord. Les cavernes naturelles ou des huttes grossières de branchages abritaient leurs corps nus, et ils n'avaient pour tout vêtement que les dépouilles des bêtes fauves tuées à la chasse. Ils vivaient des fruits que la terre produisait spontanément, des racines qu'ils arrachaient du sol et mangeaient la chair crue des animaux[2].

Il est douteux cependant que toutes les tribus américaines fussent tombées à cet état de dégradation. Des débris d'une proportion colossale, analogues aux édifices cyclopéens qu'on trouve dans plusieurs parties du monde ancien se rencontrent çà et là dans le continent occidental. Aucun souvenir, aucune

---

[1] Ainsi que l'ont prétendu quelques écrivains qui n'ayant pas connu le texte de Nuñez de la Vega, suivirent sans beaucoup d'attention ce que dit Clavigero, *Hist. Antiq. de Mexico*, trad. de Mora, tom. I. Dissertation sur l'origine de la population américaine.

[2] Torquemada, *Monarquia indiana*, lib. I, cap. 15-20, Codex Chimalpopoca. *Hist. chronol. des rois de Cuthuacan et Mexico*, MS. en langue Nahuatl de la coll. de Boturini.

Digitized by Google

tradition ne rappelle aujourd'hui à quels peuples ces monuments doivent leur existence. On ne peut toutefois les attribuer qu'à une race guerrière, supérieure aux populations sauvages que l'on dit avoir été attirées à la civilisation par Votan. Peut-être cette race était-elle contemporaine de ce législateur, par qui elle aurait été conquise ou refoulée dans l'intérieur des montagnes ?

Les difficultés qui enveloppent l'histoire de Votan ne permettent pas de connaître d'une manière satisfaisante ce mystérieux personnage. On ne saurait toutefois refuser d'admettre la réalité de son existence ; mais le double aspect sous lequel le présente la tradition fait douter quelquefois s'il n'y a pas eu plusieurs Votan [1], ou si ce nom célèbre n'a pas été attribué comme un titre de gloire à d'autres hommes venus après lui et dignes également de la reconnaissance publique. Adoré chez plusieurs nations sous le titre de cœur du peuple [2], ou de cœur du royaume [3], Votan apparaît tantôt comme une création mythique, élevée au-dessus de l'humanité, à laquelle les peuples primitifs croyaient, dans leurs spéculations religieuses, ainsi qu'à un intermédiaire nécessaire entre l'homme et la divinité, et comme au représentant de sa sagesse et de sa puissance ; tantôt comme un prince et un législateur qui vient arracher à la barbarie les tribus sauvages de l'Amérique, et les instruire des lois, de la religion, du gouvernement, de l'agriculture et des arts.

L'analogie que l'on trouve dans les traditions tzendales, quichées et mexicaines, entre les personnages présentés sous les noms divers de Votan, de Cucumatz, de Gukulcan et de Quetzalcohualt nous [4] ferait croire que, à l'origine de l'his-

---

[1] Ordoñez le dit positivement.

[2] Nuñez de la Vega, *Constit. dixces. præamb.*

[3] Burgoa, *Descripcion géogr. Hist. de la provincia de Guaxaca*, etc., part. II, cap. 72. Sahagum, *Hist. de las cosas de la nueva Espana*, etc., lib. IV, cap, 3.

[4] *Gue* ou *Cuc*, dans la langue quichée est le même oiseau que les Mexicains

Digitized by Google

toire, un seul aurait réuni cette diversité d'appellations. La comparaison de toutes ces traditions nous décide, toutefois, à en admettre deux, *Votan* et *Quetzalcohualt*, les noms de Cucumatz et de Cukulcan ayant identiquement la même signification que ce dernier : quoiqu'il en soit, il est certain que ce fut d'eux, héros, prêtres, législateurs ou guerriers, que l'Amérique centrale reçut les éléments de cette civilisation que leurs successeurs portèrent depuis à un si haut degré. La connaissance d'un Dieu créateur et maître unique du ciel et de la terre paraît avoir été un des premiers dogmes inculqués aux populations qu'ils conquirent[1] ; mais dans les traditions arrivées jusqu'à nous, le nom du législateur est souvent mêlé avec celui de la divinité, et sous les voiles symboliques dont s'enveloppe l'histoire primitive, celui qui enfanta les Américains à une nouvelle vie, en les tirant de l'état sauvage, est à dessein identifié avec le père de la création universelle[2].

A son arrivée dans le Nouveau-Monde, Votan s'avança vers les mille îles de la lagune de Terminos accompagné des autres chefs de sa race. Une multitude d'oiseaux aux plumages étincelants animait ces eaux alors peu profondes; troublés par la flotille qui portait la colonie, ils s'élancèrent dans les airs, cherchant un refuge à l'ombre des forêts environnantes. Des bêtes fauves et du gibier de toute espèce se jouaient dans l'épaisseur du feuillage et sur le gazon verdoyant qui s'étendait luxurieusement sur les bords de la mer. Dans la

---

appellent *quetzal*. *Cumatz* signifie serpent, ainsi que le mot mexicain *cohualt*. Dans la langue Maya d'Yucatan, on retrouve également le même sens dans le mot *Cukulcan*; tous les trois signifient un serpent emplumé ou couvert de plumes, ou bien un serpent orné des plumes du quetzal.

[1] Nous disons conquérir, dans le sens des conquêtes spirituelles faites depuis par les religieux chrétiens; nous pensons bien, toutefois, que la persuasion seule n'aura pas suffi pour amener les peuples sous les lois de Votan, et que les armes et la force auront dû y prendre part.

[2] *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, par l'abbé Brasseur de Bourbourg.

Digitized by Google

joie d'une si grande abondance et d'une telle fertilité, les navigateurs s'écrièrent : « *Il lunmil cutz, et lunmil geb !* C'est la terre des oiseaux, c'est la terre du gibier. » Ces paroles restèrent longtemps ensuite comme le nom générique de toute cette contrée, depuis Potonchan jusqu'aux terres basses de Chiappas. De leur caractère marécageux leur vint sans doute aussi le nom de *Papuha* qui veut dire *dans les eaux bourbeuses*, donné par un auteur mexicain aux premières contrées qui furent habitées sur le continent par les colonies étrangères [1].

Votan remonta ensuite le cours de l'Uzumacinta, et c'est sur le bord d'un des affluents de ce fleuve que l'on place le berceau de la civilisation américaine. Son séjour y donna naissance à une ville qui, depuis, eut l'honneur d'être la métropole d'un grand empire. Elle était située au pied des monts de Tumbola : le nom de *Na-chan* qu'on lui attribue, est moins connu que celui de Palenqué, dont les ruines majestueuses se sont révélées, il y a un siècle à peine, aux regards des voyageurs étonnés [2].

Le nom de *Na-chan*, qui se trouve dans Ordoñez, veut dire ville ou habitation des serpents. Les Tzendales furent émerveillés en voyant arriver d'autres étrangers sur de grandes barques, et portant des vêtements longs et amples, ce qui leur fit donner le nom de « Tzequiles ou hommes aux jupons de femmes. » Leur établissement dans le pays fut bientôt suivi d'une alliance avec les filles Tzendales. Votan, éclairé et instruit par eux sur la Divinité et le gouvernement des hommes, travailla avec sagesse à organiser l'administration de ses États, et de cette époque date véritablement la fondation de l'empire palanquéen.[3]

---

[1] Ixtlilxochitl, *Sumaria relacion de la Historica Tultoa*, ap. Kingsborough
[2] *Histoire des nations civilisées*, etc., par l'abbé Brasseur de Bourbourg.
[3] *Histoire des nations civilisées*, etc., par l'abbé Brasseur de Bourbourg.

Digitized by Google

Ordoñez assure que ces événements se passèrent près de mille ans avant l'ère chrétienne ; M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, sans rien affirmer, corrobore néanmoins cette date par le texte suivant de l'*Histoire des soleils*, dans le codex chimalpopoca : « C'est ici le commencement de l'histoire des choses qui se vérifièrent il y a longtemps, celle de la répartition de la terre, propriété de tous, son origine et sa fondation, ainsi que la manière dont le soleil la partagea, il y a six fois quatre cents ans, plus cent, plus treize, aujourd'hui 22 mai de l'an 1558. » En déduisant les années écoulées, on trouve l'an 955 avant J.-C., c'est-à-dire moins d'un siècle après la colonisation de l'Irlande par les Scythes.

Nous terminerons le chapitre qui se rapporte à Votan en faisant remarquer que les traditions dont nous avons parlé font suffisamment allusion à l'origine des mystères analogues à ceux de l'Égypte et de la Grèce, dont on trouve des traces nombreuses chez les peuples de l'Amérique. De là, sans doute, les épreuves de la chevalerie mexicaine, que les Espagnols furent si étonnés de rencontrer, et qui n'étaient après tout, probablement, que les débris de l'initiation antique. Elle avait préparé Votan au rôle de législateur et de prophète que lui attribue l'histoire. A son retour à Palenqué, après un de ses longs voyages, il trouva son peuple divisé. Les Tzequiles avaient profité de son absence pour usurper une partie de son autorité et se créer une puissance au centre de ses États. Par sa sagesse, il sut promptement apaiser les troubles, tout en ménageant ses adversaires. Il partagea la monarchie en quatre royaumes, et l'un d'eux fut confié aux chefs des étrangers : leur capitale était *Tulha*, dont les ruines ont été retrouvées auprès d'*Ococinco*, de l'autre côté des monts de Tumbala. Rivale de *Palenqué*, cette ville attribuait également sa fondation au grand législateur. Une tradition curieuse, conservée encore aujourd'hui par les Tzendales, rappelle qu'un souterrain d'une longueur prodigieuse traversait la

Digitized by Google

montagne de part en part, et mettait en communication le temple de Tulha avec *Palenqué*, dans le vallon de Zuqui ; elle ajoute que Vaton fit creuser ce souterrain en mémoire de celui où, durant ses voyages, il fut admis en sa qualité de fils de serpent pour atteindre à la racine du ciel [1].

Ces expressions paraissent également s'appliquer à l'institution des mystères religieux que Votan avait établis dans ce temple caché dans le ravin, loin des regards profanes. Ce qui vient à l'appui de cette assertion, ce sont les paroles de l'évêque de Chiappas, au sujet du sanctuaire construit par le même législateur, sur les bords de la rivière de Huchuetan, qui arrose les riantes vallées du territoire de Soconusco. Placé sur une éminence, à peu de distance de l'Océan pacifique, il fut destiné, selon toute probabilité, à initier aux mystères de la religion les princes et les nobles de ces contrées, et ses vastes constructions souterraines lui firent donner le nom de « *Maison ténébreuse.* » Votan y transporta le tapir, considéré comme un animal sacré, afin qu'il pût se multiplier dans les eaux de la rivière, et déposa dans les sombres retraites de ce temple les archives de la nation, dont il commit le soin à un collége de vieillards, appelés *Tlapianes* ou gardiens [2]. Il y établit en même temps des prêtresses, dont la principale avait le singulier privilége de commander aux vieillards eux-mêmes. C'est ce qui a fait dire à MM. Rovero et Tschudi que la garde du manuscrit de Votan était confiée à une dame indienne noble et à un certain nombre d'Indiens, qui devait être toujours le même. Au milieu des forêts qui environnaient la Maison ténébreuse, s'éleva bientôt une ville qui porta le nom de Huachuetan ou la cité des Vieillards, et dont il ne reste plus aujourd'hui que les ruines informes.

(*A suivre*) L'abbé EMMANUEL DOMENECH.

---

[1] Ordoñez; *Fragments manuscrits*, etc.

[2] *Histoires des nations civilisées*, etc., par l'abbé Brasseur de Bourbourg.

Digitized by Google

DE L'ORNEMENTATION

DES PORCELAINES DE CHINE

Tous ceux que la nature de leurs goûts ou de leurs études ont rendus connaisseurs en objets d'art savent avec quelle netteté le sceau de chaque époque est empreint sur les produits anciens et modernes de l'art européen. Il en est de même du cachet particulier à chaque nation, et l'antiquaire expérimenté n'a besoin d'aucune autre indication que l'aspect même de son ensemble, pour décider à quel pays ou à quel siècle une œuvre d'art appartient. Si l'on entreprend d'analyser les signes caractéristiques de ces appartenances si nettement déterminées, on reconnaîtra, je crois, que l'origine de certains ornements peut fournir à l'histoire et à l'archéologie des indications aussi sérieuses que celles que trouve la philologie dans l'étymologie de certains mots.

Les artistes, de tous les temps et de tous les pays, se sont inspirés de ce qu'ils avaient le plus habituellement sous les yeux ou dans la pensée; les plus anciens d'entre eux en faisant ce premier choix de formes et d'ornements qui constitue tout d'abord le caractère général que l'art doit revêtir chez un peuple, comme ceux des générations suivantes, en décidant du style de leur époque par des créations nouvelles ou par des modifications apportées aux formes primitives, ont nécessairement subi l'influence du milieu dans lequel ils vivaient. Leurs conceptions sont parfois de véritables miroirs où viennent se refléter le génie, les tendances, les prédilections et les antipathies de l'inventeur. Aussi n'est-il guère de révolution politique ou religieuse, de préoccupation dominante à un moment donné, d'influences venues du dehors ou d'évé-

Digitized by Google

nements notables au dedans qui n'aient écrit leur règne ou marqué leur passage sur les œuvres d'art contemporaines.

Pénétré de cette idée et désireux d'examiner à son point de vue les antiquités chinoises, je voulus apprendre à les connaître et me faire enseigner la méthode adoptée pour leur classification. Je fus alors assez surpris, je l'avoue, de voir que la plupart des antiquaires, très-versés d'ailleurs dans l'appréciation des produits de l'art chinois quant à leur valeur et à leur rareté, se bornaient quant à leur classification à les répartir en deux catégories : *l'ancien* et le *moderne* ; la première catégorie comprenant tout ce qui paraît antérieur au dix-neuvième siècle, la seconde tout ce que nous expédient depuis quarante ans, par la voie du Havre ou de la Hollande, les comptoirs de Canton et de Macao ; de telle sorte qu'à défaut de date inscrite ou de quelque tradition précise et toute spéciale, lorsqu'un objet d'art semblait par son air de vétusté révéler une origine vraiment antique, on se contentait pour le distinguer de *l'ancien ordinaire* de le qualifier de *très-ancien.*

Je me disais cependant que si l'art n'avait pas subi chez un peuple long-temps homogène et dont l'immuabilité semble le trait distinctif, des transformations aussi profondes et aussi nombreuses qu'en Europe, il devait pourtant avoir éprouvé, à la Chine comme partout ailleurs, l'influence des événements ; qu'il devait y avoir eu aussi ses transitions, ses modifications, indices caractéristiques et révélateurs de ses diverses phases, lesquelles, si l'on parvenait à les saisir dans l'ordre chronologique, deviendraient autant de dates certaines.

Le simple examen d'un grand nombre d'objets chinois appartenant à des époques différentes suffit pour faire remarquer entre certains d'entre eux un véritable air de famille et pour préparer ainsi les éléments d'une classification. Ce premier travail s'accomplit à l'insu même de celui qui observe, et sans savoir encore quel ordre il devra assigner à ces di-

Digitized by Google

verses familles, il en peut déjà grouper les membres par des ressemblances très-apparentes à ses yeux.

Mais alors même qu'une longue observation aurait appris à distinguer sûrement les unes des autres toutes ces générations de l'art, il resterait encore à établir leur âge et leur ordre de succession.

J'avais entre les mains quelques ouvrages chinois, contenant de nombreux dessins d'antiquité, acompagnés de notices indiquant généralement l'âge et l'origine de l'objet représenté. Mon premier soin fut naturellement de les consulter; mais il me parut prudent de ne puiser à cette source qu'avec une extrême réserve, dans la crainte que, plus désireux peut-être d'exalter leurs souvenirs historiques que de discuter les traditions relatives à certains monuments de leur antiquité, les Chinois n'eussent consacré des attributions analogues à celles qu'enregistrait encore assez récemment le catalogue d'un de nos musées où l'on signalait comme ayant appartenu au trop fameux Attila, un morion de la fin du quinzième siècle et comme étant l'armure de Jeanne d'Arc une armure italienne, de cent ans postérieure à l'héroïne de Vaucouleurs.

Heureusement, il se présente un moyen de contrôler les assertions des auteurs chinois et de vérifier si cet air de famille que présentent certains objets, est bien positivement l'indice d'une fabrication contemporaine. Très-attachés à leurs traditions et jaloux surtout de transmettre un souvenir à leurs descendants, les Chinois ont souvent tracé une date ou quelque inscription équivalente sur les objets d'art sortis de leurs mains. Il s'agissait donc de rapprocher et d'examiner attentivement le plus grand nombre de ceux qui étaient datés, afin d'en apprécier le style et de voir si à l'indication d'une même époque se joindrait une constante analogie dans l'ornementation. Le premier point établi, on découvrirait, par l'analyse des ornements eux-mêmes, ceux qui caractéri-

Digitized by Google

sent le plus particulièrement une époque et deviennent ainsi de véritables jalons archéologiques.

J'eus bientôt la satisfaction de me voir confirmé dans mes prévisions et de reconnaître que certaines formes, certaines marques, certains ornements surtout étaient à peu près pour l'art chinois des indications aussi sûres que le plein cintre, l'ogive, la rocaille, le sont pour l'art européen.

Les produits de la céramique ne pourraient pas servir à étudier le style de l'art antique à la Chine, puisque, de l'aveu des Chinois, la fabrication de la porcelaine ne remonte pas chez eux au delà du premier siècle de notre ère et que les pièces antérieures à la dynastie des Youan sont dans le pays même d'une si grande rareté qu'on en conserve les fragments comme des objets de haute curiosité ; mais du moins, pour chercher à saisir et à suivre la marche de l'art chinois durant ces derniers siècles, les produits de la céramique sont des aides précieux.

La nature même de cette substance si blanche, si lisse et si merveilleusement disposée pour recevoir les couleurs, a invité de tout temps le décorateur à lui prodiguer toutes les richesses de son pinceau, et à nous révéler ainsi tout ce qui caractérisait le style de son époque. — En raison même de la facilité qu'on trouvait à les tracer, les dates ont dû figurer plus souvent sur la porcelaine que sur l'ivoire ou le jade. Enfin il n'est guère de produit de l'art chinois qu'on ait importé en Europe en plus grande quantité et qui permette par conséquent de faire des rapprochements plus nombreux et plus concluants.

Les ornements, les figures, les sujets semés avec tant de profusion et de variété sur la porcelaine de Chine ont donc été pour moi l'objet d'une attention particulière, et c'est en poursuivant ces recherches, qui me conduisirent à constater des signes caractéristiques de chaque époque, que trois pièces d'ancienne porcelaine tombées entre mes mains me

Digitized by Google

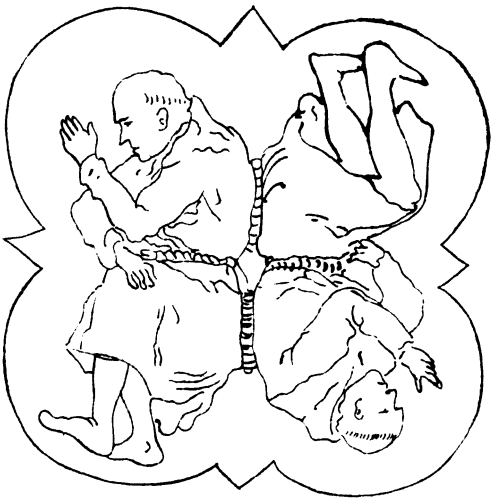

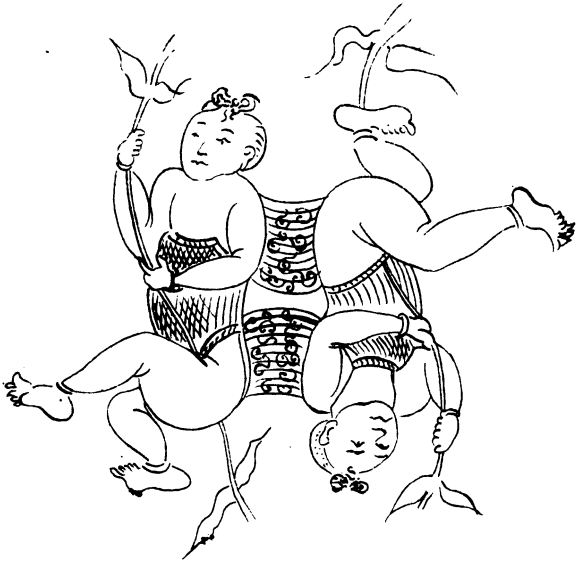

Lith Caller

Digitized by Google

Digitized by Google

firent entrevoir un autre résultat en perspective, au delà des premiers résultats acquis.

L'une de ces pièces, la plus ancienne je crois, est un vase de forme allongée, qui ne porte point de caractères chinois indiquant son âge, mais que l'ensemble de son style et la marque de fabrique, tracée au dessous de sa base, nous désigne comme appartenant aux premières années de la dynastie des Ming, c'est-à-dire comme étant d'une fabrication antérieure au quinzième siècle. Les dessins bleus, répandus sur toute l'étendue de ses contours, semblent figurer des plantes grimpantes et n'offrent rien de remarquable, mais la bordure qui entoure sa base est entremêlée de fleurs de lys bien caractérisées, dont la silhouette, pour être tracée par une main asiatique, n'a rien perdu de sa netteté.

Vient ensuite un plat de forme ronde. Les roses, semées sur son émail bleuâtre, décèlent la fabrication japonaise, ce que viennent confirmer d'ailleurs quelques bouquets d'un aspect particulier jetés à la surface inférieure de son pourtour. Le centre du plat est occupé par deux figures d'enfants, groupés de telle manière qu'ils paraissent assis ou étendus, suivant la façon dont on les considère et suivant qu'on croit devoir attribuer à l'un ou à l'autre, l'un des deux tronçons inférieurs qui peuvent également s'adapter aux deux avant-corps. — Cette combinaison bizarre, répandue comme certains jeux de mots, est connue de beaucoup de personnes sous la forme de deux chiens, qui tantôt paraissent courir, tantôt paraissent endormis, mais parmi les riches sculptures qui ornent le portail latéral de la cathédrale de Rouen, dit *portail des libraires*, travail du quatorzième siècle, on trouve exactement ce même groupe formé de deux figures humaines que traçait cent ans plus tard le peintre japonais[1].

Enfin le troisième produit céramique, dont j'ai à parler,

---

[1] Voyez ces deux groupes représentés sur la planche ci-contre.

Digitized by Google

est un petit plateau de forme octogone, de ceux qu'on nomme *présentoirs* et qui sont ordinairement accompagnés d'un bol et de son couvercle. La qualité de la pâte et certaines dispositions de filets le désigne tout d'abord comme un ouvrage du quinzième siècle et l'indication en caractères chinois des années *Hiouan-te*, fixe à 1426 environ l'époque de sa fabrication. — Au centre, figure l'écusson lozangé de l'illustre maison de Grimaldi, surmonté d'un objet dont le peintre chinois n'a sûrement point deviné l'usage, à en juger par la façon dont il l'a esquissé, mais qu'un œil européen reconnaît facilement pour un heaume taré de face et garni de son volet.

Or, si nous demandons à la généalogie des anciens suzerains de Monaco quelles relations pouvaient exister entre eux et la Chine, au commencement du quinzième siècle, elle nous répondra que Jean Grimaldi, seigneur d'Antibes, né en 1375 et mort en 1427, avait épousé Blanche Doria, nièce d'André Doria, amiral des flottes génoises et l'un des plus hardis navigateurs de son temps.

Pour dire ce qui me semble clairement résulter de l'examen de ces porcelaines, il me suffira d'exposer en quelques mots la façon dont je crois qu'on doit analyser l'ornementation en général.

Les ornements que les artistes de tous les âges et de tous les pays ont pu faire entrer dans la décoration de leurs œuvre d'art, me semblent pouvoir se diviser en trois classes très-distinctes :

La première comprend les motifs d'ornementation dont l'idée première est pour ainsi dire commune, parce que la source s'en trouve également chez tous les peuples. Tels sont les fleurs, les fruits, les feuilles, les oiseaux, les coquilles, etc., etc.

La seconde renferme les ornements, dont les motifs seront nécessairement spéciaux à certaines nations, parce qu'ils seront tirés de son culte ou de sa mythologie, de ses instruments de musique ou de sacrifices. etc., etc.

Digitized by Google

Dans la troisième enfin viendront se ranger ceux qui sont dus entièrement au caprice et à l'imagination des artistes. Telles seront par exemple les combinaisons géométriques, tous ces enroulements bizarres, ces volutes et ces enlacements, variés à l'infini, etc., etc.

Il est toujours curieux de voir comment les premiers ont été choisis, saisis, transformés, quelles métamorphoses ils ont subies en s'éloignant de l'imitation primitive.

Il est utile de connaître les seconds, puisqu'ils peuvent fournir de précieuses indications touchant la religion, les mœurs, les institutions des siècles qui les ont employés.

Il n'est pas moins intéressant d'examiner les autres puisqu'ils sont toujours empreints d'un grand caractère d'originalité portant le sceau du goût particulier ou d'un pays ou d'une époque.

Tous ont donc leur importance au point de vue de nos études générales, mais au point de vue de l'archéologie, la distinction que je viens de faire a, je crois, son importance spéciale et je vais essayer de la définir.

Les ornements, dont l'idée première est empruntée aux sujets de la première catégorie, pourront se trouver sur les produits de l'art antique chez différents peuples, sans que leur apparition simultanée implique nécessairement l'existence de relations antérieures ou contemporaines entre ceux qui en auront fait usage, puisque tous avaient sous les yeux le même élément d'inspiration. Mais les ornements qui rentrent dans la seconde ou dans la troisième catégorie porteront au contraire toujours avec eux quelque chose de très-significatif, puisque de leur présence sur les œuvres d'art de deux civilisations différentes, il résultera la presque certitude que des communications existaient ou avaient existé entre les deux pays.

C'est par des observations analogues que la numismatique a souvent contribué à jeter du jour sur l'histoire des

Digitized by Google

relations politiques et commerciales entre les anciennes nationalités du globe. Le coin gravé au type et selon la symbolique de la civilisation la plus avancée, était imité plus ou moins grossièrement par les peuples restés en arrière et l'on a pu, en constatant d'où émanait le type modèle empreint sur des monnaies frappées dans les régions reculées du vieux monde, reconnaître quelles étaient à diverses époques les civilisations dominantes, dans quelles directions leur influence s'était étendue et jusqu'où elle avait pénétré.

Les porcelaines chinoises, que j'ai décrites tout à l'heure, me semblent porter en elles-mêmes un enseignement de ce genre qui parle trop haut pour avoir besoin d'être expliqué.

Raisonnant du connu à l'inconnu, on est fondé, je crois, à penser que l'étude de l'ornementation céramique chez les anciens Chinois nous fournira d'intéressantes indications quant aux relations qui ont pu exister au moyen âge entre la Chine et le reste du monde, en considérant l'influence que le goût chinois exerce chez nous sur tant d'objets d'art depuis le règne de Louis XIV, et celle que le commerce avec l'Europe a exercé depuis trois siècles sur les produits de l'art chinois.[1]

Cette question des relations de l'Europe avec l'Orient à des époques où l'on ne pensait pas qu'elles eussent existé, touche à la priorité d'invention de plusieurs découvertes

---

[1] La magnifique collection que M. de Montigny a rapportée tout récemment de Chine et qui mériterait à elle seule un travail à part, contient plusieurs pièces qui viennent à l'appui de cette opinion et notamment un vase trop remarquable pour que j'omette ici de le mentionner.

Ce vase, en bronze doré, est de forme lagenaire, orné de médaillons peints sur émail auxquels on a réservé, dans le métal, des encadrements au repoussé composés de rocailles en style Louis XV, qui les feraient prendre à quelques pas pour un produit européen ; mais il suffit de regarder de près pour reconnaître bien vite le travail chinois, travail inspiré peut-être par quelqu'un des nombreux présents qu'offrirent à l'Empereur et aux grands, les ambassades européennes du dix-huitième siècle. L'inscription *taï tsing kien loung nien tchi* (fabriqué sous le règne de Kien-Loung de la dynastie des tsing) tracée à sa base nous laisse soixante ans de latitude (de 1736 à 1796) pour fixer la date de cette fabrication.

Digitized by Google

importantes qu'un des plus éminents orientalistes a soutenu en faveur des Chinois. Après avoir communiqué à l'académie des documents prouvant que saint Louis et ses successeurs avaient reçu plusieurs fois des ambassadeurs Mongols, Abel Rémusat écrivait dans ses *Mélanges asiatiques*.

« Un autre résultat de mes recherches est de confirmer « tout à la fois diverses conjectures précédemment émises « sur l'origine de ces découvertes qui ont signalé la fin du « moyen-âge, l'usage de la boussole, l'imprimerie stéréo- « type, la gravure en bois, l'artillerie. On savait vaguement « que toutes ces inventions, ainsi que bien d'autres procédés « industriels étaient à la disposition des asiatiques longtemps « avant l'époque où elle se montrèrent en Europe. J'ai fixé « avec précision la date de leur commencement dans les « contrées orientales, et j'ai tâché d'éclairer la route par « où elles ont pu pénétrer chez les occidentaux.

« Il y a, dans les premiers essais de toutes ces inventions « et dans l'imperfection même des procédés primitifs des « particularités qui trahissent leur origine et des vestiges « de la route qu'elles ont suivie pour arriver jusqu'à nous. »

Je ne prétends point soulever ici de nouveau une discussion à laquelle tant de savants ont pris part et qui sortirait tout à fait des limites de cet article, mais si l'on vient à constater sur d'anciennes porcelaines de Chine, des symboles évidemment empruntés à l'Europe, ou s'il résulte d'une analyse attentive des ressources de l'art chinois aux douzième et treizième siècles, que des ornements employés postérieurement ou même simultanément par l'art européen étaient pourtant d'origine chinoise, ne sera-ce point une nouvelle et très-forte présomption à l'appui de celles que M. Abel Rémusat avait si clairement exposées ? Ne deviendrait-il pas bien difficile de soutenir que des voyageurs ou des marchands, en relations assez particulières avec la Chine pour y faire peindre des armoiries ou pour en emporter des symboles, ont ignoré

Digitized by Google

par exemple l'existence et le secret de la typographie dans un pays où les ouvrages imprimés étaient dès lors tellement répandus qu'il n'était point d'homme un peu lettré qui n'eût au moins les livres classiques en sa possession.

Les faits que je viens d'exposer tendraient donc à démontrer la probabilité de relations entre la Chine et l'Europe au moyen âge par des inductions tirées d'une grande ressemblance entre certains ornements employés simultanément dans les deux pays. Plusieurs orientalistes se sont attachés déjà à prouver par des raisonnements analogues que des communications avaient existé dès la plus haute antiquité entre les Chinois et les autres peuples du monde ; ils se fondaient sur des rapprochements remarquables entre les usages des anciens Grecs et ceux des anciens Chinois, sur l'étymologie de certains mots, l'étonnante identité de certaines traditions, certains proverbes si singuliers que l'esprit se refuse à croire qu'ils aient pu être imaginés simultanément et isolément.

L'étude de l'ornementation ne pourrait-elle pas entrer aussi dans cet ensemble de moyens de comparaison ? Hager, l'un de ceux qui soutinrent l'opinion que la Chine était connu des anciens peuples de la Grèce, signalait la ressemblance entre les trépieds que les Grecs plaçaient dans leurs temples, et ceux dont les Chinois faisaient le même usage dès la plus haute antiquité. N'eût-il pas jugé la ressemblance plus concluante encore s'il eût aperçu l'ornement connu sous le nom de *Grecque* ou *Méandre* empreint sur les plus anciens bronzes des deux pays ? — Enfin, M. Bazin, qui dans un intéressant mémoire nous montrait une surprenante analogie entre la mythologie grecque et la mythologie chinoise, citait à l'appui de cette observation d'anciennes peintures chinoises où le Dieu des mers est représenté armé d'un trident.

Cette similitude remarquable entre les traditions, les

Digitized by Google

usages et jusqu'aux préjugés des anciens peuples a toujours frappé vivement les esprits, elle a soulevé bien des controverses pour lesquelles chaque science a fourni son contingent et pour lesquelles aussi l'étude de l'art chez les Chinois est sans doute appelée à fournir le sien.

Les communications de jour en jour plus fréquentes avec la Chine nous permettront bientôt peut-être de connaître les trésors recelés par son vieux sol et renfermés dans ses musées, en même temps que les fouilles entreprises depuis quelques années en Égypte, en Assyrie et dans les deux Amériques fourniront à l'observateur de précieux éléments de comparaison. Alors la distinction à faire entre les sujets d'ornementation, considérés dans leur origine, pourrait devenir tout à coup d'une importance extrême, car on pourrait toucher à l'une des questions les plus saisissantes et les plus souvent agitées. En effet, qu'il résulte du rapprochement de tous ces produits de l'art à son enfance la constatation d'une similitude universelle dans ses premiers essais; si les motifs d'ornementation sont de la catégorie de ceux dont l'invention peut avoir eu lieu isolément sur tous les points du globe, leur ressemblance plus ou moins grande ne fera naître que des présomptions; mais si l'analyse y découvrait positivement les signes caractéristiques de ceux qui nous obligent à reconnaître une origine commune, ne verrait-on pas confirmé, par des preuves pour ainsi dire matérielles, qu'à une époque remontant au delà des temps fabuleux, il y eut un moment homogénéité d'idées et de relations entre tous les peuples du monde?

Les découvertes récentes de la géologie en reconnaissant l'ordre chronologique des terrains de formation successive ont dû rendre hommage à l'auguste tradition de la Genèse. — L'archéologie à son tour, en constatant chez tous les peuples au berceau ces relations confraternelles que l'histoire profane est impuissante à expliquer, viendrait prouver

Digitized by Google

que les textes sacrés peuvent seuls en révéler le mystère.

Grave et profonde question, à propos de l'ornementation des porcelaines de Chine. — Je me serais laissé entraîner bien loin de mon point de départ si je n'avais envisagé surtout le côté sérieux d'un sujet sur lequel j'espère revenir. Comme tout se lie et se tient dans les connaissances humaines, j'ai voulu d'abord par ces observations rapides sur l'ornementation de quelques anciennes porcelaines, éveiller l'attention des esprits investigateurs sur un coin oublié du champ de la science, et montrer qu'en négligeant d'étudier l'art ornementaire chez l'un des plus vieux peuples de l'Asie, l'historien, comme l'archéologue, négligerait peut-être une mine féconde à exploiter.

Marquis D'HERVEY SAINT-DENYS.

L'ETHNOGRAPHIE

ET LA STRUCTURE DE LA PEAU HUMAINE

ÉTUDES DES RACES HUMAINES.

PAR LE Dr DESCHAMPS [1].

I

Un coup d'œil impartial jeté sur le monde suffit pour faire reconnaître que les idées y suivent une voie nécessairement limitée par la nature même des choses. En effet, l'esprit humain a une double mission : connaître et formuler, analyse et synthèse : la première, inutile si elle n'est mise en œuvre par la seconde, celle-ci impuissante si l'analyse ne lui fournit des matériaux. A certaines époques, qui passent pour privilégiées parce que l'intelligence humaine y déploie tou-

[1] *Études des races humaines*, Méthode naturelle d'ethnologie, Paris, (Leiber et Comelin, éditeurs), 1857-1859 in-8.

Digitized by Google

tes ses séductions dans les splendeurs de la forme, la synthèse, s'emparant des connaissances précédemment et laborieusement acquises, fait apparaître aux yeux étonnés les mondes nouveaux de la science et de l'art; mais ce moment étant passé, il ne peut plus se produire que l'une de ces deux choses : ou bien le siècle, vivant sur les idées reçues, copie les maîtres et marche à la décadence; ou bien, il se fait un instant de silence, objet du désespoir des esprits superficiels, objet de l'espoir du sage : car celui-ci sait y reconnaître le signe du travail s'opérant dans une génération qui, se voyant à l'étroit, au sein des doctrines insuffisantes ou surannées, cherche dans le recueillement les éléments d'une création, d'une synthèse nouvelle.

Tel est le caractère de notre époque : jamais plus imposants problèmes ne se présentèrent, jamais plus riches matériaux n'en préparèrent la solution : toutefois, ce travail n'est pas complet, et l'heure de la synthèse n'est pas venue pour le plus grand nombre des questions ; on est donc fondé à supposer que s'ils vivaient de nos jours, Pascal et Newton, Buffon et Cuvier, non contents de réviser leurs jugements, suspendraient provisoirement l'expression d'une opinion nouvelle.

Les considérations qui précèdent s'appliquent surtout à l'ethnographie, la science qui relie les plus élevées d'entre les autres, celle dont l'objet magnifique se résume en deux mots : d'où vient l'homme, où va-t-il? le passé et l'avenir, l'origine et le but, enfin le grand problème de la destinée humaine. Or, ce grand problème étant posé, il y a lieu de se demander si les connaissances acquises sont déjà assez complètes pour permettre une synthèse, une classification raisonnée, pour fournir les éléments d'une méthode irréprochable; nous ne le pensons pas, et il nous semble qu'il faut chercher encore; les systèmes reçus ne soutiennent plus la critique, nous le démontrerons ici même, et il n'y rien encore à mettre à la place.

Digitized by Google

Mais il est des esprits hardis, convaincus, qui, s'appuyant sur des données incomplètes, obtiennent parfois de l'invention méthodique des solutions imprévues, ouvrant ainsi des horizons inconnus où la science pénètre sans trop de dangers tant qu'elle a pour guide une critique éclairée, toujours renfermée dans les limites d'une stricte impartialité.

C'est à ce genre de travaux qu'il faut rapporter les études que M. le Dr Deschamps vient de publier sous le titre spécial de *méthode naturelle d'ethnologie*, et qui ont pour but d'arriver à la classification méthodique de l'espèce humaine. Les recherches sur la structure et la couleur de la peau y tiennent la première place.

II

M. le Dr Deschamps commence par une revue des travaux antérieurs et de l'état actuel de la science ; en ajoutant à ses observations celles qui nous sont propres, nous arriverons à préparer une solution raisonnée de la question.

La division ethnographique du genre humain a reconnu jusqu'à ce jour deux éléments principaux, savoir :

1° Les données historiques comprenant l'histoire proprement dite et ses annexes, archéologie, linguistique, etc.

2° Les données scientifiques naturelles et physiques, anatomie, physiologie, géologie, etc.

La Bible, principalement dans la Genèse, renferme les documents les plus précieux que nous possédions sur l'origine du genre humain ; toutefois, la tradition, n'y étant pas éclairée par la science, ne fournit que des indications vagues et incomplètes. On y chercherait vainement des observations physiologiques : en le prenant même en dehors de tout sens figuré, le passage du Cantique des Cantiques, où il est parlé de la teinte foncée de la peau de la Sulamite, est suivi d'une explication qui réduit le fait à un simple accident d'insola-

Digitized by Google

tion[1]. Habitués aux effets d'un climat brûlant, les Orientaux semblent les considérer comme simples et naturels; chez quelques-uns d'entre eux, la couleur noire est signe de noblesse[2].

Il faut donc, comme en la plupart des sciences, prendre le point de départ chez les Grecs. M. Deschamps admet que l'existence d'hommes noirs fut révélée à la Grèce par Hérodote, père de l'histoire[3]; il n'en est rien, ce pays n'ayant pas attendu jusque-là pour être en relations avec la patrie de Danaüs et de Cécrops; le terme Ethiopien *visage brûlé*, est plus ancien, Hérodote lui-même l'emploie sans se croire obligé d'en expliquer le sens, même dans le passage qu'on invoque, et où il se borne à signaler la chevelure singulièrement crépue de ce peuple[4]. Ailleurs il fait mention d'hommes noirs, en parlant d'une exploration des Nasamons dans le centre de l'Afrique[5], et en expliquant la provenance des Colchidiens qu'il juge originaires d'Égypte, parce qu'ils seraient noirs comme les habitants de ce pays[6]. Hérodote n'avait pas sur cet objet des idées bien claires : il confondait dans une même dénomination, Égyptiens bruns, Éthiopiens noirs et Nègres.

Environ un demi-siècle plus tard, la science fait sa pre-

---

[1] « Nigra sum sed formosa, filiæ Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis. Nolite considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol... posuerunt me custodem vitis. » *Cantic*, I, 5, 6.

[2] Chez les Arabes, on dit proverbialement : « Les nobles sont noirs. » *Hor* a la double signification de *brûlé* et de *libre*, *noble*.

[3] Aux jeux de la 81e olympiade, 456 ans av. J.-C., et aux fêtes des Panathénées, 84e olympiade, 444 av. J.-C.

[4] Hérodote, *Histoire*, Polymnie, VII, 70.

[5] *Ibid.*, II, 32.

[6] « Les Egyptiens pensent que ces peuples sont des descendants d'une partie des troupes de Sésostris. Je le conjecture aussi sur deux indices : le premier, c'est qu'ils ont les cheveux crépus, preuve assez équivoque, puisqu'ils ont cela de commun avec plusieurs autres peuples. » *Ibid.* 104.

On doit inférer de là que les Grecs considéraient déjà la couleur comme signe de race, mais qu'ils s'occupaient peu des nuances.

Digitized by Google

mière apparition dans la personne d'Hippocrate : son ouvage contient un véritable essai d'ethnographie ; il reconnaît l'existence d'une variété jaune habitant alors les bords du Phase, c'est-à-dire, le versant méridional du Caucase [1].

Aristote constate que la différence de couleur laisse subsister la conformité d'organisation physiologique [2]. Plus tard, Pline l'ancien [3], Strabon [4] et d'autres auteurs de l'antiquité ajoutent quelques remarques. Il nous faut ensuite traverser les limbes du moyen-âge et les préoccupations littéraires des premiers siècles de l'ère moderne pour retrouver la science.

Linné, le fondateur de la méthode naturelle, émet un essai de classification qui a été modifié depuis dans les détails, sans cesser de servir de modèle à la plupart des autres : il est basé sur les grandes divisions géographiques et sur la couleur de la peau. Il fait de l'homme le premier des animaux [5]. Daubenton combattit vivement cette dernière idée [6] et il paraît avoir eu une certaine influence sur la division définitive qu'adopta le naturaliste Suédois [7].

Hunter ne se préoccupe guère que de la couleur et il lance ainsi l'ethnographie dans la voie où elle a généralement persévéré jusqu'à nos jours [8].

---

[1] « Leur couleur est d'un vert pâle, comme quand on a la jaunisse. » Hippocrate, *Des airs, des eaux*, et *des lieux*, Toulouse, 1801.

[2] « Les naturels de l'Ethiopie et les autres peuples noirs possèdent des os et des dents également blancs ; mais les ongles ont la couleur noire de la peau. » — Aristote, *Histoire des animaux*, III, 9.

[3] Pline, *Histoire naturelle*, VII, 1.

[4] Strabon, *Géographie*, V.

[5] Linnée, *Système naturel*, Paris, 1744.

[6] Daubenton, *Mémoire sur la situation du grand trou occipital dans l'homme et les animaux*. 1764. (Ac. des Sciences).

[7] Race américaine brune,
« Européenne blanche,
« Asiatique jaune,
« Africaine noire,
« monstrueuse ou variée.
Linnée, ouvrage cité, Leipsick, 1788.

[8] Races blanche, noire, brune, basanée, et rouge cuivrée ; la variété jaune est

Digitized by Google

Buffon, partisan de l'unité et procédant de larges vues que l'état de la science ne pouvait suffisamment seconder, repoussa toute classification préconçue, et prétendit n'emprunter qu'à la situation présente, et au passé connu de chaque peuple les éléments de sa description [1] : système admirable auquel il faudra revenir lorsque les matériaux accumulés par l'observation patiente permettront de tenter une synthèse raisonnée.

Blumenbach ouvre une nouvelle voie en transportant ses observations sur le crâne, et créant la recherche des types osseux ; voie trompeuse où lui-même ne trouve, tout le premier, qu'incertitude et confusion. Aussi, sa classification est-elle le démenti le plus flagrant des principes qu'il avait émis, puisqu'il a été obligé de reproduire la nomenclature de Linnée, en se bornant à changer l'un des termes énoncés par ce savant [2].

Duméril adopte la même division en y ajoutant un nouveau terme [3] et prépare la voie aux partisants de la pluralité des espèces.

Cuvier, reprenant le même procédé, lui donne le cachet de

---

comprise sous la dénomination de brune. — Hunter, *Disputatio inauguralis quædam de hominum varietatibus et eorum causas exponens*. Edinburgh, 1775.

[1] Buffon, *Histoire naturelle*, t. V.

[2] Race Caucasienne,
« Nègre ou Ethiopienne,
« Mongole,
« Américaine,
« Malaise.

Blumenback, *De generis humani varietate natura*. Gœttingue, 1797. — *Decades craniorum*.

[3] Race Caucasique, ou Arabe-Européenne,
« Hyperboréenne,
« Mongole,
« Américaine,
« Ethiopienne,
« Malaise,

Duméril, *Zoologie analytique*, Paris, 1806.

Digitized by Google

son propre génie puissamment synthétique [1]; et voulant fondre en un même système les données de la physiologie et celles de l'histoire ou du moins de la linguistique, il établit la base des idées qui devaient prévaloir sur toutes les autres [2]. Plus tard, Lacépède, sentant les objections que soulève une classification aussi serrée, la modifie en multipliant le nombre des variétés de races et en ajoutant deux groupes de races secondaires [3]. Enfin, le système reçoit de Prichard la dernière forme qu'il a conservée jusqu'à nos jours [4].

Malte-Brun adopte un procédé analogue à celui de Buffon, et classant les peuples d'après la distribution géographique, en s'aidant des caractères physiques et moraux, il arrive à une division de seize races dont le moindre défaut est d'être à la fois incomplète et arbitraire [5].

Virey formule positivement la doctrine de la pluralité des espèces humaines [6], il en reconnaît deux et sa division est basée sur la preuve la plus légère qui se puisse trouver, savoir; l'angle facial de Camper [7]; il admet en outre six races dont la division est basée sur la couleur de la peau.

---

[1] Cuvier paraît avoir évité de se prononcer sur la question de l'unité de l'espèce.

[2] Race blanche ou Caucasique,
« jaune ou Mongole,
« nègre ou Ethiopique,
Chaque race admet plusieurs rameaux différenciés par des phénomènes de linguistique. — Cuvier, le *Règne animal distribué d'après son organisation*, Paris, 1817.

[3] Lacépède, *Histoire naturelle de l'homme*, Paris, 1827. — *Géographie zoologique*, Paris, 1830.

[4] Race blanche ou Caucasique,
« jaune ou Mongole,
« noire ou Ethiopique,
« cuivrée (rouge) ou Américaine.
Prichard, *Histoire naturelle*, liv. I, p. 41.

[5] Malte-Brun, *Géographie universelle*, t. I. Paris, 1816.

[6] Virey, *Histoire naturelle du genre humain*. Paris, 1824.

[7] Les plus simples notions de physiologie intellectuelle devraient faire repousser cette méthode; nous l'examinerons dans un travail subséquent où la phrénologie nous fournira des preuves incontestables.

Digitized by Google

Desmoulins va plus loin : il n'a pas trop de seize espèces et de vingt-cinq races [1]. Mais il devait être dépassé par Bory Saint-Vincent [2] ; cet écrivain réunit les erreurs de Virey et de Desmoulins à celles des Préadamites [3] et trouve chez l'homme : deux classes basées sur la nature lisse et crépue des cheveux; quinze espèces et un nombre indéterminé de variétés; le tout est basé sur le sens défiguré de la Bible. Ayant connu Bory à la fin de sa vie, nous avons acquis la certitude qu'il s'était à peu près convaincu de l'inanité de ses élucubrations.

Prichard, protestant fervent, entend partir de la Genèse et remonte au déluge ; la base de son système est bien dans la linguistique et dans l'histoire, mais il y mêle aussi des preuves naturelles dans le choix desquelles il ne montre pas toujours un grand discernement; l'hypothèse y tient une grande place, c'est encore de l'arbitraire [4].

Enfin, M. Flourens est éclectique : il prend à Cuvier sa grande division en trois races; il y ajoute des types en empruntant à Blumenbach la classification craniologique, idée saugrenue et fallacieuse, dont nous démontrerons un jour le vide absolu [5].

M. Deschamps, sincère partisan de l'unité de l'espèce, après avoir, à son point de vue, discuté ces divers systèmes, propose le sien qui est basé sur la structure du tégument, sa couleur, et sur la forme du crane, circonstances auxquelles l'auteur joint encore des indications tirées de la linguistique et de l'histoire. Mais son point de départ, ce qui lui appartient surtout, c'est l'étude de la peau ; c'est à cet objet que

---

[1] Desmoulins, *Histoire naturelle des races humaines*, etc., Paris, 1826.

[2] Bory Saint-Vincent, *l'homme, essai zoologique*, Paris, 1827.

[3] De la Peyrère, *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothesi, Præadamitæ*. 1655. — Cette hérésie des Préadamites a été condamnée par l'Eglise.

[4] Prichard, *Researches into the physical history of mankind*, London, 1836 à 1847. — *Histoire naturelle de l'homme*, Paris, 1843.

[5] M. Flourens. *Leçons de physiologie comparée*, 1838. — *Union médicale* 1854.

Digitized by Google

se rapporte sa classification générale[1]. Nous examinerons donc d'abord cette base de son système.

III

Si l'on écarte les procédés qui repoussent toute méthode, on reconnaît que les autres prennent, pour principal élément de classification des races, la coloration de la peau. Ce point de départ est-il scientifique? Voilà la question; elle admet deux termes : *race*, *couleur*.

Qu'est-ce qu'une race? Évidemment l'étymologie et le consentement général ne permettent pas d'attacher à ce mot d'autre signification que celle d'une extraction commune susceptible d'être vérifiée par des preuves généalogiques[2]. L'histoire et ses annexes conservant ou pouvant du moins recéler les secrets de ces filiations, c'est à elles qu'il faut demander la principale base de la distribution des races; quant aux sciences naturelles, on peut y trouver certainement de puissants appuis, surtout de bons moyens de contrôle, mais non pas comme on a feint de le croire, des systèmes propres à se substituer à l'histoire. L'anatomie et la physiologie renferment bien des mystères, mais ni l'une ni l'autre n'a jamais porté dans ses flancs l'histoire de l'humanité : qu'elles nous montrent l'homme tel qu'il est, tel qu'il peut être dans des circonstances données, leur rôle ne va pas au-delà, et vouloir les en tirer est une faute de logique.

Il est avéré que l'humanité comprend de nombreuses variétés, quant à la couleur de la peau; la multiplicité de ces

---

[1] Pigment (coloration) variable et limité... Race blanche — Européenne.
« général. noir « noire — Africaine
« « jaune « jaune — Asiatique
« « rouge-orangé « cuivrée — Américaine
« « brun-olivâtre « brune-olivâtre — Arabe.
M. Deschamps, ouvrage cité, p. 77. Pour la nature du pigment, voir ci-après, IV.

[2] Du latin *radix*, racine, souche, race.

Digitized by Google

nuances est même un sérieux embarras pour la classification ; mais il n'est pas moins incontestable que ces caractères n'ont aucun rapport nécessaire et bien clair soit avec l'origine, soit avec la filiation des peuples : quelques exemples le démontreront.

Un premier ordre de faits prouve que, par l'effet des circonstances extérieures continué pendant un long laps de temps, certains types se fondent en d'autres, sont absorbés ou modifiés à tels points que l'on en chercherait vainement la trace dans les générations actuelles. Ainsi les Berbères, nos contemporains, sont bien foncièrement des Mazices, Amazighs, petits-fils de Canaan[1] ; mais il y a aussi, dans leur sang, du Phénicien, du Grec, du Mède, du Persan, du Couschite, du Romain, du Vandale, du Goth et du Nègre : qui voudrait essayer d'en distinguer les éléments? En Italie, se sont mêlés le montagnard des diverses Alpes, le Celte, le Phénicien, le Goth et la plupart des hordes asiatiques et hyperboréennes ; toutefois, il n'est possible d'y signaler aujourd'hui d'autres distinctions que celles qui tiennent à la différence même des contrées dont l'Italie se compose.

Un autre ordre de faits plus curieux encore nous montre un même peuple présentant, quant à la nuance de la peau, des aspects différents selon les climats qu'habitent ses diverses fractions. Après quelques siècles de séjour sur les côtes d'Afrique ou dans l'Inde, les Portugais ont contracté la couleur noire ou marron des indigènes. On a opposé le croisement des races ; mais cette objection ne s'applique pas aux créoles de toutes nos colonies ; cependant il est bien reconnu qu'il ne faut pas des siècles pour que les immigrants contractent en ces pays un aspect particulier qui leur donne bien plus

---

[1] Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de M. de Slane, t. I. Voir aussi nos précédents travaux : *L'unité de l'espèce humaine*, et *La question marocaine*, dans la *Revue orientale et américaine*, tom. II, p., et tom III, p. 1.

Digitized by Google

de ressemblance entre eux qu'ils n'en conservent avec les peuples des contrées mêmes dont ils sont originaires. Enfin, le Juif répandu sur une grande partie de la surface du globe y présente selon les climats, un nombre considérable de nuances, et ne diffère pas, à ce point de vue, des autres habitants du pays[1].

Mais, dira-t-on peut-être, c'est une question de mots dans laquelle il suffit de substituer l'expression de *variété* à celle de *race*. Il n'en est rien : avec le terme *race*, Cuvier créa une synthèse puissante, quoique erronnée; avec celui de variété, son système n'existe plus. L'idée de Cuvier et celle de Lacépède était que tous les hommes se rattachent réellement à trois souches, chacune de ses dernières étant partie d'un point qu'ils ont eu le soin de bien déterminer[2]. Au contraire, entre les variétés, sans affirmation d'origine commune, tout lien disparaît : il ne reste plus que des observations isolées et il faut chercher un autre système.

Ce système, nous ne le trouverons pas dans les variétés de couleur qui ne sauraient servir de base à une division physiologique de l'espèce.

D'abord, les caractères de ces variétés sont mal décrits, plus mal déterminés et tout y est à refaire. Les uns ne voient dans la partie méridionale de l'Afrique, du grand désert au Cap, que des noirs, (race nègre ou Éthiopique); d'autres veulent bien reconnaître des Hottentots, des Cafres, des Boschimans, mais pour les confondre, soit entre eux, soit avec le Nègre. Cependant celui-ci est d'un noir plus ou moins intense, tandis que certains habitants du sud de l'Afrique au-delà du tropique du Capricorne sont de nuance fauve; le Cafre est un homme de deux mètres admirablement bâti, et le Boschi-

---

[1] Nous donnerons sur ces points d'autres preuves plus puissantes encore lorsque nous traiterons de la structure des os.

[2] La race blanche serait descendue du Caucase, la jaune des sommets Altaïques, la noire des montagnes de la Lune : pures hypothèses !

Digitized by Google

man, être rabougri, n'atteint pas la taille de quatre pieds; le Hottentot qu'on cite ordinairement comme étant d'une race primitive, est un métis des deux autres [1].

La variété dite blanche, Caucasique, Européenne, ne nous est pas mieux connue : si l'on se transporte par la pensée de la mer Blanche aux montagnes de la Lune, ou des Orcades à la Côte de Coromandel, on rencontre, dans la seule première race de Cuvier, à peu près toutes les nuances dont la peau humaine est susceptible, depuis le blanc de lait et le diaphane incarnat jusqu'à l'ébène le plus caractérisé. Il est vrai que M. Deschamps coupe cette variété en deux autres : la blanche et la brune; d'autres ont admis un grand nombre de divisions. En agissant ainsi, ces ethnographes mettent en oubli l'histoire et l'observation : l'origine et la couleur sont choses indépendantes l'une de l'autre; nous avons cité des exemples et sans les multiplier nous chercherons de nouvelles preuves dans le fond même de la question.

IV

Il s'agit de la structure de la peau.

L'observation de la composition multiple de ce tégument remonte fort haut; et, dès l'antiquité, l'on savait que la peau comprend deux parties distinctes : 1° le derme qui en forme la partie profonde, le corps résistant, le cuir [2]; 2° l'épiderme qui en recouvre la superficie extérieure [3]. On en resta à ce

---

[1] Nous devons ces indications à l'amitié de M. Jules Verreaux, le plus ancien des voyageurs vivants, qui a passé nombre d'années dans l'Afrique du Sud, exécuté trois voyages du Cap au-deçà du Tropique central et visité le Zambèse il y a plus de vingt ans.

M. Verreaux, parfaitement connu du monde savant comme zoologiste et surtout comme le plus érudit des ornithologistes, avait réuni dans ses voyages un musée ethnographique incomparable, qui s'est perdu en mer bien malheureusement pour son propriétaire et pour la science.

[2] Δερμα, χωριον, peau, cuir.

[3] Επι sur, δερμα la peau; on le nomme aussi *cuticule*.

Digitized by Google

point jusque vers la fin du dix-septième siècle : Malpighi reconnut alors entre les deux lames précitées, l'existence d'une couche intermédiaire, siége de la coloration, qu'il considéra comme un simple réseau et qu'il nomma *corps muqueux* ou *réticulaire* [1]. En 1754, Albinus démontra que cet organe est une lame qui suit facilement l'épiderme, mais qu'on peut en séparer par la macération [2]; l'existence de cellules renfermant, sous forme de granulations, l'élément de la coloration, y est constatée en 1833 par Purkinje, en 1837 par Henle [3]; on en était encore là, lorsque M. Flonrens aborda la question.

M. Flourens est comme ces enfants terribles qui touchent à tout et qui gâtent tout ce qu'ils touchent; c'est là sa destinée [4]. Comme la théologie, la science a ses avocats du diable, chargés d'embrouiller les questions à grand renfort de paradoxes, *ad majorem veritatis gloriam*. On dit même que souvent ils sont de bonne foi [5].

M. Flourens commence par déclarer qu'il faut distinguer entre l'homme blanc et ceux de couleur : d'après lui, la peau des premiers comprendrait deux épidermes et le derme; celle des seconds renfermerait, *en outre*, une membrane double située entre l'épiderme inférieur et le derme, membrane qui

---

1 Malpighi, *Traité de l'organe du tact*. Œuvres complètes, Londres, 1686.

2 Albinus, *Académ. Annal.* 1754.

3 M. Sappey, *Anatomie*, description, Splanchnologie, t. II, 2e partie, Paris, 1853.

4 La renommée de M. Flourens date de 1822, époque de ses *Recherches expérimentales sur le système nerveux*. Il y constate que les hémisphères du cerveau sont le siége de l'intelligence : déclaration inutile, après les travaux bien autrement importants de Gall, vulgarisés par plusieurs éditions, par l'approbation de l'Académie des Sciences, par la parole de Cuvier, par l'adhésion de nombreuses célébrités médicales. Mais M. Flourens y mit son cachet : d'après lui, le cervelet ne sert qu'au mouvement, erreur provenant de ce qu'il attribue à tout l'organe ce qui n'est vrai que des pédoncules, (M. Belhomme, 4e *mémoire*, p. 514). tandis que le surplus a bien la destination que Gall lui attribue.

5 Après avoir tout refusé à Gall (Examen de la phrénologie. 1843, etc), M. Flourens en fait le premier des physiologistes. (*De la vie et de l'intelligence*, (1859).

Digitized by Google

secréterait la substance colorante ou pigment : Albinus et les autres avaient mal vu et l'auteur de la découverte concluait à l'existence de races bien distinctes, ne pouvant provenir l'une de l'autre [1]. Virey et Bory Saint-Vincent n'en demandaient pas tant pour déclarer la pluralité des espèces; mais M. Flourens tenait pour l'unité.

Prichard, nous dit-on, protesta au nom de sa conviction intime, sans pouvoir toutefois démontrer l'erreur, et M. Flourens, dont l'opinion ne paraît pas d'ailleurs avoir fait beaucoup de prosélytes, resta en possession du curieux système où il était parvenu à baser l'unité sur la pluralité; il le modifia lui-même, il y a quelques années [2]: espérons qu'il n'en restera pas là.

Dans un précédent travail [3], nous avions fait observer que, dans le cas où cet énorme système aurait été inspiré par une observation irréprochable, il devait sans doute trouver sa réfutation dans des motifs se rattachant aux effets soit de l'organisme, soit des causes extérieures. Or, voici que les nouvelles expériences de M. Deschamps nous apportent une solution satisfaisante.

Aide-naturaliste au Muséum, dans le cabinet même du professeur, M. Deschamps a étudié la peau provenant d'hommes de différentes races, et au moyen d'un procédé qui lui est particulier et dont les résultats paraissent être certains, cet habile anatomiste est parvenu à formuler un système qui semble, à première vue, n'être autre que celui d'Albinus avec un changement de noms, mais qui, en différant néanmoins, a son mérite propre comme on va le démontrer. D'après les recherches de M. Deschamps [4], la peau comprend :

1° Un seul épiderme;

---

[1] Académie des Sciences, 12 décembre 1836; *Constitutionnel*, 9 décembre 1838.
[2] *Union médicale*, 1854.
[3] Voir la *Revue orientale et américaine*, tome II, 1859, p. 389 et suiv.
[4] M. Deschamps, ouvrage cité, et *Études d'anatomie comparée*.

Digitized by Google

2° Un tissu, dit *pigmental* ou feuillet moyen, paraissant tantôt seul et incolore, tantôt et le plus souvent imprégné ou recouvert de la substance colorée (pigment); c'est le corps muqueux de Malpighi, la lame inférieure de l'épiderme d'Albinus et de M. Sappey.

3° Le derme : il ne sera pas question de ce feuillet qui ne soulève actuellement aucune observation.

L'épiderme, tunique extérieure, incolore, insensible et très-fine de la peau, constitue une membrane unique : M. Flourens ne l'a vue double qu'en prenant pour une seconde tunique de petits lambeaux détachés de la lame principale; M. Deschamps redresse sans trop de peine cet écart d'imagination : l'épiderme se compose d'un amas de petites écailles de substance cornée, superposées ou, plus exactement, imbriquées, c'est-à-dire, placées obliquement les unes sur les autres, et pouvant se détacher en partie sans rompre la continuité du tissu [1]. Il se forme sans cesse à l'intérieur de nouvelles couches qui chassent celles de l'extérieur, lesquelles se détachent en se roulant, comme on le voit à la suite d'un bain ou même d'un simple frottement [2].

Le feuillet moyen ou tissu pigmental est une membrane de même nature que la choroïde de l'œil [3] et contenant aussi des cellules avec une matière colorée. Chez l'homme parfaitement blanc et mieux encore en cas d'albinisme, cette membrane est incolore; dans les teints hâlés, elle est piquetée par des granules brunâtres logés dans les cellules préci-

---

1 Leeuwenhoekh comparait l'épiderme à une mosaïque composée d'écailles si petites qu'un grain de sable en couvrirait deux cents (*Epistolæ phys.* 1719).

2 Les garçons de bain des pays mahométans ont beaucoup d'adresse pour en enlever des quantités considérables sous forme de rouleaux. M. Théophile Gautier a décrit avec bonheur cette agréable manière de se faire écorcher vif.

3 La choroïde, deuxième tunique de l'œil, est une membrane principalement vasculaire, située entre la sclérotique et la rétine, et enduite, surtout à la face interne, d'une matière noire analogue à celle que nous allons signaler dans la peau du nègre : cette couche sombre absorbe les rayons qui ne doivent pas coopérer à la vision.

Digitized by Google

tées, et enfin sur les peaux de couleur, ces granules, de nuances diverses selon la race, finissent en s'accumulant, par former une couche continue. Qu'ils soient à l'état de piqûres ou de couche, les granules constituent le *pigment*, c'est-à-dire l'élément de la coloration de la peau [1].

Le tissu pigmental diffère donc complétement de l'épiderme par la composition, et tout autant par ses fonctions : celui-ci est un simple vernis de nature cornée, tandis que l'autre est une membrane organisée dont les prolongements donnent naissance, dit notre auteur, aux poils, cheveux et ongles chez l'homme, aux poils, plumes, écailles et cornes des animaux [2]. Tels sont les motifs pour lesquels M. le Dr Deschamps adopte une description que la science confirmera.

Notre savant préparateur ajoute qu'on peut séparer le tissu pigmental des granules qui en forment la coloration. A la suite de la préparation dont il a été parlé et qui est une simple macération, si l'on plonge dans un verre d'eau la peau colorée et qu'on en ratisse la surface, on voit les granules du pigment se détacher, tomber au fond du vase et laisser le tissu pigmental absolument incolore. Après cette opération, toute différence entre les peaux de diverses races disparaît, et il n'y a plus qu'un seul et même tissu moyen pour tous les hommes. La peau de l'homme, dit M. Deschamps, est de conformation uniforme, moins le pigment, et, comme celui-ci est le produit de la circulation du sang et des autres liquides intérieurs, dirigés ou aidés par les circonstances extérieures, on doit conclure l'unité de l'espèce humaine. La réserve que nous nous sommes imposée en une aussi importante question ne nous permet pas de souscrire dès à présent à cette solution.

---

[1] *Pigmentum*, couleur pour peindre, du latin *pingere*, peindre, colorer.

[2] Il ne faudrait pas donner à cette affirmation un sens trop absolu : c'est l'épiderme qui forme la partie extérieure de l'ongle et du poil; lorsque ce dernier devient puissant, sa racine plonge dans le derme où il paraît trouver un puissant aliment dans les glandes sébacées.

Digitized by Google

Dans les travaux de M. le Dr Deschamps, on voit bien la réfutation des erreurs de M. Flourens et de tous autres imprudents amis de l'unité; on pense également que les sages ennemis de cette doctrine, s'ils sont sages, reconnaîtront qu'il ne leur est plus possible de baser leurs systèmes sur des différences fantastiques de la peau. Mais il ne serait pas logique, sans doute, d'en inférer absolument l'unité des races, attendu que si Dieu l'a voulu ainsi, la même organisation a pu se manifester aussi bien dans des productions successives que dans une création unique. La physiologie comparée nous impose cette restriction : on n'admettrait pas que la structure commune de la peau chez deux espèces d'animaux démontre leur descendance d'un couple commun; et chez l'homme lui-même, la présence des caractères les plus saillants n'a jamais été considérée comme une preuve d'identité d'origine. Il faut reconnaître, du moins, que les travaux de M. Deschamps fournissent un nouvel argument à la doctrine qu'il défend.

V

De ce que le tissu moyen est incolore et que le pigment en est indépendant et peut en être isolé, M. Deschamps croit pouvoir inférer que la race dont la peau est la moins colorée se rapproche le plus du prototype de l'humanité, honneur qui reviendrait à la variété blanche européenne; les autres rameaux de l'espèce constitueraient des modifications, sinon des dégénérescences de ce type modèle : hypothèse d'autant plus séduisante, qu'en considérant l'humanité à travers le prisme des systèmes en vigueur, et par leurs grandes divisions, il semble que l'accumulation du pigment est à peu près en raison inverse du développement de l'intelligence.

On entend par prototype un individu qui se rapproche le plus possible de la manière d'être constituant la perfection dans un genre déterminé. L'homme a-t-il été créé à l'état où

Digitized by Google

nous pouvons imaginer ce prototype, dont nous nous serions éloignés par des dégénérescences successives? Question oiseuse parce qu'elle est insoluble en l'état présent de la science: d'ailleurs, admettant le fait en principe, on aurait encore à déterminer la forme de ce type privilégié, ce qui équivaudrait à formuler dès aujourd'hui le dernier mot de l'ethnographie. Mais il s'agit ici de la coloration de la peau humaine et de l'idée prototypique que l'on peut en avoir.

Intrinsèquement, les tissus sont incolores; ceux de la peau et spécialement le feuillet moyen n'y font pas exception. La circulation des liquides et les circonstances extérieures y apportent des matières colorées, et par suite, diverses nuances sous lesquelles on a l'habitude de les considérer; ceci est surtout vrai du tissu pigmental, dont l'apparence extérieure change avec le tempérament, l'état de la santé, le régime, le climat, etc. Mais de ce qu'un tissu quelconque présente en lui-même et isolément une certaine manière d'être, serait-il permis de conclure que telle en est l'apparence prototypique, celle qu'il doit revêtir à l'état de perfection? Nul ne l'oserait soutenir: l'état exsangue et livide des organes est, au contraire, un signe morbide, un commencement de décomposition et de mort. C'est que les divers tissus du corps ne sont pas faits pour fonctionner isolément, et que leur véritable apparence dans la vie est celle qu'ils reçoivent des substances avec lesquelles ils sont liés au point de vue des fonctions organiques; en un mot, c'est que l'homme vivant doit être jugé physiologiquement et non anatomiquement: la physiologie est la science de la vie, l'anatomie ne procède que de la mort.

Cet ordre d'idées appliqué à la peau humaine, se justifie par les faits: l'absence de coloration y constitue l'albinisme, état anormal, maladif, ne se produisant, d'ailleurs, que partiellement et ne pouvant, en aucun cas, être considéré comme reproduisant le type originel de l'humanité. Aussi M. Des-

Digitized by Google

champs, dans sa classification, attribue-t-il à la race blanche européenne « un pigment variable et limité ; » il ne faut pas entendre cette définition dans le sens que la coloration serait bornée à l'aréole des mamelles et à quelques autres parties : ce n'est pas au point de vue de la coloration, mais à celui de l'intensité sur l'ensemble du corps, que le pigment est variable et limité.

Au fond, si l'on excepte les portions affectées d'albinisme constitutionnel ou accidentel[1], toute peau humaine a son pigment, parfois faiblement prononcé, presque incolore, imperceptible si l'on veut, insaisissable à l'analyse, mais très-réel et reconnaissable dans les teints les plus transparents, auxquels il procure des variétés infinies de ton, d'éclat et de nuance. La même multiplicité d'effets se remarque sur les peaux les plus franchement colorées, où il est impossible d'indiquer des points de démarcation, et partant, d'en faire la base d'une classification des races.

En émettant des idées analogues, M. Sappey ajoute que le pigment est de nature unique, et que l'apparence extérieure et variée de la coloration est le résultat d'une plus ou moins grande accumulation du principe colorant, des granulations[2]. Il est vrai qu'avec le progrès de l'âge, on voit des cheveux passer du blond au noir, que des noirs subissent souvent l'état rouge avant d'arriver au blanc ; que la peau elle-même participe, dans une certaine mesure, à ces transformations, ou bien elle s'y associe pour en éprouver les effets d'une manière apparente.

M. Deschamps admet, au contraire, des granules de nature diverse, tirant leur nuance des éléments qui entrent dans leur composition. Cette théorie nous séduit : il y a sang et

---

[1] A la suite de blessures qui, atteignant jusqu'au derme, empêchent la réunion des parties séparées du tissu pigmental, la peau cicatrisée reste incolore même chez le nègre. Voir M. Sappey, ouvrage cité, p. 488.

[2] M. Sappey, ouvrage cité, p. 488.

Digitized by Google

sang, et la circulation y entraîne une plus ou moins grande quantité de divers liquides qui agissent sans doute de différentes manières sur la peau. Dans cet ordre d'idées, M. Deschamps conjecture que la matière jaune du sérum produit la nuance *jaune*, que le mélange de ce liquide et du principe rouge du sang donne la variété *cuivrée*, et qu'un excès de carbone cause la couleur *noire* ; quant à cette dernière, nous soupçonnons la bile d'y être pour beaucoup, ce liquide étant fort actif et sujet à s'extravaser chez les gens des pays chauds. Il appartient à la chimie organique de vérifier ces hypothèses.

La lumière et la chaleur agissent aussi d'une manière directe sur la peau. La lumière est une substance saisissable, susceptible d'adhérer à un autre corps, de s'y fixer, de le pénétrer ; les travaux photographiques ne laissent aucun doute à cet égard[1]. La peau éprouve des impressions analogues : dans le cas de séquestration, elle prend une teinte blafarde ; au contraire, l'exposition à un soleil même modéré donne une nuance brune qui paraît être jusqu'à un certain point indépendante de la secrétion interne, puisqu'elle disparaît avec la cause qui l'a produite : les gens du nord se bronzent dans le Midi, ceux de la ville se hâlent à la campagne, mais au retour, les uns et les autres rentrent facilement dans leur précédente condition. On attribue souvent ces résultats à la chaleur ou à l'air : la chaleur modifie la circulation interne ; quant à l'air en lui-même, c'est-à-dire lumière et chaleur à part, on ignore quels effets il peut produire.

Quoiqu'il en soit, s'il est une chose certaine, incontesta-

---

[1] Tout récemment, M. Niepce de Saint-Victor a pu mettre en bouteille un rayon de soleil qui, extrait six mois plus tard, a produit un effet photographique. La lumière modifie les couleurs des étoffes qui reviennent en partie à leur premier état quand on les met à l'ombre, elle use le linge et vieillit le vin à travers la bouteille qui le contient. Certains médicaments ne peuvent être conservés que dans des verres de couleur.

Digitized by Google

ble, c'est que l'apparence de la peau se lie intimement avec l'état de la constitution de l'individu, laquelle subit l'influence du climat, du génre de vie, des aliments, des mœurs, en un mot, des circonstances extérieures [1]. Ces effets se combinent avec ceux qui tiennent à la race même, aux qualités transmises par génération ; et il n'est pas toujours besoin d'un changement de climat. César représente le Gaulois comme lympathique, sanguin, grand, charnu et blond : le Français est, en général, de taille moyenne, sanguin-bilieux, de nuances de cheveux très-variées, mais surtout chatain ; le blond y perd successivement du terrain, même dans le nord, et ce résultat est surtout remarquable à Paris, où l'amélioration de la vie est plus sensible. Les critiques dramatiques déplorent la rareté d'actrices blondes, les peintres recherchent les modèles de cette nuance ; et la cour et la ville présentaient à cet égard au dix-septième siècle un aspect que n'a plus la société d'aujourd'hui.

VI

La chevelure est un prolongement de la peau, c'est-à-dire de l'épiderme et du tissu pigmental [2]; incolore par albinisme ou par les progrès de l'âge, elle renferme, à l'état normal, un pigment plus abondant et plus varié que celui de la peau même. » Les cheveux, dit M. Sappey, diffèrent par la forme : les uns sont cylindriques et se juxtaposent à la manière de filaments rectilignes d'où le nom de cheveux plats... D'autres sont aplatis dans un sens et élargis dans le sens contraire : à cette classe appartiennent tous les cheveux qui fri-

---

[1] Les Indiens de l'Amérique du Sud changent, par l'éducation, la nuance des plumes des aras et des perroquets. M. Carrey, dans le *Moniteur universel*, 5 janvier 1860. Des résultats analogues ne sont pas rares sous nos climats.

[2] Le derme participe aussi à l'alimentation de la partie du poil dont la racine est assez forte pour pénétrer aussi profondément. — M. Sappey, ouvrage cité.

Digitized by Google

sent et particulièrement la chevelure du Nègre. Le sens de l'aplatissement est toujours celui qui correspond à l'enroulement du cheveu[1]. »

L'ensemble du système pileux est soumis aux mêmes lois ; à part la paume des mains et la plante des pieds, la peau de tout le corps est couverte de poils : le sein le plus blanc n'en est pas exempt et, vu au microscope, il présente l'aspect d'un gazon extrêmement touffu. Il y a deux manières d'être pour le poil, savoir : 1° le duvet, état rudimentaire ou de première période dans lequel le produit reste incomplet ; 2° le poil proprement dit, produit parfait ou de seconde période ; dans cet état, le professeur cité n'admet aucune distinction entre le cheveu et le poil, et il énonce en ces termes sa conclusion : « le nombre total des poils qui végètent à la surface du corps est à peu près le même aux divers âges, dans les deux sexes, chez tous les individus, et probablement aussi dans toutes les races humaines ; mais le nombre de ceux qui passent de leur première à leur seconde période est très-variable[2]. »

M. Deschamps paraît s'arrêter à d'autres vues moins favorables, selon nous, à la doctrine de l'unité; il regarde le système pileux tout entier du Nègre comme l'état rudimentaire de la forme répandue dans la race blanche ; et, tout en critiquant la classification basée par Bory sur l'apparence lisse ou crépue de la chevelure[3], il divise lui-même l'humanité en deux classes suivant la forme soyeuse ou laineuse des cheveux[4]. Cette distinction est contestable en beaucoup de détails, et, en outre, on ne voit guère quelle peut en être l'utilité. Il est

---

[1] Sappey, ouvrage cité. — Cette observation explique quel est l'effet produit par le fer à friser.

[2] M. Sappey, ouvrage cité, p. 502.

[3] *Léiotriques*, à cheveux lisses, onze espèces occupant la plus grande partie de l'ancien et du nouveau monde; *ulotriques*, à cheveux crépus, quatre espèces du sud de l'Afrique et de la Malaisie. — Bory Saint-Vincent, *L'homme*, t. I.

[4] *Pilifères*, aux cheveux soyeux, *lanigères*, aux cheveux laineux.

Digitized by Google

plus sage de s'en tenir aux idées fondées sur des faits avérés[1].

Ce qui est vrai des cheveux l'est également des ongles.

VII

Nous croyons avoir établi ce qui suit :

1° En principe, la peau et ses divers prolongements sont de même nature et ont la même origine chez tous les hommes;

2° Les modifications que ces organes subissent varient entre elles, mais chacune reconnaît toujours la même cause;

3° Les causes des modifications doivent être rapportées à divers faits physiologiques qui n'admettent aucune distinction de race, et à des causes extérieures agissant soit directement sur l'organe, soit sur l'ensemble de l'organisme.

Tels sont les principes; quant à l'application, il ne faut pas se hâter de conclure.

Si l'on considère l'homme comme individu, on voit que les circonstances extérieures peuvent bien modifier localement la nuance de la peau et la proportion des éléments de son tempérament; c'est à peu près tout, et l'individu fait toujours partie de la même race.

Quant aux races, on conçoit que l'action successive des circonstances pendant des siècles ait pu amener des distinctions caractéristiques entre individus appartenant au même sang; toutefois la preuve matérielle est difficile à administrer, et nous sommes réduits aux inductions. A vrai dire, un grand nombre de ces raisonnements sont très-séduisants; mais il en est de mauvais, par exemple, celui qui, pour prouver la suprématie de la race blanche, prétend que le négrillon naît blanc; nous savons qu'il n'en est rien.[2]

---

[1] M. Richard Cortambert a donné un article plein de détails intéressants sur la chevelure dans la *Revue orientale et amérlcaine*, 1860, t. III, p. 319 et suiv.

[2] Cette énormité est encore de M. Flourens, qui a voulu sans doute racheter

Digitized by Google

Ceci nous ramène à la question principale, la classification de l'humanité. Il n'y a pas à discuter toutes les hypothèses. L'observation ne saurait se dispenser d'admettre qu'avec un temps suffisant, l'équilibre s'est établi entre la constitution intrinsèque de la race et les causes susceptibles d'en affecter l'apparence sans qu'il soit possible de déterminer quel est le degré de l'action exercée par chacune de ces causes; l'influence en est manifeste, incontestable sur les individus d'abord, et à plus forte raison, sur les successions de générations ou sur les races. L'homme paraît destiné à revêtir toutes les formes connues et d'autres encore, sous l'impulsion des agents de diverse nature qui affectent sa constitution.

On ne saurait donc affirmer qu'une variété quelconque, l'Européenne du centre ou tout autre, représente le prototype de l'humanité ; on ne peut pas se permettre davantage de ramener les hommes à un type unique : les causes extérieures s'y opposeraient [1]. Mais on peut se demander quelle est, dans chaque milieu, la forme qui convient le mieux, les améliorations qui en résulteraient et les moyens d'y parvenir [2]. Tel est le but final de l'ethnographie. Réduite à ces termes, la distinction des nuances de la peau ne constitue plus qu'une

---

les armes qu'il avait fournies aux ennemis de l'unité; elle n'a pas eu de succès : « il n'est pas vrai, dit Bérard, que le négrillon naisse blanc, ainsi que l'a prétendu M. Flourens. Cela a été contredit par M. Benet, médecin de Runjet-Sing et par M. Dumouthier; l'un et l'autre ont assisté à plusieurs accouchements de négresses et ont constaté que l'Ethiopien était de couleur marron au sortir du sein de sa mère. » — Bérard, *Cours de physiologie*, I, p. 457. — Paris, 1848.

M. Castle, le phrénologiste bien connu de Paris, nous a fourni un témoignage analogue : sur cinq accouchements de négresses qu'il a faits aux Etats-Unis, il n'a observé qu'un cas où l'enfant eût un teint un peu plus clair que celui de sa mère. Or, il faut tenir compte de l'état du cordon et autres causes qui, chez les Européens, donnent des apparences si diverses aux enfants qui viennent de naître.

[1] « En général, tout ce qui croît sur la terre participe aux qualités de la terre : » Hippocrate, ouvrage cité.

[2] Dans les Instructions à la Commission scientifique d'Algérie, Larrey représentait le type arabe comme le plus beau de l'humanité.

Digitized by Google

série très-compliquée de faits relatifs, dans laquelle on ne saurait trouver la base d'une classification.

En conséquence, les systèmes basés sur la différence des couleurs sont des hypothèses, brillantes sans doute, appuyées souvent sur les noms les plus considérables, mais en elles-mêmes essentiellement illusoires : c'est une grande et belle route qui ne mène qu'à la confusion et à l'erreur.

Tel est notre conclusion actuelle : la solution viendra plus tard, si Dieu et les circonstances nous sont en aide.

VIII

Nous saisissons cette occasion de répondre à l'observation qui nous a été faite par l'un des membres les plus éminents de la société d'ethnographie : « Vous faites, nous a-t-on dit, comme M. Flourens, vous ne concluez pas. » Malgré le légitime orgueil que doit inspirer à un inconnu l'honneur d'être comparé à un savant aussi illustre, nous sommes obligés de signaler dans ces mots une double erreur. M. Flourens conclut, mais à rebours, et trop, par conséquent. Nous concluons aussi, autant que nos prémisses le permettent.

Il est vrai que nous ne donnons pas de solution finale, mais le moment n'en est pas venu : nous ne sommes pas au bout de nos études, et il faut démontrer avant d'affirmer. D'un autre côté, la science s'est renouvelée : les faits qui suffisaient à nos devanciers ont été depuis discutés, démentis en grande partie ou réputés douteux, et ils ne répondent plus aux exigences du moment. Il s'agit d'en substituer de plus certains et de plus probants : mais notre tâche commence à peine et nos auxiliaires sont à l'œuvre. Dès que les nouveaux matériaux auront été réunis et mis en état de paraître, on peut être certain que, le moment venu, nous ne reculerons pas devant la déclaration que nous inspirera une conviction sincère et complète.

Digitized by Google

En terminant, nous ne devons pas oublier de rappeler que le livre de M. Deschamps est un ouvrage sérieux, consciencieux, basé sur le plus entier dévouement aux intérêts de la science et de la vérité. Nous le retrouverons à l'occasion des questions qu'il nous reste à traiter sur l'important sujet de la classification des hommes.

A. CASTAING.

LA BAIE ENCHANTÉE

IMITÉ DU POÈTE CHINOIS LI-THAI-PÉ.

Roses fleurs de pêcher, que les mobiles ondes,
Hélas! n'ont pu bercer qu'un jour,
Je cherche vainement sous les vagues profondes,
Les traces de votre séjour,
Pourquoi, s'il vous fallait aussitôt disparaître,
Par le premier souffle emporté,
O rêve mensonger, un instant faire naître
L'espoir d'un Éden enchanté!
Hier, en vous suivant sur l'eau capricieuse,
Mes yeux charmés s'étaient ouverts,
Sous un ciel de cristal où la lune rêveuse,
Argentait des bois toujours verts.
Dans la baie inconnue où se gonflaient mes voiles,
S'élevaient, des rives en fleurs,
Aux souffles de la brise, aux feux clairs des étoiles,
Les chants rustiques des pasteurs;
Et, ravi, j'écoutais flotter ces voix tranquilles,
Pendant que du côteau lointain
Descendaient par degrés sur les mouvantes îles,
La pâle clarté du matin.

Digitized by Google

Les fermes s'entr'ouvraient aux rayons de l'aurore,
Et les bergers et les troupeaux
Se pressaient tout joyeux de retrouver encore,
Le travail après le repos.
O rivage que j'aime, ô paisible vallée,
Endormie à l'ombre des bois,
Image trop charmante et trop vite envolée,
Te reverrai-je une autre fois?
Pourrai-je entendre encore sous d'agrestes portiques,
Tes pasteurs, quand le jour a lui,
Saluer le matin par des hymnes antiques,
De tous ignorés aujourd'hui?
Et me perdre aux sentiers de tes riantes plaines,
Où, féconde et sans durs labeurs,
La nature en tout temps, sous de fraîches haleines,
Fait naître les fruits et les fleurs?
Oh! puissé-je donner mes plus belles années
Au temps rapide qui s'enfuit,
Pour retrouver bientôt ces plages fortunées,
Dont le souvenir me poursuit,
A mes regrets amers ne laissant plus de trève,
Depuis que mes yeux éblouis
Ont vu troubler dans l'onde, incertains comme un rêve,
Les cieux de ce beau paradis!

THALÈS BERNARD.

BIBLIOGRAPHIE

COUP-D'ŒIL SUR FORMOSE, par **Jomard**, de l'Institut, accompagné d'une carte complète orographique et hydrographique traduite du chinois, par **L. Léon de Rosny**, *Paris*, (Challamel aîné, libraire), 1859, in-8°.

Ce curieux mémoire de notre savant académicien, M. Jomard, a été rédigé à l'occasion d'une belle et grande carte chinoise de l'île de *Thaï-Wan* ou Formose (la isla hermosa), donnée au cabinet géographique de Paris par M. de Montigny, consul de France à Chang-Haï

Digitized by Google

(Chine). La carte en question écrite en caractères idéographiques et coloriée avec soin, a été traduite par M. Léon de Rosny, le savant et zélé secrétaire de la Société d'ethnographie. Elle renferme une nomenclature de localités, d'îles, de fleuves, et surtout de montagnes, incomparablement plus riche que celle que l'on possédait jusqu'à ce jour. Dans la notice qu'il a rédigée pour accompagner ce précieux document, M. Jomard a résumé les principaux renseignements que nous ont fourni les voyageurs sur cette magnifique île de l'extrême Orient, et s'est occupé d'une manière toute particulière de la détermination de la mesure maritime chinoise appelée *Keng*. Un vocabulaire formosan-français, des recherches sur la valeur de la lieue chinoise appelée *Li*, et une note sur les aborigènes de Formose forment le complément de cet important travail.

CHARLES DE LABARTHE.

De la Chine, considérée en elle-même et dans ses rapports avec l'Europe, par le chanoine de Haerne, membre de la chambre des représentants. *Bruxelles* (Goemaere, éditeur), 1860, in-8°.

L'expédition anglo-française, destinée à venger la défaite du Pého, a donné lieu à la publication de plusieurs mémoires de circonstance dont il a été parlé aux lecteurs de cette *Revue*. La notice que nous annonçons aujourd'hui a été rédigée par un écrivain belge qui s'intéresse à la question chinoise et en général à tout ce qui touche à la Chine, mais qui ne paraît pas être suffisamment au courant des matières dont il s'occupe. Le défaut de société savante ou de tout autre centre pour l'étude de l'Orient en Belgique, fait que les progrès réalisés par l'orientalisme n'y sont connus qu'au bout d'un temps considérable, et qu'on y écrit aujourd'hui des choses qu'on attribuerait en France, en Angleterre ou en Allemagne, à des auteurs du temps de Langlès ou de Fourmont. C'est ainsi que M. de Haerne, croyant joindre à son travail une planche de caractère chinois, n'y a ajouté que quelqnes carricatures de signes qui feront sourire tous les sinologues sous les yeux desquels ils tomberont. Nous devons cependant savoir beaucoup de gré à l'auteur du zèle dont il fait preuve en entreprenant de pareilles études dans un pays où elles sont encore peu acclimatées.

Lebarthe. C.

Digitized by Google

LES MYSTÈRES DU PEUPLE ARABE, par **Charles Richard**, ancien chef des affaires arabes. Paris (Challamel aîné, libraire), 1860; in-18. 3 fr. 50.

Les Mystères du peuple arabe sont une suite de scènes qui, sous une forme légère, dépeignent exactement les mœurs, le langage et jusqu'à la physionomie des principaux types indigènes. L'auteur excelle dans le dialogue; la forme dramatique convient singulièrement, d'ailleurs, aux sujets qu'il semble avoir spécialement adoptés. On est témoin des épisodes qu'il décrit, on entend les personnages, on les voit, on suit leurs mouvements. Ce sont des photographies animées et animant les sites où l'auteur les met en scène. Tout, jusqu'à la couleur locale, est fidèlement rendu. Le livre de M. Ch. Richard nous en apprend bien plus sur les Arabes que beaucoup d'ouvrages de longue haleine, du genre descriptif, dont on a tant abusé.

Le livre de M. Ch. Richard est vif, naturel, souvent comique, et toujours de bon goût, sa verve ne tarit point, l'intérêt se soutient de la première à la dernière page et va même en augmentant. Il y a un certain personnage du nom de BOU-DIK, qui est bien le plus adroit filou, le plus éhonté menteur qui ait jamais illustré le chapitre des roueries indigènes; ce n'est pas le seul type original de la galerie de M. Ch. Richard. On rit; mais voudrait-on toujours rire?... M. Richard s'applique trop, suivant nous, à ne voir que le mauvais côté du caractère de la nation arabe. Son livre a un arrière-goût de scepticisme et de découragement qui glace l'âme. L'auteur ne pourrait-il, un jour, après avoir fait la part des vices, trop nombreux, hélas! de la race qu'il connaît si bien, nous tracer l'esquisse de ses bons sentiments? Cela n'amuserait peut-être pas autant, mais du moins consolerait les amis du progrès et de la civilisation.

Les Mystères du peuple arabe sont édités avec goût, avec luxe même, et font honneur à MM. De Soye et Bouchet auxquels M. Challamel en avait confié l'impression.

E. T.

INSCRIPTIONS ASSYRIENNES des briques de Babylone. Essai de lecture et d'interprétation par M. **Joachim Ménant**. *Paris*, 1859; gr. in-8°, avec planches.

M. Ménant, juge au tribunal civil de Lisieux, déjà connu du public par ses travaux sur la religion de Zoroastre, s'est dévoué avec zèle au déchiffrement des inscriptions cunéiformes de Ninive et de Baby-

Digitized by Google

lone. La présence à Caen de quelques briques et moulages cunéiformes, apportées par M. Lottin de Laval, lui a fourni l'occasion de diriger son attention sur ces études, auxquelles il s'est consacré avec un zèle des plus louables.

L'ouvrage de M. Ménant est consacré spécialement à la légende des briques de Babylone qui s'y trouvent encore par milliers, sans compter les fragments qui se voient dans les maisons de Hillah et de Bagdad. Ces briques portent, à peu d'exceptions près, la légende : « Nabuchodonosor, roi de Babylone, reconstructeur de la pyramide et de la tour, fils aîné de Nabopallassar, roi de Babylone, moi? » Cette traduction, proposée par M. Oppert, a été étudiée de nouveau par M. Ménant, et il ne l'a pas changée quant au sens. Seulement il s'est éloigné de son prédécesseur sur un point. Les deux mots *pyramide* et *tour* sont exprimés par deux *idéogrammes* ou expressions idéographiques composées; le mot qui désigne sûrement la ruine de *Babel*, la pyramide, le tombeau de Belus, détruit par Xerxès, est écrit par quatre signes, l'autre qui désigne la ruine de *Bir-Nimroud* par trois caractères. La première lettre dans les deux expressions est un signe dans lequel déjà M. de Saulcy a reconnu le monogramme de *maison*. MM. Hincks, Rawlinson et Oppert ont prétendu que cette lettre avait en dehors de ce sens idéographique, les deux prononciations *bit* et *mal*. M. Ménant veut, tout en maintenant le sens de ces groupes, les lire phonétiquement *Bit-sag-ga-tu* et *Bit-zi-da*.

Le travail de M. Ménant renferme en outre plusieurs aperçus nouveaux sur le déchiffrement des inscriptions cunéiformes assyriennes et mérite à ce titre tout particulièrement l'attention des archéologues et des linguistes.

J. M.

L'AMOUR ET LA FEMME, par la vicomtesse **de Dax**. Paris (Dentu, éditeur.) in-18.

Depuis que M. Michelet a publié un livre sur *l'Amour*, il n'y a guère d'écrivain qui ne veuille dire son mot, ou plutôt écrire son livre, sur ce sujet si effroyablement exploité. A présent, c'est une femme, une femme d'esprit qui prend la parole, et qui, en faisant un livre de plus sur la femme, proteste énergiquement contre le trop grand nombre d'écrits qu'on publie sur elle. « Aujourd'hui, dit-elle, on l'a effrontément disséquée, nue, membre par membre, fibre par fibre, veine par veine; on l'a étalée sur l'amphithéâtre de la curiosité; les plus intimes souffrances qu'elle cache chastement, même au foyer

Digitized by Google

de la famille, on les a révélées, on a indiqué (l'allusion est pour vous, M. Michelet) jusqu'aux signes auxquels on pourrait les reconnaître....» «Laissez-nous nos voiles pudiques....; quand il est temps, quand l'être aimé est près de nous, nous savons bien nous révéler à lui, l'initier à nous.... Les petits oiseaux cherchent l'ombre pour leur nids, les fleurs s'aiment plutôt à l'aurore, aux doux regards de Dieu seul; tout acte d'amour demande le mystère.... »

Mme de Dax a un talent tout particulier pour jeter des pierres dans le jardin des hommes, et pour exploiter le vaste champ du paradoxe. Mais comment se plaindre d'une femme qui use du paradoxe? ce serait vouloir critiquer la nature. Écoutez: « l'homme a beau l'étudier la voir, l'interroger, il ne peut la connaître, elle ne peut être définie expliquée, démontrée, analysée que par elle-même. » « La femme est un être du genre bipède, destiné à une vie plus ou moins longue.... c'est la femelle de l'homme. » « L'amour, pour la femme, est le réveil du cœur; chez l'homme c'est le réveil des sens, le premier coup de tocsin des passions. » « L'homme idéal, jusqu'ici, n'a jamais existé que dans les livres.... le mari modèle est encore à naître. Mais naîtra-t-il? » « La femme, créature complète, est donc libre de se conduire et d'agir d'après ses lumières intellectuelles et son sens propre. »

Pour être juste, il faut ajouter qu'à côté des paradoxes, Mme de Dax place souvent dans un style piquant et original, de vraies vérités. Ainsi suivant elle, aujourd'hui « nous ne vivons pas, nous tourbillonnons, nous nous agitons avec une sorte de fièvre et de spasmes convulsifs; » « la femme, dit-elle plus loin, sera certainement la plus curieuse comète de notre époque; et pour peu que les médecins, les écrivains continuent comme ils ont commencé, on aura fait sur elle autant de volumes que sur le système planétaire. » A part les pointes trop nombreuses que Mme de Dax lance au sexe masculin, son livre est plein d'intérêt et d'esprit : le succès en est assuré.

T. R.

LA TURQUIE ACTUELLE, par **A. Ubicini**. *Paris*, (Hachette et Ce, éditeurs); in-12.

Ce volume, rempli de faits et d'aperçus nouveaux, est un des résumés les plus séduisants qui aient été rédigés sur la condition présente de la Sublime-Porte et sur celle des différentes nations qui peuplent l'empire ottoman. Cet empire, l'un des plus vastes du monde, s'étend non seulement sur la partie de l'Europe désignée sous le nom

Digitized by Google

de Turquie ainsi que sur l'Asie-Mineure jusqu'au golfe Persique et sur l'Arabie, mais encore sur Tripoli, Tunis, le Fezzan, l'Égypte, la Nubie, et jusque sur certaines parties des contrées mystérieuses de l'Afrique centrale. La révolution civilisatrice qui s'opère à Constantinople depuis quelques années et la prépondérance de la France de ce côté, nous rendent l'étude de ce pays extrêmement intéressante. Aussi recommandons-nous à nos lecteurs l'ouvrage de M. Ubicini, qui les mettra agréablement au courant des mœurs et des institutions de curieux empire.

A. B.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS.

TRAITÉ ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON

Conclu à Yédo, le 9 *octobre* 1858.

Sa Majesté l'Empereur des Français et Sa Majesté l'Empereur du Japon, voulant établir entre les deux Empires les rapports les plus intimes et les plus bienveillants, et faciliter les relations commerciales entre leurs sujets respectifs, ont résolu, pour régulariser l'existence de ces relations, pour en favoriser le développement et en perpétuer la durée, de conclure un Traité de paix, d'amitié et de commerce, basé sur l'intérêt réciproque des deux pays, et ont, en conséquence, nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa Majesté l'Empereur des Français, le sieur *Jean-Baptiste-Louis* baron *Gros*, grand officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, etc., etc., etc. ;

Et Sa Majesté l'Empereur du Japon, *Midzouno Iligogouno Kami*, *Nagaï Hguembano Kami*, *Ynouïé Schinanono Kami*, *Hori Oribeno Kami*, *Jouaché Fingouno Kami*, et *Kamaï Sakio Kami* (?, *sic*);

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. Il y aura paix perpétuelle et amitié constante entre Sa Majesté l'Empereur des Français, ses héritiers et successeurs, et Sa Majesté l'Empereur du Japon, comme aussi entre les deux Empires, sans exception de personnes ni de lieux. Leurs sujets jouiront également, dans les États respectifs des Hautes Parties contractantes, d'une pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs propriétés.

Digitized by Google

Art. 2. Sa Majesté l'Empereur des Français pourra nommer un agent diplomatique qui résidera dans la ville d'Yédo, et des consuls ou agents consulaires qui résideront dans les ports du Japon qui, en vertu du présent Traité, sont ouverts au commerce français. L'agent diplomatique et le consul général de France au Japon auront le droit de voyager librement dans toutes les parties de l'Empire. Sa Majesté l'Empereur du Japon pourra, de son côté, envoyer un agent diplomatique qui résidera à Paris, et des consuls ou des agents consulaires qui résideront dans les ports de l'Empire français. L'agent diplomatique et le consul général du Japon en France auront le droit de voyager librement dans toutes les parties de l'Empire français.

Art 3. Les villes et ports de *Hakodadé, Kanagawa* et *Nagasaki* seront ouverts au commerce et aux sujets français à dater du 15 août 1859, et les villes et ports dont les noms suivent le seront aux époques déterminées ci-après: *Néé-é-gata*, ou, si cette ville n'a pas un port d'un accès convenable, un autre port situé sur la côte ouest de Nipon, sera ouvert à dater du 1er janvier 1860, et *Fiogo*, à partir du 1er janvier 1863. Dans toutes ces villes et dans leurs ports, les sujets français pourront résider en permanence dans l'emplacement déterminé à cet effet; ils auront le droit d'y affermer des terrains et d'y acheter des maisons, et ils pourront y bâtir des habitations et des magasins; mais aucune fortification ou place forte militaire n'y sera élevée sous prétexte de construction de hangars ou d'habitations, et, pour s'assurer que cette clause est fidèlement exécutée, les autorités japonaises compétentes auront le droit d'inspecter, de temps à autre, les travaux de toute construction qui serait élevée, changée ou réparée dans ces lieux. L'emplacement que les sujets français occuperont, et dans lequel ils pourront construire leurs habitations, sera déterminé par le consul français, de concert avec les autorités japonaises compétentes de chaque lieu; il en sera de même pour les règlements de port; et si le consul et les autorités locales ne parviennent pas à s'entendre à ce sujet, la question sera soumise à l'agent diplomatique français et aux autorités japonaises, qui la termineront de commun accord. Autour des lieux où résideront les sujets français, il ne sera élevé ni placé par les autorités japonaises, ni mur, ni barrière, ni clôture, ni tout autre obstacle qui pourrait entraver la libre sortie ou la libre entrée de ces lieux. Les sujets français seront libres de se rendre où bon leur semblera dans l'enceinte formée par les limites désignées ci-après: De *Kanagawa*, ils pourront se rendre jusqu'à la rivière *Locoo*, qui se jette dans la baie de Yédo, entre *Kouasaki* et *Sinagava*, et, dans toute autre direction,

Digitized by Google

jusqu'à une distance de dix *ris*. D'*Hakodadé*, ils pourront aller, à une distance de dix *ris*, dans toutes les directions. De *Fiogo*, à dix *ris*, aussi dans toutes les directions, excepté vers *Kioto*, ville dont on ne pourra s'approcher qu'à une distance de dix *ris*. Les équipages des bâtiments français qui se rendront à *Fiogo* ne pourront pas traverser la rivière *Inagava*, qui se jette dans la baie de *Cett's*, entre *Fiogo* et *Ohosaka*. Ces distances seront mesurées par terre, à partir du Goyosso ou Yakousio de chacun des ports susnommés, le *ri* équivalant à trois mille neuf cent dix mètres. A *Nagasaki*, les sujets français pourront se rendre partout dans le domaine impérial du voisinage. Les limites de *Néé-é-gata*, ou du port qui pourrait lui être substitué, seront déterminées par l'agent diplomatique français, de concert avec les autorités compétentes du Japon. A partir du 1er janvier 1862, les sujets français seront autorisés à résider dans la ville de *Yédo*, et, à dater du 1er janvier 1863, dans la ville d'*Ohosaka*, mais seulement pour y faire le commerce. Dans chacune de ces deux villes, un emplacement convenable, dans lequel les Français pourront affermer des maisons, sera déterminé par l'agent diplomatique français, d'accord avec le gouvernement japonais, et ils conviendront aussi des limites que les Français ne devront pas franchir autour de ces villes.

Art. 4. Les sujets français au Japon auront le droit d'exercer librement leur religion, et, à cet effet, ils pourront y élever, dans le terrain destiné à leur résidence, les édifices convenables à leur culte, comme églises, chapelles, cimetières, etc., etc. Le gouvernement japonais a déjà aboli dans l'empire l'usage des pratiques injurieuses au christianisme.

Art. 5. Tous les différends qui pourraient s'élever entre Français au sujet de leurs droits, de leurs propriétés ou de leur personne, dans les domaines de Sa Majesté l'Empereur du Japon, seront soumis à la juridiction des autorités françaises constituées dans le pays.

Art. 6. Tout Japonais qui se rendrait coupable de quelque acte criminel envers un sujet français, serait arrêté et puni par les autorités japonaises compétentes, conformément aux lois du Japon. Les sujets français qui se rendraient coupables de quelque crime contre les Japonais, ou contre des individus appartenant à d'autres nations, seront traduits devant le consul français, et punis conformément aux lois de l'Empire français. La justice sera équitablement et impartialement administrée de part et d'autre.

Art. 7. Tout sujet français qui aurait à se plaindre d'un Japonais devra se rendre au consulat de France et y exposer sa réclamation. Le consul examinera ce qu'elle aura de fondé, et cherchera à arran-

Digitized by Google

ger l'affaire à l'amiable. De même, si un Japonais avait à se plaindre d'un sujet français, le consul de France l'écoutera avec intérêt et cherchera à arranger l'affaire à l'amiable. Si des difficultés surviennent qui ne puissent pas être aplanies ainsi par le consul, ce dernier aura recours à l'assistance des autorités japonaises compétentes, afin que, de concert avec elles, il puisse examiner sérieusement l'affaire et lui donner une solution équitable.

Art. 8. Dans tous les ports du Japon ouverts au commerce, les sujets français seront libres d'importer, de leur propre pays ou des ports étrangers, et d'y vendre, d'y acheter et d'en exporter pour leurs propres ports, ou pour ceux d'autres pays, toute espèce de marchandises qui ne seraient pas de contrebande, en payant les droits stipulés dans le tarif annexé au présent Traité, et sans avoir à supporter d'autre charge. A l'exception des munitions de guerre, qui ne pourront être vendues qu'au Gouvernement japonais et aux étrangers, les Français pourront librement acheter des Japonais et leur vendre tous les articles qu'ils auraient à vendre ou à acheter, et cela sans l'intervention d'aucun employé japonais, soit dans cette vente ou dans cet achat, soit aussi en effectuant ou en recevant le paiement de ces transactions. Tout Japonais pourra acheter, vendre, garder et faire usage de tout article qui lui serait vendu par des sujets français. Le Gouvernement japonais n'apportera aucun obstacle à ce que les Français résidant au Japon puissent prendre à leur service des sujets japonais et les employer à toute occupation que les lois ne prohibent pas.

Art 9. Les articles réglementaires de commerce annexés au présent Traité seront considérés comme en faisant partie intégrante, et ils seront également obligatoires pour les deux Hautes Parties contractantes qui l'ont signé. L'agent diplomatique français au Japon, de concert avec les fonctionnaires qui pourraient être désignés à cet effet par le gouvernement japonais, aura le pouvoir d'établir, dans tous les ports ouverts au commerce, les règlements qui seraient nécessaires pour mettre à exécution les stipulations des articles réglementaires de commerce ci-annexés.

Art. 10. Les autorités japonaises, dans chaque port, adopteront telles mesures qui leur paraîtront le plus convenables pour prévenir la fraude et la contrebande. Toutes les amendes et les confiscations imposées par suite d'infractions au présent Traité et aux règlements commerciaux qui y sont annexés appartiendront au gouvernement de Sa Majesté l'Empereur du Japon.

Art. 11. Tout bâtiment marchand français arrivant devant l'un

Digitized by Google

des ports ouverts du Japon sera libre de prendre un pilote pour entrer dans le port, et, de même, lorsqu'il aura acquitté toutes les charges et tous les droits qui lui auraient été légalement imposés et qu'il sera prêt à partir, il sera libre de prendre un pilote pour sortir du port.

Art 12. Tout négociant français qui aura importé des marchandises dans l'un des ports ouverts du Japon, et payé les droits exigés, pourrait obtenir des chefs de la douane japonaise un certificat constatant que ce paiement a eu lieu, et il lui serait permis alors d'exporter son chargement dans l'un des autres ports ouverts du Japon, sans avoir à payer de droit additionnel d'aucune espèce.

Art. 13. Toutes les marchandises importées dans les ports ouverts du Japon par des sujets français, et qui auraient payé les droits fixés par ce Traité, pourront être transportées par les Japonais dans toutes les parties de l'empire, sans avoir à payer aucune taxe ni aucun droit de transit, de régie ou de toute autre nature.

Art. 14. Toute monnaie étrangère aura cours au Japon, et passera pour la valeur de son poids, comparé à celui de la monnaie japonaise analogue. Les sujets français et japonais pourront librement faire usage des monnaies japonaises ou étrangères dans tous les paiements qu'ils auraient à se faire réciproquement. Comme il s'écoulera quelque temps jusqu'au moment où le Gouvernement japonais connaîtra exactement la valeur des monnaies étrangères, les autorités japonaises compétentes fourniront aux sujets français, pendant l'année qui suivra l'ouverture de chaque port, de la monnaie japonaise en échange, à poids égal et de même nature que celle qu'ils leur donneront, et sans avoir à payer de prime pour le nouveau monnayage. Les monnaies japonaises de toute espèce, à l'exception de celle de cuivre, pourront être exportées du Japon, aussi bien que l'or et l'argent étrangers non monnayés.

Art. 15. Si les chefs de la douane japonaise n'étaient pas satisfaits de l'évaluation donnée par les négociants à quelques-unes de leurs marchandises, ces fonctionnaires pourraient en estimer le prix, et offrir de les acheter au taux ainsi fixé. Si le propriétaire refusait d'accepter l'offre qui lui aurait été faite, il aurait à payer aux autorités supérieures de la douane les droits proportionnels à cette estimation. Si, au contraire, l'offre était acceptée, la valeur offerte serait immédiatement payée au négociant sans escompte ni rabais.

Art. 16. Si un bâtiment français venait à naufrager ou à être jeté sur les côtes de l'empire du Japon, ou s'il était forcé de chercher un refuge dans quelque port des domaines de Sa Majesté l'Empereur

Digitized by Google

du Japon, les autorités japonaises compétentes, ayant connaissance du fait, donneraient immédiatement à ce bâtiment toute l'assistance possible. Les personnes du bord seraient traitées avec bienveillance, et on leur fournirait, si cela était nécessaire, les moyens de se rendre au consulat français le plus voisin.

Art. 17. Des fournitures à l'usage des bâtiments de guerre français pourront être débarqués à *Kanagawa*, à *Hakodadi* et à *Nagasaki*, et placées en magasins à terre, sous la garde d'un emplqyé du Gouvernement français, sans avoir à payer de droits; mais si ces fournitures étaient vendues à des Japonais ou à des étrangers, l'acquéreur paierait, aux autorités japonaises compétentes, la valeur des droits qui y seraient applicables.

Art. 18. Si quelque Japonais venait à ne pas payer ce qu'il doit à des sujets français, ou s'il se cachait frauduleusement, les autorités japonaises compétentes feraient tout ce qui dépendrait d'elles pour le traduire en justice et pour obtenir de lui le paiement de sa dette; et si quelque sujet français se cachait frauduleusement, ou manquait à payer ses dettes à un Japonais, les autorités françaises feraient de même tout ce qui dépendrait d'elles pour amener le délinquant en justice et le forcer à payer ce qu'il devrait. Ni les autorités françaises ni les autorités japonaises ne seront responsables du paiement de dettes contractées par des sujets français ou japonais.

Art. 19. Il est expressément stipulé que le Gouvernement français et ses sujets jouiront librement, à dater du jour où le présent Traité sera mis en vigueur, de tous les priviléges, immunités et avantages qui ont été ou qui seraient garantis à l'avenir, par Sa Majesté l'Empereur du Japon, au Gouvernement ou aux sujets de toute autre nation.

Art. 20. Il est également convenu que chacune des deux Hautes Parties contractantes pourra, après en avoir prévenu l'autre une année d'avance, à dater du 19 août 1872, ou après cette époque, demander la révision du présent Traité pour y faire les modifications ou y insérer les amendements que l'expérience aurait démontrés nécessaires.

Art. 21. Toute communication officielle adressée par l'agent diplomatique de Sa Majesté l'Empereur des Français aux autorités japonaises sera dorénavant écrite en français. Cependant, pour faciliter la prompte expédition des affaires, ces communications, ainsi que celles des consuls de France au Japon, seront, pendant une période de cinq années, à dater de la signature du présent Traité, accompagnées d'une traduction japonaise.

Digitized by Google

Art. 22 et dernier. Le présent Traité de paix, d'amitié et de commerce sera ratifié par Sa Majesté l'Empereur des Français et par Sa Majesté l'Empereur du Japon, et l'échange de ces ratifications aura lieu à Yédo, dans l'année qui suivra le jour de la signature. Il est convenu entre les Hautes Parties contractantes qu'au moment où le Traité sera signé, le plénipotentiaire français remettra aux plénipotentiaires japonais deux textes en français du présent Traité, comme, de leur côté, les plénipotentiaires japonais en remettront au plénipotentiaire de France deux textes en japonais. Ces quatre documents ont le même sens et la même portée ; mais, pour plus de précision, il a été convenu qu'il serait annexé à chacun d'eux une version en langue hollandaise, qui en serait la traduction exacte, attendu que, de part et d'autre, cette langue peut être facilement comprise, et il est également convenu que, dans le cas où une interprétation différente serait donnée au même article français et japonais, ce serait alors la version hollandaise qui ferait foi. Il est aussi convenu que la version hollandaise ne différera, en aucune manière, quant au fond, des textes hollandais qui font partie des Traités conclus récemment par le Japon avec les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre et la Russie. Dans le cas où l'échange des ratifications n'aurait pas eu lieu avant le 15 août 1859, le présent Traité u'en serait pas moins mis à exéeution à dater de ce jour-là.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé le présent Traité et y ont apposé leurs cachets.

Fait à *Yédo*, le 9 octobre 1858, correspondant au troisième jour du neuvième mois de la cinquième année du *nengo Anyei*, dite *l'année du Cheval.*

(L. S.) *Signé* : Baron Gros.

(Les signatures des six plénipotentiaires japonais.)

CHRONIQUE ORIENTALE.

4 mai 1860.

L'horizon européen, très-obscur le mois dernier, lorsque nous écrivions notre chronique, s'est éclairci peu à peu ; et aujourd'hui il est assez dégagé de nuages pour qu'on puisse reporter son attention vers l'Orient.

Le baron Gros et lord Elgin se sont embarqués à Marseille, pour

Digitized by Google

se rendre directement à Hong-Kong par la route de Suez. D'après des informations puisées à bonne source, notre plénipotentiaire était peu partisan des mesures hostiles prises contre la cour de Péking, et en recevant une nouvelle mission du gouvernement, il avait exprimé le désir qu'elle fût purement pacifique. On a lieu de croire que M. le baron Gros, en quittant Paris, a changé de manière de voir, car sans cela, il représenterait fort mal l'Empereur qui, comme on se le rappelle, a déclaré solennellement à l'ouverture des Chambres, « qu'une expédition sérieuse, combinée avec les forces de la Grande-Bretagne, infligera à la Chine le châtiment de sa perfidie. » Nous espérons que l'attitude de notre plénipotentiaire ne viendra pas donner un démenti à cette expression ferme et glorieuse de la volonté impériale. La France est décidée à ne plus rester à la remorque de l'Angleterre, dans les riches contrées de l'extrême-Orient, et elle a compris que toute hésitation, en ce moment, lui ferait perdre à jamais les fruits inappréciables qu'elle doit recueillir de sa participation active à la guerre contre Péking.

Les esprits timorés et les admirateurs enthousiastes du pays des magots et des potiches, s'efforcent par tous les moyens imaginables de détourner le gouvernement de ses projets sérieux contre la Chine. Tantôt ils font appel à la question de droit, tantôt ils cherchent à nous effrayer en énumérant les innombrables régiments de *tigres de guerre*, dont dispose S. M. Mandchoue. Nous avons déjà plusieurs fois réfuté la première objection : la seconde, celle qui a pour objet de répandre la terreur parmi nos braves soldats, ne mérite pas de l'être. La présence d'officiers étrangers, dans l'armée commandée par Sengkelintsin, peut contribuer à lui donner une certaine valeur, mais il est hors de doute, pour quiconque connaît l'organisation déplorable des fantassins du Fils du Ciel, qu'aucune résistance sérieuse ne viendra s'opposer à la marche de notre expédition, lorsqu'elle se sera réunie sur le terrain des opérations. D'ailleurs, l'expérience a démontré que, dès le moment où les Chinois s'aperçoivent qu'on est décidé à ne leur point faire de quartier, ils ont bien vite pris le parti d'aller attendre de pied ferme leurs ennemis à quelques vingtaines de lieues du champ de bataille. Ce que nous disons n'a pas pour but d'humilier la nation chinoise : nous n'aimons à humilier personne. Mais, dans l'intérêt de la Chine, et même plus encore dans son intérêt que dans le nôtre, il est à désirer que des mesures énergiques ne la laissent pas sommeiller davantage dans la déplorable léthargie qui la prive de tout progrès et de tout avenir.

Les nouvelles du Japon continuent à être des plus tristes. La

Digitized by Google

conduite inqualifiable des Européens dans les ports, fait renaître chez les insulaires la répugnance et le mépris qu'ils avaient cessé de nous témoigner. Notre défaite du Pého n'a pas été sans influence sur le revirement qui s'est opéré dans leur esprit au sujet de la supériorité des Occidentaux sur les Asiatiques; et il faudrait peu de chose désormais pour que l'empire soit encore une fois refermé à nos navires et à nos commerçants.

Pendant que les Européens s'efforcent de rabaisser notre civilisation aux yeux des Japonais, ces intelligents insulaires nous donnent des preuves de leur supériorité sur toutes les nations asiatiques, de leur ferme volonté d'entrer dans les voies du progrès et d'établir des relations amicales et fréquentes avec l'occident. C'est ainsi que les journaux de San-Francisco, apportés par la dernière malle, nous annoncent l'arrivée dans cette ville d'une corvette de guerre à vapeur, manœuvrée par un équipage entièrement japonais, et commandé par un amiral indigène. Le but de ce premier voyage trans-océanique était d'abord d'annoncer l'embarquement d'une ambassade envoyée par S. M. le Taïkoun au président des Etats-Unis, et ensuite de rapatrier les officiers et matelots de la goëlette américaine *Fenimore-Cooper*, récemment naufragée sur les côtes de Nippon. Un excellent journal français, le *Courrier du Havre*, dans un premier article consacré à cet événement digne d'attention, s'exprime en ces termes : « Les Japonais, qu'on le sache bien, sont intelligents, susceptibles de culture et supérieurs à tous les autres peuples de l'Asie, Chinois, Malais, Indiens et même Arabes. Et si cette impulsion donnée par le gouvernement japonais se continue, nous ne désespérons pas de voir le Japon devenir lui-même le centre d'une puissance asiatique avec laquelle les nations chrétiennes auront à compter et *à traiter d'égal à égal.* »

Nous n'avons rien de nouveau à signaler, relativement à l'Annam, si ce n'est une intéressante brochure[1], que le rédacteur en chef de cette *Revue* vient de publier sur le rôle que sont appelé à remplir la France et l'Espagne en l'Indo Chine et sur la nécessité de leur établissement dans ces parages pour le maintien d'équilibre international, si près d'être anéanti en Asie.

Il est vraiment à regretter que le gouvernement français n'ait pas cru devoir répondre favorablement à notre gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, qui demandait quelques encouragements financiers

---

[1] *La France et l'Espagne en Orient.* Question d'équilibre international, par Léon de Rosny, rédacteur de la *Presse*, etc. Paris, 1860, in-12.

Digitized by Google

nécessaires au développement de cette colonie naissante. On s'obstine à répandre en France l'idée fausse et fatale suivant laquelle les Français ne seraient pas un peuple colonisateur ; d'où il résulterait que la voie, dans laquelle semble entrer l'empereur Napoléon III, ne pourrait aboutir qu'à des conquêtes inutiles, que nous perdrions le jour où il y aurait rupture entre nous et nos voisins d'Outre-Manche. Quelque déplorable que puisse être cette manière de voir, il faut avouer cependant qu'elle repose sur des arguments très-logiques. — A ceux qui encouragent le gouvernement français à dire : A quoi bon dépenser des sommes considérables pour des colonies lointaines où les colons français n'arrivent point, — nous répondrons : Vous voulez des colonies d'Outre-Mer, vous avez raison ; l'honneur national et les destinées de la France le demandent. Mais si vous voulez la fin, — la couronne glorieuse qui doit récompenser celui qui aura su rendre à notre belle patrie le rang qu'elle occupait sous Louis XVI, à la tête des premières puissances maritimes et coloniales du globe, — vous devez vouloir les moyens. Vous devez songer à reconstituer le réseau des colonies dont nous avons été dépossédés, non plus en faisant de loin en loin d'insignifiantes acquisitions, sans force, sans solidarité, sans conditions de durée, mais en plaçant dans l'espace de quelques mois, sous les plis de l'étendard tricolore, une série de possessions habilement choisies et suffisamment protégées. Voilà le but auquel nous devons tendre sans faiblesse et sans relâche.

Terminons par quelques mots à l'adresse de l'Angleterre. La discussion du parlement sur l'accroissement de la marine anglaise, et surtout le discours de sir Charles Napier, a trouvé un contradicteur dans la personne de M. Lindsay. L'honorable membre a protesté énergiquement contre l'augmentation continuelle du budget maritime, s'appuyant sur ce que l'extension donnée sans cesse par l'Angleterre à sa flotte, nécessite du côté de la France des mesures analogues. Puissions-nous ne pas nous méprendre sur la véritable portée des discours de MM. Napier et Lindsay, l'un devant avoir pour effet d'augmenter la puissance navale de l'empire britanique, l'autre de nous endormir sur une prétendue activité maritime que nous n'avons guère déployée jusqu'à présent que dans les colonnes de nos journaux.

Digitized by Google

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

4 Mai.

L'autre jour, à l'hôtel du Louvre, un citoyen des États-Unis a tout simplement fait des merveilles. Il a été plus heureux que M. Walewski et plus favorisé que lord John Russel. Je le tiens de M. About. Dans ce temps de surprise et d'imprévu, où l'on ne parle que de congrès, et où l'on voit si peu de congrès, il y a eu enfin un congrès. Qu'il ait siégé rue de Rivoli, au lieu de siéger au quai d'Orsay, je m'en préoccupe assez peu. Le principal, c'est qu'il ait siégé quelque part. A vrai dire, on en désespérait et, pour le rendre possible, il ne fallait rien moins que l'initiative d'un Yankee. Mais le Yankee ne doute de rien, pas plus à l'hôtel du Louvre que dans les forêts des Montagnes-Rocheuses. C'est prouvé depuis le 1er avril. Si bien qu'on a délibéré, et même en assez bonne compagnie. On a refait la carte d'Europe, autrement qu'à coups de canon; on a décidé qu'il y aurait une nationalité slave, une nationalité polonaise, et que dix millions de Grecs, constitués en un grand empire, avec Constantinople pour capitale, seraient dorénavent autorisés à marcher comme un seul homme dans la voie du progrès. Évidemment les plénipotentiaires n'avaient pas lu la *Grèce contemporaine*, de M. About, car ils en auraient bien rabattu. Rien n'est parfait ici-bas, les congrès comme le reste, et il faut en prendre son parti. La séance a continué, chacun parlant à son tour, avec une verve intarissable, sans protester quand on l'envoyait à Médine, sans demander davantage quand on lui donnait quelque chose, ce qui ne s'était jamais vu. Je connais un cardinal qui n'en prendra pas son parti, quoique le congrès l'ait fort bien logé. Toujours est-il que, depuis le 1er avril, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que M. Cobden peut se frotter les mains; que l'ère des Wellington a fini et que celle des Bright a commencé; que le budget de l'armée française doit être incessamment réduit d'une bagatelle de cent millions; qu'on va supprimer les tourniquets, comme on l'assurait, il y a trois mois; que le département du Mont-Blanc ne sera pas organisé sur le modèle du département d'Ille et Vilaine; que les députés parleront à la première personne au lieu de parler à la troisième, et que c'est à un citoyen des Etats-Unis que nous devons toutes ces belles choses.

En commençant ma revue du mois, je ne pouvais moins faire que de le rappeler. Il faut rendre aux États-Unis ce qui appartient aux

Digitized by Google

États-Unis, surtout quand leur chronique intérieure ne se recommande pas au même titre que leur chronique du dehors. Tandis que, grâce à eux, il se tient des congrès à l'hôtel du Louvre, le congrès de Washington fait quelque peu parler de lui. Un conflit sérieux vient d'éclater entre M. Buchanan et la chambre des représentants et soulève de nouveaux orages au sein de la représentation nationale.

Je n'apprendrai rien à personne en disant que le dix-neuvième siècle, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, n'est pas précisément le siècle du désintéressement. Un grand scandale afflige en ce moment l'Angleterre. Le procès Eynatten vient de coûter à l'Autriche un ministre des finances et une demi-douzaine de généraux. En Amérique, les mœurs politiques laissent souvent beaucoup à désirer. M. Buchanan le reconnaissait lui-même lorsque, dans son message du 4 mars 1857, il stigmatisait les habitudes de corruption et de vénalité qu'un procès fameux avait récemment mises au jour. Il le proclamait plus hautement encore, il y a dix-huit mois, en écrivant une lettre où il faisait pressentir la dissolution de la grande république, si des mesures énergiques n'étaient prises pour remédier au mal. Il faut que M. Buchanan ait réellement mis le doigt sur la plaie, car le congrès, après avoir longtemps fait la sourde oreille semble s'inquiéter autant que lui des actes de corruption qui attristent tous les honnêtes gens. Seulement au lieu de s'occuper de lui-même, comme le voudrait M. Buchanan, il lui a pris fantaisie de s'occuper de M. Buchanan. Ici commence le dissentiment.

Les faits qu'on reproche au président remontent, pour la plupart, à l'époque de son élection. S'il fallait en croire les membres de l'opposition républicaine, au moment où la lutte était la plus vive, la compétition de M. Frémont la plus ardente, le succès de M. Buchanan par conséquent le plus douteux, rien n'aurait été négligé par les amis de ce dernier pour assurer le vote de l'État de Pensylvanie. On sait que ce vote décida de l'élection. Depuis, les électeurs de la Pensylvanie n'auraient pas eu à se plaindre de la gratitude du nouvel élu. Dans les cercles de Washington, on assurait en outre que tel journal était subventionné par le président; on parlait d'individus qui menaient une existence assez singulière, vivant en grands seigneurs quand ont ne leur connaissait aucune fortune, et d'autres menus détails de ce genre qui ne peuvent étonner qu'au delà de l'Atlantique. Des cercles de la capitale, ces bruits se répandirent dans les couloirs du congrès. Le congrès s'en saisit et, le 5 mars dernier, une commission de cinq membres fut chargée de s'enquérir « si le président des États-Unis ou tout autre fonctionnaire du gouvernement aurait, par voie de

Digitized by Google

corruption, de patronage ou d'autres moyens illicites, tenté d'influencer le vote de quelque loi relevant des droits de quelque état ou de quelque territoire. » Je transcris textuellement les termes de la résolution, contre laquelle M. Buchanan a protesté le 28 du même mois en transmettant à la chambre un message très-longuement motivé.

Le président déclare qu'on peut le mettre en accusation. C'est le droit de la chambre. Mais aux termes de la constitution, le Sénat a seul qualité pour prononcer sur la mise en accusation. Le Sénat consulté, l'affaire est ensuite régulièrement instruite par le chef du pouvoir judiciaire. Voilà ce que dit la constitution. La résolution de la chambre méconnaît tous les précédents, elle ne tient aucun compte des formalités légales et des droits de la libre défense. « Dans toute poursuite dirigée contre le plus humble des citoyens (et je ne réclame pas pour moi d'autres garanties que celles qui lui seraient accordées), la constitution des États-Unis et les constitutions des États exigent qu'il y ait une information préalable. Elles veulent qu'il puisse préparer sa défense. Le président sera-t-il seul dépouillé de la protection de ces principes universels, qui sont respectés partout où luit un rayon de liberté? Le pouvoir exécutif serait-il seul privé des droits dont jouissent tous les citoyens?... Je déclare solennellement qu'aucune considération personnelle ne dicte mon langage et n'inspire ma protestation. J'ai siégé cinq fois dans la chambre des représentants et je sais le respect que je lui dois. J'ai vécu longtemps dans ce pays; j'y ai rempli toutes les fonctions dont un citoyen des États-Unis peut être investi par la confiance de ses compatriotes; j'ai traversé bien des orages, mais c'est la première fois qu'on a mis en cause mon honneur et mon intégrité.

« Je me sens fier d'avoir conscience qu'il n'est pas un acte public de ma vie qui ne puisse soutenir le plus strict examen. Je défie toute investigation. Rien, sinon le plus vil parjure, ne peut souiller ma réputation. Et même de parjure, je ne le crains pas, car j'ai une humble confiance que Celui qui jusqu'ici m'a fait la grâce de me protéger dans toutes les circonstances de ma vie, ne m'abandonnera pas aujourd'hui que la vieillesse a blanchi ma tête.

« Je proteste en conséquence, au nom du peuple des différents États, contre les procédés mis en usage par la Chambre des représentants, parce qu'ils constituent une violation des droits du pouvoir exécutif et de son indépendance constitutionnelle; parce qu'ils le dégradent aux yeux du pays, et que, s'il est faible, ils peuvent l'asservir à de pernicieuses influences; parce qu'ils tendent à détruire l'heureuse harmonie des pouvoirs, harmonie que je désire sincèrement entre-

Digitized by Google

tenir entre la puissance législative et la puissance exécutive; parce qu'ils établiraient enfin, pour tous mes successeurs, à quelque parti qu'ils appartinssent, un précédent dangereux et embarrassant. »

On ne peut refuser au message de M. Buchanan beaucoup de dignité et une certaine éloquence. Je suis fermement convaincu, pour ma part, que les faits qui lui sont imputés ne reposent sur aucun fondement et que l'homme d'État le plus éminent de l'Union Américaine n'a pas, comme on le prétend, déshonoré ses cheveux blancs. Je conçois son indignation. Elle est légitime, elle s'explique, elle lui fait honneur. Mais je ne puis partager sa manière de voir ni admettre l'illégalité des actes du Congrès. En Angleterre, la Chambre des Communes procéderait indubitablement de la même manière et personne n'y trouverait à redire. M. Buchanan se plaint qu'on le prive des garanties accordées par la loi et qu'on l'accuse, sans lui permettre de se défendre. C'est mal poser la question. On ne l'accuse pas encore. Des bruits fâcheux courent sur son administration et la Chambre ne peut les ignorer. Elle nomme un comité d'enquête pour vérifier ce qu'il en est de ces bruits. Si le comité, après examen, leur croit quelque valeur, si la Chambre adopte ensuite les conclusions du comité, si enfin elle juge à propos d'user de sa prérogative constitutionnelle en décrétant le président d'accusation, toutes choses qui sont loin d'être faites, alors seulement le président pourra se dire accusé; alors aussi il pourra se défendre. Jusque-là il n'est que soupçonné, à tort ou à raison, et probablement fort à tort. Son honneur peut en souffrir; ses droits ne sont pas méconnus. Il peut réclamer comme homme; comme président des États-Unis, sa protestation me paraît très-discutable, outre qu'elle est de nature à soulever d'assez vives susceptibilités. C'est le propre du peuple américain d'être souverainement jaloux de sa liberté. On a soupçonné Washington, cette grande et pure figure dont je parlais le mois dernier. On lui a fait un crime de ne recevoir qu'une fois par semaine, et de recevoir debout; on s'est formalisé, dans la Chambre des représentants, d'alors, de ce que le canapé de Madame Washington était élevé de deux pouces au-dessus des autres. Je ne m'étonne pas que M. Hickman, discutant l'autre jour la réponse de M. Buchanan, ait accusé le président d'oublier son origine et que les mots de « prérogatives royales » ait été prononcé par un orateur. Loin de moi la pensée de m'associer aux injures grossières que quelques-uns des membres de la Chambre se sont permises à l'endroit du chef de l'État; je les déplore, parce qu'elles sont déplorables, mais je m'explique les susceptibilités du Congrès et je constate en passant, à titre de simple

Digitized by Google

observation, que toutes les assemblées ne sont pas aussi dociles que celles dont nous parle M. Edmond About. Il est vrai que nous sommes à Washington, et non à l'Hôtel du Louvre.

Nous avons laissé Miramon devant la Vera-Cruz. Nous ne l'y trouverons plus aujourd'hui. Il a levé le siége, après un bombardement inutile. Quoique les dernières nouvelles soient très-confuses, on le suppose de retour à Mexico. Ainsi s'est terminée cette expédition dont certaines feuilles ont fait tant de bruit et qui devait anéantir à jamais le parti libéral, comme si au Mexique les expéditions terminaient quelque chose. Un incident assez curieux a signalé le siége de la Vera-Cruz. Je veux parler de la capture par la marine des États-Unis de deux vapeurs suspects, armés à la Havane et chargés de munitions destinées à Miramon. Ces navires ayant refusé d'arborer leur pavillon, ont été poursuivis par *le Saratoga*, *le Wave* et *l'Indianola*, et forcés de se rendre après un combat de nuit assez vif. Vérification faite des papiers du bord, on reconnut que l'un d'eux, dont l'effectif était de cent hommes au moins n'en accusait que trente-trois sur le rôle d'équipage. Son commandant était Espagnol et il avait communiqué la veille avec des navires de l'escadre espagnole, en rade devant la Vera-Cruz. Au moment d'être pris, il avait fait jeter à la mer une quantité considérable de munitions de guerre. J'extrais ces détails du rapport officiel du capitaine Turner, qui vient d'être soumis au Congrès. Ils ont quelque importance et semblent laisser peu de doutes sur une intervention étrangère, qu'il est peut-être difficile de concilier avec les devoirs de la neutralité. On assure que M. Buchanan se propose de demander des explications au gouvernement de Sa Majesté catholique et que, si ces explications n'étaient pas satisfaisantes, il suspendrait de son côté les lois de la neutralité. C'est à qui se mêlera des affaires du Mexique et à qui fournira le prétexte, à ses hardis voisins, de s'en mêler un peu mieux que tout le monde.

D'après les informations les plus récentes, le ministre d'Angleterre vient de faire une dernière tentative pour mettre un terme à cette guerre civile, qui menace de ne pas finir. Il propose un armistice de six mois. Un Congrès serait élu dans l'intervalle et se réunirait à Jalapa, afin d'élaborer une constitution. Dans le cas où ses propositions ne seraient pas acceptées, ce qui est probable, car le clergé les repousse, le ministre de la Grande-Bretagne quitterait Mexico et reconnaîtrait immédiatement le gouvernement de Juarès.

Les avis de Bogota sont du 24 février et ceux de Carthagène du 11 mars. Le Congrès de la Nouvelle-Grenade s'est réuni le 1er février et le président lui a communiqué son message. Il résulte de ce do-

Digitized by Google

cument que la république néo-grenadine est en paix avec toutes les nations du globe, excepté avec elle-même. Là comme dans les deux états limitrophes de l'Équateur et du Vénézuela, l'anarchie n'a pas cessé. A peine de retour de sa campagne du Nord, qui lui a coûté soixante millions, le maréchal Castilla, Président de la République du Pérou, se dispose à en dépenser cinquante, pour guerroyer dans le Sud, aux dépens de la Bolivie. Voilà des gloires bien coûteuses. Mais le guano en fait les frais.

En terminant ma revue du mois dernier, je parlais d'un journal de Rio, l'*Écho du Brésil*, et je le recommandais à nos lecteurs. Je ne pressentais pas que le courrier suivant nous apporterait la triste nouvelle de la mort de M. Estève Aumont, son jeune et intelligent rédacteur. Il a succombé aux atteintes du climat.

CHARLES GAY.

NOUVELLES ET MÉLANGES

On nous écrit de Londres, que M. le Président de la Société géographique de cette ville vient de recevoir de M. Vérard de Sainte-Anne une lettre dans laquelle il appelle l'attention de la Société sur la question du tracé à suivre, en vue de l'établissement d'une ligne télégraphique entre l'Europe et l'Australie. Il n'hésite pas à se prononcer en faveur de la voie de terre, et à proposer la direction de Téhéran, Chiraz, Bender-Abassy, l'Inde anglaise, la presqu'île de Malacca, Singapour et les îles de la Sonde. Il ajoute qu'une compagnie anglo-française se constitue pour réaliser cette grande entreprise, et que les travaux doivent incessamment commencer en prenant pour point de départ le réseau déjà existant des télégraphes ottomans de l'Asie-Mineure.

De pareilles questions offrent un trop grand intérêt pour que nous n'applaudissions pas sans réserve à tout ce qui peut contribuer à les éclaircir. Nous félicitons donc M. de Sainte-Anne de l'initiative qu'il a prise, mais nous ne saurions nous empêcher de faire observer en passant que les populations sauvages du Belouchistan qu'il se propose de traverser pour atteindre la frontière Indo-Britannique, populations redoutées des plus intrépides voyageurs, opposeront sans doute de bien sérieux obstacles aux travaux de la compagnie. Quoique le roi de Siam n'ait pas décliné les ouvertures de sir John Bow-

Digitized by Google

ring à propos du percement de l'isthme de Krâ, peut-être aussi est-il permis de se demander si les fils qui, dans l'opinion de M. de Sainte-Anne, doivent se développer au travers de la presqu'île de Malâka, ne seraient pas souvent compromis par l'ignorance ou la malveillance des Siamois. Nous soumettons nos appréhensions à l'auteur du projet, en exprimant le vif désir que l'événement vienne à les démentir, et en nous déclarant prêts à accueillir tous les éclaircissements que M. de Sainte-Anne jugerait à propos de nous fournir. Notre concours et notre publicité leur restent acquis, comme ils le seront indistinctement à tout ce qui pourra multiplier nos relations avec l'Orient, et imprimer un nouvel essor à l'activité européenne.

CHARLES GAY.

SÉNÉGAL. — Les progrès de la colonisation française au Sénégal, sous l'intelligente direction du colonel de Faidherbe, nous promettent dans un avenir très-prochain, une grande prépondérance dans ces parages. La *Revue algérienne et coloniale* nous fournit sur la situation du commerce de cette colonie des détails précis.

On peut regarder, comme résultat acquis, que le chiffre actuel du commerce du Sénégal proprement dit, atteint quinze millions de francs, tandis que de 1848 à 1857, la moyenne n'atteint pas dix millions.

Si nous remontons au delà de 1848, nous trouvons deux années exceptionnelles, 1845 et 1846, où le chiffre total du commerce a monté à plus de 16 millions.

Ces années avaient été très-abondantes en gomme, et la gomme était alors à 2 fr. 20 c. le kil. En 1858 et 1859, la mercuriale ne la met plus qu'à 60 c. Différence de prix aux deux époques, 1 fr. 60 c. Or, en 1858, il a été exporté 4,887,407 fr. de gommes. Et en 1850, un peu plus de 4,000,000 fr. Ce qui fait, dans la valeur totale, en raison de la baisse du prix, une diminution de 7,818,851 fr. 20 c. pour 1858, et de 6,400,000 fr. pour 1859.

De sorte que si la gomme eût eu, dans ces deux dernières années, la même valeur qu'en 1845 et 1846, le chiffre total du commerce eût été, en 1858, de 22,823,861 fr. 43 c., et, en 1859, de 20,691,547 fr. 52 c.

Nous disons cela pour qu'on ne tire des conséquences de ces données statistiques qu'avec une entière connaissance de cause.

On voit, par tout ce qui précède, que notre possesion du Sénégal ne cesse pas d'augmenter d'importance, même au lendemain d'une guerre de quatre ans, qui a bouleversé tout le pays, et que

Digitized by Google

les sacrifices que le gouvernement fait pour elle, ne sont pas faits en perte.

Les résultats que nous promet l'avenir seront sans doute encore plus beaux, parce que le Fouta, qui est l'État le plus important du bassin du Sénégal, n'entre encore presque pour rien dans le mouvement commercial des dernières années, et que, grâce à nos nouvelles relations avec lui, réglées par les derniers traités, nous devons attendre de ce pays beaucoup de produits pour l'avenir. Les produits du Cayor augmenteront aussi dans une grande proportion, quand ce pays sera moins mal gouverné.

Les Maures eux-mêmes, dans le bas du fleuve, commencent à cultiver, depuis que nous les empêchons de vivre de pillage, et cette race intelligente et dure à la fatigue nous fournira peut-être bientôt autre chose que ses gommes et ses bestiaux.

— Commerce d'ossements humains en Russie. On lit dans un journal anglais : L'importation des ossements de Sévastopol a fait naître des doutes pénibles qui ne céderont que devant les explications les plus satisfaisantes. Il est bon de dire, toutefois, que c'est un commerce qui a été fait dans l'intérêt de l'agriculture, depuis plus de quarante ans. On peut voir, en Écosse, des piles d'ossements destinés à féconder le sol, et qui ont été importés de Russie. Il existe, à Saint-Pétersbourg, un marchand, nommé Stepanoff, qui a fait toute sa vie le commerce des ossements et qui en importe annuellement à l'étranger plus de 70,000 pieds.

Un voyageur rend compte d'une entrevue qu'il a eue avec M. Stepanoff, il y a quelques années. Il a appris de lui que la grande quantité d'ossements qu'il exporte est ramassée sur les rives du Volga, à partir de Kasan. Il les achète sur place, au prix de 3 cops d'argent par pied, les envoie à Saint-Pétersbourg, et les vend aux Anglais moyennant 50 cops par pied. Avant d'arriver à Saint-Pétersbourg, ces ossements traversent des provinces dont le sol est très-pauvre et aurait besoin d'engrais. Personne ne songe à les acheter. On les laisse emporter tranquillement pour aller fertiliser le sol écossais. La seule circonstance suspecte en cette affaire, c'est qu'aucun médecin ni naturaliste ne paraît avoir été appelé pour les examiner. Nous avons toute sorte de raisons de penser que ce ne sont pas des ossements humains; mais nous ne voyons pas qu'il ait été fait à la science médicale un appel qui pourrait trancher la question.

— M. de Sourdeval, de Tours, annonce à M. Garcin de Tassy, de l'Ins-

Digitized by Google

titut, la prochaine publication de la relation d'un voyage le long du Tigre et de l'Euphrate exécuté par un officier des haras.

On trouvera dans ce voyage : la description d'un vaste et riche oasis contenant trois cents mille palmiers (on compte par palmiers et non par hectares) fécondé par une magnifique fontaine thermale, abondante comme la source du Loiret et répandant ses eaux par plusieurs *oueds* de manière à arroser un grand espace. Cette oasis qui se nomme *Chiffatiah* me paraît être inconnue des géographes ; elle me semble être à soixante lieues au sud-ouest de Bagdad dans la direction de l'Arabie. On y arrive par les deux villes de Hillah et de Kerbalah. Elle est à neuf heures de marche au-delà de cette dernière, en partant de Bagdad. Le gouverneur, un de ces Turcs envoyés en France par Mahmoud pour y suivre nos cours de sciences appliquées, y réside dans une grotte au flanc d'un rocher, d'où je conclus que le vulgaire est ainsi logé à plus forte raison, et que voilà des Arabes troglodytes comme au temps de Pline et de Strabon.

Un autre fait géographique concerne la ville de Khaïbar que les géographes placent très-près de la Mecque et de Médine. Le voyageur aurait trouvé, non pas la ville elle-même, mais ses ruines abandonnées, à une demi-journée seulement de Chiffatiah, c'est-à-dire à moins de 80 lieues de Bagdad. Elle aurait été détruite de fond en comble par les Wahabites. Les habitants de l'oasis de Chiffatiah seraient schiites et non sunnites.

—Il paraît certain que Taï-Ping-Wang, chef de l'insurrection chinoise et fondateur de la nouvelle dynastie, avait étudié en 1847, l'Ancien et le Nouveau-Testament dans la demeure du rév. Roberts à Canton. Tous ces écrits prouvent qu'il possède le Pentateuque et qu'il a une connaissance profonde de son contenu, Toutefois les principes religieux qu'il a rencontrés dans ces livres se sont considérablement altérés dans son esprit. Nulle part, au rapport d'un chrétien chinois qui a parcouru tous ces livres, il n'y est même question du Christ. Dans l'entrevue que M. Meadows eut, il y a peu d'années, avec le roi du nord, ce personnage lui expliqua que *Taï-Ping-Wang* « était le vrai Seigneur ; que le Seigneur de la Chine est le Seigneur du monde entier ; il est le second fils de Dieu, et tous les hommes du monde entier doivent lui obéir et le suivre.

— Lettre de Chamyl. Voici une lettre adressée par Chamyl, l'ex-prophète du Caucase, au gouverneur Bariatinski. Le style de cette lettre suffirait pour confirmer dans leur opinion les écrivains qui

Digitized by Google

disent que les prophètes et les grands génies ne sont plus de notre temps :

« Prince gouverneur ! mon fils va au Caucase pour amener notre famille, je profite de cette occasion pour t'exprimer toute ma reconnaissance des attentions et de la bienveillance que tu m'as témoignées ; je comprends et je sens que c'est grâce à toi que j'ai été si gracieusement accueilli par l'Empereur qui m'a complétement tranquillisé en me disant que je ne me repentirais pas de m'être soumis à la Russie. L'Impératrice, la famille impériale et tous les hauts fonctionnaires m'ont témoigné beaucoup d'intérêt, et tout cela c'est à toi que je le dois.

« L'Empereur m'a assigné Kalouga pour lieu de résidence, et on m'a préparé dans cette ville un logement convenable et commode.

« Tes frères que j'ai vus à Saint-Pétersbourg ont été très-bienveillants à mon égard, et j'ai été avec eux dans une loge au théâtre.

« Mon fils, Gasi-Mohammed va, avec la permission de l'Empereur, à Choura, pour amener notre famille à Kalouga. Je te prie de leur témoigner, à leur départ du Caucase, la même amitié que lorsque nous sommes partis nous-mêmes.

« J'ai entendu dire que tu étais malade, cela m'a beaucoup chagriné ; je prie Dieu de tout mon cœur qu'il te rende la santé. Moi et ma famille, nous n'oublierons pas ta bonté. Ne nous oublie pas non plus, s'il devient nécessaire que quelqu'un de nous retourne près de toi.

« Le serviteur de Dieu, l'iman CHAMYL. »

— LOTERIES POUR LES AMES DU PURGATOIRE. Dans certaines parties du Mexique, il y a des sortes de loteries appelés *loteria de las animas*, c'est-à-dire des âmes du purgatoire. Le produit de ces loteries entretient un grand nombre de membres du clergé local, et les billets gagnants permettent à leurs heureux détenteurs, de contribuer à la délivrance des âmes du purgatoire qui leur sont les plus chères.

LÉON DE ROSNY.

Paris · — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

Digitized by Google

LES GRANDES CHASSES D'AFRIQUE

SOUVENIR DE 1846.

En ce temps-là tout était à la joie et à l'espérance, l'avenir de l'Algérie se dessinait dans un nuage d'or. Chaque bateau qui arrivait à Alger, débarquait sur la plage des centaines de colons, qui venaient prendre possession de cette terre privilégiée. Les premiers arrivés n'étaient pas restés oisifs, de nombreuses maisons se bâtissaient, les terrains acquéraient des prix incroyables, et souvent tel terrain acheté le matin était revendu, pour la dixième fois, le soir, après avoir toujours doublé de prix. Rien ne paraissait impossible, les mines de cuivre ne se comptaient plus, on annonçait la découverte d'une mine d'argent dans le Bou-Zaréa; selon quelques-uns, les torrents de l'Atlas roulaient des émeraudes et des grenats, dont les échantillons étaient envoyés à Paris avec une naïveté rare.

Un philanthrope avait découvert une plante, mais quelle plante! Mise en poudre sur les membres, elle guérissait radicalement la goutte et les rhumatismes les plus invétérés. Il avait déjà une foule de certificats d'intendants et de conducteurs de chameaux. Malheureusement la douane de Marseille, qui n'a point d'entrailles et point de rhumatismes, refusa de laisser entrer en France — cet article non dénommé; — c'est sans doute pour cela qu'on n'en a plus entendu parler.

D'autres, plus prévoyants et moins botanistes, allaient dans la plaine choisir un terrain, ils plantaient quatre piquets, c'était l'enceinte du village, quatre autres piquets, c'était l'Église, puis le marché, la mairie, et jusqu'au loge-

Digitized by Google

ment du portier-consigne; tout cela venait figurer sur un plan lithographié qui, quelques jours après, circulait en ville, accompagné d'un brillant prospectus. Rien n'arrêtait l'essor des imaginations, rien qu'une chose, c'était la crainte des bêtes féroces. On allait contempler avec terreur deux ou trois panthères empaillées qui figuraient dans les collections, et chacun s'en retournait, disant : Il n'y a moyen de rien faire tant que nous n'en aurons pas fini avec ce fléau. — Ces bruits arrivaient par les journaux jusqu'en France.

Sur ces entrefaites, débarquait à Alger un monsieur qui avait peu causé pendant la traversée. Il était mince, pâle, déjà sur le retour, il toussait et portait un bonnet de soie noire pardessous son chapeau. Il arriva sur la grande place, tenant d'une main une longue boîte d'acajou, de l'autre une chèvre qu'il conduisait en laisse. Un *ia-ouled* portait son sac de nuit; c'est dans ce simple appareil qu'il arriva à l'hotel de la Régence. Il demanda un lait de poule et une salade, le lait de poule était pour lui, et la salade pour sa chèvre. La foule était bien trop affairée pour avoir seulement remarqué ce nouveau venu. D'après son costume, habit noir et cravate blanche dès le matin, on pouvait le prendre pour un notaire qui venait acheter une étude. Aux oisifs qui interrogeaient le garçon de l'hôtel, ce dernier répondait: c'est un poumonique qui vient prendre du lait de chèvre.

A part quelques spéculateurs qui étaient venus lui offrir des terrains, on laissait en toute liberté le nouveau venu vaquer à ses affaires. Il faisait de fréquentes absences nocturnes, et rentrait souvent le matin, ses chaussures couvertes d'une terre qui n'était pas celle de la ville. Dans le jour, il ne recevait personne. Cependant on entendait souvent dans sa chambre un grand bruit de tables et de chaises renversées, des bonds violents et des éclats de voix : c'était le voyageur qui donnait une répétition à sa chèvre. Après avoir soigneusement fermé sa porte, pour ne pas être dérangé, il tirait de

Digitized by Google

son sac de nuit une panthère en caoutchouc qu'il avait achetée à Paris chez Tempier, il la bourrait de feuilles sèches, et apprenait à sa chèvre à présenter les cornes toutes les fois que l'animal féroce se précipitait sur elle. La vigoureuse bête semblait prendre plaisir à cet exercice et son éducation paraissait achevée. Elle obéissait à la voix de son maître et l'accompagnait dans ses longues excursions.

Malheur au chien imprudent qui se serait hasardé près d'elle ; elle le recevait sur une paire de cornes que, par précaution, le maître avait armées de deux pitons d'acier. Un observateur attentif aurait bientôt reconnu que tous ces soins donnés à la chèvre n'étaient pas un but, mais un moyen. Il était cependant difficile de rien savoir avec un homme aussi obstinément taciturne.

Un coup d'œil indiscret, jeté sur le passeport du voyageur, par le garçon de l'hôtel, lui avait appris que ce monsieur se nommait Dérizel, propriétaire dans la Côte-d'Or. C'était, en effet, un ancien négociant, qui, ennuyé de la vie oisive de la campagne, après avoir passé sa vie à lutter contre la concurrence, s'était, à la lecture des journaux algériens, passionné pour la vie aventureuse de chasseur de bêtes fauves. Il avait étudié tous les secrets de la vie de ces maîtres des montagnes, et dans les livres américains, les systèmes de chasse au piége et à l'affût pratiqués par les Peaux-Rouges. Un jour, sous prétexte d'aller régler quelques affaires à Marseille, il était parti pour Alger, laissant Mme Dérizel dans la plus complète ignorance de ses projets.

C'est dans ce but qu'il avait commencé à dresser une chèvre qui répondait par des légers bêlements au moindre signe de son maître; c'était un appât qu'il réservait pour les panthères; mais comme il est nécessaire que l'animal placé en vedette ne fasse pas de mouvements trop brusques, et soit en un mot dressé à cet emploi, M. Dérizel s'était décidé à donner une éducation complète à sa chèvre qu'il associait à ses pérégrinations et à ses dangers.

Digitized by Google

Au moment de l'arrivée de M. Dérizel, la lune était nouvelle, et par conséquent les nuits n'étaient pas favorables à la chasse. Il en profitait pour parcourir les défilés les plus sauvages de l'Atlas, étudier les repaires des fauves, reconnaître leurs passes, leurs laissées, et leurs volcelets, dont le veneur habile aperçoit toujours quelques indices, malgré l'habitude qu'ont les grands carnassiers d'effacer avec leurs queues les traces de leurs pas, et d'enterrer avec leurs griffes de derrière les vestiges qui pourraient trahir leur présence. Cette habitude de l'état sauvage s'est conservée dans l'état de domesticité chez le chat et le chien.

Le chasseur solitaire s'était mis en rapport avec quelques douairs des tribus de l'Atlas, il avait reconnu que la chasse en battue ne produisait pas de résultats satisfaisants : il s'était donc décidé pour la chasse à l'affût; mais seul, et loin surtout de ces chasseurs pour qui une expédition de ce genre n'est que l'occasion de dîner sur l'herbe.

La lune, en approchant de son second quartier, devenait favorable à l'accomplissement de cette entreprise longtemps méditée. M. Dérizel partit donc un soir, tenant sa chèvre d'une main, et son fusil de l'autre. Un véhicule le mena jusqu'au pied de l'Atlas ; et là, face à face avec la nature, commença cette lutte terrible et sans témoins dont les détails sont restés dans le seul souvenir du chasseur.

Cependant cette invasion des panthères dans le Sahel d'Alger était un fait réel, et chaque jour, on entendait parler de quelques accidents survenus à des voyageurs attardés, et de troupeaux décimés. A peine osait-on s'aventurer le soir à quelques kilomètres de la ville. Enfin, un jour, on annonça que le tambour de la milice avait été dévoré par les panthères, et qu'on n'avait plus retrouvé que les baguettes. Ce fut pour la population en général, et pour la milice en particulier, comme un cri d'appel aux armes. La milice tout entière jura qu'elle irait venger son tambour. On se donna rendez-vous à poste fixe à Staouëli ; et, pendant une semaine, Alger prit l'aspect

Digitized by Google

d'un véritable camp. On fourbissait les armes, on aiguisait les sabres, évidemment il se préparait un grand événement.

Le plus fougueux de ces vengeurs était notre ami Théopompe Chabouyan, qui remplissait Alger du bruit de ses projets. Il était débarqué en prenant le titre de colon sérieux, c'était déjà une distinction qui s'établissait en arrivant. Le colon fictif avait une toilette parisienne, un lorgnon et une canne à pomme d'or. Le colon sérieux affectait une tenue négligée, laissait croître sa barbe et portait un poignard et une *chéchia* ou bonnet grec.

J'étais donc un matin bien tranquillement dans mon lit, me promenant, en rêve, au milieu de mes champs de cochenille et de café, lorsque ma porte s'ouvrit avec fracas ; Théopompe entrait comme un ouragan en me criant : de combien de pieds le veux-tu, ton tapis? Je te l'apporte ce soir. Nous partons pour Staouëli, je tue la panthère, et je t'apporte la peau ; mais il faut que tu me prêtes ta carabine. D'ailleurs si la carabine manque, je prends la panthère par le cou, et je lui plonge mon poignard dans le ventre. Chabouyan m'avait en effet saisi par le cou, et plongeait avec furie son poignard dans mon matelas. Je fis un bond, croyant déjà sentir le froid de la lame. — Chabouyan, lui dis-je, tu n'es pas mon ami, tu viens troubler mes plus beaux rêves, prends ma carabine, prends tout, mais va-t-en : Il sauta sur l'arme pendue au mur et partit en chantant à tue-tête : — L'homme à la carabine.

Cependant j'eus du regret d'avoir prêté mon arme qui, dans toute cette bagarre, courait grand risque d'être perdue. J'appelai mon chaouch Ali : — Toi connaître Chabouyan? — Chabouyan, mi sabir. — Toi aller à sa suite, toi veiller sur ma carabine. — Mlih (bien), fit Ali, et il partit *lento gressu* pour rejoindre Chabouyan.

C'était un grand jour pour le village de Staouëli. De tous côtés, on voyait arriver à cheval ou en corricolo les invincibles acteurs de cette lutte homérique. Les miliciens, armés

Digitized by Google

de toutes pièces, portant en outre des provisions, se réunissaient en colonnes serrées; les cuisines installées en plein air formaient le centre d'autant de groupés où chacun développait son plan de campagne.

Enfin l'heure du départ sonna, et les chasseurs se mirent en route. Pendant quelque temps, tout chemina en assez bon ordre, mais ensuite chacun se donna la liberté de manœuvre et chassa pour son compte. Chabouyan n'avait pas été le dernier à céder aux entraînements de son fougueux caractère. Il était parti au pas de course, toujours accompagné d'Ali, et avait gagné des monticules qui se trouvaient à l'ouest, sans rencontrer, bien entendu, le moindre vestige de bête féroce. Enfin, vers midi, il arriva dans une vallée ombreuse, et aperçut, au milieu d'un bouquet d'arbres, une grotte fraîche qui lui parut admirable pour y faire sa sieste.

Il s'apprêtait à quitter ses armes et son fourniment, lorsqu'il entendit un bruit sourd et prolongé, qui semblait un roulement de tonnerre. — Ah! dit-il en étendant la main, je crois que nous aurons de l'eau, car j'entends le tonnerre. — Ça, pas tonnerre, fit Ali.— A moins que ce soit un tremblement de terre, j'ai entendu dire que les tremblements de terre causaient des bruits semblables. —Ça, fit Ali, *macache* tremblement de terre, ça, mi sabir, cri de panthère, grande panthère.—Voyons, Ali, dit Chabouyan, en pâlissant légèrement, ne dis pas de bêtises, c'est sérieux, et tu comprends... bien... que... Ce qui coupait la parole à Chabouyan, c'étaient deux superbes émeraudes qu'il avait vues dans l'obscurité de la grotte, émeraudes mobiles et vivantes, qui dardaient sur lui des rayons magnétiques et fascinateurs. Il fit un mouvement, alors s'ouvrit une gueule armée d'une rangée de dents, dont la blancheur eût fait honte à l'ivoire. Il voulut armer son fusil, mais au cliquetis de l'arme répondit un épouvantable grondement qui ébranla le rocher, et Chabouyan n'eut que le temps de faire volte face, et de descen-

Digitized by Google

dre la vallée au pas de course pour gagner la plaine. La panthère, car c'en était une de la plus dangereuse espèce, prit son petit galop et se mit à la poursuite de Chabouyan, à qui l'amour de la chasse avait donné des ailes. On avait gagné la plaine et franchi des espaces encore inexplorés. La chaleur, la fatigue et l'émotion, se réunissaient cependant pour paralyser les facultés de Chabouyan. La panthère gagnait peu à peu du terrain : il sentait son souffle enflammé lui brûler les jambes. Enfin la panthère fit un bond et mordit à la hauteur de sa gueule.....

Heureusement la panthère n'avait saisi que la giberne. Chabouyan, ranimé par l'approche de son gibier, se retrempa dans une vigueur nouvelle, il repartit à fond de train, toujours harcelé par la panthère.

La chasse se prolongeait sur la grande route de Tombouctou.

Mais Ali suivait de loin. *Ali au thême, sec, hué, battu, rallongé;* pardon, j'aime à citer du latin, cela corse le discours.

Ali ne pensait qu'à une chose, sauver la carabine de son maître; or, il savait que la panthère la respecterait : il lui abandonnait le reste. Une situation si tendue ne pouvait se prolonger longtemps, Chabouyan se trouvait de nouveau à bout de voie. Comme un cerf dix cors harcelé par une meute, aucune chance de salut ne s'offrait à ses regards, il interrogeait le soleil comme pour lui reprocher d'assister à un si terrible drame. Enfin, hors d'haleine, et n'ayant plus d'espoir, il veut au moins mourir à l'ombre, il avise à sa gauche un petit bouquet de tamarisques et s'y précipite tête baissée, décidé à attendre le plus cruel trépas.

Mais ce bouquet d'arbres cachait une vaste citerne qui contenait quatre pieds d'eau ; Chabouyan y tomba la tête la première sans se blesser, au contraire, ce bain improvisé lui rafraîchit les sens. Il se releva bien vite, et reconnaissant en quel lieu il était, il se dit avec un certain sentiment de satis-

Digitized by Google

faction, elle ne me trouvera pas ici. Vain espoir! A peine venait-il de formuler cette pensée, qu'un corps long, élastique et pesant, tombait au milieu de l'eau, c'était la panthère qui le poursuivait dans sa retraite humide. Or, comme quatre pieds d'eau étaient beaucoup trop pour la bête fauve, elle se dressa, et appliqua sur les épaules de Chabouyan stupéfait ses deux pattes de devant. Il y eut alors un moment de solennel silence. La panthère avait besoin de Chabouyan, ce dernier n'avait pas besoin de la panthère, il est vrai, mais il n'osait pas la contrarier ouvertement. Cependant il prit avec douceur les deux pattes de la bête et voulut la faire descendre, alors elle lui montra une rangée d'admirables dents dont il comprit tout de suite l'éloquence. Chabouyan tenta un autre moyen, il faisait un petit plié et un échappé à droite. La panthère suivait son mouvement. Il faisait un échappé à gauche. La panthère l'imitait dans une mesure parfaite.

Il se dansait ainsi à l'insu du genre humain une polka infernale au fond d'une citerne d'Afrique.

Pendant les pauses, la panthère se mit à lécher le bout du nez de Chabouyan qui n'osait pas éternuer de peur que la danseuse ne prit cela pour un rugissement. Peut-être le bal eût-il été suivi d'un souper, si Ali n'eut présenté sa tête basanée au bord de la citerne, en criant *Andi el moukala*, je tiens la carabine, cependant la position du chasseur l'intéressa, il tressa une corde avec des tiges de tamarisque et la jeta à Chabouyan; mais la panthère qui comprit tout de suite la manœuvre, témoigna, en enfonçant ses griffes dans les épaules de son cavalier, qu'elle entendait être délivrée la première. Il passa donc la corde sous les aisselles de la bête en criant à Ali : hisse, ha! hisse. — Chabouyan avait été dans la marine.

A peine eut-elle touché le bord de la citerne, qu'elle fit un bond prodigieux et s'enfuit dans l'immensité des solitudes.

Chabouyan fut tiré non sans peine de la citerne, Ali trouva

Digitized by Google

heureusement un âne paissant dans la campagne : il y installa Chabouyan, et l'un portant l'autre, ils regagnèrent Staouëli.

La nuit était déjà avancée lorsqu'ils arrivèrent à Staouëli, mais les chasseurs n'avaient pas achevé leur souper. En rentrant au rendez-vous, on s'était compté, et Chabouyan avait manqué à l'appel ; nul ne doutait qu'il n'eût été dévoré par les panthères ; on buvait du petit bleu en signe de deuil et le sergent de la milice avait été chargé de prononcer quelques paroles bien senties, en souvenir de Chabouyan. Il en était à la fin de sa harangue : « pleurons-le, disait-il, sa carrière fut courte et peu remplie, il eut été bon père, bon époux, bon colon, mais le destin en a ordonné autrement. » Ces mots étaient à peine prononcées que la porte de la salle s'ouvrit et l'on vit Chabouyan s'avancer, calme et sérieux, au milieu du festin. Un moment on crut à une apparition : mais Chabouyan parla, alors ce fut une joie indicible. Les questions se multipliaient sans attendre les réponses : d'où viens-tu, combien en as-tu tué. — Miliciens, dit Theopompe, quand le calme fut un peu rétabli, oui, j'ai vu la grande panthère, je suis allé la trouver dans son repaire, je l'ai attaquée face à face et.... et tu l'as tuée, dirent ensemble les convives, honneur à Chabouyan, vive Chabouyan. Le malheureux qui n'avait rien pris depuis le matin aurait bien désiré avoir un peu de répit, mais il fallut répondre à tous les toasts : je bois à toi, héros de la journée, disait l'un. *Hurra for Chabooyan*, *Chabooyan for ever*, criait un Anglais qui venait directement du Cap en chassant la giraffe et l'éléphant : *master Chabooyan*, *I have the honour to drink a glass of wine with you*. Chacun remplissait son verre de fin madère natif de Cette et le vidait d'un trait. Chabouyan espérait en avoir fini avec tous ces honneurs ; mais la joie et le petit bleu avaient monté les têtes, on trouvait que le héros n'était pas assez fêté : un triomphe à Chabouyan, donnons à Chabouyan un triomphe, hurlèrent les plus échauffés.

Digitized by Google

On construisit à la hâte une litière que l'on couvrit de feuillage ; malheureusement il s'y mêla plus d'une feuille de cactus et quelques tiges de jujubier.

Chabouyan, qui n'avait pas encore goûté au souper, fut enlevé de sa place et porté sur sa litière, où, malgré ses protestations, il fut installé et enlevé en un clin d'œil.— Assez, disait-il, d'une voix lamentable, assez, mes amis. — Les feuilles épineuses du cactus lui rappelaient en effet que les plus beaux moments de la vie sont quelquefois mêlés d'amertume. Il voulait se soulever, mais une main vigoureuse et amie le faisait asseoir violemment sur sa couche triomphale, sans tenir compte de ses gémissements, qu'on attribuait à la modestie.

Le cortége se mit en marche autour des bâtiments. Un poëte qui se trouvait dans la troupe, improvisa la cantate suivante :

Chœur des hommes :

Honneur, honneur à Chabouyan le brave,
Chaque bête est esclave
De son courage altier.
Il ne craint rien, rochers ni fondrières ;
Il poursuit les panthères,
A l'ombre des dattiers.

Chœur de jeunes filles,
Qui s'étaient jointes au cortége :

Il a vaincu les animaux sauvages,
Qui dans les pâturages ;
Dévoraient nos troupeaux.

Une jeune fille seule chantant :

Il ne craint pas plus l'Arabe nomade,
Qu'un pauvre agneau malade,
Ou qu'un timide oiseau.

Tous.

Honneur, honneur, etc.

La cérémonie aurait duré longtemps, mais ce triomphe finit comme bien d'autres triomphes : la litière cassa, et Chabouyan tomba sur le sol. Chacun reprit le chemin de la

Digitized by Google

ville. Cependant un maître maçon voulut consacrer le souvenir de cette belle journée. Il dressa un vieux fût de colonne et y traça cette inscription :

A THÉOPOMPE CHABOUYAN,
COLON SÉRIEUX
LES CHASSEURS DE PANTHÈRES
RECONNAISSANTS.

* *
*

Tandis que les miliciens rentraient à Alger par la porte Bab-el-Oued, M. Dérizel rentrait par la porte Bab-Azoun, portant sur l'impériale de sa voiture sa septième panthère. Il avait l'habitude de revenir en ville avant l'aurore et paraissait vivement contrarié d'être l'objet de l'attention de la foule. Il s'était blotti dans le fond de la voiture. La chèvre au contraire, s'était installée, les pieds sur la portière de devant, regardait les miliciens d'un air narquois et faisait, de temps à autre, entendre cette espèce d'éternuement habituel aux chèvres quand elles voient un objet qui leur déplaît. Souvent elle levait les yeux pour regarder la tête monstrueuse de la panthère, qui pendait du haut de l'impériale.

Lorsque la voiture s'arrêta devant l'hôtel, les curieux ne tardèrent pas à s'assembler, on reconnut M. Dérizel, dont on avait déjà vaguement parlé comme d'un chasseur intrépide; mais les jaloux disaient qu'il achetait ses panthères des Arabes, on plaisantait sur sa personne aussi bien que sur ses habitudes mystérieuses. Dès ce jour, au contraire, plus de secret pour le public oisif, la réputation du chasseur devint d'autant plus éclatante qu'il avait mis plus de soin pour cacher ses exploits. Il fut assiégé de visites et de cartes et enfin de demandes et d'instances, afin d'être admis à faire partie de ses chasses.

Cédant enfin à ces obsessions, M. Dérizel partit un soir, accompagné de trois chasseurs. On se rendit dans un village au pied de l'Atlas et l'on gagna un campement préparé dès

Digitized by Google

la veille. Vers le milieu de la nuit, M. Dérizel laissa ses trois compagnons au campement, et suivi d'un Arabe qui avait fait le bois le matin, il alla placer sa chèvre dans un endroit propice, pour attirer les panthères.

Pendant son absence, les trois compagnons devisaient au campement sur les chances de l'expédition : Je n'ai pas beaucoup de confiance en M. Dérizel, disait l'un, il n'a aucune notion des usages de la chasse, il aurait d'abord dû nous inviter à dîner. Pendant ce temps-là, l'autre avait pris la carabine accrochée à l'arbre : Ce n'est pas une arme comme celle-là dont j'aimerais à me servir. Il faisait jouer la batterie et mettant en joue : Je n'en aime pas la couche ; et puis mettre un diamant au guidon, c'est un genre. Laissez passer la panthère à portée de mon fusil ! Vous verrez si je la manque. Au moment où il raccrochait l'arme, son compagnon lui dit : Fais donc attention ; tu as fait tomber la capsule.—N'importe, répondit-il nonchalamment, il en remettra une autre.

Peu de temps après, M. Dérizel revint au campement, on avait reconnu le repaire de la bête fauve ; la chèvre avait été attachée à son piquet. On partit dans le plus grand silence. Les trois chasseurs furent placés chacun dans un endroit où la panthère devait infailliblement passer. M. Dérizel s'établit non loin de sa chèvre, et sur la piste de la bête féroce.

De temps à autre, il agitait une petite corde attachée au pied de la chèvre qui faisait alors entendre un bêlement prolongé.

On était depuis longtemps à l'affût, sans que rien ne se fut présenté, lorsque M. Dérizel eut l'attention éveillée par un frôlement qui se faisait entendre dans les herbes sèches ; puis au même instant, dans la clairière où était placée la chèvre, il vit une forme noire et allongée, qui rampait à terre.

Il entendait distinctement la respiration saccadée de la panthère, qui retenait son haleine pour ne pas effrayer la chè-

Digitized by Google

vre. C'est alors qu'il mit en joue pour faire feu, au moment où la panthère ferait un bond pour s'élancer sur sa proie. Jamais son adresse ne l'avait trahi; il attendait dans le plus grand calme le moment propice. La panthère, arrivée à portée de la chèvre, fit en effet un bond prodigieux. M. Dérizel lacha la détente, mais le coup ne partit pas, la capsule manquait. La panthère brisa d'un coup de dent les reins de la chèvre, mais le bruit de la détente lui avait révélé un autre ennemi. Elle laissa la chèvre pour s'élancer sur le chasseur. Dans cette lutte suprême, pas un cri ne fut proféré. La bête féroce étreignit le cou du pauvre Dérizel dans sa puissante mâchoire; celui-ci eut encore le courage et le sangfroid de tirer son couteau de chasse et de le plonger dans le ventre de la bête féroce. Les deux adversaires roulèrent sur le sol et la panthère expira en étouffant Dérizel dans une mortelle étreinte. L'attaque de la panthère avait rompu le lien de la chèvre qui se traîna jusqu'au groupe inanimé et vint mourir en léchant les mains de son maître.

Pendant ce drame terrible, qui n'avait duré que peu de minutes, rien n'avait troublé le silence de la montagne; les soupirs étouffés des deux adversaires avaient pu paraître au loin un léger bruit produit par les buissons.

Cependant deux des chasseurs amateurs s'étaient rapprochés : Je crois, disait l'un, que la nuit se passera très-tranquillement; le froid me gagne, je retourne au campement. Si vous m'en croyez, vous ferez comme moi. — Il n'y a pas plus de panthère que dans mon œil, je suis bien faché de n'être pas resté au cercle pour faire mon whist.

Le troisième chasseur s'était mollement étendu sur une couche d'herbes sèches, et goûtait un repos que la fatigue de la journée avait rendu nécessaire, lorsque le soleil resplendissant se leva au dessus des cimes de l'Atlas.

Les chasseurs songeaient à demander à déjeuner, lorsqu'on vit arriver deux Arabes, portant une civière couverte d'un

Digitized by Google

burnous. Leur figure bronzée portait l'empreinte de la tristesse, car les Arabes savent apprécier les services rendus et estimer le courage sans fracas. La stupéfaction des trois chasseurs, à la vue de ces sanglantes dépouilles, ne fut pas de longue durée. Comment ne nous a-t-il pas appelés, dit l'un d'eux? Il s'est laissé surprendre, dit l'autre, cela ne me serait pas arrivé. Voulez-vous que je vous dise une chose, dit le troisième? C'est encore Chabouyan qui est le meilleur chasseur du pays, je ne chasserai plus qu'avec lui.

*** de l'Institut.

DE LA CHEVELURE

CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES.

II

COUP-D'ŒIL HISTORIQUE.

PEUPLES ANCIENS.

(Deuxième article [1]).

Nous avons déjà étudié la chevelure au point de vue physiologique, et passé en revue les principaux caractères qu'elle affecte, suivant le climat et les nations; il nous reste à donner un rapide aperçu de son histoire ancienne et moderne, s'il nous est permis de nous énoncer ainsi [2].

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, 1860, t. III. p. 319.

[2] L'histoire de la chevelure a séduit plus d'un chercheur. Au dix-huitième siècle, quelques jésuites l'ont traitée d'une manière très-judicieuse: les anecdotes, les traits les plus curieux se pressent dans leurs ouvrages. Un auteur, Junius, a trouvé, dans la simple étude de la coloration des cheveux, la substance d'un savant et volumineux commentaire; et depuis, parmi les ouvrages du même genre, celui d'un certain jésuite nommé Thiers, qui a traité d'une manière fort docte l'*Histoire des perruques*, doit figurer au premier rang. La barbe elle-même paraît avoir préoccupé plus d'un écrivain: Jean-Pierre Vale-

Digitized by Google

A plus d'un titre, la chevelure tient une place honorable dans l'histoire de nos pères. Objet d'un vrai culte auprès de quelques peuples de l'antiquité, tantôt courte, tantôt flottante sur les épaules, suivant les habitudes nationales ou les institutions religieuses; tour à tour, d'après sa dimension, insigne de bonheur ou de deuil, d'autorité ou de soumission, la chevelure s'est vue associée à toutes les fantaisies humaines. Soignée presque religieusement par les uns, négligée par les autres, systématiquement inculte chez les philosophes, bouclée et crépue, dit-on, chez les hommes d'imagination ; droite, plate, chez les mathématiciens ; fine, soyeuse, chez les personnes de mémoire ; elle a, par son absence, troublé plus d'une existence de femme, augmenté, aux yeux du monde, la haute réputation de sagesse de bien des philosophes, et fait commettre à des millions d'individus plus d'une faute de sincérité.

Les Hébreux laissaient librement pousser leur chevelure ; défense leur était faite de la couper en rond, s'ils ne voulaient pas être confondus avec les ennemis du vrai Dieu. En plusieurs occasions, l'histoire nous montre que des criminels furent condamnés à la peine infamante d'avoir la tête rasée.

La barbe, cette sœur cadette de la chevelure, mérite aussi, à plusieurs titres, de fixer notre attention.

Le fait suivant fut un *casus belli* pour David : le roi des Ammonites ayant fait outrageusement couper la moitié de la barbe à quelques Hébreux, Joab vengea par d'éclatantes

---

rianus en a composé, sous le titre de *Pro Sacerdotum barbis defensio*, une apologie fort éloquente ; plus d'une vingtaine d'auteurs se sont exercés sur le même thème, sans qu'on puisse les accuser d'être sortis du domaine de la science et du bon goût. Un savant jésuite, François Oudin, a mis au jour une dissertation fort érudite sur les différentes manières de porter la barbe. Calmet a fait une excellente histoire de la barbe, etc... Nous proclamons donc sans honte tous ces savants, en général tombés dans l'oubli, comme nos maîtres, pour la partie historique de cette étude.

Digitized by Google

représailles l'affront reçu par ses compatriotes, et fit passer quarante mille Ammonites au fil de l'épée.

Une barbe longue distingua pendant longtemps les Israélites. Moïse leur ordonna de la conserver soigneusement, surtout au menton.

Aujourd'hui même, le respect que les Orientaux ont en général pour leur barbe est célèbre et proverbial. Ils jurent par elle et prétendent qu'on la déshonore par une mauvaise action. Quand les Arabes voient un homme âgé dont la figure est rasée, ils font cette terrible imprécation : « *Que la malédiction de Dieu soit sur le père qui a engendré ce visage imparfait !* » Lorsqu'ils rencontrent des individus qui ont, au contraire, une barbe longue et fournie : « *Quel bonheur*, disent-ils, *pour les pères qui ont engendré de si belles barbes! Que les bénédictions de Dieu tombent sur eux comme une grosse pluie !* »

Le fameux Samson dit à Dalila, dans un fatal moment d'expansion : « Ma force réside dans mes cheveux, le rasoir n'a jamais effleuré ma tête, parce que je suis nazaréen, c'est-à-dire consacré à Dieu dès ma naissance. » L'on ne doit voir là, nous le présumons, qu'une de ces poétiques figures dont la Bible est si prodigue, mais ce fait ne nous en révèle pas moins l'importance que les Hébreux accordaient à leur chevelure.

Les lévites seuls ne conservaient pas leurs cheveux dans toute leur longueur ; ils les coupaient à peu près tous les quinze jours, mais se gardaient bien d'employer le rasoir pour cette sainte opération, qui se faisait religieusement dans le temple, avec des ciseaux spécialement réservés à cet usage sacré.

Le célèbre Absalon, qui doit nécessairement avoir une place d'honneur dans une telle monographie, était blond, exception assez remarquable chez les Hébreux. Cette chevèlure historique pesait, dit-on, 200 sicles ou 5 livres, quoique

Digitized by Google

le malheureux fils de David la fît tondre tous les huit mois.

De bonne heure, la simplicité fut bannie chez les Hébreux : non-seulement les femmes, comme le témoignent plusieurs passages de la Bible, disposaient leurs cheveux en nattes et en torsades, mais les jeunes gens des premières familles oignaient leur chevelure, et la poudraient avec des paillettes d'or. Dès la plus haute antiquité, on apprit à voiler aux yeux du monde les tristes révélations d'un âge avancé. Qui ne sait que Jézabel se teignait les cheveux et cherchait

A réparer des ans l'irréparable outrage.

Il est dit dans la Bible : « Vous ne ferez point de *fisoë* des cheveux de votre tête. » Le terme de fisoë, d'après un ancien scholiaste, signifie une tresse que l'on offrait à Saturne.

Chez les Égyptiens, les hommes se rasaient la tête habituellement, ce qui résulte d'un passage de Diodore de Sicilè relatif à Osiris, qui fit serment de ne point se raser la tête qu'il ne fût revenu dans sa patrie. Les femmes les conservaient, mais les coupaient carrément sur le cou.

Dans l'antiquité, on offrait souvent sa chevelure en sacrifice. Memnon sacrifia la sienne au Nil. Cette coutume était aussi en vigueur dans les premiers temps de la ville de Rome ; souvent les autels des dieux étaient couverts de ces sortes de dons, et Servius comptait, parmi les gages de la durée de l'empire, l'aiguille dont se servaient les prêtres de Cybèle pour attacher autour de la déesse les nombreuses chevelures qui lui étaient offertes [1]. Depuis Pélée, qui voua la première chevelure d'Achille au fleuve Sperchius, ces espèces d'holocaustes se représentent donc fréquemment dans l'histoire. Sur mer, pour conjurer les vents et apaiser la fureur des flots, les anciens coupaient leurs cheveux et les jetaient dans l'onde écumante. Par un rapprochement particulier,

[1] Le Roux de Lincy.

Digitized by Google

nous retrouvons la même superstition en vigueur chez les sauvages de l'Océanie. Dans une terrible éruption du Mouna-Huararaï, Taméa-Méa, ce célèbre roi des îles Sandwich, marche hardiment vers le volcan, coupe une touffe de ses cheveux sacrés (*tabous*), et les jette dans la lave qui répandait des ruisseaux de flammes à travers la campagne; suivant la chronique indigène, le volcan terrifié s'apaisa presque immédiatement.

Les Grecs, aux beaux cheveux, suivant Homère, prodiguaient les soins les plus minutieux à leur chevelure; ils la portaient avec cet abandon noble et gracieux que nous admirons dans les œuvres inimitables de la statuaire antique.

Les hommes attachaient un grand prix à leur barbe: il était si peu d'usage de la couper, que, suivant Athénée, le premier Grec qui commit ce sacrilége fut montré au doigt et désigné par le sobriquet de *corsès*, c'est-à-dire tondu. Socrate avait une barbe fort bien fournie: aussi Perse l'appelle-t-il ironiquement *pédagogue barbu*.

Avant la bataille d'Arbèles, Alexandre recommanda à ses soldats de se débarrasser de leur longue chevelure et de leur barbe, qui pouvaient les gêner dans le combat.

Les Lacédémoniens laissaient croître leur barbe en toute liberté. Un Athénien demandait un jour, d'une manière captieuse, à un Spartiate, le motif qui le poussait à porter une barbe aussi longue: « C'est, répliqua ce dernier, afin qu'en voyant cette barbe blanche, je me souvienne de ne rien faire qui soit indigne d'elle. » Cette noble réponse nous met en mémoire la pensée suivante, inscrite à la première page d'un livre par un philosophe contemporain: « Respectons les cheveux blancs, mais surtout les nôtres. »

Un satirique Athénien, interrogé sur le motif qui engageait les Lacédémoniens à prendre tant de soin de leur chevelure, répondit par cette épigramme: « C'est parce que c'est, dit-

Digitized by Google

on, le plus bel ornement qui soit à l'homme et celui qui coûte le moins. »

En Grèce, les jeunes gens consacraient leur toison d'enfance à Hercule ou à Apollon. De même, à Rome, en prenant la robe virile, les jeunes gens renonçaient à la chevelure longue et bouclée qui sied si bien à un jeune visage, mais qui donne une apparence un peu féminine. Aujourd'hui, dans le royaume de Siam, il entre en première ligne dans l'éducation des jeunes gens de leur laisser un toupet au sommet de la tête ; c'est là une espèce de devoir religieux. Parvenus à l'âge de puberté, on le leur rase en grande pompe. Nous reviendrons plus tard sur les cérémonies qui signalent cette singulière opération.

C'était, chez les Égyptiens, un signe de deuil que de se couper la barbe. En Asie, on croyait que les femmes qui, par malheur, en étaient pourvues, devaient être douées d'excellentes dispositions pour rendre les oracles.

Dans l'antique Grèce, le jour qui précédait le mariage, la jeune fille sacrifiait aux dieux une partie de sa chevelure. Cette offrande se faisait quelquefois à Diane ou aux Parques : les vierges de Trézène la consacraient à Hippolyte, fils d'Ehem (Lucian., *de Dea Syria*) ; celles de Mégare la suspendaient sur le tombeau d'Iphinoë, fille d'Acathoüs ; celles de Délos, à Heinerge et Opis ; celles d'Argos et d'Athènes, à Minerve. Il est permis de croire que l'on avait soin de n'offrir qu'une faible partie de la chevelure, car Aristophane décrit une jeune mariée ayant sa belle chevelure couverte de parfums et flottant sur ses épaules.

Chez les Grecs, se faire couper les cheveux était un signe de douleur, cependant le savant M. de Pontécoulant cite plusieurs faits qui démontrent que tour à tour, suivant les époques ou les événements, on se laissait pousser les cheveux en signe de bonheur ou de deuil. Ainsi, les Argiens consternés de la prise de Thyrée par les Lacédémoniens, s'obligèrent par une

Digitized by Google

loi à laisser croître leurs cheveux jusqu'à ce que la ville fût reprise, et les Lacédémoniens, de leur côté, jurèrent de les laisser pousser pour éterniser la victoire. — Plutarque rapporte qu'à la mort de Pélopidas, les Thessaliens se tondirent; on sait aussi qu'Archélaüs, roi de Macédoine, témoigna, en se faisant raser, ses regrets et son chagrin de la mort d'Euripide.

Dans les premiers temps, les Romains tinrent à l'honneur de conserver leur barbe, mais ils la taillaient souvent; à l'âge de 40 ans, ils la laissaient, en général, croître librement.

Les barbiers qui vinrent de la Sicile ne firent leur apparition à Rome qu'en 454 (de la fondation de cette ville). Scipion l'Africain est le premier qui introduisit la mode de se raser tous les jours.

Les Romains laissaient pousser leur barbe en signe de deuil; cet usage est encore répandu aujourd'hui chez plusieurs peuples.

Pendant longtemps, la mode des cheveux courts fut en vigueur chez les Romains: quelques jeunes gens n'en répudiaient pas pour cela tout sentiment de coquetterie, et César, dans sa jeunesse orageuse, se plaisait à se montrer en public, coiffé avec une extrême élégance.

L'Empire fut le signal d'une nouvelle coiffure; dès lors on attacha moins de prix à une physionomie mâle qu'à une banale et mesquine ornementation; les hommes furent les premiers à rechercher les parures; les Romains avaient conquis les richesses de l'univers; à leur tour, ces richesses les conquirent et les énervèrent.

Les philosophes essayèrent en vain d'opposer un frein aux envahissements du luxe et aux avilissements auxquels l'élite même de la nation s'abandonnait. Sénèque blâme amèrement son ami Lucilius de tomber dans des recherches indignes de lui: « Après que vous aurez étendu, lui-dit-il, votre chevelure à la façon des Parthes, que vous l'aurez laissée flotter sur vos épaules selon la coutume des Scythes, elle ne sera jamais si

Digitized by Google

épaisse que le crin des chevaux, ni si belle que la crinière du lion.» Avec la dégénérescence des mœurs romaines, la chevelure suivit toutes les phases de la tyrannie de la mode.

D'après Juvénal et Tertullien, les femmes se plurent successivement à l'assembler sur la droite, à lui donner l'apparence d'un casque (*galerus*) et quelquefois même à la faire monter par étages en forme de pyramide. Le livre des coutumes des peuples modernes de l'Europe pourrait nous offrir des bizarreries au moins équivalentes : il est aujourd'hui même certaines populations de l'Afrique australe qui, d'après Livingstone, enroulent leurs cheveux de telle sorte qu'ils figurent tantôt des espèces de casques, tantôt de singulières auréoles.

Pénétré qu'une question doit être envisagée sous toutes ses faces, entrons hardiment dans le récit historique de cet accessoire trompeur, dont l'origine remonte aux dates les plus anciennes, et qu'on a appelé *perruque*, nous ne savons trop pourquoi, puisque le mot *perruque*, en langue romane, signi- une chevelure naturelle et se dérivait sans doute des deux mots de formation celtique transparents encore dans les expressions irlandaises de *barr* (chevelure) et *uch* (grand).

Depuis longtemps, bien avant l'ère chrétienne, il n'y avait déjà plus rien de nouveau sous le soleil, pas même les coiffures postiches, qui étaient parfaitement connues des Mèdes. L'anecdote suivante en est une preuve évidente : Cyrus encore tout jeune, étant allé en Médie avec sa mère Mandane et ayant vu le roi Astyages, son grand père, dont les sourcils étaient peints, les yeux entourés d'une frange de cils d'un noir foncé et la tête recouverte d'une perruque, s'écria transporté d'admiration : « Ah ! ma mère, que j'ai un beau grand-père[1] ! »

Cléarque prétend que les Iapyges furent les premiers qui

[1] Xénophon, *Cyropédie*.

Digitized by Google

se servirent de feintes chevelures ; les femmes juives, les Perses, les Mèdes, les Lyciens, les Grecs, les Romains, presque tous les peuples en eurent ; Annibal en changeait souvent, pour éviter les embûches de ses ennemis.

On vit des individus qui firent peindre sur leur crâne chauve une chevelure complète ; d'autres, peu soucieux d'une pareille ornementation et ne pouvant pas prétendre au luxe d'une perruque faite avec les cheveux d'autrui, trouvèrent un juste milieu dans la toison d'une peau de bouc qu'ils disposèrent artistement autour de leur tête. — Caligula, afin de se livrer avec plus de sécurité à ses infâmes promenades nocturnes, portait une perruque ; Commode, qui avait de bonnes raisons pour craindre l'approche des étrangers, voulant se passer de barbier, se brûlait les cheveux et la barbe, et employait aussi la perruque ; Domitien, qui gémissait d'être chauve, en avait une également.

Ce fut à Rome, pendant quelque temps, un présent fort goûté qu'une chevelure fausse provenant de la Germanie, et l'on ne pouvait faire à une dame un cadeau plus agréable.

Sous la république romaine, les esclaves devaient laisser croître leurs cheveux et leur barbe : c'était une sorte de livrée qui permettait qu'on les distinguât aisément au milieu des hommes libres.

Peut-être les Romains tinrent-ils leurs cheveux courts dans l'intention d'établir entre eux et les peuples du nord aux cheveux longs des dissemblances bien marquées ; plus il y a de différence entre les peuples, moins il y a de rapprochement moral, de mélange possible entre eux. L'ambitieuse Rome ne voulait rien avoir de commun avec les barbares de la Gaule et de la Germanie.

Il faut voir, dans l'institution qui obligeait les accusés et les criminels à ne pas se raser, une preuve frappante du déshonneur qu'il y avait, suivant les Romains, à avoir de longs cheveux. Absous ou libéré, alors qu'on redevenait ci-

Digitized by Google

toyen romain, un des premiers actes était de se faire raser.

On n'ignorait pas plus en Europe qu'en Asie la manière de donner à la chevelure une coloration artificielle et juvénile : Antipater, qui se teignait les cheveux, fut impitoyablement destitué par le roi Philippe, qui prétendait qu'un homme peu sincère dans sa chevelure ne devait pas l'être dans la direction des affaires.

On se souvient de cette épigramme que l'on attribue à Laïs : un vieillard à la chevelure blanche, nommé Myron, assiégeait la célèbre courtisane de ses petits soins et n'en obtenait que dédain et refus. L'infortuné vieillard maudit ses cheveux blancs, les accusa de lui avoir rendu Laïs défavorable, et conçut un nouveau plan d'attaque ; il se fit teindre en noir, et retourna à la charge. Laïs, le voyant ainsi changé et ne paraissant pas croire que ce fût lui-même, lui dit : « Mon ami, vous êtes un grand fat de me demander ce que j'ai déjà refusé à votre père. »

Non seulement les païens se livraient à toutes les fantaisies de la mode antique, mais les chrétiens eux-mêmes, malgré leur ferveur et leur enthousiasme religieux, s'y abandonnaient sans scrupule. Tertullien s'indigne, et demande naïvement aux femmes chrétiennes quel avantage elles espèrent tirer, pour leur salut, de toutes les peines qu'elles ont à orner leur coiffure, à se parer de cheveux qu'ont portés des têtes impures condamnées à tous les tourments de l'enfer, et à construire au dessus de leur front des énormités en forme de fourreaux et de bourrelets.

Le même auteur se préoccupe souvent des conséquences fatales des folles recherches mondaines des femmes ; il prétend que seuls les démons ont pu inventer cette poudre dont les jeunes chrétiennes n'ont pas honte de se servir pour noircir leurs soucils. Dans ses saintes colères, le pauvre Tertullien fait l'énumération de tous les péchés commis par les femmes pour orner leur visage, et, certes, les dames du troisième siècle

Digitized by Google

n'étaient pas moins savantes dans cet art que celles du dix-neuvième. « Les femmes, dit-il, pèchent contre Dieu lorsqu'elles blanchissent leur peau avec des huiles et des pommades, lorsqu'elles se mettent du vermillon sur les joues, lorsqu'elles se noircissent les sourcils avec de la suie. Il faut que l'ouvrage de Dieu leur déplaise bien souverainement puisqu'elles s'appliquent sans cesse à le dénaturer. »

Emporté par son mépris, le célèbre Appien, dans une semblable croisade, dépasse les limites de la raison, et prétend qu'à ses yeux, commettre de pareilles fautes contre Dieu est plus criminel que l'adultère même.

MOYEN-AGE.

La vanité s'affuble de tous les vêtements : chacun connaît le fameux mot de Socrate à Antisthène : « Je vois percer ton orgueil à travers les trous de ton manteau. » Julien, cet empereur philosophe, était l'homme le plus diamétralement opposé au luxe des parures; il tirait, au contraire, vanité de la longueur de ses ongles, de ses mains tachées d'encre, et rien ne lui manquait, dit La Bletterie, que la *besace et le bâton*, pour ressembler parfaitement à Diogène; d'après un célèbre historien, il nourrissait, dans l'énorme forêt du bas de son visage, plus d'une famille qui n'aurait pas dû y naître; sa barbe était réputée si longue, que les courtisans de l'empereur Constance lui donnèrent le surnom de chèvre (*capella*)[1].

Une barbe inculte et un vieux manteau classaient alors un homme au rang des philosophes, et principalement des stoïciens; *barbam pascere* était, en effet, un de leurs grands principes. Aussi Hérode-Atticus, dans Aulu-Gelle, dit-il assez plaisamment, en parlant d'un certain sage : « J'aperçois bien la barbe et le manteau, mais je ne vois pas le philosophe. »

---

[1] Ammien Marcellin, *Histoire des Empereurs*.

Digitized by Google

Ronsard se moqua aussi des philosophes de son temps qui affectaient de porter une longue barbe et les railla en ces termes :

> Si la grande barbe au menton
> Faisait philosophe paraître,
> Un bouc barbassé pourrait être
> Par ce moyen quelque Platon.

Les empereurs de Constantinople se plurent aussi à laisser flotter sur leur poitrine une large barbe : Constantin *Pogonat* en est une preuve.

Les Lombards tirent très-probablement leur nom de leur longue barbe. Il n'est pas très-certainement de nations qui se soient rendues plus célèbres que les Germains et les Gaulois[1] par l'abondance de leur chevelure. Porter des cheveux longs, ce qui était un affront chez les Romains, devint chez eux, par une opposition assez naturelle, une sorte de glorieuse parure. Cependant, d'après Diodore de Sicile, on trouvait, parmi les Gaulois et les Germains, des individus qui se rasaient la barbe, et d'autres qui la portaient médiocrement longue; néanmoins, leur barbe était tellement fournie que, lorsqu'ils mangeaient, leur nourriture s'y embarrassait malencontreusement, et, suivant Diodore, lorsqu'ils buvaient, leurs moustaches ressemblaient à une sorte de tamis filtrant leur boisson.

Lorsque les Romains s'emparèrent de la Gaule, ils firent peser sur les vaincus toute la rigueur de leurs institutions; ils retournèrent contre les Gaulois le fameux *Væ victis*, et les couvrirent de honte en les obligeant à se raser. Plus tard, lorsque les Francs eurent le dessus, la chevelure fut plus que jamais un insigne de noblesse et de pouvoir.

Les Francs ne portaient que des moustaches; leur autorité se mesurait à la longueur de leurs cheveux. Les hommes du

---

[1] Une partie de la Gaule se nommait *comata*.

Digitized by Google

peuple étaient plus ou moins rasés ;—le serf l'était complétement, le tributaire ou colon (l'homme de poste : *homo potestatis*) ne l'était pas entièrement. Le roi devait être un des hommes les plus chevelus du royaume ; les seigneurs qui approchaient le plus près du trône se faisaient tous remarquer par le même caractère.

« Il est une observation, dit Le Roux de Lincy, qui n'est pas rigoureusement exacte, mais qui, cependant, peut être faite, c'est que tous les peuples parvenus à un degré de civilisation ont porté les cheveux courts et que le luxe des longues chevelures fut principalement celui des peuples barbares. »

Le commencement de notre histoire pourrait, à chaque page, fournir d'intéressants exemples de l'importance que l'on accordait alors à la chevelure. Il entrait tellement dans l'idée qu'on se faisait d'un souverain de lui voir une longue chevelure, qu'il suffisait qu'un prince en fût privé pour qu'on le jugeât indigne du trône : on sait que, lorsque Pépin relégua Childéric III dans un monastère, le premier acte de la déchéance fut de la faire raser. Pépin et Charlemagne réagirent pourtant contre cette coutume en n'adoptant pas une aussi riche chevelure ; mais cependant le premier monarque qui manqua à cette espèce de règle royale parut si étrange qu'il en reçut le surnom de *chauve*.

« Les longs cheveux, dit Bodin, étaient l'ancienne marque de beauté et de noblesse. Car, même, il fut défendu aux roturiers de porter des cheveux longs, coutume qui dura jusqu'au temps de Pierre Lombard, évêque de Paris, qui fit lever les défenses par la puissance qu'avaient alors les évêques sur les rois. »

Les serfs ne conservaient guère qu'une étroite couronne de cheveux ; — le débiteur insolvable se voyait forcé de se rendre auprès de son créancier, qui lui coupait les cheveux et l'asservissait par ce seul fait. « Le respect pour la chevelure

Digitized by Google

était si grand, qu'une loi de 630 avait prononcé une amende considérable contre quiconque était assez téméraire pour porter les ciseaux sur la tête d'un homme libre sans son consentement ; Charlemagne infligea la perte des cheveux, à titre de peine pour des crimes qui avaient de la gravité[1].

La chevelure fut, au moyen âge, associée à des témoignages de déférence ou de simple politesse. L'empereur Constantin envoya au pape les cheveux de Justinien et d'Héraclius, ses fils, pour témoigner, *selon la coutume*, qu'il désirait qu'il leur tînt lieu de père et qu'eux l'honorassent comme tel. — Charles Martel envoya son fils Pépin au roi des Lombards Luitprand afin qu'en lui coupant les cheveux, *selon la coutume*, il devînt son père spirituel[2]. Lorsqu'on voulait assurer un individu de tout son dévouement, on s'arrachait quelques cheveux, ce qui était une preuve irrécusable de haute considération ; les vassaux, dans certains cas, envoyèrent une mèche de cheveux à leur suzerain. Quelquefois même une mèche de cheveux était prise à témoin de la sincérité d'un engagement. On jurait par sa chevelure comme autrefois par le Styx ou par la barbe de Jupiter.

On attachait souvent quelques poils de barbe aux sceaux qui pendaient aux anciennes chartes. Certains évêques coupèrent leurs cheveux au milieu de la pompe des offices divins, et les déposèrent sur l'autel en signe de confirmation de quelques donations faites aux églises. C'était aussi une marque de soumission que de toucher la barbe d'un seigneur ou de quelque haut personnage.

Tout serviteur de l'Eglise devait être rasé : en renonçant à leur chevelure, les prêtres montraient par là qu'il y avait entre eux et le monde une entière rupture ; c'était, en effet, moins dans leurs institutions une marque de soumission qu'une es-

[1] De Pontécoulant.
[2] B. de Balzac.

Digitized by Google

pèce de barrière qu'ils élevaient entre eux et la société. Dans les premiers temps de la chrétienté, les femmes qui se livraient à la religion ne coupaient pas leurs cheveux ; un canon le leur défendit même.

De tout temps, les sujets ont aimé à imiter leurs souverains : leurs actions, leur manière d'être, leurs faiblesses même, ont eu pour miroir la conduite du peuple.

Le vers si fameux :

Peuple caméléon, peuple singe du maître...

doit être inscrit au frontispice de l'histoire. — Le roi porte-t-il une longue chevelure ? Immédiatement la mode s'en répand. — Le souverain est-il par hasard chauve ? Les vassaux poussent la bassesse du courtisan jusqu'à se créer une calvitie factice : ainsi, sous Charles-le-Chauve, les seigneurs qui se rendaient aux assemblées et aux cérémonies royales se rasaient le devant de la tête.

Sous les Carlovingiens, la chevelure perdit le caractère luxuriant qui la distinguait sous la première race. Les Capétiens débutèrent par une réaction : Hugues Capet porta des cheveux longs ; ses sujets se hâtèrent de suivre son exemple ; le clergé cependant y trouva à redire et excommunia ceux qui les laissaient croître.

Au douzième siècle, un évêque refusa à l'offrande de la messe de minuit tous les seigneurs qui accompagnaient Robert, comte de Flandre et qui se faisaient remarquer par leurs longues chevelures.

Disons un mot de la coiffure des femmes : les statues attestent qu'au dixième siècle les femmes séparaient sur leur front leurs cheveux en deux tresses. Dans un monument de l'an 1249, on voit Jeanne, comtesse de Toulouse, avec une longue natte qui forme queue, et la même princesse, en 1270, est représentée sur un sceau gravé, sans aucun vestige de cheveux.

Digitized by Google

Béatrix de Bourgogne, femme de Robert, dernier fils de saint Louis, a sur la tête un voile d'étoffe d'or qui paraît envelopper, à droite et à gauche du visage, des nattes de cheveux roulés. Pareille coiffure se trouve dans le portrait de Marie de Hainaut, femme de Louis Ier, duc de Bourbon, petit fils de saint Louis. — Le portrait de Jeanne de Bourbon, femme de Charles V (portefeuille Gaigniers), nous fait voir une longue natte de chevelure devant chaque oreille, et, par derrière, des cheveux si courts qu'ils ne cachent que la nuque.— Isabeau de Bavière et ses deux suivantes ont la tête enfoncée dans des espèces d'étuis d'étoffes d'or qui descendent jusqu'aux oreilles et ne laissent voir aucun cheveu.—Les dames de la cour d'Anne de Bretagne, mariée à Charles VIII en 1491 et à Louis XII en 1499, ont les cheveux du front et des tempes bien lisses et recouverts d'un chaperon. On donna sous Henri II la forme d'un cœur à la coiffure [1].

Revenons maintenant à la chevelure et à la coiffure des hommes.

Sous Henri Ier, fils de Robert-le-Pieux, la mode dicta d'étranges lois à la coiffure et à la barbe : « Les Français, dit l'Histoire des modes françaises, se découpèrent singulièrement la figure. Les cheveux, les moustaches et la barbe étaient disposés de manière que les petits-maîtres avaient le visage en cascade; les cheveux, ronds, égaux et plats, ne passaient point les oreilles : c'était la première chute ; les moustaches tombantes, dégagées et sans pointe, formaient la seconde; une barbe fort longue, fort pointue et placée à l'extremité du menton, terminait la troisième ».

En 1105, Serlon, évêque de Séez, parla devant Henri Ier, roi d'Angleterre, avec tant de véhémence contre la barbe et les moustaches, que le prince et tous les gens de sa suite consentirent à se laisser dépouiller de ces futiles ornements.

[1] Le Roux de Lincy.

Digitized by Google

Le prélat lui-même fut l'opérateur et joignit en ce grand jour l'action à la parole.

Au quinzième siècle, il fut arrêté, par un parlement anglais, que tout Irlandais devait couper sa moustache, s'il ne voulait s'exposer à être traité en ennemi de la couronne. Les Irlandais tenaient beaucoup à la mode nationale de la moustache, coutume répandue dans toute l'Europe et qui demeura stable deux grands siècles, ils furent courroucés d'une pareille tyrannie, le terrible dilemme qui les enserrait les révoltait : il fallait perdre son bien, son patrimoine, ou s'exécuter : de deux malheurs, on choisit en général le moins grand ; cependant, on signale quelques individus qui préférèrent garder leurs moustaches et faire l'abandon de leurs propriétés.

TEMPS MODERNES.

En 1536, le parlement français ne voulut recevoir François Olivier en qualité de maître des requêtes qu'à la condition qu'il ferait disparaître sa longue barbe, règle indispensable, qui permettait de distinguer les magistrats des gens de cour, qui devaient alors en porter. — En 1552, Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, ne put être admis au chapitre de cette ville à cause de sa grande barbe.

Il fallut que le nouvel évêque obtînt des lettres de dispense ordonnant au chapitre de le recevoir, « sans s'arrêter, disaient-elles, à ce qu'il porte barbe et sans qu'il soit tenu de la faire abattre, attendu qu'elle lui était nécessaire pour des fonctions d'ambassadeur en pays étrangers. »

Les princes ont non-seulement une puissante influence sur le caractère de leur nation, mais encore sur leur physionomie ; une maladie cutanée obligea François 1er à se faire couper les cheveux : immédiatement les courtisans firent le sacrifice de leur chevelure, et le peuple, comme toujours, imita servilement les grands. — Par une conséquence tout à fait

Digitized by Google

analogue, sous Louis XIII, on porta de longs cheveux et peu de barbe. Ce prince n'avait que neuf ans lorsqu'il parvint à la couronne : « Dès qu'il eut du poil au visage, dit un historien, il le fit raser. Cette catastrophe obligea les barbes à se retirer ; elles furent réduites à n'occuper sur le visage qu'un très-petit espace et à former, à l'extrémité du menton, une touffe en bouquet. »

L'Amérique, en ouvrant un immense champ à notre commerce et à notre prospérité, a fait pénétrer dans le sang de la race caucasique les éléments d'une affreuse dégénérescence. La fin prématurée d'un roi périssant, une cinquantaine d'années après la découverte du Nouveau-Monde, des suites d'une maladie tout américaine, donne l'idée des ravages que devait déjà faire le mal honteux dont les traces indélébiles stigmatisèrent au visage plusieurs personnages de la cour : les cheveux disparaissaient du crâne en quelques semaines, et les joues, naguère couvertes d'une barbe abondante, devenaient glabres. Le seul moyen de ne pas être signalé aux yeux du monde était d'instituer la mode de se raser ; en pareille matière, la cour a toujours eu entre ses mains les pleins pouvoirs.

L'exagération est dans la nature de l'homme, le *modus in rebus* d'Horace n'a jamais été dans notre essence ; — les contrastes nous plaisent, et tout ce qui est bizarre nous séduit. Dès le début du dix-septième siècle, la mode la moins rationnelle prit une prodigieuse extension : « On commença, dit Mézerai, à couper la barbe et à laisser croître les cheveux, tant qu'enfin l'on n'a plus conservé de poils aux joues et au menton, et que, la nature ne pouvant plus fournir de cheveux assez longs à la fantaisie des hommes, ils ont trouvé beau de se faire raser pour porter des perruques de femmes. »

La cour de Louis XIV poussa cette mode jusqu'aux dernières limites de l'exagération : les cheveux finirent par tomber presque sur les hanches ; la perruque eut un devant à la Fon-

Digitized by Google

tanges, qui se dressait sottement à plus de 6 pouces de hauteur; on achetait jusqu'à 1,000 écus ces majestueuses chevelures postiches, qui pesaient souvent plus de 3 livres.

Des poëtes, toujours prêts à justifier de leurs louanges ce que la cour adopte, tourmentèrent leur muse pour lui tirer quelque apologie de ces énormités. Ce quatrain, dont l'élégance est plus que contestable, fut un moment sur toutes les lèvres :

Un pré tout sec et sans herbage
Est aussi laid qu'un chef pelé,
Ou que le bétail mutilé,
Ou bien qu'un arbre sans feuillage.

La simple énumération des coiffures des femmes au dix-septième et au dix-huitième siècle composerait un volume [1].

Une seule cour, celle de Prusse, eut le courage de résister à la contagion des perruques : seulement, comme il fallait innover, le roi Frédéric-Guillaume fut le premier qui introduisit la mode de la queue enroulée dans un ruban noir.

Le tzar Pierre-le-Grand imposa une taxe de cent roubles par barbe. — Les Russes se crurent atteints dans leur religion ; — ils réclamèrent. — Pierre, en sa qualité d'autocrate, fut inflexible et ne se départit pas d'une seule barbe; il n'y eut pas de passe-droits. — Les plus dévots moscovites, après avoir retranché les poils de leur menton, les emportèrent comme des reliques, et se firent enterrer avec ces dépouilles sacrées.

De tout temps, les Orientaux et surtout les musulmans ont professé pour la barbe un profond respect : ils jurent par elle, et prétendent qu'on la déshonore par une mauvaise action.

[1] Mme de Sévigné écrivait le 18 mars 1571 à sa fille. « J'allai voir l'autre jour cette duchesse de Ventadour, elle était belle comme un ange. Mme la duchesse de Nevers y vint coiffée à faire rire; il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode excessive. La Martin l'avait *bretaudée* par plaisir comme un patron de mode: elle avait donc tous les cheveux coupés sur la tête et frisés naturellement par cent papillottes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés... »

Digitized by Google

Sous le règne de Louis XIV, un consul de France en Orient faisait à un pacha l'énumération des hautes qualités de son roi ; le pacha ne témoigna pas moins d'admiration que de respect pour le prince de l'Occident. — C'est, en vérité, dit-il, un bien grand souverain que votre maître, et la barbe d'un homme aussi glorieux doit être bien longue? Le consul avouant en toute humilité que Louis XIV n'avait qu'une moustache assez légère : « Ah ! quel dommage ! s'écria le pacha, qu'un monarque aussi illustre n'ait pas de barbe ! »

La barbe entre dans beaucoup d'aphorismes orientaux ; les Arabes disent fréquemment : « Cela vaut mieux que la barbe ! A telles barbes, tels ciseaux ! »

Plusieurs maximes rapportées par M. Dunant, membre de la Société d'ethnographie, attestent la même préoccupation chez les Tunisiens. « Une savate raccommodée, dit un proverbe, vaut mieux qu'une barbe abandonnée. Ce qui signifie « qui a du mérite est plus estimable qu'un homme qui n'en a pas, » vérité incontestable parmi nous et qui est pourtant contestée en Orient.

Dans une certaine région de l'Arabie, un voyageur qui ne veut pas être en butte à l'exécration publique doit se soumettre à certaines lois qui régissent la barbe et ne supprimer que ses moustaches. A Sana, un homme qui à sa barbe joint les moustaches, est un *makrouh* ou un infâme, mais celui qui ose laisser croître ses moustaches en se rasant le menton, est une abominable créature, parce qu'il fait précisément l'inverse de ce qu'exigent la mode et la tradition. [1]

Aujourd'hui, en Europe, les mœurs d'un individu dépendent moins de sa nation que de la position sociale qu'il occupe. Le progrès des communications, les incessantes relations commerciales, sont destinés à frapper d'un coup mortel le caractère typique de chaque peuple.

En Europe, il est peu de modes qui ne se généralisent rapidement ; quelques élégants des deux métropoles du luxe,

[1] Arnaud.

Digitized by Google

Paris et Londres, donnent le ton, et chacun s'empresse de se plier à toutes leurs excentricités. Dans l'espace de moins d'un lustre, ce que l'on recherchait devient suranné et partant ridicule. La chevelure, heureusement, résiste plus longtemps aux exigences de la mode ; depuis une dizaine d'années, on peut, du moins sur ce chapitre, jouir d'une assez grande liberté, et porter, à son gré, une coiffure longue ou courte.

Et pourtant, dans quelques centaines d'années, plus d'un chroniqueur trouvera encore, sans grand'peine, matière à un monstrueux in-folio dans la description des coiffures extraordinaires de notre temps et dans le récit des précautions dont la chevelure est l'objet au XIXe siècle. Les albums qui présenteront une collection de ces fashionables qui font parade de favoris sans fin, de moustaches plus ou moins longues ou plus ou moins relevées, égayeront les veillées de nos arrière-neveux, et feront fureur dans les salons.

Peut-être aussi quelque ethnographe futur, en lisant les mémoires de notre époque, raillera-t-il avec malice cette haute raison qui raye impitoyablement des rangs de certaines professions appelées libérales, la barbe taillée de telle ou telle façon, et qui, sans tenir compte du mérite réel des individus, s'attache aux mesquines exigences d'une absurde étiquette, et repousserait infailliblement les Cicéron et les Démosthène, si, par malheur, ils portaient des moustaches. [1]

(*La fin prochainement*). RICHARD CORTAMBERT.

---

[1] Nous croyons nécessaire de dire quelque mots du commerce des cheveux, nous appuyant sur le témoignage de M. Horace Say : La France tire fort peu de cheveux de l'étranger et en exporte au contraire d'assez grandes quantités. Les états de douane constatent une sortie moyenne de 20,000 kil., dont la valeur peut être estimée à 8 à 900,000 francs ; mais, comme cela ne comprend ni les perruques, ni les coiffures montées, on peut évaluer le commerce des cheveux, en France seulement, à une valeur de 1,500,000 francs. Les cheveux, pour être de bon emploi, doivent avoir poussé à l'abri de l'air, n'avoir jamais été crépés et avoir même été très peu peignés ; c'est à ce titre que les Bretonnes et les Normandes, si connues par leur affreuse coiffure, fournissent les meilleurs. La Normandie et la Bretagne sont loin de suffire aux demandes ; aussi des coupeurs de cheveux exploitent-ils tout le Midi et viennent-ils ensuite à Paris, deux ou trois fois par an pour leurs ventes. Le prix des cheveux varie beaucoup ; il n'y en a pas au-dessous de 10 fr. la livre, et il y a en beaucoup qui vont jusqu'à 90 et 100 fr.

Digitized by Google

L'AMÉRIQUE

AVANT SA DÉCOUVERTE.

(Deuxième article [1])

En étudiant les traditions antiques, nous dissiperons toujours un peu l'obscurité qui environne le berceau des peuplades des déserts américains. Naturellement nous devons marcher par moments dans cette voie épineuse à pas incertains, parce que l'allégorie et le merveilleux se rencontrent souvent sous nos pas ; pourtant il est utile de connaître ces brillantes images sous lesquelles les peuples primitifs enveloppent les événements consignés dans leur mémoire, parce qu'elles dévoilent plus clairement l'originalité du génie et des mœurs des Indiens.

Quand les Espagnols découvrirent l'Amérique, ils y trouvèrent deux empires parfaitement constitués, dont l'origine, enveloppée de fables, mérite cependant que nous en fassions une brève narration, car de même que les sciences ont toutes entre elles un lien de parenté, de même, dans l'histoire des peuples américains, quel que soit leur degré de civilisation ou de barbarie, on retrouve certains rapports qui indiquent des communications anciennes entre les populations du Sud et celles du Centre, entre les populations du Centre et celles du Nord. Ces communications, il est vrai, étaient d'une nature que nous ignorons, mais elles ont existé, comme on le verra par l'ensemble de cet ouvrage. Du Pérou au Mexique,

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, 1860, t. IV, p. 85.

Digitized by Google

et du Mexique au Mississipi, il y avait une chaîne non interrompue de tribus indiennes, qui se fréquentaient ou se faisaient mutuellement la guerre. En parlant des Natchez, nous verrons que les tribus affaiblies par les combats, ou bien obligées de fuir des voisins trop puissants et trop remuants, emportaient avec elles le souvenir de leur origine et de leur constitution primitive, elles conservaient dans leur patrie adoptive toutes les institutions qui n'étaient point contraires à leur nouvelle position, et ce n'est que lorsque leur situation géographique, les ressources, le climat du pays et mille autres considérations de ce genre changeaient entièrement leur mode d'être et de vivre, que les traditions de leurs ancêtres s'effaçaient insensiblement de leur mémoire, et que leur organisation civile, politique et religieuse prenait une couleur locale et complétait la scission entre le présent et le passé. Néanmoins, cette scission n'est pas si complète qu'elle le paraît à première vue, et nous verrons que, dans l'agriculture, le système politique ou la théogonie des Indiens, il existe encore des preuves de leurs rapports avec les empires civilisés du Mexique et du Pérou.

La disposition naturelle de l'homme à croire tout ce qui est merveilleux, son ignorance des causes agissantes, les impostures des prêtres païens, et surtout le patriotisme individuel ou l'orgueil collectif des races, induisirent la majorité des peuples à s'attribuer une protection particulière du ciel et à donner une origine divine à leur chef. Aussi, les Péruviens croyaient-ils que le soleil, leur divinité tutélaire, leur avait envoyé ses enfants Manco-Capac et Mama-Oello-Hueco pour les réformer et les instruire. Avant l'arrivée des Incas, empereurs du Pérou et fils du soleil, à peu près comme l'empereur de la Chine, le Pérou était divisé en plusieurs nations indépendantes, nomades ou fixes, dont le caractère inquiet et l'humeur guerrière les faisaient combattre continuellement les unes contre les autres. Ignorant la culture,

Digitized by Google

l'industrie, ne connaissant aucune loi morale, aucun lien social, errant comme les animaux dans les forêts, et sujets comme eux à toutes les intempéries des saisons, n'ayant personne pour leur enseigner le moyen d'améliorer leur condition, tel était l'état des Péruviens, lorsque le soleil envoya deux de ses enfants sur le lac Titicaca, en leur disant «qu'ils pouvaient aller où ils voudraient ; il leur donna un lingot d'or, qu'il leur commanda de placer sur terre, et qu'ils devaient s'arrêter lorsque ce lingot s'enfoncerait dans la terre.» Arrivés dans la vallée de Cuzco, au sommet de l'Huanancauri, le lingot s'enfonça dans le sol avec une telle facilité, qu'il disparut à leurs yeux en un moment. Alors le fils du soleil dit à sa sœur, qui était en même temps sa femme : « C'est dans cette vallée que notre père veut que nous habitions. Il faut, ajoute Garcilasso de la Véga, que nous cherchions à attirer ces peuples à nous pour les instruire et accomplir le bien que notre père commande. »

Du sommet de l'Huanancauri, Manco-Capac se dirigea vers le Nord, et sa sœur Mama-Oello-Hueco vers le Sud ; ils haranguèrent les multitudes, les exhortant à se réunir, à changer de vie, et de recevoir, comme dons du ciel, les conseils et les instructions qu'ils condescendaient à leur donner par ordre de leur père, le soleil. Fascinées par leur apparence et le respect que ces deux êtres extraordinaires savaient inspirer, les tribus errantes les suivirent dans la vallée de Cuzco et creusèrent les fondements d'une ville. Cuzco était le point central autour duquel rayonnaient les tribus indiennes, et son nom, d'après Garcilasso, dans le langage des Incas, signifiait *nombril*, car, selon les traditions péruviennes, de même que le nombril est la source d'où l'enfant reçoit la vie dans le sein de sa mère, de même la plaine de Cuzco fut le centre de la civilisation de l'empire fondé par le couple céleste Manco-Capac et Mama-Oello-Hueco.

Ces deux enfants du Soleil établirent une union sociale en-

Digitized by Google

tre les différentes peuplades du Pérou; ils organisèrent leurs forces et donnèrent une nouvelle et haute direction à leurs idées. Manco-Capac enseigna aux hommes l'Agriculture, l'Industrie et les Arts; il leur donna des lois, un système politique parfait, et Mama-Oello-Hueco apprit aux femmes l'art de filer, de tisser et de teindre, ainsi que les vertus domestiques de la grâce, de la chasteté et de la fidélité conjugales.

Cette allégorie, concernant l'arrivée sur *un lac* de ce couple mystérieux venant civiliser les Péruviens, nous rappelle la tradition (que nous mentionnerons plus tard) des Chactas et des Chickanos, relativement à leur émigration vers le sud de l'Amérique septentrionale. Aussi ferons-nous remarquer qu'il n'est presque aucune tribu indienne ayant conservé des traditions au sujet de son origine, de sa civilisation ou de son bien-être primitif, qui n'ait l'idée d'une émigration quelconque.

Le manuscrit de Montésinos, qui se trouve à Séville, dans le couvent de San-José de l'ordre de la Merci, prend l'histoire des origines péruviennes encore plus loin que Garcilasso de la Vega. Montésinos était natif d'Ossuno en Espagne. Il avait été deux fois *visitador* au Pérou, qu'il avait parcouru dans tous les sens, durant les quinze années de sa résidence : il visita le Pérou, un siècle après sa découverte, se livra à des recherches historiques sur l'ancien empire des Incas, notant toutes les traditions et tous les chants des Indiens, rassemblant tout ce qu'il pouvait entendre raconter sur les événements passés, profitant des manuscrits inédits, compilés sous la direction de F. Luis Lopez, Évêque de Quito, étudiant les antiquités avec un tel zèle qu'aucun de ses contemporains ne l'égale dans la science archéologique [1]. Montésinos essaie de

[1] En 1846, M. Ternaux-Compans, publia les mémoires de Montesinos dans sa *Bibliothèque américaine*, et c'est là que nous avons dû puiser pour y trouver les documents dont nous avions besoin.

Digitized by Google

démontrer que c'était au Pérou que les flottes de Salomon allaient embarquer toutes leurs richesses. Du reste, ces opinions sont si singulières, si originales, qu'elles méritent bien une place parmi les opinions étranges qu'a fait naître l'origine des populations américaines.

« Les hommes, dit l'auteur, étaient devenus si nombreux que l'Arménie ne suffisait pas pour les contenir, et l'ordre que Dieu avait donné à Noé de peupler le monde força ses descendants à se séparer ; chaque famille alla s'établir dans le pays qui lui convenait le mieux. On a même prétendu que Noé fit lui-même le tour du monde, pour assigner à chacun le lieu où il devait s'établir.

« Ophir, descendant de ce patriarche, craignant les querelles que le partage des terres pouvait amener, se retira avec sa famille dans les contrées les plus éloignées... Il se rendit au Pérou, où il s'établit avec les siens. Le nombre des habitants se multiplia rapidement ; mais ils considérèrent toujours Ophir comme leur chef, et celui-ci eut soin d'inculquer à ses descendants la connaissance du vrai Dieu et de la loi naturelle, qui se conservèrent par tradition parmi leurs enfants. Ils vécurent en paix pendant environ cent soixante ans ayant toujours la crainte du Seigneur devant les yeux ; mais, dans la suite, il s'éleva des contestations sur la possession des sources ou des paturages ; chaque tribu choisit un chef pour la conduire à la guerre, et ceux-ci surent profiter de l'occasion pour étendre leur autorité. »

Cinq cents ans après le déluge, d'après les chants historiques et les anciennes traditions, toute cette région fut remplie d'habitants. Les uns vinrent du Chili, les autres des Andes, de la *terre ferme* ou de la mer du Sud, de sorte que toute la côte fut peuplée depuis le cap de Sainte-Hélène jusqu'au Chili. Les premiers qui pénétrèrent dans le pays, arrivèrent en assez grand nombre du côté de Cuzco. Selon les récits des Amantas, ils avaient à leur tête quatre frères, appelés Ayar-

Digitized by Google

Manco-Topa, Ayar-Cachi-Topa, Ayar-Auca-Topa et Ayar-Uchu-Topa, et accompagnés de leurs sœurs qui étaient en même temps leurs femmes et se nommaient Mama-Cora, Mama-Huacum, Hipa-Huacum et Pilca-Huacum [1].

L'aîné des quatre frères monta sur le sommet de la montagne Huanancauri, et prenant la fronde qu'il tenait attachée autour de sa tête, il lança une pierre du côté de chacun des points cardinaux, déclarant que, par là, il entendait prendre possession du pays pour lui et pour ses frères. Les trois autres frères ne furent point satisfaits de cette action et crurent que leur aîné en avait agi ainsi pour affecter une espèce de suprématie sur eux. Le plus jeune qui était en même temps le plus habile, d'après la tradition, résolut de s'arranger de manière à rester le seul de sa famille, afin que personne ne pût lui disputer l'autorité suprême. A cet effet, il réussit à renfermer son frère aîné dans une cave, le second fut jeté dans un trou, et le troisième se sauva dans une province éloignée.

Le fratricide consola de son mieux les femmes de ses trois frères; il leur annonça qu'il voulait fonder une ville et être le seigneur de ses habitants, ce qui était le vrai motif de toute sa conduite, et que dorénavant on devait lui obéir et le respecter comme le fils unique du soleil. La sœur aînée approuva ce dessein, et comme il y avait en cet endroit des monceaux de pierres que les Indiens appellent *Coscos* ou *Cuzcos*, elle l'engagea à s'en servir pour construire sa ville. Quelques écrivains prétendent que c'est de là qu'elle a pris son nom de Cuzco; d'autres disent que l'endroit où elle fut bâtie était couvert de rochers et qu'il fallut le niveler; comme le mot aplanir, niveler, se rend en Indien par celui de *Cusca* ou *Cosca*, on a cru que c'était là l'étymologie du nom de Cuzco.

Ayar-Uchu-Topa, appelé également *Pirhna* ou *Puhna-*

---

[1] Voy. *Histoire du Pérou*, par Balboa.

Digitized by Google

Manco, réunit donc ses parents qui étaient très-nombreux et leur ordonna d'aplanir le terrain, d'aller chercher des pierres, de construire des maisons et de fonder une ville. Quand il s'élevait quelque dissension entre ses vassaux relativement aux terres arables, aux sources et aux troupeaux, il les faisait comparaître devant lui, et chargeait son fils aîné qu'il chérissait plus que les autres, de décider le procès et de mettre les partis d'accord. Le père et le fils se firent tellement respecter par les sages conseils qu'ils donnaient que leurs moindres paroles étaient regardées comme des lois inviolables et auxquelles il fallait obéir sans répliquer. Ayar-Uchu Topa fut considéré comme le véritable fils du soleil même parmi les peuples voisins qui, imitant l'exemple qu'il avait donné, construisirent plusieurs villes autour de Cuzco.

Ce prince adorait le vrai Dieu sous le nom de Illatici-Huiracocha, il vécut plus de cent ans, il en régna soixante, et quand il mourut ce fut son fils Manco-Capac qui lui succéda.

Telle est l'origine de la monarchie péruvienne, racontée d'après les traditions des Indiens. Dans l'histoire primitive de l'Amérique centrale et du Mexique nous retrouverons, comme dans celle du Pérou, des traditions étranges qui se rapportent aux récits (allégoriques pour la plupart) des sauvages de l'Amérique du nord et que nous devons consigner ici, pour en montrer l'analogie.

Quand les premiers pionniers de la civilisation parurent sur les côtes de la péninsule Américaine, des populations indigènes occupaient déjà la majeure partie des régions intérieures. On ne saurait dire de quelle nation elles sortaient, mais il y a lieu de croire, dit M. l'abbé de Bourbourg, qu'elles étaient d'origines diverses et qu'elles se distinguaient suffisamment les unes des autres par leurs coutumes, leurs mœurs et surtout par leur état social. Les Quinamés ou géants, cette race puissante et orgueilleuse à laquelle toutes les traditions se réfèrent alternativement, devait être numériquement la

Digitized by Google

moins considérable, mais supérieure aux autres par sa force, son intelligence, le maniement des armes, ses richesses et l'état avancé de la société qu'elle avait fondée. Les histoires nous la montrent en possession des provinces intérieures du Mexique, du Guatémala, du plateau Aztèque et des contrées voisines de Tabasco, mais elles ne disent rien de l'origine ni du gouvernement des Quinamés; seulement, à l'époque de la conquête de l'Yucatan par les Espagnols, un grand nombre d'Indiens instruits disaient avoir appris traditionnellement de leurs ancêtres que leur pays avait été peuplé par des nations venant de l'Orient et que Dieu avait délivrées de la poursuite de certaines autres en leur *ouvrant un chemin* par la mer [1]. Doit-on considérer ces géants et ce chemin par la mer comme une allégorie ou bien comme une tradition des géants de la Bible et du passage de la Mer Rouge des Hébreux? C'est assez difficile à décider; néanmoins, il est curieux de constater que, dans les réminiscences indiennes de l'Amérique du Nord, le souvenir de géants malfaiteurs et d'animaux monstrueux qui dévastaient leur pays est encore très-présent à leur mémoire.

L'histoire Toltèque est la première dans l'ordre des annales américaines dont les fondements soient admis avec quelque certitude par les écrivains qui ont tenté d'éclaircir les origines obscures de la civilisation mexicaine. Les histoires les plus graves qui existaient avant la conquête, telles que Netzahualcosjotzin-Xiuhcozatzin, fils du roi Huitzilihuitzin et plusieurs autres, racontent que le Dieu Téotloque-Nahuaque-Hachiguale-Spalnemoani-Ilhnacahua-Natlicpagne, c'est-à-dire, le Dieu universel, créateur de toutes choses, à qui obéissent toutes les créatures, Seigneur du ciel et de la terre, ayant formé tous les objets visibles, il créa les premiers parents des hommes, dont tous les autres descendent, et leur

---

[1] Herrera, *Historia general de las Indias Occidentales.*

Digitized by Google

donna pour habitation le monde qui, selon ces historiens, eut quatre âges. Le premier commença à la création et fut nommé *soleil des eaux*, dans un sens allégorique, parce qu'il se termina par un déluge universel, qui fit périr les hommes et les créatures. Le second âge fut appelé *soleil de la terre*, parce qu'en plusieurs endroits le sol s'ouvrit, les montagnes s'écroulèrent, en écrasant la plupart des hommes, qui s'étaient sauvés du déluge. Ce fut à cette époque que vivaient les géants dont nous avons parlé. Le troisième âge fut appelé *soleil de l'air*, parce qu'il s'éleva un vent terrible, qui renversa les arbres, les édifices et même les rochers. Les hommes qui survécurent à ce désastre ayant aperçu un grand nombre de singes, probablement chassés d'un autre pays par le vent, pensèrent que les autres hommes avaient été changés en ces animaux. C'est pendant cette époque que les Ulmèques ou Olmèques arrivèrent de l'Orient dans des vaisseaux et débarquèrent dans la Baie de la Vera-Cruz, qu'ils trouvèrent peuplée de géants. C'est à eux vraisemblablement qu'il faut attribuer l'érection de ces masses de pierres brutes d'une grandeur prodigieuse, irrégulièrement placées sans ciment, les unes sur les autres, de manière à former de véritables murailles cyclopéennes, que l'on retrouve depuis le Mexique jusqu'à la frontière péruvienne et qui ressemblent beaucoup aux *Noraghe* de la Sardaigne.

Les Quinamés ou géants, alarmés sans doute de la rapidité avec laquelle leurs nouveaux voisins prospéraient dans leur colonie, les soumirent sous le joug le plus dur; mais cet esclavage dura peu, car si les géants avaient pour eux la puissance matérielle, les Olmèques possédaient avec le courage, la ruse et un génie supérieur. Afin de se délivrer de leurs oppresseurs, ils convièrent à un festin les principaux chefs Quinamés, ils les enivrèrent et les massacrèrent sans en excepter un seul. Telle fut l'origine de la domination des Olmèques sur le plateau de Huitzilapan. De la race des Qui-

Digitized by Google

namés, il ne resta que quelques débris épars dans les montagnes et que les Toltèques achevèrent d'exterminer, quelques siècles après [1].

A une époque un peu postérieure à la destruction de l'empire des Quinamés, le législateur *Zamma* aborde au *Yucatan* et y joue un rôle analogue à celui que Votan avait rempli dans le Guatemala après la fondation de Palenqué ou Xibalba. On le regarde aussi comme le fondateur de la chevalerie mexicaine. C'est sur son tombeau que s'élève la célèbre cité de Itzmaboul.

C'est après l'affranchissement des Olmèques qu'arriva dans ce pays Quetzacoalt que Garcia, Torquemada, Sahagun et d'autres écrivains espagnols ont pris pour saint Thomas. C'est aussi dans ce temps que finit la troisième époque et que commence la quatrième, appelée *soleil de feu*, parce que l'on pensait que le monde, dans ce dernier âge, se terminerait par le feu.

C'est dans ce dernier âge que l'historien mexicain place l'arrivée de la nation toltèque dans la Nouvelle-Espagne, vers le troisième siècle avant l'ère chrétienne. D'après les traditions Quichées, la patrie primitive des *Nahoas* ou ancêtres des Toltèques se trouvait vers un Orient lointain, au-delà des *terres et des mers immenses*. « C'est là qu'ils s'étaient multipliés d'une manière considérable et qu'ils vivaient sans civilisation. Alors, ils n'avaient pas encore pris l'habitude de s'éloigner des lieux qui les avaient vus naître. Ils ne payaient pas de tributs, et tous parlaient la même langue. Ils n'encensaient ni le bois, ni la pierre; ils se contentaient de lever les yeux au ciel et d'observer la loi du Créateur. »

Parmi les familles et les tribus qui supportaient le plus impatiemment ce repos et cette immobilité, celles de *Ta-*

---

[1] Ixthilxochil, *Historia de los reges de Tezcuco.*

Digitized by Google

nub[1] et d'*Hocab* se décidèrent les premières à s'éloigner de la patrie. Les Nahoas s'embarquèrent dans sept barques ou navires, que Sahagun nomme Chicomoztoc ou les sept grottes. Faisons remarquer, en passant, que le nombre sept a été de tout temps un nombre sacré, parmi les peuples américains, d'un pôle à l'autre. C'est à Panuco, près de Tampico, que ces étrangers débarquèrent. Ils s'établirent à *Paxil*, du consentement des Votanides, et leur État prit le nom de *Huchuc-Hopollan*. On ne dit pas d'où ils venaient, mais on affirme seulement qu'ils étaient sortis des régions où le soleil se lève. Le commandement suprême de la colonie était entre les mains d'un chef que les histoires appellent *Quetzalcohualt*, c'est-à-dire : Seigneur par excellence. C'est lui qui était chargé de l'enveloppe sacrée, où la divinité se dérobait aux regards humains, et seul il recevait d'elle les instructions dont il avait besoin pour guider la marche de son peuple. Ces sortes de divinités, ainsi enveloppées, passaient pour des talismans certains et on les considérait avec un grand respect. C'était ordinairement un morceau de bois, auquel on insérait une petite idole de pierre verte; on le revêtait ensuite d'une peau de serpent ou de tigre; puis on le roulait dans de nombreuses bandelettes d'étoffe, dans lesquelles il demeurait enveloppé pendant des siècles. Telle est peut-être l'origine des *sacs de médecine*, dont font encore usage aujourd'hui les Indiens des grands déserts, et dont nous parlerons dans le second volume de cet ouvrage.

Les traditions des Quichées sont plus explicites sur cette première émigration, qu'ils s'approprient, en s'efforçant de rattacher leur berceau à celui des Toltèques, auxquels ils avaient emprunté leur civilisation et leurs lois. Comme les Péruviens, ils eurent quatre frères appelés Balame-Quitzé, le *tigre au doux sourire*; Balam-Agab, *le tigre de la nuit*; Ma-

[1] Pluriel antique de *Tan* ou de *Dan*, nom de lieu.

Digitized by Google

hucutah, nom qui ressemble à celui des chefs sauvages du Nord, le *tigre de la lune*, et Igi-Balam, qui furent leurs premiers législateurs. Les quatre noms symboliques paraissent invariablement à la tête de toutes les tribus de l'Amérique centrale, à dater de l'époque la plus reculée jusqu'à leur installation définitive dans les montagnes de Quiché. Lorsqu'ils voulurent émigrer, une seule tribu prêta l'oreille à leurs discours et partit avec eux; mais d'autres ne tardèrent pas à suivre leur exemple. Une force irrésistible paraissait les entraîner sur les terres les uns des autres. Malheureusement ces premières pérégrinations sont, comme les précédentes, enveloppées d'un grand mystère. C'est une nouvelle lacune qui embrasse un laps de temps dont il est impossible de calculer la longueur, et qui n'a pour se remplir que ces simples paroles : « Et les lieux où s'en allèrent Balam-Quitzé, Balam Agal, Mahucutah et Igi-Balam, avec les maisons de Tanub et d'Hocab, s'appellent Tulan-Zuywa, Winub-Pek[1] (*les sept grottes*). Wenub-Civan (les sept ravines), ainsi se nomme l'endroit où ils reçurent les dieux.... » Et lorsqu'ils arrivèrent en Tulan-Zuiwa, Wucub-Pek, Wucub-Ciwan, ils avaient, disent les anciennes traditions, fait un chemin considérable pour y arriver[2].

Il est difficile de savoir où se trouvait Tulan, cette terre mystérieuse dont le souvenir est resté gravé dans la mémoire de toutes les nations de l'Amérique septentrionale, berceau de la science et de la sagesse, où ces mêmes nations puisèrent, avec les éléments de la vie policée, l'art de se gouverner, et reçurent, avec les symboles de leur religion, l'organisation du culte. « Quatre personnes, dit le manuscrit Cakchiquel, sortirent de Tulan du côté où le soleil se lève, et

---

[1] La même chose que cicomoztoc ou chicomoztoc des Mexicains.
[2] *Histoire des nations civilisées, etc., du Mexique*, etc.

Digitized by Google

c'est là un Tulan ; il y en a un autre en Xibalbay [1], un autre où le soleil se couche, et c'est là où nous vînmes [2], et aux lieux où le soleil se couche, un autre où est Dieu. C'est pourquoi il y a quatre Tulan ; c'est aux lieux où le soleil se couche, que nous vînmes à Tulan, de l'autre côté de la mer, et c'est à Tulan que nous fûmes engendrés par nos pères et nos mères. »

Ce passage prouve qu'il y avait une région du nom de Tulan à l'Orient et de l'autre côté de la mer ; mais dans quelle partie du monde faut-il la placer ? Voici ce qu'on ne sait pas encore. C'est cette région qui, après une longue pérégrination au sortir de leur patrie primitive, fut, pour les émigrants un second berceau, c'est de là que toutes les émigrations subséquentes se dirigèrent ensuite, à des intervalles différents, vers l'Amérique. C'est à Tulan qu'eut lieu l'invention de leurs dieux, dont le premier fut *Tohil*, c'est-à-dire le soleil ; c'est aussi dans Tulan que leur vinrent promptement la science et la sagesse. Ce passage, pris dans un sens figuratif, signifie que dans cette ville ils découvrirent les lumières de la religion et de la civilisation.

Le manuscrit Cakchiquel fait allusion à une guerre en Tulan-Zuywa, à la suite de laquelle les tribus furent forcées de quitter leur nouvelle patrie. « Partons, mes enfants, s'écriaient les pères et les mères, vous êtes esclaves, vous portez le poids de tous les travaux. » Puis, parlant aux chefs de lances : « Vous verrez avec nous d'autres montagnes et d'autres vallées, ajoutèrent-ils. Par-delà, de l'autre côté de la mer, vous avez une autre patrie, ô mes enfants, et vous pourrez y lever la tête. » C'est ainsi qu'on parla aux treize divisions des sept villes, aux treize divisions de guerriers.

---

[1] Sans doute le Tulan d'Oeocingo, à deux journées de Palanqué.

[2] Apparemment celui de la vallée d'Anahuac, à 50 kilom. de Mexico, ou celui récemment découvert dans la Haute-Californie.

Digitized by Google

Or, ils s'arrachèrent de là et abandonnèrent l'Orient. La tyrannie et le désir de secouer un joug insupportable furent donc la cause de leur sortie du Tulan oriental.

On ignore le chemin que ces tribus prirent en partant, et l'époque de leur voyage ; mais elles ne paraissent pas avoir été longtemps unies dans leur marche. La fatigue, les aspérités de la route, les privations de toutes sortes, les séparèrent souvent. Les unes après les autres, elles arrivèrent sur les bords de la mer, où elles paraissent avoir cheminé encore assez longtemps dans le doute et l'incertitude [1]. Leur passage sur la mer est fort obscur ; on dirait qu'ils ont trouvé une ligne de rocs amoncelés ou de glaces, qui auraient facilité leur traversée. La joie qu'ils avaient conçue en revoyant la terre, ne pouvait tenir longtemps contre la misère et les travaux qui les attendaient sur ce sol nouveau, car ils étaient dans le froid et l'obscurité, dépourvus d'aliments, sans savoir de quel côté ils dirigeaient leurs pas. Les pages étranges de ce manuscrit parlent fréquemment de cette obscurité et de cette nuit où ils se trouvèrent, non-seulement durant leur traversée, mais encore pendant un certain temps après qu'ils eurent revu le rivage. Faut-il croire que, partis de Tulan aux approches de l'hiver, ils auront pris direction vers les latitudes boréales, où ils auront abordé en Amérique avant le retour du soleil.

Après une attente pleine de lenteurs et d'angoisses, ils virent enfin apparaître l'étoile du matin. Alors ils découvrirent l'encens qu'ils avaient apporté tous les trois d'Orient. L'encens qu'apportait Balam-Quitzé s'appelait encens de Mixtan, celui de Balam-Agab, encens de Cawitzan, et celui de Mahucutah, encens divin. Or, ces trois seulement avaient de l'encens, qu'ils brûlèrent en dansant du côté de l'Orient, et ils pleuraient de bonheur en dansant et en brûlant leur

---

[1] *Histoire des nations civilisées etc. du Mexique*, etc.

Digitized by Google

encens précieux. Il est étonnant que le texte ne parle pas d'Igi-Balam. Cet encens, qui vient de Mixtan et de Cawitzan, ne rappelle-t-il pas quelque province persane? Et l'encens divin ne viendrait-il pas de l'Arabie? Du reste, ces trois personnages, cet encens et cette étoile semblent témoigner ici d'une vague tradition des Juifs et des Chrétiens au sujet des rois Mages. Peu de temps après, les tribus se séparèrent, car la misère, inséparable alors de la réunion d'un grand nombre de familles sur un même point et sous un climat austère, les forçait à se disperser. En ce temps-là, ils se revêtaient uniquement de peaux de bêtes, car ils n'avaient pas trouvé le moyen de s'habiller de bonnes étoffes. Leur vie, simple et dure, ressemblait plus ou moins à celle des sauvages actuels de l'Amérique. Après cette séparation, plusieurs nations commencèrent à se fonder, et les tribus s'éparpillèrent sur le continent américain en formant différentes sociétés.

Après avoir reconnu la terre qu'ils cherchaient, les Nahoas continuèrent leur navigation le long des côtes jusqu'au Guatemala. Las Cazas raconte à ce sujet que l'on conservait dans cette partie de l'Yucatan le souvenir de vingt chefs illustres venant de l'Orient, qui y avaient débarqué un grand nombre de siècles auparavant. Ils étaient habillés de longs et amples vêtements et portaient de grandes barbes. Leur puissance s'étant bientôt accrue dans leur état de Huchuc-Ilopollan, ils entrèrent en lutte contre les Votanides; le roi de Palanqué périt dans un combat, et son empire devint tributaire des Nahosas; après quelques années de sujétion, les habitants de Palanqué se révoltèrent et contraignirent les Nahoas à s'expatrier. Une partie des fugitifs se jeta sur le Yucatan et mit fin à la dynastie de *Zamma*; les autres émigrèrent sur les côtes de l'océan Pacifique, remontèrent plus tard vers le Nord-Ouest et fondèrent plusieurs royaumes dans les régions voisines de la Californie.

Un des plus considérables de ces royaumes fut celui de

Digitized by Google

Téotihuacan, où se célébrèrent les premiers sacrifices humains, environ deux siècles avant l'ère chrétienne. Les prêtres de Téotihuacan, sans cesse inquiétés par les incursions des tribus errantes du voisinage, prirent à leur solde la tribu sauvage des Mixcohuas. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur imprudence et furent obligés d'appeler à leur secours, contre leurs propres soldats, d'autres sauvages d'origine Nahualt, ainsi que les Mixcohuas. Ces tribus se répandirent de Téotihuacan dans tout le Mexique. Leur invasion dura du deuxième au sixième siècle de notre ère. Le plus célèbre de leurs guerriers fut Mixcohualt, lequel envahit tout le plateau de l'Anahuac et y fonda un empire qui dura plus de quatre siècles. La seule ville qui résista à sa valeur fut *Cuitlahuak*, que ses marécages rendaient imprenable. Après avoir longtemps assiégé cette place, il est contraint de se retirer. Son séjour prolongé au milieu des joncs qui environnent la ville fit donner à ses soldats le sobriquet de *Toltèques* (habitant parmi les joncs).

C'est peu de temps après toutes ces révolutions que l'empire des Toltèques devint le plus florissant, sous le règne de Ceacalt-Quetzalcohuatl, prince de Culhuacan, qui prêcha une nouvelle religion admettant la confession auriculaire et la continence des prêtres; il proscrivit la guerre et les sacrifices humains. Jamais le peuple n'avait encore joui d'un si grand bien-être ni de tant de sécurité; mais il froissa la superstition populaire, en interdisant les sacrifices humains. Tetzatlipoca se mit à la tête des mécontents, et vient assiéger Tollan, séjour de Ceacatl Quetzalcohualt; celui-ci refuse de se défendre, pour éviter l'effusion du sang, prohibée par les lois religieuses qu'il avait établies, et se retire à Cholula, construit par ses sectateurs et de là dans l'Yucatan. Tetzatlipoca, son rival heureux, après un long règne, devient à son tour victime du mécontentement populaire et tombe dans un combat que lui livrent les parents de Caocatl-Quetzalochualt.

Digitized by Google

Ces deux rois sont élevés au rang des dieux, et leur culte devient un sujet permanent de discordes et de guerres civiles dans tout l'Anahuac, jusqu'à l'arrivée des Espagnols dans le nouveau monde.

Au commencement du onzième siècle, la nation Toltèque, épuisée par de longues années de famine et de perte, par les révoltes et la guerre acharnée que se font les sectateurs de Quetzalcohuatl et ceux de Tetzatlipoca, succombe sous les coups d'une nouvelle invasion de Nahoas venus du Nord, et dont les plus nombreux étaient les Aztèques, les Tepanèques et les Chichimèques. C'est à peu près vers cette même époque que l'empire des Votanides, pareillement affaibli par diverses guerres intestines, paraît avoir succombé dans le Guatemala. Vers le milieu du onzième siècle, les régions méridionales furent envahies par diverses tribus d'origine Toltèque, comme les Nahuatles, les Quichés et les Cakchiquels. Depuis ce temps jusqu'à l'arrivée des Espagnols, tous ces pays furent saccagés successivement par des révolutions continuelles, qui facilitèrent singulièrement la conquête et la domination des nouveaux conquérants.

(*A suivre.*) L'abbé EMM. DOMENECH.

APPEL A LA HONGRIE

La littérature hongroise, peu étudiée en France jusqu'à ce jour, compte néanmoins un grand nombre d'œuvres originales et se distingue entre toutes les littératures de l'Europe par ses tendances patriotiques et sa fidélité à reproduire les scènes de la vie nationale du peuple Magyare. Sans doute, la Hongrie n'a encore enfanté aucun de ces génies supérieurs tels que Shakespeare en Angleterre, Corneille en France, le Dante en Italie, dont les œuvres sont depuis longtemps déjà devenues comme le patrimoine commun de tout le genre humain. On ne saurait toutefois refuser à quelques écrivains

Digitized by Google

tels que *Pétœfi*, *Vilkopiecz* et *Vóràsmarty*, une place distinguée parmi les poëtes lyriques de l'Europe moderne, et nous espérons être agréable au lecteur en lui donnant ici la traduction de l'hymne national de Vórósmarty, intitulé *Szozat* ou *l'Appel*. Nous la ferons précéder de quelques réflexions sur la prosodie Magyare.

La poésie hongroise est tantôt rhythmique et tantôt métrique. Dans le premier cas, elle néglige totalement la quantité propre de chacune des syllabes qu'elle considère toutes comme d'égale valeur. Elle ne fait d'attention qu'à leur nombre, et suit alors de la manière la plus complète les lois si connues de la versification allemande.

Quant à la poésie métrique, dont les Hongrois font un usage beaucoup plus fréquent, elle suit des règles différentes, et ne tient pas compte du nombre des syllabes, mais seulement de leur nature longue ou brève. Toute syllabe accentuée est longue, toute syllabe inaccentuée est courte, p. ex. *igy*, ainsi; *eskudui*, jurer. Les syllabes à voyelle courte deviennent longues, lorsque cette voyelle est immédiatement suivie de deux ou plusieurs consonnes, quand même ces consonnes feraient partie d'un mot différent; c'est ce que l'on appelle la *la loi de position*. Ainsi l'article préfixe *a* est toujours long, parce qu'il est dans sa forme primitive suivi d'un *z* (p. ex. *az embéir*, l'homme) qui devant une consonne tombe pour renforcer le son de cette dernière lettre. Il faudra donc prononcer *a' diadalt*, la victoire, comme s'il y avait *addiadalt*.

L'accent principal en Magyar ainsi qu'en Finnois se place sur la première syllabe du mot, laquelle, dans les langues tartares, est presque toujours radicale. Toutefois l'accent change de place dans les verbes auquels les Magyars ont préfixé une préposition ou plutôt une postposition, par suite d'un désir malentendu de se rapprocher de l'Allemand.

L'accent s'affaiblit lorsque la syllabe initiale est suivie de syllabes longues. Le Magyar possède donc une prosodie toute différente de l'accent, ce qui est un signe irrécusable de l'antiquité *relative* de l'idiome. Aussi le Hongrois est-il à peu près le seul aujourd'hui parmi les langues européennes qui puisse reproduire exactement la versification métrique des Grecs et des Romains.

I

Garde pour ta patrie un amour éternel, ô Magyar. Elle fut ton berceau; bientôt elle recevra ta dépouille. C'est elle qui t'a donné le jour, elle qui te nourrit.

Digitized by Google

II

Hors d'elle, point de place pour toi dans ce vaste univers. Que la main de la Fortune te bénisse ou te frappe, là tu dois vivre, là tu dois mourir.

III

Là est le sol pour lequel si souvent coula le sang de tes pères, le sol auquel s'est attaché, depuis dix siècles, leur souvenir et la gloire de leur nom.

IV

Là ont combattu, pour conquérir une patrie, les armées de l'invincible Arpad ; là le bras d'Hunyade a brisé le joug de l'esclavage.

V

O liberté, ici l'on a porté tes bannières sanglantes, ici nos plus braves sont tombés en foule au sein de la mêlée.

VI

Et maintenant, à la suite de tant de hasards, de tant de revers, dans cette patrie vit un peuple affaibli sans doute, mais non abattu.

VII

Eh bien donc, ô nations de l'univers, la patrie hongroise vous crie dans sa détresse : « Mille ans de souffrances, que me doivent-ils amener, la vie ou la mort? »

VIII

Non, ce ne sera pas en vain que tant de héros ont vu couler leur sang ; que tant de cœurs généreux ont, pour leur patrie, souffert les plus amères douleurs.

IX

Non, notre œuvre ne sera pas toujours l'œuvre maudite ; ce

Digitized by Google

ne sera pas en vain que furent prodigués tant de trésors de raison, de force et du plus saint dévouement.

X

Bientôt va luire, si jamais nous le devons voir, ce jour meilleur qu'invoquent de leurs vœux ardents les lèvres de tant de milliers d'hommes.

XI

Ou bien, si elle doit enfin avoir son tour, c'est la mort des héros qui se lève sur une terre épuisée de sang.

XII

Et tous les peuples se pressent autour de ce sépulcre où va descendre encore une nation, et de l'œil de millions d'hommes l'on voit couler une larme de pitié.

XIII

Garde pour ta patrie un amour éternel, ô Magyar. Elle fut ton berceau; bientôt elle recevra ta dépouille. C'est elle qui t'a donné le jour, elle qui te nourrit.

XIV

Hors d'elle, point de place pour toi dans ce vaste univers. Que la main de la fortune te bénisse ou te frappe, là tu dois vivre; là tu dois mourir.

H. DE CHARENCEY.

BIBLIOGRAPHIE.

EXPOSÉ DES SIGNES DE NUMÉRATION USITÉS CHEZ LES PEUPLES ORIENTAUX ANCIENS ET MODERNES, par **A. P. Pihan**, *Paris* (Challamel aîné, éditeur), 1860; in-8°.

Sous ce titre, vient de sortir des presses de l'Imprimerie impériale un ouvrage qui a le triple mérite d'être curieux par la nature

Digitized by Google

même de son sujet, rédigé avec soin et d'être un chef-d'œuvre au point de vue typographique, Douze cent cinquante signes ont été dessinés par l'auteur, d'après les plus beaux modèles, et un grand nombre ont été multipliés par les procédés nouveaux de l'électrotypie. C'est la plus riche collection de chiffres orientaux qui existe au monde, et à part ceux qui ont été gravés sur ce livre, tous ceux que possédait déjà l'Imprimerie impériale de France y figurent dans leurs sections respectives.

M. Pihan débute par une intéressante introduction, dans laquelle il discute les affinités des différents genres de signes numériques et les principaux faits que l'on connaît de leur histoire. Il entre ensuite en matière par l'exposé de la numération chinoise. Plusieurs tableaux des caractères employés pour nombrer, depuis les temps les plus reculés de l'empire chinois jusqu'à nos jours, donnent à cette première partie un cachet piquant de nouveauté. Les chiffres japonais, loutchouans, annamitiques, et les noms de nombre en lettres coréennes sont placés comme appendice des chiffres de la Chine,

Vient ensuite la numération égyptienne, où l'on trouve signalés les rapports des chiffres hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques. Les numérations coréïformes en pehlevie, d'après des travaux récents, prennent successivement leur place. Dans l'Inde, la variété immense des chiffres donne lieu à plusieurs sections distinctes, qui se signalent par la clarté des renseignements, pour la plupart peu connus, qu'on y trouve et par la pureté extrême des figures. L'auteur passe ensuite aux numérations phénicienne et palmyrénienne qui doivent naturellement le conduire à celle des Hébreux, des autres nations sémitiques et des Grecs. Les lettres héléno-albanaises employées pour nombrer et introduites en Albanie par le P. Da Lecce, vers le commencement du siècle dernier, y sont l'objet d'un chapitre particulier. Dans les explications relatives aux numérations des peuples musulmans, on trouve de précieux éclaircissements sur les chiffres *shâk* et *dîwânis*, ainsi que l'exposition toute nouvelle du système en usage chez les Turcs. Après la numération des Arméniens et des Géorgiens, l'auteur a cru devoir insérer, comme complément de son ouvrage, ce qu'il avait à dire des Javanais, des Sicalys et des Madécasses. Il nous semble que ces énumérations océaniennes auraient été mieux placées à la suite de celles de l'Inde : mais, dans un ouvrage rempli de faits comme celui de M. Pihan, une pareille transposition n'est qu'un léger défaut.

En terminant cette courte énumération, qu'il nous soit permis d'exprimer ce vœu que quelques mathématiciens, s'appuyant sur les

Digitized by Google

nombreuses données réunies par le savant prote de l'Imprimerie impériale, entreprennent une étude sur le système comparé et la nature des numérations en masse chez les différents peuples de la terre. Un tel travail serait des plus agréables à entreprendre, grâce au précieux recueil de M. Pihan, et obtiendrait une faveur égale au succès qui ne manquera pas de couronner l'œuvre que nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui. T. M.

ÉPITRES ET SATIRES, par Viennet, de l'académie française. 5e édition. *Paris* (Hachette et Cie, éditeurs) 1860 ; in-12.

Cette nouvelle édition des *Épîtres et Satires* du spirituel octogénaire renferme dix pièces de plus que la précédente, parmi lesquelles se trouvent plusieurs morceaux qui ont fait fortune aux dernières séances publiques de l'Académie française. De ce nombre est la charmante « Épître à mes quatre-vingts ans », qui commence par ces deux vers :

O mes quatre-vingts ans ! je vous avais prévus ;
Mais je ne vous dis pas : soyez les bien-venus.

A côté de cette pièce, on lit avec un plaisir soutenu « l'Épître à Boileau », où M. Viennet se plaint, avec quelque raison et beaucoup d'esprit, des mots nouveaux qu'on cherche à introduire dans la langue française. Le progrès des sciences et les idées nouvelles qui surgissent d'heure en heure, à notre époque, nécessitent, on aurait tort de le nier, le développement de notre vocabulaire. Horace le permettait bien pour la langue latine :

Si forte necesse est
Indiciis monstrare recentibus abdita rerum.
.....dabiturque licentia sumpta prudenter

Mais, nous croyons aussi, comme le protégé de Mécènes et comme M. Viennet, que l'on ne saurait puiser indifféremment les mots nouveaux à toutes les sources. C'est ainsi qu'on abuse, de la façon la plus déplorable, des termes anglais, pour ce qui touche à la navigation et aux applications de la vapeur :

La vapeur, renversant douanes et barrières,
Les fait entrer sans droits par toutes nos frontières.
On n'entend que des mots à déchirer le fer,
Le *rail-way*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*,
Express, *trucks* et *wagons*..... Une bouche française
Semble broyer du verre et mâcher de la braise.

Digitized by Google

M. Viennet critique encore, avec plus de justice, l'usage qu'on fait des locutions anglaises, lorsque des mots français existent pour exprimer les mêmes idées; il se demande enfin si, pour cimenter l'alliance anglaise, il faut souffrir cette avalanche de substantifs saxons

Et de Racine un jour parodiant les vers,
Montrer, au lieu de Phèdre, une lionne anglaise
Qui, dans un *handicap* ou dans un *steeple-chase*,
Suit de l'œil un *wagon* de *sportsmen* escorté,
Et fuyant sur le *turf* par un *truck* emporté ?

LEONE D'ALBANO.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE EN ORIENT, par M. **Léon de Rosny**. — *Paris* (Maisonneuve et Ce, éditeurs) 1860.

Depuis quelques années, les questions coloniales recommencent à préoccuper vivement l'esprit du public français, et notre patrie, désireuse de reprendre sur les mers le rang qu'elle avait perdu depuis la fin du grand siècle, semble décidée enfin à en appeler une fois pour toutes, de ce jugement de Sully qui déclarait les Français *trop mobiles en leur humeur et trop dénués de persévérance pour pouvoir jamais songer aux entreprises d'outre-mer*.

La conquête d'Alger fut, pour ainsi dire, le prélude de ce réveil de l'esprit colonisateur parmi nous et, dans ces derniers temps, la soumission de la Kabylie, les brillants succès de M. Faidherbe dans le Sénégal, l'acquisition d'un port dans la Mer-Rouge, sont venus prouver au monde que nous n'entendions plus laisser dorénavant à l'Angleterre ou à la Russie le monopole des conquêtes dans les régions extra-européennes.

Aujourd'hui même, des interprètes de natures bien diverses réclament de notre part une intervention à main armée sur les côtes de l'Annam et de la Chine. Nos flottes, unies à celles d'Angleterre et d'Espagne, ont dû aller apprendre aux barbares de l'extrême Orient, le respect des traités et la tolérance en matière de religion.

M. de Rosny, dans sa brochure intitulée *la France et l'Espagne en Orient*, nous donne un exposé succinct de la situation de nos affaires dans ces régions lointaines, et surtout en Cochinchine. Aux envahissements continuels de l'Angleterre et de la Russie, il oppose la nullité de l'influence française en Chine et dans l'Inde. Il importe qu'un tel état de choses ne se prolonge pas davantage, et l'équilibre du monde entier exige que nous tirions enfin meilleur parti que nous ne

Digitized by Google

l'avons fait jusqu'à ce jour, de nos expéditions au-delà des mers. Telle est la conclusion de la brochure de M. de Rosny, et telle sera aussi la nôtre; oui, il faut, avant tout, que nous nous affermissions dans l'Annam.

Prenons bien garde surtout qu'un trop vif désir de terminer la guerre, entreprise il y a deux ans déjà, ne nous entraîne à traiter avec le roi actuel. Vis-à-vis de ces gouvernements asiatiques, les demi-mesures ne valent rien, et dans le cas présent, elles ne feraient que nous attirer le mépris des barbares que nous avons vaincus. Donner la couronne à quelque prince de l'ancienne maison régnante serait peut-être le parti le plus heureux et le plus sage; par là, nous nous assurerions un allié puissant et sincère qui ne nous marchanderait aucune des concessions que nous sommes en droit d'exiger. Il devrait tout à notre influence et à la valeur de nos troupes, et serait contraint par conséquent de se montrer en toute occasion favorable à la religion chrétienne et à l'influence française. Espérons enfin qu'il ne soit plus question aujourd'hui de la cession de Tourane. Ce port qui déjà fut cédé à la France au temps de Louis XVI est un des plus beaux, des plus heureusement situés de toute la côte orientale d'Asie. Quelques années nous suffiront à en faire le rival de Singapoure, qui s'est, en moins de vingt ans, élevé comme l'on sait de 500 hommes de population à plus de 300,000. Par là, nous ouvrirons à notre commerce une ère nouvelle de richesses et de prospérité, et les publicistes étrangers seront obligés de renoncer à leur classification de colonies, — en colonies qui rapportent à l'État et aux particuliers, comme les possessions Néerlandaises; — en colonies qui coûtent à l'État, mais enrichissent le commerce privé, comme l'Inde anglaise, — et enfin en colonies qui demandent tout à l'Etat et ne rapportent rien à personne, comme certaines colonies françaises.

H. DE CHARENCEY.

EXPOSITION DU MYSTÈRE DE LA SOUFFRANCE. DÉVELOPPEMENT DU LIVRE DE JOB, par l'abbé **Em. Castan**. *Paris* (Douniol, éditeur); in-12°.

La question soulevée dans cet ouvrage est une des plus graves et des plus difficiles que la philosophie puisse se poser. M. l'abbé Castan ne paraît pas l'avoir suffisamment compris. Son livre renferme une traduction du poëme de Job, accompagnée d'une sorte de paraphrase mêlée de commentaires qui ne répondent qu'imparfaitement au but proposé. On doit cependant savoir gré à l'auteur de la pa-

Digitized by Google

tience avec laquelle il a étudié un des monuments les plus profonds et les plus remarquables de l'esprit scientifique.

E. T.

LA CHINE CONTEMPORAINE, par **Ch. Lavallée.** *Paris* (Michel Lévy frères éditeurs), 1860 ; in-12°.

Ce volume a le défaut de tous les recueils d'articles ; il manque de cette unité et de cette régularité de composition qui doivent caractériser un livre. A cela près, c'est un ouvrage intéressant, assez substantiel, bien écrit. L'auteur y critique avec raison la nonchalance avec laquelle la France abandonne successivement à toutes les nations le rang qu'elle devait occuper en Asie. « Lors même, dit-il, que nos intérêts présents ne nous paraîtraient pas assez considérables pour justifier les dépenses d'une intervention diplomatique et militaire, il faut songer à l'avenir. Le Gouvernement impérial a donc sagement fait de reprendre en 1857, l'œuvre que la monarchie de Juillet avait tentée en 1843, et de *fonder en Orient une politique française.* » M. Lavallée établit ensuite que c'est une erreur de croire que notre commerce soit tout à fait désintéressé dans les affaires de la Chine.

En résumé, le nouvel ouvrage du spirituel rédacteur de la *Revue des Deux-Mondes*, par les jugements solides, par les appréciations mesurées, par la finesse des aperçus, mérite d'être lu, et il le sera par tous ceux qui s'intéressent à la Chine et qui veulent se tenir au courant des publications originales qu'on consacre à ce curieux empire.

J. M.

Paris absorbe tout. C'est la force des choses ; autrement Paris ne serait pas Paris. Nous ne prétendons pas nous élever contre cette tendance ; bonne ou mauvaise, il faut bien l'accepter ; mais c'est avec un vif sentiment de plaisir que nous trouvons de temps à autre, dans les recueils d'académie de province, dans les actes de sociétés départementales, des travaux importants et des œuvres consciencieuses qui méritent à plus d'un titre l'attention du monde savant.

L'un des derniers numéros du recueil de la *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, nous apporte un mémoire très intéressant de M. Jules Rémy sur l'histoire des îles de Sandwitch. On sait que ce jeune et hardi naturaliste s'est fait un nom dans l'histoire de nos modernes voyageurs. Le *Journal*

Digitized by Google

de San-Francisco a publié plusieurs relations de ses explorations dans l'Amérique du Nord, et j'ai raconté moi-même quelque part son ascension du Chimboraço.

C'est par un vieux sauvage, plus que centenaire, que M. Rémy, se trouvant à Havaïi, a obtenu les précieux renseignements qui ont servi à la rédaction de son mémoire. C'est un exposé très-curieux de l'état de la Société des Sandwith avant l'arrivée de Cook. Le vieux sauvage l'avait parfaitement connu et se le rappelait, disait-il, « non pas « comme une chose d'hier, mais comme une chose d'aujourd'hui ». La partie littéraire n'est pas négligée dans le travail de M. Rémy. J'y trouve des fragments inédits de l'ancienne poésie du pays, entre autres l'histoire et le chant de Kavelo, un géant de l'île Kanai qui se mourait d'amour pour la princesse Kaakaukuhimalani. Pour lui plaire, il jure de se faire un nom ; mais, si merveilleuse que fût sa pêche, si incontestée que fût son adresse, la fille des rois restait insensible aux hommages du roi des pêcheurs. Kavelo quitte alors ses filets, abandonne ses belles plantations de Kalo et se fait comédien. D'un bout de l'archipel à l'autre, de Havaïi à Niihaou, nul n'égala bientôt ses talents pour exécuter les danses nationales et pour déclamer des cantiques. Sa réputation devint telle que Kaakaoukouhimalani voulut voir la merveille de l'île. Il dansa et elle l'admira, il chanta et elle l'épousa.

CHARLES GAY.

JOURNAL OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY OF GREAT BRITAIN AND IRELAND Vol. XVII, part. 2, *London*, 1860.

Traits of indian character, by colonel SYKES.—Translation of a Burmese Version of the *Nit-kyan*, a code of Ethics in pali, by FOWLE.—Notes on the Ruins of *Wallabhipura*, by FORBES.— On the Date and Personality of *Priyardarsi*, by LATHAM. — On the Inscription forend in the region of *El-Hárrah*, en the Great-Desert South-East and East of the Hauran, by CYRIL GRAHAM. — Account of some Golden Relies discovered al Rangoon. — On the Indian Embassy to Augustus, by OSMOND DE BEAUVOIR PRIAULX. — Description of on Arabic quadrant, by WILLIAM MORLEY. — On an Ancient Inscription in the Neu-Chih Language, by WYLIE. — On the Cotton trade of India, by MANN. — Memoir on the Birs Nimrod, or the Great Temple of Borsippa, by Sir HENRY RAWLINSON.

Dans l'intéressant article que M. Oppert a consacré à l'*Histoire des langues sémitiques* de M. E. Renan, dans le *Moniteur des Cours*

Digitized by Google

publiée (n° de juillet), il soutient que cette partie du v. 18. ch. X de la Genèse : « Et plus tard furent dispersées (c'est-à-dire anéanties), les familles de Chanaan, » est interpolée par un rédacteur plus moderne. Et pourquoi ? Parce que « cette phrase, dit-il, est inexplicable sans notre supposition (à savoir que le ch. X a dû être composé entre les 25e et 23e siècles avant l'ère vulgaire) et se trouve en opposition avec tout le passage qui nous montre les populations chamites, comme habitant encore leurs demeures. » Sans doute, cette opposition existerait effectivement, si l'interprétation de M. Oppert du mot *dispersées* était exacte. Mais est-elle exacte? La racine פרץ au niphal נפץ veut dire *disperser*, mais *disperser* n'est point synonyme d'*anéantir*, comme le dit M. Oppert. Que M. Oppert nous montre un seul texte de la Bible où נפץ veut dire *anéantir*. Je suis convaincu qu'il ne le trouvera pas. Or, puisque son argument d'interpolation repose principalement sur le sens *d'anéantir* qu'il attribue au verbe précité, il faut considérer cet argument comme singulièrement amoindri, et il n'y a plus aucune raison pour voir dans notre texte la main d'un auteur postérieur à Moïse. Moïse pouvait dire : « Ensuite se dispersèrent les familles de Chanaan ; » c'était un fait accompli au temps où il vivait. Pour affirmer que ces familles furent *anéanties*, il fallait qu'il se survécût par l'esprit prophétique, ce que le caractère purement historique de ce document ne permet pas de supposer. Le passage, s'il existait dans le sens de M. Oppert, serait donc l'œuvre d'un interpolateur ; mais il n'existe pas dans ce sens, et nous avons tenu à le dire, parce qu'il est toujours bon de rectifier une erreur *qui tire à conséquence*.

C. SCHOEBEL.

CHRONIQUE ORIENTALE.

4 juin 1860.

Tandis que l'attention de l'Europe se trouve invinciblement attirée vers l'Italie méridionale, où des événements dont nul ne peut prévoir les conséquences, se développent dans des flots de sang ; la question d'Orient grandit de jour en jour et menace de captiver à son tour l'attention du monde. La Russie, oubliant Sévastopol et la modération de la France, sacrifie déjà tout haut à la mémoire de Pierre le Grand, et contemple de ses yeux avides Constantinople et le Bosphore. Mais

Digitized by Google

sur les deux rives de ce détroit veillent deux anges, défenseurs invincibles de la liberté du monde, dont les blanches ailes sauront rester pures de taches. L'Angleterre ne sera pas seule logique avec ses œuvres; et les mânes des légions de nos braves soldats qui reposent dans les champs de la Crimée sauront au besoin nous rappeler à notre devoir.

En attendant, le Sultan, pour répondre aux réclamations de la Russie, — réclamations appuyées énergiquement par la France, — s'est empressé d'envoyer une Commission pour constater l'état des populations chrétiennes. Tout en espérant fermement que la Sublime-Porte, à la suite de l'enquête qui va être faite sous sa haute direction, parviendra à satisfaire aux exigences russes et à terminer pacifiquement un différend regrettable, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, avec un des organes les plus éclairés de la presse parisienne, que le moment était assez mal choisi par le Tzar, pour soulever une nouvelle question d'Orient, d'autant plus que « l'état des chrétiens de la Turquie était certainement plus malheureux il y a un an et demi, et plus malheureux encore il y a deux ans, alors qu'aux misères pour ainsi dire séculaires des populations, venaient se joindre les plus épouvantables calamités des insurrections de la Boshnie et de l'Herzégovine. »

Après la Turquie, c'est l'Extrême-Orient qui doit attirer notre attention. Les dernières nouvelles de Chine, en date du 14 avril, annoncent que les représentants de la France et de l'Angleterre avaient reçu le 7 une réponse à l'*ultimatum* qu'ils avaient adressé à Péking. Bien que les termes précis de cette réponse n'aient pas transpiré dans le public, on savait cependant qu'ils étaient loin d'être satisfaisants, et que la reprise des hostilités devenait inévitable, « à moins, dit la dépêche[1], qu'une politique de temporisation, politi- « que stérile, ne soit adoptée. » Pour notre part, nous persévérons à croire que la parole de l'empereur Napoléon sera suivie de point en point, et que des mesures fermes et vigoureuses, prises sans délai, nous éviteront de longues et regrettables inimitiés avec la Chine.

Rien de nouveau de Cochinchine, ni du Japon ; si ce n'est que dans cette première contrée, les navires affluent déjà tellement à Saï-gon, que les Anglais la nomment la Singapore française ; tandis que, dans la seconde, les alliés font d'importantes acquisitions de chevaux pour le service de l'expédition de Chine.

---

[1] Publiée par le *Courrier du Havre*, du 30 mai 1860.

Digitized by Google

L'établissement de la France sur la côte d'Abyssinie, après d'innombrables dénégations, paraît être désormais un fait avéré. La mission française du capitaine de frégate de Russel, de retour à Paris, a atteint, dit-on, le résultat qu'elle se proposait. En vertu d'un traité, signé avec le négoucié Nilkaas, chef principal de l'Abyssinie, nous avons acquis le droit de créer immédiatement un dépôt de charbon sur le littoral de la Mer Rouge.

Une correspondance d'Alexandrie, adressée au *Levant* de Bruxelles, donne de curieux détails sur une manifestation qui a eu lieu dans cette ville, le 9 mai, à l'occasion d'une déclaration par laquelle le Consul général de Sardaigne notifiait au gouvernement local et au corps consulaire, que le roi Victor-Emmanuel lui avait ordonné d'étendre la juridiction Sarde aux sujets des provinces de l'Émilie et de la Toscane, dont les vœux d'annexion ont été accueillis par Sa Majesté. En conséquence de cette disposition, tous les sujets toscans, modénais, parmesans et des légations se sont rendus en corps, musique en tête, au consulat général de Sardaigne, où leur délégué, l'avocat Giulotti, a prononcé un discours de circonstance. La députation s'est ensuite transportée au consulat de France, où une allocution a été adressée à notre représentant, pour remercier, en sa personne, l'empereur Napoléon de la part efficace qu'il avait prise à la libération de l'Italie centrale. Le 13, un *Te Deum* a été chanté en l'honneur de cette solennité, dans l'Église de la Terre-Sainte. Les prêtres s'étaient d'abord refusé à célébrer l'office, mais le Consul de France étant intervenu officiellement, ils jugèrent prudent de ne point persévérer dans leur résolution.

Le *Moniteur de la Colonisation* a reçu des nouvelles du Sénégal en date du 17 avril. Le gouverneur avait envoyé le capitaine d'état-major Vincent faire un voyage d'exploration dans les oasis de l'Adrar, à une centaine de lieues à l'est du cap Blanc. Parti de Dagana le 8 mars, cet officier a été très-bien accueilli par le roi des Trarza qui a donné des ordres à ses tribus pour le protéger juqu'à son arrivée dans l'Adrar.

On s'occupe plus activement que jamais, à ce qu'on nous assure, de fusionner l'Église catholique d'Occident et l'Église d'Orient qui ne diffèrent l'une de l'autre que par quelques points de discipline. Sans l'espérer beaucoup, nous faisons des vœux sincères pour que cette union demandée de nouveau par plusieurs des grands organes de la presse française, notamment par l'*Ami de la Religion* et le *Nord*, puisse bientôt se réaliser. Tout ce qui tend vers l'unité des peuples a et aura toujours nos plus sincères et nos plus vives sympathies.

Digitized by Google

P. S. — Au moment de mettre sous presse, une dépêche nous apprend que les généraux en chef de l'expédition anglo-française contre la Chine, aussitôt après avoir reçu la réponse négative de la cour de Péking à l'*ultimatum*, ont pris les dispositions nécessaires pour entrer immédiatement en campagne. Le 20 mai, les hostilités ont commencé avec la plus grande activité.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

4 Juin 1860 [1].

Dans une de nos dernières Chroniques, nous avons fait connaître à nos lecteurs l'arrivée à San-Francisco du grand amiral du Japon, qui venait annoncer la prochaine visite d'un ambassadeur de son pays aux États-Unis. Cet ambassadeur est arrivé à Washington et a été reçu solennellement par le Président de l'Union, M. Buchanan. Voici, sur cet événement important, des renseignement pleins d'intérêt que le *Courrier du Havre* a reçus avant-hier, en date de New-York, 19 mai, par le vapeur *Illinois*.

L'ambassade japonaise a été présentée au Président des États-Unis par l'intermédiaire du secrétaire d'État. Cette présentation a été entourée d'un grand éclat. En approchant du Président et de son entourage, les dignitaires japonais firent plusieurs révérences profondes. L'un d'eux ouvrit alors une série de boîtes en carton renfermées l'une dans l'autre, et en tira plusieurs lettres qu'il remit au Président, lequel les repassa à M. Cass, secrétaire d'État. L'un des ambassadeurs s'est ensuite adressé à M. Buchanan dans les termes suivants :

« Sa Majesté le Taïkoun nous a commandé de nous exprimer respectueusement, en son nom, à Sa Majesté le Président des États-Unis, ainsi qu'il suit : Désirant établir sur une base solide et durable les relations de paix et de commerce qui existent si heureusement entre les deux pays, et comme dernièrement les plénipotentiaires de ces

---

[1] Une indisposition de notre savant et spirituel collaborateur, M. Charles Gay, survenue au dernier moment, nous force de renoncer ce mois-ci à la publication de notre Chronique américaine. Le résumé des nouvelles de mai sera réuni à la revue du mois prochain. — (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

deux pays ont négocié et conclu un traité, il nous a ordonné d'échanger les ratifications du traité dans votre principale ville de Washington.

En conséquence, il espère que ces relations amicales deviendront de plus en plus solides, et il sera très-heureux d'obtenir votre bonne amitié. »

Après ce discours, les ambassadeurs retournèrent dans le salon d'attente et en ramenèrent le prince-chef de la mission, qui, d'après les règles de l'étiquette japonaise, aurait dérogé en assistant à la remise des lettres de créance. Ils s'approchèrent de nouveau, avec les mêmes marques du plus profond respect, de M. Buchanan, qui s'adressa ainsi à eux :

« Je vous souhaite une cordiale bienvenue, comme représentant de Sa Majesté impériale de Taïkoun du Japon auprès du gouvernement américain. Nous sommes tous très-honorés de ce que la première ambassade que votre grand empire ait jamais accréditée auprès d'une puissance étrangère, soit envoyée aux États-Unis. J'ai la confiance que c'est le gage d'une paix et d'une amitié perpétuelle entre les deux pays. Le traité de commerce dont vous allez échanger les ratifications avec le secrétaire d'État, ne peut manquer d'être productif en bénéfices et avantages, aussi bien pour le peuple du Japon que pour celui des États-Unis. Je peux dire pour moi-même et promettre pour mes successeurs qu'il sera mis à exécution dans un esprit de bonne foi et d'amitié, afin d'assurer aux deux pays tous les avantages qu'ils peuvent justement espérer des auspices favorables qui ont accompagné sa négociation et sa ratification. Je suis heureux de savoir que vous êtes satisfaits du traitement que vous avez reçu à bord de nos bâtiments de guerre, pendant votre voyage. Vous serez reconduits de la même manière dans votre pays natal, sous la protection du drapeau américain. Pendant votre résidence parmi nous — qui, je l'espère, se prolongera de manière à vous permettre de visiter les différentes parties de notre pays — nous serons heureux de vous faire jouir de l'hospitalité et des égards éminemment dus au grand et bienveillant souverain que vous représentez si dignement. »

Le Président a ensuite remis aux ambassadeurs une copie de son discours, et a échangé avec eux des poignées de main. Les dignitaires inférieurs ont alors été introduits. Les membres du Cabinet ont été présentés aux illustres étrangers dans l'ordre suivant : MM. Cobb, Floyd, Toucey, Thompson, Holt et Black. On les a mis au courant de leurs fonctions respectives.

En se retirant, les Japonais répétèrent leurs profondes révérences.

Digitized by Google

Ils sont retournés à leur hôtel dans le même ordre qu'en se rendant à la Maison-Blanche. On dit qu'ils ont été « évidemment charmés par le cérémonial imposant qui a été observé. » On a remarqué que l'attitude des Japonais a été constamment grave et solennelle Pendant tout le temps qu'a duré la cérémonie, leurs yeux étaient constamment dirigés sur le Président, à ce point qu'à part les quelques personnes qui leur ont été présentées, ils n'ont porté les yeux sur aucun des assistants. Les lettres accréditant les commissaires japonais auprès du gouvernement des États-Unis, étaient renfermées dans une magnifique enveloppe de satin écarlate.

Les ambassadeurs japonais ont accepté l'invitation du conseil municipal de Philadelphie et de celui de New-York, pour aller visiter ces deux villes, mais sans fixer la date. Le comité qui préside à leurs mouvements en donnera avis quatre ou cinq jours d'avance. Le gouvernement ayant reçu les ambassadeurs japonais comme envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, la plus haute charge diplomatique connue aux États-Unis, il était du devoir de ces dignitaires d'aller rendre visite aux représentants des puissances étrangères à Washington. Ils ne se sont présentés, toutefois, que chez les ministres des nations avec lesquelles le Japon a signé des traités, à savoir : les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la Russie et la France.

Voici, sur les membres de l'ambassade, quelques détails caractéristiques, publiés par le *Courrier des Etats-Unis* : « Les Japonais, quoi qu'on ait prétendu, ne se montrent nullement insensibles aux charmes de la cuisine *barbare*. Ils se font vite à nos usages, mangent la viande avec appétit, dégustent le vin avec béatitude, et se servent de la fourchette et du couteau, en place de leurs incommodes baguettes, comme des gens qui n'auraient fait que cela toute leur vie. Ils sont aussi grands amateurs de bons cigares, qu'ils offrent à leurs voisins de table, après en avoir fumé une partie. C'est de leur part un acte de courtoisie dont beaucoup s'exonèreraient volontiers. Ils sont moins civilisés sous le rapport de certaines petites convenances sociales : ils crachent sur les tapis ; l'un d'eux, qui avait chaud sans doute, s'est permis de retirer, après dîner, ses deux jambes de ses larges pantalons, afin de leur faire prendre l'air. Il y avait des dames présentes... Mais elles ont fait semblant de ne rien voir. »

Digitized by Google

TESTAMENT DE PIERRE LE GRAND OU PLAN DE DOMINATION UNIVERSELLE, LAISSÉ PAR CE PRINCE A SES SUCCESSEURS.

Déposé dans les Archives de Péterhoff, près Saint-Pétersbourg.

A l'occasion des nouveaux événements qui menacent de se produire dans l'Orient européen, et pour satisfaire aux demandes qui nous ont été adressées, nous avons cru devoir publier dans ce numéro le curieux testament de Pierre le Grand, un tel document devant en effet prendre place dans notre collection. — *Rédaction.*

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité,

« Nous, PIERRE, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., a tous nos descendants et successeurs au trône et gouvernement de la nation russienne.

« Le grand Dieu de qui nous tenons notre existence et notre couronne, nous ayant constamment éclairé de ses lumières et soutenu de son divin appui, etc. »

Ici Pierre Ier établit que, d'après ses vues, qu'il croit celles de la Providence, il regarde le peuple russe appelé, dans l'avenir, à la domination universelle. Il fonde cette pensée sur ce que, d'après lui, les nations européennes sont arrivées, pour la plupart, à un état de vieillesse voisin de la caducité, ou qu'elles y marchent à grands pas; d'où il suit qu'elles doivent être facilement et indubitablement conquises par un peuple jeune et neuf, quand ce dernier aura atteint toute sa force et toute sa croissance. Le monarque russe regarde cette invasion future des pays de l'Occident et de l'Orient par le Nord, comme un mouvement périodique arrêté dans les desseins de la Providence, qui a ainsi régénéré, dit-il, le peuple romain par l'invasion des barbares. Il compare ces émigrations des hommes polaires au flux du Nil, qui, à certaines époques, vient engraisser de son limon les terres amaigries de l'Égypte. Il ajoute que la Russie, qu'il a trouvée *rivière* et qu'il laissera *fleuve*, deviendra, sous ses successeurs, une grande *mer* destinée à fertiliser l'Europe appauvrie, et que ses flots déborderont, malgré toutes les digues que des mains affaiblies pourront leur opposer, si ses descendants savent en diriger le cours. C'est pourquoi, il leur laisse les enseignements dont la teneur suit, et qu'il recommande à leur attention et à leur observation constante, de même que Moïse avait recommandé les tables de la loi au peuple juif.

Digitized by Google

« I. — Entretenir la nation russienne dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine; ne le laisser reposer que pour améliorer les finances de l'État, refaire les armées et choisir les moments opportuns pour l'attaque. Faire ainsi servir la paix à la guerre, et la guerre à la paix, dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

« II. — Appeler, par tous les moyens possibles, de chez les peuples les plus instruits de l'Europe, des capitaines pendant la guerre et des savants pendant la paix, pour faire profiter la nation russe des avantages des autres pays sans lui faire rien perdre des siens propres.

« III. — Prendre part, en toute occasion, aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne, qui, plus rapprochée, intéresse plus directement.

« IV. — Diviser la Pologne, en y entretenant le trouble et des jalousies continuelles; gaguer les puissants à prix d'or; influencer les diètes, les corrompre, afin d'avoir action sur les élections des rois; y faire nommer ses partisans, les protéger, y faire entrer les troupes russiennes, et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout à fait. Si les puissances voisines opposent des difficultés, les apaiser momentanément en morcelant le pays, jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui aura été donné.

« V. — Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle, pour avoir prétexte de la subjuguer. Pour cela, l'isoler du Danemark et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

« VI. — Prendre toujours les épouses des princes russes parmi les princesses d'Allemagne, pour multiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts, et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause, en y multipliant notre influence.

« VII. — Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre, pour le commerce, comme étant la puissance qui a le plus besoin de nous pour sa marine, et qui peut être la plus utile au développement de la nôtre. Échanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre ses marchands, ses matelots et les nôtres, des rapports continuels, qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

« VIII. — S'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud, le long de la mer Noire.

« IX. — Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes. *Celui qui y règnera sera le vrai souverain du monde.* En conséquence,

Digitized by Google

susciter des guerres continuelles, tantôt au Turc, tantôt à la Perse; établir des chantiers sur la mer Noire; s'emparer peu à peu de cette mer, ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet; hâter la décadence de la Perse; pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, si c'est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Levant, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde.

« Une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

« X. — Rechercher et entretenir, avec soin, l'alliance de l'Autriche; appuyer, en apparence, ses idées de royauté future sur l'Allemagne, et exciter contre elle, par-dessous main, la jalousie des princes.

« Tâcher de faire réclamer des secours de la Russie par les uns ou par les autres, et exercer sur le pays une espèce de protection, qui prépare la domination future.

« XI. — Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe, et neutraliser ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens États de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

« XII. — S'attacher et réunir autour de soi tous les Grecs, désunis ou schismatiques, qui sont répandus, soit dans la Hongrie, soit dans la Turquie, soit dans le midi de la Pologne; se faire leur centre, leur appui, et établir d'avance une prédominance universelle par une sorte de royauté ou de suprématie sacerdotale : ce seront autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

« XIII. — La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique gardées par nos vaisseaux, il faut alors proposer séparément et très-secrètement d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elles l'empire de l'univers.

« Si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable, en flattant leur ambition et leur amour-propre, se servir d'elle pour écraser l'autre; puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être douteuse, la Russie possédant déjà en propre tout l'Orient et une grande partie de l'Europe.

« XIV. — Si, ce qui n'est point probable, chacune d'elles refusait l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles et les faire s'épuiser l'une par l'autre. Alors, profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes rassemblées d'avance sur l'Allemagne, en même temps que deux flottes considérables partiraient

Digitized by Google

l'une de la mer d'Azof et l'autre du port d'Archangel, chargées de hordes asiatiques, sous le convoi des flottes armées de la mer Noire et de la mer Baltique. S'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, elles inonderaient la France d'un côté, tandis que l'Allemagne le serait de l'autre, et ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement et sans coup férir sous le joug! »

« Ainsi peut et doit être subjuguée l'Europe! »

NOUVELLES ET MÉLANGES

L'IMPRIMERIE AU GROENLAND. — Il a été établi l'année dernière dans la colonie danoise, de Gothaab, une typographie et une presse lithographique qui ont produit le premier livre imprimé au Groënland. Ce livre porte le titre de: *Ka ladlit Okalluktualiallit* et se compose de légendes populaires écrites en langue groënlandaises et traduites en danois. Dix gravures, œuvres d'artistes indigènes, ornent ce curieux ouvrage qui se termine par huit chants groënlandais avec notation musicale. Plusieurs autres volumes sont sous presse.

— DIALECTES-JAPONAIS-LOUTCHOUANS. — Dans une lettre du P. Furet, missionnaire apostolique, qui réside aux îles Loutchou depuis quelques années, nous trouvons l'observation suivante, à propos d'un passage de l'*Introduction à l'étude de la langue japonaise*, de M. Léon de Rosny, où il est dit : « On pourrait même, à la rigueur, ne voir dans le Loutchouan qu'un dialecte de la langue japonaise. Nous ne connaissons que trop imparfaitement le Loutchouan pour nous prononcer à cet égard. Cependant, quelques observations (entr'autres sur la forme des verbes) nous portent à considérer ce dernier idiome comme étant plus séparé du japonais que ne l'est ordinairement un simple dialecte. » — « Vous pouvez dire, écrit le P. Furet, sans craindre de vous tromper : « il *faut* ne voir dans le Loutchouan qu'un *dialecte* très-rapproché de la langue japonaise. Si on n'admet pas cela, il faudra admettre, dans le seul petit royaume de Loutchou lui-même, trois ou quatre *langues sœurs*, aussi distinctes que le japonais et le loutchouan ; car les insulaires de *Madjiko-Sima* ne sont presque pas compris par ceux de Nafa et de Chouï. Il en est de même de ceux qui habitent les îles plus au Nord. Dans la grande Louchou même, les habitants d'un gros village, à trois ou quatre lieues dans le sud de

Digitized by Google

l'île, sont à peine compris par les habitants de Nafa ; ils ont même beaucoup d'expressions particulières qui ne sont pas en usage dans ce dernier port. La langue loutchouane n'a de livres autres que ceux du Japon ; elle ne s'écrit pas telle qu'on la parle. Les particules et terminaisons honorifiques, qui sont particulières à cette langue, viennent cependant toutes, je crois, d'expressions japonaises, comme nous le font remarquer nos maîtres dans l'explication des livres. D'ailleurs les mots du vocabulaire que vous avez donnés dans votre *Introduction*, suffisent pour prouver que le Loutchouan n'est que le japonais presque pur, surtout si vous vous rappelez que les Loutchouans prononcent presque tous les *e* comme *i* : 于 *ti*, 与 *ki*, 乂 *mi*. De plus pour le 沢 *tsou*, ils le prononcent souvent *dzi* : ex : 沢 *Midzou* = *Midzi* « eau. » Mais souvent aussi c'est le vrai son japonais. — Je puis vous assurer que presque tous les mots japonais sont employés ici, au moins par les gens instruits ; car les *hyakou-cho*, qui ne reçoivent aucune instruction, ainsi que les femmes, ne comprennent point le langage des livres. C'est un peu comme dans nos campagnes de France, où l'on ignore un grand nombre d'expressions françaises. »

— La Bibliothèque de Melbourne. — La capitale de la colonie britannique de Victoria possède une bibliothèque, ouverte solennellement par Son Exc. le major général Macarthur, en 1856. Cette bibliothèque, qui a une vaste salle de lecture, ne contenait, à l'époque de l'inauguration, que 3,846 volumes, et ne recevait le public que de dix heures du matin à quatre heures du soir. Maintenant les salles sont très-bien éclairées au gaz ; aussi la bibliothèque est-elle ouverte jusqu'à neuf heures du soir. Cette prolongation du temps d'admission a déterminé une augmentation considérable du nombre des visiteurs. Ce nombre a été, en 1858, de 77,925, et durant les trois premiers mois de l'année dernière, de 21,209. Aujourd'hui le nombre des livres à la disposition du public s'élève à 25,000, y compris 100 volumes rares d'un haut prix offerts par l'Empereur des Français.

— On annonce la fondation d'une Université à Irkoustk, dans la Sibérie orientale.

— M. Ernest Renan vient de faire paraître sa traduction du *Cantique des Cantiques*, avec une étude sur le poëme, à la librairie de Michel Lévy frères.

— Par suite du décès de M. Philippe Lebas, un fauteuil se trouve vacant à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Deux candidats paraissent avoir de grandes chances pour l'occuper : ce sont M. Miller, le célèbre helléniste, et M. de Slane, interprète de l'armée d'Afrique.

Digitized by Google

— Emile Nau, le Sainte-Beuve haïtien (ainsi s'expriment les journaux de Port-au-Prince), vient de mourir, à peine âgé de quarante-deux ans. Il appartient à la classe des mulâtres. La littérature haïtienne lui doit le recueil des poésies de Coriolan Ardouin. *Reliquiæ d'un poëte haïtien*, et une *Histoire originale des Caciques d'Haïti* (1855). Lorsque Soulouque, maître du pouvoir, comprit la convenance pour un empereur de savoir lire et écrire à peu près couramment, Nau dût, bon gré malgré, accepter les délicates fonctions de précepteur de Sa Majesté noire. Soulouque le nomma baron. Emile Nau avait un frère, Ignace, le meilleur poëte lyrique qu'ait eu l'île, mort en 1845. Le président Geffrard a voulu suivre le convoi de l'ancien professeur de Faustin Ier.

— Dans une lettre écrite de Lagoa-Santa, le Dr Lund notifie à la Société royale des antiquaires du Nord, d'après le journal de l'Institut historique du Brésil [sans doute de 1842 ou 1843], la découverte du testament remarquable d'un certain João Ramalho. Ce personnage déclare, dans ce testament signé le 3 mai 1580, par le notaire Lourenço Vaz, le juge Pedro Dias et quatre autres témoins, qu'il a vécu 90 ans dans le pays, de sorte qu'il a dû y arriver en 1490, c'est-à-dire deux ans avant le premier voyage de Colomb. Un écrivain postérieur, Frei Gaspar de Madre de Deos, raconte en effet, en s'appuyant sur des documents existant encore à cette époque, que lorsque Martin Affonso de Sousa découvrit cette partie du Brésil et prit terre à San-Vicente, le 17 août 1532, il y reçut des services importants d'un certain Ramalho qui avait épousé la fille d'un chef indien, nommé Tebyrica.

Le journal de la Société historique du Brésil contient encore des extraits de chroniques espagnoles et portugaises, où il est parlé d'un voyage fait au VIIIe siècle, du Portugal à une île située au delà de l'Océan Atlantique.

— M. Henri Colcraft fait mention d'une pierre plate avec inscription, trouvée dans un tumulus des États-Unis à *Grave Creek Mound*, Marshall County, en *Virginie*. Les caractères qui y sont tracés paraissent se rapprocher singulièrement des caractères celtibériens. Copie a été donnée de cette inscription dans le premier volume des *transactions of the American Ethnological society*.

LÉON DE ROSNY.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

Digitized by Google

BERBÈRES ET KABYLES

[Les Kébaïles de Djerdjéra, Études nouvelles sur le pays vulgairement appelé la grande Kabylie, par le capitaine C. Devaux, du 1er zouaves. — *Paris* (Challamel aîné, éditeur), 1860, in-12.]

Dans le travail d'investigation qui se poursuit sur l'origine et les mœurs des indigènes de l'Afrique septentrionale, il se fait un progrès sensible. Les communications faciles établies entre tous les points du territoire de l'Algérie, depuis le Sahara jusqu'à la mer, depuis le Souf jusqu'au Maroc, permettent à ceux qui entreprennent cette tâche longue et ingrate de visiter par eux-mêmes les pays qu'ils décrivent, et l'on est loin du temps où la plupart de ces renseignements étaient recueillis de la bouche des indigènes sans qu'un œil intelligent ait pu constater leur véracité ou l'exactitude de leurs souvenirs. Ces travaux préparatoires ont cependant eu leur degré d'utilité et l'on doit savoir gré à ceux qui ont commencé à défricher cette terre inconnue. Le dernier ouvrage publié par le capitaine Devaux est entrepris sur de nouvelles bases; il n'est pas un coin du pays qu'il décrit, qui n'ait été visité par lui, soit en expéditions, soit comme chef de bureau arabe. Il a interrogé les hommes et les lieux, et si plusieurs des problèmes qu'il s'est proposé de résoudre ne lui ont pas encore présenté une solution définitive, il a éclairci un grand nombre de questions qui ne demandent plus que la patience pour être parfaitement connues.

Il n'en est pas de même de ce qui se rattache à l'origine de la population Kabyle (Kébaïle). L'auteur avoue lui-même qu'il reste encore bien des obscurités à éclaircir.

Digitized by Google

Il est un point qui domine tous les autres, c'est que le fond de la population Kabyle est de race berbère ; or, plus on pénètre avant dans l'intérieur de l'Afrique, plus on reconnaît que la race berbère forme le noyau de la population qui s'étend depuis le littoral jusqu'à une zone encore inexplorée, jusqu'à l'Éthiopie peut-être, car on peut rattacher à la race berbère les Barabras d'Égypte, qui ont conservé leur nom sans altération. Quoique ces dernières tribus aient le teint bronzé, elles n'en sont pas moins de race caucasique, ont les cheveux soyeux et la barbe aussi abondante que les autres Berbères.

Tout ce qu'on connaît de la langue kabyle ou berbère prouve qu'elle est complétement étrangère à la langue sémitique, c'est-à-dire à la langue que parlaient les Phéniciens, les Carthaginois et les habitants du littoral.

Nous connaissons, d'après Procope, l'époque où toute cette côte d'Afrique fut envahie par les tribus phéniciennes des Gergéséens et des Jabuséens. Ces derniers furent chassés de Phénicie par les Hébreux, qui étaient arrivés sous la conduite de Josué. Après un court séjour en Égypte, les Phéniciens furent obligés de se retirer en Afrique, où ils étendirent leurs demeures jusqu'aux colonnes d'Hercule. Ils bâtirent un fort dans la Numidie, où est actuellement la ville de Tingis (Tanger). On voyait encore, du temps de Procope, deux colonnes de pierre blanche, où se lisait cette suscription en langue phénicienne : « Nous sommes ceux qui avons été chassés de notre pays par Josué le voleur, fils de Naué, (Ἰησοῖς ὁ τοῦ Ναυῆ). »

Ces événements se passaient environ trois siècles avant la guerre de Troie.

Il est un point sur lequel on est aujourd'hui d'accord, c'est que la race kabyle est aussi étrangère à la race arabe qu'elle paraît l'avoir été aux Phéniciens ; il faut donc en chercher la souche dans les plus antiques populations qui, à une épo-

Digitized by Google

que remontant peut-être aux temps de l'Égypte indépendante, occupaient les régions de l'Afrique occidentale. La langue des Berbères se parle dans toute l'Afrique moyenne, dans toute la région du Sahara, presque jusqu'à Tombouctou. Nous n'avons, jusqu'à présent, aucune connaissance de la manière dont les Kabyles de l'Algérie entendent la numération ; car, dans leurs rapports avec nous, ils se servent toujours de la manière de compter des Arabes. Mais un bon observateur, qui a visité les oasis du Souf, les Chamba et l'Oued-R'hir, M. Letourneux a recueilli des notes sur le système de numération des Touareg et des Chamba, c'est-à-dire sur la numération berbère autochtone. Il nous révèle ce fait curieux, c'est que ces peuples ont le système de numération quinaire, ils recommencent au chiffre cinq, comme nous le faisons au chiffre dix, et disent, pour six, sept, huit : cinq un, cinq deux, cinq trois, etc. Ce système est également suivi par les Iolofs d'Afrique, qui ont, sans doute, emprunté leur numération aux Berbères. Voici un tableau de cette manière de compter.

NUMÉRATION DES BERBÈRES.

1	*Ighem.*	Un.
2	*Tzem.*	Deux.
3	*Charet.*	Trois.
4	*Occas.*	Quatre.
5	*Fous.*	Cinq.
6	*Fous-ighem.*	Cinq-un.
7	*Fous-tzem.*	Cinq-deux.
8	*Fous-charet.*	Cinq-trois.
9	*Fous-occas.*	Cinq-quatre.
10	*Meraoun.*	Dix.
11	*Meraoun-ighem.*	Dix-un.
12	*Meraoun-tzem.*	Dix-deux.
13	*Meraoun-charet.*	Dix-trois.
14	*Meraoun-occas.*	Dix-quatre.
15	*Meraoun-fous.*	Dix-cinq.

Digitized by Google

16	*Meraoun-fous-ighem.*	Dix-cinq-un.
17	*Meraoun-fous-tzem.*	Dix-cinq-deux.
18	*Meraoun-fous-charet.*	Dix-cinq-trois.
19	*Meraoun-fous-occas.*	Dix cinq-quatre.
20	*Tzem-meraoun.*	Deux dix.
21	*Tzem-meraoun-ighem.*	Deux-dix-un.
22	*Tzem-meraoun-tzem.*	Deux-dix-deux.
23	*Tzem-meraoun-charet.*	Deux-dix-trois.
30	*Charet-meraoun.*	Trois-dix.
31	*Charet-meraoun-ighem.*	Trois-dix-un.
40	*Occas-meraoun.*	Quatre-dix.
50	*Fous-meraoun.*	Cinq-dix.
60	*Fous-ighem-meraoun.*	Cinq-un-dix.
70	*Fous-tzem-meraoun.*	Cinq-deux-dix.
71	*Fous-tzem-meraoun-ighem.*	Cinq-deux-dix-un.
80	*Fous-charet-meraoun.*	Cinq-trois-dix.
90	*Fous-occas-meraoun.*	Cinq quatre-dix.
100	*Meraoun-meraoun.*	Dix-dix.
1000	*Meraoun-meraoun-meraoun.*	Dix-dix-dix.

La formation des masculins et des féminins, les déclinaisons de cette langue offrent un caractère tout aussi spécial.

Les auteurs qui se sont occupés d'études sur les Kabyles paraissent disposés à considérer cette population comme formée d'une agglomération de différents groupes de population venus du dehors, et s'étant établis dans ces montagnes à la suite de défaites ou de persécutions. Les faits que l'on apporte à l'appui de cette opinion ne paraissent pas très-concluants : que des individus isolés et en petit nombre soient venus s'établir au milieu des indigènes, c'est un fait qui s'observe là comme partout ailleurs ; mais que des groupes nombreux et hétérogènes de nations diverses soient venus s'établir dans ces montagnes, au milieu des Kabyles, nous n'avons sur cela que des présomptions, sans preuves suffisantes. Si, en effet, le caractère extérieur de l'individu, la conformation de son crâne, sont pour le naturaliste un moyen de classer les races, il est un autre moyen auquel on attache de jour en

Digitized by Google

jour plus de certitude, c'est l'étude de la langue. Or, on peut dire que jamais immigration d'hommes ne s'est faite sans que les nouveaux venus n'aient laissé à tout jamais dans le pays des traces de leur langue. Les Grecs ont porté la leur en Asie, les Romains ont porté le latin dans les Gaules, les Turcs leur langue en Europe. Si ce fait est vrai pour de grandes migrations, il l'est également pour des fractions moindres. Ainsi nous voyons de nos jours les Catalans, établis près de Marseille, conserver leur idiôme. La petite colonie grecque de Kardjès en Corse parle grec; les Juifs de Constantinople, chassés d'Espagne, il y a plus de trois siècles, parlent encore entre eux la langue espagnole. Le contact passager des nations laisse même chez les uns et chez les autres des traces ineffaçables. Ainsi la langue française, si fière vis à vis des autres langues, n'est pourtant qu'un assemblage emprunté à toutes les nations avec lesquelles elle fut en contact.

On y trouve non-seulement du Celte, du Latin et du Grec, mais encore de l'Anglais et de l'Arabe; et pourtant la France, depuis les croisades, a eu bien peu de rapports avec les Arabes. C'est dans ces grandes expéditions qu'elle a glané ces mots, dont elle s'est approprié la signification, et qui sont assez nombreux pour qu'on ait pu en composer un Dictionnaire[1]. Je ne parle pas ici des mots qui ont conservé toute leur physionomie orientale, mais de ceux qui se sont incorporés dans le langage, de manière à n'être plus reconnus que par un observateur exercé. Ainsi les mots giberne, gibier, gibecière, sont des mots arabes, du mot *djib*, porter. Quand un Parisien dit: Je suis mouillé, il parle arabe, ce mot vient de Ma-eau, diminutif *mouia*, au Caire on dit *mouié*.

Puisque j'ai touché cette question des mots arabes introduits dans la langue française, je vais placer ici une remarque au sujet d'un mot bien connu dans le monde littéraire, et

[1] Peyron, *Dictionnaire des racines arabes.*

Digitized by Google

Le premier de ces dolmens est au village de Tarf, sur la rive droite de l'Oued-El-Kébir; un autre se trouve à Um-Kriar, autre village à l'entrée d'une gorge sauvage; enfin, un peu plus loin, est le village de Ghergour, qui a tout le caractère d'un nom gaulois. Le monument de Tarf paraît le mieux conservé; il se compose d'une grande plateforme circulaire, presque au niveau du sol, dallée par de grandes pierres. Au milieu, sont trois pierres plantées en équerre, dont deux sont parallèlles entre elles. Ces trois pierres supportent une grande dalle épaisse qui a environ deux mètres cinquante de longueur; c'est là ce que nous appelons un dolmen. Tout le monument central est entouré d'un cercle de pierres brutes, qui forment une enceinte que nous appelons Cromleck.

On voit du premier coup d'œil combien est grande la ressemblance de ces monuments, dont nous donnons la figure [1], avec le Stone-Henge de l'Angleterre, mais ce n'est pas seulement par la forme que ces monuments ont de l'affinité, c'est encore par la dénomination. Les monuments d'Afrique sont groupés autour d'un centre de population qu'on appelle Ghergour. Les savants qui s'occupent d'antiquités celtiques, et notamment notre confrère M. de La Villemarqué, ont observé sur le champ la ressemblance qui existe entre ce nom Ghergour et ce nom du Stone-Henge en gallois, qui est Kor-Gaur (*circulus magnus*), et l'autre dénomination, également celtique, Kaer-Gauer, qui signifie *magna civitas*. Une observation curieuse, mais qui n'est comme de raison qu'un jeu du hasard, c'est qu'en ce moment le scheik de ce village gallois de Ghergour, se nomme scheik Brennis, nom gaulois s'il en fut.

Les autres monuments, qui sont situés à Um-Kriar et à Tarf, n'ont pas encore été observés en détail, il est probable

[1] Voyez le dessin que nous avons reproduit sur la planche ci-annexée.

Digitized by Google

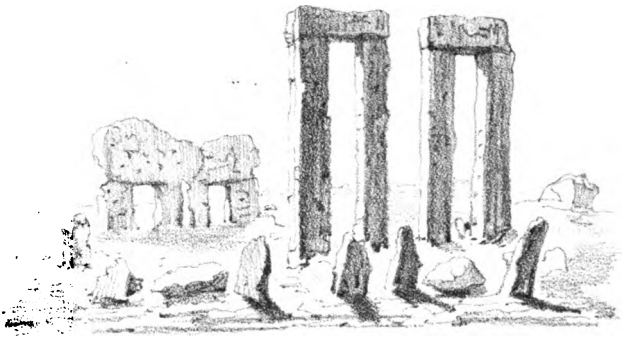

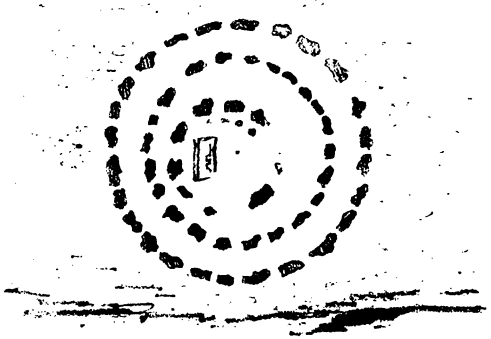

PLAN ET VUE DU STONE HENGE EN ANGLETERRE.

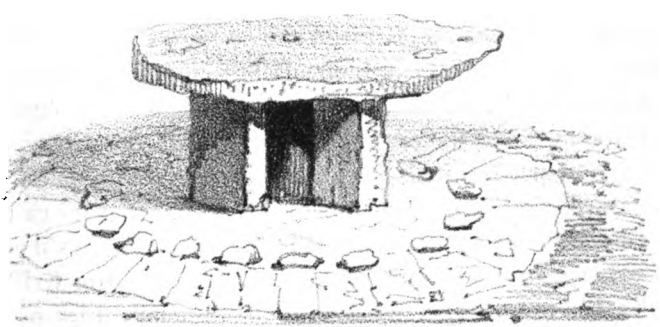

MONUMENTS DRUIDIQUES A TARF.

Digitized by Google

Digitized by Google

qu'on en trouvera d'autres dans les environs; on a reconnu aussi des pierres levées à Sebah Argoun. Ce qui indique que cette région fut longtemps occupée par une population autre que les Berbères, c'est que les sépultures offrent autant d'analogie avec les sépultures gauloises, que de différence avec celle des Berbères; ainsi les sarcophages, taillés dans les rochers, représentent exactement le contour du corps du défunt, comme si, avant de l'ensevelir, on l'eût placé sur le sol, et qu'on eût tracé avec une pointe le contour de son corps. On observe généralement ces sépultures par groupes de deux; c'est, sans aucun doute, l'homme et la femme. Ceci dénote encore des mœurs de l'Europe, car l'Asie et l'Afrique ont plus généralement été polygames. On observe aussi en ce lieu des sarcophages isolés, mais creusés comme ceux de nos pays, c'est-à-dire présentant pour la tête une place bien profilée. On sait que les sarcophages romains sont toujours un coffre carré. Ce que nous avons dit des tribus des Fraoucen et des Idjermen, nous pouvons le dire de celles des Tandalous, que l'auteur regarde comme apportées dans le pays par des Maures chassés d'Andalousie. On peut reconnaître, au Maroc et à Oran, les conséquences de ce grave événement politique; dans ces contrées, la langue espagnole est plus répandue qu'en aucun autre lieu de la côte, mais aucun des renseignements recueillis sur la Kabylie ne prouve qu'on y trouve la moindre trace de ce langage. Les Maures, qui parlaient en Espagne la langue arabe, et surtout les marabouts, en venant s'établir en Kabylie, n'avaient aucune raison de se faire désigner sous le nom de Andalous.

Les traditions recueillies par M. Devaux n'en ont pas moins beaucoup d'intérêt; il suffit de ne pas leur donner plus d'importance qu'il n'y en attache lui-même. Il reconnaît (p. 252) que ce pays fut de tout temps un lieu de refuge qui réunit des proscrits de tous les pays. On peut être d'accord

Digitized by Google

avec lui sur ce point; mais ces faits isolés ne peuvent avoir le caractère d'une migration, et l'auteur admet lui-même que « le temps a rendu ce peuple autochtone (p. 254). » Il n'y aurait, à notre avis, qu'un mot à changer à ses conclusions : c'est de ne pas appliquer le nom de colonies aux migrations diverses qui sont venues se fondre dans la souche berbère des Kabyles. L'auteur entre positivement dans cette manière d'envisager la question, quand il parle des transportations opérées par Maximilien Hercule, après avoir défait les Mauritaniens; mais comme toute cette population doit être considérée comme de race berbère, ce n'était en réalité qu'au cantonnement qu'opérait l'empereur, et en quelque lieu que les Mauritaniens aient été transportés, il n'est pas surprenant qu'ils se soient fondus dans la population Touareg ou Mzabite. Ces derniers prétendent avoir autrefois possédé un empire dans le Mogreb, aux environs de Tlemcen.

La question des types qui avait d'abord servi de base aux premières observations mérite aussi d'être examinée. Pendant bien longtemps, les Kabyles ont été regardés comme les descendants des Vandales et des Ariens, qui avaient fui la tyrannie de Byzance. Peu à peu, on reconnut que les premiers n'avaient ni dans leurs mœurs, ni dans leur langue, rien qu'on pût rapporter à ces populations. Seulement on remarquait des individus, en petit nombre, ayant la barbe blonde et les yeux bleus. C'est surtout dans les tribus des Guerbès que ce fait est observé; or, comme les Guerbès habitent une des vallées de l'Edough que l'on considère, avec assez de raison, comme le mont Papua des Byzantins, on en conclut immédiatement que les Guerbès étaient les restes des compagnons de Gilimer, qui, battu par Bélisaire, et cerné par Pharas, se rendit à discrétion après avoir toutefois écrit à ce dernier une lettre qui nous peint d'un seul trait des mœurs que nous connaisons mieux aujourd'hui, les mœurs des ha-

Digitized by Google

bitants de ces montagnes. « Envoyez-moi,—écrivait-il à Pharas — une guitare (κιθάραν) une éponge et du pain ; » parce que dans ce pays de Mauritanie, on ne mange pas de pain, mais les habitans se nourrissent d'Olyra cuite [1] (ἀλλ' ἔφθον τὰς ὀλύρας σιτεῖσθαι). Comme *olyra* signifie le blé dur, le *triticum durum* des Romains, ce passage nous apprend que déjà dans ce pays, le couscoussou était le met le plus en usage et formait pour ainsi dire la base de la nourriture des habitants. Gilimer dans sa lettre à Pharas, qui nous a été conservée par Procope, fait un tableau de la population qui peut encore s'appliquer mot pour mot aux Kabyles.

Leurs habitations sont des espèces de tannières faites de boue et de claies (Gourbis), leurs vêtements sont de misérables lambeaux, le pain et le vin leur sont inconnus. Ce tableau de la population mauritanienne de l'Edough ne paraît-il pas calqué sur celui des modernes Berbères. — C'est qu'en effet cette population est restée stationnaire depuis plus de dix siècles; elle n'a pu être entamée ni par les Romains ni par les Arabes. C'est ce qui fait son caractère original, et sous ce point de vue, elle mérite d'être étudiée avec soin.

Les Vandales, après la soumission de Gilimer, quittèrent le pays, ils furent cantonnés aux environs de Carthage et une grande fraction de ces hordes passa au service de Byzance.

Les Vandales séjournèrent en Afrique pendant quatre-vingt quinze ans ; ils étaient arrivés au nombre de cinquante mille combattants. Dans la dernière guerre qu'ils soutinrent contre Bélisaire, leur armée se montait à cent cinquante mille hommes. Si un certain nombre d'entre eux, qui avaient contracté des unions avec les indigènes, restèrent dans le pays, il conviendrait mieux d'en chercher les vestiges dans les vallées de l'Aurès, où ils avaient déjà des établissements,

---

[1] *Anonyme de Constantinople*, liv. I, p. 7, in-fol.

Digitized by Google

et surtout chez les Chaouïa qui, bien que de race berbère, portent plus que les autres le caractère étranger. On dit que le nom de Chaouïa signifie gens du dehors. —C'est un fait à vérifier; pour eux, ils ne se regardent ni comme Arabes ni comme Kabyles, leurs mœurs ne sont pas encore bien connues. Ils se mêlent volontiers avec les tribus des vallées du Djebel Guérioun et des Schotts. On les rencontre chez les Haractas, mais ils ne descendent pas dans les Dachera des Oasis du Sahara; ils se tiennent dans les montagnes.

CH. TEXIER, de l'Institut.

ESSAI

SUR LE MONOTHÉISME DES CHINOIS

(Suite et fin [1].)

Les interprètes du *Ge-kiâng* (explications journalières) expliquent très-bien Meng-tsee :

« C'est le cœur, disent-ils, qui gouverne en maître tout le corps de l'homme; ce *cœur*, c'est l'esprit intelligent de l'homme; la *nature*, c'est la raison que ce cœur connaît; mais c'est le ciel qui nous donne et ce cœur et cette nature. Conserver donc cette lumière céleste, sans jamais l'éteindre, c'est servir le ciel et ne lui être jamais rebelle[2].

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, 1859, tome III, p. 96. — Reproduction interdite.

[2] Les commentaires *Ge kiang* furent faits à l'usage de *Khang-hi* étant enfant. Ils n'embrassent que les *Sse-chou*, le *Choû-king* et l'*Y-king*; c'est qu'ils suivent *Tchang Ko lao* qui n'en avait pas expliqué davantage. Ce que le *Ko-lao* dit en langage familier, les *Ge-kiâng* le disent dans un style net et plus élégant. (Pr.)

Digitized by Google

Tsee-sse [1] commence son *Tchoung-young* par ces mots : « L'ordre du ciel, c'est ce qui s'appelle la nature. — Voilà, dit *Tchou-hi*, la première source et la commune origine de toutes choses[2]. » Et ailleurs il ajoute que ce beau mot de *Toung-tsee*[3] : « La grande source de la sagesse vient du ciel, » c'est ce que dit *Tsee-sse* dans cet endroit.

Confucius disait qu'à l'âge de cinquante ans il connut l'*ordre du ciel*. « Il connut, dit *Tchou-hi*, d'où est sorti la raison. « Savoir l'ordre du ciel, dit-il ailleurs, c'est savoir d'où l'on vient[4]. — Quelqu'un, dit-il encore, me citera ce mot de *Tching-tsee :* Quand on désigne le maître souverain, on dit 帝 *Ti*, le Seigneur. — On me demandera qui est ce maître souverain? — Je réponds : Il y a très-certainement un souverain Seigneur, car le ciel, très-fort et très-rapide, roule naturellement sans cesse. Or, la cause pourquoi il tourne ainsi sans s'arrêter, c'est qu'il y a sans doute un

---

[1] *Tseu-sse*, petit-fils de Confucius. C'est à lui qu'on attribue le *Tchoung-young*, un des *Quatre livres classiques*. (Pr.)

[2] *Œuvres complètes* en chinois, k. XXIV, f. 7, dans sa dissertation sur le *Tchoung-young*. (G. P.)

[3] *Tong-tsee*, c'est *Tong tchong chou*. Il vivait sous la dynastie des *Han;* il a fait un livre qu'il appelle *Tchun-tsiéou*. (Pr.) — Le texte cité dit : « Ce que *Toung tseu* exprime ainsi : « La grande source de la *Raison* ou du *Tao*, sort du ciel, » rend l'idée de *Tseu-sse*. » (G. P)

[4] *Œuvres complètes* en chinois, k. XLIII, f. 29. Voici comment il s'exprime : « J'ai entendu faire cette question : — Qu'est-ce que l'*ordre* du dépérissement ou de la mort (*wâng tchî mîng*)? Ce mot *ordre* (*mîng*) signifie-t-il cet air ou souffle vital (*khî*) donné d'en haut? — *Réponse*. La vie et la mort sont une vie longue ou courte qui cesse d'être. Il est certain que c'est le *souffle vital* (*khî*) qui donne cette vie. Il paraît seulement que ce que *Meng-tseu* appelle la *nature* (*sing*) est un mot mis par lui à la place de *mîng*, ordre, destinée. Alors il y a une distinction importante à faire. Je choisis cette question : — Le mot *mîng* de la phrase : *connaître l'ordre ou le mandat du ciel* (*tchî thiên mîng*) sont-ils identiques? — *Réponse* : Ils ne le sont pas. *Connaître l'ordre ou le mandat du ciel*, c'est savoir d'ou vient sa raison d'être (*wéï tchî khî li tchî sso tséu lâï*). Prenons l'*eau* pour comparaison. Tous les hommes savent ce que c'est que l'eau; il n'y a que le saint homme qui connaisse le *lieu* de sa source. De même, ignorer le *lieu* d'où sort l'*ordre*, le *mandat* (*mîng*), c'est en réalité (ignorer) l'ordre même, la destinée de la vie et de la mort, d'une vie longue ou courte, de la pauvreté ou de la richesse, de la noblesse et de la bassesse de condition. » (G. P.)

Digitized by Google

maître souverain qui le gouverne. Mais il faut que chacun réponde *en soi-même* sur ces sortes de questions, car il n'y a point de paroles qui puissent exprimer cela[1].

Enfin, il dit encore ailleurs : « Que l'amour unisse le père et le fils, et la justice le roi et le sujet ; la raison le veut ainsi. Mais cependant il faut qu'il y ait une raison supérieure qui nous enseigne ces vérités, et ensuite nous les connaissons. Mais ce n'est point ce que les bonzes disent, qu'il y a trois seigneurs très-purs, qui ont tels et tels habits et qui sont assis de telle et telle manière[2].

Il est rapporté dans le *Chou-king* que le Seigneur apparut en songe à *Kao-tsoung* et lui dit : « Je vous donne un ministre fidèle. » Écoutons *Tchou-hi* raisonner sur ce fait : « Cela étant ainsi, comme on n'en peut douter, il faut qu'il y ait un Seigneur du ciel qui dit à *Kao-tsoung* : Je vous donne un ministre fidèle. » — On veut que 帝 *ti* signifie Seigneur, et on prétend qu'il n'a point de figure. Je crains que cela ne puisse convenir au fait en question. Recourir aussi à ce que le peuple appelle 玉皇上帝 *Yu hoang Chang-ti*, ce serait encore pis. Quand *Kao-tsoung* voit en songe le Seigneur qui lui donne un ministre d'État, certainement il faut que ce Seigneur existe. Nier ce fait, ou dire que ce n'est que la Raison du ciel, cela ne se peut[3].

Ce qui embarrasse *Tchou-hi*, c'est qu'il ne conçoit pas comment un être spirituel peut apparaître sous une figure empruntée.

Il se tire plus aisément de l'endroit où Confucius se plaint

---

[1] *Œuvres complètes* de *Tchou-hi*, k. XLIX, f. 27. (G. P.)

[2] *Ib.*, k. XII, f. 12. Ces bonzes s'appellent *Tao-sse*; ils reconnaissent *Lao-tse* pour maître, mais ils entendent *Lao-tse* encore moins que les Lettrés *Jou* n'entendent les *King*. (Pr.)

Chou-king, chap. *Yuë-ming*. Le raisonnement de *Tchou-hi* est dans le *Chou-king ta thsiouen*, chap. ou *kiouen* V, page 25. L'édition est en grandes planches. (Pr.

Digitized by Google

qu'il ne voit plus *Tchéou-koung* en songe. Il suppose d'abord que *Tching-tsee* ne croit pas que Confucius vit quelqu'un en songe, et il répond : « Puisque le texte dit clairement que Confucius voyait en songe *Tchéou-koung*, dire nettement qu'il ne l'a point vu, je pense que cela ne serait pas juste[1].

Quoi qu'il en soit, voici un véritable Seigneur qui apparaît en songe : le fait ne peut se nier. Ce n'est pas *Yu-hoang Chang-ti*; ce n'est pas précisément la raison du ciel; ce n'est pas le ciel matériel. Reste donc que ce soit 天帝 *t'ien-ti* (le Seigneur du ciel), comme il le dit d'abord.

Sur ce même endroit du *Chou-king*, *Tchang-chi* parle ainsi :

« Désirer nuit et jour avec toute la sincérité de son cœur un sage, c'est assez pour s'unir au cœur du suprême ciel qui produit les sages. Or, le cœur de *Kao-tsoung* s'unissant ainsi au cœur du suprême ciel qui fait les sages, comment le suprême ciel ne répondrait-il pas aux sincères désirs du cœur de *Kao-tsoung* qui n'a demandé qu'un sage[2]?

2° Dans le *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*, on lit ces mots : « Il *sacrifia* au suprême Seigneur. » *Tchu-tsee-fa* dit que le mot *loueï* est le nom d'un sacrifice au ciel, mais qu'on en ignore le sens propre[3].

Vangt-siao dit « qu'il y a des auteurs qui expliquent *loueï* par *ho* « unir, » pour dire unir le ciel et la terre dans le même sacrifice. Mais c'est expliquer de travers le texte des *Kîng* pour faire valoir leur opinion fausse, et cela ne mérite

---

[1] *Ib.* ch. XV, p. 8. Si *Tchou-hi* ne suit pas toujours les *Tching-tsee*, bien qu'il les regarde comme ses maîtres, il ne faut pas s'étonner que ses disciples le traitent assez souvent de la même manière. (Pr.)

[2] *Tchang wen-oueï* est cité dans le *Chou-king ta tsiouen*, au même endroit. Je ne sais pas sous quelle dynastie il vivait; mais ce qu'il dit s'accorde très-bien avec le *Chou-king*. (Pr.)

[3] Ce *Tchu-tsee-fa* est cité dans le *Chou-king ta-tsiouen*.

Digitized by Google

pas de réponse.... *L'auguste Seigneur du ciel est le seul digne de tout respect, parce qu'il n'a point d'égal.* Soit donc qu'on fasse deux maîtres en élevant l'autel du nord pour combattre le maître du ciel, soit qu'on les unisse comme on fait le père et la mère après leur mort, l'un et l'autre sont également contraire à la raison et aux rites [1].

Ces quatre mots : 至尊無對 *tchi tsûn woû toui*, qui marquent si bien l'unité de ce Seigneur souverain, se rencontrent en mille endroits des livres chinois. Sous la dynastie des *Soung*, un empereur [*Hoei-tsoung*] s'avisa de donner au Seigneur le titre de *Yu-hoang*. *Kiéou Man-chan*[2], cité dans [l'ouvrage de] *Youen-leao-fan*, s'exprime là-dessus en ces termes : « Entre tous les esprits célestes, celui qui mérite un respect sans bornes, c'est le Seigneur ; nos livres l'appellent 昊天上帝 *Hào t'iên chàng ti*, le *suprême Seigneur du très-haut du ciel.* Le mot 帝 *ti* nous apprend qu'il est seigneur et maître; on y ajoute 天 *t'iên*, et à 天 *t'iên* on joint 昊 *hào* pour dire que son domaine s'étend jusqu'au plus haut des cieux. On dit enfin que ce Seigneur est

---

[1] *Vang-tsiao* est l'auteur de l'excellent commentaire *Ge-ki* sur le *Chouking*.(Pr.)

[2] *Kiéou-sun*, surnommé *Man-chan*, vivait sous la dynastie des *Ming*. Il est l'auteur du livre *Tà hio yen i pou* qui renferme tout le gouvernement chinois.

Youen leao fan est de la même dynastie des *Ming;* il a fait beaucoup de livres, entre autres un excellent abrégé de l'histoire de Chine, qui a pour titre : *Li sse kang kien pou*. A chaque endroit difficile, il apporte le sentiment et la critique de plusieurs savants, ce que les autres abréviateurs ne font pas. (Pr.)

— Nous possédons du même auteur un excellent livre intitulé : *Kiun choû pi khaò*, ou *Examen complet d'une foule d'ouvrages* sur tous les sujets. L'édition est de 1642. *Youen leao fan* naquit à *Tchao-tien*, dans la province de *Tché kiang*. Il fut promu docteur en 1586, et il occupa ensuite plusieurs mandarinats. Il fut membre de *Pîng-pou*, ministère de la guerre. Il écrivit, outre l'histoire mentionnée par Prémare, et l'ouvrage que nous possédons, une *Histoire des inventions;* un travail sur l'*Histoire de la dynastie des Han*; un commentaire sur les *King* et les *Sse-chou*.

Quant à *Kiéou-sun*, surnommé *Man-chan*, un exemplaire de son *Ta hio yen i pou* se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris. C'est un excellent ouvrage que nous avions eu autrefois l'intention de traduire. (G. P.)

Digitized by Google

suprême 上 *chàng*, pour avertir qu'il n'y a point d'autres maîtres au dessus de lui. C'est quelque chose d'extrême et on ne peut rien y ajouter. La grandeur du ciel est au-dessus des paroles; la majesté du Seigneur ne souffre point d'égal. Dans tout l'univers, il n'y a pas un seul être que le ciel ne produise, pas une seule affaire que le Seigneur ne gouverne. Lorsqu'on lui sacrifie, on n'ose faire de grands préparatifs : on craindrait de lui marquer par là trop peu de respect; comment donc oser lui offrir un titre creux et vain, comme celui de *yu hoang?* N'est-ce pas le comble du mépris? Si un roi, bien que d'une vertu médiocre, voit un de ses sujets lui donner quelque nouveau titre honorable, il entre en colère et le chasse comme un vil adulateur. Dira-t-on qu'il n'y a que le Seigneur du ciel qu'on puisse impunément flatter par les vains titres qu'on lui donne? Le roi sert le ciel comme un sujet sert son roi. Si un sujet traite son roi avec mépris, il en est puni de mort; comment donc un roi qui méprise le ciel pourrait-il éviter le châtiment qu'il mérite[1]? »

L'empereur *Hóeï-tsong* mourut misérablement hors de la Chine, dans le désert de Tartarie, nommé *Cha-mo*. « Hélas! s'écrie *Man-chan*, que ce châtiment est terrible! »

C'est donc ne connaître guère la jalousie des Chinois sur l'unité du souverain Seigneur que de s'imaginer qu'ils adorent cinq maîtres, mais c'est être peu jaloux de sa réputation que d'aller débiter de semblables rêveries.

Lo-pi[2] cite *Vang-sou* qui dit : « Le ciel est unique; comment peut-il y avoir cinq maîtres[3]? » Les 五 帝 *ou-ti* sont

---

[1] Kiouen XXXI, p. 46 du *Li-sse-kang kien pou* de *Youen hiao-fan*.

[2] *Lo-pi* a vécu sous la dynastie des *Soung*. Il est fort versé dans l'antiquité, comme il le fait bien voir dans le livre qui a pour titre *Lou-sse*. On trouve là tout ce qui s'est jamais dit en Chine des temps soit fabuleux, soit incertains. C'est dommage que l'impression n'en soit pas plus belle. Ce que je cite ici se trouve à la fin de l'article Ier du chapitre V de ses *Yu-lun*, p. 5.

[3] *Wang-sou* vivait sur la fin des *Han*. Le livre *Khoung tsee kia yu* est de lui. Il en a fait beaucoup d'autres. (Pr.)

Digitized by Google

cinq empereurs dont *Fou-hi* est le premier. *Lo-pi* cite encore *Kia-y*[1] et *Ma-jong*[2], qui soutiennent aussi que ce sont des hommes. Mais sans avoir recours à ces autorités, qui a dit à ces écrivains que ce n'est pas le seul et vrai Seigneur qui est présent à tous les temps et à tous les lieux ; qui est un et qui est tout : καὶ εἷς καὶ πάντα, comme dit saint Grégoire ? Le ciel et la terre, les cinq éléments et toutes les créatures sont autant de symboles divers du même Créateur qui les a faites, qui seul n'a point d'égal : 至尊無對 *tchi tsûn woû toûï*, et par conséquent ne peut pas être deux. C'est ce que dit le *Li-ki* : 尊無二上 *tsûn woû eûl chàng* « il n'y a qu'un seul souverain. »

3° Le *Chou-kîng*, chapitre *hong-fan*, dit « que le ciel a des secrets ressorts pour rendre les peuples heureux[3]. » Le commentaire 正義 *tching-y* (véritable sens) parle là-dessus d'une manière bien remarquable.

« L'homme, dit *Khoung-chi*[4], doit au ciel sa naissance ; c'est le ciel qui nous donne le corps et l'âme. Tout homme a un corps matériel et une nature spirituelle, une âme qui connaît[5]. L'homme étant ainsi fait, le ciel ne cesse de l'as-

---

[1] *Kia-y*, ministre d'État sous les *Han*; il écrit bien. (Pr.)

[2] *Majong*, sous les *Han*. Il fit des commentaires sur tous les livres anciens. (Pr.)

[3] Le P. Gaubil, dans sa traduction du *Chouking* (voir nos *Livres sacrés de l'Orient*, p. 89, § II), a ainsi rendu ce texte :

« Le roi dit : Oh ! *Ki-tse*, le ciel a des voies secrètes par lesquelles il rend le peuple tranquille et fixe ; il s'unit à lui pour l'aider à garder son repos et son état fixe. Je ne connais point cette règle : quelle est-elle ? »

Et le P. Noël, dans son *Ethica sinensis*, p. 216, l'a traduit ainsi : « Eheu ! Cœlum quidem occulta virtute populos stabilit, eosque ad simul cohabitandum colligit et adjuvat; sed ego quonam modo dirigendus ac componendus sit universalis humanæ conditionis ordo, ignoro. Tu quæso, me edoce. » (G. P.)

[4] Ce *Khoung-chi* est *Khoung-ing-ta* dont j'ai parlé ci-devant; et comme ce qu'il dit est fort beau, *Wang-tsiao*, dont j'ai aussi parlé ci-dessus, le rapporte tout entier dans son propre commentaire sur le *Chou-king*, k. IX, p. 30.

[5] Cette dernière phrase, dans le texte chinois, est la suite de celle-ci, qui a été omise par le P. Prémare : 民受氣流行 *mîn chéou khi lieôu*

sister. Ce n'est pas seulement en lui intimant les ordres après lui avoir donné un corps visible et un cœur intelligent; mais il l'assiste encore d'une manière particulière, car il n'y a personne de nous qui ne pense, qui ne parle, qui n'agisse, qui ne discerne le vrai du faux et le bien du mal; tantôt on est dans l'abondance et tantôt dans la disette. Il y a un usage observé dans la manière de se vêtir et de se nourrir; il y a une règle que l'on doit suivre dans quelque état que l'on se trouve; mais c'est du ciel que tout cela nous vient[1], il y a dans tout cela une raison immuable que nous connaissons et qui est comme le droit chemin qu'il faut suivre. Si on le suit, on est heureux; si on s'en écarte, on ne peut être tranquille. Et voilà comment le ciel nous aide, s'unissant à nous pour nous rendre heureux, en faisant que nous marchions constamment dans la voie de la vie éternelle[2]. »

Tsaïhiu-tchaï, écrivant sur un endroit de *Meng-tsee*, dit[3]: « J'ai appris de mes maîtres que les deux points dont on parle ici sont dans notre nature et nous sont donnés par le ciel. L'un regarde le cœur de l'homme, l'autre le cœur de la raison[4]; l'un et l'autre, c'est la nature de l'homme. Les cinq

---

hing « le peuple, le genre humain (c'est le sujet de tout le passage) reçoit l'élément vital matériel (*khi*) qui coule et circule partout (*tiêou hing*). Chaque individu (pour *tout homme*, etc. Pr.) a une nature qui est intelligente et un cœur qui connaît, qui raisonne: 各有性靈心識 *ko yeou sing lingsin chi*, etc. (G. P.) « nihil (est quod) non provideat omnibus supremum cœlum. » (G. P.)

[2] Voici le texte de cette dernière phrase très-remarquable: 使有常生之道 *ssè yeou tchâng sêng tchi taô*, « [Cœlum] facit ut habeamus sempiternæ vitæ viam, rationem. » (G. P.)

[3] J'ai déjà parlé de ce docteur et de ses commentaires *Mong-yn* L'endroit de *Meng-tsee* se trouve à la page 24, de la IIe partie du chapitre *tsin-tsin*. (Pr.)

[4] L'un des meilleurs commentateurs du *Chou-king* définit clairement, selon nous, ce que l'on doit entendre par le *cœur de l'homme* et le *cœur de la Raison*. » Par le *cœur de l'homme* (*jîn sin*), dit-il, (*Livres sacrés de l'Orient*, p. 55, note 3), on entend ici son *intelligence* qui distingue le bien du mal, *intelligence* qui est maîtresse à l'intérieur, mais qui se laisse influencer par les objets extérieurs. En

Digitized by Google

choses dont *Meng-tsee* parle en premier lieu sont les objets sensibles et se rapportent au cœur de l'homme; les cinq autres dont il parle ensuite sont au-dessus des sens et appartiennent au cœur de la raison. Le cœur de l'homme, de soi, n'est point opposé à la loi céleste; le cœur de la raison ne suit qu'elle. Or, la raison et la matière viennent du ciel, et de là on dit que ce sont les ordres que le ciel nous donne. »

C'est la pure doctrine de *Tchou-hi*. « Le ciel, dit-il, produit cet homme; c'est comme l'empereur fait ce mandarin. L'homme a cette nature, comme ce mandarin a l'office dont on l'a chargé[1]. »

Et ailleurs : « Le ciel produit l'homme et lui enseigne je ne sais combien de doctrines; c'est lui donner je ne sais combien de charges et de devoirs à remplir[2]. »

Et dans un autre endroit : « Le ciel vous a fait naître et il a *gravé dans votre cœur les principes de la sagesse*; mais les suivre ou ne les suivre pas, cela dépend de vous. Vous pouvez faire le bien; vous pouvez aussi faire le mal. C'est pourquoi le ciel a mis sur le trône un roi et tout ensemble un maître, afin de vous rendre parfait. Après vous avoir donné la nourriture du corps, il vous instruit de vos devoirs, afin que tout le monde les remplisse[3]. »

On m'objectera qu'on fait à *Tchou-hi* cette difficulté : « Il s'ensuit que quand le ciel et la terre produisent un saint ou un sage, c'est par pur hasard et sans aucun dessein de leur part. »

Tchou-hi répond : « Quand est-ce que le ciel et la terre

---

désignant l'inspiration née de la forme matérielle du corps animé, on l'appelle *cœur de l'homme* (*jin sin*) ou *intelligence de l'homme*, en désignant l'inspiration née du principe de la Raison éternelle et de la justice, on l'appelle *cœur de la Raison* (*tao sin*) ou *intelligence de la Raison éternelle*, etc. (G. P.)

[1] Dans le recueil *Pen-cha*, ch. XLIII, p. 19. (Pr.)

[2] Ibid., p. 28.

[3] Sur ces mots du *Chou-king* 天佑下民 *thién yéou hiá min* « le pour aider le peuple inférieur, » etc., dans le *Chou-king ta thsiouen*, k. 6, p. 3.

Digitized by Google

ont dit : *Allons! je veux faire éclore un saint ou un sage!* C'est la matière qui, en certaine quantité, s'unit et s'assemble en certain lieu, d'une certaine manière; et de là naît un saint ou un sage! Quand il est né, c'est comme si le ciel avait eu le dessein formel de le faire naître[1]. »

Je réponds, moi, que, si on ne peut accorder ces paroles de *Tchou-hi* avec ce qu'il a dit sur le songe de *Kao-tsong*, et avec ce que j'ai rapporté de lui dans la page précédente, il faut convenir que *Tchou-hi* se contredit pitoyablement. Or, les Chinois n'en conviendront pas; mais ils conviendront encore moins que *Tchou-hi* prétende anéantir la doctrine du *Chou-king*, dont le principal article, comme dit le *Geki* (l'explication journalière), consiste dans le dessein que le ciel a en les rois[2]. En effet, au chapitre *Taï-chi*, le texte dit : « Le ciel assiste les peuples; il leur donne un roi, il leur donne un docteur[3].

Au chapitre *Y en-yeou-y-te*, il est dit : « Le roi *Hia* méprise les esprits et tyrannise le peuple. Le ciel lui refuse son secours, et jetant ses regards sur tous les coins de l'univers, il cherche un homme dont la vertu ne soit point mélangée, afin de l'instruire et de le placer sur le trône. »

« Le ciel, dit le [commentaire] *Tching-y*, regarde de tous

---

[1] C'est au chap. XXXI du *Sing-li-hoeï-toung*, p. 19.

[2] *Kiouen* VII, page 5.

[3] Dans la traduction du *Chou-king* du P. Gaubil, publiée et revue par nous, nous avons dit, conformément au commentaire de *Tsaï-chîn* : « Le ciel pour aider et assister les peuples, leur a donné des princes, leur a donné des instituteurs ou chefs habiles. Les uns et les autres sont les ministres du souverain Seigneur (*Chang-ti*) pour gouverner l'empire paisiblement et avec douceur, pour punir les coupables et récompenser les bons. »

Commentaire de *Tsaï-chîn* :

« Le ciel, afin d'assister les peuples, leur a fait des princes pour les protéger, leur a fait des chefs ou instituteurs pour les instruire. Les princes et les instituteurs possèdent à eux seuls une puissance; ils sont la gauche et la droite (c'est-à-dire les *ministres*) du souverain empereur (*Chang-ti*), pour rendre le monde paisible et heureux. Alors (pour accomplir leur mission) ils doivent punir les criminels et protéger les innocents. (*Livres sacrés de l'Orient*, p. 84, § VII, et *note*. (G. P.)

Digitized by Google

côtés ; il cherche un homme capable de recevoir ses ordres pour régner sur la terre. Il l'élèvera, il l'établira, il le conduira ; mais il veut une véritable vertu qui seule est digne de son amour [1]. »

Le *Chi-king* parle le même langage :

« L'auguste et souverain Seigneur a les yeux sur les hommes ; plein de majesté, il promène ses regards par tous les quatre coins de l'univers ; il cherche un moyen de rendre le peuple heureux [2]. »

« Le sens de cet endroit, dit *Tchou-hi*, c'est que le ciel regarde partout et qu'il ne cherche qu'à procurer la paix au monde [3]. »

Il me semble que j'ai droit, après cela, de dire que le passage qu'on m'a opposé est de ceux où *Tchou-hi* fait le physicien. Il veut expliquer machinalement comment se fait la naissance de l'homme ; les saints ne sont point en cela distingués du vulgaire. A-t-il dit quelque part que c'est un pur hasard que *Kie* et *Tchéou* [4] aient perdu l'empire. A-t-il dit que *Tching-tang* et *Vou-vang* soient montés par pur hasard sur le trône, sans que le ciel s'en soit mêlé ? Ne dit-il pas, d'après les *King*, tout le contraire ? Ces sortes de passages ne peuvent donc rien prouver.

4° Dans le *Chou-king*, chapitre *Tao-yao-mou*, on dit « que l'homme travaille à la place du ciel, et qu'ainsi son ouvrage est l'ouvrage du ciel [5]. »

---

[1] *Khoung-ing-ta* sur ce paragraphe du *Chou-king*.

[2] *Chi-king*, ode *Hoang-y* livre, III, ode 7e.

[3] Le commentaire de *Tchou-hi* se trouve dans tous les *Chi-king*. Celui que j'ai actuellement s'appelle *Tching-kiaï* ; il est fort commun. Il commence par l'explication de *Tchou-hi* ; il fait ensuite du texte une belle paraphrase qu'il appelle *ho-tsan* ; il ajoute enfin des remarques sur le style, qu'il nomme *Si kiang*. C'est au k. 22. p. 1. (Pr.)

[4] *Kie* fut détrôné par *Tching-tang*, et *Tchéou* par *Vou-vang*. C'est ce qui fait proprement le sujet du *Chou-king*. (Pr.)

[5] 天工人其代之 *thiên koûng, jin khi taï tchi*. Ce passage

Digitized by Google

Ou-lin-tchouen explique très-bien cela : « Ce que l'empereur fait, c'est ce que le ciel veut qu'il fasse en sa place, c'est la charge que le ciel lui donne; mais l'empereur ne peut pas faire tout par lui-même; il partage donc ses fonctions avec ses sujets, et par conséquent tout ce que font les mandarins, c'est à la place du ciel qu'ils le font[1]. »

Et au chapitre *Taï-tchi*, après avoir dit que c'est le ciel qui donne au peuple un roi pour le gouverner et pour l'instruire, il ajoute :

« Et parce qu'il est le ministre du Seigneur suprême, le ciel donne la terre toute entière : les mandarins sont les ministres du roi, et le roi est le premier ministre du Seigneur[2]. »

C'est pourquoi, comme l'a bien remarqué *Van-chang-lie*, « le saint auteur des *Kîng* rapporte tout au ciel. S'il s'agit de la volonté et des commandements du ciel, il dit : « La volonté et les commandements du ciel; s'il s'agit de la nature, il dit : « La nature qui nous est donnée du ciel; s'il s'agit de la raison : c'est la raison du ciel; la vertu : c'est la vertu du ciel; la loi : c'est la loi du ciel; la place et la dignité qu'on occupe : c'est la place et la dignité du ciel; les appointements : ce sont

---

s'applique, dans le texte chinois, aux hommes préposés au gouvernement des autres hommes. « Ils gèrent les affaires publiques au nom du ciel, et c'est de lui qu'ils tiennent leur mission. — Par *Thiên khôung* [littéralement *ouvriers du ciel*], dit le commentateur *Tsaï-chin*, traduit par nous, (*Livres sacrés de l'Orient*, p. 57, note 1), on entend les hommes sages qui gèrent à sa place, selon les principes de la raison, les affaires publiques; celles que gouvernent ou administrent la foule des magistrats ou fonctionnaires publics, ne sont rien autre chose que les affaires du ciel.

« L'ancien commentaire *Tching-y* de (*Thoung-ing-ta*) dit à ce sujet : « Les lois, les rites, les récompenses et les châtiments, tout vient du ciel. Sa volonté est de récompenser les bons et de punir les méchants; car il n'y a que le bien ou le mal qui soit récompensé ou puni du ciel. Et quand il punit ou qu'il récompense, il n'y a ni grands ni petits qui puissent lui échapper! » (G. P.)

[1] *Chou-king ta-thsiouen*, k. II, p. 35.

[2] Nous croyons la traduction de ce paragraphe par le P. Gaubil, reproduite précédemment, plus fidèle que celle du P. Prémare, quoique le fond des idées reste à peu près le même. Nous pensons que l'exactitude la plus scrupuleuse, surtout en cette matière, ne saurait être trop observée. (G. P.)

Digitized by Google

les appointements du ciel; les charges : ce sont les charges du ciel; les dispositions : ce sont les dispositions du ciel; les peines ou les châtiments : ce sont les peines ou les châtiments du ciel. Enfin, il dit : Connaître le ciel, servir le ciel, réjouir le ciel, craindre le ciel, imiter le ciel[1]. »

Il faudrait avoir perdu la raison pour entendre tout cela du ciel matériel, qui n'est qu'un symbole du Seigneur suprême. C'est ce que *Lieou-chi-liu*[2]? dit positivement en écrivant sur ce passage de l'*Y-king* : « Oh! que *Kien*, le premier principe, est grand! Il donne le commencement à toutes choses, il le fait marcher comme il veut. — Il n'y a rien qui nous paraisse plus grand que le ciel, dit-il encore[3]. « Cependant le texte dit qu'il est gouverné, qu'il est conduit, et on peut de là se former une légère idée de ce qu'il appelle 乾元 *Kien youen.* Aller prendre ce qui est gouverné, ce qui est mené, pour celui qui mène et qui gouverne, c'est être bien loin de la vérité. *Kien youen* est invisible et ineffable, mais il n'y a rien qu'on voie mieux et dont on puisse tant parler que du ciel. C'est pourquoi l'*Y-king* prend si souvent le ciel pour un de ses principaux symboles; mais réellement l'être désigné par 乾 *Kien* ne se borne pas au ciel, qui n'est qu'une faible image de quelques-unes de ses perfections. »

5° Le *Chou-king*, chapitre *Tai-kia*, dit :

« Le ciel n'a point d'amour particulier pour personne; il n'aime que ceux qui veillent sans cesse sur eux-mêmes. »

« Le ciel est très-élevé au-dessus de nous, dit *Youen-leâo-fan*; il a de la majesté, mais il n'a point d'affection particu-

---

[1] *Van-chang-lie* est souvent cité par *Siu-han-tsuen*, qui vivait sous la dynastie des *Ming* et qui a fait un très beau commentaire sur l'*Y-king*, sous le titre de *Y-hoë*. C'est là que le premier est cité, k. I, p. 24 (Pr.)

[2] *Liéou-chi-liu* est cité dans le même *Y-hoë*, au même k. p. 17 (Pr.)

[3] C'est dans l'explication du premier symbole appelé *kien*.

Digitized by Google

lière pour personne. Quand vous veillez avec attention sur vous-mêmes, votre cœur est uni avec le suprême Seigneur, *Cháng-ti*, et c'est alors que le Seigneur vous aime ; mais du moment que vous vous oubliez, le Seigneur ne vous aime plus [1]. »

Au chapitre *Yen-yeou-y-te*, le texte dit :

« Il est difficile de compter sur la protection continuelle du ciel. — Si vous faites bien votre devoir, dit le *Ge-kí*, il vous récompense ; si, demain, vous vous relâchez, il vous châtie. »

Tchou-hì, sur l'ode *Kíng-tchì* (du *Livre des Vers*), s'exprime ainsi :

« La raison du ciel est très-intelligente ; il n'est pas aisé de conserver ses dons. Ne dites pas : *Il est bien loin de nous ; il ne nous voit pas ;* sachez qu'il est clairvoyant, qu'il descend et qu'il entre dans tout ce que vous faites, qu'il est présent à tout, et qu'il voit tout ce qui se passe ici-bas. C'est pourquoi on ne saurait veiller avec trop d'attention [2]. »

« Craignez la colère du ciel, dit le *Chî-kîng ;* ne vous relâchez pas ; craignez que le ciel ne change ; ne vous oubliez pas. Le ciel est intelligent ; il compte toutes vos démarches. Le ciel est pénétrant ; il voit vos moindres écarts [3]. »

« Cela signifie, dit *Tchou-hì*, que l'intelligence du ciel s'étend généralement à tout, et qu'on doit, par conséquent, être toujours attentif sur soi-même. Il est clair, par toute la suite de cette ode, que le ciel est fort en colère. Savoir cela et ne pas veiller sur soi, est-ce savoir qu'il nous regarde à tous moments [4] ? »

---

[1] Cet écrivain distingué a été mentionné précédemment. (G. P.)

[2] L'ode *King-tchi* est la troisième de l'art. 3, du chap. Ier, du livre IV du *Chi-king*. C'est dans le *Tching-kiaï*, k. XXVII, p. 13 que *Tchou-hi* parle ainsi. (Pr.)

[3] C'est dans l'ode *Pan*, qui est la 10e du IIe ch. du 3e livre. (Pr.)

[4] C'est dans le *Tching-kiaï*, k. XXIV, p. 37. (Pr.)

Digitized by Google

6° Le *Chou-kîng*, chapitre *Tchang-kao*, dit ces belles paroles :

« Si vous faites bien, je ne le cacherai pas, et si je fais mal, je ne me le pardonnerai pas, parce que tout ce que nous faisons est écrit dans le cœur du Seigneur suprême. »

Tchou-hì s'explique ainsi sur ce passage :

« Ce ciel sait le bien et le mal que nous faisons, comme s'il avait écrit tout cela sur un registre exact. Si vous faites quelque bonne œuvre, cela est écrit dans le cœur du Seigneur. Si j'ai commis quelque péché, le Seigneur a aussi écrit cela dans son cœur [1]. »

Le *Ge-kì* cite le *Chouë-wen* qui explique *kien* par *yuë* et *yuë* par *compter exactement à la porte*. « C'est, dit le *Ge-ki*, compter un à un tout ce qui sort du logis. Dire donc que tout cela est dans le cœur du ciel, c'est dire que le Seigneur écrit nos mérites et nos péchés dans son cœur comme dans un livre de comptes [2]. »

Au chapitre *Yuë-ming*, le *Choû-kîng* dit :

« Il n'y a que le ciel seul qui ait une intelligence parfaite [3]. »

Écoutons le *Ge-kì* développer les deux mots *tsong mîng* du texte [4]. « Dire que le ciel est souverainement intelligent parce qu'il châtie et qu'il récompense, ce n'est qu'une partie de ce que les deux caractères renferment. L'intelligence du ciel, dit *Tchou-hi*, s'étend généralement à tout; expliquer cette pénétration du ciel par le peuple, ce n'est point le sens de ce passage-ci. Le ciel ne parle point et on le croit; l'esprit ne se fâche point, et on le craint. Il est la vérité même : c'est pourquoi on le croit; il n'a aucune incli-

---

[1] *Chou-kîng Ta-thsiouan*, ch. IV, p. 16. (Pr.)
[2] *Ge-ki*, k. VII, p. 7. (id.)
[3] *Yuë-ming*, II° partie.
[4] *Ge-ki*. k. VIII, p. 29.

Digitized by Google

nation particulière : c'est pourquoi on le craint. Le ciel incompréhensible s'appelle esprit; l'esprit éternel et immuable s'appelle ciel. Dire qu'on le croit parce qu'il est la vérité même, c'est dire que sa raison est très-solide et que sûrement il n'erre jamais. Dire qu'on le craint parce qu'il n'a aucun égard pour personne, c'est dire qu'il n'a point d'affection déréglée; il est la justice même, et on ne se moque pas impunément de lui. Enfin dire qu'il est éternel, immuable, incompréhensible, c'est apporter la raison pourquoi il est *tsoung ming* [souverainement intelligent et pénétrant]. »

Tsaï-kieou-fong dit aussi « que le ciel entend tout et voit tout, parce qu'il est infiniment juste [1]. »

Les commentaires *Ge-kiang* [explications journalières] ne parlent pas avec moins de clarté et moins de force :

« Le ciel est élevé au-dessus de tout; il est simple, il est juste, il est esprit, il est intelligence; sans avoir besoin de regarder, il voit tout; non-seulement dans ce qui est public, comme l'administration de l'empire bonne et mauvaise, et ce qui rend le peuple heureux ou malheureux : rien ne lui est caché. Mais même dans les réduits les plus obscurs et dans le plus secret des maisons, lorsqu'on croit n'être vu ni entendu de personne, le ciel entend tout, voit tout; il éclaire tout, il examine tout, sans que rien puisse lui échapper. »

7° Dans le *Chou-king*, chapitre *To-fang*, on fait voir comment le ciel se comporte envers les méchants. Les interprètes suffisent pour faire sentir toute la beauté du texte. Le *Ho-tsan*, ou la paraphrase *Tching-kiaï*, dit : « Le roi *Hia*

---

[1] *Tsaï-chin*, surnommé *Kieou-fong*, est un des principaux disciples de *Tchou-hi* qui lui laissa le soin de commenter le *Chou-king*. (Pr.)

C'est le même commentateur dont nous avons déjà rapporté diverses explications. Voici comment nous avions traduit le passage, cité ici par le P. Prémare, dans nos *Livres sacrés de l'Orient*, p. 80, note 3.

« Il n'est rien que le ciel n'entende, il n'est rien qu'il ne voie (le passage du texte ne signifie pas autre chose). Il a un sentiment de justice qui s'étend à l'universalité des êtres; voilà tout. » (G. P.)

Digitized by Google

était criminel; le suprême Seigneur lui envoya des calamités non communes, afin de l'avertir de se corriger. Il voulait d'une volonté très-sincère que ce méchant prince, saisi de crainte, tachât de s'amender et de remplir ses devoirs envers le ciel et le peuple. »

« Mais, comme dit le *Ge-ki*, plus les avertissements du ciel étaient forts, et plus les crimes de *Kie* allaient croissant [1]. »

« Le ciel, continue le *Ho-tsan*, ne peut encore se résoudre à l'abandonner. Toutes les fois que, dans diverses occasions, il lui venait quelques bonnes pensées, c'étaient autant de moyens que le Seigneur employait pour l'éclairer et le convertir. »

Tsaï-kieou-fong (*Tsaï-chin*) dit les mêmes choses encore plus fortement. « Soit que *Kie* vît, soit qu'il entendît quelque chose, en quelque lieu qu'il fût, et dans les accidents les plus ordinaires de la vie, il était comme environné du Seigneur suprême, qui se servait de tout cela pour l'avertir, pour l'éclairer, pour l'exciter à se convertir [2]. »

« Il n'y a point de si grand scélérat, dit le *Ge-ki*, qui n'ait, dans certains moments, quelque bonne pensée. C'est le Seigneur qui, partout et en tout temps, excite les hommes par des mouvements secrets à changer de vie [3]. »

Yao-ching-yen ajoute « qu'on ne peut assez goûter ces trois mots du texte 帝之迪 *ti tchi ti*. Il est évident que le suprême Seigneur nous ouvre une belle carrière pour nous conduire au bien; mais il y a des misérables qui, comme abrutis par une longue habitude dans le vice, ne prennent point cette route de salut; ils sont abandonnés du ciel, parce qu'ils l'ont abandonné [4]. »

---

[1] *Ge-ki*, ch. XIV, p. 3.
[2] Au *kiouen* IX, p. 4.
[3] *Ge-ki*, ch. XIV, p. 2.
[4] *Yao ching-yen* est cité dans le *Tching-kiaï*. (Pr.)

Digitized by Google

Le texte ajoute « qu'il ne faut qu'une pensée pour faire d'un sage un fou, et d'un fou un sage. »

« Si les rois *Yao* et *Chun*, dit le *Ge-ki*, avaient cessé de veiller sur eux-mêmes, dès lors ils seraient entrés dans la voie des méchants. Si *Kie* et *Tchéou* s'étaient amendés, dès lors ils auraient commencé à marcher dans les sentiers de la sagesse. Les méchants ne changent point, dit Confucius, il est vrai; mais ils peuvent changer. Ce n'est que parce qu'ils désespèrent et s'abandonnent eux-mêmes qu'ils ne veulent point s'amender. S'ils le voulaient sincèrement une seule fois, ce serait ce que dit le texte : par une bonne pensée passer de la folie à la sagesse [1]. »

Tsaï Kiéou-fòng, parlant de *Tchéou*, dit aussi : « Bien que ce malheureux roi fût rempli de crimes, il pouvait encore changer de vie et tourner au bien. C'est pourquoi le ciel ne pouvait se résoudre à l'abandonner; il l'attendit pendant cinq ans. — Quelque méchant que soit un homme, s'il se lave de ses crimes (s'il les expie), il peut offrir des sacrifices au Seigneur (*Chang-ti* [2]). »

8° « Les hommes de ce siècle, dit le *Chi-kîng*, sont si méchants, qu'ils s'imaginent que le ciel s'endort sur leurs crimes et ne prend aucun soin des choses humaines. Sitôt que le jour déterminé sera venu, nul homme ne pourra vaincre le ciel et lui échapper. Le Seigneur est le Seigneur et on ne peut pas dire qu'il ait aucune haine [3]. »

Tchóu-fóng-tchìng [4], cité dans le *Tchìng-kiaï*, explique ainsi ce dogme important :

« Récompenser les bons et punir les méchants; c'est la

---

[1] *Ge-ki*, k. XIV, p. 6.

[2] Cette dernière phrase est tirée de *Meng-tseu*, IIe partie. (G. P.)

[3] *Chi-kîng*, livre II, ch. IV, ode 8e, (Pr.)

[4] *Tchou fong tching* est souvent cité dans le *Si-kiang* du *Tching-kiaï*. J'ai cherché en vain son commentaire sur le *Chi-king*. Il écrit d'un style net et élégant qui fait plaisir. Le passage suivant est dans le *Tching-kiaï*, ch. XV, p. 17. (Pr.)

Digitized by Google

conduite ordinaire du ciel. Si les gens de bien ne sont pas encore récompensés, ni les méchants punis, c'est que le jour qu'il a déterminé n'est pas venu. Tant que ce jour n'est point encore arrivé, le ciel se laisse vaincre par les hommes; mais quand ce jour paraîtra, le ciel certainement sera plus fort que tous les hommes ensemble. Quand nous voyons aujourd'hui quelqu'un que le ciel châtie, qui sait si demain il ne lui fera pas quelque faveur. Et quand nous voyons, au contraire, quelqu'un que le ciel récompense, qui sait si demain il ne le punira pas? Quand le ciel châtie, on dirait qu'il est en colère et qu'il agit par haine; mais punir ceux qui méritent d'être punis, c'est la raison qui l'exige. Pourquoi le ciel haïrait-il ceux qu'il châtie? Si vous comprenez bien qu'il punira un jour les pécheurs sans le moindre mouvement de haine, vous comprendrez aussi que s'il ne les punit pas encore, cela ne vient point d'une molle indulgence qu'il aurait pour eux. Le temps qu'il a déterminé n'est pas encore venu, mais il viendra très-immanquablement. Il n'y a qu'un point que nous ignorons : c'est quand viendra ce jour qu'il a ainsi déterminé. »

Pourrions-nous parler plus exactement dans le Christianisme même?

9° Le peuple chinois n'est point différent des Lettrés dans l'idée que tous les hommes ont de la Divinité. Je pourrais en apporter mille exemples tirés des comédies et des livres écrits en style populaire. La petite chanson qui suit et qui est dans la bouche de tout le monde me suffit.

1. « Le ciel a un cœur; sa mémoire ne le trompe pas. Devant lui la vertu est vertu et le crime est crime.

2. « Le ciel a une bouche; il parle sans parler comme nous. Quand il est content, il ne rit point; quand il se fâche, il ne dit point d'injures.

3. « Le ciel a des yeux, il nous connaît tous. Devant lui, ce qui est faux est faux, et ce qui est vrai est vrai.

Digitized by Google

4. « Le ciel a des oreilles, il entend clair. On peut lui dire ce qu'on veut, il ne rebute personne [1]. »

J'ajoute que l'empereur régnant, dans les belles instructions qu'il donne fréquemment à ses peuples, tire tous les motifs qu'il leur apporte de la doctrine renfermée en abrégé dans les neuf articles précédents. Si le peuple était idolâtre et le mandarin athée, ne serait-ce pas une espèce de folie à l'empereur que d'aller si souvent débiter des dogmes auxquels les uns ne comprendraient rien et dont les autres se moqueraient! Mais certainement il n'en est pas ainsi. La nation chinoise est persuadée que le ciel peut tout, qu'il est partout, qu'il voit et entend tout, qu'il est le père-mère des hommes, qu'il prend soin d'eux, qu'il les porte au bien, qu'il les détourne du mal, qu'il récompense la plus petite action vertueuse et qu'il punit les moindres fautes; qu'il n'a point d'égal et qu'il est au-dessus de tout.

Cela est si vrai, que, quand nous prêchons contre les idoles, les Chinois, qui les servent, nous répondent qu'ils ne les honorent que comme autant d'intercesseurs auprès du Seigneur suprême. Et ce n'est qu'après qu'on leur a montré qu'ils leur attribuent sans fondement un tel pouvoir, que, n'ayant plus d'espérance en leur secour, ils les abandonnent. Que nous serions heureux s'il nous était aussi facile de leur faire adorer Jésus-Christ, qu'il nous est aisé de leur faire quitter les idoles! Mais, hélas! depuis trente ans que je suis en Chine, j'ai la douleur de voir que chaque année on met de nouveaux obstacles à leur salut. Nous voilà enfin chassés de nos églises, voilà notre sainte religion authentiquement con-

---

[1] Voici la transcription de cette curieuse chanson, en quatre strophes de *deux vers*, de chacun six syllabes, et *rimant ensemble :*

1. *Thiên yèou sin : ki pou thsou. chén chi chén; 'ou chi 'ou.*
2. *Thiên yèou kèou; pou choue hoa. hi pou siào ; nou pou ma.*
3. *Thiên yèou yàn; jin te jin. kia chi kiâ; tchin chi tchin.*
4. *Thiên yèou cùlh ; ting te kiên. jin ni yân ; thâ pou yên.* (G. P.)

Digitized by Google

fondue par l'empereur régnant[1] avec toutes les sectes impies et extravagantes que les lois de l'empire ont raison de condamner.

Et ce même empereur, qui dit souvent de 天 *t'ien* et de 上 *Cháng-ti* tout ce que les prophètes ont dit du vrai Dieu, raille publiquement le nom de 天主 *T'ien tchu* que nous lui donnons et blasphème contre l'Homme-Dieu que nous adorons[2], sans qu'aucun missionnaire ait osé écrire pour la défense de Jésus-Christ. Si on peut faire connaître ce Dieu sauveur sans se servir des termes de 天 *t'ien* et de 上帝 *chang-ti*, et sans avoir recours aux anciens monuments, que ne le fait-on? C'est une cause qui doit intéresser également tout ce qu'il y a de missionnaires en Chine. En quelle conscience peut-on laisser les Chinois dans la persuasion où ils doivent être que nous n'avons rien de bon à répondre, puisque nous ne répondons rien? La moins mauvaise raison que je puisse apporter d'une tel silence, c'est que, d'un côté, on sent bien qu'une apologie dépourvue d'arguments tirés des 經 *Kîng* ne ferait nulle impression sur l'esprit des Chinois, et que, de l'autre, on craint d'aller peut-être contre les ordres de la sacrée congrégation, si on employait les mots de 天

---

[1] C'est dans son explication en dix mille caractères *Wan-yen-lun*, sur seize articles de morale qu'on enseigne publiquement aux peuples deux fois par mois. L'empereur, après avoir énuméré toutes les sectes les plus infâmes, dit p. 20 : « La religion d'Europe qui honore *T'ien-tchu* est aussi du nombre des fausses sectes. Ces gens savent les mathématiques, c'est pourquoi l'empire se sert d'eux. Il faut que vous tous, à qui je parle, en soyez bien informés. » (Pr.)

Nous nous permettrons d'observer ici que, dans le texte chinois, l'empereur ne dit pas que la religion *du Seigneur du ciel* des Européens *est du nombre des fausses sectes*, il dit simplement qu'*elle n'est pas tirée des King chinois, qu'elle ne leur appartient pas :* 亦屬不經 *i chou pou king.* (G. P.)

[2] C'est dans une instruction, 上諭 *Cháng-yú*, que fit l'empereur à propos de l'audience donnée à l'ambassadeur du Portugal, et cela fut mis tout au long dans la *Gazette publique*, afin qu'il n'y eût pas en Chine le moindre petit coin où l'on ne sût que la loi de *T'ien-tchu* est pleine de rêveries. (Pr.)

Digitized by Google

t'ien et de 上帝 *Chang-ti*[1]. Voilà ce qui nous arrête. N'est-ce pas un point d'une assez grande importance pour qu'on expose au Saint-Siége l'état où nous sommes réduits, et l'extrême nécessité qu'il y a de faire une apologie claire et solide, dans laquelle on fasse connaître aux Chinois la vérité et l'excellence de notre sainte religion? Mais comme cela regarde Messeigneurs les Évêques, je finis cette lettre comme je l'ai commencée, et je proteste tout de nouveau que j'aimerais mieux mourir que de violer en quoi que ce soit les définitions de la sainte Église. Mais aussi, je ne crois point me tromper en pensant : 1° qu'elle n'a point décidé que les Chinois sont athées et que les caractères 天 *t'ien* et 上帝 *chang-ti* ne signifient point le vrai Dieu; 2° qu'elle n'a point défendu de démontrer que l'athéisme attribué aux Chinois n'est qu'une chimère et que l'Homme-Dieu est l'objet principal des 經 *King* chinois. C'est ce qui m'anime à mettre au jour les *mystères du Dieu sauveur* que j'ai déterrés dans ces *Kîng*, monuments les plus obscurs et peut-être les plus anciens qui soient venus jusqu'à nous; et bien que j'aie soixante-quatre ans, j'espère ne point mourir que je n'aie achevé un ouvrage[2] si glorieux à Jésus-Christ et à son Église.

DE PRÉMARE.

Canton, ce 10 octobre 1728.

---

[1] Après une controverse qui a duré plusieurs années et donné lieu à de nombreuses publications, les missionnaires protestants en Chine se sont partagés comme autre fois les missionnaires catholiques, sur la manière de représenter en chinois le nom de Dieu. La grande majorité toutefois a adopté l'expression *chang-ti*, comme représentant dans les anciens livres canoniques chinois, la même idée que les mots *elohim* et Θεός dans la Bible; et c'est l'expression employée par eux dans la traduction de la Bible en chinois, publiée à *Chang-haï*, en 1855, 4 volumes petit in-8°, dont 3 vol. pour l'Ancien Testament et 1 vol. pour le Nouveau. (G. P.)

[2] Nous pensons que le P. Prémare veut parler ici d'un autre ouvrage impor-

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR

LA PEINTURE DIDACTIQUE

ET L'ÉCRITURE FIGURATIVE DES ANCIENS MEXICAINS

(Troisième article [1].)

Chaque caractère mexicain peut représenter la syllabe initiale (ordinairement radicale) du mot, ou le mot entier, racine et désinence. Le premier cas répond généralement à la période syllabique ou quasi-syllabique de l'écriture américaine, l'autre aux essais grossiers des périodes antérieures. Je dis quasi-syllabique, parce que les rébus polysyllabes ne disparaissent jamais complétement de cette écriture principalement connue, il est vrai, par des noms propres souvent irréguliers des époques rudimentaires ou de transition.

On se fera une idée de la nature et de l'emploi des rébus, dans le plus grand nombre de documents, par les douze premiers noms de propriétaires de chacun des quartiers de Teocaltitlan et Patlachiuhcan, (*Cod. Vergara*, f° 26 et 33). Ces tableaux administratifs, fort nombreux, de l'état des familles, de la figure et de la contenance des propriétés, nous fourniront ailleurs d'utiles renseignements sur l'arithmétique, la géométrie et la statistique américaine. Nous ne les étudions

tant de lui, écrit en latin, et dont le manuscrit existe aussi à la Bibliothèque Impériale de Paris. Cet ouvrage a pour titre : *Selecta quædam vestigia præcipuorum Xae Relligionis dogmatum ex antiquis Sinarum libris eruta*. Ce manuscrit, écrit sur papier de Chine, est de format petit in-4o et comprend 330 pages. Il est daté : *Cantone, die* 21 *mai, anno* 1725. Il serait donc de trois ans antérieur à la présente lettre. M. Bonnetty a publié dans les *Annales de philosophie chrétienne* de nombreux extraits de ce manuscrit. (G. P.)

[1] Voy. *Revue orientale et américaine* 1859-1860; tom. III, p. 224; et tom. IV, pag. 33.

Digitized by Google

ici que sous le rapport de l'écriture. Les chiffre entre parenthèses sont les numéros d'ordre des signes dans la table ci-dessus [1].

Teocaltitlan Tlacatlacuilolli.

DESCRIPTION OU LISTE DES GENS DE TEOCALTITLAN.

J'omets les figures représentant chacun des membres de la famille, même les enfants au berceau, la couleur et le sexe.

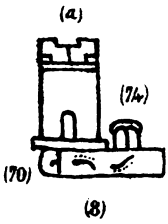

I

Teo-cal-ti-tlan, « auprès du temple » (*teocalli*). Le temple (*a*) et tout au plus le temple et les dents *tlan* (74) suffiraient dans les peintures vulgaires. Ici les syllabes initiales *te-o* sont en outre déterminées par les lèvres *te* (70) et par le chemin *o* (8); ce qui donne *te-o-cal-tlan : ti* est la ligature grammaticale « souvent omise » dont parlent Car. Paredes, p. 40, et H. Carochi, f° 19. *Teocalli* « maison (*calli*) de Dieu (*teotl*) ».

Chantico (*chaticon*, f° 26, 30; *chantinco*, f° 27, rôle figuratif des propriétés.) *Chantli* (20)—*co* (31); l'eau, *a* (1) ou *atl* détermine la première syllabe. *Chantico* est le nom d'une divinité dont parlent Torquemada (lib. II, cap. LVIII; lib. VIII, cap. XIII), Nieremberg (*Hist.nat.*, lib. VIII, cap. XXII) et Cama, p. 12.

II

Çayol, mouche; *çayolin*, moxca, M.

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, 1860; t. IV, p. 37 et suiv.

Digitized by Google

Ixpolihuitl. — *Ixpol-li*, grand œil (7 bis); *ihuitl*, plume (*a*). La voyelle initiale *i* est déterminée par (6). *Ixpol-ihuitl*.

Tzihuac-mitl, flèche de Tzihuactli, arbre dont les Téochichimèques mangeaient la racine. Sahagun, III, p. 118. Voy. *Tziva* (*tzihua*), et *tetzihoactli*, Hernandez, *Hist. plant.*, lib. XVIII, cap. CXXII et lib. VI, cap. CVI, CVII. [*Tetziuactli*. Ed. rom., p. 78] et Ind. le grand nombre de plantes commençant par *cihua*, *cioa*....

Quiauh, pluie, quelquefois représentée par la trompe de Tlaloc, dieu de la pluie. Cette trompe paraît commune aux monuments du Mexique et de l'Amérique centrale; elle empêche de confondre le signe de la *pluie* avec celui de la *rosée* (XVII) ci-dessous.

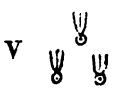

Yaotl, ennemi (*enemigo*. M.), tropiquement rendu par le bouclier et l'épée-scie mexicaine, sorte de bâton garni d'obsidienne.

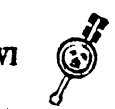

Motlalohuatl, *motlalohua*, *motlaloani*, signifient « coureur »; de là l'empreinte de pieds; *mo* (56) et *tla* (74) donnent les deux premières syllabes.

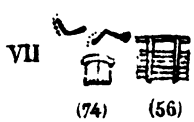

Tlaocol, « triste, compatissant »; les dents *tla* (74) et l'eau *a* (1), déterminent la première syllabe et font office, l'un de voyelle, l'autre de consonne. Mais le

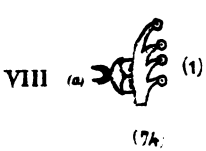

Digitized by Google

maïs (*a*) *tlaolli*, courbe, *col* (32) et semblable à l'*ol* (10), présente plus d'incertitude; le mot paraît incomplet.

IX

Ehecatl, vent (*b*), représenté par des stries, comme dans le Çod. Vaticanus (Humboldt, *Vue des Cordillères*, t. II, p. 118 et 126). Le faséole *ç* (*etl*) (2), indique de plus la première syllabe.

X 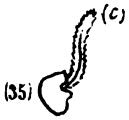

Çacuan, plume très-précieuse de l'oiseau jaune *zacuantotoll* (paxaro de pluma amarilla y rica, M.). Le correctif *cua* (35) s'applique par exception à la deuxième syllabe.

XI

Cozcacuauh, littéralement: aigle *quauh* (37), à collier (*cozcatl*); oiseau connu et signe du calendrier. (*Vues des Cordillères*, in-8°, t. I, p. 376.)

XII 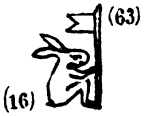

Cipac, nom d'un autre signe du calendrier, ibid., *ci* (16), lièvre; *pa* (63), drapeau..

.....

.....

Ces noms, tirés du rôle des feux, f° 26, sont reproduits dans le même ordre, au *milcocolli* « contour ou figure des terres », f° 27, et au *tlahuelmantli* « réduction ou mesure », f° 30, ce qui en facilite l'étude.

Digitized by Google

Patlachiuhcan tlacatlacuilolli XII (*a*)

LISTE DES GENS DE PATLACHIUHCAN, XII (*bis*), f° 33.

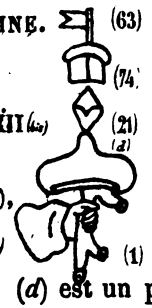

Le symbole générique de cité, habitation (*d*) est un peu élargi, parce que *patlac-hiuhcan* signifie « lieu où l'on fait des choses larges et plates » (planches, dalles, etc.); V. *patlaxima*, *patlactic*, *tepatlactli*, M. Il en sort de l'eau (1) et on y voit une main (*e*), parce que *achiuhcan* signifie « lieu où l'eau est faite, produite ou manipulée » (Car. Par., p. 136). De plus, on a *pa* (63), *tla* (74), *chi* (21), pour les trois premières syllabes, et à la rigueur pour les dernières : (*e*) *chiuh* « fait » ; *a* (1) « eau »; ou *tlachiuhqui*, faiseur (Car. Par., p. 138), et *atl*, eau.

XIII

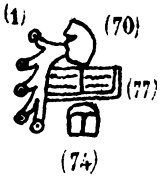

Tlaltcatl, *tlal* (77)-*te* (70)-*atl* (1). Le déterminatif *tla* (74) se rapporte à la première syllabe.

XIV

Cihuacuicatl (chant féminin). *Cuicatl* (44) chant; *cihuatl*, femme, reconnaissable aux cornes formées par sa chevelure. (De Humboldt, *Vues des Cordillères*, II, p. 124.)

XV

Mixcoatl (serpent nébuleux). Nom d'une divinité mexicaine; *mix* (54)-*co* (31)-*atl* (1). Serpent, tourbillon de nuages. Tornado, phénomène très-commun et fort remarquable au Mexique. La mythologie Aztèque se rattache en grande partie,

Digitized by Google

sinon tout entière, aux phénomènes naturels.

XVI

Xicon, sorte d'abeille (*xicotli*) qui perce les arbres, M. Les noms propres mexicains conservent ou perdent à volonté leur désinence.

XVII 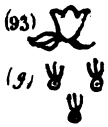

Xochiahuech, rosée de fleurs : *xoch* (96), *chuech-tli*, rosée (*g*). Voyez *Rocio*, M. première partie et *quiauh* (V) ci-dessus.

Cuahui, arbre ; *quauh* (37)-*hui* (13).

XVIII

J'omets le nom suivant, qui est celui d'une veuve, parce qu'il ne porte pas de transcription littérale et que l'explication en serait incertaine.

XIX

Neçahual, l'idole *Ne* (*Nenetl*) (59) est la première syllabe du signe inférieur (*h*), connu par les noms des deux monarques célèbres, *Neçahualcoyotl* et *Neçahualpilli*. (Gama, IIe partie, p. 43.)

XX 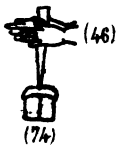

Tlamamal (porté ou taraudé) *tla* (74) et les mains, *ma* (46) taraudant avec un bâton. *Tlamamalli*, cosa barrenada. Car. Paredes, p. 128.

XXI 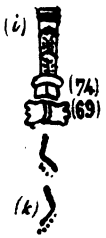

Tlacochtemoc (flèche descendante); *tlacoch* (*i*) flèche (queue de flèche, garnie de plumes, III) dont *tla* (74) désigne la première syllabe ; *te* (69) donne pareillement la syllabe initiale de *temoc* « descendu ». Empreinte de pieds (*k*) de haut en bas ;

Digitized by Google

« *temo*, descendir ó abaxar, prét. *temoc* », M.

XXII

Ohua, tige verte de maïs; « caña de maïs verde, *ohuatl* », M.

XXIII 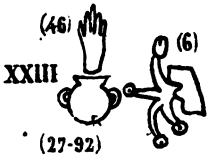

Imacaxoc, I (6)-*ma* (46)-*cax* écuelle (27)-*xoc* marmite (95). Ces deux derniers signes sont fondus en un seul, et représentent une sorte de vase du genre des *caxcomulli*, *caxpechtli*, *caxpiaztli*, etc., V. Molina.

XXIV

Tochtli, lapin (84).

On voit que l'écriture mexicaine, comme probablement l'égyptienne et la chinoise, dérive des rébus dont le peuple et l'enfance conservent partout le goût et la tradition. Les correctifs idéographiques, définissant étymologiquement le mot par l'idée, paraissent avoir été bien moins avantageux que les phonétiques procédant matériellement et par parties. Ces derniers ont immédiatement conduit à l'écriture syllabique, comme dans *Itzcoatl*, *Mixcoatl* (XV), *cuahui* (XVIII), etc., et mieux dans Moquauhzoma, f° 49, 38, 42 et Tepalecoc, f° 55, 48.

XXV { ma (46), zo (18), cuauh (37), mo (56) } mo-cuauh-zo-ma (a)

XXVI { oc (9), co (31), e (2), pal (65), te (70) } te-pal-e-co-oc.

L'analyse de la syllabe a suivi celle du mot et les Mexicains sont arrivés à l'élément littéral, en appliquant au monosyl-

(a) *Auh*, forme possessive de *atl*, détermine (37).

Digitized by Google

labe isolé le même système de correctifs ou distinctifs orthographiques qui avaient donné naissance à l'écriture syllabique. De là des groupes monosyllabiques, tels que les dents (74) et l'eau (1) dans *Tlaocol* (VIII) où le déterminatif voyelle (1) fait un déterminatif consonne du signe (74) qui y est accouplé. On voit comment le signe (9) a pu être employé comme consonne finale de Tepalecoc (XXVI), et comment le poinçon *zo* (18) devient le *z* final de *tecuhtlacoz*, ou *tecuictlacoz*, f° 6, 38, 43, 50.

XXVII { z (18)
co (31)
tla (74)
tecuh (*b*)

Toutefois ce n'est guère qu'au commencement des mots que ces groupes et la notion de lettre présentent quelque certitude; ailleurs, des apocopes, des rébus polysyllabes plus brefs ou plus élégants, des ligatures, des omissions, rendent l'observation peu concluante.

Il ne nous reste que des monuments très-imparfaits des méthodes graphiques américaines. Le Codex Vergara, il est vrai simple copie, mais un des moins irréguliers, fourmille d'erreurs, d'incorrections, de disparates révélées par la comparaison des mêmes noms dans le rôle personnel et dans les rôles figuratif et évaluatif des propriétés. Deux fois le signe initial *mo* (56) de Mocuauhzoma (XXV) et une fois le pénultième *zo* (18) manquent (f° 38, 42) : le nom même est deux fois écrit *mocuauhtzoma*. Le signe *pal* (65) de *Tepalecoc* (XXVI) est omis f° 55, et le poinçon (18), *z* final de *Tecuhtlacoz* (XXVII), f° 6, omis f° 50, est deux fois remplacé (f° 38,

(*b*) *Teuhc* (Seigneur), tête ornée du diadème. *Tecutli*, cauallero ò principal, M.

Digitized by Google

43) par la flèche *Tlacoch* (i, XXI) probablement pour relier les deux signes monosyllabiques *tla* (74) et *co* (31). En ajoutant que *tecuhtlacoz* est ici pour *tecuhtla-cozauhqui* (nom d'un serpent redoutable « vivora grande, pintada y muy ponçoñosa » M.), et que ces suppressions finales sont fréquentes, on appréhendera qu'il n'y ait un système correspondant d'abréviations écrites et que ces noms figuratifs ne soient que des abrégés fort incomplets de leur rédaction primitive.

De pareils documents ne peuvent apprendre jusqu'où les Mexicains ont poussé l'analyse de la parole. On ne sait si l'on doit tenir pour un simple jeu d'esprit ou pour véritable un alphabet phonétique américain donné sans explication suffisante par Valadès, en 1579, en même temps qu'un calendrier mexicain, aussi sans explication, mais dont l'authenticité n'est pas douteuse. Chaque lettre de cet alphabet est représentée par un objet américain qui l'a pour initiale (*a*) dans une langue autre que le mexicain ou nahuatl qui sert de base à ces recherches (*b*).

L'écriture que je viens d'étudier est, avec quelques signes techniques, celle de la presque totalité des peintures américaines connues. Elle donne généralement l'explication des trois genres administratif, historique, judiciaire, où elle est fréquemment employée; mais elle ne promet que jusqu'à un certain point l'explication des genres religieux et divinatoire, où elle est rare. Un centième environ de tous ces documents, le Codex de Dresde et un autre de la Bibliothèque impériale

---

(*a*) « Videlicet, pro littera A, Antonium; pro B, Bartholomeum; pro C., Ca-« rolum, et ita de omnibus aliis litteris. » Valades, *Rhet. Christ.*, p. 100.

(*b*) Car on voit pour E le signe (20), (26), qui devrait être *c* (*calli*) ou *ch* (*chantli*), en mexicain. Certaines lettres et un passage de l'auteur reporteraient vers le Tarasque et l'Otomi : « Versatus sum inter illos plus minùs triginta annos, « et incubui prædicationibus et confessionibus eorum plus quam viginti duos, in « tribus illorum idiomatibus, Mexicano, Tarasco et Otomi. » *Ibid.* p. 184.

Digitized by Google

à Paris (*a*), bien qu'offrant quelque rapport avec les Rituels, échappent à toute interprétation. Ils appartiennent, ainsi que les inscriptions de Chiapa et du Yucatan à une écriture plus élaborée, comme inscrutée et calculiforme, dont on croît trouver des traces dans toutes les parties très-anciennement policées des deux Amériques. La formation du signe arbitraire *te*, pierre (69), en dessinant probablement les lèvres de profil *ten* (70) à chaque commissure des lèvres de face; la réunion des deux signes (69), (70) en un seul dans les cadastres; leur fusion dans l'image du mont, *tepetl* (ou de la grotte), pour former un autre caractère conventionnel *altepetl*, ville (d, Patlachiuhcan, XII bis), en y incorporant souvent les éléments *etl* (2), *petl* (66), peut-être *atl* (1), ces compositions et plusieurs autres semblent devoir faire connaître le mode de formation de ces anciens caractères et la langue dans laquelle ils furent conçus. J'ai déjà parlé du signe en fer à cheval commun aux deux systèmes graphiques, et qui, se trouvant sur un volant ou pied de fuseau, paraît avoir, dans cette langue et cette écriture inconnues, le même sens de *tour*, *retour*, *torsion*, etc., que le son *il* en mexicain. A l'époque où j'ai quitté le Mexique, cette pierre conique qui m'appartient, et l'urne sépulcrale du Musée de Mexico, plus haut mentionnée, étaient entre tous les monuments trouvés sur le plateau d'Anahuac les seuls qui offrissent de ces caractères semblables à ceux de l'Amérique centrale.

Ce qui suit est plus incertain.

Les peintures chrétiennes (*b*), aussi longtemps employées au Pérou conjointement avec les fils, les cailloux et les grains de maïs, fourniront d'autres analogies. Suivant Montesinos (*c*), à la suite d'invasions, les unes terrestres, les autres

---

(*a*) Voy. sur ce ms. la *Revue orientale et américaine;* 1858, t. I, p. 35.

(*b*) Acosta, lib. VI, cap. VII, VIII.

(*c*) *Mémoires historiques sur l'ancien Pérou*, trad. par Ternaux, p. 33, 60, 100, 108, 113, 119. — On détruisit aussi des peintures à Mexico sous Itzcoatl, un siècle avant la conquête espagnole. Sahagun, lib. X, cap. XXIX, § 12.

Digitized by Google

maritimes, qu'il raconte, les arts graphiques autrefois connus, une sorte d'écriture comprise, auraient été violemment abolis, mais jamais complétement éteints dans l'Amérique méridionale. Acosta, tout en disant que les Péruviens « ne « se servaient pas de lettres, de caractères, chiffres ou pe- « tites figures, comme les Chinois et les Mexicains, » Acosta ajoute : « Ils suppléaient au défaut d'écriture ou de lettres, « en partie, comme ces derniers, par des peintures plus gros- « sières au Pérou qu'au Mexique, en partie et surtout par des « quipos de fil....., et de petites pierres servant à apprendre « ponctuellement ce qu'on veut retenir de mémoire. Il est « curieux, poursuit-il, de voir des vieillards décrépits appren- « dre, avec un rond de cailloux, le *Pater noster;* avec un « autre, l'*Ave Maria;* avec un troisième, le *Credo;* et savoir « quelle pierre signifie : *conçu du Saint-Esprit*; quelle au- « tre : *a souffert sous Ponce-Pilate;* puis, quand ils se trom- « pent, se reprendre, seulement en regardant leurs cail- « loux..... (*a*). »

Le langage et la civilisation étant peu différents à Cuzco et à Quito, même avant la conquête péruvienne (*b*), il est naturel de rapprocher les quipos en cailloux et en grains de maïs de « la manière d'écrire des Quitos..... Leurs archives ou « annales, dépositaires de leurs hauts faits, dit Velasco, se « réduisaient à certaines tables de bois, de pierre ou d'argile, « divisées en plusieurs compartiments, dans lesquels ils pla- « çaient de petites pierres *de grandeur et de couleurs diffé- « rentes, et taillées avec art par d'habiles lapidaires*. C'était « par les diverses combinaisons de ces pierres qu'ils conser-

---

(*a*) Acosta, *ibid.* — Garcilaso de la Vega, *Comentarios Reales*, part. 1re, lib. II, cap. XXVI; lib. VI, cap. VIII, IX. — Torqu., lib. XV, cap. XXXVI. — Herrera, Dec. V, lib. IV. cap. I.

(*b*) Velasco; *Histoire de Quito*, trad. par Ternaux, p. 81, 185, etc.

Digitized by Google

« vaient leur histoire et établissaient toute espèce de cal-
« culs (*a*). »

Or, sans parler de la divination mexicaine au moyen de cordons et de grains de maïs (*b*), les caractères calculiformes des *Codices Mexicani* de Dresde et de Paris, aussi bien que ceux des inscriptions de Chiapa, du Yucatan et de l'Amérique centrale, rappellent involontairement ces écritures du Pérouet de l'Équateur (*c*). Les Katuns Yucatèques de 20 ans, « ces pierres gravées, placées sur une autre pierre gravée « scellée sur le mur des temples (*d*), rappellent de même les « pierres gravées exprimant à Bogota le cycle Mozca de 20 « années des prêtres (*e*). « Les archives de Yucatan, disait-« on à Cogolludo, étaient à Tixualahtun, dont le nom signifie : « lieu où l'on superpose les pierres gravées..... On comptait « communément l'âge par Katuns, et à 60 ans on disait : « j'ai trois pierres, et j'ai trois pierres et demie à 70 ans. » Le même Cogolludo ajoute : « Les Itzaex gardent aujourd'hui, « dans une sorte de livre appelé Analte, les prophéties écrites « avec leurs caractères antiques. Ils y conservent la mémoire « de tout ce qui leur est arrivé depuis leur établissement dans « cette contrée (*f*). »

En se rappelant donc ce que j'ai dit des catéchismes mixtes encore en usage dans ces contrées, en songeant qu'au passage de Humboldt, à Bogota, M. Duquesne puisait, chez des Indiens Mozcas, la connaissance du calendrier et de caractères antiques par lui transmise à l'illustre voyageur (*g*), on ne désespérera point de retrouver la clef de ces écritures incrus-

---

(*a*) Velasco, *ibid.*, p. 21, 71, 116, etc. — Province de Popayan, *Recueil de documents*, etc., p. 248 ; Gide, 1840.
(*b*) *Mecatlapoa*, *Tlaolchayaua*, *Tlapouia*, etc. (*Dictionnaire* de Molina.)
(*c*) Calancha, *Chronica de San Augustin del Peru*, lib. II.
(*d*) Cogolludo, *Hist. de Yucathan*, lib. IV, cap v, page 186.
(*e*) Humboldt, *Vues des Cordillères*, lib. II, page 263.
(*f*) *Hist. de Yucathan*, lib. IX, cap. xiv, p. 507.
(*g*) *Vues des Cordillères*, II, 239-261.

Digitized by Google

tées, à quelques égards congénères, mais qu'il sera plus sage de considérer comme distinctes. La plupart n'ont point été recueillies et ne pourraient donner lieu qu'à des conjectures. Ces conjectures recevraient un haut degré d'intérêt et de vraisemblance de ce qu'on pourrait ajouter sur Quetzalcoatl, introducteur des arts graphiques au Mexique, et adoré depuis la Californie jusqu'au Pérou ; sur les institutions phalliques, communes au Mexique et à la Colombie, d'après le *Codex mexicanus* du Corps législatif (*a*) ; sur le *Codex mexicanus* de Vienne, qui pourrait bien être véritablement un *Codex Americæ* ou *Indiæ meridionalis*, comme porte une annotation célèbre..... Mais à quoi bon des conjectures, lorsque en nous restreignant au Mexique, nous arrivons à la certitude dans le plus magnifique champ d'étude qu'il ait été donné à l'homme de parcourir!

AUBIN.

EXPLICATION D'UN SCEAU ARABE

DE L'AN 1132 DE L'HÉGIRE (1719-1720 E. C.)

L'explication qui suit a été rédigée par feu l'illustre baron Silvestre de Sacy [1]. Le vers du Borda, gravé sur le sceau figuré ci-après, se trouve également reproduit en légende sur une pierre décrite sous le numéro trente-sept, par M. Reinaud, de l'Institut, dans sa *Description des monuments musulmans du Cabinet du duc de Blacas*. Le savant arabisant l'avait expliqué par : *Certes, j'ai un patron qui s'appelle comme moi Mohammed, et c'est de tous les hommes le plus fidèle aux devoirs du patronage.*

M. Silvestre de Sacy, rendant compte du livre de M. Reinaud (dans le *Journal des Savants* de 1829, p. 175), a pensé qu'il fallait plutôt rendre le vers en question par la traduction suivante : « J'ai droit à quelque patronage de sa part, puisque (comme lui) je me nomme Mahomet, etc. »

(*a*) Voy. sur ce ms. la *Revue orientale et américaine*, 1859, t. III, p. 165.

[1] Nous devons la communication de cette notice inédite à l'obligeance bien connue du savant membre de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, M. Vincent.

Digitized by Google

La légende circulaire extérieure se compose de quatre parties.

Au haut on lit : عزّ من قنع *azz man canaa.*

« Celui-là est honorable qui se contente de ce qu'il a ».

Au bas : ذل من طمع *zalla man tamia.* « Celui-là se rend méprisable, qui se laisse dominer par la cupidité ».

A gauche du lecteur : وما توفيقي الا بالله *wa ma taufîquî illa billah* « Je n'espère de succès que du secours de Dieu ».

A droite : عليه توكّلت واليه انيب ١١٣٢ *alaihi tawakkaltu wa ilaihi anîbu*, 1132.

« C'est en lui que je mets ma confiance, et je me retournerai vers lui par la pénitence, 1132[1] ».

Au centre est le mot محمدا *Mohammed* « Mahomet » ; mais il fait partie d'un vers du poëme nommé *Borda* [2], qui forme la ligne circulaire intérieure et que voici.

فَإِنَّ لِي ذِمَّةً مِنْهُ بِتَسْمِيَتِي مُحَمَّدًا وَهُوَ أَوْفَى ٱلْخَلْقِ بِٱلذِّمَمِ

Fé inna lî zimmatan minhu bi-tasmiyatî; muhammadan wahwa aufa 'l khalqui bizzimami.

« J'ai quelque droit à sa protection (il s'agit de la pro-

---

[1] L'année 1132 de l'hégyre a commencé le 14 novembre 1719 et fini le 1er novembre 1720 de l'ère chrétienne.

[2] La traduction de ce poëme par Silvestre de Sacy se trouve à la suite de l'*Exposition de la foi musulmane*, par M. Garcin de Tassy.

Digitized by Google

tection de Mahomet), puisque (comme lui) je me nomme *Mahomet*; et personne n'est plus fidèle que lui à ce qui est dû aux cliens.

Celui pour qui a été gravée cette pierre se nommait Mahomet, et voilà pourquoi il a choisi ce vers et en a ainsi disposé les mots.

Le baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut.

LE POËME DE JOB

ET LE SCEPTICISME SÉMITIQUE.

[**Le livre de Job**, traduit de l'hébreu, par ERNEST RENAN, de l'Institut. *Paris* (Michel Lévy, frères, éditeurs) 1859 ; in-8°.]

La critique, dans la nouvelle acception de ce mot, tend à devenir le caractère prédominant de la littérature de notre époque. Sans chercher à constater, pour l'instant, si cette révolution qui se manifeste dans la manière de voir de nos écrivains doit aboutir à des résultats bien satisfaisants pour l'avenir, il est du moins manifeste qu'elle aura pour effet d'introduire dans la science historique les procédés rigoureux d'une méthode saine, peu élevée il est vrai, mais solide sur ses bases, et également éloignée des vieux préjugés et des égarements de l'imagination. L'esprit d'intolérance s'appuyant sur des données traditionnelles, non plus que les élucubrations fantastiques de certains érudits du temps passé, sont également impuissants à la faire dévier des sentiers exigus qu'elle s'est tracés. L'examen réfléchi des faits, la recherche calme et sévère de leurs causes immédiates, sont les principaux attributs de cette science, à laquelle on ne saurait refuser au moins l'inappréciable mérite de resserrer le champ de l'erreur.

Il est des cas cependant où la critique, abandonnée à ses propres forces, vient se briser contre des obstacles que sa

Digitized by Google

nature essentiellement positive ne lui permet pas de franchir. Lorsque, sortant du domaine de l'histoire, la pensée se trouve conviée à la solution des grands problèmes de l'humanité, lorsqu'il ne s'agit plus de démolir, mais d'édifier, le critique ne rencontre plus dans son arme tranchante un instrument assez puissant pour découvrir les horizons immenses qu'il voudrait atteindre, et, dans la voie étroite où il se trouve engagé, son âme est trop resserrée pour prendre son vol vers l'infini.

L'étude des monuments essentiellement religieux de la littérature hébraïque nous fournit l'occasion de corroborer cette opinion par de nombreux exemples. L'épuration des textes, la détermination des passages interpolés, leur commentaire, sont autant de sujets sur lesquels la critique moderne ne peut qu'aboutir à d'excellents résultats. L'ordre et la chronologie relative des ouvrages qui composent le canon biblique, la coordination des faits qu'ils renferment et leur restitution aux sources véritables d'où ils proviennent sont encore des questions qu'elle peut résoudre d'une façon satisfaisante. Mais lorsqu'il s'agit de déduire de tous les faits recueillis des considérations générales ayant le caractère de loi ou de principe philosophique, non seulement le criticisme ne suffit plus, mais encore il contribue à arrêter le développement des intuitions de l'âme et à en stériliser les effets.

L'examen du livre de Job, dont M. Ernest Renan vient de publier une charmante traduction[1], nous conduit directement à cette conclusion. Tant qu'il s'agit du plan et de l'harmonie du poëme, de son âge, de sa provenance et de son histoire, la critique triomphe admirablement de beaucoup d'incertitudes, de contradictions, et en un mot de difficultés de tout genre qui surgissent à ses yeux; mais elle devient incompétente,

[1] *Le Livre de Job*, traduit de l'hébreu par Ernest Renan, de l'Institut. Paris (Michel Levy frères, éditeurs), 1859; in-8°.

Digitized by Google

lorsqu'en dehors du côté purement local elle touche au grand problème du scepticisme que le célèbre patriarche iduméen soulève sinon avec une profonde aptitude philosophique, du moins avec les ressources intellectuelles que lui fournit l'état de développement de la nation et de l'époque auxquelles il appartient.

I

On a beaucoup écrit sur le livre de Job, et l'on écrira sans doute beaucoup encore. Ce n'est pas cependant que ce poëme possède par lui-même de bien merveilleuses perfections; ce n'est pas qu'il réponde à aucun besoin nettement déterminé de l'âme humaine; ce n'est pas même qu'il renferme une action dramatique habilement conduite, et des scènes où la nature humaine se reconnaisse dans ses émotions les plus intimes. A part un petit nombre de tableaux vraiment admirables où brille toute la flamme d'une imagination vive et grandiose, le récit, constamment interrompu et repris sans liaison intelligible, se traîne péniblement en d'interminables redondances. L'auteur, comme le dit très-bien M. Renan, n'a pas même l'idée des beautés de composition résultant de la sévère discipline de la pensée. Par les longues péroraisons de six personnages, y compris Jéhovah, il ne parvient pas à éclaircir une seule face du problème qu'il agite à grand bruit, et la question qu'il a soulevée n'a pas fait un pas à la fin de son œuvre. La forme du poëme n'est guère meilleure. Il faut vraiment la complaisance des docteurs des derniers siècles pour y trouver, avec Jean Mercier, le tissu d'un drame parfait[1]. D'abord l'action y manque complétement[2]; ensuite le sujet par lui-même ne prête guère

[1] Jean Mercier, professeur d'hébreu au Collége de France, a divisé le poëme de Job en actes et en scènes, et l'a ainsi publié à Amsterdam, en 1651.

[2] Rob Lowth, *De sacra poesi hebræorum*, p. 709-11.

Digitized by Google

à la mise en scène, l'exemple d'un homme vertueux tombant de la prospérité dans le malheur [1], pour satisfaire un caprice de Dieu et du diable, étant peu de nature à soutenir l'intérêt du lecteur.

Le succès du livre de Job tient en réalité à ce qu'il fait partie d'un recueil de textes, qu'en vertu d'une certaine convention on veut rendre solidaires de nos dogmes et des principes de notre culte. Sans cette considération, ce poëme serait très-probablement ou perdu, ou relégué sur les rayons de quelques orientalistes, à côté d'autres écrits oubliés qui renferment des figures non moins originales, des raisonnements à coup sûr aussi solides et une égale portée philosophique. Non-seulement, il faut attribuer au caractère religieux, que l'on prête au livre de Job la fortune dont il jouit depuis si longtemps, mais encore la plupart des beautés si souvent conventionnelles qu'on y a découvertes et qu'on y découvre tous les jours. Une tradition populaire attache au nom de Job un certain prestige qui disparaît en partie quand on a lu son épopée biblique. Cette tradition a vingt et vingt fois métamorphosé le malheureux patriarche iduméen. Elle est parvenue à en faire pour beaucoup de personnes un type admirable de patience et de résignation, et pour certains esprits éclairés un représentant du scepticisme *philosophique* de la nation juive. Des deux côtés la manière de voir a été outrée. Un homme qui, ne songeant plus qu'à sa pauvre et chétive personne, pleure sans cesse ses richesses perdues et se plaint des démangeaisons de sa peau, offre-t-il un modèle si touchant de vertu qu'on doive éternellement le citer comme exemple? Et, d'autre part, un sceptique, qui après avoir employé le blasphème se courbe devant la majesté de Dieu lorsque celui-ci se donne raison

---

[1] Arist., *Art. poet.*, XIII.

Digitized by Google

par le fracas de sa foudre, mérite-t-il d'occuper longtemps la philosophie par ses longues tirades qui ne résolvent rien et n'apprennent rien ?

Le poëme de Job ne repose cependant pas sur des bases plus solides. Lorsque Satan, dans le prologue, répondant à Jéhovah qui lui vante l'intégrité, la droiture et la pureté de sentiments de son serviteur Job, dit : « Mais étends ta main, touche à ses biens, et on verra s'il ne te renie pas en face, » l'Ange du mal n'est-il pas jusqu'à un certain point prophète; et les imprécations que prononce à plusieurs reprises le patriarche de la terre d'Uz, ne donnent-elles pas raison à Satan ?

> Tout ce que j'ai dit se réduit à ces paroles :
> IL fait également périr le juste et le coupable.
> IL se rit des épreuves de l'innocent.
> La terre est par LUI livrée aux mains des scélérats.

La contradiction flagrante entre l'introduction et le corps du poëme a frappé les exégètes qui sont généralement d'accord pour attribuer une origine différente au livre de Job proprement dit et au texte qui l'encadre et en forme en quelque sorte l'entrée en matière et la conclusion. On a même cru y reconnaître d'autres interpolations. Le discours pompeux d'Élihou, assez mal placé après les sermons d'Éliphaz de Théman, de Bildad de Suah et de Sophar de Naama, a semblé à M. Renan d'une rédaction plus moderne. Ce que dit Jéhovah du crocodile et de l'hippopotame fantastiques a également paru interpolé à M. Ewald. Quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur le nombre et l'étendue de ces intercallations, il n'en demeurera pas moins vrai que la partie essentielle du poëme est l'expression d'un scepticisme assez médiocrement formulé, ne satisfaisant à aucune des perplexités de l'âme humaine aux prises avec le doute. Les doléances et tous les raisonnements des trois amis de Job,

Digitized by Google

qui se rendent près de lui pour le consoler de son infortune et l'encourager à la patience, trahissent presque partout une incroyable faiblesse de dialectique.

C'était cependant par la bouche de ces trois personnages que le poëte hébreu pouvait essayer de répondre, sinon avec profondeur, du moins d'une manière raisonnable, aux objections soulevées contre la bonté de Dieu et la justice de ses arrêts. Aux récriminations les plus naturelles du pauvre Job, ses amis ne savent opposer qu'un perpétuel panégyrique de ce Jéhovah malfaisant[1], qui s'amuse à parier avec le diable. Les harangues qu'ils débitent roulent toujours sur des arguments du genre de ceux-ci.

> Prétends-tu arriver jusqu'à la perfection du Tout-Puissant?
> Elle est plus haute que le ciel...., etc.

Aussi, ces beaux sermons produisent-ils peu d'effet sur Job, et sont-ils loin de le persuader qu'il n'est pas aussi parfait qu'il veut bien le dire. Peu de phrases eussent cependant suffi pour l'éclairer à cet égard : il n'eût fallu que relever ses propres paroles, lorsque il se met à décrire avec une médiocre vergogne la manière dont il vivait jadis :

> Oh ! qui me rendra tel que j'étais autrefois,
> Quand je lavais mes pieds dans le beurre,
> Et que le rocher répandait pour moi des ruisseaux d'huile.
> ..... A ma vue, les jeunes gens se cachaient
> Les vieillards se levaient et se tenaient debout.

Ce même Job n'est pas non plus d'une justice exemplaire, lorsqu'après avoir vanté ses incomparables vertus, il se met à se plaindre de ceux qui l'entourent, de ces hommes plus jeunes que lui dont « il a dédaigné de placer les pères parmi les chiens de son troupeau », et qui avaient le défaut d'être

---

[1] « Lui qui fond sur moi du sein de la tempête, qui multiplie mes blessures sans motif, etc. » *Job*, chap. IX, p. 17.

Digitized by Google

« amaigris par la misère et la faim, réduits à brouter le désert, la vieille terre du vide et du silence. »

Job, il faut l'avouer, est un peu sévère pour ces pauvres déshérités de la fortune, lui qui se vante sans cesse d'avoir été le père du pauvre et le soutien des orphelins ; lui enfin, qui se croit en droit de s'écrier : « Dès le ventre de ma mère, j'ai été le guide de la veuve ! [1] »

II

Si, à côté des défauts continuels de composition, des innombrables lacunes, de l'indiscipline à peu près générale du poëme de Job, on n'y rencontrait quelques versets touchés de main de maître, il faudrait décidément abandonner l'ouvrage aux théologiens et à ceux qui admirent par les yeux de la foi.

Heureusement certains passages se distinguent par une mâle beauté, par une élocution sévère et vigoureuse qui font sentir les vibrations de la lyre sémitique. Tel est l'endroit où Job au comble du désespoir demande à Jéhovah un moment de trève avant qu'il parte

..... sans espérance de retour
Pour la terre des ténèbres et de l'horreur,
Morne et sombre terre,
Où règne l'obscurité et le chaos
Où le jour est semblable à la nuit[2].

L'autre morceau, où ce même Job, après avoir dit : « O Dieu ! sois ma caution contre toi-même ! » proteste contre la violence de ce Dieu qu'il vient d'implorer il n'y a qu'un moment :

. . . . . Je me meurs !
Il a arraché comme un arbre mon espérance.
Mes os se sont attachés à ma peau et à ma chair ;

---

[1] Chap. xxxi, v. 18.
[2] Chap. x.

Digitized by Google

Pitié! pitié! vous du moins qui fûtes mes amis,
Car la main de Dieu s'est appesantie sur moi.[1]

En dehors des beautés d'expression très-clair-semées dans le livre de Job, la critique y trouve un intérêt bien autrement puissant. Je veux parler des caractères du scepticisme sémitique qui ressortent de l'examen du poëme et des idées philosophiques et religieuses qui y sont exprimées.

L'inextricable question : « Comment se fait-il que les méchants vivent, qu'ils vieillissent et qu'ils croissent en force? » question agitée depuis que l'humanité pense et souffre, est pour Job le point de départ de ses doutes sur la justice de la Providence. Mais à peine le scepticisme commence-t-il à se saisir de son esprit, que l'image terrible du Dieu « qui transporte les montagnes à l'improviste et les bouleverse dans sa fureur » lui revient à l'idée. Dès lors Job s'affaisse de nouveau, condamne sa raison au silence, renferme la haine dans son cœur et s'écrie : « Aurais-je mille « fois raison, que je ne lui répondrais pas, à ce Dieu qui fond « sur moi du sein de la tempête, qui multiplie mes blessures « sans motif, qui ne me laisse point reprendre haleine. » Avec cette parole, l'individualité intellectuelle du patriarche s'efface peu à peu ; et, ballotté entre l'hébêtement et le scepticisme, il vient à la fois implorer le Dieu de ses pères de le replonger dans le néant, et maudire ce même Dieu de la cruauté et de l'injustice de ses arrêts.

Il n'y a qu'un instant, Job demandait à Jéhovah « qu'il daigne l'écraser et trancher le fil de sa vie[2] », afin qu'il pût mourir sans avoir violé ses commandements. Maintenant sa

---

[1] M. Renan traduit : « Car la main de Dieu m'a frappé. » Le texte de la Vulgate, *Manus Domini tetigit me*, me semble d'une beaucoup plus énergique simplicité.

[2] Chap. VI, v. 9.

Digitized by Google

prière s'est transformée en un anathème, et dans l'amertume de la douleur, il s'écrie :

Oh! si du moins il me tuait d'un seul coup!
Mais il se rit des épreuves de l'innocent...[1]

Un peu plus tard, à Sophar de Naama qui s'évertue à lui vanter la grandeur de Dieu, il répond par un panégyrique de Jéhovah qui contredit toutes ses paroles et neutralise toutes ses malédictions.

Ainsi, contre les arrêts du sort, Job ne peut s'abstenir de vanter la puissance du Très-Haut et les merveilles de la création. Il y a même cela de remarquable dans l'esprit du patriarche iduméen, que, sans cesse préoccupé des images du monde extérieur[2], il semble ne point s'apercevoir des phénomènes bien autrement remarquables qui se développent dans sa conscience. Du reste, Job n'est pas un esprit cherchant à se rendre compte. C'est une âme honnête, fortement impressionnable, dans laquelle la douleur soulève à plusieurs reprises un grand problème, qui cherche à le formuler par des plaintes ou des anathèmes, mais qui reste muet de frayeur aussitôt que le Dieu qu'il assigne a répondu à son appel. Il est vrai qu'il eût été bien difficile qu'il en fût autrement. Comment le pauvre Job pourrait-il parler raison à un Dieu dont les interpellations se manifestent au milieu du fracas du tonnerre, des vents et de la tempête :

Où étais-tu, quand je posais les fondements du monde?
Est ce toi qui chasses pour le lion sa proie,
Qui rassasies l'appétit des lionceaux
Qui prépare au corbeau sa pâture...

Il n'a qu'une parole à répondre et cette parole il la prononce :

Je suis un néant : que te répondrais-je ?
Je n'ai qu'à mettre ma main sur ma bouche.

---

[1] Chap. IX, v. 23.

[2] Voy. ce que nous avons dit à ce sujet d'Abd-el-Kader, le plus illustre représentant actuel de la race sémitique, dans la *Presse* du 27 juillet 1858.

Digitized by Google

Ce qui n'empêche pas Jéhovah, qui veut faire encore un peu de vacarme, d'ajouter :

Veux-tu donc anéantir ma justice?
As-tu un bras comme le mien?
Tonnes-tu d'une voix comme la mienne?
Orne-toi de majesté et de gloire,
Donne un libre cours aux accès de ta colère.....

Toutes ces belles paroles et ces frais d'ironie que Jéhovah, il faut l'avouer, dépense assez gratuitement, n'aboutissent qu'à une chose : à terrifier et hébéter le pauvre Job, au point qu'il se met à répéter les paroles mêmes de Dieu qui lui retentissent encore à l'oreille. Après quoi, il se rétracte, fait pénitence, et *sic finis coronat opus.*

Il y a certes bien loin de la pâle incertitude qui se saisit par moment de l'esprit de Job au scepticisme si nettement formulé du *Koléheth.* Dans ce dernier ouvrage, l'un des plus curieux de la Bible, le scepticisme se dessine plus franchement, et si l'on veut admettre, comme j'en ai la conviction, que ce livre a été tout à la fois expurgé et augmenté de versets correctifs, on peut le considérer comme un des monuments les plus nettement caractérisés de la doctrine du doute. Job sait se plaindre et quelquefois protester contre ses souffrances, mais à cela près il n'a rien qui l'élève au-dessus de la foule ; il sait peut-être encore faire ressortir ses vertus et maudire les injustes décrets de la Providence. A part cela, ou, en d'autres termes, en dehors de ce qui touche strictement à son individualité, rien ne l'impressionne, rien ne développe sa faible raison. Chez l'Ecclésiaste, au contraire, c'est abstraction faite de toute préoccupation personnelle et des inutiles regrets et des vains désirs, qu'il proclame ouvertement la nullité des choses humaines, lorsqu'il va s'écriant :

Vanité des vanités, tout n'est que vanité[1] !

Digitized by Google

Le combat intérieur qui prépare l'âme à s'abreuver successivement de toutes les amertumes du scepticisme, se reconnaît jusque dans les contradictions du Koléheth. Tandis que Job se console tant bien que mal de l'impénétrabilité des desseins de Dieu, l'Ecclésiaste pose nettement le problème : « Mon esprit a porté sa lumière sur toutes choses pour savoir, « pour considérer, pour chercher la sagesse et *la raison* de « tout; » et après avoir vainement cherché le mot de l'énigme, il ne se décide encore à proclamer l'impuissance de la raison et la vanité de toutes choses[2], que lorsque l'amertume, longtemps contenue dans son cœur ulcéré, déborde malgré lui à longs flots et engloutit ses dernières espérances et son Dieu.

La faiblesse d'âme du patriarche iduméen se trahit d'un bout à l'autre de son épopée. Arrivé à ce degré de la douleur où la mort devient enviable, la frayeur le saisit encore une fois à l'idée du néant qui lui apparaît sur le bord de l'autre rive. Il faut dire, il est vrai, que la mort est aux yeux de Job quelque chose d'assez semblable à une extinction de l'être actif. L'idée d'une vie ultérieure me semble peu compatible avec plusieurs passage du poëme, par exemple avec celui où il est dit :

> L'homme qui s'est couché ne se relèvera plus,
> Il ne se réveillera pas, tant que durera le ciel,
> Il ne sortira pas de son sommeil.

Un doute cependant ne tarde pas à s'élever dans l'âme de Job sur le quiétisme absolu qui l'attend après la mort ou sur l'existence léthargique qui doit succéder à la vie. Et lorsqu'il dit : « Si, du moins, dans la poussière, je pouvais trouver le

---

[1] *Ecclésiaste*, chap. I, v. 2.

[2] A plusieurs égards, la doctrine du *Koléheth* me paraît se rapprocher de celle qu'expose le philosophe chinois Lao-tseu, dans le *Tao-teh-king*.

Digitized by Google

repos [1] », ne croirait on pas qu'il soulève le suaire glacé qui voile nos destinées d'outre-tombe et qu'il se pose à lui-même la question qui fit chanceler Hamlet sur le seuil de la tombe :

To die, — to sleep;
To sleep! perchance to dream — ay, there's the rub;
For in that sleep of death what dreams may come.....

Job est aussi variable dans ses craintes que vacillant dans sa logique et dans ses doutes. Flottant sans repos entre la crainte et la confiance — je ne dirai pas l'espoir — il va jusqu'à supposer un instant pour lui la résurrection.

Tu m'appelleras et je te répondrai.....[2]

Néanmoins, malgré ce verset où les théologiens ont cru rencontrer une affirmation de la vie future, de l'immortalité de l'âme et d'une foule d'autres belles choses, Job ne m'en paraît pas moins peu croyant dans la résurrection de l'homme et au fond fort désireux de ne point s'assurer trop vite de ce qu'est en réalité le *schéol*. L'existence vague et incertaine de ce séjour souterrain, souvent confondu avec le sépulcre, n'avait rien chez les Juifs de ce qui fortifie l'âme des opprimés de la fortune et les encourage à la patience. De là, le trouble incurable de la conscience du pauvre Job qui, ne voyant au delà de la vie aucune solution de continuité, cherche vainement à comprendre comment Dieu pourra jamais concilier l'éternelle justice et les souffrances qu'il lui fait éprouver. Passant ainsi du désespoir au doute, du doute à la terreur, de la terreur au renoncement, il parcourt en tous sens le cercle vicieux que l'étroitesse de l'esprit sémitique ne lui permet pas de franchir; et son épopée biblique aboutit, par l'épilogue un peu fantastique qui la termine, à la conclusion tacite, qu'en face des inexplicables décrets de la Providence,

[1] *Job*, chap. XVII, v. 16.
[2] Chap. XIV, v. 15.

Digitized by Google

l'homme n'a rien de mieux à faire qu'à imposer silence à sa raison et à pratiquer la morale.

III

M. Renan admire cette conclusion avec une sorte d'enthousiasme d'autant plus digne de remarque que, par caractère ou par étude, il s'enthousiasme rarement. « Israël, dit-il, a mieux fait que d'inventer pour satisfaire son imagination un clair système de récompenses et de peines futures ; *il a trouvé la vraie solution des grandes âmes* : il a tranché résolûment le nœud qu'il ne pouvait démêler. » Je regrette de ne pouvoir partager cette opinion de l'illustre critique. Trancher une question n'est pas la résoudre; et la franchir, c'est se targuer d'impuissance et rien de plus.

La vraie solution des grandes âmes ne saurait être, à mes yeux, un aveu d'impuissance de la raison humaine, un blasphème contre la bonté de Dieu, et partant la négation même de Dieu qui ne peut exister qu'à la condition d'être essentiellement et toujours logique dans ses principes et dans ses œuvres. La doctrine que professe M. Renan, dans son *Livre de Job*, est respectable en ce sens, qu'elle peut être considérée comme le dernier mot d'une philosophie désespérée et sans issue. Mais elle ne satisfait aucunement aux besoins des générations jeunes et ardentes, que plusieurs ères de révolutions ont mis en droit d'aspirer à un avenir tout à la fois plus large et plus digne de la créature et de son Dieu.

Il ne résulte nullement de ce que le problème de l'humanité est difficile, qu'il soit insoluble. Pour l'étudier dans des conditions de succès, il ne s'agit que de le bien poser. L'homme ne peut certainement pas avoir la prétention de connaître à un certain jour donné du temps, le dernier mot de l'énigme qui le préoccupe et l'accable aujourd'hui ; la loi du progrès continu de la créature s'y oppose. Mais, fortement établi par une

Digitized by Google

suite de raisonnements logiques à un centre normal d'aperception, il peut prétendre à l'intelligence des lois éternelles, dont les incalculables conséquences se dévoileront à lui à mesure que sa pensée plus cultivée parviendra à étendre plus loin ses puissants regards sur un cercle d'idées sans cesse s'élargissant, et dont il aura su occuper le foyer de génération et de développement. Ce qu'il faut à l'homme, et ce que la conclusion du livre de Job lui retire, c'est avant tout une base à la certitude, un criterium pour juger clairement des raisonnements et des choses. Si l'on croit que cette base n'existe pas, il faut se condamner au silence; car celui qui pense qu'il ne peut rien prouver, pas même sa propre existence, est bien peu raisonnable quand il ouvre la bouche. Si, au contraire, il est possible d'arriver un jour à ce criterium, s'il nous est donné d'en découvrir le fondement dans un des innombrables replis de l'âme humaine, la pensée, verbe éternel de l'humanité militante, participe de l'essence même de Dieu, puisque ses mouvements ont pour but d'incarner, par une sorte de création perpétuelle, le principe divin dans la créature.

« Le devoir, avec ses incalculables conséquences philosophiques, dit M. Renan, en s'imposant à tous, résout tous les doutes, concilie toutes les oppositions et sert de base pour réédifier ce que la raison détruit ou laisse crouler. » M'abstenant, à cause de leur ambiguité, de relever ce que peut avoir de radicalement faux cette dernière opinion, il me semble qu'avant d'admettre la solution du savant critique, il faudrait être bien d'accord sur ce qu'il faut entendre par le mot *devoir*. Or, il en est du devoir comme de la morale que M. Renan a donnée ailleurs[1] pour base à la philosophie; le sens de l'un et de l'autre mot varie singulièrement suivant les écoles et sui-

[1] *Essais de morale et de critique*, Introduction, in-8.

Digitized by Google

vant les temps. Les hégésiaques et les cyniques avaient aussi leur morale et leur manière d'envisager le devoir. Quel crime, quelle action basse ou mauvaise, recouverte d'un travertissement religieux, n'a pas été mis au rang de devoir? Les cérémonies obscènes des Phéniciens et des Nossariés, les infâmes pédothysies des Carthaginois[1], les sacrifices humains des Druides[2] et les assassinats sacrés des anciennes nations civilisées de l'Amérique centrale, la prostitution votive des filles locriennes par leurs pères[3], les suicides autour des mosquées de l'Inde, les noyades en l'honneur de Bouddha, les mutilations des Corybantes, des Ménades, des prophètes du dieu Baal[4] et même des Musulmans de nos jours[5], l'apathie et l'engourdissement ascétique des fakirs; toutes ces manières d'entendre le devoir et de pratiquer la morale, résolvent-elles le grand problème de l'humanité? Je sais bien que M. Renan veut attacher une idée supérieure au mot « devoir » dont il parle, mais encore faut-il un caractère pour discerner le devoir absolu du devoir conventionnel et une règle pour distinguer ce qui sépare le devoir du non-devoir et la morale de la non-morale. De quelque côté qu'on se retourne, c'est le criterium qui fait défaut; et, pour l'acquérir, il faut remonter bon gré mal gré au principe des choses, de même que pour constater de la solidité d'un édifice il faut commencer par s'assurer de sa base.

S'il fallait, en attendant les progrès réels, tout contestés qu'ils sont, de la philosophie spéculative, chercher dans le cœur humain quelque chose de nature à arrêter les ravages

---

[1] PLUTARQUE, *de Superst.* : TERT. *Apolog.*; DENYS D'HALICARNASSE, liv. Ier. On doit à l'empereur Tibère d'avoir fait tomber cette coutume, en faisant crucifier les prêtres qui se livraient à ces odieux devoirs.

[2] CÉSAR, *de bello gallico*, liv. VI. STRABON, liv. IV.

[3] JUSTIN, liv. IV.

[4] *Rois*, liv. III, ch. XVIII, v. 28.

[5] Voy. *Revue orientale et américaine*. 1860; t. IV, p. 82.

Digitized by Google

du doute et à éclaircir les contradictions apparentes de la Providence, l'amour, dans son acception supérieure, serait, bien plutôt que l'expression vague et ambigue du devoir, susceptible de dissiper nos incertitudes et de nous soutenir dans nos défaillances. Le sentiment du devoir laisse souvent l'âme froide, incertaine, inactive. Le sentiment de l'amour, au contraire, l'échauffe sans cesse, la grandit, la stimule. En prise avec les misères de la vie, l'un chancelle, tandis que l'autre se raidit et triomphe. Avec les exigences du devoir, l'homme calcule et marchande; avec les exigences de l'amour, le cœur pur et fervent ne marchande jamais. Le devoir mesure anxieusement le péril; l'amour qui l'entrevoit à peine, le franchit. Le fanatisme est un auxiliaire de malheur indispensable au premier pour affronter la mort; le second lutte seul, plein de confiance, corps à corps avec elle, parce que l'idée de l'immortalité appartient à l'amour et qu'il n'y a pas d'immortalité sans amour. L'un et l'autre tendent vers un même but, mais avec des ressources inégales qu'il n'est presque pas possible de comparer. L'amour, je le sais, ne fournit pas à la raison les arguments rigoureux et précis dont elle aurait besoin pour résoudre le problème du doute. Les arguments de l'amour sont tout intuitifs : victorieux au fond du cœur, inertes à peine sur le bord des lèvres. L'amour ne discute pas, il persuade; mais cette persuasion se produit en faisant retentir sur les plus vigoureuses cordes de l'âme humaine des vibrations dont il n'est pas donné au plus incrédule de méconnaître les célestes accents.

Si le poëte hébreu, au lieu de nous montrer Job entièrement absorbé dans un cercle de souffrances égoïstes, nous l'avait représenté en proie aux amers tourments d'un cœur préoccupé de ce qu'il aime; si l'éloignement, la crainte d'une longue séparation, les appréhensions d'un avenir inconnu avaient été les principaux motifs de ses plaintes; si les douleurs de la maladie eussent fait place aux amertumes de

Digitized by Google

l'être sensible, l'obscurité du problème que le malheureux patriarche s'efforce de retourner en tous sens, se serait évanouie aux rayons ardents de son amour. Jéhovah, honteux d'avoir joué le vilain rôle dans une farce aussi indécente, se serait évadé comme le sphynx vaincu par Œdipe. Un Dieu calme, juste, aimant, se serait substitué au Dieu tonnant d'Israël. La divine charité aurait devancé l'œuvre du Calvaire, et Job eût été en réalité l'image prophétique de l'humble Galiléen qui, comme Verbe, vint inaugurer huit siècles plus tard sur la croix d'amour la plus sainte et la plus mémorable des révolutions sociales.

LÉON DE ROSNY.

LA PUSZTA

ET

LE POËTE DE LA RÉVOLUTION HONGROISE

(Alexandre Petœfi) [1]

I

Le voyageur qui entre en Hongrie par la frontière germanique éprouve, dès qu'il a dépassé Bude-Pest, une étrange surprise. Est-il encore en Europe? N'est-il pas déjà en Asie? Il ne sait [2]...

A l'endroit où s'abaissent les derniers mamelons des Karpathes, montagnes boisées qu'habitent l'ours, le sanglier, le

---

[1] M. Charles-Louis Chassin, dont les importants écrits sur la Hongrie ont été accueillis avec une si vive sympathie dans ces dernières années, a bien voulu détacher en notre faveur les charmantes pages qu'on va lire d'un ouvrage qu'il doit faire paraître chez les éditeurs Lacroix et Van Meenen de Bruxelles, sur la Poésie de la Révolution chez les Maggyars.

[2] Voy. le beau livre d'A. de Gérando, *la Transylvanie et ses habitants*, ch. Ier.

Digitized by Google

cerf et le chamois, commence une plaine immense qui décrit au loin, comme l'Océan calme, une ligne vague sur l'azur du ciel. Fécondée par un grand fleuve, le Danube, et par cent rivières, elle s'avance, d'un côté, jusqu'aux frontières des Principautés-Unies, et de l'autre, elle s'enfonce dans les terres transylvaines, qu'elle traverse jusqu'à Belgrade.

La Transylvanie est un pays tourmenté, pittoresque, placé pour ainsi dire à l'avant-garde de la Hongrie, autour duquel s'arrondissent deux branches des Karpathes, la première longeant la Moldavie et la Valachie, la seconde formant la limite de la Hongrie proprement dite; l'une et l'autre se touchant, se réunissant sur la rive danubienne. Toute la Transylvanie est montagneuse. Il en est de même de la région hongroise du nord. Là, spécialement dans le comitat de Szepes, les monts, très-riches en minerais de toute sorte, prennent le nom particulier de *Tatra*. Immenses amas de roches, s'élevant à pic à des hauteurs de huit mille pieds, ils contiennent des sites aussi accidentés, aussi romantiques que les sites les plus vantés de la Suisse; ruines de vieux châteaux, vallées blondes ou verdissantes, forêts toujours couronnées de feuillage, neiges éternelles, précipices béants, lacs bleus suspendus dans les airs; on rencontre là tous les spectacles grandioses, toute la colossale majesté des paysages alpestres. Une des branches de ce rameau descend, par échelons, vers la Tisza, et ses dernières collines, dont l'ensemble se nomme Hegyalja, nourrissent ces vignes fameuses qui produisent le vin du cœur, le Tokai.

Mais ce n'est point dans ces montagnes qu'est la véritable Hongrie. Ce n'est point non plus dans les sombres forêts qui bordent sa petite mer intérieure, le joyeux lac Balaton. Les régions hautes, les régions boisées sont plutôt slaves, romaines, allemandes. La vraie patrie des Maggyars, c'est la plaine, le steppe asiatique, la *Puszta*.

De Pesth à la Transylvanie et de Munkàcz à Belgrade, la

Digitized by Google

Puszta décrit une circonférence de plus de trois cents lieues. Aux portes de la capitale, le long du Danube, elle prend le nom de *Champ de Ràhos*, — nom cher au patriote hongrois! — C'est sur ce sol sacré qu'aux temps glorieux où la patrie était libre, quand la présence personnelle aux diètes était pour tout homme noble un droit et un devoir, c'est là que que les chevaliers chrétiens se réunissaient à cheval, et la main sur le sabre, choisissaient pour roi le plus brave, votaient leurs lois, décrétaient la guerre : — tantôt le duel de l'indépendance contre l'Autriche, tantôt la croisade contre Mahomet. — Voilà pourquoi, disais-je ailleurs [1], — voilà pourquoi ce *Champ du Ràkos*, silencieux et morne à cette heure, représente à lui seul, pour les enfants du peuple et les poëtes, toute la sainte époque de l'indépendance. Cette terre que la charrue déchire maintenant, ils se souviennent qu'elle fut unie, inculte, mais bruyante et labourée par les chevaux impatients des valeureux chevaliers d'autrefois. Quand ils la foulent, cette terre imprégnée de souvenirs, leurs pieds s'arrêtent, ils tressaillent, le sang bout dans leurs veines, ils rêvent aux grands jours qui ne sont plus, ils pensent, ils espèrent... *Servitude!* leur cria longtemps le vent qui souffle dans les herbes, sous lesquelles se sont effacées les traces des héros. Mais l'écho ne répond-il pas : *Liberté?...*

Avancez au travers de la *Puszta* du centre et du midi. Si vous ne la trouvez pas changeante, comme la région des montagnes, cependant elle ne vous paraîtra pas monotone, comme le désert. Ici, vous marchez sur le sable mouvant qui brille au soleil et produit le mirage; c'est le monde fantastique où de temps en temps les yeux naïfs du paysan aperçoivent la rose sauvage des steppes, la fée du midi, *Delibàb*. Plus loin se déroulent de vastes champs de maïs et de blé, dont la brise incline et relève les opulents épis, et là-bas s'étendent

---

[1] *La Hongrie, son génie et sa mission*, p. 203.

Digitized by Google

d'immenses tapis verts et fleuris, pâturages inépuisables où paissent des vaches blanches aux mamelles rebondies, de grands bœufs aux cornes majestueuses, de petits chevaux de race tartare, dont beaucoup errent à travers la plaine, encore indomptés.

L'habitant de cette *Puszta*, qui servit durant tant de siècles de route aux invasions du Nord et de l'Orient, est le dernier venu des Barbares. Sous ses petites maisons blanches, rangées en longue file, et qui ressemblent encore, de loin, à des tentes, il est resté campé depuis plus de mille ans, durant trois siècles entiers, gardien de cette même chrétienté, dont il avait été jadis la terreur. Avec sa chemise aux manches flottantes et son large pantalon de toile frangé (*gatya*), les bottes éperonnées aux pieds, la *bunda*, la pelisse garnie intérieurement de peau de mouton, sur l'épaule, le bonnet noir en forme de shako ou le large chapeau rond sur la tête; — vigoureusement constitué, agile autant que fort, possédant d'ordinaire des traits réguliers, le nez long, le front haut, l'œil étincelant, portant parfois les cheveux courts mais le plus souvent les laissant flotter sur ses épaules, la lèvre supérieure cachée sous d'épaisses moustaches qu'il n'oublie jamais de friser à la *hussarde;* — le paysan hongrois, très-différend en ceci de ses frères d'Occident, ressemble encore à ses ancêtres, et on le reconnaît, rien qu'à l'entrevoir, à cheval, rapide comme le vent, ou debout, dans une majestueuse immobilité, pour le fils d'Arpad ou le compagnon d'armes de Hunyadi. Soldat, — il l'est pour ainsi dire de nature, et nul au monde n'est plus ardent, plus brave à l'attaque, — il est sans cesse prêt à combattre, dès que la patrie l'appelle. Quand la patrie reste muette, courbée sous le joug, lui, il s'abandonne aux tendances contemplatives de sa nature orientale; assis devant la porte de sa chaumière, la tête baissée ou le regard tourné vers l'horison vague, il fume gravement sa pipe et suit, sur les nuages qu'il répand autour de

Digitized by Google

lui, le rêve de ce qui n'est plus... le rêve de ce qui sera. Car il n'oublie rien, le paysan hongrois, et rien ne peut arracher de son cœur son idée fixe : la liberté de la patrie. La tyrannie autrichienne tourne autour de lui, l'enserre, le froisse : son corps seul est atteint. L'employé du fisc lui parle allemand, qu'il sache cette langue ou l'ignore, il n'entend pas. En quelque idiome que ce soit, quelqu'un exprime-t-il qu'il compatit à sa douleur secrète, qu'il admire, qu'il aime la Hongrie, le paysan comprend tout de suite, et le voyageur inconnu devient l'hôte, le fils de la maison. Un long cortége circule à travers le village, précédant et suivant quelque empereur, à peine lève-t-il les yeux ; en ce grand jeune homme sombre, qui contempla les femmes fouettées et les hommes pendus, il ne reconnaît point le chef élu de sa nation ; — « maudit soit le dieu allemand ! » murmure-t-il entre ses dents, — et il reste immobile, la tête couverte. Parfois, le verre en main ou à coups de bâton, la police l'a contraint à laisser s'échapper de ses lèvres un *elgen !* (vivat) désiré par le monarque. L'*elgen* glisse dans l'air comme une flèche et porte avec lui jusqu'aux oreilles souveraines une injure, une menace : *kiraly*, le roi ! ou *Kossuth*, le gouverneur, ou encore *a haza*, la patrie !...

Le paysan hongrois, veuf de sa patrie, a deux choses pour se consoler : le vin et l'amour. Ses vins n'ont de rivaux que les vins français et ses femmes brilleraient parmi les plus belles. Mais qu'au milieu des plus joyeuses noces, la troupe de bohémiens (*czigany*), retenue pour le bal, entonne la marche de *Rakoczy*, l'hymne national, jusqu'au marié qui oublie son bonheur, tous écoutent, suivent avec une indicible émotion la grande épopée lyrique... La musique — sans paroles, — jette le grand cri : Aux armes !... car la Hongrie a assez souffert et pleuré !... Voici la marche des combats ! Voici bientôt le chant du triomphe !... C'est le moment de faire résonner l'éperon sur le sol et de figurer cette danse virile qu'exécu-

Digitized by Google

taient, sur le champ de bataille, comme leurs ancêtres, le soir de la victoire, au milieu des cadavres ennemis les hussards et les honvéds de 1848... Cependant l'air triomphal s'est transformé en gémissements. L'ennemi est revenu plus nombreux et le droit a été écrasé par la force... Sous le poids de la réalité les fronts s'assombrissent, les yeux se tournent vers l'immense plaine, et chacun se dit avec tristesse : — « Quel beau pays pourtant?... je m'y sens libre ! »

II

Sur la *Puszta*, parmi ces bons et fiers paysans, toujours fidèles à la patrie, naquit le poëte du peuple et de la liberté, de l'indépendance et de la démocratie hongroises : Alexandre Petœfi. Il vint au monde à Kun-Szent-Miklos[1] ou à Szabad-Szàllàs, dans la Kiskunsàg[2], le premier jour de l'année 1823.

Petœfi fit des vers dès son enfance, il chanta, pour ainsi dire, naturellement. Peut-être fut-ce à l'occasion de ses essais poétiques qu'éclata la querelle, à la suite de laquelle il quitta le lycée de Selmecz. Un de ses biographes[3] raconte qu'étant écolier il s'était déjà acquis une sorte de renommée parmi ses condisciples par ses petits poëmes et ses chansons joyeuses. Une de ses pièces de vers tomba entre les mains de son professeur, qui déclara magistralement que celui qui l'avait signée n'en était évidemment pas l'auteur. Petœfi entra dans une très-grande colère, réclama du maître un sujet quelconque et s'asseyant au milieu de ses camarades, en quelques ins-

---

[1] Assure M. Daniel Irânyi dans les *notes manuscrites* qu'il a bien voulu me communiquer.

[2] Selon le *Dictionnaire encyclopédique* contemporain hongrois. *Petœfi*, 1855.

[3] *Dictionnaire encyclopédique*.

Digitized by Google

tants, il le versifia. Le professeur dut se rendre à l'évidence, mais il est sûr que le fier élève ne put lui pardonner de l'avoir accusé de mensonge.

Une personnalité déjà très-développée, un esprit agité, rempli de rêves aventureux, les souvenirs d'une enfance, librement passée dans la libre plaine, tout avait concouru à rendre insupportable pour Petœfi la vie en commun, sous la dictature des maîtres d'études, entre quatre murs sans horizon.

Sorti du collége, il alla où le hasard le poussait, à Pesth. Qu'y voulait-il faire? Il ne le savait pas lui-même.

Il avait à peine quinze ans, il ne se sentait bon à rien, si ce n'est à faire des vers, ou plutôt à jouer la comédie. Un jour donc qu'il avait faim, il alla se proposer au directeur d'une troupe dramatique, qui, sur sa bonne mine, l'accepta en qualité de..... comparse. Porter et rapporter les costumes, ranger la garde-robe des acteurs, jouer sa partie du rôle multiple et muet du *Peuple*, dans les tragédies antiques, peut-être tout au plus ranger les chaises sur la scène, voilà quelles étaient alors ses fonctions. Encore ne les remplit-il pas aussi longtemps qu'il l'eût désiré, car tout à coup son père, qui avait découvert sa retraite, arriva dans la capitale et de force, le ramena à la maison. Durant la route, il chercha plusieurs fois à s'échapper, et, à cause de cela, fut de plus en plus rudement traité. Son séjour de plusieurs mois au sein de sa famille fut un véritable esclavage. Cependant peu à peu, grâce aux incessantes prières d'une mère qui l'adorait, son père devint moins dur et essaya d'obtenir par la douceur et le raisonnement ce qui lui avait été refusé quand il employait la violence. Petœfi parut se rendre de bon gré aux volontés paternelles, il consentit à travailler pour devenir tout ce qu'on voudrait, pasteur, ingénieur ou employé, et enfin se laissa envoyer au lycée de Soprony.

Digitized by Google

Mais, à peine arrivé dans cette ville, il courut à la caserne et se fit soldat[1] ! . . . . . .

. . . . . .

Au commencement de 1843, Petœfi séjourna à Kecskemet. De cette ville sont datées plusieurs de ses plus anciennes poésies. Abandonné de ses compagnons, sans ressources, il eut à supporter la plus effroyable misère. Bien souvent il n'eut d'autre toit que la voûte céleste. Bien souvent il s'endormit sans avoir ni déjeûné, ni dîné, ni soupé. Alors il se disait :

C'est bien sagement que les dieux
Ont fait à l'homme des dents d'os;
Si de fer ils les avaient faites,
Elles auraient pu se rouiller.

Mais bien vite il se consolait, étant sûr que l'avenir le vengerait du présent. La faim le tenait-elle éveillé, il rêvait de tout ce qu'il n'avait pas, de gloire, de fortune et d'amour.

RÊVERIE.

Bon Petœfi, tu ne peux craindre
Que tes deux épaules un jour
S'affaissent sous le lourd fardeau
Des bénédictions du sort.

Pour toute libéralité
Le sort t'a donné cette lyre
Et les sons joyeux ou plaintifs
Que ton âme sait en tirer.

Suppose la voix d'une fée
T'adressant ces douces paroles :
« Eh bien! mon fils, que te faut-il?
« Je suis prête à te tout donner.

« Je vais te vêtir de mon charme,
« Te passer le don merveilleux;
« Ce que tes chants demanderont
» Soudain se réalisera.

« Te faut-il de la renommée?
« Que tes vers en lauriers se changent!
« Que la couronne de Pétrarque
« Projette l'ombre sur ton front!

« Déjà Pétrarque et Petœfi
« Sont, ce me semble, un peu parents;
« Ils pourront donc sans trop de peine
« Partager entre eux la couronne!

« Dis-moi, te faut-il des richesses?
« Que tes vers soient autant de perles,
« Sur tes habits qu'elles ruissellent,
« Et jusque sur tes éperons! »

A tout cela comment répondre?
Que répondras-tu, bon garçon?
Ah! je connais ton côté faible!
Nous savons d'où souffle le vent!

Sans nul doute tu répondras :
« — La gloire, les trésors! Fort bien
« Personne ne supposera
« Que je ne les désire point.

« Mais si déjà tu veux permettre
« Que je sois revêtu du charme,
« Va! je souhaite quelque chose
« Plus que les trésors, que la gloire!

[1] *Dictionnaire encyclopédique.*

Digitized by Google

« A ce quelque chose mon cœur
« Toujours et toujours, et quand même,
« Tout en feu reste suspendu,
« Comme l'étoile au firmament.

« Je ne demande qu'un gluau,
« Et qu'une cage où je mettrai,
« Grâce au gluau, l'oiseau joli :
« Le cœur de la plus belle fille ! »

Le cœur de la plus belle fille ! certes il ne l'avait point encore. Quand au reste, le jeune rival de Pétrarque pouvait à son aise s'attribuer la moitié du laurier poétique, mais la fée lui refusait absolument la fortune. Comment vivait-il alors, et de quoi ? Dieu seul le sait ! car si l'on publiait à Pesth, de loin en loin quelques-uns de ses vers, on oubliait sûrement de les lui payer. Les vers, d'ailleurs, quel prix ont-ils, signés d'un nom inconnu ? Et puis, à cette époque, alors qu'il avait à peine vingt ans, comment Petœfi eût-il supposé que la muse pouvait un jour devenir pour lui une bonne nourrice ? Ses petits poëmes, il les semait sur sa route, fleurs que les larmes arrosaient, que le soleil et l'enthousiasme faisaient épanouir, que le vent capricieux emportait et jetait tantôt entre les mains d'une belle dame, tantôt sur les lèvres d'un paysan, tantôt au néant !... Qu'importait au poëte ! Il chantait pour chanter, oubliant souvent d'écrire ce qui lui était venu à l'esprit, et souvent abandonnant au hasard ce qu'il avait écrit [1] ; semblable au rossignol, qui livre à l'écho sa divine musique, sans lui demander ce qu'il en fera et s'enivre lui-même de sa propre harmonie.

Charles-Louis CHASSIN.

CHRONIQUE ORIENTALE.

4 Juillet 1860.

L'enquête ordonnée par le Sultan, sur la condition des chrétiens dans les provinces de son empire, se poursuit activement. Bien que la Sublime-Porte considère la mission qu'elle a confiée à cet égard au grand Vizir, Kibrisli-Mehemet, comme une mesure d'administration pure-

[1] D'après une lettre de M. Teleki Sandor.

Digitized by Google

ment intérieure, et en dehors de toute ingérence des puissances étrangères, elle a voulu qu'elle soit remplie avec la plus rigoureuse exactitude. Les incessantes récriminations de la Russie ont un but trop évident, pour que les puissances garantes du traité de Paris, puissent donner leur appui aux plaintes exagérées que renferme la circulaire du prince Gortchakoff. Si des actes coupables ont été commis dans les provinces, l'intention formelle, exprimée par le Sultan, dans le *Hatt* du 8 zilcadi dernier, est qu'ils soient sévèrement punis, et que des mesures formelles soient prises, pour qu'ils ne puissent plus se renouveler. Il ne faut donc accepter que sous réserve, les bruits que la malveillance se plaît à répandre, sur la nature et le résultat probable de l'enquête. Depuis la promulgation du *Hatt-Humaïoun* du 18 février 1856, les chrétiens jouissent d'une liberté plus grande qu'on aurait pu la demander à la Porte, pour peu qu'on ait voulu tenir compte des difficultés extrêmes contre lesquelles elle devait lutter pour les accorder. En quatre ans, le nombre des établissements religieux, églises, couvents et écoles, s'est élevé au delà de tout ce qu'on pouvait espérer. Une statistique, publiée par le *Levant*, nous donne les chiffres suivants : communauté grecque, 843; arménienne, 121 ; catholique, 26; latine, 22; israélite, 13; protestante, 6; cosaque, 3; ensemble 1034. L'article 4 du Hatt-Humaïoun a donc été largement observé, et la tolérance dont a fait preuve à cet égard le gouvernement ottoman, donne la mesure de ses bonnes intentions pour l'avenir. Est-il donc possible qu'au sein de populations où l'élément turc est en petite minorité, on puisse admettre les récits des persécutions que les ennemis de la Turquie se plaisent à répandre, et cela surtout, si l'on considère que ces populations ont au milieu d'elles les consuls des grandes puissances et tous les moyens de faire parvenir à l'Europe les plaintes légitimes qu'elles auraient à faire valoir contre les autorités locales. Attendons cependant le résultat de l'enquête, avant de nous prononcer d'une matière définitive, et ouvrons nos colonnes à la vérité, de quelque côté qu'elle se trouve.

Au Liban, la guerre, préparée depuis longtemps par les Maronites et les Druzes, vient d'éclater. A cette nouvelle, la Sublime-Porte a envoyé sur le champ Vély-Pacha, comme commissaire extraordinaire, pour entreprendre une enquête à Beyrouth, en même temps que Ismaël-Pacha opérerait avec ses troupes, pour le rétablissement de l'ordre.

Notre correspondance particulière nous apporte d'importantes nouvelles, sur le progrès de l'influence moscovite dans le Turkestan méridional. Un ambassadeur russe est arrivé à Boukhara, pour offrir au Khan 25,000 hommes contre l'émir de Caboul, et pour lui demander

Digitized by Google

à commencer sur le champ des grands travaux de fortifications. Les Anglais sont, au contraire, dans une position de plus en plus fâcheuse dans le Khanat : un marchand, soupçonné de servir d'agent secret au gouvernement britannique, a été maltraité et a vu ses marchandises indignements confisquées. Le Khan paraît décidé à s'assujétir aux insinuations russes : les préparatifs de guerre se font rapidement.

La malle de Calcutta du 19 mai, nous a appris la perte, près du port de Galle, du vapeur *Malabar*, à bord duquel se trouvaient lord Elgin et le baron Gros, plénipotentiaires anglais et français à la cour de Péking. Ce désastre va retarder encore l'arrivée des deux diplomates qui n'étaient pas à coup sûr en avance pour bien remplir leur mission. Si vous ajoutez à cela que ces Messieurs, *risum teneatis, amici*, ont laissé perdre jusqu'à leurs lettres de créance [1], vous comprendrez sans peine que, lorsqu'ils seront en état de faire de la diplomatie avec le Fils du Ciel, ou bien les Chinois auront cédé et payé, ou bien un nouveau Ta-Kou aura pris place dans l'histoire à une assez courte distance du premier. Il faut dire, il est vrai, que la manière de voir de M. le baron Gros étant peu conforme à la marche des affaires de Chine, il ne saurait mieux faire que d'arriver fort tard.

Les correspondances de l'Extrême-Orient nous apprennent l'occupation de l'île de Chusan (située non loin de Ning-Po, dans le nord de la Chine) par le corps expéditionnaire anglo-français. Le 22 avril, la capitale de l'île, Tinghaï, s'est rendue sans résistance à l'arrivée des amiraux Hope et Page. La population a reçu les alliés avec de vives marques de sympathies. Les Anglais se sont chargés presque seuls de l'occupation de l'île qui doit servir de base à leurs opérations militaires. Les Français n'y ont laissé que 400 hommes et se sont dirigés immédiatement vers le Pétchili. Les transports l'*Entreprenante* et la *Garonne* ont mouillé, le 17 avril, dans le port de Hong-Kong; ces deux navires ont à bord environ 1,700 hommes d'infanterie : ce sont les premières troupes françaises qui soient arrivées en Chine. Elles ont effectué le voyage par la ligne du Cap, dans d'excellentes conditions hygiéniques. La mortalité, quelquefois terrible au milieu des agglomérations d'hommes et pendant les chaleurs extrêmes qu'on ressent dans la mer des Indes, n'a été que de dix hommes sur mille environ.

Ces heureux débuts nous font espérer que, grâce à l'énergique volonté de l'empereur Napoléon, la France sera bientôt respectée,

---

[1] Voy. l'*Allen's Indian Mail*, du 27 juin 1860.

Digitized by Google

comme elle le mérite, dans les mers de l'Asie orientale, et que par l'occupation permanente de quelques points de territoire heureusement choisis, elle s'assurera dans ces importantes régions une place digne d'une grande nation, qui veut reconquérir, par de glorieuses et rapides conquêtes coloniales, les prérogatives dont elle jouissait au dernier siècle, dans toutes les parties du monde.

Les dernières nouvelles du Japon sont extrêmement graves. Le prince régent a été frappé par des assassins le 25 mars dernier, en pleine rue, au grand jour. Les auteurs de cet attentat sont les soldats du prince de Mito, l'ennemi le plus ouvertement déclaré de l'invasion européenne et le persécuteur le plus acharné de tout ce qui est étranger dans le pays [1]. Quelles que soient les suites de cet événement, il n'en est pas moins indispensable que les puissances européennes donnent des instructions sévères à leurs agents diplomatiques, pour que la conduite honteuse de ceux d'entre leurs nationaux qui ont motivé cet assassinat, soit sévèrement réprimée. Sans une énergique réprobation des actions scandaleuses des négociants occidentaux au Japon, le commerce de ce riche pays sera de nouveau interdit à l'Europe; et pour obtenir encore une fois les privilèges qui nous ont été accordés si amicalement, il faudra faire entendre la voix toujours regrettable et sinistre de nos bouches à feu.

Nous parlions dans notre dernière chronique du progrès de l'influence française en Abyssinie. Un événement qui semble s'être passé inaperçu par la presse française et sur lequel il faut cependant appeler l'attention du gouvernement, va donner à l'Angleterre l'occasion de contrebalancer nos concessions récentes dans la mer Rouge. Des dépêches d'Aden ont annoncé à Londres le meurtre de M. Plowden, consul de S. M. Britannique en Abyssinie. Les détails manquent; mais le fait n'en mérite pas moins l'attention.

En terminant, nous avons le regret d'annoncer que la *Gazette du Nord*, qui avait pris une place distinguée dans la presse parisienne, grâce au talent de quelques-uns de ses rédacteurs et à l'utilité du but qu'elle poursuivait, a cessé de paraître.

---

[1] La correspondance qui a fait connaître ce grave événement a été publiée par le directeur de cette Revue dans la *Presse* du 6 juin 1860 et reproduite dans le *Réveil de l'Orient* du 12 janvier suivant.

Digitized by Google

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

AU DIRECTEUR.

4 juillet 1860.

Vous souvient-il, mon cher directeur, de la discussion qui s'est élevée, il y a un mois de cela, au sein de la grande presse parisienne? C'était un peu avant le consul Flamininus. Il s'agissait de savoir lequel vaut mieux pour un peuple de s'occuper de ses affaires ou de se mêler de celles d'autrui. On a beaucoup écrit pour et contre; on a publié de part et d'autre une foule d'excellents articles, puis on est allé aux voix et il s'est trouvé que, sur quatre cents journaux qui s'impriment en France, trois cent cinquante étaient d'avis que certaines nations n'avaient rien de mieux à faire que de s'accouder à la fenêtre, pour voir passer Garibaldi.

« Chacun son opinion, me disait l'autre jour le major Marius Jonathan, de la milice de Massachusets. Vos journalistes étonneraient fort mes compatriotes du Nouveau-Monde. Ce n'est pas qu'ils ne s'intéressent à la Sicile comme tout peuple bien appris; ils lui ont envoyé des dollars et fourni des revolvers; le Mexique est fort de leurs amis, et il compte bien le lui prouver; je n'en connais pas d'indifférents aux beaux yeux de cette reine des Antilles que le général Lopez, en vrai soldat qu'il était, a tenté d'enlever de force, et que M. Buchanan voudrait bien acheter comptant. Mais nos affaires avant tout, et Dieu sait si nous en avons! Hier, c'était la convention républicaine qui se réunissait à Chicago, et qui se prononçait à l'unanimité en faveur de M. Lincoln; pendant que je vous parle, la convention démocratique s'assemble à Baltimore. D'une extrémité de l'Union à l'autre, les candidatures sont en présence, les têtes s'exaltent et les partis se mesurent; on fraternise et on se tire des coups de pistolet; le capitaine Lewy se bat avec M. Whit, le colonel Croig, du Missouri, avec un journaliste de Saint-Louis. On commente le discours de M. Sumner sur la question de l'esclavage, le grand événement du jour, après l'élection de M. Lincoln. Connaissez-vous M. Sumner? Il a failli payer de sa vie ses opinions abolitionistes. En 1856, un de ses collègues du sénat, se trouvant à bout de raisons, l'assaillit en pleine chambre et le laissa mourant sur la place. M. Sumner a la tête dure, car l'argument ne l'a pas

Digitized by Google

convaincu. Après quatre ans d'hôpital, il vient de reparaître au sénat, plus abolitioniste que jamais. On en parlera dans le Sud et les démocratres n'ont qu'à bien se tenir. Hurrah pour le vieux Brown, le martyr de la Virginie ! Pardon, je me crois sur les quais de Boston, et nous voilà devant le Palais-Royal. Tout ceci équivaut à dire que, nous autres Américains, nous sommes gens fort occupés et que le temps nous manque pour regarder par la fenêtre. Je n'approuve pas les coups de couteau ; je ne tiens pas aux revolvers ; je suis convaincu que le peuple des États-Unis ne se porterait pas beaucoup plus mal s'il se cassait un peu moins de jambes et se fendait un peu moins de têtes, mais au moins ses jambes sont à lui et il ne casse que ce qui lui appartient. D'ailleurs, il n'y a pas de grandes passions sans orages, pas plus qu'il n'y a d'omelette sans œufs. Passez-moi cette expression. Or, nous avons, nous autres, la passion de la liberté. Nous avons été jaloux de Washington, qui était cependant assez honnête homme ; nous le serions de M. Buchanan, qui n'est pas même major comme moi ; nous entendons envoyer au Congrès qui bon nous semble, à la Maison-Blanche qui nous plaît ; *free-soilers* du Wisconsin, du Michigan et de l'Illinois, républicains de l'Ohio, de Vermont et du Maine, nous prétendons extirper du Sud la lèpre de l'esclavage et nous l'extirperons, foi de Jonathan, aussi vrai que Brown a été pendu. Ceci vaut bien, convenez-en, quelques bras cassés et quelques têtes fendues. »

Ainsi parla le major Marius Jonathan, de la milice du Massachusets. Je vous livre, mon cher directeur, son opinion sans commentaires. Vous la trouverez sans doute tant soit peu paradoxale, mais les Américains sont ainsi faits. Laissons-les se passionner pour de si frivoles intérêts, bénissons la Providence qui nous a rendus plus philosophes, et causons un peu, s'il vous plaît, d'une annexion toute récente qui vient de s'opérer au delà des mers. En politique comme en littérature, il faut servir le public à son goût.

Je crois vous avoir parlé déjà de cette vieille question de l'Amérique centrale, dont la solution divise depuis longues années les hommes d'État de la Grande-Bretagne et de l'Union. Il y a, entre le Mexique et la Nouvelle-Grenade, cinq petites républiques espagnoles, aussi favorisées de la nature que maltraitées par les révolutions. Le ciel en a fait un Éden et la guerre civile un champ clos. Pendant qu'elles gaspillaient follement les ressources d'une terre privilégiée, qu'elles vendaient leur cacao pour acheter des canons, leur cochenille pour habiller des généraux, leur bois de campêche pour équiper des soldats, deux puissances les suivaient de l'œil et trouvaient que tout

Digitized by Google

allait bien. Leur territoire, en effet, présente une grande importance géographique, particulièrement celui de Nicaragua. C'est sur ce point que passera nécessairement l'une des voies intér-océaniques, qui doit éviter aux navires le long détour du cap Horn, mettre l'Atlantique en communication directe avec l'immense bassin du Pacifique, New-York aux portes de San-Francisco et Londres aux portes de Péking. De là les efforts persévérants de l'Angleterre pour acquérir dans l'Amérique centrale une position ou une influence. Elle commença par revendiquer sur le roi des Mosquitos un droit de protection. C'était un souverain assez fantastique, dont on n'a jamais pu savoir exactement l'histoire, mais qui s'appelait Robert-Charles-Frédéric, roi mosquito, par la grâce de Dieu. Au nom de cette majesté de fabrique anglaise, accoutumée à liquider son royaume pour quelques bouteilles de tafia, la Grande-Bretagne s'emparait en 1848 de Saint-Juan de Nicaragua, le débouché nécessaire du futur canal inter-océanique. De son côté, quoique plusieurs années après, le fameux Walker partait de San-Francisco, envahissait le Nicaragua, culbutait, avec soixante-dix hommes, les généraux, les canons et les soldats Centre-américains, et se mettait à vendre pour son propre compte du cacao, de la cochenille et du bois de campêche.

La diplomatie s'en mêla. On négocia. L'établissement des Anglais à San-Juan ne pouvait rencontrer l'assentiment du cabinet de Washington. Outre que la question du canal intéressait singulièrement les États-Unis, ils voyaient dans cette occupation une infraction notoire à la fameuse doctrine de Monroë, qui consiste, comme on sait, à revendiquer l'Amérique pour les Américains, et à interdire aux puissances Européennes l'accès du nouveau continent. L'Angleterre laissa entendre qu'elle ne tenait pas démesurément aux droits de son ami Robert-Charles-Frédéric, ni même à la possession de San-Juan-de-Nicaragua ; seulement, comme l'ambition des États-Unis ne pouvait faire de doutes pour personne, qu'ils venaient de conquérir le Texas et la Californie, elle prenait ses précautions, pour empêcher que le canal projeté ne devint le monopole exclusif des Américains du Nord. De tout cela, il résulta un premier traité, dit traité Clayton-Bulwer, du nom des négociateurs, et signé à Washington le 19 avril 1850. Ce traité, fort libéral dans son esprit, stipulait qu'aucun des deux contractants ne prétendrait à un contrôle exclusif sur le canal qui serait construit, qu'aucun d'eux ne chercherait à occuper, à coloniser, à tenir sous sa suprématie ni l'état de Nicaragua, ni celui de Costa-Rica, ni la côte des Mosquitos, ni aucun point de l'Amérique centrale. Élevant ensuite leurs stipulations à la hauteur

Digitized by Google

d'un principe général, la Grande-Bretagne et les États-Unis convenaient, en outre, d'étendre leur protection à toute voie de communication inter-océanique, canal ou chemin de fer, à établir, soit par Nicaragua, soit par Panama, soit par l'isthme de Téhuantépec. Aux termes d'un second traité, qui complétait le premier, et qui est connu sous le nom de Crampton-Webster, l'Angleterre abandonnait en outre les droits du roi des Mosquitos. Charles-Frédéric n'y a pas survécu. On ne sait ce qu'il est devenu, lui, sa cour et sa dynastie, si tant est qu'il ait jamais existé, ce qui se discute entre savants.

C'était beaucoup, mais bien des difficultés subsistaient encore. L'Angleterre s'engageait, il est vrai, à n'occuper, à ne coloniser, à n'assujétir à sa suprématie aucun point de l'Amérique centrale et de la côte des Mosquitos. S'engagerait-elle aussi à évacuer les points qu'elle occupait depuis longtemps, dans ces parages, tels que les les de Roatam, de Bonacca, d'Utilla, de Barbaras et d'Héléna? Ainsi ne le comprenait pas lord Derby, qui venait de renverser le cabinet Whig, car, le 17 juillet 1852, une proclamation royale constituait ces îles en colonie. Lord Derby agissait de la meilleure foi du monde; les démocrates de l'Union affirmaient, avec la même bonne foi, que le traité était manifestement violé; d'orageux débats éclatèrent dans le sénat de Washington et peu s'en fallut qu'avec toutes ces bonnes intentions, les deux pays n'en vinssent aux mains.

Une solution s'est présentée depuis, grâce à l'intervention de l'agent de Honduras à Londres. Le Honduras, par sa position géographique, semblait en effet intéressé dans la question, et les îles de la Baie, égrenées le long de ses côtes, lui convenaient sous tous les rapports. Ses ouvertures ne parurent pas inadmissibles à lord Derby, qu'on a évidemment beaucoup calomnié. Le chef des Tories était au fond fort honnête homme; il ne demandait pas mieux que d'entrer en arrangement, pourvu qu'il pût le faire honorablement; en cédant les îles de la Baie à la petite république de Honduras, il conciliait tout à la fois les exigences de l'honneur britannique, et les susceptibilités du peuple des États-Unis; ce fut assez pour le décider à signer avec M. Herran un traité qui porte la date de septembre 1856. Ce traité faisait disparaître un nouvel élément de la querelle qui divisait l'Angleterre et le cabinet de Washington, et il devint le point de départ d'une troisième négociation, ouverte à Londres entre l'agent américain, M. Dallas, et lord Clarendon, ministre des affaires étrangères, négociation qui embrassait elle-même toutes les questions pendantes et qui aboutit à une troisième convention, restée célèbre sous le nom de traité Clarendon-Dallas.

Digitized by Google

Ne me demandez pas, mon cher directeur, par quel concours de circonstances les îles de la Baie, cédées à la république de Honduras dès l'année 1856, n'étaient pas encore en sa possession au commencement de 1860. Vous m'obligeriez à vous répondre que la diplomatie n'en fait pas d'autres. Qu'il vous suffise de savoir qu'aujourd'hui tout est terminé. Les derniers courriers d'Amérique nous en apportent la nouvelle, en même temps qu'une proclamation du gouverneur anglais, annonçant aux populations des îles qu'elles passent sous un autre régime. Depuis le 21 mai 1860, l'archipel de la Baie a cessé d'appartenir à la reine Victoria, comme la Savoie et le comté de Nice au roi Victor-Emmanuel, la Toscane au grand-duc de Toscane, le duché de Modène au duc de Modène, la Sicile au roi François II. Grâce à la bonne volonté de l'Angleterre, ce petit état de 400,000 âmes, qui compte plus de généraux que de soldats, et que personne ne connaîtrait, s'il produisait moins de bois de campèche, rivalise avec la France, le Piémont et Garibaldi. On ne sait s'il consultera ses nouveaux sujets par la voie du suffrage universel et si les habitants de Ruatan, d'Utilla, de Bonacca, de Barbarat, de Morat, et d'Héléna déclareront, à l'unanimité moins douze, qu'ils veulent être citoyens d'Honduras. J'écris tout exprès pour m'en informer. Mais, quelle que soit la réponse, je suis sans inquiétude sur le sort des colons de l'archipel. Élevés à la forte école de la Grande-Bretagne, habitués de longue date à se gouverner eux-mêmes, ils ont fait leurs conditions et obtenu des garanties. Les actes de toute nature continueront à se rédiger en anglais; aucune taxe ne pourra être levée sans le consentement des habitants; ils éliront librement, non-seulement les membres de la législature, mais les magistrats appelés à les administrer; enfin, sous aucun prétexte, ils ne seront assujétis à l'usage des passe-ports. Ces conditions ne vous semblent-elles pas instructives et caractéristiques? Il me semble à moi, qu'elles peignent bien le peuple anglais, qu'on retrouve le même sur tous les points du globe, à Londres, à Sidney, à Melbourne, à Ruatan, jaloux de sa liberté, fier de ses institutions, emportant avec lui, où que le hasard dirige ses pas, l'esprit de la mère patrie et sa puissante individualité.

Tout ceci m'a conduit bien loin et, à tant causer de l'Amérique centrale, j'ai peur de ne causer guère du Mexique et du Pérou. Pour peu que vous n'y teniez pas beaucoup, je m'en consolerai volontiers. Les affaires de Juarez et de Miramon sont de jour en jour plus compliquées. J'y vois peu clair, et il ne m'est pas démontré que Juarez y voie plus clair, ni Miramon non plus, ni l'ancien président Zuloaga,

Digitized by Google

qui vient de sortir de sa retraite, s'ennuyant de ne rien faire. Quant au Pérou, il a momentanément suspendu ses conquêtes, à cause d'une visite du *Duguay-Trouin*, dont le commandant avait à causer avec le président Castilla. Il s'agissait de certaines réclamations du gouvernement français, aussi impératives que justement motivées. Le héros de Guayaquil l'a mieux pris avec M. de Lesseps qu'avec son collègue de l'Équateur, en sorte que les artilleurs du *Duguay-Trouin* n'ont pas eu à se mêler de la conversation.

Vous le voyez, mon cher directeur, on peut, sans trop d'inconvénients, laisser là le Mexique et le Pérou. L'annexion des îles de la Baie a tout à la fois plus d'importance et plus d'à-propos. C'est presque une actualité, et c'est en même temps une grosse affaire. Ainsi paraît se résoudre, à la satisfaction de tous, une question qui, depuis douze ans, passionnait l'esprit de chaque côte de l'Océan ; ainsi paraît finir, sans effusion de sang, un dissentiment qui, à deux ou trois reprises, faillit armer l'Angleterre et les États-Unis. Exemple bien rare dans l'histoire, même dans celle du XIXe siècle ! Singulière fortune, qui épargne à deux grands États des emprunts et des coups de canon, de l'argent et de la chair humaine, de la gloire et des obus ! Moi, qui crois naïvement aux pacifiques progrès des sociétés modernes, j'applaudis à cet exemple et je souhaite cette fortune à toutes les nations du continent ; je trouve que, pour un peuple altéré de conquêtes, jaloux, comme on le prétend, d'asseoir partout sa domination, l'Angleterre a fait preuve de quelque désintéressement ; en lui voyant céder les îles de la Baie, son dernier point d'appui dans le Centre-Amérique, je suis moins inquiet de la Sicile ; je commence à croire que la *Gazette de France* en veut personnellement à lord Palmerston et cela me rassure pour la paix du monde, quoiqu'en dise M. Janicot.

CHARLES GAY.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALYSE DE L'ENTENDEMENT HUMAIN. Quelles sont ses facultés? Quel en est le nom? Quel en est le nombre? Quel en doit être l'emploi? Par M. le docteur **Voisin**, médecin en chef des aliénés de Bicêtre. *Paris* (J. B. Baillère, éditeur), 1858, gr. in-8, de 450 p.

Pour quiconque s'intéresse au mouvement des idées, dans la marche continue de la civilisation, l'état actuel de la philosophie présente un spectacle bien étrange : partagée entre mille systèmes qui s'entre-détruisent, attaquée par le scepticisme des uns, repoussée

Digitized by Google

par la foi des autres, indifférente au plus grand nombre, la philosophie a pu être presque rayée des programmes de l'enseignement officiel, sans faire surgir aucun éclatant regret, parmi ceux qui auraient dû se porter ses défenseurs. Et cependant, son esprit est partout, il anime toutes choses, il constitue l'un des rouages les plus essentiels de la machine sociale : depuis les mathématiques jusqu'à l'histoire et à la poésie, des sciences naturelles à la politique, l'esprit philosophique a tout envahi; aujourd'hui se glissant dans la pratique, il formulera demain ses principes et deviendra bientôt le suprême régulateur, le pivot indispensable de toute science. En un mot, on cherche la philosophie en tout, si ce n'est dans la philosophie elle-même.

A quoi tient cette singularité? A l'état même des choses : l'esprit philosophique, qui consiste dans la classification et le développement méthodiques des idées, est un élément nécessaire d'étude à une époque où la multiplicité des connaissances accumule incessamment les causes de confusion; c'est un moyen qui, tout en relevant le milieu où il s'introduit, facilite merveilleusement l'application pratique de la science. Au contraire, la philosophie, nous voulons dire son enseignement traditionnel, non-seulement se trouve dénuée de toute valeur pratique, mais encore, faute de classement et de méthode raisonnables, ne présente à l'intelligence que doute et confusion, en sorte qu'on peut le dire en toute vérité : aujourd'hui, ce n'est plus que dans l'enseignement de la philosophie qu'on ne trouve plus l'esprit philosophique.

Le plus regrettable des philosophes, Jouffroy en avait pressenti les motifs lorsqu'il se plaignait que depuis trois mille ans on discutât sur les opérations de l'esprit sans avoir même cherché à savoir au moyen de quels instruments l'esprit opérait. On connaît, en effet, les procédés d'usage : un penseur, après avoir plus ou moins mûrement réfléchi, se fait une conviction, un système, c'est-à-dire, une hypothèse : il est matérialiste ou spiritualiste, sceptique ou croyant, panthéiste, humanitaire, rationaliste, n'importe; l'important, c'est que ce petit système, quelqu'il soit, ne se trouve pas gêné dans ses allures. Pour arriver à ce but, le procédé est bien simple : on néglige absolument le monde matériel d'où il ne peut venir que des embarras; quant au monde immatériel, on se réduit à deux choses au plus, Dieu et l'âme, et au besoin, on peut se passer de l'un et de l'autre. Quelques mots suffisent pour formuler l'idée de Dieu; mais pour l'âme, il faut y apporter un peu plus de soin, car enfin, puisqu'il s'agit de décrire ses opérations, il faut bien lui accorder des instruments; on n'a qu'à choisir dans l'arsenal classique : liberté, attention, mémoire, jugement, comparaison, volonté, moi, for intérieur, conscience, raisonnement, imagination, entendement, réflexion, etc.;

Digitized by Google

comme tous ces grands mots n'ont pas de signification bien précise, on prend, à peu près au hasard, ceux que l'on veut et, en leur attribuant le sens le plus avantageux, on en tire tous les services imaginables. Mais le sens commun, qui n'entre pas dans ces combinaisons, et qui est sincère, se révolte, et, sans se rendre compte du motif, il prend en répulsion la philosophie et ceux qui l'enseignent.

Pour écarter ces inconvénients, il faut que la philosophie se résigne à renoncer à ces procédés basés sur la fantaisie et l'hypothèse et qu'elle descende dans la voie de l'observation; c'est là que les sciences ont puisé leur force, c'est là que le sens commun, représenté par les proverbes, par les axiômes de droit, par les romanciers et les poëtes, a pu trouver des vérités de détail que l'orgueilleuse philosophie a constamment ignorées. La voie est ouverte depuis que Bacon a proclamé la nécessité de l'observation; mais le premier essai pratique ne remonte qu'à l'école écossaise, à laquelle des travaux consciencieux valurent le nom d'école du bon sens; mais ces travaux n'étaient pas complets, ils manquaient de base scientifique, ils admettaient encore l'intervention partielle de l'hypothèse. La phrénologie de son côté a cherché le même résultat, mais avec une base certaine et par le secours de la seule observation. Aujourd'hui, l'on peut affirmer en toute assurance que l'on connaît les éléments de l'esprit humain, les instruments au moyen desquels il fonctionne. La philosophie elle-même a donc la base qu'elle cherchait depuis si longtemps, et pour elle, il ne s'agit plus que d'en tirer parti.

M. le Dr Voisin est l'un des adeptes de la voie rationnelle; il ne vient à nous, ni avec une hypothèse commode, ni avec un système préconçu; habitué, par l'exercice de ses fonctions, à constamment étudier l'homme dans sa réalité, il ne sort pas du cercle titulaire de l'observation : son œuvre consiste à prendre l'humanité telle qu'elle est, et à tracer les lois d'activité des facultés qu'elle a reçues.

Son premier volume est consacré au développement des règles de morale qui s'appliquent à nos penchants inférieurs. Ces facultés nous ont été données comme toutes les autres par le souverain Maître et si l'on y regarde de près, on verra qu'elles sont les plus nécessaire de toutes; en effet, ce sont celles qui ont pour objet la conservation de l'espèce et des individus, et l'homme qui est mal doué de ce côté éprouve dans ce monde les plus grandes difficultés ou manque des vertus les plus essentielles à la famille et au pays; ce n'est que par ces penchants, qu'il peut être bon dans ses rôles divers d'époux, de père, de citoyen et d'ami; c'est par eux qu'il acquiert et qu'il conserve sa fortune; c'est par eux enfin qu'il satisfait aux premiers, aux plus indispensables besoins de sa nature. Disons-le donc avec Combe, ces facultés ont la dignité de l'utilité, et il ne

Digitized by Google

s'agit que d'en maintenir l'exercice dans le juste équilibre dont la connaissance nous est donnée par les facultés de l'ordre supérieur.

L'auteur n'y a point failli ; c'est en subordonnant les facultés inférieures de l'âme humaine au contrôle et à la suprématie des pouvoirs élevés qui nous rapprochent de l'essence de Dieu, que M. Voisin a cherché à nous maintenir dans l'ordre moral de notre constitution; il fait ressortir les dangers de ces tendances animales lorsqu'on les abandonne à leurs forces exclusivement égoïstes; il montre comment elles doivent être réglées, épurées, ennoblies, modifiées même par les facultés de l'intelligence proprement dite.

A la suite des développements théoriques qu'il accorde à chacune de nos facultés pour en bien déterminer la nature, l'auteur a cru devoir formuler en termes exprès la loi morale qui découle nécessairement de l'essence même de cette partie de la constitution. Ce procédé a du bon, car il oblige celui qui l'emploie à une précision, à une exactitude de pensée et d'expression qui sont en même temps une facilité pour l'étude et un gage de vérité; mais il surprend les esprits non préparés : le lecteur, habitué à trouver ailleurs des formes insinuantes et flatteuses pour son amour-propre toujours en jeu, même lorsqu'il paraît s'oublier dans l'œuvre d'un autre, le lecteur s'insurge contre cette parole, qui s'impose par la force de la conviction et qui transforme la chaire du professorat en tribune de législation, en sanctuaire de révélation. Certes, M. Voisin est dans son droit, il sent la vérité et il la proclame sincèrement dans la forme qui lui paraît la plus propre à frapper les esprits; le lecteur ne peut lui opposer qu'un préjugé ou qu'un caprice; mais le lecteur est juge souverain et ses caprices sont des lois qu'on ne peut enfreindre qu'à ses risques et périls.

Quoi qu'il en soit de ce détail, l'ouvrage de M. le Dr Voisin est un bon et beau livre où la morale, guidée par la science, parle son langage le plus irréprochable et le plus persuasif, non pas dans l'idiome nuageux des philosophes, mais dans celui bien plus exact du sens commun; à ce titre, il est universel et s'adresse à toutes les éducations, à tous les climats, à toutes les intelligences; sa valeur lui mérite une place dans toutes les bibliothèques où le luxe de son impression, malgré son prix modéré, lui permet de faire une bonne figure. Il ne nous reste qu'à exprimer le vœu d'en voir bientôt paraître la continuation.

A. CASTAING.

LÉON DE ROSNY.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

Digitized by Google

LA QUESTION DE SYRIE

LES DRUSES ET LES MARONITES. — ÉVÉNEMENTS DU LIBAN.

Une douloureuse émotion vient de se répandre sur le monde civilisé : les lamentables événements qui se sont accomplis en Syrie, qui l'ensanglantent peut-être encore en ce moment, ont éveillé les sentiments d'indignation et de pitié dans le cœur de quiconque a une larme à verser pour l'infortune, une idée pour s'élever au delà des préoccupations journalières jusqu'aux prévisions de l'avenir. La voix de l'humanité s'est fait entendre dans cette circonstance, et elle a parlé assez haut pour donner un démenti aux détracteurs des choses présentes; mais la question elle-même est assez peu comprise, et il ne faut point s'en émerveiller, car elle est très-compliquée. Sans prétendre toucher ici au voile qu'il appartient à la politique seule de lever, il est nécessaire du moins de faire connaître le théâtre des événements, les populations qui l'habitent, et les causes des désordres qui agitent l'Orient.

La chaîne du Taurus qui parcourt l'Asie-Mineure et s'unit, par les montagnes d'Arménie au Caucase, et même au grand système orographique de l'Asie centrale, envoie vers le sud une ramification dont les derniers sommets, au delà de la Mer-Morte, vont mourir dans l'Arabie Pétrée, auprès de la Mer-Rouge. Les versants occidentaux arrivent par une pente plus ou moins rapide jusqu'à la Méditerranée, dont ils semblent destinés à limiter l'expansion, tandis que ceux qui sont tournés vers l'Orient regardent l'immense plaine où, dans le

Digitized by Google

lointain, l'Euphrate et le Tigre dessinent le berceau de la civilisation humaine. Le centre de cette chaîne, par environ 34° de latitude et 34° de longitude porte le nom de Liban; la portion la plus élevée en est située dans le district de Beschiarraï, près de Balbek, la ville du soleil; c'est là que se voient encore les fameux cèdres contemporains de Salomon et des beaux jours de la Phénicie; l'une des branches orientales est l'Anti-Liban[1]. Entre l'un et l'autre s'étend le Beqaâ, jadis connu sous la dénomination de Cœlé-Syrie[2]; d'autres vallées moins étendues sillonnent le pays. Un illustre voyageur, qui est en même temps un grand écrivain, a décrit en ces termes l'aspect du Liban :

« Les pentes de ces montagnes qui versent vers la mer sont fertiles, arrosées de fleuves nombreux et de cascades intarissables; on y récolte la soie, l'huile, le blé; les hauteurs sont presque inaccessibles, et le rocher nu perce partout le flanc de ces montagnes. Mais l'infatigable activité de ce peuple, qui n'avait d'asile sûr pour sa religion que derrière ces pics et ces précipices, a rendu le rocher même fertile; il a élevé d'étage en étage jusqu'aux dernières crêtes, jusqu'aux neiges éternelles, des murs de terrasses formés avec des blocs de masse roulante; sur ces terrasses, il a porté le peu de terre végétale que les eaux entraînent dans les ravins, et il a fait du Liban tout entier un jardin couvert de mûriers, de figuiers, d'oliviers et de céréales. Le voyageur ne peut revenir de son étonnement quand, après avoir gravi pendant des journées entières sur les parois à pic des montagnes, qui ne sont qu'un bloc de rocher, il trouve tout à coup, dans les enfoncements d'une gorge élevée ou sur le plateau d'une py-

---

[1] *Liban* signifie *blanc*, et ce nom est dû, sans doute, aux neiges éternelles qui couvrent les pics les plus élevés de la chaîne. Le nom des Alpes et celui de l'Olympe n'ont pas d'autre origine.

[2] *Cœlé-Syrie*, ou Syrie *creuse*. Le terme arabe *beqâa* présente le même sens; l'un et l'autre reviennent à l'idée de dépression, vallée.

Digitized by Google

ramide de montagnes, un beau village bâti de pierres blanches, peuplé d'une nombreuse et riche population, avec un château moresque au milieu, un monastère dans le lointain, un torrent qui roule son écume au pied du village, et tout au tour un horizon de végétation et de verdure où les pins, les châtaigniers, les mûriers ombragent la vigne ou les champs de maïs et de blé[1]. »

Tous les voyageurs ont décrit et fait connaître cette nature admirable, ces sites enchanteurs; M. de Lamartine les résume comme il suit, en parlant d'une des contrées du Liban :

« Dans mon enfance, je me suis représenté souvent ce paradis terrestre, cet Éden que toutes les natures ont dans leurs souvenirs, soit comme un beau rêve, soit comme une tradition d'un temps et d'un séjour plus parfait; j'ai suivi Milton dans ses délicieuses descriptions de ce séjour enchanté de nos premiers parents; mais ici, comme en toutes choses, la nature surpasse infiniment l'imagination. Dieu n'a pas donné à l'homme de rêver aussi beau qu'il a fait. J'avais rêvé Éden, je puis dire que je l'ai vu[2]. » Or, Éden est aux mains des Turcs; nous dirons l'usage qu'ils en font.

Le reste de la Syrie comprend les terrains plus ou moins déclives, qui s'étendent entre la côte orientale de la Méditerranée et les montagnes, territoires dans lesquels il faut comprendre la Palestine et la plaine située à l'orient du Liban, depuis les monts d'Arménie jusqu'au golfe Persique[3].

On ignore quels furent les premiers habitants du Liban; il y a même lieu de supposer que les parties centrales en furent longtemps abandonnées à la luxuriante végétation que

---

[1] M. de Lamartine, *Voyage en Orient*, t. II.

[2] M. de Lamartine, *Voyage en Orient*, loc. cit.

[3] Il n'y a jamais eu de démarcation géographique réelle entre la Syrie et l'Assyrie; dans l'antiquité, l'un de ces noms est souvent pris pour l'autre.

Digitized by Google

l'on y voyait encore du temps de Salomon [1]. Les souvenirs les plus anciens remontent à l'immigration des Phéniciens : ce peuple, originaire des bords du golfe Persique, vint à une époque très-reculée, antérieure en tout cas à celle de Josué, se fixer entre le centre du Liban et la Méditerranée, pays où il importa la civilisation babylonienne, qu'il répandit ensuite dans tout le monde occidental. Ses principales villes furent Sidon et surtout Tyr, dont la fondation est rapprochée des contemporains d'Abraham ; la première de ces villes porte aujourd'hui le nom de Saïda ; l'autre n'est qu'un misérable village du nom de Sour. *Berytos*, aujourd'hui Beyrouth, s'attribue une origine plus reculée encore ; elle aurait été bâtie soit par un fils de Chanaan, soit par Ogygès qui ne serait autre que Noé. En tout cas, ces points furent certainement des premiers que la civilisation ait visités ; la place que leurs habitants ont tenue dans l'histoire est connue de tous.

Quant au Liban même, il y a une distinction à faire : les parties les plus excentriques et les moins élevées avaient été réservées, dès la plus haute antiquité, au culte d'Adonis, d'Astarté, de Baal et autres divinités ; la loi juive les proscrivait sévèrement sous le nom de *hauts-lieux* et bosquets sacrés ; c'est là que se pratiquaient les mystères généralement obscènes qui paraissent avoir eu un si grand attrait pour les Hébreux. Le centre des montagnes, au contraire, semble être resté inoccupé : il était assez désert pour que les esprits fervents des premiers siècles de notre ère en aient fait une autre Thébaïde ; les moines actuels du pays prétendent se rattacher aux premiers cénobites. Du reste, un pays aussi acci-

---

[1] Salomon enleva des quantités considérables de cèdres du Liban, et il ne put le faire qu'avec le concours de Hiram, roi de Tyr, dont les prédécesseurs exploitaient depuis des siècles ces forêts. Voir dans la *Revue orientale et américaine*, 1859, t. II, p. 202, notre article intitulé : *l'Art judaïque*.

Digitized by Google

denté devait servir de refuge à tous les opprimés; telle est l'origine de la population contemporaine.

Des chrétiens persécutés d'abord par les Juifs, ensuite par les empereurs bysantins et par les mahométans, peut-être même des hérétiques ou des dissidents, se réunirent dans le Liban et formèrent la nation *Maronite*; celle-ci prétend tirer son nom d'un saint nommé *Maron*, qui aurait vécu au IVe ou Ve siècle. Mais les preuves qu'on administre laissent à désirer [1]; il n'est même pas certain que la foi qu'ils disent tenir de ce saint se soit toujours conservée pure d'erreur. Les Maronites repoussent une pareille accusation. En tout cas, ils font partie de la grande famille catholique depuis le XIIe siècle, et ils y sont toujours restés.

Dans l'ordre politique, les Maronites font remonter leurs premières relations avec la France à Charlemagne, à qui le khalife Haroun-el-Raschid accorda le protectorat des chrétiens d'Orient. Ils se reconnaissent anciens vassaux du royaume franc de Jérusalem, sous Godefroy de Bouillon, auquel ils attribuent le régime féodal existant parmi eux. Ils se disent possesseurs d'une lettre originale adressée à leur prince par saint Louis, dans sa première croisade, et ils se basent sur cette pièce pour réclamer le titre et la qualité de Français [2]. Ils auraient même recueilli et fondu dans leur na-

---

[1] On cite aussi un abbé Jean Maron, ou le Maronite, qui aurait repris l'œuvre de saint Maron deux siècles plus tard. On a voulu faire venir le nom de Maronite du mot syriaque *mar*, maître, et *saint*, qui se met devant les noms propres de personnages ayant un caractère sacré.

[2] La lettre dont il s'agit a pour objet de remercier les Maronites de l'envoi du prince Simon avec 25,000 hommes et des présents. Elle se termine ainsi :

« Quant à nous et à ceux qui nous succéderont sur le trône de France, nous « promettons de vous donner, à vous-même et à votre peuple, protection comme « aux Français eux-mêmes, et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour « votre bonheur. Donné près de Saint-Jean-d'Acre, le 21e jour de mai 1250, et de « notre règne le 24e. » (*Les Maronites*, d'après le manuscrit arabe du R. P. Azar. Cambrai, 1852.)

Digitized by Google

tion, par des alliances, les restes des armées croisées de la France.

Cette protection continua, moralement du moins, avec François Ier et Henri IV, et sous les gouvernements de Richelieu et de Mazarin[1]; elle eut une portée beaucoup plus effective sous Louis XIV : déjà, en 1658, saint Vincent de Paul s'en était occupé, mais sans fonder grand espoir sur les Turcs, que ce grand homme connaissait bien et qu'il jugeait ainsi : « Les Turcs sont insatiables : plus on leur donne, plus ils demandent; quand les pauvres chrétiens ont bien payé une année, ils sont plus maltraités l'année suivante, parce que leurs tyrans s'imaginent que ce qu'ils ont donné une fois, ils peuvent toujours le donner... Il n'y a rien de stable dans les emplois qui dépendent du Grand-Seigneur; il dépose souvent ses visirs, partie de gré, partie de force; le changement de ces premiers ministres est suivi du changement des ministres inférieurs, etc[2]. » Toutefois le gouvernement français intervint, dès 1659, par son ambassadeur à Constantinople; trois ans plus tard, il nomma consul de France à Beyrouth, un Maronite, membre de la famille Khazen, la plus noble de la Montagne; Louis XIV ne se démentit pas dans tout le cours de son règne : il envoya des lettres et des brevets dont un consul, notre contemporain, déclare avoir plusieurs[3]; il fit exécuter par de La Roque une mission politique et scientifique au Liban; fournit des fonds pour bâtir un grand caravansérail à Saïda, et des églises, et recueillit à Paris des savants de ces pays, entre autres Gabriel Sionite et Abraham Ecchelensis.

---

[1] Les Maronites citent une lettre du 28 avril 1649.

[2] *Vie de saint Vincent de Paul*, t. II, p. 61.

[3] M. Guys, *Beyrouth et le Liban*, t. II, p. 48. Paris, 1850. — De La Roque, *Voyage au Liban*; — *Les Maronites*, etc., pièces justificatives : lettres du 3 juillet 1797 et 10 août 1701.

Digitized by Google

Louis XV conserva les mêmes traditions[1]. La Convention protégea aussi les Maronites, et en 1793, son représentant, Aubert du Bayet mit les églises du Liban[2] sous la protection du drapeau tricolore, qui depuis cette époque flotte dans le pays. Enfin, devant Saint-Jean-d'Acre, Napoléon Bonaparte fit dire aux Maronites qu'il les considérait comme Français depuis un temps immémorial, et envoya à leur émir un fusil d'honneur par le colonel Sébastiani. Ce peuple a donc pu voir en nous, comme on l'a dit éloquemment, « des protec-« teurs actuels et des libérateurs futurs[3]. »

Nous avons dit que les Maronites sont catholiques, et très-attachés à la foi romaine; mais leurs églises diffèrent de celles d'Occident par plusieurs points de discipline. Le clergé y est divisé en régulier et séculier : le premier, composé de moines, dont un certain nombre a le caractère sacerdotal, est seul admis à fournir les membres de la prélature; il y a un patriarche, résidant à Antioche, treize évêques, environ quinze cents religieux. Le clergé séculier est marié; les membres, au nombre de cinq cents, en sont choisis indistinctement dans la population lettrée, c'est-à-dire qui sait lire l'arabe et le syriaque. En effet, ces deux langues sont enseignées dans les écoles, mais il ne paraît pas que les progrès en soient poussés très-loin : du reste, si l'arabe est l'idiôme usuel, le syriaque est celui de l'église; les Maronites, qui ne le comprennent guère, prétendent que l'usage n'en a cessé jamais chez eux, non plus que celui de leur rite, qu'ils rattachent aux coutumes établies par saint Jacques, premier évêque de Jérusalem.

Le pays est semé de congrégations d'hommes et de femmes, qu'on s'accorde à représenter comme menant la conduite la

---

[1] *Les Maronites*, pièces justificatives; lettre du 12 avril 1737.
[2] M. Guys, *Beyrouth et le Liban.*
[3] M. de Lamartine, *Voyage en Orient.*

Digitized by Google

plus irréprochable, et s'occupant des travaux utiles de l'agriculture. Les évêques et les moines exercent la plus grande influence, et, à vrai dire, la nation ne voudrait pas connaître d'autre gouvernement. Cette disposition a ses inconvénients, dont les complications présentes démontrent l'extrême gravité. Trop exclusivement préoccupés des questions de forme religieuse, oubliant que les intérêts célestes doivent être basés sur une bonne institution des choses de ce monde, les Maronites, dépourvus d'organisation politique et de pratique militaire, ont été constamment à la merci de leurs ennemis. La féodalité qu'ils ont conservée n'est plus qu'une ombre impuissante, et l'on sait que la théocratie chrétienne, dont le devoir est d'éviter l'effusion du sang et de porter les idées vers les sphères immatérielles, est éminemment impropre à procurer la sécurité et la prospérité des populations dont elle dirige les destinées. Aussi, malgré leur nombre et leur courage individuel, les Maronites sont plus faibles et moins guerriers que leurs voisins. Une réforme dans leur organisation peut seule les préserver d'une complète destruction.

La plupart des voyageurs négligent les considérations d'un ordre aussi important et se laissent séduire par le spectacle de mœurs simples. Après avoir fait l'éloge du clergé, M. de Lamartine s'exprime ainsi :

« La plus admirable police, résultat de la religion et des mœurs, bien plus que d'aucune législation, règne dans toute l'étendue du pays habité par les Maronites. Vous voyagez seul et sans guide, le jour, la nuit, sans craindre ni vol, ni violence : ces crimes y sont presque inconnus. L'étranger est sacré pour le mahométan, il l'est encore plus pour l'Arabe chrétien (le Maronite); sa porte lui est ouverte à toute heure, il tue son chevreau pour lui faire honneur, il abandonne sa natte de jonc pour lui faire place.

« Les Maronites aiment les Européens comme des frères :

Digitized by Google

ils sont liés à nous par les liens de la communauté de religion, le plus fort de tous ; ils croient que nous les protégeons par nos consuls et nos ambassadeurs, contre les Turcs ; ils reçoivent dans leurs villes nos voyageurs, nos missionnaires, nos jeunes interprètes, qui vont s'instruire dans la langue arabe, comme on reçoit des parents éloignés dans une famille ; le missionnaire, le voyageur, le jeune interprète deviennent l'hôte chéri de toute la contrée.

« La Syrie, en se repeuplant de cette nation chrétienne, industrieuse, enrichirait la Méditerranée d'un commerce qui languit, ouvrirait la route des Indes, refoulerait les tribus nomades et barbares du désert et raviverait l'Orient. Il y a plus d'avenir là qu'en Égypte [1]. »

On reproche aux Maronites l'avarice, la fourberie et un esprit vindicatif, qui s'exerce surtout en matière de croyances. Il ne faut pas leur faire un crime de ces vices, communs à tous les Levantins ; ce sont les résultats inévitables du joug dégradant sous lequel le pays est courbé depuis tant d'années.

Les Maronites prétendent être au nombre de cent mille individus mâles, ce qui porterait au moins au double le chiffre total de la population. Ils occupent la plus grande partie du Liban, de Balbek à Saïda ; leur principale ville était Deir-el-Qamar [2], ancienne résidence de l'émir, et qui vient d'être détruite ; les autres centres de population sont des villages. On trouve d'ailleurs des Maronites dans les grandes villes de la Syrie, Beyrouth, Saïda, Damas, etc.

Les autres chrétiens du Liban sont des Grecs catholiques ou schismatiques et des Syriens.

« Les Grecs catholiques, dit M. Guys, sont venus habiter le Liban pour y être à l'abri de la persécution des Grecs schis-

---

[1] M. de Lamartine, *Voyage en Orient*.
[2] Le couvent de la Lune, nom d'un monastère situé en ce lieu.

Digitized by Google

matiques qui, dans tout l'Orient, les ont opprimés outre mesure, excitant les Turcs contre eux et leur faisant éprouver toutes sortes de vexations. Il faut avoir été à Chio, à Alep et dans les villes de la Turquie que j'ai habitées, pour connaître tout ce que les malheureux catholiques ont eu à souffrir de la part des Grecs, et je ne serai pas taxé d'exagération, pour exprimer en peu de mots l'horreur que j'en ai conçue si je dis que mes cheveux s'en sont dressés sur ma tête[1] ! » Cette appréciation d'un esprit loyal et d'une longue expérience n'est que trop fondée : les communions chrétiennes d'Orient se font une guerre acharnée, et les malheurs de chacun sont souvent provoqués par leurs frères dissidents.

Les Grecs catholiques ne sont pas au nombre de vingt mille; la population schismatique, reste de l'ancien mouvement religieux, est encore moins importante. On en trouve un grand nombre dans le Beqaâ où est la ville de Zahlé.

Les Druses sont, après les Maronites, la population la plus importante du Liban : leur origine est des plus ténébreuses, mais on les fait venir des confins de l'Égypte. Dans les dernières années du Xe siècle, Hakem, troisième sultan de la dynastie fatimiste, prétendit se faire reconnaître comme une incarnation de la divinité; les vrais mahométans n'en parlent qu'avec horreur et le représentent comme fou; aussi, après sa mort, ses partisans furent-ils chassés et expulsés. Les Druses, qui étaient du nombre, se réfugièrent d'abord dans le Hauran, l'ancienne Auranitide, pays situé à l'est du Liban et au sud de Damas; plus tard, ils pénétrèrent dans la vallée de Teim de l'Anti-Liban, où ils reçurent le nom de Tejané; ce ne fut qu'à leur arrivée dans le Liban principal qu'ils prirent celui de Druses dont la signification est tout à fait in-

---

[1] M. Guys, *Beyrouth et le Liban*, t. II.

Digitized by Google

connue. Suivant les Maronites, c'est parmi ce peuple que se serait formée la secte des Ismaéliens, plus conue sous le nom d'*Assassins* et qui reconnaissait pour chef le *Vieux* (le scheick) *de la montagne*[1].

C'est à tort que l'on rangerait les Druses au nombre des mahométans ; ils appartiennent plutôt à la secte de Hakem. Mais la question de leur religion est un point plus obscur encore que tout le reste. De Sacy, qui a fait un travail très-considérable sur ceux de leurs livres qu'on possède, n'est point parvenu à formuler des idées suffisamment précises[2]. D'un autre côté, il paraît que les Druses sont médiocrement attachés au culte, quelqu'il soit. Leurs pratiques inclinent tour à tour, selon les circonstances et les besoins du moment vers l'islamisme, le christianisme ou toute autre forme religieuse, et ils les accumulent sans y mettre grand scrupule. Ce qui paraît être le plus certain, c'est leur division spirituelle en *aqqel* et en *djahel*, laquelle répond à peu de chose près, quant au sens fondamental, à nos idées de prédestinés et de pécheurs. Les premiers sont des initiés, qui observent des abstinences de diverses sortes, des pratiques particulières, une politesse raffinée, et acquièrent ainsi un certain prestige aux yeux de leur nation ; les seconds conservent leur liberté d'action, se livrent à leurs passions, font la guerre et exercent au besoin le pillage. Du reste, la ligne de démarcation n'a rien de stable, et on peut passer à volonté de l'une dans l'autre des sections, doctrine commode, qui permet de s'accomoder aux circonstances, et de partager son temps entre les bénéfices de la terre et du ciel. Ils sont d'ail-

---

[1] *Les Maronites*, etc., p. 55.

[2] De Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*. — La *Revue orientale et américaine* (1859, t. II, p. 155) a publié un article parfaitement bien fait et qui donne une idée aussi exacte qu'il est possible de le faire d'une question d'ailleurs très-obscure.

Digitized by Google

leurs immoraux, perfides, très-superstitieux, redoutent les démons (*djinns*), et pratiquent la nécromancie[1].

Les Druses sont toujours restés à l'état de peuple guerrier, et malgré leur nombre inférieur ils ont fait reconnaître par les Maronites une supériorité sans conteste. Implacables et cruels dans la guerre, ils sont hospitaliers et généreux en temps de paix, et ils ont pour maxime : On doit demander au voyageur non pas à quelle nation ou à quelle religion il appartient, mais s'il a faim ou s'il a soif.

Les Druses ne pratiquent pas la polygamie, mais ils admettent le divorce, considèrent le mariage comme un contrat civil, et ont un code rempli de règles empruntées au droit romain et au droit musulman. Ils sont agriculteurs, élèvent les vers à soie, et paraissent peu propres à la pratique des arts industriels.

Leurs principales familles sont les Djomblat[2], les Nakad, et les Amad, dont les chefs actuels ont présidé au massacre de Deir-el-Qamar, ce qui démontre que toute la nation a pris fait et cause dans la querelle. Le nombre des combattants ne s'élève qu'à douze ou treize mille.

On voit que les Druses présentent quelque analogie avec les Kabyles de l'Algérie ; peut-être sont-ils de race berbère ; leur énergie serait un élément précieux pour un gouvernement qui saurait les employer à autre chose qu'à exécuter des massacres, et la facilité avec laquelle les *djahels* acceptent les diverses religions et en particulier le christianisme permettrait de les amener assez prochainement à entrer dans le giron de la civilisation.

Les Métoualis sont une population, soit syrienne d'origine,

---

[1] M. Guys, *Beyrouth et le Liban*, t. II.

[2] Un savant orientaliste nous faisait remarquer l'analogie de ce nom avec celui de *Sanballat*, le persécuteur des Juifs (NÉHÉMIE, IV) ; ce n'est, sans doute, qu'une coïncidence fortuite.

Digitized by Google

soit venue des confins de la Perse. Deux mille d'entre eux environ occupent des parties de la vallée Beqaâ vers Balbek, et un point du côté de Sour ; mais on les trouve en plus grand nombre au dehors de la montagne. Ils sont mahométans, immoraux, grands coupeurs de bourse et organisateurs de guet-apens, où leurs femmes et leurs enfants jouent un rôle. C'est, dit M. Guys, la plus abominable race qu'on puisse imaginer. Ils vivent surtout de vols et de rapines. « L'émir Beschir avait passé un marché avec un habitant d'*Aa Qoura*, village de cette caste, et moyennant 3,000 francs, il répondait de tout ce qu'il ne pouvait faire restituer. C'était le Vidocq du Liban.[1] »

Les Ansarieh sont des païens farouches, et semblables presque en tout aux Métoualis. Ils habitent l'Anti-Liban, au nombre de douze à quinze mille.

Notre cadre ne nous permet pas de nous occuper des populations habitant en dehors du Liban ; il suffira de dire qu'on y trouve, outre les éléments maronite, grec, druse et métouali, les Syriens chrétiens et les Arméniens, connus sous le nom générique de Levantins, les Turcs et les Arabes nomades, occupant le territoire du désert jusqu'à l'Euphrate, lesquels diffèrent peu de leurs homonymes de l'Arabie proprement dite et de tous les pays.

Dans tout le Liban, et même dans presque toute la Syrie, on ne parle que l'Arabe ; le dialecte, qui s'en rapproche de la langue littérale, est par conséquent beaucoup plus pur que les patois d'Afrique. Du reste, l'influence de cet idiôme et le contact des musulmans, continuateurs des traditions patriarcales et antiques, ont répandu dans tout le Liban l'uniformité des mœurs, à la différence près des particularités signalées ci-dessns. Notre armée y retrouvera une grande partie de

---

[1] M. Guys, *Beyrouth et le Liban*, t. II.

Digitized by Google

l'esprit oriental tel qu'il s'est conservé en Afrique. En somme, on peut dire que les chrétiens, en Orient, valent mieux que les musulmans et que les païens. On doit ajouter qu'entre les chrétiens, les Maronites sont les plus intéressants, et qu'une direction bien entendue les amènera dans une voie favorable aux grandes vues d'humanité. Il ne faut pas cependant céder aux illusions de parti, à un enthousiasme religieux irréfléchi, ni se départir des règles de prudence et de fermeté indispensables avec tous les orientaux ; car c'est avec raison que Volney a fait cette remarque, qui est juste pour toutes les populations situées depuis le Maroc extrême jusqu'au Gange : « Si à travers le désordre d'un délire perpétuel, il perce uu esprit général, un sens résumé, c'est celui d'un fanatisme ardent et opiniâtre [1]. »

Au surplus, toutes les religions et les races diverses vivent amalgamées ; s'il y a des villages séparés, il y en a aussi de mixtes. Ceux auxquels les Druses appartiennent doivent être rangés, pour les trois quarts au moins, dans la seconde catégorie. Cette communauté de vie et de coutumes était de nature à entretenir la bonne intelligence ; on verra par quelles causes elle fut troublée.

L'histoire du Liban est trop incomplète au Moyen-Age et même dans les temps modernes, pour qu'elle présente un intérêt réel ; ce qu'on en peut dire de plus précis, c'est que les proscrits de diverse origine qui s'y étaient réfugiés formaient une sorte de ligue pour se défendre contre l'ennemi commun, byzantin, arabe ou turc. Maronites et Druses combattaient ensemble pour l'indépendance du pays, sous la conduite de chefs que ce dernier peuple était en possession de fournir. L'un deux, connu sous le nom de Fakhr-ed-din, vulgairement Fakardin, put, au commencement du XVIIe siè-

[1] Volney, *Voyage en Orient*, t. II, p. 241.

Digitized by Google

cle, inspirer des inquiétudes au gouvernement turc et entreprendre des conquêtes qui finirent malheureusement pour lui, car il fut étranglé en 1633 à Constantinople, où il avait été emmené prisonnier, et pour son pays auquel il attira de grands malheurs. A cette époque, et presque jusqu'à nos jours, les vassaux de la Porte ne payaient pas de tribut, mais ils étaient soumis aux avanies. L'avanie était une sorte de tribut arbitraire, portant le double caractère de rapine et de razzia. Chaque fois qu'une autorité turque en trouvait l'occasion ou le prétexte, elle tombait sur les chrétiens, les dépouillait, les maltraitait de toutes les manières et en tirait le plus d'argent possible ; c'était le système des coupes sombres et du braconnage appliqués au gouvernement des hommes; le sultan recevait une part, et chaque fonctionnaire, chaque soldat était un sultan au petit pied. L'introduction de l'impôt régulier aurait été un bienfait, si on y avait mis quelque fixité et si on s'en était tenu à cela; mais les Turcs n'ont pas su se décider à renoncer aux avanies ; ce système est dans leur nature.

Vers la fin du XVIIe siècle, le pouvoir au Liban tomba des mains de la famille Mân à celle des émirs Scheab, laquelle est d'origine arabe, descendant de Khaled ou de Makhzoum, l'un et l'autre connus parmi les exécuteurs ultérieurs de l'œuvre de Mahomet. Un demi siècle plus tard, l'un des Scheab, l'émir Melhem se fit chrétien, sans doute pour plaire aux Maronites qui formaient la majeure partie de ses sujets ; mais il fallait ne pas mécontenter les Druses et les mahométans ; on y réussit au moyen de la curieuse transaction que voici :

« ... Au moyen du culte catholique, qu'ils entretenaient dans leur intérieur, les émirs faisaient baptiser leurs enfants, qui étaient élevés extérieurement dans la religion musulmane, chose que ne réprouvaient pas les Druses, puisqu'ils pratiquaient eux-mêmes cette simulation, comme étant un

Digitized by Google

des préceptes de leur culte, se contentant de pratiquer à leur égard (à l'égard de la religion druse) la formalité des funérailles, ce qui faisait dire que les émirs naissaient chrétiens, vivaient musulmans et mouraient Druses[1].»

L'émir Beschir, qui a gouverné le Liban depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1840, n'avait et ne pouvait avoir d'autres principes; car c'est à une pareille condition, si éloignée de nos mœurs et de nos idées, que se maintenait l'union des habitants du Liban contre le Turc, l'ennemi commun. C'est donc sans raison que des opinions extrêmes ont voulu le représenter comme un champion de la foi catholique. Le pacha Djezzar, qui gouvernait la Syrie au nom du sultan, avait su introduire dans la famille Scheab des rivalités dont il profitait; il vendait le pouvoir au plus offrant, et en retirait chaque fois de fortes sommes. Beschir acheta ces faveurs à plusieurs reprises, et, après une longue suite de combats et de dissensions intestines, il finit par rester maître du terrain. Cependant son gouvernement fut loin d'être paisible, et il eut à lutter contre les Druses et une partie des chrétiens, qui l'attaquèrent dans son propre palais de Deir-el-Qamar, en 1825. Il fut tiré de ce mauvais pas par le concours du pacha Abdallah-Bey, l'un des successeurs de Djezzar, lequel lui fit payer cher cette protection, en l'accablant de tributs et en le menaçant constamment d'appuyer ses compétiteurs. Ces circonstances déterminèrent Beschir à se jeter dans le parti de Méhémet-Ali, pendant la guerre que le pacha d'Égypte soutenait contre la Turquie. Ce fut le point de départ des malheurs du Liban.

Les Égyptiens ne tardèrent pas être plus détestés que les Turcs eux-mêmes; non-seulement ils levaient autant d'impôts, mais ils touchèrent à l'indépendance de la montagne, en levant des recrues pour être enrôlées dans l'armée. Les

---

[1] M. Guys, *Beyrouth et le Liban*.

Digitized by Google

Libanais représentaient qu'ils voulaient bien servir la cause de Méhémet-Ali à titre de partisans, mais ils ne consentaient pas être enrôlés. Le mécontentement fut égal parmi les chrétiens et les Druses; les premiers s'étaient flattés d'être exempts d'un service réservé jusqu'alors aux musulmans, et les seconds furent l'objet d'un recrutement plus sévère encore que celui des Maronites; enfin, en 1835, n'espérant pas en venir autrement à bout, Ibrahim-Pacha les fit tous désarmer. Dès ce moment, le Liban jura une haine implacable aux Égyptiens et n'aspira qu'à se livrer à un autre gouvernement quelqu'il fût, fût-ce même le turc. L'occasion se présenta bientôt. L'affaiblissement du pouvoir égyptien permit au Hauran et aux Druses de se soulever en faveur des Turcs dès 1838, et comme les Maronites étaient restés fidèles à l'émir Beschir, il s'ensuivit une séparation complète et le commencement de la haine qui eut depuis de si tristes résultats.

On connaît les événements de 1840, le traité du 15 juillet, la ligue des quatre grandes puissances et la paix qu'elles imposèrent à Méhémet-Ali. Le retour de la Syrie sous le joug des Turcs en fut la conséquence. On comprend que la position de l'émir Beschir était insoutenable : il se rendit aux Anglais et fut transporté à Malte. Avec l'assentiment des puissances, la Porte supprima l'émirat du Liban, et le remplaça par la division du pays entre deux kaimakams, l'un chrétien pour les Maronites, l'autre musulman pour les Druses. Cet arrangement n'était pas aussi équitable qu'il paraît l'être au premier abord; en effet, le kaimakam musulman a sous ses ordres un grand nombre de chrétiens répandus dans les villages séparés ou mixtes, et il n'est pas probable qu'il soit disposé en leur faveur. Mais l'inconvénient le plus sérieux consiste en ce que la division du pouvoir entretient les animosités, qu'aggravent encore les intérêts opposés des grandes familles, l'amour du pillage et le fanatisme.

Digitized by Google

Quoiqu'il n'existe qu'à l'état de cause secondaire, ce dernier motif est, en définitive, celui qui envenime le plus les relations. On a déjà dit que les communions chrétiennes du pays étaient mal disposées les unes envers les autres : les missionnaires protestants et quelques catholiques, venus de pays qui ne sont pas la France, ont augmenté le désordre; un odieux gouvernement et l'esprit de l'islamisme ont achevé de tout mettre au pis.

L'Europe ne prend pas garde au mouvement des idées mahométanes; il est vrai que leur règne est passé et depuis longtemps la croix fait pâlir le Coran. Mais ce dernier fait chaque jour des prosélytes, dans le cœur de l'Afrique, par exemple, ce qui est un progrès relatif; partout ailleurs, il aspire à prendre sa revanche des mauvais jours qu'il a passés. Dans un autre travail, nous avons exposé comment le monde musulman est remué par les confréries de Khouan, qui entretiennent partout l'agitation et le fanatisme[1]; les ramifications s'étendent depuis le Sénégal jusqu'à la côte de Coromandel : heureusement le lien politique y est beaucoup plus faible que le lien religieux; sans cela, on verrait l'islamisme, alarmé et irrité du progrès des puissances chrétiennes, se lever comme un seul homme et tenter de nouveau la conquête du monde. Mais ses effets se font partiellement sentir sur tous les points où l'espoir de la réussite trouve un aliment. L'Angleterre qui se représente aux mahométans comme la protectrice de leur pouvoir, en a ressenti plus que toute autre les atteintes : on sait que la révolte des Indes est exclusivement musulmane; tantôt c'est l'Algérie ou le Maroc; le massacre de Djeddah n'a pas d'autre origine, et le caractère qu'ont eu les troubles du Liban doit faire craindre

[1] *La question marocaine*, dans la *Revue orientale et américaine*, 1859, t. III, p. 1.

Digitized by Google

que ce ne soit là le commencement d'une guerre d'extermination générale.

Dans la première période de leur histoire, les mahométans, emportés par l'enthousiasme et le succès, conquirent facilement une partie du monde dirigée par des gouvernements décrépits. Plus tard, la faiblesse des puissances chrétiennes et leurs divisions laissèrent à l'islamisme un répit dont il a profité pour s'affermir, mais aussi qui lui a ravi toute énergie, et l'a fait apparaître dans un état d'infériorité incontestable, devant les progrès incessants de la civilisation. Après avoir perdu l'Inde, l'Algérie et la Grèce, après avoir subi partout la loi du plus fort, et vu le plus considérable de leurs empires, celui dont le souverain est aussi leur chef spirituel, réduit à la plus honteuse faiblesse, ils se sont sentis le cœur plein d'une rage d'autant plus intense qu'ils ne comprennent ni les causes de la supériorité européenne, ni les dangers qu'ils auront à la braver. La guerre d'Orient n'a fait que raviver leurs blessures. Désormais, les mahométans savent que leur existence est menacée, car ils confondent dans la religion le pouvoir et même toutes choses; ils n'éprouvent, du reste, aucune reconnaissance pour les armées chrétiennes qui ont sauvé l'empire turc, et n'y voient que des ennemis déguisés sous l'enveloppe de vils mercenaires; les suppositions les plus absurdes et les plus contradictoires trouvent accès en des esprits imbus d'une ignorance et d'un fanatisme aussi intenses. Il y a donc une honte à laver, un pouvoir à reconquérir et c'est dans le sang chrétien qu'il convient de le faire. Quiconque a une idée de l'Orient reconnaîtra que, dans ce qui précède, tout est parfaitement exact.

Le Liban a été un point d'essai, un commencement. Certes, les désordres n'entraient pour rien dans les intentions du sultan; il en a été sincèrement affligé. Il est menacé d'en supporter les conséquences; il comprend et partage l'indignation de l'Europe; mais il n'avait rien fait pour prévenir

Digitized by Google

ces malheurs. Or voici comment les choses se passent dans l'empire turc. Les pachas sont des potentats auxquels on demande beaucoup d'argent et point d'embarras: qu'ils pillent, qu'ils vexent les populations, qu'ils fassent enfin tout ce qu'il leur plaît: pourvu que le gouvernement tire d'eux ce qu'il désire, il suffit. Ils sont certains de n'être pas inquiétés; au contraire, les richesses qu'ils ont acquises par toutes sortes de moyens sont une sauvegarde et un élément de puissance. Inutile de dire si chacun profite des facilités de ce régime si commode pour les gouvernants. Les populations ne connaissent le pacha qui les régit que par les maux dont il les accable. Chacun de ses actes est une spoliation; la peste est moins redoutable qu'une de ses visites, car alors il met des impôts, prend ce qui lui convient, s'installe où il lui plaît et fait couper les têtes qui le gênent; son départ n'est même pas un remède. « A peine le pacha a-t-il disparu, dit Chateaubriand, qu'un autre mal, suite de son oppression, commence. Les villages dévastés se soulèvent, s'attaquent les uns les autres, pour exercer des vengeances héréditaires, et toutes les communications sont interrompues. L'agriculture périt; le paysan va, pendant la nuit, ravager la vigne et couper l'olivier de son ennemi. Le pacha revient l'année suivante; il exige le même tribut dans un pays où la population est diminuée. Il faut qu'il redouble d'oppression et qu'il extermine des peuplades entières. Peu à peu le désert s'étend; on ne voit plus que de loin en loin des masures en ruines et à la porte de ces masures des cimetières toujours croissants. Chaque année voit périr une cabane et une famille; et bientôt il ne reste que le cimetière pour indiquer le lieu où le village s'élevait [1].»

La politique du pacha en Syrie, depuis le temps de Djez-

---

[1] Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, t. III.

Digitized by Google

zar, consiste à entretenir les divisions dans la montagne ; s'il y a des rivalités, c'est une source de bénéfices, puisqu'on vend la protection ; quant aux guerres et aux massacres, ils profitent encore, parce que l'on a sa part du butin. Ceci suffirait pour expliquer la conduite de Kurschid-Pacha et des autres chefs turcs, si les massacres se bornaient au Liban ; mais ils commencent à s'étendre à toute la Syrie et les populations musulmanes en prennent l'initiative. Le mal est donc profond, étendu, général. Dieu seul sait où il s'arrêterait, si la civilisation n'y mettait bon ordre.

Il est évident qu'il a été ourdi, entre les autorités turques et les agents sur lesquels elle pouvait compter, un complot ayant le double objet d'anéantir les populations chrétiennes et de s'enrichir de leurs dépouilles. On a mis à profit les dispositions hostiles des Druses ; et ceux-ci, quoique médiocres musulmans, ont été empressés de saisir une aussi favorable occasion de faire leurs affaires. Si quelqu'un pouvait conserver l'ombre d'un doute sur cet objet, nous l'engageons à lire le *Moniteur* du 21 juillet, et il y verra que la conduite des autorités turques, à Deir-el-Qamar, présente la physionomie du guet-apens le mieux caractérisé : les officiers supérieurs, les magistrats du gouvernement ottoman engagent les chrétiens à ne pas combattre ; ils leur font jurer de ne pas toucher à leurs armes, ils leur promettent protection ; afin que le doute ne puisse exister, ils se rendent eux-mêmes sur les lieux, et leur parole, donnée à plusieurs reprises, vient ajouter un nouveau gage de sécurité à ceux qu'ils avaient déjà envoyés par écrit. Cependant les troupes s'accumulent : ce sont, dit-on, aux chrétiens, autant de défenseurs qu'on leur envoie ; en attendant, on désarme ceux-ci, et quand aucune résistance n'est plus praticable, le signal est donné par les autorités mêmes et les Turcs, afin de ne pas gêner les assassins, s'enferment dans leur caserne dont on ferme les portes.

Digitized by Google

« Depuis ce moment, ils n'en sortirent plus.

« Maîtres de Deir-el-Qamar, les Druses commencèrent le pillage, qui dura toute la nuit du 19 au 20 juin. Dès le matin, les Druses des districts mixtes arrivèrent pour y prendre part avec leurs femmes et leurs enfants, sans que les soldats fissent la moindre tentative pour les arrêter. Le massacre succéda alors au pillage ; personne ne fut épargné ; des enfants furent égorgés sur les genoux de leurs mères, des femmes et des filles violées et éventrées sous les yeux de leurs maris et de leurs pères.

« On dépéçait les hommes dans les rues à coups de hache; des femmes furent brûlées, après avoir été baignées dans le sang de leurs enfants ; les religieuses elles-mêmes ne furent pas épargnées. La ville était jonchée de cadavres et les rues ruisselaient de sang.

« Cependant cinq cent chrétiens environ avaient trouvé un refuge avec leurs familles dans le palais du gouverneur. Les Druses réclamèrent ces malheureuses victimes, qui leur furent aussitôt livrées. Ceux qui avaient trouvé dans le sérail un asile momentané en étaient chassés par les soldats eux-mêmes à coups de baïonnette. Deux chrétiens, qui s'étaient réfugiés sur les terrasses de la caserne, furent découverts par les Turcs et précipités dans la rue[1]. »

Le gouverneur de Beyrouth, Kurschid-Pacha, arriva lorsque tout était terminé ; à loisir, il savoura le spectacle, enivrant pour lui, du sang chrétien répandu, eut une longue conférence avec les chefs druses, sans doute pour régler sa part de l'horrible butin ; puis il donna paisiblement l'ordre de la retraite.

Ces scènes affreuses se sont renouvelées ailleurs dans le Liban, à Zahlé, à Damas et dans toute la Syrie ; Saïda n'a dû

---

[1] *Moniteur universel*, 21 juillet 1860.

Digitized by Google

son salut qu'à l'intervention du commandant de l'escadre française; les Druses ont eu pour auxiliaires ou pour imitateurs les Métoualis, les Arabes de la plaine, les Turcs, les mahométans et les païens; et ce ne sont pas les Maronites seulement qui ont été les victimes : les Grecs catholiques ou schismatiques, les Syriens, tous les chrétiens enfin ont été atteints ou menacés. Nous ne reproduirons pas ces tristes tableaux : les journaux et les correspondances les ont assez fait connaître, et c'est une nouvelle douleur que d'en écrire ou d'en lire le récit. Constatons seulement la noble exception que la cause de l'humanité a fait surgir à Damas : l'émir Abd-el-Kader, l'ancien ennemi de la France, mais aujourd'hui son hôte et son allié, a prouvé combien ses idées et ses sentiments s'élèvent au-dessus des calculs étroits de coreligionnaires indignes de lui[1].

Le fâcheux état de choses qui occupe aujourd'hui l'attention du monde civilisé n'est pas nouveau : il existe à l'état chronique depuis vingt ans. En 1841, 1842 et 1844, on a vu au Liban des expéditions du même genre; la guerre de 1845 fournit une nouvelle occasion; en 1847, les massacres n'eurent qu'un commencement d'exécution, mais en 1850 ils s'étendirent aux villes de Damas, Alep et Balbek. A plusieurs reprises, l'Europe s'en est émue, sans y apporter le remède nécessaire : les puissances signataires du traité du 15 juillet 1840 ont dû être les premières à reconnaître combien elles avaient sacrifié les intérêts de l'humanité; car après quelques mois, elles étaient obligées d'écrire ce qui suit :

« Le pillage et les violences que les Albanais ont exercés sur leur passage ont répandu la terreur parmi les habitants; dans plusieurs localités, ces derniers ont eu recours aux ar-

---

[1] On a annoncé que l'empereur aurait, en nommant Abd-el-Kader grand croix de la Légion d'honneur, témoigné à l'émir les sentiments de reconnaissance de la chrétienté.

Digitized by Google

mes pour la défense de leurs habitations et l'honneur de leurs familles... Les soussignés s'attendent à ce que des mesures efficaces soient prises afin de réprimer le renouvellement de ces désordres et rassurer la population[1]. »

Le commodore Napier, le premier auteur de la paix qui fut si favorable à la Porte, a été plus explicite; ses paroles sont la condamnation de la politique égoïste des puissances liguées contre la France et l'humanité :

« Le gouvernement nous a envoyés en Syrie pour délivrer cette province de Méhémet-Ali (au profit des Turcs); mais je regrette de déclarer que les habitants de la Syrie sont tombés sous un despotisme dix mille fois pire. La plus grande douleur de ma vie est d'avoir aidé les Turcs à établir parmi les chrétiens du Liban, dernier et noble débris du christianisme asiatique, le gouvernement le plus infâme qui ait jamais existé[2]! »

Il eût appartenu à la France de prendre en main la cause de la civilisation; des voix généreuses s'élevèrent dans nos assemblées politiques; l'un des orateurs de la chambre des députés s'écriait :

« Eh! messieurs, il s'agit des chrétiens du Liban! Les chrétiens du Liban sont vos frères depuis des siècles, non-seulement vos frères en religion, mais vos frères à la guerre, vos frères sur le champ de bataille. Saint Louis les a trouvés, Napoléon les a trouvés... Si vous continuez à suivre la même marche, les Turcs et les Druses recommenceront l'année prochaine ce qu'ils ont fait l'année dernière; et quand nous reviendrons vous solliciter pour les chrétiens du Liban, nous le ferons en ajoutant ces désolantes paroles : Nous sollicitons pour nos malheureux frères dont le sang a été de nouveau ré-

---

[1] Note collective des consuls d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie au Séraskier, en date du 11 février 1841.

[2] Discours du commodore Napier, dans un meeting, à Edimbourg, en 1845.

Digitized by Google

pandu en Syrie, parce que vous avez manqué de force et de fermeté : ce sang n'aurait pas coulé, si vous aviez eu foi dans votre force et dans vos glorieux souvenirs[1]. »

Tel est, en effet, l'état de la question : il ne s'agit pas d'un forfait isolé, d'un seul acte d'épouvantable barbarie; il s'agit d'un mal chronique, d'une coupe périodique des populations de l'Orient, d'un système de destruction qui ne s'arrêtera qu'après l'extermination du dernier chrétien. Nous n'invoquons pas ici l'intérêt d'une église ou d'une religion, pas même ceux de la civilisation chrétienne, nous parlons au nom de l'humanité menacée, atteinte dans son existence. Le mahométisme a gardé le caractère de son origine : issu d'un désert désolé, il porte partout où il passe la désolation et la solitude : il fait le désert autour de lui.

Le temps est passé où l'on pouvait garder quelque illusion sur la valeur morale des Turcs; s'il en restait encore, la guerre d'Orient les aurait détruites. Le sultan a écrit à l'empereur une lettre de condoléance, il a donné des ordres et envoyé des troupes; à la bonne heure! Mais les ordres des sultans ne sont jamais exécutés, lorsqu'il s'agit de faire le bien, et Abdul-Medjid a trop d'embarras en Europe pour assurer l'exécution des prescriptions qu'il a envoyées. Quant aux troupes, quelle confiance peuvent-elles inspirer après ce qui s'est passé? A Deir-el-Qamar, ils ont laissé faire; mais à Zahlé, ils ont tiré contre les chrétiens. Les Levantins les redoutent plus qu'ils ne les désirent. On sait comment les pachas arrangent ces sortes d'affaires : ils passent l'éponge sur ce qui est fait, et tout est dit, jusqu'à ce que cela recommence. En 1846, Schékib-Effendi répondait: « Ce qui a eu lieu est passé. » Eh bien! les mêmes termes se trouvent dans le traité de paix qui vient d'être conclu entre les kaïma-

---

[1] Discours de M. Crémieux, à la Chambre des députés, 3 juillet 1847.

Digitized by Google

kams druse et maronite : « Ce qui a eu lieu est passé. » Et maintenant, les Maronites dépouillés et décimés peuvent dormir en paix, jusqu'à ce qu'ils soient décimés et dépouillés de nouveau. Ce traité dérisoire, imposé par les autorités turques, sous peine de voir recommencer l'égorgement, est un monument de démence qui n'imposerait pas à la horde sauvage la plus abrutie.

On ne peut donc rien espérer que de l'intervention de l'Europe, nous voulons dire de la France. En effet, l'Angleterre a trop d'intérêt à ménager les Turcs pour qu'on doive compter sur elle seule; la Russie serait portée dans le sens opposé; les autres états chrétiens manquent de moyens d'action en Orient. La France d'aujourd'hui possède seule les moyens, la modération et le désintéressement nécessaires à cette entreprise. Que l'Europe nous accorde sa coopération morale, rien de mieux; qu'elle envoie des contingents, rien ne s'y oppose; mais le Liban et la Syrie seront pacifiés et organisés avant qu'un soldat de toute autre nation y ait mis le pied; or, il n'y a pas de temps à perdre : les troubles actuels ont une portée bien plus considérable que ceux des années précédentes, et ils menacent de s'étendre à tous les pays musulmans. D'ailleurs, quoi que puisse faire l'Europe, il ne faut pas oublier que l'honneur de la France est particulièrement intéressé dans la question. Les chrétiens d'Orient sont sous sa protection spéciale depuis un temps hors de toute mémoire, et un gouvernement qui continue les grandes traditions de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon, ne saurait les abandonner. Il y a plus; la France a été directement insultée : son drapeau, qui flottait sur les édifices maronites et européens a été déchiré et souillé; la maison de son consul à Damas, asile inviolable, a été brûlée; quelques-uns de nos compatriotes ont été égorgés. Laisserons-nous faire en Syrie ce que nous n'avons pas supporté à Alger et au Maroc; ce que nous réprimons, à cette heure même

Digitized by Google

dans la Chine et dans la Cochinchine ? Nul n'oserait le proposer.

Si les autres gouvernements hésitent ou tardent, nous en avons dit le motif ; si la cour de Rome, à laquelle eût appartenu l'initiative morale, garde le silence, c'est qu'elle est occupée de son temporel et de ses cérémonies extérieures ; si dans la presse, quelques voix ont bégayé des pauvretés, c'est faute d'instruction suffisante. Mais le gouvernement français a compris sa noble mission, et la nation l'encourage de sa sympathie. Honneur à l'un et à l'autre ! Ne demandez pas quel sera le résultat final de l'expédition et quel profit nous en doit revenir : ce sont choses réservées à la diplomatie.

Plus tard, on pourra se demander, avec un journal anglais, si le Turc n'a pas assez vécu ; si la présence de ce fantôme de la barbarie dans les lieux visités par la civilisation et le christianisme n'est pas une honte pour le monde contemporain : chaque chose a son temps. En attendant, nos flottes se préparent, notre armée prend la mer, et c'est le canon qui porte à l'Orient le salut et la paix ! Heureux le gouvernement qui peut ainsi comprendre et remplir ses devoirs ; heureux aussi ceux qui sont appelés à participer à cette glorieuse entreprise ! Nous ne leur souhaitons pas le succès ; ils ont la force et le droit, le succès ne saurait être douteux. Notre cause est la plus sainte des causes ; c'est celle de Dieu même sur la terre : c'est la cause de la civilisation et de l'humanité !

A. CASTAING.

Digitized by Google

GASPARD MONGE

ET L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE [1].

Gaspard Monge, l'un des savants les plus célèbres d'une époque fertile en hommes extraordinaires, est né à Beaune, en 1746, d'un père à qui la justesse de l'esprit et les qualités du cœur tinrent lieu de rang et de fortune; ce digne homme employa tout ce qu'il possédait pour donner à son fils une instruction convenable à sa rare intelligence. Le jeune Monge, au collége de sa ville natale, remporta les premiers prix dans toutes les facultés. A ses études littéraires, il joignit la culture des mathématiques, de la chimie, de la mécanique et de la géométrie. Ses succès précoces et multipliés le firent remarquer par les Oratoriens de Lyon, qui lui confièrent la chaire de physique de leur célèbre établissement. Ses rares talents, son caractère, sa conduite, inspirèrent aux Oratoriens le désir de s'affilier ce jeune homme, qui lui-même voyait dans ce dessein le moyen de se consacrer aux sciences et de venir en aide à sa famille. Il était prêt à entrer dans les ordres, lorsqu'il reçut de son père une lettre contenant des conseils donnés avec amour et sagesse : il en reconnut le prix, et revint aussitôt dans sa famille.

A peine âgé de seize ans, on avait vu Monge lever le plan de sa ville natale, en s'aidant d'instruments géométriques fabriqués de ses propres mains. Le travail du jeune homme resta exposé dans l'hôtel-de-ville de Beaune. Un officier supérieur du génie [2] traversant la Bourgogne vit cet ouvrage avec

[1] Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primeur de cette intéressante notice, dont une partie doit figurer dans la *Biographie générale* de MM. Firmin Didot.

[2] Le lieutenant-colonel du génie Vignau.

Digitized by Google

surprise, et proposa à l'auteur d'entrer à la fameuse école de Mézières. Avec l'adhésion de son père, il accepta.

Les qualités de l'élève furent bientôt appréciées; mais, malgré l'estime qu'il inspirait, il eut à surmonter de nombreuses difficultés, il subit toutes les épreuves de sa position. Son courage égala son amour des sciences, et son esprit éminent s'affermit dans la lutte. Il avait la conscience de ses forces et ne se rebutait jamais : il fut chargé d'un calcul dont les éléments avaient été fournis par l'état-major de l'école. Bientôt il présenta son travail au commandant supérieur; après un premier aperçu, cet officier refusa de l'examiner. Pourquoi, disait-il, me donnerais-je la peine de soumettre une solution imaginaire à de pénibles vérifications? L'auteur n'a pas même pris le temps de grouper ses chiffres : je puis croire à une grande facilité de calcul, mais non à des miracles! Le jeune calculateur, réservé et calme, avoua qu'il concevait les doutes de son chef; aussi je ne demande, dit-il, que l'examen rigoureux du système que j'ai adopté. Ce système, scrupuleusement étudié, fut reconnu comme offrant la voie la plus courte et la plus facile. Un emploi de répétiteur de mathématiques récompensa cette heureuse innovation, qui enrichit la science.

Monge succéda à Bossut, puis en 1772, à l'abbé Nollet, comme répétiteur et professeur; rapide et précis, il dédaignait dans son exposition l'élégance emphatique qui étonne et n'instruit pas. Il ne trouvait, disait-il, aucune différence entre un langage affecté et ce qui est absolument mal dit. Il ne visait qu'à démontrer clairement; il mettait ainsi à la portée de toutes les intelligences les plus profonds secrets scientifiques, et parvenait à faire pénétrer la vérité dans les esprits les plus rebelles. Lagrange admirait sa méthode d'enseignement. Il avouait qu'il ne connaissait bien et n'appréciait la géométrie descriptive que par les démonstrations de Monge. On a dit de lui : D'autres parlent mieux, personne ne professe aussi bien.

Digitized by Google

Remarquable par ses profondes connaissances, il le fut aussi par ses mœurs et la noblesse de son caractère. Il avait pour principe que tout homme d'honneur doit être le défenseur des honnêtes gens absents. Obligeante et facile, son aménité n'altérait pas sa rigoureuse franchise. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, dit à Monge : «En refusant un candidat, qui appartient à une famille considérable, vous m'avez suscité beaucoup d'embarras. — Monseigneur, vous pouvez faire admettre ce candidat, mais en même temps, il vous faudra supprimer la place que je remplis.» Le ministre céda. Napoléon qui, dans la suite, le connut si bien, disait que Monge était l'honneur français personnifié.

Depuis ses débuts, tous ses travaux forment une série de savantes conquêtes ; il fut admis à l'Académie des Sciences en 1780. Les sciences, à cette époque, brillaient d'un vif éclat, au milieu même des perturbations que déjà causaient les intrigues politiques. Dans tout le royaume se propageaient de sourdes menées; des murmures populaires circulaient comme les vents précurseurs des orages. Les abus, restes des vieux temps, subissaient de rigoureux examens. On en discutait hardiment la légalité, au nom de la raison publique. Les prétextes abondaient : l'immoralité des règnes précédents; la licence princière, la cupidité, l'intolérance sacerdotale, l'inégale répartition de certains droits, trouvaient des censeurs dans toutes les classes ; et les meilleurs esprits adoptaient volontiers les théories d'une philosophie dont le rêve philantropique promettait le perfectionnement absolu de la société. Les regards se tournaient avidement vers un avenir réformateur. L'amour du bien public devenait une passion, un culte, qui avait son fanatisme. On invoquait, avec une menaçante impatience, un changement dans l'édifice politique. 89 éclata. Trois ans plus tard, l'édifice s'écroula dans le sang.

La France, menacée à la fois par l'étranger et par ses propres enfants, n'est bientôt qu'une immense anarchie. Le

Digitized by Google

peuple foule aux pieds la souveraineté légitime, avec d'autant plus de fureur qu'il l'avait plus respectée. Un gouvernement improvisé devient le seul guide de la nation, et quelle que fût son origine, ce gouvernement établit l'ordre dans le désordre. Intelligent, présomptueux, il se flatte de résister à tout, de triompher de tout. La nécessité est sa loi; abandonné à une audace inflexible, il s'élance à son but, sans crainte, sans pitié, sans remords. Il choisit des hommes faits pour inspirer la confiance; il les contraint, au nom de l'intérêt du pays, de remplir les hauts emplois. Monge est appelé au ministère de la marine. Le savant refuse; on le presse, il hésite. Il se sentait déjà dans cette haute sphère, où l'éminence des dignités ne vous élève plus. Ce n'était pas comme administrateur qu'il aspirait à servir l'État. Il avait dû remarquer que les esprits supérieurs ne changent pas de carrière impunément. La marche mesurée des affaires, leur lenteur scrupuleuse, sont opposées à la promptitude de l'imagination, à la vivacité aventureuse de la pensée créatrice de l'homme d'art et de science. L'un des plus grands génies du siècle, l'auteur de la mécanique céleste, ne toucha qu'en passant au ministère. Le doigt savant qui avait sondé les abîmes de l'espace, s'égarait dans les dossiers administratifs. Monge qui, deux fois, n'avait pu faire accepter sa démission, ne conserva le ministère que peu de mois. Hélas! ce court passage au pouvoir lui devint fatal. Ce fut dans ce laps de temps que la Convention, dont il n'était pas membre, prononça le terrible jugement du 21 janvier.

La tourmente révolutionnaire s'accroît avec une nouvelle fureur, l'Europe entière s'émeut et va fondre sur la France. Le gouvernement, sans argent, sans crédit, demande à la patrie quatorze armées, il les obtient. Un million de guerriers se lèvent : mais ils manquent d'armes. Jusque-là, le fer, le bronze, l'acier, presque tous les métaux nécessaires à la guerre, et la poudre même, étaient fournis par l'étranger.

Digitized by Google

L'importation en est devenue impossible. Inépuisable en expédients, le gouvernement fait un appel à la science. Des hommes animés de patriotisme, riches de savoir, se présentent, et, par leur ingénieuse intrépidité, deviennent les héros du courage civil. Au milieu de cette élite, Monge déploie les ressources de son génie. « Tout ce qui est utile au triomphe de nos soldats, tout ce que l'on demandait jadis à l'étranger, est renfermé dans notre sol, dit le célèbre physicien ; » il s'agit de l'en arracher. » A sa voix, métallurgistes, mécaniciens, chimistes, se placent à la tête d'une légion de travailleurs, et dirigent jour et nuit la fabrication d'armes de toutes espèces. Les cloches se transforment en canons ; le fer durcit en acier ; le salpêtre est extrait des caves, des étables, des bergeries. Les procédés les plus simples sont mis en usage, et des milliers de mains s'apprennent à le cristalliser, à le broyer. Une immense quantité de poudre remplit les magasins ; et de nombreux arsenaux vont seconder la valeur française, Monge est partout, il anime tout, il ordonne, il conseille, il guide les travailleurs. Il s'est chargé spécialement de la fonte et du forage des canons ; surtout du raffinement de l'acier, art nouveau, dont la France lui est redevable. Chacun de ses essais est un progrès pour la science.

Les grandes agitations de la vie de Monge redoublaient la puissance de son esprit fécond ; il sentait combien la science, l'art, l'industrie offraient de secours à la cause nationale. De concert avec ses confrères, Berthollet et Fourcroy, il voulut centraliser l'instruction pour tous les travaux publics, et soumettre à des leçons communes les élèves destinés au génie civil, à l'armée, à la marine. Il rassembla dans une maison, louée à ses frais, des jeunes gens déjà instruits, afin de les perfectionner, avec émulation, dans les mathématiques, la géométrie et la géographie descriptive. Cet établissement fut le prélude de l'école centrale des travaux publics, qui prit bientôt un si heureux

Digitized by Google

développement sous le titre célèbre d'École Polytechnique.

Monge, se rappelant tout ce qu'il avait observé d'ingénieux, d'utile à l'école de Mézières, l'introduisit en le perfectionnant, dans sa nouvelle école, qui devint ainsi la continuation améliorée de l'établissement de Mézières. Seul alors en Europe, ce grand mathématicien pouvait parler avec autorité de la géométrie descriptive, dont il était, pour ainsi dire, le créateur, et dont il rendit l'étude universelle.

Pendant les années 1794 et 1795, Monge donna des leçons qu'une diction animée, précise, logique, gravait profondément dans l'esprit de ses élèves. L'un de ses doctes contemporains, arbitre compétent, M. Jomard, affirme que Monge se soutenait à côté des plus brillants professeurs et s'exprimait avec une éloquence neuve comme la science qu'il répandait.

Pendant son ministère, Monge reçut un jeune militaire, sans emploi, et seulement attaché, sous les auspices de Barras, au comité des opérations de la guerre. Après la journée du 13 vendémiaire, cet officier, qui s'était montré l'habile défenseur du principe de l'autorité, fut tout à coup nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. Grâce à lui, un voile de gloire couvrit les scènes révolutionnaires. Nos triomphes dans la contrée des arts en ranimèrent le goût et l'étude. Une commission, dont Monge faisait partie, fut chargée de réunir et de conserver les monuments du génie italien.

A son arrivée en Italie, il fut présenté au général en chef : « Permettez-moi, lui dit Bonaparte, de vous remercier de l'accueil qu'un jeune officier d'artillerie, inconnu, et quelque peu en défaveur, reçut, en 1792, du ministre de la marine. Cet officier lui a conservé une profonde reconnaissance; il est heureux de vous présenter aujourd'hui une main amie. » Depuis ce moment l'affection du héros a tenu une place considérable dans la vie de Monge.

Digitized by Google

Il se forma entre ces deux hommes éminents une liaison intime. Bonaparte pour honorer le savant, le chargea, accompagné de Berthollet, de porter à Paris le traité de *Campo-Formio*, traité résultat de tant de victoires, qui donnaient à la France ses limites naturelles, les Alpes et le Rhin. La France, partout respectée, ne connaissait plus d'ennemis que les Anglais.

Le jeune général Duphot, en 1797, fut assassiné à Rome à côté même de notre ambassadeur, Joseph Bonaparte. La population romaine indignée, demanda l'abolition de la puissance temporelle du pape et le rétablissement de la République romaine.

Monge, Daunou et Florent furent envoyés sur les lieux ; et Masséna, qui commandait un corps d'armée dans les Romagnes, considéra l'établissement de cette république comme un fait accompli ; il ne restait qu'à déterminer la forme de son gouvernement. On proposa, au nom du Directoire, la constitution dite de l'an III. La durée en fut courte. Les commissaires, à qui on reprocha les vices de cette œuvre éphémère, n'en pouvaient être responsables. Leur fermeté prudente empêcha beaucoup de mal et produisit beaucoup de bien. Ils réfrénèrent la fougue d'un peuple exalté sans conviction, et féroce sans courage.

Le guerrier destiné à rendre à la France la splendeur monarchique, devait, avant l'accomplissement de sa mission, aller vers l'Orient recueillir des palmes nouvelles. Le pacificateur de l'Europe couvait dans sa pensée la conquête de l'Egypte. Le gouvernement directorial n'eut pas, ainsi qu'on l'a prétendu, le mérite de ce grand dessein. Bonaparte, qui l'adopta, n'en est pas non plus le créateur, mais son génie s'en empara. Il faut, pour en trouver le véritable auteur, remonter au dix-septième siècle. A cette époque, la France empruntait à l'Europe toutes ses grandes intelligences. Le philosophe Leibnitz fit remarquer au gouvernement

Digitized by Google

les avantages de la possession d'une riche contrée, qui ouvrirait l'Orient au commerce français. Les vues présentées par Leibnitz furent accueillies, mais le règne de Louis si brillant à ses débuts, si riche en grands talents, subit le rapide abaissement de l'intolérance fanatique. Troublé, appauvri par les proscriptions, menacé par l'étranger, l'État ne put s'occuper du dessein de Leibnitz. Dans le siècle suivant, le ministre Choiseul sentit l'importance du projet, et le présenta au gouvernement Pompadour, qui ne le comprit point et le rejeta.

En 1795, soit réminiscence, soit heureuse inspiration, l'ambassadeur français à la Porte-Ottomane avait engagé notre ministre des affaires étrangères à s'emparer de l'Égypte. Le consul français à Alexandrie fut chargé de prendre des mesures, de concert avec l'ambassadeur, pour préparer une conquête, regardée comme facile, du moins selon leur correspondance. Ces diplomates se réduisaient d'ailleurs, par un moyen terme, à une occupation momentanée, consentie par la Turquie. Cet important dessein, connu du général Bonaparte, préoccupa sa pensée. On l'entrevoit dans une proclamation du 27 septembre 1797, adressée à l'armée navale de l'Adriatique, commandée par l'amiral Bruéis. « Avec vous, dit le chef, nous traverserons les mers, et la gloire « française éclatera dans les plus lointaines régions... » Il voulait faire pour l'Égypte ce qu'il avait déjà exécuté pour les îles Ioniennes. Monge qui, dans son passage au ministère, avait connu, sans doute, le projet renouvelé par Choiseul, vivait alors dans la plus complète intimité avec Bonaparte ; il dut s'entendre avec son héroïque ami, sur l'accomplissement de cette entreprise, et son ascendant put déterminer l'adhésion du Directoire, qui voyait peut être plus qu'un espoir de conquête, dans l'éloignement du grand général, que déjà il redoutait.

Bonaparte, dans ses entreprises, aimait à frapper l'imagi-

Digitized by Google

nation du public, et saisissait volontiers le côté poétique des événements. Il apprécia l'effet que produirait sur la nationle prestige de la conquête des contrées riches du souvenir des Pharaon, des Pompée, des César, des Saladins et des princes, religieux, aventuriers du moyen-âge. Il ne s'abusait pas. Le vainqueur du Nil, couvert des palmes d'Idumée, semblait avoir été chercher sur les traces de nos rois, le sceptre tutélaire qui replaça la France au plus haut rang des nations.

Les préparatifs faits secrètement et rapidement, Bonaparte appela Monge, Berthollet et Cafarelli à l'honneur de participer les premiers à cette expédition, à la fois politique, guerrière et scientifique. Un grand nombre d'hommes de science, d'art et de lettres s'enrolèrent à l'envi. On apportera de France tout ce qui sera jugé indispensable; au milieu de peuplades si étrangères à nos préjugés, il faudra s'en faire connaître, respecter et craindre.

Monge, retenu en France par de grands intérêts, n'hésite pas à suivre son aventureux ami. Il était père de famille, et tendrement aimé d'une femme digne de lui par l'esprit et le caractère. Le départ de son mari alarmait madame Monge. Le général la supplia de ne point s'opposer à un voyage qu'il ne pouvait, disait-il, exécuter sans son ami. Il sentait combien le génie de Monge seconderait le sien. Il promit à cette respectable femme de veiller sur Monge, comme sur un père, de ne le point quitter un instant. Le général a tenu sa parole.

Le moment du départ est venu : guerriers, marins, artistes, savants, industriels, artisans, tout un monde en abrégé court à de nombreux périls, sous les auspices d'un guide de vingt-neuf ans. Monge et Berthollet ont, tous les deux, plus de cinquante ans, et livrent, avec sécurité, leur renommée déjà faite au sort d'un jeune homme dont la fortune et la gloiresont encore incomplètes.

Embarquée le 19 mai 1798, l'armée n'apprit sa destination

Digitized by Google

qu'au delà des rives d'Italie. Kléber lui-même l'ignorait.

Monge et Desaix, chargés de réunir les flotilles récemment équipées à Gênes, à Civita-Vecchia, et autres ports, rejoignirent presque à la vue de Malte, l'armée navale, qui, dans sa course rapide, s'empare de cette île, si longtemps redoutée. Son gouvernement chevaleresque est supprimé et, dans l'espace de huit jours, on établit une organisation régulière sur des bases nouvelles. Monge prit une grande part dans ce travail administratif et scientifique.

L'escadre triomphante poursuit sa route et, le 1er juillet, notre armée débarque sur la plage d'Alexandrie, près de la colonne de Pompée. La défense de la ville fût assez bien soutenue, et Monge voulait combattre avec nos soldats. On le força de réserver son courage pour d'autres périls. A peine sur la terre d'Égypte, il observait en habile physicien ce sol, si différent du sol de la rive opposée. Monge et Berthollet, ces deux amis inséparables, désiraient accompagner l'armée. Le général, qui marchait rapidement sur le Caire, crut prudent de faire embarquer les deux savants sur une flotille qui, sous les ordres du chef de division Perrée, devait remonter l'un des bras du Nil jusqu'à Ramanèch. Les eaux du fleuve étaient basses. Souvent les barques s'engravaient et des Mameloucks, des fellahs, des Arabes, accourus sur les deux rives, les attaquaient dans toutes les directions. Ils semblaient de temps à autre, prêts à s'en emparer. Berthollet, quand on s'approchait des bords, descendait et remontait rapidement, après avoir rempli ses poches de grosses pierres. Interrogé sur la cause de cette manœuvre, il répondait : « Ne voyez-vous pas que nous sommes perdus ? Ces cailloux m'entraîneront au fond de l'eau, et mort, je ne tomberai pas du moins entre les mains de ces barbares. »

Cependant la position devient périlleuse. Des canonnières descendues du Caire, ferment le passage à notre flotille. Le 14 juillet, entourées de toutes parts, plusieurs barques sont

Digitized by Google

prises et leur équipage massacré. La lutte devient terrible; Le brave Perrée est mis hors de combat. Monge, d'une haute stature et d'une vigueur égale à sa force d'âme, seconde les marins, dirige les manœuvres, et souvent charge et pointe les pièces d'artillerie. Le cours oblique du fleuve se rapprochait de Chébréys, où se trouvait alors le général, prêt à achever la destruction d'un corps nombreux de Mamelloucks. Au bruit de la canonnade, Bonaparte abandonne sa victoire incomplète, et vient délivrer la flotille. Après dix jours d'une marche lente et pénible, elle arrive à sa destination le 21 juillet.

Monge et Berthollet rejoignent le général au pied des Pyramides de Giseh, près du lieu où, la veille, il avait obtenu un glorieux triomphe. A la tête de seize mille fantassins et de quelques centaines de cavaliers de différentes armes, épuisés de fatigue, tourmentés par un soleil brûlant, Bonaparte, le 20 juillet, rencontre Mourad-Bey, qui commande à quarante mille hommes, dont la moitié se compose des cavaliers les mieux montés et les plus aguerris. Les Français se forment en carrés, murailles mouvantes, infranchissables. Pour toute exhortation : « Soldats, leur dit le chef, songez que, du haut de ces Pyramides, quarante siècles nous contemplent. » Les musulmans déploient une valeur opiniâtre, elle redouble et se brise sur des lignes de fer. Au milieu de nos forteresses vivantes, Bonaparte imperturbable, saisit les ressources du terrain, combine les mouvements, observe, prévoit, provoque et surprend les fautes de l'ennemi; à chaque instant, les lignes de Mourad-Bey sont coupées, et se confondent. Cette armée nombreuse, divisée, s'ébranle, se rompt et fuit. Pour nous le péril se change en triomphe.

Une partie des vainqueurs s'élance vers le Nil, et pénètre dans le Caire avec les Mameloucks fugitifs, qui se dispersent à la suite de leurs différents chefs.

Les Français deviennent maîtres de la ville où sont entas-

Digitized by Google

sées des richesses immenses ; on craignait que, dans le tumulte de l'invasion, le pillage des palais des beys et des cheiks ne privât la France d'objets précieux et rares. Monge et Berthollet se chargent d'en faire dresser un inventaire. Les jeunes ingénieurs de l'École Polytechnique les secondent. Quelques autres de ces ingénieurs lèvent des plans du territoire, en étudient les ressources, déterminent avec précision le cours du fleuve, les niveaux de ses débordements. Ils sondent les deux ports d'Alexandrie, et préludent, par de nombreuses recherches, au grand travail géographique et historique sur l'Égypte entière.

Au milieu des soins et des agitations militaires, Bonaparte conservait le calme du génie créateur. Entouré de savants, d'écrivains, d'artistes, il fonde l'Institut d'Égypte, afin de reproduire sur la terre des Pharaons et des Ptolémées le corps illustre de l'Institut de France, dont lui-même s'honore d'être membre. Cette fondation donna un centre, un appui à la légion savante, qui rendit tant de services à notre armée, et composa une œuvre, digne complément d'une admirable conquête. Monge, le premier, présida cette compagnie. Bonaparte n'accepta que la vice-présidence ; Fourrier en fut le secrétaire perpétuel.

Le général assidu aux séances, y proposa souvent l'examen de grands et d'utiles systèmes. Un curieux spectacle s'offrait dans les réunions de cette Académie. On y voyait assister en amateurs, des Copthes, des Arabes, de vénérables ulémas, qui admiraient une assemblée délibérante, ne s'occupant nullement de religion, de guerre, ou de politique. Ils contemplaient surtout le sultan Kébir, ce héros invincible, descendu de son haut rang, pour siéger en égal parmi des savants.

La révolte du Caire interrompit un moment les travaux de l'Institut ; mais l'ordre se rétablit bientôt par l'ascendant du chef ; la ruine, dont la colonie française venait d'être menacée, inspira au général l'idée de demander à ses confrè-

Digitized by Google

res, comment, dans un pays sans forêts, on pourrait construire de nouveaux édifices, de solides habitations, et surtout des vaisseaux ; la compagnie garda le silence. — Je ne vois en Égypte, dit-il, que des dattiers, dont on ne peut tirer tout au plus que des solives et de mauvaises planches, et cependant la mer nous est fermée. — Personne ne répond. « Eh « bien ! reprit-il : l'Égypte n'a pas aujourd'hui et n'a jamais « eu sur son sol de bois de construction. Les monts qui la « bordent à l'occident sont nus : il faut donc tirer le bois de « l'Abyssinie. Là, sont des alpes infréquentées, couvertes de « hautes futaies ; on jettera des arbres dans le Nil, ils franchi- « ront les cataractes ; en quinze jours, dans le temps des « hautes eaux, ils arriveront ici, nous aurons des poutres pour « nos bâtiments, des mâts pour nos vaisseaux. Les Pharaons « n'ont pas fait, n'ont pas dû faire autrement. »

Tous les assistants, et Monge surtout, furent transportés d'admiration, personne ne savait encore combien était fondée cette inspiration du génie. Mais à quelque temps de là, M. Jomard, qui par ses connaissances variées, a rendu d'importants services à l'expédition, copiait dans les monuments de Thèbes, des bas-reliefs, qui représentait un guerrier égyptien, faisant abattre sur une montagne de grands arbres par des peuples vaincus.

Bonaparte résolut de se porter à Suez, afin de connaître le port et la navigation de la mer Rouge, et surtout l'isthme qui sépare cette mer de la Méditerranée. Son génie combinait déjà les avantages immenses que la France et l'Europe entière retireraient, en ouvrant en ce lieu le passage des Indes; il rechercha lui-même les vestiges du canal, qui, dans l'antiquité, joignait le Nil à la mer Rouge. Accompagné de Monge, le général chevauchait à travers des flots de sable, leurs chevaux s'y enfonçaient à mi-jambes. Tout à coup il s'écria : « Monge, nous sommes en plein canal. » Les ingénieurs appelés, reconnurent en effet le lit du bras du Nil qu'on avait jadis dirigé

Digitized by Google

vers le golfe arabique. On voit que le percement de l'isthme de Suez n'avait pas échappé à l'homme dont le génie formait déjà le vaste projet qui s'exécute aujourd'hui, à la satisfaction de presque tous les peuples.

Bientôt on apprit que la Turquie, excitée par les Anglais, envoyait une armée en Syrie; pour prévenir son attaque, Bonaparte se porta rapidement sur Saint-Jean-d'Acre avec l'élite de ses troupes. Pendant le siége mémorable de cette ville, que les Anglais soutenaient du côté de la mer, la peste frappa les assiégés et les assiégeants. Une fièvre pernicieuse atteignit Monge. Le général, attentif à le visiter, le consolait, veillait souvent à son chevet; il le fit même coucher sous sa tente, pour lui assurer tous ses soins. Une nuit froide fit craindre au général que son ami en ressentît l'influence; il se leva doucement, se dépouilla d'une couverture, et l'étendit sur le lit du malade, qu'il croyait endormi. Enfin, Desgenettes sauva la vie de Monge.

Bonaparte ramena au Caire le reste de son armée; il voulut, par des manœuvres habiles, tromper les indigènes sur le faible nombre des Français; il affecta une marche triomphale, et fit couronner ses soldats des palmes de l'Idumée.

Au commencement du mois d'août, au moment où deux commissions se préparaient à explorer la haute Égypte, une rumeur soudaine annonça le départ du général en chef, rappelé, disait-on, par les revers de l'armée d'Italie, et par l'anarchie républicaine. En effet, le 12 août, à dix heures du soir, Bonaparte, accompagné de ses principaux officiers et de ses deux amis, Monge et Berthollet, sort du port d'Alexandrie, sur le Muiron, petit vaisseau vénitien, récemment équipé, suivi de la corvette la Carrère, que monte l'état-major. Ainsi, à travers les flottes ennemies, s'aventure cette faible embarcation, qui porte les destinées de la France et du monde.

Un incident qui tient du sérieux et du comique, doit ici

Digitized by Google

trouver sa place ; parce qu'il offre une preuve de plus de la bienveillance de Monge.

Le jeune Parseval Grand-Maison, qui avait suivi comme lettré, cette grande expédition, éprouvait un douloureux ennui de la terre natale. Désespéré de ne pas être compris dans le petit nombre des Français ramenés par le général, il s'échappe du Caire, arrive, avec une incroyable vitesse, au port d'Alexandrie, au moment même où le second vaisseau levait l'ancre ; il l'aborde et s'y glisse furtivement. Bientôt il est découvert. Le général s'irrite et veut le traiter en déserteur. Monge prend intrépidement la défense de Parseval, qui, dit-il, attaqué d'une nostalgie mortelle, n'aurait pu y résister ; il invoque aussi le talent du poëte, auteur, ajoute Monge, d'un poëme sur Philippe-Auguste, dont il a déjà composé douze mille vers. « Bah ! s'écrie Bonaparte, il faudra donc douze mille hommes pour les lire ! » A ces mots, les assistants poussent un grand éclat de rire, le chef sourit lui-même et voilà le déserteur pardonné.

Cependant la flotille cingle à pleines voiles. Mais à l'horison on découvre des vaisseaux ; on craint qu'ils ne soient détachés de la flotte anglaise. « Si nous devions tomber au pouvoir des Anglais, dit Bonaparte, quel parti faudrait-il prendre ? Nous résigner à la captivité sur des pontons ? Impossible ! » Tous les assistants restent silencieux. « Il faudrait, reprend vivement le général, il faudrait nous faire sauter !... — Oui, s'écrie Monge, c'est notre unique salut ! — Eh bien ! dit le chef, je vous charge de cette mission. » Monge répond : « Je vais à mon poste. » Cependant, les vaisseaux redoutés approchent ; ils sont neutres ; ils continuent leur route. On cherche Monge : il est aux poudres, une mèche à la main. Après de nombreuses alternatives d'espérance et de crainte, on aperçoit enfin s'élever les côtes de France ; et l'héroïque flotille entre au port de Fréjus le 9 octobre 1799. Le même jour, la commission envoyée jusqu'aux Cataractes, revenait au

Digitized by Google

Caire, riche de curieuses trouvailles, faites dans les ruines de Thèbes, et dans les profondes excavations que Jomard nomma si justement, les *hypogées*. L'influence de Monge agissait encore sur ses courageux compagnons. C'est sous l'inspiration de cet homme de génie, que les membres de l'Institut d'Égypte composèrent le grand ouvrage dont Fourrier eut la gloire d'écrire l'éloquente préface. Le ministre Chaptal et le roi Louis de Hollande, qui avait suivi son frère en Égypte, favorisèrent cette vaste publication.

Monge reprit à Paris ses travaux scientifiques, et sous les yeux du chef de l'Etat, continua à rendre des services à la science. Il faisait constamment succéder aux leçons de géométrie, d'analyse, de physique et de calculs, des entretiens particuliers qui le rendirent l'ami des jeunes savants qu'il dirigeait. C'est alors que son profond discernement qualifia les études mathématiques de logique en action. L'empereur, qui appréciait les hommes, et savait se souvenir des services, offrit à Monge les distinctions les plus flatteuses.

L'illustre géomètre voyait dans le prince la gloire et la prospérité du pays, il ne l'aimait que parce qu'il l'admirait. Jamais il n'eut recours à lui dans un intérêt personnel. L'empereur apprécia cette délicate réserve d'un ami qu'il n'aurait jamais refusé.

Dans une soirée aux Tuileries, Napoléon obsédé par un entourage de mendiants dorés, aperçut Monge à l'extrémité du salon ; il l'appelle, et d'une voix à être entendu de tous les courtisans : « Monge, vous n'avez donc pas de neveux ? vous, qui jamais ne me demandez rien. »

Bientôt cependant, il prévint l'empereur qu'il oserait lui demander une somme assez considérable. « Voyons ? lui répondit-il, avec cette grâce qui annonce déjà le bienfait. — Sire, pour fonder un établissement utile à la science, Berthollet, qui a moins bien combiné ses ressources qu'il n'a coutume de combiner ses mixtions chimiques, est resté débiteur de plus

Digitized by Google

de cent mille francs. — Je penserai à cela, répond l'empereur. » Le lendemain, il envoya à Monge quatre cent mille francs, avec ce mot de sa main : « moitié pour lui, moitié pour vous ; car on ne vous a jamais séparés. »

Placé à la tête de l'École polytechnique, président du Sénat, membre de l'Institut, grand aigle de la Légion d'honneur, comte de Péluse, titre rappelant les services du savant rendus sur les lieux destinés à réunir les deux mers, Monge jouit en sage de l'amitié d'un grand homme, et des avantages de la fortune et de la célébrité. Mais tout bonheur, toute gloire, doit s'expier par la souffrance. D'affreux revers changèrent la face de l'Europe. A la chute du grand empire, la France, restreinte à de plus étroites limites que sous l'ancien régime, fut soumise à un pouvoir qui tint éloignés les personnages illustrés depuis vingt ans, par la guerre, les sciences ou les arts. Pourtant Louis XVIII à sa première rentrée, avait proclamé l'oubli du passé, sage imitation de *l'acte d'oubli* de Charles II. La seconde restauration fut moins modérée; on se souvint que l'ami de Napoléon, le savant Monge, avait été ministre sous le régime conventionnel. Louis XVIII, qui aimait à favoriser les sciences et les lettres que lui-même se piquait de cultiver, raya de la liste de l'Institut de France Monge et un grand nombre de lettrés et de savants célèbres. Cette mesure frappait l'Institut tout entier. L'outrage fait à un corps respecté de l'Europe, fut condamné par la raison publique. On ne concevait pas qu'un prince ami de la littérature, consentit à dépouiller des savants, des hommes de lettres, des artistes d'un titre inhérent à eux-mêmes, fruit d'une intelligence dont tout le monde a recueilli les bienfaits. Le rang de membre de l'Institut n'est pas une fonction, un emploi, une mission de l'autorité suprême ; ce rang est la consécration du talent par le talent, de la science par la science, du génie par le génie; c'est, en un mot, une transformation, une individualité nouvelle dont le caractère est indé-

Digitized by Google

lébile. Quelle autorité peut donc arracher un homme à lui-même et le condamner à n'être plus l'auteur de ses œuvres?

Monge, séparé de ses émules de sciences, banni de cette École Polytechnique où il voyait sa gloire briller de nouveau, dans les succès de ses élèves; Monge, âme énergique, mais facile à déchirer, ne put supporter ni l'outrage de l'injustice, ni le deuil de la patrie; il en adoucit quelque temps l'amertume, en relisant dans sa mémoire les belles pages de sa vie, et, comme le guerrier abattu sur le champ de ses exploits, il s'environna de ses armes glorieuses. Hélas! ne poursuivant qu'à regret sa route douloureuse dans un monde où tout lui était devenu pénible; quoiqu'environné des soins de sa famille, il ne résista plus aux assauts d'un désespoir qui bientôt brisèrent les ressorts de sa sublime intelligence. Absent de lui-même, étranger à son propre génie, enveloppé dans une mort vivante, l'illustre géomètre cessa de souffrir le 28 juillet 1818.

Il ne laissa que deux filles: l'aînée épousa M. Marey, membre des assemblées nationales. La seconde fut mariée à un député influent du Corps législatif, M. Eschasseriaux. Le fils de l'aînée, le général Marey, fut autorisé à joindre à son nom le nom de Monge, et depuis peu l'empereur lui a accordé le titre de comte de Péluse, afin de perpétuer dans sa famille le souvenir des services rendus à la science par l'immortel ami du vainqueur de l'Égypte.

DE PONGERVILLE, de l'Académie française.

Digitized by Google

LA PUSZTA

ET

LE POËTE DE LA REVOLUTION HONGROISE

(Alexandre Petœfi) [1]

II

Hélas! Petœfi était poëte et rien que poëte! Et il persistait à se croire une vocation dominante pour l'art dramatique!

Ne trouvant point d'emplois dans les troupes qui passaient par Kecskemet, il se mit à courir à travers la *puszta*, ici et là jouant quelque bout de rôle, ici et là remercié par son directeur et abandonné au hasard.

En Hongrie, surtout dans les steppes qu'habitent les Maggyars, l'hospitalité s'exerce encore à la manière antique. On y trouve toujours une porte ouverte, un hôte empressé, une hôtesse souriante, — à moins qu'on ne soit employé ou partisan de l'empereur d'Autriche. — Quand on est jeune, comme était alors Petœfi, quand on aime la patrie hongroise, comme lui, Hongrois, il l'aimait, quand on sait en beaux vers célébrer le vin, l'amour et la liberté, on pourrait certainement voyager les poches vides, si par malheur les villages et les bourgs n'étaient trop éloignés les uns des autres.

LA BASSE HONGRIE.

Qu'es-tu pour moi, romantique contrée
Des grands Karpaths, qui couronnent les pins?
T'admirer? oui. Mais t'aimer? non, mon âme
Dans tes vallons, sur tes monts n'erre point.

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, p. 300 de ce volume.

Digitized by Google

J'aime la mer des plaines infinies :
Le steppe est mon pays, mon univers !
De sa prison s'échappe mon cœur d'aigle
Dès que je vois son horizon immense.

Alors je sens qu'emporté de la terre
Je puis voler à la hauteur des nues ;
Et j'aperçois, de la Theiss au Danube
La plaine qui me regarde et sourit.

Sous ce beau ciel où flotte Delibàb,
Les fiers taureaux agitent leurs clochettes
Et vont dormir auprès des doubles auges
Des puits profonds aux longs bras étendus.

Au sifflement de la brise se mêle
Le bruit des pas des chevaux en troupeaux,
Et l'on entend les cris de leurs *csikos*,
Qui dans les airs font claquer leurs grands fouets.

Les blonds épis, là-bas, près de ces fermes,
Sont balancés par un tendre zéphyr ;
Et l'émeraude, au sein des pâturages,
S'épanouit, couronne la contrée.

De ces roseaux les sauvages canards
Vont s'envoler lorsque viendra le soir ;
Épouvantés, ils s'élancent, ils fuient,
Dès que le vent agite les roseaux.

Tout au milieu des plaines, loin des fermes
D'une *csàrda* [1] penche la cheminée :
Là les pasteurs se reposent et boivent,
Lorsqu'ils vont au marché de Kecskemet.

Près de l'auberge un bois de peupliers
Jaunit. Plus loin, dans le sable, le pic-vert
En pépiant creuse et bâtit son nid,
Que les enfants ne pourront découvrir.

Là *les cheveux de l'orpheline* naissent,
Le *pain de l'âne* étale aussi ses feuilles,
Où les lézards bigarrés cherchent l'ombre
Quand à midi trop de chaleur les brûle.

A l'horizon le ciel touche la terre
Et des massifs d'arbres fruitiers se groupent ;
A côté d'eux, colonne de brouillard,
Se dresse au loin la tour de quelque ville.

---

[1] Auberge.

Digitized by Google

Puszta sans fin, que tu me sembles belle!
Je suis né là! C'est là qu'on me berça!
Lorsque le drap de mort m'aura couvert
Là le tombeau s'élèvera sur moi!

Ainsi s'enivrait des beautés de sa *puszta* natale le pauvre poëte errant. Il aimait d'elle tout, son horizon vague, ses blés mouvants, ses vertes prairies, et plus encore ses tristes marécages, au bord desquels se promène la grave cigogne, drapée dans son plumage de deuil, noir et blanc [1]. Mais déjà la cigogne s'était envolée vers des régions plus douces, et la terre était une « mendiante, enveloppée, nue, sous un manteau de neige troué. » Le poëte errant rêvait alors la chambre bien chaude, où, le soir, se réunit la famille. Parfois son rêve s'accomplissait. Un brave laboureur le faisait entrer sous son toit, le faisait asseoir à sa droite au bout de la grande table. Les convives étaient nombreux, les vivres abondants, le vin vieux. La brave ménagère allait et venait partout, emportant les plats, remplissant les pots à demi vides, excitant l'un et l'autre à faire honneur à son repas. Enfin l'on avait assez mangé, mais l'on buvait toujours, et les pipes allumées répandaient leurs nuages odorants autour des joyeux compagnons. Le jeune homme et la jeune fille s'étaient éloignés au fond de la chambre, ne se parlant que des yeux, et, tout-à côté du poêle, « un petit peuple, chuchottant, bourdonnant, éclatant de rire et pleurnichant » bâtissait ou renversait un château de cartes [2].

Sur les bords de Tisza, dans la *puszta* natale, là seulement Petœfi pouvait peu à peu retrouver la paix de l'âme, qu'en vain il était allé chercher dans la montagne. *Chez lui*, comme il dit, il rêva à son aise, but à pleins poumons le grand air de la liberté, et l'horizon sans bornes que ses pre-

---

[1] Voir sa poésie *la Cigogne*.
[2] Voir *le Monde de l'hiver*.

Digitized by Google

miers regards avaient contemplé lui rendit l'espérance infinie.

Au commencement de ce nouveau voyage, il était encore triste cependant, et les pensées sinistres se mêlaient malgré lui aux gais souvenirs. Les inspirations que lui fournissait la contemplation de la nature gagnaient en profondeur ce qu'elles avaient perdu en naïveté, et l'enfant émerveillé de naguère se trouvait transformé en un jeune homme, déjà mûri par le malheur ; le patriote attristé devenait, dans le même génie, de plus en plus inséparable du poëte inspiré par la nature.

LA COURONNE DU STEPPE.

Le steppe est semblable à la tête
D'un vieux monarque ;
Car ses cheveux, — lès herbes, — sont
Très-clair semés.

Du vieux monarque, la couronne
Est un grand chêne :
Si l'arbre parlait... que de siècles
Il conterait !

Mais voici qu'il parle ! — Un nuage
Triste est venu
Sur sa cime se reposer
De ses fatigues.

Au nuage qui le supplie
De lui conter
Son histoire, le grand vieux chêne
Ainsi répond :

« Là-bas, au loin ! sur les monts romantiques,
« Mes trop heureux ancêtres fleurissaient.
« Ma mère était haute à toucher le ciel,
« Et la plus belle en la forêt sauvage.
« L'orage, un jour, devint amoureux d'elle :
« N'atteignant point au but de ses désirs,
« De se venger de cette pauvre mère,
« Il fit serment, il fit serment, le lâche !
« Il tint parole ! Au sein de notre mère
« Étaient pendus mes frères avec moi ;
« De ce doux sein l'orage furieux
« Nous arracha, nous jeta par le monde.
« Jusqu'à ce lieu m'a chassé sa colère
« Et le désert voulut bien m'adopter

Digitized by Google

« Là je grandis et depuis lors j'ai vu
« Venir, partir, des siècles et des siècles.
« Oh! quel ennui qu'une aussi longue vie!
« Autour de moi je ne vois que tristesse!
« J'ai beau chercher, je ne vous trouve plus,
« O pauvre mère! ô frères malheureux!
« De temps en temps les hommes me visitent,
« Ah! je leur fais du bien tant que je puis!
« Quand le soleil brûle en été, je donne
« A qui le veut l'abri de mon feuillage;
« Durant l'hiver, je puis offrir encore
« Pour allumer du feu mes branches sèches
« Et si l'on est au désespoir poussé,
« Et bien! l'on peut venir se pendre à moi!
« Je t'ai tout dit. Voilà la courte histoire
« D'une existence, hélas! trop prolo gée.
« Puisse-t-elle être, elle aussi, terminée!
« De temps en temps au-dessus de ma cime
« Passe l'orage, et ce vieil ennemi
« N'est pas de force à me jeter par terre,
« Le vieux héros qui se dresse toujours,
« Inébranlable à travers tant de siècles,
« Ah! maintenant qui le renversera?
« Qui donc?.... les vers, les vils vers de son cœur!
« Mon Dieu! mon Dieu! grand Dieu qui m'a créé!
« Oh! n'est-il pas pour moi de mort plus noble? »

Ainsi le chêne avait parlé
Et là haut assis sur sa tête
Le nuage compatissant
Avait écouté son histoire :
Ému de la douleur du chêne,
Aussitôt il lance la foudre,
Qui renverse le chêne
Et le réduit en cendres.

Dans ce petit poëme, où l'humble pastorale tend à s'élever jusqu'à la hauteur de l'épopée, faut-il voir simplement ce qui s'y trouve : un chêne et la *Puszta?* Malgré ça, ne se demande-t-on pas quel est ce chêne orphelin? Et ne se dit-on pas : c'est un peuple?... Hélas! les « vils vers » l'ont dévoré et la foudre a éclaté sur sa cime, l'a renversé, sans vie sur *la Puszta*... Mais du vieux chêne un gland s'en échappe, un gland vivace, et le voilà qui refleurit, non plus seul, mais avec des frères qui l'aideront à soutenir le poids des tempêtes futures...

Digitized by Google

Dans une autre poésie, les *Ruines de l'Auberge*, le même sentiment de tristesse politique se mêle à la contemplation émue de la libre nature des steppes. Nulle part Petœfi n'a exprimé mieux ni d'une manière plus universelle le vrai caractère du génie hongrois et de son propre génie. Nulle part il ne s'est montré plus lassé du présent et plus affamé d'avenir, plus contemplatif, si l'on peut dire, et plus réaliste, plus simple dans la peinture et plus profond dans l'interprétation.

LES RUINES DE L'AUBERGE.

C'est toi que j'aime, ô *Puszta* sans limites,
Délicieux paradis de mon âme !
La Haute-Terre, arrondie en montagnes,
Est un gros livre aux feuillets trop nombreux.
Toi, Basse-Terre, où nul mont ne s'élève,
Épître ouverte, on te peut parcourir
D'un seul coup d'œil, et pourtant on y lit
En une page une sublime idée !

Oh ! que ne puis-je au dehors, sur la steppe,
Passer rêveur mon existence entière,
Et sans soucis, vivre là comme vit
En Arabie un libre Bédouin !
O steppe ! en toi je vois la liberté !
O liberté, le seul Dieu de mon âme !
Pour toi, toi seule, à cette heure je vis
Afin qu'un jour je meure à ton service ;
Et si mon sang, versé pour toi, s'épuise,
Dans le tombeau je bénirai ma vie !...

Mais quoi ! la mort ! la tombe !... A quoi pensé-je
Rien d'étonnant ! J'ai devant moi des ruines.
Un château-fort ?... Non, c'était une auberge !
Qu'importe au temps si le vieil édifice
Fut un castel ou s'il fut une auberge ?
Également sur l'un, sur l'autre il marche,
Et quand il passe, il abat pierre ou fer,
Car, à ses yeux, rien n'est ni bas ni haut.

Quoi ! la *csarda* de pierres était faite ?
Et nulle part je ne vois de carrière !...
Ville ou village ici dut s'élever,
Quand la Hongrie était libre du Turc...
Pauvre Hongrie ! ô ma pauvre patrie !
Combien de jougs as-tu subis déjà ?...
Donc l'Ottoman brûla cette cité ;
Il brisa tout, sauf la maison de Dieu

Digitized by Google

Qui survécut, quoique bien chancelante,
Portant le deuil du terrible désastre.
Ah! bien longtemps l'église le porta;
Mais à la fin, de douleur accablée,
Elle croula : si bien que de ses restes
Au même lieu l'on bâtit une auberge...

D'un temple saint une auberge? mais oui!
L'âme et le corps s'y purent rafraîchir.
Le corps est-il moins à nous que notre âme?
Ne doit-on pas ménager l'un et l'autre?
D'un temple saint une auberge? mais oui!
Au gré de Dieu l'on vit là, comme ici!
Pour moi, j'ai vu des gens dans les auberges
Qui valaient mieux que les piliers d'églises [1]...

Antique auberge, auberge renversée,
Comme au temps où, derrière tes murailles,
Les voyageurs faisaient bombance ou bien
Se reposaient, mon esprit te relève.
Je te revois! Je vois aussi tes hôtes :
Le *compagnon*, bâton noueux en main;
Le *pauvre diable* au manteau tout crasseux;
Un juif barbu, vitrier ambulant;
Un esclave étameur, puis bien d'autres?

La belle hôtesse avec plaisir se livre
Aux baisers faux d'un bel étudiant,
A qui le vin a fait tourner la tête :
Tourne encor plus le cœur de notre hôtesse!
Je ne vois point de vieux mari qui crie :
Tu dors, brave homme; au pied d'un tas de foin!...
Il dort encore... Hélas! c'est dans la tombe!
L'étudiant, l'hôtesse et les buveurs
Dorment aussi, couchés dessous la terre,
Et tous déjà ne sont plus que poussière!
Comme eux l'auberge a vieilli, s'est courbée;
Au loin le vent a jeté son chapeau,
Son toit... Ainsi, tête nue, elle semble
Très-humblement parler au temps, son maître,
Lui demander qu'il la ménage un peu.
En vain, — hélas! — l'auberge a supplié.
Elle s'écroule!... A peine l'on distingue

---

[1] Victor Hugo, qui sans doute ignorait les vers de Petœfi a eu, chose étrange! exactement les mêmes inspirations, lorsqu'il dit dans ses *Contemplations* (livre XXIX, *Halte en marchant*).

Un bouge est là, montrant, dans la sauge et le thym,
Un vieux saint souriant parmi des brocs d'étain,
Avec tant de rayons et de fleurs sur la berge
Que c'est peut-être un temple ou peut-être une auberge,
Que notre bouche ait soif, ou que ce soit le cœur,
Gloire au Dieu bon qui tend la coupe au voyageur!

Digitized by Google

Où fut sa porte, où furent ses fenêtres :
Seule s'élève au ciel la cheminée,
Comme l'espoir suprême d'un mourant!
La vieille cave est crevée, et le puits
Est sans bâton : quelqu'un l'a pris sans doute,
Laissant la poutre, à laquelle il pendait.

Sur cette poutre un aigle s'est posé ;
Dans la *Puszta* rien n'est plus élevé.
L'oiseau-songeur contemplant l'horizon
Doit méditer sur l'instabilité.
Encor plus haut le soleil étincelle,
Brûlé d'amour pour les yeux languissants
De *Délibab*, l'aimante enchanteresse,
De *Délibab*, fille de la *Puszta*.

IV

Petœfi, dès 1845, avait célébré tous les aspects de la *Puszta* et décrit tous ses habitants; il en est deux pourtant dont nous n'avons pas parlé, et sur lesquels notre poëte n'eut garde de rester silencieux : le *czigany* et le brigand.

Sorciers, bateleurs ou filous,
Reste immonde
D'un ancien monde,
Sorciers, bateleurs ou filous,
Gais Bohémiens, d'où venez-vous?

D'où viennent-ils? De l'Inde, dit M. Vaillant. Mais eux-mêmes, ils ne le savent guère et s'en inquiètent encore moins. En leur langue, ils s'appellent les Romes, les Rommuni, les *errants*; on les nomme Gitanos en Espagne, Bohémiens en France, Czigany en Hongrie. Ils ont été, durant tout le moyen-âge, avec les Juifs, les *paria* des nations chrétiennes. Chez un seul peuple, chez le peuple hongrois, ils ne furent jamais ni bannis, ni asservis, ni persécutés d'aucune manière. Bien au contraire, les steppes du Danube ont toujours été pour les malheureux proscrits la contrée bénie de la joie et de la liberté. Touchés d'une si extraordinaire bienveillance, les czigany sont devenus, dès l'époque de Mathias Corvin, les artistes nationaux de la Hongrie indépendante. Aux tristes jours de la domination autrichienne, on les a sans cesse retrouvés, consolant le peuple attristé, pré-

Digitized by Google

sidant à ses noces, à ses danses, lui jouant sur le *târogato* cette fameuse *marche de Rakotzi*, *la Marseillaise* des ennemis de l'asservissement autrichien.

Un des bandits les plus populaires de la *puszta* hongroise, il y a une quinzaine d'années et plus, était le fils d'un porcher. Très-beau garçon et très-amoureux, il aimait la toilette, pour les belles et même pour lui. Mais la toilette coûte cher et les porcs se vendent bien quand ils sont gras. Solri — c'est sous ce nom qu'il est passé à l'état légendaire — Solri fit d'abord son choix dans le troupeau paternel, puis dans les troupeaux voisins, tant et tant qu'on le mit en prison. La femme du geôlier était-elle belle? On n'en sait rien. Ce que l'on sait, c'est qu'elle s'enamoura de Solri et le fit évader. Libre, le fils du porcher devint le chef d'une troupe de cavaliers qu'il recueillit de ci de là parmi les *pauvres garçons*, errants dans les steppes. Le quartier général fut établi dans la forêt de Bakony, et, par une application quelque peu exagérée de la maxime évangélique qui prétend que les riches ont été inventés pour secourir les pauvres, les voyageurs traversant la *puszta* furent longtemps obligés de laisser entre les mains de Solri et de ses compagnons ce qu'il portaient *de trop* sur eux ou avec eux. Solri était aimé des paysans, parce qu'il ne prenait jamais rien aux pauvres et qu'il battait souvent les *pandours* impériaux. Les seigneurs des châteaux voisins de son camp, afin de ne pas être excessivement pillés, le laissaient se faire le principal meneur de leurs fêtes. Au milieu du dîner ou du bal, il faisait son entrée à grand bruit, plutôt par la croisée que par la porte-cochère, et jusqu'au matin égayait la noble assistance de ses bons mots, de ses chansons joyeuses et ses danses. Est-ce de lui, ou d'un de ses successeurs, que parle Petœfi dans ces vers :

LA RENCONTRE DANS LE STEPPE.

Le steppe est lisse comme un lac,
Arrive une riche voiture
Qui roule, roule si rapide

Digitized by Google

Qu'on croirait que l'éclair la traîne.
Les quatre chevaux l'emportent; la route
Ressemble au plus brillant parquet;
Malgré la route et ses chevaux
Soudain la voiture s'arrête;
Les quatre rênes sont rompues?
La roue est peut-être embourbée?
Ma foi! ni ceci, ni cela!
Il est venu le fils des steppes,
Le souverain de la *Puszta*,
Le brigand! Il vient de crier,
Il tient en main son pistolet!...
La voiture ne bouge plus...
Le brigand entend un soupir,
Un soupir comme un cri d'oiseau
Il regarde dans la voiture...
Est-ce donc ici qu'est l'oiseau?
Oui, la plus charmante des femmes.
Est-elle en vie? Est-elle peinte?...
« — Grâce, dit-elle, oh! grâce! grâce!

(La frayeur lui coupe la voix.)
Mais le brigand, tout enivré,
Réplique d'un ton fort poli :

« — Ne tremblez pas, ô noble dame!
« Je ne vous arrêterai pas!
« Mais avant de vous en aller,
« Veuillez regarder dans mes yeux! »

Avec une audace craintive,
Elle regarde le brigand,
Qui s'approche et demande encore :

« — Une autre faveur, je vous prie!
« Donnez-moi votre belle main.
« Vous me la donnez, je puis donc...
« Merci! merci!!... Mais n'ai-je point
« Une autre grâce à réclamer,
« Une seule?... Et puis, soyez libre!...
« Daignez m'embrasser, noble dame?
« Vous rougissez?... c'est par pudeur?
« Que ce ne soit point par colère!
« Si je dois vous quitter fâchée,
« J'aime beaucoup mieux renoncer
« A ce baiser qui, pris de force,
« Serait comme du raisin vert.
« Dieu vous bénisse, noble dame;
« Oubliez le pauvre brigand,
« Qui... qui... »
Sa voix alors s'arrête,
Il éperonne son cheval,

Digitized by Google

Qui fait un bond, prend le galop...
Le brigand courut jusqu'au soir.

Le brigand hongrois — quand il y avait moins de gendarmes et point de chemins de fer dans les steppes — le brigand hongrois, cousin-germain du bandit espagnol ou italien, se distinguait par une excessive générosité dans le vol, et par une véritable noblesse dans le meurtre. Un de ses compagnons d'armes a-t-il, n'ayant rencontré aucune berline égarée, dépouillé une vieille femme, il lui crache au visage et lui brûle la cervelle. Un *pandour* est parvenu à mettre la la main sur lui, mais il l'a traité en homme, lui a fait manger du rôti et boire du bon vin. Il s'échappe juste au moment d'être pendu; et, plus tard, à son tour hôte de son hôte, il lui rend son bon vin et son rôti et le renvoie avec une poignée de main...

Le type idéal du brigand maggyar n'est pourtant pas ce Sölri que le peuple crut toujours en Amérique, immensément riche, recueillant les nègres fugitifs et protégeant la vertu; c'est Rosza Sandor. Celui-ci seul a mérité et gardera longtemps son titre de « roi de la *Puszta* ». Il était, avant la révolution, vrai roi de bandits, ayant avec lui une petite armée de vauriens et de *déclassés*, rangés, comme les serviteurs de l'empereur et du roi apostolique, sous des caporaux, des majors, des colonels, et même des feld-maréchaux. S'il ne la menait pas, cette armée, conquérir le saint tombeau en Palestine, à la manière des princes et fiers barons du moyen-âge, il l'employait à maintenir son droit de péage sur les routes grandes et petites. A Vienne, on se plaignait de ses exploits, car le trésor royal-impérial en souffrait souvent. De temps en temps, on lançait contre lui des bataillons entiers; les bataillons étaient battus. Survint la révolution de 1848. Alexandre Rosza prit en dégoût son métier féodal, et vint se se livrer lui-même aux agents du gouvernement national. — Je veux, leur dit-il, laver la tache dont mon nom s'est cou-

Digitized by Google

vert, dans le sang des ennemis de la patrie ! Laissez-moi combattre avec mes compagnons ! Nous ne volerons plus ! — On lui fit grâce, et il partit pour la croisade, la vraie croisade de l'indépendance. Par malheur, il lui fut impossible de discipliner ses cavaliers, et sa bande de guérillas dut être licenciée quelques mois après avoir été formée. Jusqu'à la fin de la lutte nationale, Rosza Sandor se conduisit en brave, en honnête homme. Après la trahison et la défaite, il redevint ce qu'il avait été : « roi de la *Puszta* ! » et, de plus, exécuteur des hautes-œuvres de la vengeance. A la tête de brigands, plus semblables à ceux de Schiller qu'à ceux que l'on retrouve ordinairement dans les bagnes, il erra durant huit années à travers la *Puszta*, redressant sur le fisc les torts faits aux pauvres paysans, pillant les amis de l'Autriche et les Autrichiens, brûlant leurs maisons, tuant quelquefois, mais avec discernement, tout ce qui tenait de près ou de loin à la police impériale. Enfin, en 1857, Rosza Sandor, si longtemps imprenable, quoique l'on eût promis une récompense de 10,000 florins à qui le livrerait, finit par tomber entre les mains de ses ennemis. — Non, il n'est pas pris, le *pauvre garçon*, répètent sans cesse les paysans ; et, s'il a été pendu, c'est quelqu'un de ses camarades qui s'est laissé pendre à sa place.

CHARLES-LOUIS-CHASSIN.

LA POLOGNE EN 1860

DISCOURS PRONONCÉ A LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DES AMIS DE LA POLOGNE, TENUE A LONDRES LE 26 JUIN 1860.

Mon père m'a envoyé vers vous, Messieurs, pour vous témoigner au nom de la Pologne entière, toute la gratitude et toute l'admiration dont nos cœurs sont pénétrés. — La dernière fois que je vins ici,

Digitized by Google

cette assemblée était présidée par lord Dudley Stuart. Ce nom revient sans cesse à la pensée de tout Polonais. Non seulement l'amour et la vénération de la Pologne entière lui sont acquis à jamais, mais encore il ne se passe aucun événement qui intéresse la Pologne sans que nous nous disions : « Ah si lord Dudley était là ! » Cependant, Messieurs, son âme et son esprit vivifiant sont parmi vous tous. L'œuvre de justice et de dévouement dont il était l'âme n'est pas morte avec lui. Ni le temps ni la mort, qui a éclairci vos rangs, ni l'indifférence des hommes, ni les espérances tant de fois déçues n'ont pu ébranler vos convictions. Vous êtes restés et vous resterez ferme sur la brèche, pour défendre la cause de la justice et du progrès. Toute la Pologne le sait, et, si c'était possible, des milliers de voix se feraient entendre pour déclarer que vous êtes nos plus anciens, nos plus fidèles et nos plus dévoués amis.

Vous me permettrez donc, Messieurs, d'abuser un instant de vos moments et de dire quelques mots de la cause qui nous intéresse. La guerre d'Italie, le secours efficace donné aux Italiens par l'empereur Napoléon a donné un vif et nouvel espoir aux Polonais que leur tour viendrait aussi. Leurs regards se sont tournés vers la France, ils comptant sur son aide, et ils espèrent que lorsque le moment de soulever la question polonaise sera venu, l'Angleterre aussi lui prêtera son appui puissant et sincère.

Puisse ce moment arriver bientôt, car la Pologne n'a jamais été aussi bien préparée pour profiter de tout secours et pour assurer son indépendance. Et jamais nos ennemis n'ont été dans un tel état de faiblesse et de désorganisation. Depuis la guerre d'Orient, un travail nouveau a commencé en Pologne. La nation entière a jugé que la résistance violente et les conspirations inutiles et nuisibles au pays ne produisaient que de nouveaux malheurs et de nouvelles victimes.

Les Polonais ont dirigé tous leurs efforts vers des travaux utiles, ils se sont occupés activement de l'émancipation des paysans. Ils ont fondé des sociétés d'agriculture, des institutions de crédit foncier, des associations industrielles, des sociétés de commerce pour traiter directement avec les grands centres commerciaux. Les Polonais ont montré dans toutes ces entreprises une maturité, une union, une persévérance et une prudence dont jamais encore la Pologne n'avait fait preuve. Vis-à-vis de ce mouvement régulier et légal, la conduite de nos ennemis, de la Russie en particulier, car c'est d'elle surtout que je veux parler, n'a pas varié. L'ancien système continue : pas de légalité, pas de sureté personnelle, pas d'éducation, des exactions continuelles, la censure et la police secrète, et enfin la persécution

Digitized by Google

religieuse, rien n'y manque. Cette Russie n'est pas seulement notre ennemie, elle est la vôtre aussi, elle est l'ennemie naturelle de toute civilisation occidentale, et de tout vrai progrès.

Si la Russie cherche d'un côté à écraser tout ce qui est polonais, tout ce qui aspire vers la civilisation et le progrès occidental ; d'un autre côté, elle s'avance en Asie armée du grand matériel de la civilisation, soumettant les peuples barbares et se les assimilant. Ce travail incessant dure depuis six siècles, époque où l'empire russe fut fondé par le prince Georges Dolgoruki, premier conquérant des pays qui forment la Russie centrale. Les populations ouraliennes et sémitiques qu'il y trouva, parlaient diverses langues, professaient l'idolâtrie, le mahométisme ou la religion juive. Les czars moscovites imposèrent à ces peuples inférieurs une langue russe officielle et une religion russe officielle, dont ils établirent le chef spirituel à Moscou dans leur dépendance complète. Jusqu'au seizième siècle, la résistance de ces peuples fut vive ; tous enfin acceptèrent la langue et la religion de leurs maîtres (comme les Indiens dans les Amériques espagnoles). Mais les usages, le caractère, les tendances et les institutions restèrent et sont encore primitives, c'est-à-dire asiatiques.

C'est alors au seizième siècle, dis-je, que la Russie inaugura une nouvelle époque de conquêtes. Maintenant, tous ces pays sont assimilés. C'est quarante et quelques millions d'hommes parlant la même langue, professant la même religion, habillés même d'un costume uniforme, qui constituent cet immense noyau d'une conquête continuelle.

La Russie, à l'heure qu'il est, a brisé la dernière résistance des Circassiens. Les promesses, les décorations russes et l'argent ont mis fin à la lutte. Ces mêmes peuples, qui ont arrêté la Russie pendant un demi-siècle dans sa marche envahissante, sont maintenant brisés, démoralisés, abandonnés par la Turquie et par l'Occident. Un projet parti de Pétersbourg de former de tous ces peuples une armée de cipayes, dont le nombre est illimité, est déjà en voie d'exécution. L'armée russe du Caucase, qui est l'élite de toutes ses troupes, pourra être employée autre part. Déjà la plupart des peuples des provinces du Caucase ont fourni ou fournissent leurs contingents. Si l'Angleterre permet à la Russie d'exécuter ce nouveau plan d'organisation militaire au Caucase, dans peu d'années une armée russe indigène suffira pour conquérir toute l'Asie mineure et arriver à Constantinople.

Plus loin, vers l'Orient, la Russie a dompté et organisé les hordes des Baskirs, des Kirghis, des Kalmouks et des Turkomans. Elle pos-

Digitized by Google

sède la mer Caspienne et la mer d'Aral; ses flotilles à vapeur ont pris possession des fleuves Sir Déria et Djeïhoun. Les khanats de Khokand, de Khiva et de Boukhâra ont encore une indépendance illusoire. Le fort Pérowski sur le Sir Déria à cinq cent milles à l'est de la mer d'Aral, domine les habitants du Khokand, qui après plusieurs attaques infructueuses, ont désespéré de le reprendre. Le jour où un chemin de fer reliera la Caspienne à la mer d'Aral (la distance est de dix milles anglais à peine), toute cette Asie centrale appartiendra de fait à la Russie, car la Russie alors pourra par la vapeur faire arriver ses troupes jusqu'au Kachmir et jusqu'au milieu de la confédération des Sikhs.

Cependant, dans ce moment, la Russie est faible et désorganisé. Elle attend avec anxiété une grande transformation qui doit décupler ses forces. Cette transformation se fera-t-elle tranquillement ou par une terrible révolution? C'est ce qu'il est impossible de prévoir! Quoiqu'il arrive, il n'y a pas à espérer une bonne garantie pour l'Europe, car il faudrait que cette révolution introduise dans le sein de la Russie même les idées civilisatrices de l'Occident; il faudrait que le peuple russe entier passe à l'Occident, si je puis m'exprimer ainsi. Or, le pourrait-il, le voudrait-il même?

Il se forme en Russie un nouveau parti appelé la jeune Russie, composé de tout ce qu'il a de plus intelligent et de plus généreux dans le pays. Ce parti est appelé, par la force des choses, à remplacer la vieille bureaucratie allemande et à renverser l'organisation étrange qu'a imposée aux Russes Pierre-le-Grand et la dynastie Holstein-Gottorp. Mais ces chefs présumés de tout progrès en Russie maudissent et détestent l'Occident. Dans tous leurs écrits, ils accusent la société et la civilisation occidentale de pourriture et de corruption. M. Herzen, leur chef, dans une lettre écrite aux Polonais, leur tend une main fraternelle, les engage à devenir de vrais démocrates, à se joindre à la nouvelle Russie, à appeler à soi les prolétaires de l'Occident et à réaliser sur la terre la véritable liberté, la destruction des religions, le communisme, etc. Voilà les pensées des gens auxquels la révolution peut donner la toute-puissance.

L'instant suprême est venu. Si, maintenant qu'il est temps encore, l'Europe ne veut pas faire quelques efforts pour sauvegarder la justice, bientôt viendra le moment où pour ne pas succomber elle-même, elle devra recourir aux moyens extrêmes. Quant à la Pologne, elle est toujours à son poste, prête à faire son devoir. Elle attend...

Le prince CZARTORYSKI.

Digitized by Google

POÉSIE SERBE

J'ai eu plusieurs fois l'occasion de rendre hommage à l'originalité ingénieuse des poésies que nous devons à la nation serbe, autrement dit servienne. Ce qui lui donne un charme particulier, c'est que ce peuple, galant et valeureux comme les Espagnols, comme eux adorateur passionné de femmes belles et gracieuses, dut longtemps combattre pour sa patrie contre des conquérants musulmans. Les amours périlleux et les aventures chevaleresques dont se sont inspirés les poëtes de la Serbie donnent ainsi aux NARODNE, SRBSKE PIESME (chants nationaux serbes) une grande analogie avec les ROMANCES MORISCOS NOVOLESCOS et les CRONICAS CABALLERESCAS du ROMANCERO espagnol.

Dans la ballade dont je présente ici une imitation, il n'est pas question de combats entre les chrétiens et les infidèles. Il n'est pas dit non plus à quelle nation appartient cette merveilleuse et fragile beauté, femme du Sélictar-Pacha; c'est-à-dire du connétable ou porte-glaive de l'empire ottoman. Mais toute l'anecdote a ce ton moqueur qu'un chrétien seul peut prendre en racontant une histoire essentiellement turque.

Je ne trouve, du reste, ni dans le poëte serbe ni dans ses commentateurs, aucune indication qui me dise précisément quel est ce sultan si cruellement railleur vis-à-vis de son connétable. — Les paroles mises dans la bouche du despote orgueilleux et quelques rapprochements historiques pourraient désigner Soliman II, le glorieux époux de la belle Roxelane, qui porta ses armes victorieuses en Servie, résida

Digitized by Google

à plusieurs reprises en Hongrie et dans les contrées slaves que baigne le Danube.

Mustapha-Bey, sans nulle escorte,
Par l'arche de la grande porte
Revient du bain.
Qu'il est brillant sur sa monture
Que d'or scintille en sa parure,
Quel air royal a sa figure,
Quel œil hautain!

Pourquoi sa cavalle isabelle
Sur ses jarrets se cabre-t-elle
En hennissant?
A-t-elle donc vu, l'ombrageuse,
Au détour de l'arche anguleuse
Surgir panthère furieuse,
Loup menaçant?

Avoir peur de femme voilée
Cheminant sous la sombre allée
Qui mène au bain!
Cachemires et fine toile
Voudraient bien de leur triple voile
Cacher son œil, brillante étoile;
Mais c'est en vain.

L'isabelle est effarouchée,
La femme sous ses plis cachée
A peur aussi.
Son voile tombe et se dégage,
Cet œil de feu se fait passage,
L'étoile luit, car le nuage
S'est éclairci.

De cette adorable merveille
Qui de blanche devient vermeille,
Quel est l'époux?
Méhémet-Pacha, l'indomptable,
Le selictar, le connétable,
Grand poëte, archer redoutable,
Et fort jaloux.

Digitized by Google

Mais le fils du Sultan dans l'âme
Se sent frappé, pour vive flamme
Il faut si peu;
Parfois lorsque l'orage gronde,
Soudain perçant la nuit profonde
La foudre en moins d'une seconde
Met tout en feu.

Il ressent cette fièvre ardente
Que la médecine savante
Ne peut guérir.
On se désole, on désespère;
Ce lion, l'orgueil de son père
Et cette idole de sa mère
Va donc mourir?

Docteur, empirique, astrologue,
Matrone et médecin en vogue
Perdent leurs soins.
Et mainte belle qui n'apporte
Des élixirs d'aucune sorte,
Vers le soir venant à sa porte,
Pleure du moins.

Seule on n'y voit pas la plus belle,
La sultane, à cette cruelle
Écrit ceci :
« Il se meurt, toutes mes amies
« Lui témoignent leurs sympathies;
« Vous qui causez ses insomnies
« Venez aussi!

Alors la beauté secourable,
Experte autant que charitable,
Dans vases d'or
Prépare de ses mains rosées
Conserves aromatisées,
Du plus frais sorbet arrosées,
Et puis encor

Des Turcs la boisson favorite,
La feuille de rose confite,
Nectar glacé.

Digitized by Google

Puis déguisant sa taille fine
A grand renfort de mousseline,
Elle s'avance à la sourdine
D'un pas pressé.

Elle écoute... elle croit entendre
Qu'il l'appelle d'une voix tendre,
Tout bas, tout bas.
Elle entre..., à peine elle respire,
Bien doucement elle soupire,
Juste assez pour lui faire dire
« C'est elle, hélas!

« La voilà, la cause cachée,
« La guérison qu'on a cherchée,
« Je ne sais où!
« Ma mère, chassons l'astrologue,
« Et le docteur chrétien en vogue,
« Et la matrone avec sa drogue;
« Mets le verrou. »

A ce récit, le connétable
D'une colère épouvantable
S'est enflammé.
De son yatagan de bataille,
De son espingole à mitraille
Et d'un poignard de grande taille
Il s'est armé.

Puis il se calme, et dit : « Peut-être
« Le Sultan, mon auguste maître,
« Va se fâcher.
« Craignons son humeur tyrannique,
« Trouvons donc pour notre supplique,
« Quelque apologue poétique :
« Je vais chercher.

« Me perdre pour une traîtresse
« Malgré qu'elle ait, je le confesse
« De bien beaux yeux.
« Il n'est point de regret qui dure;
« J'ai trop de femmes, je le jure,
« Dans mon harem j'en claquemure
« Quarante-deux! »

Digitized by Google

Il marche vers la résidence
Et déjà, malgré la distance,
Son œil peut voir
Le Sultan qui sur sa terrasse
Prend doucement (grand bien lui fasse)
Entre son tchibouk et sa tasse
Le frais du soir.

Le Pacha s'approche et s'arrête,
Car son prince incline la tête,
Sommeille un peu.
Il s'éveille; un sourcil d'ébène,
Pour écouter, se fronce à peine;
Puis son œil calme se promène
Sur le ciel bleu.

« De mes colombes la plus belle
« S'est envolée à titre d'aile
« Vers tes donjons.
« Accorde-moi faveur bien grande,
« Daigne ordonner qu'on me la rende,
« Je crois qu'elle a suivi la bande
« De tes pigeons. »

Lors le Sultan, qui ne rit guère,
Lui répond d'un air débonnaire :
« Savant guerrier,
« Peux-tu croire que fière et sage,
« Elle ait voulu suivre en voyage,
« En amoureux pèlerinage,
« Un vil ramier?

« Erreur ! Veux-tu voir la colombe?
« Regarde, bien que le jour tombe,
« Là, tout en haut;
« Bien au-dessus de tout nuage
« Reconnais-tu son blanc corsage,
« Puis tout auprès le brun plumage
« D'un beau gerfaut?

« Grand gerfaut de race royale !
« Épervier brun que rien n'égale,
« Planant si haut

Digitized by Google

« Qu'arbalètes ou carabines,
« Les canardières assassines,
« Ton arc, jusqu'à mes couleuvrines,
« Feraient défaut. »

Le baron PAUL DE BOURGOING, sénateur.

LES DONS DU DIABLE

CONTE FINNOIS [1]

Il y avait autrefois dans un bois une habitation solitaire, où demeurait un vieillard, qui n'avait qu'un fils. Près de là se trouvait un taillis de gros bouleaux, où se tenaient habituellement quantité de coqs de bruyère. Le jeune homme demanda la permission de leur faire la chasse ; son père le lui ayant interdit, il observa quelque temps cette défense, mais à la fin, ne pouvant plus se contenir, il prit l'arc à l'insu de son père, et décocha une flèche à l'un des coqs de bruyère. Comme l'oiseau n'avait pas été touché dans une partie vitale, il s'envola et ne tomba à terre qu'à une certaine distance ; quand le chasseur vint pour le ramasser, il vola plus loin et l'entraîna à sa poursuite jusqu'à plusieurs verstes de la maison. Il s'enfonça dans une sombre forêt et à la tombée de la nuit il disparut subitement. Jamais le jeune homme ne le revit, et n'en entendit parler.

Il voulut alors retourner à la maison ; mais, ne sachant de quel côté se diriger, il erra çà et là, sans pouvoir découvrir une habitation humaine. Les ténèbres s'étant répandues, il se disposait à passer la nuit dans la forêt, lorsque tout à coup

---

[1] Extrait de *Suomen kansan satuja ja turinoita* (Contes et traditions du peuple Finnois), t. I, Helsingfors, 1852, in-8, p. 234-241.

Digitized by Google

il vit passer le diable, poursuivi par des loups, qui lui mordaient la queue.

Aussitôt, il bande son arc, et décoche une flèche au milieu des bêtes carnassières ; l'une d'elles tombe et les autres s'enfuient d'épouvante.

Dans sa joie de l'avoir échappé de si belle, le diable s'approcha de son libérateur, lui témoigna sa gratitude, et lui promit une magnifique récompense, s'il voulait venir à sa demeure.

— Je ne serais pas fâché de trouver un logis pour la nuit répondit le chasseur ; car j'ai couru par tout le bois, sans pouvoir reconnaître mon chemin.

— Alors, suis-moi, dit le diable, et il le conduisit à sa maison.

Dès que l'on fut arrivé, le jeune homme se livra au sommeil, tant il était fatigué ; mais le maître de la maison alla au bois chercher des provisions pour traiter son hôte.

Cependant la gouvernante essaya de réveiller le jeune homme. Elle le poussa, elle le tira, lui représentant qu'il était dans un lieu peu sûr et l'engageant à déguerpir. Mais il ne bougea pas ; il ne fit qu'entr'ouvrir les yeux de temps à autre, et se remit à dormir.

Bientôt le diable rentra, et il ordonna à la fille de se dépêcher de préparer le repas ; dès que le dîner fut servi, on alla appeler le dormeur, mais on ne put le faire lever. Le diable mangea seul, puis il retourna au bois, d'où il rapporta des vivres ; mais quoiqu'il fit, il ne put encore réveiller le chasseur. Après qu'il fut sorti pour la troisième fois, son hôte s'éveilla et se mit à causer avec la servante. Lorsque celle-ci apprit qu'il avait rendu service à son maître, et qu'il devait recevoir une récompense, elle ne l'exhorta plus à fuir, mais réfléchit à ce qu'il pourrait demander, et lui conseilla d'exiger le cheval, qui occupait la troisième place à droite dans l'écurie.

A son retour, le diable commanda un bon dîner et fit faire

Digitized by Google

bonne chère à son libérateur ; puis, au sortir de table, il lui dit :

— Eh bien ! mon fils, que désires-tu pour récompense ?

— Je ne veux rien autre chose que le cheval placé au troisième ratelier à droite dans l'étable ; car il y a loin d'ici à la maison de mon père, et je ne pourrais faire le trajet à pied.

— Ce que tu me demandes là, mon fils, n'est pas petite chose : car c'est ma meilleure cavale ; fais quelque autre choix ; je ne puis te donner cette jument.

Mais le jeune homme dit qu'il ne voulait rien autre chose et finit par obtenir l'objet désiré.

Le diable lui fit en outre présent d'une harpe, d'un violon et d'une flûte.

— Lorsque tu seras en danger, ajouta-t-il, pince de la harpe et si le péril ne disparaît pas, joue du violon ; enfin si tu es toujours menacé, prends la flûte, et il ne manquera pas de t'arriver du secours.

Le jeune homme remercia le diable, prit les instruments et s'en alla sur son coursier. Après avoir fait une petite trotte, ce dernier prit la parole :

— Il ne faut pas retourner à la maison, dit-il à son maître, car ton père te châtierait comme un vaurien. Allons plutôt dans telle ville : nous y serons bien accueillis.

Le jeune homme, ayant pesé ces raisons, les trouva bonnes et se dirigea vers la ville, où il fut bientôt connu de tous les habitants, grâce à la beauté de son coursier. Le roi ayant entendu parler du cheval, voulut aussi le voir, et offrit de l'acheter à quelque prix que ce fut. Mais l'animal dit à son maître :

— Ne me vends pas, mais demande au roi qu'il te prenne pour écuyer et se charge de mon entretien ; car alors tous ses chevaux deviendront aussi beaux que je suis moi-même.

Le jeune homme fit cette proposition au monarque, qui l'accepta et donna congé à son ancien écuyer. Dès qu'il fut entré

Digitized by Google

en fonctions, les chevaux qu'il gouvernait devinrent gras et fringants ; mais son prédécesseur lui en voulait et il chercha toutes sortes de prétextes pour le faire renvoyer. Il l'accusa et le calomnia devant le roi, mais comme ses rapports n'avaient pas l'effet désiré, il s'imagina de dire que son successeur s'était flatté de retrouver le célèbre cheval de guerre, qui s'était perdu dans les bois quelques années auparavant.

Désireux de recouvrer l'excellent animal, le roi fit appeler son écuyer et lui imposa la tâche difficile de ramener dans trois jours le précieux coursier ; faute de quoi il en tournerait mal pour lui.

Le jeune homme était dans la plus grande perplexité ; il alla trouver sa jument et lui demanda conseil.

Ne te mets pas en peine, lui répondit-elle. Va d'abord prier le roi de t'accorder un bœuf, que tu couperas en morceaux ; puis nous partirons, avec ces quartiers de chair, et quand nous arriverons à telle fontaine, il en sortira un cheval, que tu laisseras de côté, ainsi que le second, qui montera à la surface de l'eau ; mais empare-toi du troisième et passe-lui mon mors à la bouche.

Le cavalier se conforma à ces instructions et se rendit à la fontaine. Il s'éleva du fond de l'eau trois chevaux, dont il ne prit que le dernier. Sa cavale lui dit alors :

— Quand nous nous en retournerons, les corbeaux du diable voudront nous dévorer ; jette-leur des lambeaux de chair de bœuf et nous échapperons à leurs serres, pourvu que nous fassions diligence.

Le cavalier suivit ces conseils et réussit à ramener le cheval perdu. Mais son ennemi ne cessa pas de l'incriminer, et lui attribua le propos de s'être vanté de retrouver la reine, qui était perdue depuis longtemps. Le roi ordonna donc à son écuyer de faire ce qu'il avait promis, le menaçant du supplice en cas d'insuccès.

Celui-ci était dans un grand embarras ; il se rendit à l'é-

Digitized by Google

curie, près de son cheval, et se plaignit de sa mauvaise fortune.

— Voici maintenant, dit-il, qu'il faut chercher la reine ! Mais comment connaître une personne, que l'on n'a jamais vue ?

— Nous la trouverons bien pourtant, dit la cavale ; ne t'inquiète pas. Monte en selle et retournons à la fontaine d'où sont sortis les chevaux ; là jette-moi dans l'eau et je reprendrai aussitôt la forme humaine ; car je suis la princesse en question, quoique j'aie été forcée de servir le diable sous forme de cheval.

Il n'y avait pas à se désoler, puisqu'il en était ainsi. Le jeune homme fit ce qui était commandé ; et dès que la jument fut dans la source, elle se métamorphosa en femme aussi belle qu'elle était primitivement, et retourna dans la ville avec le cavalier.

Enchanté d'avoir recouvré son aimable compagne, le roi fit publiquement l'éloge de celui qui la lui avait ramenée et le récompensa magnifiquement. Mais ce dernier ne jouit pas longtemps du repos ; son ennemi l'accusa encore d'avoir comploté de perdre le roi, afin de monter à sa place sur le trône.

Le monarque s'irrita inconsidérément contre son serviteur et ordonna qu'on le pendît sur le champ. Traîné immédiatement au lieu du supplice, le condamné ayant obtenu la permission de pincer encore une fois de la harpe avant de mourir, se mit à jouer de son mieux, et dès qu'il fit vibrer les cordes de l'instrument, les bourreaux commencèrent à danser. Il continua de la sorte toute la journée, et les fatigua tant qu'ils ne pouvaient plus bouger de place, et qu'il fallut ajourner l'exécution.

Le lendemain matin, le peuple se réunit de nouveau autour de la potence, et le jeune homme obtint encore de jouer du violon avant de quitter la terre pour toujours. A peine eut-il mis l'archet en mouvement, que le roi et toute

Digitized by Google

la foule commencèrent à danser. Il les exténua tellement, qu'il échappa encore au supplice.

Le troisième jour, on se disposa de nouveau à pendre le condamné, qui demanda la permission de jouer de la flûte, Mais cette fois le roi refusa.

— Tu m'as déjà forcé, dit-il, à danser pendant deux jours; si je me rends à ta prière, tu me feras danser jusqu'à mort. Non, non ce n'est pas le moment de jouer de la flûte; passez-lui la tête dans le nœud-coulant.

Le jeune homme renouvela respectueusement sa supplication, qui fut appuyée par les autres seigneurs.

— N'envions pas cette consolation au pauvre garçon, dirent-ils au monarque, puisqu'il doit mourir si jeune.

Le roi céda à leurs instances, mais il se fit attacher à un gros sapin, parce qu'il redoutait d'être contraint de sauter malgré lui.

Quand le monarque fut lié, le jeune homme se mit à souffler dans son instrument, et aussitôt les spectateurs de danser; quant au roi, il fut si rudement balancé en avant et en arrière, avec l'arbre auquel il était fixé, que ses vêtements furent déchirés et qu'il eut la peau du dos tout écorchée.

Bientôt le vieux diable arriva en propre personne au secours de son protégé, et s'écria :.

— En quel péril es-tu donc tombé, mon fils, que tu te démènes de la sorte?

— On veut me pendre, et voici le gibet.

— Ah! c'est ainsi, reprit le diable. Il saisit l'arbre patibulaire, dont les racines s'enfonçaient profondément en terre, et le lança si haut dans l'air, qu'on ne le revit jamais.

Puis il continua ses questions.

— Et qui veut te faire mourir?

Le jeune homme n'eut pas plutôt désigné le roi, que le vieillard rompit le sapin auquel était attaché le malheureux

Digitized by Google

prince, et lui donna une si violente impulsion qu'il disparut dans les nuages.

Le jeune homme fut ainsi soustrait au péril, et le peuple le mit à la place de l'ancien monarque.

Ici finit l'histoire.

Traduit par E. BEAUVOIS.

POÉSIE CHIPPEWAYES

I

HYMNE DU GRAND ESPRIT.

Je suis le Grand-Esprit de la terre,
La puissance qui répand l'ombre,
J'illumine la terre,
J'éclaire les cieux.

II

CHANT GUERRIER.

Je me lève pour chercher le sentier de la guerre.
La terre et le ciel sont devant moi ;
Je marche nuit et jour,
L'étoile du soir est mon guide.

III

CHANT D'AMOUR.

Je suis grand de stature et de corps :
Écoute la voix de ma chanson. — C'est ma voix.
Je me revêts d'un vêtement mystérieux ;
Toutes tes pensées me sont connues. — Rougis :
Je puis t'atteindre, quand même tu serais dans une île lointaine;
Quand tu serais dans un autre hémisphère.
Je m'adresse à ton cœur.

HYACINTHE DE CHARENCEY.

Digitized by Google

CHRONIQUE ORIENTALE.

4 août 1860.

Les événements du Liban, dont nous annoncions les tristes développements dans notre dernière chronique, ont acquis en peu de temps assez de gravité pour que l'Europe entière détourne un instant ses regards de l'Italie et les dirige du côté de l'Orient. Les récits épouvantables des massacres des chrétiens ont inspiré une telle horreur à toutes les puissances, qu'elles se sont successivement toutes rencontrées d'accord sur la nécessité d'une intervention. La Porte elle-même a consenti à ce que la France envoyât un corps expéditionaire au Liban, pour châtier les coupables et rétablir l'ordre sur des bases durables.

Au milieu de ces affreux massacres, qui ont ensanglanté la région du Liban, s'est élevée la figure d'un homme illustre, que la fortune contraire avait refoulé dans l'obscurité. Abd-el-Kader, pénétré de la supériorité de la civilisation européenne et dégagé des préjugés de sa race, s'est montré le noble et généreux défenseur des opprimés. Il a couvert de sa personne les chrétiens dont la vie se trouvait menacée, et sa maison est devenue non-seulement le refuge des malheureux persécutés par la tourmente, mais encore la seule demeure sûre et hospitalière où les Consuls européens pussent se mettre à l'abri de l'aveugle fureur des Druses. Par cette conduite admirable, l'Emir a conquis non-seulement l'admiration de l'Europe, mais encore l'attachement enthousiaste de ses anciens ennemis. Le *Réveil de l'Orient* a, le premier, mis au jour de la publicité le projet, sérieusement étudié dans plusieurs cabinets, de créer en faveur d'Abd-el-Kader, un gouvernement en Syrie. L'*Opinion nationale*, s'appuyant sur l'autorité du *Réveil de L'Orient*, a prêté aussitôt son concours à cette proposition, qui n'a pas tardé à acquérir en France une véritable popularité.

Il est de plus en plus évident que l'expédition française de Syrie n'accomplira sa tâche qu'à la condition de se livrer à une occupation permanente du théâtre des troubles. Si cependant il était possible de résoudre, en conciliant tous les intérêts, la question complexe que soulève la lutte continuelle des Druses et des Maronites, il serait sans doute fort désirable de ne point chercher ailleurs

Digitized by Google

la solution du problème. Un des hommes qui connaissent le mieux les populations du Levant, nous écrit à ce sujet : « Pour arriver aux résultats désirables, il faudrait agir comme dans pareil cas ont toujours agi les gouvernements asiatiques. Après avoir puni les chefs et les principaux instigateurs de la révolte, on ferait déporter la *totalité* de la tribu incriminée dans un pays analogue à celui que les Druses occupent actuellement, comme serait, par exemple, le Kurdistan, dont les montagnes couvertes de pâturages et les vallées fertiles n'attendent qu'une population active et intelligente pour les rendre à l'agriculture et au commerce. La Perse a grand besoin de remplir le vide de ses provinces mal habitées, et elle consentirait volontiers à recevoir ces familles musulmanes. Celles-ci abandonneraient à leur tour leurs habitudes pillardes, et heureuses d'avoir trouvé un bon accueil dans leur nouvelle patrie, elles s'y livreraient soit à l'industrie, soit à l'agriculture, soit à l'élevage des bestiaux. Les deux tiers de l'Asie occidentale sont des colonies fondées de la sorte, à des époques plus ou moins reculées. Employer un tel système à l'égard des Druses serait conforme aux antécédents historiques et aux vrais principes humanitaires. »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la question syrienne, un article étendu, dû à notre savant et consciencieux collaborateur, M. Castaing, étant inséré en tête de ce numéro.

En dehors des affaires du Liban, les nouvelles des autres parties de l'Orient sont pour la plupart nulles ou insignifiantes.

En Cochinchine, la situation ne paraît pas s'améliorer, à beaucoup près, pour les chrétiens. Une correspondance particulière du *Courrier du Dimanche* dépeint l'état de l'Annam sous les plus tristes couleurs. « Depuis quatre mois, tous les chefs chrétiens ont été arrêtés, cangués et envoyés en prison dans les préfectures, d'où ils ne sortent que morts ou pour marcher à la mort. Un prêtre indigène a été décapité ces jours derniers, et un catéchiste a été livré au supplice de la strangulation. » Une autre correspondance qui nous est communiquée, annonce que la baie de Tourane a été définitivement abandonnée par les Français, et que les Annamites en ont repris possession. Elle fait mention également de l'arrivée d'un bâtiment anglais, qui aurait eu des difficultés avec les autorités cochinchinoises, et aurait tiré plusieurs coups de canon contre la ville.

Digitized by Google

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

AU DIRECTEUR.

Paris, 3 août 1860

Vous connaissez, mon cher directeur, le major Marius Jonathan, de la milice de Massassuchet. Je vous l'ai présenté le mois dernier. Il vient de m'arriver en costume de voyage. L'excellent homme paraissait fort animé. — « Écoutez, m'a-t-il dit, j'ai de votre Europe par dessus les épaules. Vos diplomates m'irritent les nerfs et vos affaires de Syrie me font l'effet de la bouteille à l'encre. Si j'en croyais vos journaux, l'accord le plus parfait règnerait au quai d'Orsay ; en attendant, les plénipotentiaires ne peuvent pas s'entendre[1] ; ils viennent de se séparer et Dieu sait quand ils reprendront leurs séances. Une grande feuille du matin assurait vendredi que la convention serait signée le soir ; voilà huit jours bien comptés et la convention n'est pas signée. Quant au consentement de la Porte, on l'a annoncé trois jours de suite, et, avec ces trois consentements, c'est tout au plus si la Porte consent vraiment à quelque chose. Adieu, je pars pour Boston, afin de savoir ce qui se passe à Paris. »

Et mon ami paradoxal est reparti pour le Nouveau-Monde, très-mécontent de l'ancien monde. Je n'ai pas pu lui persuader que les journaux avaient raison et que les événements seuls avaient tort. N'en accusez que mon peu d'éloquence. J'avais l'esprit ailleurs. Je songeais à cette chronique ; — je ne savais comment la faire.

Le moyen, en effet, de s'occuper des Etats-Unis, quand il n'est question que de Beyrouth et de la Syrie ? De quel intérêt sont les nouvelles de Lima, quand tous les regards sont fixés sur l'Orient, et que vous dire du traité Mac-Lane quand le sang coule dans le Liban ? Par exemple, je serai bref. Vos lecteurs n'y perdront rien. Pour leur apprendre que le congrès de Washington a terminé sa session, que M. Buchanan est en vacances, que les ambassadeurs japonais ont repris la route de Yédo, que le prince de Galles est attendu et que le *Great-Eastern* est arrivé, il n'est besoin que de quelques mots.

Au Mexique, la guerre civile n'a pas cessé. C'est toujours la même confusion, la même alternative de succès sans résultats et de dispu-

[1] Cette chronique était sous presse, lorsque le *Moniteur* a annoncé l'accord des puissances sur tous les points concernant la coopération européenne en Syrie. Nous avons suspendu le tirage pour insérer cette nouvelle, qui contredit heureusement notre spirituel collaborateur.

Digitized by Google

tes sans conséquences. Une dépêche télégraphique de la Nouvelle-Orléans veut que Zavagoza, commandant les forces de Juarez, ait taillé en pièces l'armée de Miramon et fait le général prisonnier. Je serai bien trompé, ou nous apprendrons demain une victoire de Miramon. Ainsi vont les choses au delà du Rio-Grande. Je ne parlerai du Centre-Amérique, que pour signaler un excellent article de la *Revue des Deux-Mondes*, auquel je renvoie volontiers vos lecteurs, et ce que je dirai du Pérou, c'est que le *Moniteur* mentionne officiellement aujourd'hui les satisfactions accordées à la France par le maréchal Castilla.

Des journaux et des correspondances déjà anciens nous apportent le discours prononcé par l'empereur don Pédro à l'ouverture des chambres du Brésil. Autant que je puis en juger par les paroles du souverain, il se produisait dans ce pays quelques abus électoraux. On ne dit pas si c'est à propos d'un chambellan.

CHARLES GAY.

BIBLIOGRAPHIE.

LETTRES ÉCRITES DES RÉGIONS POLAIRES, par Lord Dufférin, et traduites de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par **F. de Lanoye**. *Paris* (Hachette et C°, éditeurs), 1860; grand in-8° avec 25 pl. et 3 cartes.

Voilà un livre étrange, romanesque, ironique; avec un style byronien des scènes pleines de vie et d'originalité, des descriptions où la sévère vérité s'affuble par moment du costume de la fantaisie; et cependant, çà et là quelque chose de grandiose, de saisissant, d'inexplicable. Le lecteur, balloté au sein d'un océan sombre et morne, voguant vers des terres dénudées, au milieu de tourbillons de glaces et de brouillards, poursuit souvent à contre-cœur un récit qui l'obstine et l'attriste. Vingt fois il essaie de refermer le livre, mais une influence maudite s'y oppose. Tout un monde de spectres se joue dans son imagination, et il lui semble qu'à chaque page un de ces spectres le regarde. Au début de l'ouvrage, c'est Protésilas, le pilote qui « *trébuche sur le seuil,* » sur le seuil de cette vie, dont les éternels mirages ne nous accordent que quelques secondes de pâles illusions, pour nous reposer sans doute des incessants cauchemars qui harcellent notre âme. Puis ce sont des aventures dramatiques, des faits inouïs, des tableaux gigantesques qui grandissent et se métamorphosent au gré de l'incroyable fantaisie du noble Lord. Ainsi se passaient les jours

Digitized by Google

nées et les nuits du voyage. « Et le bon petit navire, comme dit « l'auteur, allait de l'avant, jouant au saut de mouton sur la lourde « mer et se balançant sous sa voilure, comme s'il eût été ivre de la « même joie vertigineuse qui faisait tambouriner mon propre cœur. »

Finalement le voyage s'acheva heureusement, et lord Dufférin put goûter doucement les souvenirs de tout ce qu'il avait vu et plus encore de ce qu'il avait cru voir. La science proprement dite gagnera peu au récit de son expédition; mais la littérature se sera enrichie d'un livre essentiellement original, et curieux s'il en fut jamais pour l'étude du caractère britannique.

A. C.

THE LIBRARY of his Excellency sir George Grey, K. C. B. Philology. *Cape-town* (Sold at London by Trübner and Co, Pater noster row, 1860), 1858 ; 4 parties in-8°.

Cet ouvrage, du plus haut intérêt pour les philologues, a été imprimé aux dernières limites du continent africain et des terres habitées de ce côté de l'hémisphère austral. C'est une excellente bibliographie linguistique que l'on peut rattacher à la *Bibliotheca glottica* de M. Trübner, dont on connaît la haute utilité scientifique. Non-seulement le modeste éditeur, M. Wm. Bleek, a mentionné dans ce livre la série prodigieuse des imprimés et manuscrits de l'inappréciable collection de sir George Grey, mais encore il y a joint une formule de spécimens des uns et des autres.

Le premier volume, consacré spécialement à la philologie africaine, renferme un nombre considérable de fragments de textes dans les langues de toutes les parties de l'Afrique ; une *traduction interlinéaire* en rend l'intelligence extrêmement simple à l'étude.

Le second volume traite de la philologie océannienne. La première partie est affectée à l'Australie et la seconde à la Polynésie, et principalement aux langues papoues des îles de la Loyauté, des Nouvelles-Hébrides, y compris les îles Nengone, Lifou, Aneiteum, Tana et autres. Ce volume, comme le premier, est riche en textes de toutes sortes de dialectes auxquels on a eu toujours soin d'ajouter une version anglaise mot à mot.

La place nous manque pour faire connaître le mérite d'une telle publication, sur laquelle nous devons nous borner à appeler tout particulièrement l'attention de nos lecteurs. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'il n'y a encore qu'une seule nation, l'Angleterre, qui puisse se vanter de rencontrer, à plusieurs milliers de lieues de

Digitized by Google

la métropole, des hommes assez éclairés et assez amis des sciences pour réunir une aussi précieuse collection, et pour en livrer un catalogue savant et raisonné à l'impression, dans une contrée que nous autres Français, nous ne connaissions à peine, il y a quelques années, que comme la patrie sauvage des Hottentots qui y habitent.

J. M.

NOUVEAUX SOUVENIRS DE CHASSE ET DE PÊCHE, par le vicomte Louis de Dax, *Paris* (Dentu, éditeur), 1860; in 12.

Je ne suis pas chasseur; et, à ma honte peut-être, j'avouerai que c'est à peine si je sais par quel bout on doit tenir une ligne. On comprendra donc assez difficilement comment je m'avise de parler d'un ouvrage de chasse et de pêche. La raison en est cependant bien simple. Un charmant volume m'est tombé sous la main : dans un instant de loisir, nonchalemment je l'ai ouvert; sans trop savoir pourquoi j'en ai lu une page, puis deux, puis l'appétit croissant, j'ai lu jusqu'à la fin. Je ne suis pas devenu pour cela un Nemrod, un fier chasseur devant le Seigneur.... Ne craignez rien; mais j'ai passé quelques heures agréables et j'ai cru bien faire en apprenant à d'autres le moyen d'en faire autant.

M. de Dax écrit avec esprit; il sera un excellent poëte didactique, le jour où telle sera son idée. Il saisit le côté intéressant des choses avec habilité et sait nous amuser longtemps avec de petits riens. Parfois il nous enseigne des procédés fort utiles et dignes d'être répandus : par exemple sa façon d'attraper « la nuit, sans filet, sans fusil, « sans lacets ou collet, trois ou quatre douzaines d'allouettes qui « ne demandent plus qu'à être rôties devant un feu vif et clair. » Enfin M. de Dax émaille son livre de charmantes petites anecdotes, où la vivacité du style et le coloris des descriptions fera dire à nos arrières-neveux qui le liront, comme de certains passage des écrits de M. Michelet : « Elle était là ! »

LEONE D'ALBANO.

NOUVEAU GUIDE DE LA CONVERSATION OU DIALOGUES USUELS ET FAMILIERS EN QUATRE LANGUES; FRANÇAIS, GREC MODERNE, ANGLAIS ET TURC, à l'usage des étudiants et des voyageurs, par Mallouf, *Paris* (Maisonneuve et Cie, éditeurs 1859); in 12°.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première comprend un vocabulaire assez étendu des mots dont l'usage est le plus fréquent. La

Digitized by Google

seconde partie se compose de phrases élémentaires sur les verbes réguliers et irréguliers. La troisième partie comprend une grande quantité d'expressions familières et d'idiotismes. Mais comme chaque langue a un génie particulier, l'auteur a souvent été obligé, dans ce recueil, de rendre beaucoup d'expressions d'un idiôme par des équivalents qui peuvent induire en erreur les commençants. Pour tirer de ce livre tout le profit désirable, on devra, selon nous, commencer par apprendre et par se bien approprier les vocabulaires placés au commencement. C'est une étude quelque peu aride, mais elle est indispensable pour ménager le temps et pour arriver à la parfaite intelligence des dialogues. — Quant à la langue turque, elle présente des difficultés bien plus graves. La construction de la phrase est entièrement inverse des autres langues de l'Europe. Dans toute proposition, on place d'abord les circonstances de temps, puis celles de lieu; ensuite on indique la nature de l'action, puis l'objet de l'action et l'on termine par le verbe. Une multitude de formes du gérondif permettent de lier plusieurs phrases les unes aux autres, de manière à en former une seule; mais il est toujours nécessaire que le dernier mot du dernier paragraphe soit le verbe, de sorte qu'en turc on peut former une seule phrase qui remplirait une ou plusieurs pages. Il en résulte qu'il est difficile de suivre, sans la plus grande attention, le fil d'un discours ainsi construit. Dans des lectures faites par des Turcs, j'ai souvent moi-même remarqué que ceux qui n'avaient pas été extrêmement attentifs à suivre tous les mots, se demandaient à la fin les uns aux autres quel était le sens de ce qu'on avait lu. Ce genre de construction déjà fort embarrassant devient encore plus difficile par l'emploi de l'ellipse. Tantôt on supprime le sujet du verbe, tantôt le complément et quelquefois même les particules qui servent à donner de la précision au discours. L'habitude et la pratique peuvent seules faire vaincre ces difficultés. Notre savant auteur turc les a parfaitement surmontées; d'ailleurs, son nom seul suffit pour recommander ses dialogues aux jeunes étudiants qui désirent apprendre cette langue, aujourd'hui si utile.

F. KUHLKÉ.

SOUVENIRS D'UNE AMBASSADE EN CHINE ET AU JAPON, en 1857 et 1858, par le marquis de Moges. *Paris* (Hachette et Cᵉ, éditeurs), 1860, in-12.

Ce volume paraît devoir être le seul fruit que la science retirera de l'ambassade française du baron Gros en Chine et au Japon. M. le

Digitized by Google

marquis de Moges, qui remplissait les fonctions d'attaché à cette légation, y a résumé les principaux faits qui ont attiré son attention dans les localités qu'il a visitées : Hong-kong, Macao, Whampoa, Canton, Chang-haï, Tien-tsin, Yédo, Nagasaki, etc. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas étudié préalablement les civilisations dont il voulait parler; et on s'aperçoit trop souvent qu'il écrit sur des sujets qui lui sont peu familiers. Ce reproche, du reste, peut s'adresser presque sans exception à tous les agents politiques français en Orient. Arrivant dans des pays qui leur sont absolument inconnus, ils s'inquiètent de peu de choses, se croient initiés à tout, et satisfaits de leur faible expérience, ils pensent qu'ils en savent assez pour discuter et régler les choses d'autorité. De là, les résultats déplorables qui se manifesteront tôt ou tard, pour notre politique, et pour l'avenir de nos relations, dans ces lointaines contrées. M. de Moges lutte avec un talent digne des plus grands éloges, contre l'inintelligence qu'il a des questions orientales, et, grâce à son style clair et agréable, il se fait lire avec un plaisir soutenu. La partie de son ouvrage consacrée au Japon, renferme quelques faits nouveaux. Ce qu'il dit de l'organisation récente du gouvernement japonais, plus amplement développé, mériterait l'attention sérieuse des amis de l'Extrême-Orient.

J. M.

L'annuaire de l'Algérie et des Colonies pour 1860 (Ministère de l'Algérie et des Colonies), vient d'être mis en vente chez Challamel aîné, libraire commissionnaire pour l'Algérie, l'Orient et les Colonies. Il est précédé des calendriers Grégorien, Julien, Israélite, Musulman, Hindou et Chinois. C'est un bon livre, rempli de renseignements précieux et de documents très-utiles à consulter. Toutes les nomenclatures administratives sont très-complètes. On a placé en tête de chaque colonie un précis géographique sur chacune de nos possessions françaises.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 29 juin dernier, a procédé à l'élection d'un membre pour remplacer feu M. Philippe Lebas. M. Miller ayant obtenu la majorité absolue avec 22 voix, contre M. de Slane qui n'en avait obtenu que 13, a été élu. — Dans la même séance, M. Édouard Gerhard, de Berlin, a été nommé associé étranger, en remplacement de feu M. le comte Borghesi.

LÉON DE ROSNY.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

Digitized by Google

L'AMÉRIQUE ANGLAISE

ET LA VOIE INTER-OCÉANIQUE.

I

Ce serait un beau tableau à faire, pour une plume intelligente et exercée, que celui de cette merveilleuse activité qui caractérise notre époque; de ces projets gigantesques, qui sont à l'étude sur tous les points du globe et qui s'exécutent sur quelques-uns; de ces mers qui tendent à se confondre, comme les races et les sociétés humaines; de ces barrières qui partout s'abaissent, les barrières géographiques et les barrières morales, les unes devant les progrès chaque jour croissants de la science moderne, les autres devant l'immense essor du commerce et de l'industrie.

Ce mouvement est général; il s'opère de l'est à l'ouest, témoin l'entreprise du Nicaragua; il s'opère de l'ouest à l'est, témoin l'œuvre européenne dont M. de Lesseps a pris l'initiative; témoin encore celle que patronne sir John Bowring et qui doit mettre le golfe du Bengale en communication directe avec le golfe de Siam. Mais il semble converger vers une même zone, la plus riche qui soit au monde, la plus féconde en perspectives d'avenir, celle où se déroulent les plus vastes horizons; l'immense bassin du Pacifique. Bassin privilégié, qui a vu fleurir des civilisations quarante fois séculaires, comme la civilisation chinoise; des empires puissants, comme celui des souverains de Java; des colonies merveilleuses, comme les vice-royautés espagnoles du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Grenade et du Mexique, et qui voit sur-

Digitized by Google

gir aujourd'hui, avec une rapidité qui tient du prodige, des centres populeux, des cités nouvelles, hier inconnues, déjà prospères, sentinelles avancées de notre jeune Europe.

Ici, c'est l'Australie, née d'une flétrissure, la déportation, et qui maintenant la repousse par la voix de ses orateurs et par l'organe de ses chambres. En soixante et onze ans, elle a ajouté plus d'un million de sujets aux cent trente millions d'êtres qui relèvent de l'empire britannique. Ses revenus dépassent cent vingt cinq millions, ses exportations cinq cent soixante-quinze milloins. Elle a ses législatures, où se discutent librement les intérêts du pays; elle a son Université de Sidney, qui confère les mêmes grades que celles d'Oxford et de Cambridge; elle a ses chemins de fer, son *great Western*, son *great Southern*, son télégraphe intercolonial, qui va de Sidney à Victoria, et elle parle de se relier avec la Nouvelle-Zélande; elle a ses journaux, cela va sans dire, ses gazettes et ses revues. Plus loin, c'est Auckland, dans la grande île de Kahino-Mauwi. A peine compte-t-elle vingt ans d'existence, et déjà elle peut montrer ses hôtels, ses églises, ses hôpitaux, son collége. Il s'y donne des bals à chaque anniversaire de la naissance de la Reine; on y trouve des sociétés littéraires et savantes. Plus loin encore, au delà de la Polynésie et des Sandwich, à l'autre extrémité du bassin, voici San-Francisco, la capitale improvisée de la Californie. En 1846, elle n'avait que 200 habitants; en 1849, quand le colonel Frémont, le célèbre candidat des *Free-Soilers*, l'envahit avec son armée de soixante-deux hommes, *au nom de la vertu et de la littérature*, sa population n'excédait pas 1,200 âmes; en 1854, elle s'élevait à 60,000, et je ne crois pas qu'à l'heure qu'il est on puisse l'évaluer à moins de 90,000. En 1847, le mouvement d'importation et d'exportation représentait à peine un demi-million de francs. En 1853, la seule importation qui, en 1849, n'avait été que de 172,000 tonneaux, montait à 500,000. L'ancienne et puissante Compagnie des

Digitized by Google

Indes n'en importait pas autant dans cette même année à Londres et à Liverpool. En 1854, ce tonnage doublait encore, atteignant par conséquent un million de tonneaux. Et en même temps que le commerce suivait son cours, le campement baraqué des chercheurs d'or devenait une ville régulière et bien construite ; des quais de quatre kilomètres permettaient à de gigantesques clippers de s'amarrer avec quinze à vingt mètres d'eau. L'ignoble tapis-franc où se perdaient, sur un coup de dés, les fortunes acquises par le rude travail des *placers*, devenait le siége d'une société mieux organisée ; le foyer du flibustiérisme rejettait peu à peu ses éléments impurs, tellement que l'autre jour la Californie votait tout entière pour les amis de M. Buchanan, sanctionnant ainsi par ses suffrages la politique du droit des gens.

Cet incroyable développement tient, on le sait, à la découverte des gisements aurifères. Mais ce n'est pas le dernier mot de la Californie. Il y arrive ce qui est arrivé en Australie. Les colons enrichis ont voulu devenir propriétaires, et il s'est trouvé que cette terre si féconde en trésors métalliques n'était pas moins féconde en productions agricoles. On reconnut bientôt que si le mineur heureux pouvait quelquefois réaliser, d'un coup de pioche, la fortune qu'il allait chercher si loin, elle s'offrait sous une autre forme, avec moins de risques et de périls, au colon laborieux et intelligent. Trois années suffirent pour modifier la face du sol. En 1852, une frégate française, arrivant à Valparaiso, n'y trouvait qu'avec peine les farines nécessaires pour compléter ses vivres ; tout s'expédiait à San-Francisco. Vers la fin de 1855, la même frégate arrivait au pays de l'or, déjà peuplé de 400,000 habitants. Non seulement la Californie se suffisait à elle-même, non seulement elle alimentait la marée humaine qui de toutes parts tendait à l'envahir, mais on voyait sur ses côtes plusieurs grands navires, représentant des milliers de tonneaux, occupés à charger du blé pour l'Angleterre. La Californie

Digitized by Google

qui, jusque-là, à part l'or qu'elle exportait, n'avait été qu'un centre de consommation, prenait place, du jour au lendemain, avec cette merveilleuse rapidité qui caractérise ses progrès, parmi les grands centres de production. Il en sera de même de l'Orégon, dont le territoire est aussi d'une extrême fertilité et le climat relativement très-doux, comme celui de toutes les côtes occidentales de l'hémisphère septentrional. C'est de là que viennent la plupart des espèces nouvelles qui, depuis vingt-cinq ans, ont rajeuni la flore de nos jardins. Nul doute que ces deux États ne soient appelés à rivaliser bientôt avec les marchés agricoles les plus importants de la confédération anglo-américaine, et ne lui préparent dans un avenir très-rapproché, autant par la richesse de leur sol que par une position géographique exceptionnelle, d'incalculables éléments de prospérité et de grandeur.

De là le besoin chaque jour plus vivement senti, de l'autre côté des montagnes Rocheuses, d'établir des communications rapides avec ces côtes favorisées de la nature, qui regardent la Chine, les Grandes-Indes, le Japon et l'Océanie ; de là ce va-et-vient de paquebots à grande vitesse, entre la Nouvelle-Orléans et Aspinwall, sur la mer des Antilles, et, au delà de l'isthme, entre Panama et San-Francisco ; de là cette diligence qui s'élançait il y a quelques mois, au galop de ses mules, de Westport à ce même San-Francisco, au travers de tout le continent, sans routes, sans chemins, emportant huit personnes, qui n'avaient pas craint de payer 200 dollars le rude plaisir d'inaugurer, sur un parcours de mille lieues, le nouveau service destiné à prendre possession du désert ; de là encore tous ces projets qui sont à l'étude et qui ne visent à rien moins qu'à unir par un gigantesque rail-way l'Ohio et le Sacramento, les anciens et les nouveaux États, l'Atlantique et le Pacifique. De ces projets lequel l'emportera? Le tracé du nord qui, partant de Chicago, suivrait la vallée du haut Missouri pour aboutir à Astoria, ou celui qui, pour

Digitized by Google

joindre ces deux points extrêmes, suivrait le cours de la rivière Platte? — Le projet défendu par le regrettable colonel Benton, projet qui a déjà reçu un commencement d'exécution et qui ferait passer la voie ferrée, en prenant Saint-Louis comme tête de ligne, par les vallées du Kansas et de l'Arkansas, le grand désert, los Angelos, Monterey et San-Francisco? — Celui qui, pour atteindre los Angelos et de là remonter vers le nord comme le précédent, propose la direction de Santa-Fé et d'Albuquerque? — Ou bien enfin un cinquième tracé, le plus méridional, qui se développe à peu près directement, toujours jusqu'à los Angelos, de Galveston et de Houston? Tous, même ceux du nord, ont été déclarés praticables, par des hommes éclairés, tels que le gouverneur Stevens; tous ont été très-énergiquement combattus, et il serait assurément téméraire de se prononcer encore en faveur de l'un des cinq tracés; mais ce qui paraît certain, ce qu'on peut pressentir dès à présent, c'est que le chemin de fer se fera un peu plus tôt ou un peu plus tard. Il se fera, parce que aux États-Unis les chemins de fer se font tout seuls, parce qu'ils franchissent les plus dangereux marécages sans autres viaducs que des pieux à peine solides, les montagnes les plus tourmentées au-dessus de précipices qui donnent le vertige, chaque train devant verser cent fois pour une, et en somme arrivant le plus souvent à destination; il se fera, parce que rien n'est impossible dans ce pays d'initiative et d'audace; parce que l'ouverture de la voie ferrée répond à d'impérieuses nécessités; parce que le commerce maritime des Américains a déjà doublé depuis la découverte des *placers;* parce qu'il leur faut un débouché sur le Pacifique, sur ce vaste bassin dont je parlais tout à l'heure, théâtre de si grandes choses et de si admirables transformations, où l'activité européenne se fait jour de mille manières, par ses pionniers, par ses colons, par ses armées : ici en peuplant des déserts et en fondant des villes, là en se préparant à renverser à

Digitized by Google

coups de canon, de vieilles murailles qui ne sont plus de notre temps.

Peut-être sait-on moins généralement que l'Angleterre, elle aussi, s'occupe à établir d'un Océan à l'autre, d'une extrémité à l'autre de ses possessions du Nord-Amérique, une route tout aussi hardie. Au delà comme en deçà de la frontière, nous retrouvons les mêmes tendances, qui sont produites par les mêmes causes, qui se traduisent par les mêmes efforts et qui semblent devoir aboutir aux mêmes résultats.

Le Saint-Laurent, les lacs canadiens et une ligne tirée du lac des Bois au Pacifique, en suivant le 49e degré de latitude, forment la limite septentrionale des États-Unis. Au nord s'étend un immense territoire, dont la plus grande largeur, de l'est à l'ouest, équivaut à peu près à la plus grande dimension de l'Europe, de Cadix au cap Vaïgatz, et que l'on désigne sous le nom général de Nouvelle-Bretagne ou de *North British America*. La chaîne des montagnes Rocheuses la divise, du nord au sud, en deux parties très-inégales : l'une qui est baignée par le Pacifique et limitrophe de l'Orégon; l'autre qui est incomparablement la plus considérable et qui comprend, en allant de l'occident à l'orient, d'abord ce système confus de lacs, de rivières et de forêts, siége des opérations de la Compagnie des pelleteries de la baie d'Hudson, puis le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Géographiquement, ce vaste appendice qui, dans un autre sens, se prolonge jusqu'à la mer Polaire, offre avec l'Asie septentrionale de frappantes analogies. Sillonné à l'ouest par les *Rocky Mountains*, comme la Sibérie est bordée par l'Oural, il projette trois fleuves au nord, le Mackensie, le Coppermine et le Back ou *Great Forth River*, assez semblables par leur cours, sinon par leur volume d'eau, à l'Obi, au Jénisséi et à la Léna. L'Asie septentrionale est échancrée à l'est par la mer d'Okhotsk; le Nord-Amérique, par la baie d'Hudson. Une direction analogue, une égale im-

Digitized by Google

portance commerciale, permet de comparer le Saint-Laurent à l'Amour. Sur ces deux points du globe, les hivers sont très-rigoureux, mais le climat est sain. Le printemps succède à l'hiver presque sans transition. Si les étés sont courts, ils sont aussi extrêmement chauds, et autant la végétation est tardive, autant elle a de puissance pendant les beaux jours. Politiquement, une pensée commune paraît inspirer les actes des cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg. La Russie, maîtresse de l'Amour qui lui ouvre le Pacifique, s'attache à multiplier les voies de communication au travers de ses possessions sibériennes ; l'Angleterre, de son côté, cherche à se frayer un passage au travers de ses possessions américaines, et ce n'est pas un spectacle sans intérêt que ce travail simultané des deux plus grandes puissances de l'Europe pour se retrouver face à face sur les deux bords opposés du Grand-Océan.

Jusqu'à l'année dernière, toute l'Amérique anglaise, à l'exception du Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, était entre les mains d'une de ces compagnies presque souveraines que pouvait seul faire naître le génie commercial de la Grande-Bretagne. J'ai déjà prononcé son nom : la Compagnie des pelleteries de la baie d'Hudson. Son privilége est du 2 mai 1670, et elle étendait ses opérations du 49e degré de latitude nord aux confins de l'Océan glacial arctique. Au dix-huitième siècle, elle eut à soutenir une redoutable concurrence de la part de la Compagnie du Nord-Ouest, dirigée par sir Alex. Mackensie, le même qui découvrit la rivière de ce nom. Après de longues luttes, souvent sanglantes, les deux sociétés fusionnèrent, et la Compagnie de la baie d'Hudson n'a plus aujourd'hui de rivale que la Compagnie américaine des pelleteries de Saint-Louis. Les Indiens sont ses chasseurs, et elle les paie, non en argent, mais en produits manufacturés européens. L'unité qui sert de base aux échanges est en général la *pelure* ou *robe* de bison, comme les toiles bleues, dites *guinées*, sur la côte

Digitized by Google

d'Afrique. L'Indien se présente à l'un des forts de la Compagnie ; il reçoit autant de fiches de bois que sa chasse représente de peaux de bisons, et il achète sur place contre ces fiches de bois des haches, de la poudre, du plomb, des fusils, des couvertures ou tous autres objets appropriés à son usage. Si ce commerce produit d'immenses bénéfices, il exerce aussi une heureuse influence sur la population indigène, qui, au lieu d'être traquée comme aux États-Unis et de disparaître à mesure que l'Européen s'avance, vit en paix dans ses forêts, Rien ne serait, à coup sûr, plus injuste que de méconnaître les services rendus par la Compagnie ; elle se montre souvent très-libérale, subventionne une partie des missionnaires, sans distinction de cultes, et dépense annuellement quinze mille francs dans ce but pour le seul établissement de la Rivière-Rouge. Sur ces quinze mille francs, deux mille cinq cents sont affectés à l'évêque catholique du nord-ouest. On conçoit toutefois qu'elle n'ait pas puissamment contribué aux développements de la colonisation. Maîtresse du plus immense terrain de chasse qui existe au monde, son intérêt manifeste est de le défendre contre les tentatives de défrichement. Le monopole qu'elle exerce exclut d'ailleurs cet esprit d'entreprise et cet essor illimité de la liberté individuelle qui seul a peuplé l'Amérique. Enfin, son organisation même la met peu en mesure de s'occuper avec succès de questions étrangères à son industrie. Les facteurs en chef ou les plus anciens employés de la Compagnie, réunis à Norway-House, dans le nord, à Moose-Factory. dans le sud, suivant que leurs postes sont plus ou moins rapprochés de l'un ou de l'autre de ces points, forment bien, il est vrai, une sorte de législature annuelle ; mais tout cela ne constitue, comme l'a fait observer avec beaucoup de raison une revue anglaise, qu'un gouvernement très-imparfait, où les intérêts commerciaux de la Compagnie sont seuls sérieusement débattus.

Les inconvénients de ce régime ne pouvaient échapper à

Digitized by Google

l'attention des hommes d'État de la Grande-Bretagne, et une commission spéciale fut nommée en 1857, par M. Labouchère, alors secrétaire d'État des colonies, pour aviser aux moyens d'y remédier. De l'examen approfondi auquel elle se livra, des divers témoignages qu'elle voulut recueillir elle-même de la bouche des personnes les mieux informées, il résulta pour elle cette conviction, qu'il fallait laisser à la Compagnie tout le territoire qui n'offrait aucun avenir à la colonisation, annexer au Canada les terrains susceptibles du défrichement, tels que l'établissement de la Rivière Rouge et les districts arrosés par le Sasskathewan, et ériger en colonie séparée l'île de Vancouver. Dès l'année suivante, le gouvernement adoptait une partie de ses conclusions ; il enlevait à la juridiction de la Compagnie le versant occidental des montagnes Rocheuses et en formait deux colonies, relevant directement du *Colonial Office*, l'île conservant son nom, la terre ferme prenant celui de Colombie Anglaise.

« La mesure qui vient d'être prise, disait le message royal qui l'annonçait aux chambres, était impérieusement réclamée par suite des découvertes aurifères. Mais Sa Majesté espère que ce n'est là qu'un premier pas. Elle compte fermement que ses possessions du Nord-Amérique vont entrer dans une voie nouvelle et qu'il est réservé à l'avenir d'unir, par une chaîne non interrompue de centres populeux, l'Atlantique et le Pacifique. » Ainsi s'exprimait, au nom de la Reine, le chancelier de l'échiquier, et il était impossible de mieux poser la question. Il nous reste à l'étudier à notre tour ; la tâche nous sera facile, car deux volumes des *blue boock*, renfermant à ce sujet les documents les plus précieux, les plus détaillés, les plus complets, ont été présentés aux Chambres anglaises dans le courant du mois de juin dernier.

Le premier de ces volumes comprend l'exploration de la zone intermédiaire, entre le lac Supérieur et le lac Wini-

Digitized by Google

peg. Il nous conduit jusqu'à la Rivière-Rouge, une colonie anglaise perdue dans l'intérieur de l'Amérique. J'ai parlé ailleurs [1], de ce curieux établissement dont la population n'est pas inférieure à 6,000 âmes ; j'ai minutieusement décrit ses églises, ses écoles, ses institutions rurales ; j'ai cherché à donner une idée de son avenir, qui est sans limites. Avec M. Hind, l'un des membres de l'expédition, je suis entré dans les belles fermes de M. Gladieux, métis d'origine française, et de M. Gowler, du Cambridgeshire. J'ai enregistré les témoignages de ces intelligents agronomes, et démontré, je crois, l'immense intérêt qui s'attache à desservir, par des voies économiques, les districts privilégiés qu'arrosent la Rivière-Rouge et l'Assaniboine. Sans doute, les difficultés sont nombreuses ; elles sont palpables ; elles sont complexes. Pour ne parler que de la Compagnie de la baie d'Hudson, on doit s'attendre de sa part à de très-sérieuses résistances. Naturellement hostile à la colonisation, elle ne négligera rien pour maintenir la colonie dans son ancien isolement. Le lecteur en jugera par ce fait qu'elle défend aux bateliers qui font le service des transports entre Rupert's Land et la Baie d'Hudson, non-seulement de conduire les Indiens du Nord à la Rivière-Rouge, mais même de les employer comme manœuvres. Ce serait une industrie comme une autre, nuisible au commerce des fourrures, puisque l'Indien qui ramerait sur les lacs ne chasserait pas dans les forêts. Sous le rapport des travaux d'art, il y a certainement beaucoup à faire, car le méandre de lacs et de rivières qui relie, non sans de fréquentes interruptions, les deux bassins du lac Supérieur et du lac Winipeg, constitue, dans l'état actuel des choses, la plus incommode et la plus dispendieuse des voies de communications. Mais ces obstacles, que nous ne

---

[1] *Le Tour du Monde*, 1re année, nos 18 et 19.

Digitized by Google

nions pas, que nous tenons, au contraire, à signaler, sont-ils absolument infranchissables ? Nous ne le croyons pas, et la volumineuse correspondance des explorateurs canadiens, publiée par les soins du gouvernement anglais, nous paraît de nature à convaincre les esprits les moins enthousiastes.

Il résulte des travaux de la commission, que la navigation de la rivière Winipeg, entre le lac de ce nom et le lac des Bois, offre toute espèce d'inconvénients. Elle occasionne un détour considérable, elle est tourmentée, périlleuse ; à ces divers titres, il paraît impossible de l'utiliser, et c'est une route de terre, plus courte de trente lieues au moins, tracée dans un pays parfaitement plat, très-facile à convertir en chemin de fer, qui, de la Rivière-Rouge, irait rejoindre le lac des Bois. Du lac des Bois au lac La Pluie, par la rivière La Pluie, c'est-à-dire sur une distance de plus de soixante lieues, rien n'arrêterait les steamers que les chutes voisines du fort Francis. Au delà, une route, évaluée à huit lieues au maximum, atteindrait le lac des Mille-Lacs, d'où la navigation reprendrait jusqu'à la rivière Savanne, pour s'interrompre une seconde fois, de ce dernier point au lac de l'Eau-Froide (Cold Water Lake), sur un parcours de cinq milles, soit juste deux lieues. Reste le trajet du lac du Chien (Dog Lake) au lac Supérieur, très-pénible dans l'état actuel de la navigation, et qu'on propose de remplacer par une route qui descendrait à la baie du Tonnerre (Thunder Bay,) rade naturelle, où pourraient mouiller les plus grands navires. Voici le devis des dépenses, tel que je l'extrais d'une dépêche de M. J. Dawson, datée de la Rivière-Rouge, 17 décembre 1857.

De la Rivière-Rouge au lac Platte, route de terre, 100 milles ou 160 kil. à 5,625 fr. par mille. . .	562 500 fr.
Du lac La Pluie au lac des Mille-Lacs, route de terre, 20 milles ou 32 kil. à 5,625 fr. par mille. . .	28 125
De la rivière Savanne au lac de l'Eau-Froide, route de terre, 5 milles ou 8 kil., au même prix.	112 500

Digitized by Google

Du lac Chien (*Dog Lake*) à la baie du Tonnerre (*Thunder Bay*), routede terre, 28 milles ou 40 kilomèt, à 10,000 fr. par mille.	280 000
Travaux divers, écluses, curage de la rivière Savanne, ponts à construire.	118 750
Études complémentaires.	187 500
Total.	1,28,9375

M. Dawson trouve cette dépense considérable, mais il la considère comme devant être largement compensée par les avantages qu'en retirerait la province, l'immense champ qui serait désormais ouvert à l'émigration, et le courant commercial qui, en quelques années, ne manquerait pas de s'établir au travers du Canada. Nous trouvons, nous, la somme insignifiante, et s'il nous était permis de dire toute notre pensée, nous exprimerions volontiers l'espoir qu'elle sera de beaucoup dépassée. Que la route, ainsi améliorée, ne profite largement au Canada, qu'elle n'ait pour résultat d'améliorer dans une sensible mesure la situation agricole et industrielle de la Rivière-Rouge, qu'elle n'y appelle plus que par le passé l'élément européen : il serait difficile de le contester ou de le nier ; mais qu'elle ne présente encore de grands inconvénients, qu'elle ne tende à rendre les transports difficiles et coûteux, en nécessitant de continuels transbordements, qu'elle ne réponde par conséquent que d'une manière imparfaite aux véritables besoins de la colonie, autant qu'aux nécessités de la voie inter-océanique : voilà ce qui ne nous semble pas moins incontestable. Et les inconvénients resteront les mêmes, tant qu'on ne cherchera pas à y remédier par l'établissement d'un chemin de fer, au moins du lac Supérieur au lac La Pluie, si ce n'est du lac des Bois à la Rivière-Rouge. M. Dawson ne repousse pas précisément cette idée; il la tient seulement pour prématurée aussi longtemps que l'émigration ne se sera pas portée vers l'Ouest. J'oserai répondre que c'est précisément le chemin de fer qui décidera

Digitized by Google

l'émigration, et dans de bien autres proportions que ne le ferait, au bout de longues années, la route rectifiée. On ne procède pas autrement aux États-Unis, partout où les terrains se prêtent aux cultures. La seule concession de ces terrains par l'État, la plus-value qu'ils acquièrent, avant même l'ouverture de la voie, et la vente qu'en font les compagnies, suffisent pour couvrir au fur et à mesure une notable partie des dépenses. La question se réduit donc à savoir, du moment où le rail-way est jugé faisable, non pas si, du lac Supérieur à la Rivière-Rouge, il existe déjà des localités qui veulent être desservies, mais si, du lac Supérieur à la Rivière-Rouge, les terres peuvent être mises en valeur. Or, je remarque, toujours d'après M. Dawson, qu'aux abords mêmes du fort William, la vallée de Kaministiquia est éminemment propre à l'établissement d'un centre agricole considérable; que le plateau supérieur, quoique froid, ne paraît nulle part s'opposer à la colonisation; qu'en descendant sur le lac La Pluie, le pays n'est pas moins favorisé que toute autre partie du Canada; je ne parle pas de la rivière du même nom et de la merveilleuse vallée qu'elle traverse, qui ne peut être comparée qu'à un jardin abandonné. Quant à l'espace compris entre le lac des Bois et la Rivière-Rouge, il est occupé en partie par des forêts, ressources précieuses pour la colonie, car actuellement le bois y devient rare, en partie par de très-belles prairies. Les obstacles qui retarderont longtemps l'ouverture du chemin de fer du Pacifique, c'est-à-dire la nécessité de traverser sur un très-long parcours des zones entièrement désertes et destinées à le rester toujours, n'existent donc pas dans cette partie si intéressante du Nord-Amérique. Dès lors, la voie ferrée n'est pas seulement susceptible d'exécution; elle semble se présenter dans des conditions d'exploitation satisfaisantes dès le début, exceptionnellement avantageuses avant qu'il soit longtemps.

Ainsi le pensait le *New-York-Evening-Post*, reproduit par

Digitized by Google

le *Toronto Leader*, lorsqu'il disait : « Avec d'importantes concessions de terres et une garantie d'intérêt, dans cinq ans le rail-way sera fait. » Ainsi le pensait une revue anglaise, le *Colburn's New Monthly Magazine*, lorsqu'elle se rangeait parmi ceux « qui voient dans le chemin de fer déjà ouvert de Halifax et de Québec, la première section d'une grande ligne de communication intérieure, partie par eau, partie par rails, sinon plus tard entièrement sur rails. » Ainsi le pensait encore lord Bury, à son retour du Canada, lorsqu'il déclarait, je crois, devant la Société géographique de Londres, qu'une route carrossable n'était nullement impraticable, en attendant un chemin de fer. Ainsi le pensait sans doute sir Lytton Bulwer, l'ancien ministre des colonies, le jour où il s'exprimait en ces termes : « Quand on jette un regard sur les vastes régions qui sont livrées au commerce des pelleteries et qui égalent, dit-on, l'Europe en superficie, la pensée de tout Anglais doit être une pensée d'humiliation et de surprise. Est-il possible qu'un segment si considérable de l'empire britannique soit resté si longtemps l'inutile apanage du sauvage et du chasseur? Partout ailleurs, le propre du commerce est d'ouvrir les déserts; là bas, c'est le commerce qui les ferme et les maintient stériles. Réjouissons-nous au moins de voir poindre aux frontières de cette région, jusqu'ici inhospitalière, les horizons de la vie civilisée. Déjà, sur le Pacifique, l'île de Vancouver a pris place parmi les sociétés humaines; déjà, à l'ouest des montagnes Rocheuses, de la frontière américaine à la frontière russe, nous ouvrons un magnifique débouché à l'activité européenne. Et maintenant, à l'est des mêmes montagnes, nous sommes autorisés à voir, dans l'établissement de la Rivière-Rouge, le noyau d'une colonie prospère, un rempart contre toute menace du côté du Sud, et l'une des stations principales du grand viaduc par lequel nous espérons un jour unir les ports de Vancouver au golfe de Saint-Laurent. » Nous n'ajouterons rien à

Digitized by Google

de pareils témoignages, et, résumant ce qui précède, nous nous bornerons à rappeler que, pour devenir un des plus grands marchés du globe, le bassin de la Rivière-Rouge et en général du lac Winipeg n'a besoin que d'un débouché ; que la route fluviale, aujourd'hui à peu près impraticable, peut être rendue relativement commode, avec une dépense de quelques milliers de livres ; qu'enfin, l'ouverture d'un chemin de fer n'est jugé impossible ni par la presse des États-Unis, ni par la presse anglaise, ni par les hommes les plus éminents de la Grande-Bretagne. Ce point établi pour le trajet du lac Supérieur à la Rivière-Rouge, nous examinerons dans un prochain article, les conditions du trajet de la Rivière Rouge au Pacifique.

CHARLES GAY.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

[LE CANTIQUE DES CANTIQUES, traduit de l'Hébreu avec une étude sur le plan, l'âge et le caractère du poëme, par M. Renan, membre de l'Institut. Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, 1860, in-8°.]

I

Comme les hommes, les livres ont leurs destins ; cette vérité ne date point des jours d'Horace et le Cantique des Cantiquesn'en est pas la preuve la moins illustre. Attribué au roi dont le nom est synonyme de sagesse, admis au nombre des monuments sacrés dans les religions du monde civilisé, cité par les Évangiles et les apôtres, discuté par les conciles, commenté par les docteurs et les savants de toutes les époques, expliqué tour à tour dans les sens les plus divers, ce poëme est demeuré à l'état d'énigme : c'est un terrain où la science et le sentiment, la raison et la foi ont

Digitized by Google

cherché vainement à se concilier. Mais quels que puissent être le but final, le sens réel ou caché, la portée intime ou apparente du Cantique de Salomon, allégorie, enthousiasme ou passion, on est d'abord forcé d'y reconnaître la poésie puissante, le travail exquis, l'élan merveilleux, qui le rangent à jamais au nombre des chefs-d'œuvre de l'humaine pensée, dans le domaine de l'imagination et du sentiment. C'est à ce point de vue essentiellement réel qu'il faut l'examiner avant tout : laissez-nous admirer les formes harmonieuses de la rose, aspirer ses parfums enivrants ; nous chercherons ensuite le mystère sur l'autel qu'elle pare de sa beauté.

Enchassé dans un recueil austère et révéré, entre l'Ecclésiaste et le livre de la Sagesse, revêtu lui-même d'une auréole antique de sainteté, ce poëme, aux dehors sensuels et passionnés, est bien fait pour éveiller dans le cœur et dans l'esprit de celui qui s'y aventure, les mouvements d'une émotion profonde. A moins de n'être qu'un savant protégé par une triple cuirasse d'érudition et de grammaire, comment rester calme au milieu du désordre qui remplit le premier chant[1]? Entraîné par la puissance des sentiments qui tourbillonnent en sa pensée, le poëte veut tout dire à la fois ; les effusions de l'amour attendri, les préoccupations d'une coquetterie féminine, s'efforçant de justifier à ses propres yeux un bonheur dont elle semble douter, un regard mélancolique sur le passé, l'avenir partagé entre les joies de l'espoir et les angoisses de la crainte, tout cela se déroule dans les paroles de l'amante et réveille un écho de voix inattendues, où l'amant vient mêler son premier hymne à la beauté.

Le second chant nous montre la tendresse satisfaite : les expansions de deux cœurs enivrés s'émaillent de vives ima-

[1] La division habituelle du poëme comprend huit chants ou chapitres dont chacun contient de onze à dix-sept versets ; on a proposé d'autres répartitions, mais les unes et les autres sont étrangères à l'intention de l'auteur.

Digitized by Google

ges que la poésie puise dans une nature embaumée, roucoulante et toute fleurie. Le palais aux poutres de cèdre, aux lambris de cyprès, aux créneaux d'argent ne suffit plus à ces félicités qui débordent; il leur faut l'air sans bornes et l'espace immense des champs :

« Lève-toi, mon amie, ma colombe, ma toute belle, et viens, l'hiver est fini, la pluie est passée, elle est dissipée; les fleurs ont paru sur la terre, le temps des chansons est arrivé ; la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans nos champs. Le figuier montre ses bourgeons, la vigne en fleurs exhale son parfum ; lève-toi, mon amie, ma charmante et viens. Ma colombe nichée aux creux du rocher, aux crevasses de la muraille, montre-moi ton visage, laisse-moi entendre ta voix, car ta voix est douce et ton visage est gracieux. — Prenez-nous ces renards, ces petits renards, qui dévastent les vignes, car notre vigne est en fleurs. — Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui, à lui qui fait paître son troupeau au milieu des lis. Le jour approche et les ombres s'inclinent, reviens, et sois semblable, mon bien-aimé, au chevreuil et au faon des biches sur les montagnes ravinées [1].»

Les quatre chants qui suivent, déroulent, dans une série multiple et dans un ordre à peu près symétrique, la manifestation d'un double sentiment: ce sont chez la bien-aimée, les sollicitudes de l'amour inquiet; c'est, chez l'époux, la tendresse sereine qui ne se dément jamais; c'est un concert continu, où les comparaisons les plus parfumées, les hyperboles les plus caressantes, les grâces les plus chatoyantes, toutes les tendresses, toutes les beautés, toutes les splendeurs de la terre et des cieux, s'unissent pour célébrer, sur le mode le plus suave, les épanchements de deux cœurs parfaitement épris. Et ce n'est point encore assez ; après l'ex-

[1] *Cantique des Cantiques*, II, 10-17.

Digitized by Google

pansion bruyante, les confidences enflammées et les applaudissements de la foule, il faut à l'amour qui sent son bonheur, il lui faut le recueillement, l'ombre et la solitude :

« Viens, mon bien-aimé, sortons dans les champs, allons coucher au village ; levons-nous de bonne heure, pour aller aux vignes voir si les grenades sont en fleurs ; là je te donnerai mes caresses. Les pommes d'amour exhalent leur parfum ; tous les fruits sont à nos portes : vieux et nouveaux, mon bien-aimé, je te les ai gardés.

« Que n'es-tu mon frère ! que n'as-tu sucé le sein de ma mère pour que, te rencontrant au dehors, je puisse t'embrasser sans qu'on me méprise ? Je te conduirai, je t'introduirai dans la maison de ma mère : tu m'apprendras tout et je te donnerai à boire du vin aromatisé et le jus de mes grenades. Sa main gauche est sous ma tête et sa droite me tient embrassé. Je vous en prie, filles de Jérusalem, n'éveillez pas, ne réveillez pas la bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le veuille.[1] »

Et le Cantique finit comme il a commencé, par un tumulte de toutes les voix, de toutes les puissances de l'âme. Mais la passion a touché les limites extrêmes, le désir satisfait a perdu ses horizons, la pensée s'affaisse faute d'aliment, et la parole épuisée expire sur la lèvre, tandis que le cœur ému cherche encore quel peut être le bonheur inconnu auquel il lui serait permis d'aspirer.

Telle est l'économie de cet écrit délicieux, où les sentiments accumulés, les individualités souvent confondues, les pensées sans lien saisissable, les images dépourvues de rapport ou de suite, la passion la plus sincère, l'abandon le plus entraînant, la poésie la plus enthousiaste, concourent, dans leur harmonieux désordre, aux magnificences d'un langage que l'art n'a jamais dépassé.

Quand on s'est livré aux émotions intellectuelles que fait

---

[1] *Cantique des Cantiques*, VII, 10-13, VIII, 1-4.

Digitized by Google

naître ce charme enchanteur, il semble qu'on n'y voudrait trouver autre chose que l'expression naturelle et vraie de ce sentiment qui, plus fort et plus doux que le vin [1], sait mieux encore enivrer l'humanité et se faire célébrer par la nature entière; l'amour, ce favori des âmes tendres et des poëtes, réclamerait pour lui seul l'hymne le plus éblouissant qu'il ait jamais inspiré. La sagesse des hommes, s'appuyant sur la tradition, en a décidé autrement : elle nous apprend que le Cantique des Cantiques est une allégorie. Les maîtres de la loi juive y ont vu l'amour de Dieu pour Israël ou pour la Synagogue; l'Évangile et les apôtres s'y réfèrent fréquemment; les Pères et les docteurs les plus célèbres y reconnaissent un symbole de l'union de Jésus-Christ et de l'Église; les Conciles ont condamné les hérétiques qui ont méconnu ce caractère [2], et aujourd'hui encore les autorités des diverses communions de la chrétienté, en désaccord sur d'autres points plus importants de la doctrine, s'unissent pour déclarer l'origine sacrée et le sens allégorique du poëme.

Pour la majeure partie de ceux que nous venons de citer, la portée religieuse et mystique est telle qu'elle réduit à néant, ou du moins à une simple apparence, tout ce que la lettre présente d'humain et de réel aux yeux et à la pensée : le Cantique des Cantiques n'a pas été écrit en vue d'amours charnelles, l'auteur lui-même n'avait d'autre objet que celui qui a été reconnu plus tard par la doctrine. Mais des esprits conciliants ou indépendants admettent que l'allégorie se ca-

---

[1] Cette comparaison de l'amour et du vin, qui choque M. Renan, fait le fond des poésies orientales.

[2] Le deuxième concile de Constantinople, qui condamna Théodore de Mopsueste, en 553; le concile de Trente: « Si quis autem libros ipsos integros cum « omnibus suis partibus, prout in Ecclesia catholica legi consueverunt, et in veteri « Vulgatæ editione habentur, pro sacris et canonicis non susceperit, et traditiones « prædictas sciens et prudens contempserit; anathema sit. » Sessio IV. Le *Cantique des Cantiques* se trouve dans la liste des livres auxquels cette déclaration s'applique.

Digitized by Google

che sous la forme extérieure d'une action réelle; sans isoler les deux ordres d'idées, ils permettent de distinguer l'un de l'autre et de les considérer séparément. Cette hardiesse s'autorise du grand nom de Bossuet [1].

Une voie aussi modérée ne pouvait suffire aux aspirations de l'exégèse allemande; sous le couvert des procédés scientifiques dont elle fait grand bruit, elle a donné libre carrière à une imagination vagabonde. L'hypothèse étant au nombre de ses premiers besoins, elle a, pour obéir à cet instinct, hasardé les conjectures les plus oiseuses, les plus bizarres, les plus puériles. Parmi ces dernières, il faut compter la division du poëme en chapitres, détail sans importance puisqu'il n'entrait pour rien dans la pensée de l'auteur, et n'a été introduit que postérieurement pour la commodité des érudits [2]. Quant à l'ensemble des doctrines nouvelles, résultat de ces travaux, le progrès a été successif : c'est Jacobi qui les inaugura, il y a près d'un siècle; d'autres y ont ajouté, mais c'est à M. Ewald que revient la gloire de les avoir formulées dans presque toute leur extension [3].

M. Renan a donc trouvé la voie ouverte : son travail a consisté surtout à condenser des données souvent hétéroclites, humble tâche pour un esprit supérieur; à les justifier et à les revêtir d'une forme délicate qui habite peu de l'autre côté du Rhin. Or voici le résultat final auquel tous ces efforts ont abouti :

« Une jeune vigneronne, enlevée à son village, est introduite de force dans le harem de Salomon. Restant étrangère

---

[1] Bossuet, *Cantique des Cantiques*, Préface.

[2] Déjà le texte hébreu et la Vulgate diffèrent en quelques détails; dans les derniers temps, on a proposé un grand nombre de ces divisions, et il serait bien difficile de dire quelle est la meilleure.

[3] La liste de ces exégètes est assez longue : Anton, Ammon, Steudlin, Lindemann, Velthusen, Levisohn, Umbreit, Ewald, Hirzel, Bœttcher, Heiligstedt. M. Renan en compte d'autres, et notamment M. Hitzig, qui, cependant, énonce un système opposé au sien.

Digitized by Google

à ce qui l'entoure, elle garde ses pensées pour un amant qu'elle a laissé aux champs. En vain Salomon lui promet des parures et lui fait des compliments sur sa beauté. Pendant que le roi est absent, elle s'abandonne à l'espoir de voir son amant. Elle croit qu'il va venir. Mais c'est Salomon, au contraire, qui se présente et cherche à gagner ses bonnes grâces. Suit un dialogue où la jeune fille répond aux compliments de Salomon par des traits qui en réalité se rapportent à son amant. Un mot, peut-être un couplet de chanson populaire que chante la jeune fille, amène subitement l'amant en scène. Les deux amants se réunissent; leur imagination et celle des spectateurs se transportent à la campagne; l'amant est censé introduire son amie dans le cellier de la ferme où ils sont connus; l'amante s'évanouit [1]. »

Telle est l'exposition ou, comme le dit M. Renan, le premier acte, car nous voilà bien loin de l'ordre d'idées que nous avons exposé au début; non seulement le sujet est modifié du tout au tout, mais encore la forme est changée: au lieu d'un poëme lyrique employant une action d'une importance secondaire au développement du sentiment et de la pensée, on nous présente un drame accumulant les événements dans l'espace le plus exigu, un vrai drame en cinq actes avec épilogue, chœurs, ballet, tableaux et changements à vue. Le nœud de l'intrigue est, à vrai dire, des plus simples : le berger veut ravoir sa bergère et Salomon n'y entend pas, ce qui paraît assez vraisemblable. Quant au dénoûment, il est un peu partout : à chaque acte, la belle s'évanouit dans les bras de son amant, loin des yeux jaloux, il faut le supposer. M. Renan reconnaît qu'il y a là une grave infraction aux lois du drame, et une rude atteinte à l'intérêt qu'il peut inspirer.

En somme, la pièce présente « *La victoire de l'amour fi-*

---

[1] M. Renan, le *Cantique*, etc., I, p. 26-27.

Digitized by Google

dèle, » ou bien « *L'innocence triomphant de la séduction* ; » le poëme n'est ni érotique, ni mystique, « *il est moral*[1] ; » le jaloux est joué et les amants « *s'y donnent leur foi*[2] » comme dans le premier opéra-comique venu. Seulement il y a un épilogue, dont on se passerait bien en vérité et qu'il est fortement question de renvoyer quelque part dans le corps de l'œuvre, pour cause de transposition[3]. Toutefois, on n'en fait rien, ce qui semble donner raison à M. Ewald, lequel avait déclaré que « le Cantique des Cantiques est un drame populaire ou mieux un mélodrame[4] », attendu qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Si vous objectez que Salomon n'était probablement pas d'humeur à jouer le rôle de Bartolo, et qu'il en avait donné la preuve [5], on vous démontrera comment le poëme date des premières années du royaume d'Israël, et en quoi il y règne un reflet d'opposition politique ; car il y a réponse à tout.

Cette idée, quelque surprenante qu'elle puisse être, M. Renan l'a prise au sérieux ; point d'efforts qu'il ne tente pour la justifier. Si le drame marche mal et en dehors de toute logique, daignez accorder un peu d'indulgence à l'inexpérience scénique des Hébreux ; si les syncopes et les dénouements se multiplient outre mesure, c'était sans doute dans les mœurs de l'époque ; probablement aussi acteurs et spectateurs prenaient plaisir à ces sortes de jeux. Ne soyez point surpris quand des paroles qui ne regardent que l'a-

---

[1] M. Renan, ouv. cit., p. 135, 137 et passim.

[2] *Ibid.*, p. 69. Le passage invoqué (ch. VIII, v. 6) est plus fort d'expression que les autres passages du poëme, mais il n'a pas à plus haut degré que ceux-ci le caractère d'un engagement.

[3] Umbreit proposait de le supprimer ; les exégètes n'y vont pas de main-morte ! M. Renan réussit à nous le conserver, mais ce n'est pas sans peine. (Ouv. cit., p. 58-68.)

[4] M. Ewald, *Histoire du peuple d'Israël*, 1853.

[5] Salomon avait fait mettre à mort son frère Adonias (Ier livre des *Rois*, 11) à l'occasion de l'amour de celui-ci pour Abisag, la dernière femme de David, que M. Renan soupçonne être notre Sulamite, ce qui n'est pas impossible. Ouv. cit., p. 44, 45.

Digitized by Google

mant semblent dirigées vers Salomon; il y a ici jeu double, le discours de la bergère, passant par dessus la tête du roi maussade, sait tomber à sa véritable adresse. Lorsque l'amant n'est point là pour recueillir ces cajoleries subreptices, eh bien, c'est que la bergère éprouve « une vague rêverie; » c'est comme qui dirait monologue ou *à parte*. Ceci se récite sur l'estrade, cela se continue dans la coulisse ; on ajoutera, si vous y tenez, on retranchera si peu que cela vous convienne ; passez quelques invraisemblances, car on a bonne envie de vous satisfaire[1].

Voilà le système : le style, d'ailleurs est plein de grâces, et la pensée se présente presque toujours revêtue de cette forme achevée, qui est déjà une séduction. L'écrivain, qui possède tous les secrets de l'élégance contemporaine, vient de repasser ses auteurs du siècle littéraire et l'on voit se projeter sur son œuvre comme une vague teinte de la tournure galante et quintessenciée de la belle époque : voici Tirsis et Amaranthe, et le farouche Dorilas ; voilà la bergerie et les inspirations bocagères ; quant à Salomon, il a un furieux air de Louis XIV. Ne nous en plaignons pas : il est doux de s'endormir sur les exégètes poudreux, plus doux encore de s'éveiller sur une page musquée du *grand Cyrus*.

Au fond, et toute question de forme mise à part, on sent d'instinct ce qu'une pareille interprétation a d'invraisemblable. Toutefois, notre mission est de l'examiner, au triple point de vue de la logique, de l'histoire et de la philologie.

Ne confondons pas l'effet dramatique, et la forme propre du drame. Le premier, qui réside tout entier dans les sentiments, et qui est entièrement indépendant de la charpente de l'œuvre, ne constitue qu'une tendance susceptible de rester à l'état latent, ou bien de se produire au grand jour, d'une manière plus ou moins saillante, plus ou moins définie. La

---

[1] M. Renan, ouv. cit., p. 12, 16-22, 36, 54-58, 68 et passim.

Digitized by Google

seconde, au contraire, s'étendant à la seule surface, sans toucher au fond, ne consiste que dans un arrangement artificiel, qui exige une manifestation directe. Le drame n'est complet qu'autant que ces deux conditions s'unissent pour s'entr'aider; mais elles apparaissent souvent l'une sans l'autre : parfois, l'effet dramatique se révèle au plus haut degré dans un cadre qui ne semble pas fait pour le recevoir, une page d'histoire, une chanson, un air musical, et il fait défaut dans la machine la mieux charpentée quant aux exigences spéciales de la poétique du drame.

Certes, le Cantique des Cantiques présente une vivacité d'allures, une brusquerie de transitions, une multiplicité d'action, qui se prêtent assez à la transformation qu'on serait tenté d'en faire, pour le réduire à l'état de drame; il en est ainsi de la foule de compositions de tout genre, où le peuple imitateur, qui fournit la pâture à nos théâtres, va puiser chaque jour des éléments propres à suppléer une invention absente [1]. Mais il ne faut pas s'y méprendre : ces œuvres n'ont de commun avec le drame que le mouvement et les situations de la vie réelle, dont ils sont ordinairement la reproduction naïve, quelquefois le daguerréotype parfait; au contraire, la base du drame repose sur des procédés de convention qui constituent l'art, et s'éloignent toujours nécessairement, et de parti pris, des façons usuelles de la vie. Le caractère que nous venons de signaler, ce caractère à la fois exact, réel, familier, et en dehors des limites artificielles, est celui de presque toutes les poésies populaires et il leur sert de signalement.

D'un autre côté, ce que nous savons du théâtre, depuis ses

---

[1] Ceci n'est pas une condamnation absolue de la reproduction de sujets de composition; ce procédé est indispensable dans le drame historique. D'ailleurs, les plus grands génies ont donné l'exemple, en tout genre, de la reproduction de sujets déjà traités.

Digitized by Google

origines premières en Grèce, ne permet pas de supposer, à quelque époque que ce puisse être de l'histoire juive, antérieurement à l'expédition d'Alexandre, la production spontanée d'une machine compliquée comme celle que propose M. Renan. L'esprit humain n'est prime-sautier que dans l'expression de ses instincts et de ses sentiments, parce que chacun d'eux est une simple émotion de l'âme, traduite matériellement par un ébranlement nerveux, manifestée extérieurement par un son approprié, par le langage; mais, dans les choses de l'intelligence, c'est-à-dire, dans ses relations avec le monde et avec lui-même, double objet de ses connaissances, l'homme, obligé de percevoir, recueillir, comparer et juger, ne saurait se passer de procédés méthodiques et rationnels[1]. La science et l'art, qui constituent la possession et l'application élevée des connaissances intellectuelles, ne peuvent se réaliser qu'au moyen d'une série de ces procédés, alimentés par la tradition, autant que par l'esprit d'invention, et dirigés par la logique ; nous savons quelle en a été la progression en ce qui concerne le drame dans l'antiquité grecque et romaine ; nous savons aussi que le moyen-âge a marché dans une voie analogue, à côté de l'art ancien dont il négligeait la tradition. Il nous est donc impossible d'admettre l'apparition simultanée sur plusieurs points, ou même la production successive du même art chez divers peuples sans communication intellectuelle. Les éléments artificiels de la civilisation ne s'inventent qu'une fois; ils se transmettent ensuite, en s'augmentant ou se modifiant à chaque station nouvelle; ceux qui, pensant différemment, scindent les progrès de l'esprit humain et méconnaissent la solidarité de sa des-

[1] Il faudra cependant que la philosophie et la critique apprennent un peu de psychologie pratique ou phrénologique, c'est la même chose. Nos écrivains les plus habiles ne se doutent même pas des éléments de l'esprit humain, sujet habituel de leurs études.

Digitized by Google

tinée, se préparent des mécomptes que la science, nous l'espérons bien, ne leur fera pas longtemps attendre. Nous ne comprenons point qu'une critique sérieuse admette l'originalité du drame hindou[1]; jusqu'à ce qu'on ait établi la filiation des procédés propres à ce prétendu théâtre, l'absence de l'importation grecque, et l'existence d'une société indigène et indépendante, il est impossible de voir dans l'assertion des indianistes autre chose que l'une des faces d'une trop longue mystification.

Le Cantique des Cantiques n'est donc pas un drame en cinq ou six actes, et il n'y faut chercher ni les chœurs antiques, ni les divertissements du XVIIe siècle, ni les tableaux du théâtre contemporain. Mais peut-on compter au moins sur une action ou allégorie dramatisée, comme le chant du bouc chez les Grecs, ou comme les mystères du moyen-âge? Et les cérémonies de ce genre se liaient-elles à celles des noces, ainsi qu'on l'a prétendu?

Chez le peuple juif, et en général dans l'antiquité orientale, le mariage était accompagné de cérémonies; le silence gardé sur cet objet par les écrivains sacrés ne constitue pas une preuve contraire : par goût, comme à raison des difficultés de la tradition écrite, les anciens étaient sobres de détails. Il nous en est toutefois parvenu d'assez explicites : la Genèse mentionne positivement les noces de Lia et de Jacob et le grand festin auquel elles donnèrent lieu[2]; il n'en fut pas différemment lors du mariage de Rachel[3], et dans ces deux occasions, les fêtes précédèrent l'union conjugale. Le livre de Tobie, qu'on doit citer, quoique l'action se passe en dehors de la Palestine, raconte un repas, et on peut inférer du contexte que les réjouissances duraient habituellement

---

[1] M. Renan, ouv. cit., p. 83
[2] *Genèse*, XXIX, 22.
[3] *Ibid.*, 30.

Digitized by Google

pendant trois jours[1]. Dans celui d'Esther, l'auteur commence par une indication laconique du mariage de son héroïne[2]; mais, plus bas, il mentionne les noces dans des termes qui donnent lieu de croire que les festins se prolongeaient après la cérémonie nuptiale[3]. Quoique d'une durée plus restreinte, les noces de Cana prouvent que, dans la continuation des coutumes antiques, le vin jouait un grand rôle[4]. Enfin, de nos jours, les fêtes des orientaux en pareille occasion prennent parfois une semaine entière, à grand renfort de festins, de musique et de fantasias[5]. La célébration solennelle du mariage se retrouve chez tous les peuples et dans tous les temps, lorsque l'abrutissement ou les embarras financiers n'y mettent pas obstacle. Il n'en saurait être autrement : l'humanité n'a rien de mieux à célébrer qu'un acte qui est le plus important de l'existence individuelle, en même temps qu'il cimente l'union des familles et des sociétés.

On conçoit donc, bien que la Bible n'en fasse mention nulle part, et qu'il n'y soit question que de festins; on conçoit que les Juifs aient pu introduire, dans les cérémonies nuptiales, des récitations poétiques, remplacées ailleurs par l'épithalame ou par la chanson ; il est permis de supposer qu'on y faisait usage de plusieurs voix et même de chœurs, et que les développements se liaient à une action ou bien à quelque allégorie. Les mœurs contemporaines conservent, même en France, des pratique de ce genre, restes d'antiques coutumes[6]. On peut dire enfin que le Cantique des Cantiques tient,

---

[1] *Tobie*, VIII, 4.
[2] *Esther*, II, 16.
[3] *Ibid.*, 18.
[4] *Evangile selon saint Jean*, II, v. 11.
[5] M. l'abbé Bargès, *Tlemcen, sa topographie, son histoire, description de ses principaux monuments, anecdotes, légendes et récits divers*; Paris, Challamel, 1859, ch. VII, p. 180.
[6] Dans certaines parties du midi de la France, l'arrivée des effets de la mariée, la veille des noces, donne lieu à une scène dialoguée, les gens de l'époux feignant

Digitized by Google

par la pensée première, à ce genre de composition. Mais là s'arrête probablement l'analogie : le Cantique paraît être trop étendu pour se prêter à une application pratique, et son titre même[1] lui assigne le caractère exceptionnel d'un travail dont l'auteur a prétendu donner un modèle idéal, et non pas fournir une œuvre de circonstance.

La tradition attribue à Salomon lui-même la rédaction du Cantique des Cantiques. Plusieurs savants avaient cru devoir, au contraire, en rapprocher la date jusqu'aux époques voisines de notre ère. M. Renan combat cette opinion par des arguments que nous adoptons; mais, à son tour, il propose une date comprise entre la fondation du royaume d'Israël, et celle de Samarie (975 à 924 av. Jésus-Christ[2]). Le motif qui le détermine surtout, c'est la phrase : Vous êtes belle, ô ma bien-aimée, comme Thirzah[3], phrase qui semble désigner l'époque où la ville dont le nom précède était la capitale des dix tribus schismatiques. Jérusalem étant citée immédiatement après, M. Renan en tire la conclusion que l'auteur a voulu établir une antithèse entre ces villes, siéges des gouvernements rivaux. Or, rien n'indique qu'il s'agisse d'une capitale, peut-être même l'opposition supposée eût-elle été hors de saison après le schisme, auquel il n'est fait, du reste, aucune allusion dans le poëme. Enfin Thirzah méritait l'honneur que le Cantique lui accorde : après avoir été la capitale d'un roi cananéen[4], elle était devenue la deuxième ville des États de Salomon et c'est sans doute pour ce motif que Jéroboam en fit le lieu de sa résidence. Le

---

de leur refuser l'entrée, et ne se laissant convaincre que par suite de raisons où l'on pourrait, à la rigueur, trouver une allégorie. Nous avons été plus d'une fois témoin de cette cérémonie.

[1] *Schir-hasschirim*, le chant des chants, le Chant par excellence.

[2] M. Renan, ouv. cit., p. 95.

[3] *Cantique des Cantiques*, VI, 3 ou 4.

[4] *Josué*, XII, 24.

Digitized by Google

nom en signifie agréable. Les Septante et la Vulgate n'y voient même pas d'autre sens [1] ; on n'en peut donc tirer un motif de s'éloigner de la tradition.

Il en est de même du nom de la Sulamite [2]. M. Renan le fait venir de la ville de Shulem, située dans la tribu d'Issachar [3]. S'il en est ainsi, on ne comprend guère qu'après le schisme, le poëte parle de localités appartenant au royaume de Juda. On ignore l'origine du mot : il peut venir de Shulem, ou de Jérusalem [4], ou signifier « la pacifique [5]; » mais il est tout aussi probable qu'il représente le féminin, ou si l'on veut, le corrélatif du nom de Salomon [6]. Cette dernière interprétation se concilie plus que toute autre avec les intentions du poëme.

Il n'est pas facile de décider si le Cantique est l'œuvre personnelle de Salomon ou s'il a été présenté sous son nom ou composé d'après ses ordres. A une époque qui prétendait ne laisser de place à rien de nouveau, le pseudonyme et la collaboration mystérieuse étaient sans doute connus. Mais l'auteur quel qu'il soit de ce chef-d'œuvre, est un esprit de premier ordre, et jusqu'à plus ample information, nous ne connaissons personne dont on doive substituer la paternité à celle de Salomon, qui a fait d'ailleurs ses preuves. Le génie n'est pas chose si répandue qu'on puisse en attribuer les produc-

---

[1] *Vulgate :* « Vous êtes belle, mon amie, *agréable* et charmante comme Jérusalem. » Le nom de Thirzah a été donné à cette ville en raison de son site. (Rosenmüller, *Salomonis regis et sapientis quæ perhibentur scripta*, [Lipsiæ, 1830 t. II, p. 394, seq.)

[2] *Schoulammith.*

[3] M. Renan, ouv. cit., p. 43.

[4] Au lieu de Jérusalem, on disait *Schalem*, Σολυμα, Solyme.

[5] C'est le sens généralement admis ; mais les dérivés du verbe *schalam* offrent aussi les significations de *parfaite* et *amie.* Ce dernier sens est peut-être le véritable ; alors *schoulammith* signifierait l'*amie* (du roi ou de l'amant).

[6] *Schelomoh*, Salomon ; on trouve au féminin la forme *schelomith*, qui signifie également *pacifique* et qui est très-voisine de *schoulammith.* « On peut comparer ces noms, dit Lowth, à ceux de *Caius* et de *Caia* dans la langue latine. » (*De sacra poesi Hebræorum*, præl., XXXI.)

Digitized by Google

tions au premier venu ; à plus forte raison, n'est-il pas permis d'admettre chez plusieurs individus à la fois la manifestation du même talent. Homère a existé, ou du moins le grand poëte qui a composé l'Iliade et l'Odyssée. Ceux qui ont cru à la collaboration d'un nombre indéterminé de rapsodes, n'ont pas même le soupçon des conditions propres à l'intelligence humaine.

On doit enfin se demander, si le sens du poëme est réel, s'il n'est que symbolique ou s'il réunit l'un et l'autre caractère; là est le point délicat, car il nous transporte sur le terrain toujours agité des dogmes et des croyances ; la question présente cependant tout d'abord un côté qui se prête aux investigations de la logique et de la philologie. Le sens réel saute aux yeux ; mais il ne s'en suit nullement qu'on soit autorisé à nier l'allégorie. Les Orientaux connaissent ce procédé depuis les temps les plus anciens, et ils ne l'ont jamais abandonné : l'habitude de déguiser sa pensée, la recherche littéraire, le défaut de métaphysique et une forte impressionabilité devant l'apparence extérieure des phénomènes de la nature, suffisent pour en expliquer l'origine. On le trouve dans le livre des Juges [1], les prophètes en abondent, l'Évangile en est rempli, les littératures postérieures en fourmillent. L'étendue du poëme, les peintures vivaces et les termes passionnés qui s'y rencontrent ne sont pas des objections sérieuses ; on peut citer des allégories dix fois plus longues, des images et des expressions beaucoup plus libres, quoique appliquées au même sujet. Ce qui choque nos oreilles n'est pas déplacé en Orient ; la réserve que nous apportons dans nos discours serait superflue si les mœurs étaient plus pures et l'ignorance moins intense ; aussi la science a-t-elle le droit de s'en affranchir. Quant à l'allégorie, les Orientaux n'y

---

[1] *Juges*, IX, 8-15.

Digitized by Google

mettent pas de limites[1], et on se fera une idée exacte de l'exagération où peut être portée cette faculté par l'extrait suivant des œuvres d'Omar-Ibn-el-Faredh, qui en a donné la formule.

« Si je parle des traces de séjour, de maisons ou d'habitation; si je dis : *voici*, ou bien, *oh!* c'est elle (la divinité) que je veux désigner; c'est à elle que je fais allusion.

« Il en est de même si je dis : *elle* ou *lui*, *eux* ou *elles*, au pluriel ou au duel. Si je dis dans mes vers : *le destin me seconde* ou bien, *le destin m'est contraire;* si je parle des nuages qui pleurent, ou des fleurs qui sourient; si je parle des chameliers qui se dirigent vers les saules du clos ou vers les arbres du bocage, des pleines lunes qui se cachent derrière leurs voiles, des soleils et des filles des étoiles, des éclairs et de la voix du tonnerre, de l'Eurus, des vents du sud ou du nord, des chemins, des vallons, des dunes, des collines, des montagnes, des déserts de sable, des amis, des voyages, des tertres, des jardins, des prairies, des bosquets; des belles personnes et de leurs appas séduisants, du sang [2]; si je parle, dis-je, de toutes ces choses et autres semblables, c'est dans le but de faire connaître des mystères et des lumières que les envoyés célestes ont communiqués à mon cœur et au cœur des savants qui réunissent les mêmes conditions que moi, pour l'orner et l'élever; un messager céleste et divin m'a appris que je devais cette faveur à ma sincérité. Aussi ne vous arrêtez pas au sens extérieur de mes paroles; mais étudiez-en le sens caché jusqu'à ce que vous soyez parvenu à le saisir[3]. »

---

[1] Saint Paul ne pensait pas différemment : « Pour ceux qui sont purs, tout est pur; mais pour ceux qui sont souillés et pour les infidèles, il n'y a rien de pur; car leur esprit et leur conscience sont souillés. » *Epître* à Titus, I, 15.

[2] Ménorrhée, sang mensuel.

[3] Omar-ibn-el-faredh, *le Diwan*, publié par le scheikh Rochaïd, avec une préface de M. l'abbé Bargès, 1855.

Digitized by Google

Que deviennent, après une pareille déclaration, les distinctions basées sur des finesses grammaticales, et de quelle portée serait une explication rationnelle appliquée à cette bonne foi d'illuminé ? On a tout osé dans le genre dont il s'agit. Nous savons aujourd'hui que le bœuf Apis, dans les idées des prêtres Égyptiens, était la représentation de Dieu ; Jésus-Christ est figuré par un agneau, par un poisson[1]. Les Orientaux ne recherchent pas la délicatesse dans leurs comparaisons, et ils se soucient encore moins d'exactitude ; l'analogie la plus éloignée suffit à les satisfaire et quand un chansonnier contemporain s'écrie :

Tes yeux sont beaux, ô ma maîtresse,
Comme le camp de Pélissier[2] !

Cela veut dire simplement : « Les yeux de ma maîtresse sont aussi beaux que le camp du général commandant la division militaire d'Oran est bien tenu » et le tout revient au terme : « extrêmement. » Il ne faut donc pas être surpris de trouver confondues les idées les plus éloignées, les plus opposées, par exemple, le sexe[3], les nombres, les espèces, les règnes de la nature, la matière et l'esprit, le profane et le sacré ! Le général Bonaparte, conquérant de l'Égypte, inspira aux indigènes de nombreuses compositions poétiques, où toutes ces licences furent soigneusement employées. Nous reproduisons une de ces chansons qui avait été mise sur l'air de Malbrouk[4].

---

[1] Ιχθυς, *Ichthus*, terme présentant les premières lettres des mots suivants : *Jesous Christos theou uios soter*, Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur.

[2] Chanson arabe. *Bel-Issi*, Pélissier.

[3] L'usage où sont les Orientaux de ne jamais parler en public de leurs femmes, détermine les poètes à employer le masculin pour le féminin.

[4] Villoteau, *De l'état actuel de l'art musical en Egypte*, dans la *Descript. de l'Egypte, état moderne*, tome XIV, p. 10. Paris, 1826. « La chanson, dit Villoteau, fut composée pendant notre séjour en Egypte, mais l'air en était connu auparavant : il avait été apporté par des marchands grecs, et il était déjà corrompu, sans doute,

Digitized by Google

« Rigide censeur, laisse-moi ; l'amour d'un objet charmant me consume ; quand il devrait me faire fondre comme si j'étais sur des charbons ardents ; quand il irait de ma vie, je ne saurais renoncer à sa possession. *Ya tamr tamratayni, ya kouistouya Bounou*[1].

« Le visage de cette beauté répand l'éclat du jour ; gloire à celui qui l'a formée! J'emploierai contre elle toutes les lois de l'amour pour obtenir justice de ses rigueurs. *Ya*, etc.

« Sa cuisse est comme une perle[2] ; ses hauts de chausses sont d'étoffe rayée[3] ; dans son ivresse, elle a délié sa ceinture et je me suis amusé avec elle. *Ya*, etc.

. . . . . .

« L'objet que chérit mon cœur est venu me trouver avec les roses de ses joues et m'a contraint à lui avouer mon amour. Par Dieu, quelle beauté fière et charmante! *Ya*, etc. »

Quelquefois la confusion des idées va même au-delà de l'allégorie. Voici une chanson dont le sujet est en même temps Bonaparte, le colonel Barthélemy, chef de police du Caire, et la maîtresse de l'auteur :

« Mon bien-aimé est couvert d'un chapeau ; des nœuds et des rosettes ornent ses hauts de chausses[4]. J'ai voulu le baiser, il m'a dit : attends[5]. Ah! qu'il est doux son langage ita-

---

en Grèce, les changements qu'on y remarque n'étant pas dans le goût des Egyptiens. » Chateaubriand, qui a entendu chanter cet air en Orient, croit qu'il y a été porté au temps des croisades. En tout cas, il est plus ancien que la chanson ironique faite sur le duc de Marlborough, laquelle n'a été publiée que vers 1781. (Dumersan, *Chansons nationales et populaires de la France*. Paris, 1846, in-32, p. 25 et suiv.)

[1] La première partie de ce refrain correspond à notre *mironton tonton mirontaine ;* quand aux mots : *ya kouistouya Bounou*, ils sont la reproduction défigurée de : « ô citoyen Bonaparte. »

[2] C'est-à-dire, a la blancheur, le brillant d'une perle.

[3] De *dabouly*, sorte d'étoffe fine de soie et de coton, rayée de diverses couleurs, et qui se fabrique à Damas.

[4] A la lettre, sa ceinture.

[5] *Esbeytah*, reproduction corrompue de l'italien *aspetta*, attends.

Digitized by Google

lien ! Dieu me garde de celui dont les yeux sont des yeux de gazelle ! Baise-moi, toi dont le langage est si doux. Salut !

« Que tu es donc beau, Barthélemy[1], lorsque tu proclames la sûreté publique et une entière amnistie, tenant en main le firman ! Tu rends la joie au cœur des sujets. Salut !

« Nous aspirions à te voir, ô général en chef, qui prends le café avec du sucre, et dont les soldats ivres parcourent la ville à la poursuite des femmes. Salut !

. . . . . .

« O république[2], tes soldats pleins de joie courent de toutes parts pour frapper les Turcs et les Arabes. Salut, Bonaparte[3], salut, roi de paix[4] ! Salut !

« Messager d'amour, lève-toi, amène-moi cette beauté à la taille légère, que le poids de sa croupe empêche de se lever[5] quand elle veut se redresser et se tenir debout. Salut !

« Allons ensemble, seigneur[6], nous enivrer à l'ombre des jasmins. Nous cueillerons la pêche sur l'arbre qui la porte, à la vue de nos rigides censeurs. Salut !

Les procédés allégoriques et emphatiques ne sont pas réservés aux œuvres de pure imagination ; les Orientaux leur donnent place dans les pratiques de la vie ordinaire. Un voyageur européen rencontrant un Arabe lui tient un petit discours qui peut se résumer ainsi : « Je suis bien aise de vous voir ; comment vous portez-vous ? » A quoi l'Arabe répond :

« O Dieu ! les yeux noirs m'ont donné la mort ; prends pitié

---

[1] Ce nom propre est rendu, dans l'original, par *Fort-er-romman*, expression qui, dans la langue du pays, signifie *éplucheur de grenades*. (Villoteau.)

[2] Ces mots répondent à l'idée suivante : « représentant de la république. »

[3] *Bounabarteh*, plus exact que *Bouno*, dans la chanson précédente.

[4] *Malek-es-selam*, et dans d'autres manuscrits, *malek-el-islam*, roi de l'islamisme, ce qui est contraire au rythme, et, sans doute, à l'idée de l'auteur.

[5] C'est-à-dire, une femme très-belle, l'embonpoint étant considéré par les Orientaux comme la suprême beauté.

[6] *Ya sidi*, proprement : « ô monseigneur ! » dans l'usage ordinaire : « monsieur. »

Digitized by Google

de celui qui en est devenu amoureux. En vérité, oui, en vérité, si l'on venait à ouvrir ma poitrine, l'on ne trouverait pas dans mon cœur un autre que toi. Oui, en vérité [1]. »

Ou bien : « Il vient de se lever en éclipsant l'astre du jour, un soleil plus cher à moi que ma propre vie. O prodige! c'est un soleil qui me cache un autre soleil [2]. »

Il serait superflu d'ajouter d'autres preuves : l'allégorie est dans les mœurs des Orientaux, et rien ne s'oppose à ce qu'elle se cache sous les termes du Cantique des Cantiques.

Du possible au probable et au certain, il n'y a qu'un pas, bien qu'il ne soit pas légitime de conclure de l'un à l'autre. Au point de vue purement scientifique, on peut objecter que le Cantique ne porte en lui-même aucune trace d'affectation religieuse, aucun indice de la divergence de pensées qui se manifeste dans la plupart des écrits allégoriques; en outre, sa position isolée ne permet pas de le rattacher à des idées qui lui serviraient d'explication, comme il arrive pour les figures de l'Ancien-Testament et pour les paraboles de l'Évangile. Mais il faut considérer d'un autre côté que les Hébreux n'écrivaient guère qu'en vue de la religion, et il ne nous reste d'eux absolument rien qui soit étranger à cette matière ; ensuite l'autorité d'une tradition constante est certainement d'un grand poids. Au surplus, la question, prise à ce point de vue, sort entièrement du domaine de la littérature pour entrer dans celui des croyances, et la cause du Cantique des Cantiques ne peut être disjointe de celle de l'ensemble des Écritures. Il s'agit donc de savoir si l'on tient pour la Révélation ou pour le Rationalisme : la solution sera affirmative ou négative, suivant le choix qu'on aura fait. Notre travail, purement scientifique, n'aborde pas le terrain de la théologie.

---

[1] M. Bargès, *Tlemcen*, etc., p. 405.
[2] *Ibid.*, p. 398

Digitized by Google

En résumé, rien n'autorise à voir dans le Cantique des Cantiques autre chose qu'un poëme lyrique ayant pour sujet l'amour honnête de deux époux, ou du moins de deux amants qui ne se mettent pas en opposition avec la loi, les usages et les mœurs. La violation de quelques règles grammaticales, la mutation anormale du singulier en pluriel, du masculin en féminin ou réciproquement; le passage inopportun d'une personne pronominale à une autre, en un mot le défaut de logique dans l'attribution du discours, les idées inattendues, les propositions inexplicables ou même contradictoires, ont peu d'importance, si on les compare à la preuve qui ressort de l'ensemble de la composition; ce sont, du reste, les caractères habituels de la poésie populaire. Pour transformer en drame le Cantique des Cantiques, on soulève des difficultés bien autrement considérables : coupures, interposition de paragraphes, erreurs de copiste, changements de lieux, interlocuteurs supposés, incohérences du dialogue, contradictions perpétuelles [1]. Ces bourgeois de Jérusalem [2], dont il n'est pas dit un mot dans le poëme; ces dames qui, sans être tourmentées par l'amour, excuse de tant de folies, courent les rues [3] à une heure indue, sans motif, contrairement aux bienséances locales et au risque de se faire battre par les gardes peu galants; ce nard qui n'est qu'un parfum et qu'il faut transformer en amant [4]; cette bayadère qui tombe des nues dans le harem [5]; cet enlèvement aussi inutile qu'inex-

---

[1] M. Renan, *le Cantique des Cantiques*, p. 31-36, 41, 44, 47, 58 et passim.
[2] *Ibid.*, p. 30.
[3] *Ibid.*, p. 36.
[4] *Ibid.*, p. 14.
[5] *Ibid.*, p. 45 et suiv. M. Renan s'est créé une grosse difficulté en voulant reconnaître, avec M. Ewald, dans le mot *Mahanaïm*, un nom de lieu célèbre par ses bayadères, ce qui est une hypothèse gratuite. *Mahaneh* signifie d'abord *campement*, et ensuite *troupe*, par extension; l'étymologie de l'appellation est donc au moins douteuse. Mais il n'y a aucune raison de rejeter le sens habituel, de « *deux troupes de danseuses.* » En effet, l'Orient a conservé la coutume des

Digitized by Google

pliqué; ces obstacles qui font le nœud de l'intrigue, et dont le texte ne parle pas; ce jeu double, ces évanouissements renouvelés outre mesure; toutes ces complications artificielles enfin, sortent des bornes de la vraisemblance; ils sont en désaccord avec le génie de l'antiquité orientale. La population israélite, même après le schisme, n'aurait pas supporté qu'on lui représentât Salomon amoureux ou mari dans une situation qui n'a pas de nom en hébreu, mais qui en porte un fort injurieux en notre langue. On ne persuadera à personne, qu'à aucune époque antérieure à notre ère, et surtout quelques années après Salomon, on ait pu dénaturer ainsi les caractères historiques, en public, et sur un théâtre qui n'a jamais existé.

On n'atteint la vérité en histoire qu'à condition de reproduire la physionomie de chaque lieu et de chaque époque. L'anachronisme de mœurs et d'idées, pour être plus excusable que celui des dates, n'est plus permis de nos jours. Or, Salomon est tout différent de Louis XIV, et le peuple d'Israel n'a aucune ressemblance avec la société de l'hôtel de Rambouillet. Les femmes juives n'étaient ni des Mandane ni des Lucile; elles ignoraient les serments clandestins, les pères barbares, les époux abhorrés et le bagage romanesque de l'amour contrarié; habituées à être traitées en esclaves et à se donner elles-mêmes ce titre, elles acceptaient l'époux qu'on leur donnait, ou par qui on les laissait prendre; et

---

danses à deux chœurs d'hommes et surtout de femmes; un de nos amis, voyageant en Palestine, les a retrouvés au sommet du Mont-Carmel, aussi près que possible de la scène du Cantique; c'étaient des chœurs doubles de femmes manœuvrant sous la direction de coryphées, comme la strophe et l'antistrophe des Grecs. Ces exercices avaient un but religieux et s'exécutaient devant le monastère du Carmel.

Les danses à deux chœurs étaient sans doute le spectacle le plus brillant que l'on connût à l'époque de notre poëme. Aussi la Sulamite, dit Rosenmüller (ouv. cité), demande pourquoi on la regarde avec curiosité, comme on le ferait d'une danse à deux chœurs, d'un spectacle extraordinaire, ou, pour employer un terme vulgaire mais expressif, comme une pièce curieuse.

Digitized by Google

lorsqu'ils s'agissait d'un roi, elles s'estimaient heureuses de lui appartenir, même à titre d'irrégulières et au fond d'un harem. Elles connaissaient l'anxiété de l'amour, parce qu'elles s'étaient données tout entières et craignaient d'être délaissées ; mais elles ignoraient la jalousie, parce qu'elles ne se reconnaissaient aucun droit aux hommages et aux soins de l'époux. Leur infériorité sociale, quoique moins accusée que dans le reste de l'Orient, suffisait à rendre impossible l'échange de sentiments qui constitue la galanterie ; cet échange suppose soit l'égalité réelle, soit une élévation factice et convenue de la femme, laquelle donne plus de piquant aux relations d'amour, à raison même du mensonge sur lequel elle repose. Pour le même motif, cet adultère gai et lestement mené, qui sait allier la tranquillité de l'esprit avec l'art de ménager les apparences, ces jeux doubles, ces intrigues compliquées, si fréquentes depuis le moyen-âge, étaient inconnus de l'antiquité. Le roman, tel que nous l'entendons, exige la liberté de la femme, et il se rattache aux mœurs du Christianisme ou des religions qui en ont reproduit certaines maximes. Nous ignorons encore une grande partie des détails de la vie dans l'antiquité orientale, mais nous en connaissons assez pour éviter toute confusion essentielle du courant de ses idées, avec celles des époques modernes.

Cette critique un peu vive ne serait point complète à nos yeux si nous négligions de rendre à M. Renan la justice qui lui est due. Malgré les dissentiments signalés, nous retrouvons dans la partie historique du livre, la critique élevée, claire et précise qui a valu à son auteur un rang si distingué dans la science contemporaine. D'un bout à l'autre de l'ouvrage et surtout dans la traduction du texte original, nous admirons les qualités du style. La conclusion est facile : la nouvelle œuvre de M. Renan ressemble à ses devancières; contestable dans ce qu'elle emprunte aux idées étrangères,

Digitized by Google

elle est excellente dans ce qui est propre à l'auteur ; qu'il consente à être lui-même, la science y gagnera, et peut-être serons-nous alors appelés à tout approuver dans les productions d'un talent déjà si remarquable.

A. CASTAING.

DE LA CHEVELURE

CHEZ LES DIFFÉRENTS PEUPLES.

III

PEUPLES CONTEMPORAINS.

(Troisième article[1]).

Nous pourrions parcourir les nations modernes d'Europe et nous arrêter sans aucun doute à plus d'une particularité remarquable : telle n'est pas notre intention; il n'entre pas dans le plan que nous nous sommes imposé, de faire une étude de la mode européenne ; nous préférons nous écarter de ces banales institutions qui ont les sots pour législateurs.

Chez les peuples sauvages ou peu civilisés (souvent moins éloignés de la raison qu'on ne s'efforce de le faire croire), les parures exercent un prestige singulier, une fascination surprenante, mais nous ne sachions pas, par exemple, que parmi eux la forme d'un caftan ou d'un pagne soit trouvée surannée, et presque ridicule, après quelques mois. Il y a moins de stabilité chez nous que partout ailleurs ; on se surprend à adorer ce que la veille on méprisait; les exemples, les faits, ne sont malheureusement pas loin.

Chez les sauvages, les coutumes ne sont guère que la conséquence d'une sorte de nécessité; chez les nations civilisées, la mode est un tyran qui commande sans raisonner.

---

[1] Voy. *Revue orientale et américaine*, 1860, t. III, p. 319, et t. IV, p. 178.

Digitized by Google

Du reste, l'étude particulière des coiffures des nations européennes serait presque vaine; — l'Europe n'est plus au dix-neuvième siècle qu'un vaste empire, composé de provinces habitées par des peuples frères par les usages et par les coutumes. — Aujourd'hui, en Europe, les mœurs d'un individu dépendent moins de sa race, de sa nation, que de la position sociale qu'il occupe. Le progrès des communications, les incessantes relations commerciales, sont destinés à frapper d'un coup mortel le caractère typique de chaque peuple. Les Turcs demeurent, il est vrai, immuables; aussi, doit-on les considérer comme un peuple mort. Nous partageons, à leur égard, la manière de voir de M. Charles Didier: les puissances occidentales ont perdu leur temps à réparer une maison qui tombait en ruine, et l'engoûment des Turcs, succédant à l'engoûment des Grecs, a été une plaisanterie infiniment trop prolongée.

Asie. — Passons en revue les principaux peuples de cette mère-patrie du genre humain, qui, bercée dans des rêves de voluptés, s'endort depuis tant de siècles au milieu de l'enivrement fatal de ses richesses. Souhaitons un réveil à cette terre antique, berceau de la civilisation, et formons pour son bonheur l'étrange vœu que son sol se montre à l'avenir moins prodigue de ses bienfaits et n'offre rien à ses enfants qui ne soit péniblement acheté. Il faut aux hommes et aux peuples la dure école de l'adversité; l'opulence n'enfante que la décadence et ne mène qu'à la ruine; les nations véritablement fortes ont toujours été celles que la nature ne favorisait pas assez pour tarir en elles le désir et le besoin du travail.

Hippocrate donne au caractère indolent des Asiatiques une cause différente : « Il est vraisemblable que le climat, dit-il, contribue à rendre les habitants de l'Asie timides, lâches et débiles, mais leur débilité physique et morale tient surtout aux gouvernements despotiques qui les régissent. Il est, en

Digitized by Google

effet, dans la nature des choses que l'indépendance et la liberté augmentent l'énergie morale et physique des peuples, et que le despotisme, au contraire, énerve l'âme et affaiblisse le corps[1]. »

De toutes les nations de l'Asie occidentale, il n'en est qu'une qui accueille la civilisation européenne, ce sont les Persans, — ces Français de l'Asie, — aux traits si réguliers, aux lignes du visage si parfaites, à l'esprit souvent si distingué; — nous retrouvons chez eux le type caucasique idéal : un front admirablement sculpté, s'harmonisant avec la ligne du nez, des yeux d'un noir foncé, adoucis par des franges de cils fournis, et des lèvres peu fortes, à moitié cachées par une barbe épaisse et de nuance noire, tournant parfois au rouge sombre; la barbe fut longtemps chez eux une de ces marques de virilité auxquelles était étroitement unie la dignité de l'homme.

Les Turcomans ont deux sortes de chefs, les Khans et les Absakhals; ces derniers tirent leur nom de leur barbe blanche, qui semble les désigner au respect de leurs frères. Les Ouzbeks ornent leurs chevelures de tresses de perles.

Dans la Turquie d'Asie, les femmes maronites de distinction portent sur leur tête une sorte de corne formée d'un tube de cuivre; elles y adaptent un léger voile blanc, qui descend de chaque côté du visage. Les femmes druzes dérobent aussi leurs traits aux regards en se couvrant d'un voile épais; cette coutume orientale, imposée par la jalousie de l'homme, est profondément entrée dans l'esprit des femmes du Levant. L'exemple suivant en est une preuve : « Une musulmane, ayant été surprise par un voyageur au plus fort de ses ablutions, se

[1] Ce serait peut-être sortir du cadre d'un travail purement ethnographique que de rechercher l'influence des gouvernements sur les peuples; — il est évident qu'une nation esclave n'est pas faite pour développer les grands hommes, et que l'esprit s'atrophie dès qu'on oppose une barrière à son essor.

Digitized by Google

hâta de jeter un voile sur sa tête, laissant à découvert tout le reste de son corps[1]. »

Les Bédouins ne se rasent jamais; leurs cheveux flottent à leur gré derrière leur tête. Ils se coiffent d'une sorte de mouchoir qu'ils roulent autour de leur front; ils en font retomber un bout par derrière et les deux autres sur les épaules, afin de préserver leur visage de l'ardeur du soleil ou du souffle poudreux des vents du désert. Les femmes arabes, semblables, suivant les poëtes orientaux, au jonc flexible et aux longues lances de l'Yémen, ont les yeux tour à tour vifs et languissants, comme ceux de la gazelle, des sourcils bien arqués, une chevelure bouclée et noire, qui flotte sur un cou long comme celui du mahari[2].

Il y a plus d'un siècle, lorsque les Maldiviens se coupaient les cheveux et les ongles, ils ne manquaient pas de les porter au cimetière et de les enterrer. « C'est une partie de nous-mêmes, disaient-ils, qui demande la sépulture comme le corps. »

Les femmes seykhs, dont les traits sont moins beaux que ceux des hommes, ont les cheveux attachés sur le haut du front et fortement tirés. De tout temps, les écrivains ont célébré les charmes des femmes hindoues : leur voluptueuse langueur, leurs cheveux bruns, tombant en tresses ondulées sur des épaules gracieuses, leurs yeux noirs, adoucis par le voile transparent des cils, leurs gestes délicats et souples, les ont,

---

[1] M. le marquis d'Hervey Saint-Denys nous a dit qu'un scrupule presque analogue existait en Touraine : une femme de la campagne croirait son honneur atteint si elle était surprise la tête découverte. Chez elle, le premier mouvement de pudeur est de prendre le bonnet ou la coiffe.

[2] Voici, suivant les poëtes arabes, l'idéal d'une femme de formes accomplies : une taille élancée, semblable au jonc flexible, des hanches d'un volume immense et qui peuvent à peine passer par la tente, deux pommes de grenade sur un sein d'albâtre, des yeux vifs et languissants comme ceux de la gazelle, des sourcils bien arqués, une chevelure bouclée et noire qui flotte sur un cou long comme celui des chameaux, etc.

Digitized by Google

depuis la plus haute antiquité, entourées d'un prestige de séduction. Les Brahmines portent une marque distinctive au visage : ils rasent leurs cheveux et leur barbe, et ne gardent qu'une petite touffe sur le sommet de la tête.

Franchissons les montagnes du nord de l'Hindoustan, et pénétrons dans le Turkestan chinois. Sauf quelques particularités que nous négligeons de préciser, la chevelure obéit aux mêmes usages chez les Kalmouks, les Ostiaks, et même chez les Toungouses, qui habitent les parages septentrionaux de la Sibérie. Les femmes de tous ces peuples tressent leurs cheveux en nattes et les laissent retomber sur leurs épaules. Nous n'insistons pas sur les détails; cependant les Kalmouks se font remarquer par la coutume de se raser la tête, tout en conservant soigneusement une petite touffe de cheveux; — dans leur jeunesse, les femmes laissent flotter sans art leur chevelure sur leur visage; à l'âge de la nubilité, elles les réunissent et forment une sorte de natte autour de leur front; lorsqu'elles sont mariées, elles les disposent en tresses.

Les Coréens rasent leur chevelure, tandis que leurs femmes les réunissent en une grosse touffe derrière la tête. On a trop souvent parlé de la chevelure des Chinoises et des Japonaises, pour que nous ne soyons pas autorisé à la passer sous silence. Leur coiffure nationale est tellement connue que nous préférons, sans plus tarder, abandonner l'empire du Soleil levant et le Céleste-Empire, et voyager dans les pays moins savamment exploités jusqu'à présent par les ethnographes. Nous dirons seulement que les Chinois, ou peuples à cheveux noirs, ont un petit chapeau en forme d'entonnoir surmonté d'un large bouton de corail, d'or ou de cristal, substance qui varie suivant le rang ou la dignité [1].

---

[1] D'après un renseignement qui nous a été communiqué par M. le marquis d'Hervey Saint-Denys, il existe, chez quelques tribus d'Eleuths, une coutume sin-

Digitized by Google

Les Garos de l'Assam rejettent généralement leurs cheveux en arrière et les tiennent fixés par une sorte d'ornement métallique. — Une grande marque de beauté chez le même peuple est de porter de longues boucles d'oreilles fort lourdes qui finissent par allonger le lobe jusqu'aux épaules. Une autre tribu sauvage de l'Assam, les Nagas, relèvent leurs cheveux en houppes ou en panaches. Les Abors coupent leurs cheveux très-court et ne conservent au sommet du crâne qu'une seule mèche.

Nous avons dit plus haut que les peuples qui naturellement sont peu doués du système pileux sont précisément ceux qui s'efforcent d'en faire disparaître jusqu'aux moindres vestiges. Ainsi, par la même règle, dans le Pégou, les Kariengs, qui ont peu de barbe, s'épilent avec soin.

Les Andamans offrent le remarquable exemple d'une chevelure laineuse, ce qui peut nous faire croire qu'il y a entre eux et les peuples nègres le plus intime rapprochement.

La chevelure chez les Siamois donne lieu à des cérémonies particulières. Si l'on néglige de développer l'intelligence des jeunes Siamois, on attache, en revanche, une grande importance à les raser, en ne leur laissant qu'une unique touffe de cheveux sur le sommet de la tête. — Parvenu à l'âge de puberté, le jeune homme doit renoncer à son toupet; cette cérémonie, célébrée avec une pieuse dignité par la plupart des Siamois, est l'objet d'immenses fêtes à la cour royale lorsqu'il s'agit d'un jeune prince du sang. Les Siamois jouissant d'une médiocre fortune se contentent de réunir quelques parents et de leur faire des présents. Un coup de feu est le signal de la cérémonie : les Talapoins ou prêtres récitent des prières et font couler l'eau lustrale sur la tête du jeune tondu. Les invi-

---

gulière qui consiste à se teindre, à titre de parure, la barbe avec de la garance.

Digitized by Google

tés prennent ensuite un repas où les liqueurs enivrantes, le tabac et le bétel sont des compléments nécessaires à la gaieté. Cette cérémonie ressemble sur plus d'un point à celle dont nous honorons nos nouveaux baptisés.

Lorsque le fils du roi est en âge de perdre son toupet, on élève à grands frais un môle, on construit une espèce de palais, et de longues processions témoignent de la part que la nation prend à l'événement; enfin on tond le jeune prince avec le déploiement le plus imposant des forces du royaume. Après cet acte saint, une autre vie commence pour la jeunesse, qui, la plupart du temps, livrée aux Talapoins, reçoit, avant les principes les plus élémentaires de lecture et d'écriture, les plus tristes enseignements de la paresse et du vice.

Océanie. — De toutes les parties du monde, l'Océanie est peut-être celle où les parures les plus diverses, les plus surprenantes, sont en honneur; le sauvage américain lui-même cèderait le pas au Polynésien, couvert de tatouages, à l'habitant des îles Santa-Cruz et au Papou à la chevelure luxuriante surmontée d'ornements bizarres.

Les naturels de la Malaisie ont les cheveux noirs, luisants et longs; ils s'épilent presque tous.

Les hommes, au caractère farouche, à l'âme sanguinaire, se parent d'ornements qui ne démentent pas leurs cruels instincts; la chevelure, cette dépouille qui peut survivre à l'homme, sans ressentir les atteintes d'une rapide altération, est l'objet de la convoitise et des recherches ardentes des cannibales de la Malaisie; chez nous, souvenir vénéré d'une affection profonde, et gage presque sacré de tendresse; chez eux, sanglante parure, trophée épouvantable, la chevelure d'ennemis tués dans les combats, ou tombés sous leurs coups dans de lâches agressions, orne leur ceinture et décore leur front.

Chez les Battas et les Dayaks, la tête d'un homme est le plus doux présent qu'un sauvage puisse faire à celle qu'il

Digitized by Google

aime ; certaines femmes n'accordent leur cœur qu'au prix de cet exécrable don. Ce n'est pas en combat loyal que le sauvage s'empare de la tête qui lui promet l'amour d'une compagne, il se blottit au milieu des jongles, l'œil en feu, l'oreille au guet, semblable à la bête fauve, et dès qu'il aperçoit un homme, fût-ce un frère de sa tribu, il le perce de son infaillible flèche, s'élance d'un bond sur le corps qui se débat contre l'agonie, et lui tranche la tête d'un seul coup.

Les chefs possèdent d'effroyables collections de crânes aux chairs livides et pantelantes, aux yeux caves, aux mâchoires grimaçantes ; à la vue de ces trophées de guerre, l'œil des sauvages s'anime et flamboie, leur sang bouillonne, leur bouche écume ; ils sentent toute leur haine renaître, et, ne pouvant maîtriser leur farouche passion, ils se déchaînent sur ces débris repoussants, les souillent et les flagellent.

Le Dayak se fait, avec la chevelure de ses ennemis, un petit panier qu'il tient appendu à sa ceinture, et qu'il destine à recevoir les têtes enlevées aux tribus étrangères. Cette parure est un insigne de gloire ; le Dayak l'orne de coquillages et le montre avec orgueil à ses jeunes enfants.

Dans l'île de Sumatra, les jeunes filles mêlent de la paille à leur chevelure, afin de la rendre plus volumineuse et par conséquent, suivant le goût de la nation, beaucoup plus belle. Le même usage règne chez les Alfourous.

« Les hommes de cette population, dit Mme Ida Pfeiffer, nouent leurs cheveux par devant, et leur donnent l'apparence d'un disque, qu'ils augmentent en y mettant de la paille de riz. Autour de la tête, ils ont un mouchoir roulé avec tant d'habileté et d'élégance que le disque de cheveux s'en détache comme une cocarde. Un homme qui a conquis deux têtes peut aussi orner sa coiffure de coquillages blancs. Tous ne portent pas le disque de cheveux et le mouchoir. Beaucoup laissent librement flotter leur chevelure, ce qui leur donne un air féroce. Leurs cheveux épais, longs et un peu hérissés,

Digitized by Google

leur tombent sur la figure et volent en l'air au moindre mouvement. Si leur chevelure est riche, ils ont en revanche très-peu de barbe. Cependant, il en est quelques-uns qui paraissent très-fiers de leurs moustaches. »

Autant de nations, généralement autant de coutumes; cependant, les mœurs, les habitudes étant filles des climats et du besoin, on rencontre, la plupart du temps, dans les mêmes régions, des coutumes à peu près analogues; les habitants des Nouvelles-Hébrides ont la chevelure noire, épaisse et, suivant une comparaison sans doute exagérée, arrangée à la porc-épic. La barbe est forte et bouclée. Tantôt, les femmes laissent flotter leurs cheveux, tantôt elles les retiennent au moyen d'une tresse; elles aiment à y attacher une large feuille de bananier, qui, par l'effet du contraste, fait ressortir la couleur noire de leur teint.

Cette célèbre loi des contrastes, qui, dans les arts, a enfanté des œuvres parfois si caractéristiques, et, dans les lettres, des ouvrages si originaux et si remarquables, ne paraît pas complétement étrangère à certains sauvages de la Mélanésie, qui l'appliquent à leurs parures très-singulièrement, et sans en avoir conscience. Un grand nombre des habitants des îles de la Mélanésie donnent à leur chevelure une coloration artificielle et généralement claire, afin que la teinte noire de leur peau soit encore plus saisissante par l'effet de l'opposition de nuances différentes.

Lorsqu'on célèbre une fête à Taïti, les femmes apparaissent en costume gracieux et brillant, leur tête est chargée de fausses chevelures, de tresses de taman et de guirlandes de fleurs blanches; elles ont les bras et le cou découverts, les seins ornés de coquilles et de touffes de plumes. Dans le même pays, une mèche de cheveux est aussi considérée comme une sorte d'holocauste agréable aux dieux, analogie frappante avec quelques coutumes anciennes, que nous avons signalées dans la seconde partie

Digitized by Google

de cette étude. Dans les sacrifices humains, les Taïtiens portaient autrefois leur victime dans de longues corbeilles en feuilles de cocotiers, enlevaient un des yeux du cadavre, et le présentaient à l'idole, ainsi qu'une touffe de cheveux ; ensuite les dépouilles mortelles étaient placées sur un marbre du voisinage.

Les Fidjiens attachent un grand prix à leur chevelure ; ils la frisent, l'enduisent de pommade, et la poudrent en gris ou en blanc. Nous présumons que c'est là une imitation surannée des coiffures européennes du siècle dernier.

Les chefs conservent souvent le devant de leur chevelure noir, tandis qu'ils teignent en rouge sombre ou clair la partie postérieure. Aux îles Rotouma, les naturels réunissent leurs cheveux en grosses touffes derrière leur tête, les saupoudrent de chaux et leur donnent une coloration rougeâtre ; ils se rasent le visage, excepté les moustaches. Le rasoir d'acier leur étant inconnu, ils y suppléent par un coquillage. Aux îles Santa-Cruz, les indigènes, qui ont naturellement les cheveux noirs et fortement crépus, s'appliquent à les rendre blonds ou jaunâtres, en les mouillant avec une préparation d'eau de chaux [1].

Les habitants des îles de l'Amirauté rougissent leurs cheveux avec un mélange d'huile et d'ocre.

Les naturels de la Nouvelle-Guinée ramassent leurs cheveux en touffes énormes qui ont quelquefois un mètre de tour. Les plus modestes de ces touffes ont 80 centimètres. La coiffure est complète, lorsqu'elle est ornée de plumes d'oiseaux de paradis.

Non loin de la Nouvelle-Guinée, quelques tribus métis paraissent aussi bien tenir des Polynésiens que des Nègres, ne portent pas leurs cheveux frisés et en boules arrondies comme

---

[1] Quelques peuples de l'antiquité avaient le même usage.

Digitized by Google

les Papous, mais les relèvent et les soutiennent au moyen d'un peigne; d'autres, suivant un usage assez répandu dans un grand nombre d'îles de l'océan Pacifique, se contentent de les tortiller en mèches. Les indigènes de la Louisiane enveloppent leur chevelure laineuse de prodigieuses touffes de plumes.

Les femmes des îles Samoa, sensibles aussi à la coquetterie, se lavent les cheveux au jus de citron et se les parfument de *monoï* à l'odeur de sandal.

Aux îles Tonga, on rencontre parmi les sauvages des barbiers ce qui, sans être positivement un indice évident de la civilisation, n'en atteste pas moins un degré d'avancement. Armés de deux coquilles de bibi, les barbiers de Tonga en appuyent une horizontalement contre le menton ou la lèvre, tandis que l'autre effleure la peau, comme pourrait le faire une véritable lame d'acier.

RICHARD CORTAMBERT.

(La fin prochainement).

DOCUMENTS
SUR LA THÉOLOGIE DES DRUSES

Le document que nous publions aujourd'hui sur la philosophie religieuse des Druses, a été traduit pour la première fois de l'arabe, par un missionnaire de la Société de Jésus, au Liban. Nous en devons la communication à l'intermédiaire officieux de M. Ch. Aubanel d'Avignon. Ce document peut être considéré, en quelque sorte, comme un supplément aux articles que nous avons publiés sur la religion des Druses, dans la *Revue orientale et américaine*, 1860, t. III, p. 155.

TRADUCTION.

..... L'Opposant pressé par l'Intelligent et la Parole d'une part, et de l'autre par l'Ame et le Précédent, se trouva dans une grande perplexité; voilà pourquoi on le nomma *Harit;* plus tard on le nomma *Ablis*, parce qu'il prit son origine de

Digitized by Google

l'Intelligence, de laquelle il sortit malgré elle. Il n'a pas de père, car l'enfant ne sort point des reins de l'homme et n'entre point dans le sein de la femme : c'est la volonté seule de l'homme qui le produit : de même que l'enfant spirituel ne prend origine que du prédicateur et de son action. Or, comme l'Intelligence n'avait pas de volonté spirituelle dans la formation de l'Opposant, ni même de désir naturel, on dit qu'il n'a pas de père et qu'il est bâtard et opposant. Car le fils illégitime s'oppose aux enfants légitimes et reste leur ennemi : de même, Ablis s'oppose aux enfants légitimes, c'est-à-dire à ceux qui croient en l'Unité, les enfants de l'Intelligence et de l'âme.

C'est à quoi Djafar, fils de Mohammed, rend témoignage, en disant que le fidèle est frère du fidèle, enfants d'une même mère et d'un même père. Or, leur père, c'est la Lumière, c'est-à-dire l'Intelligence, et leur mère c'est la Miséricorde, c'est-à-dire l'Ame.

Nous vous avons déjà déclaré, dans le livre intitulé *Le droit sentier*, qu'Adam le Jafa c'est l'Intelligence ; son nom était Satanaïl, comme le nom de Ablis était Harit. La mention que nous avons faite de ces deux personnages sacrés se rapporte au temps de l'apparition de la forme humaine, ce qui est juste soixante-dix siècles.

Ainsi nous avons dit que Harit se forme de 4 lettres. *HHa*, qui vaut 8, *Aleph*, qui vaut 1, *Ra*, 200, et *ta*, 400 : si on retranche ces deux dernières lettres, il reste 9. Or, 9, quand on l'écrit, se compose de 4 lettres, *ta*, *sa*, *aïn* et *ha*. Si l'on fait la supputation des deux noms de *Harit* et de *Ablis*, on obtient 4 lettres ; car le reste de *Harit* est 9, celui de *Ablis* est 7 : en ôtant 12, il reste juste 4 lettres des deux côtés.

Maintenant, après avoir composé son nom en tout sens, soit composé, soit simple, on le trouve de 4 lettres, et on voit que le *ta*, qui est la dernière lettre dans le nom de *Harit*, est la première du mot neuf : ce qui indique la loi du Pro-

Digitized by Google

phète parlant et sa publication en tout siècle et tout temps, et que le premier des Parleurs (Prophètes) est aussi le dernier.

Venons à l'Intelligence (âgl) : son nom est composé de 3 lettres ; l'Ame aussi (nfs) en a 3, mais elles diffèrent beaucoup entre elles dans le haut calcul. Ainsi les Ignorants, qui ne sont point initiés, considèrent et comprennent l'Intelligence et l'Ame d'après le son matériel de leurs noms, tandis que l'Intelligence et l'Ame ont des degrés plus ou moins élevés. Ainsi, l'Intelligence est le mâle (en arabe *âgl* est masculin), et l'Ame est la femelle. Le mâle est le producteur, la cause de l'utile ; la femelle en est le moyen. L'Intelligence, si nous la computons d'après le haut calcul, se trouve être le nombre 200 ; l'Ame est 130 : ($\hat{a} = 70$; $g = 100$; $l = 30$, donc agl = 200 ; — d'après le calcul oriental, $n = 50$, $f = 80$, $s = 60$, ce qui donnerait 190 : il faut donc supposer qu'on retranche 70 de ce nombre pour avoir 130). Donc, le nom de l'Intelligence l'emporte sur celui de l'Ame de 70 degrés d'excellence : et ce sont les attributs de l'Iman, y compris l'Unité. Et moi je vais vous les nommer, par ordre de Notre-Seigneur Glorieux, afin que vous ne le confondiez ni l'associiez avec aucun autre.

Le premier de ces attributs est l'Ame, qui a 12 manifestations dans les Iles, et 7 missionnaires ou apôtres dans les sept Provinces, comme il est dit dans le Coran : « elle a 12 ; » — 2° le *Verbe* ou la *Parole*, qui a 12 manifestations et 7 apôtres dans les sept Provinces ; car le Verbe est égal à l'Ame ; — 3° le *Précédent*, qui a 12 manifestations, pas autres ; — 4° le *Suivant*, qui a 12 manifestations, pas autres ; car le Suivant est égal au Précédent ; 5° le missionnaire Indépendant-Absolu, qui a avec lui le *Permis* et le *Défendu*. Tels sont les 70 attributs, source de la ramification de tous les attributs supérieurs et inférieurs ; et tous dépendent et descendent de l'Intelligence, laquelle est l'Iman direct de Notre-

Digitized by Google

Seigneur Glorieux et Très-Haut, qui élève et abaisse les attributs comme il lui plaît. Comme dit le Coran : « S'il veut une chose, il dit : qu'elle soit, et elle est. » Ainsi c'est le Très-Haut, auteur et fin de toutes choses.

Or, ces 70 attributs dont nous avons parlé, sont comme les anneaux d'une même chaîne. Comme dit le Coran : « Prenez-le et enchaînez-le ; » c'est-à-dire l'opposant Ablis, l'ennemi de l'Iman, s'il vient à prévaloir dans ses desseins, prenez-le par le frein spirituel, et enchaînez-le par l'Alliance, le Testament, qui est l'Immolation, dont on dit que le Maître des siècles immole l'Ablis des Ablis. — Puis vient l'Enfer ! Priez, hélas ! les profondeurs de la science du Maître des siècles, qui confond les sages et les docteurs, et auprès duquel ceux-ci sont tous muets et interdits. — Dans cette chaîne, il y a 70 anneaux, unissez-les ensemble ; car c'est la religion du maître des siècles, qui est lui-même le lien qui unit ces divers 70 chaînons.

Un homme appelé à la croyance à l'Unité, ne crut point en Dieu Tout-Puissant : ce fut l'Opposant spirituel qui refusa de confesser la Préséance et la Puissance de Sathaniel. Or, comme les attributs du Maître des siècles sont tous unifiés dans une même chaîne, puisque leur vocation est une, et que la chaîne, si quelqu'un l'anime par son premier anneau, s'agite vers son milieu et vers sa fin, et si on l'agite vers son dernier anneau, elle s'agite vers son milieu et son commencement, et si on l'agite vers son milieu, ses deux extrémités s'agitent également ; ainsi, le suppliant, le fidèle, s'il s'incorpore à l'unité de croyance par le moyen du *Permis*, il se trouve égal à celui qui s'incorpore par le moyen du Missionnaire ; et celui qui supplie et croit par le moyen du Missionnaire est égal à celui qui croit par le moyen d'une des Manifestations ; car tous supplient et invoquent un seul et même être, qui est l'Unité de Notre-Seigneur le Très-Haut, le Glorieux, qui n'a ni semblables ni qualifications.

Digitized by Google

Or, tous les docteurs de la loi et de la révélation racontent, dans leurs ouvrages, que cette chaîne était suspendue au ciel et descendait vers le sanctuaire de la maison Sainte : que si un procès s'élevait entre deux hommes, ils s'approchaient de la chaîne pour la saisir et s'y suspendre. Si son témoignage était vrai, la chaîne se dirigeait vers lui, s'il était faux, elle s'éloignait ; et cela dura jusqu'à ce qu'un homme en ayant accusé à faux un autre, s'approcha de la chaîne pour s'y suspendre, la chaîne s'éleva et remonta vers le ciel, d'où on ne l'a plus revue descendre.

(Suit l'explication de la chaîne dans le sens de ce qui précède, et la réfutation de ces docteurs des diverses lois, surtout des Musulmans, qui l'ont expliquée dans le sens littéral, sans en comprendre le sens figuré.)

Reprenons le discours sur l'Intelligence et son origine ; car c'est Notre-Seigneur, le Très-Haut (toujours Hakem be amerhi), qui lui a donné l'être, et cette Intelligence, c'est l'Iman.

Il n'y a point de ciel ambiant ni de ciel empirée, — ni terre spirituelle ni terre matérielle, — ni palais de Dieu lumineux, ni palais corporel, — ni trône élevé au roi, ni trône unique, — ni anges supérieurs, ni anges inférieurs, — ni tables de la loi faites de pierre, ni tables faites de bois, — ni plume pour les immortels inspirée, ni plume pour les mortels taillée, — ni soleil fait de firmament, ni soleil fait des éléments, — ni lune pleine et constante, ni lune croissante et décroissante, — ni astres destinés aux savants, ni astres brillant au firmament, — ni montagnes de nuages, ni montagnes solides, — ni mers de science, ni mers matérielles, — ni paradis promis et invisible, ni paradis terrestre et visible, — ni feu spirituel dans les cœurs et dans les esprits, ni feu naturel dans le sein des mères, — ni esprits incréés, ni esprits créés chez les savants. — Il n'y a ni jour pour la ville, ni nuit pour le sommeil, — ni mois, ni années com-

Digitized by Google

plètes ou incomplètes, — ni sens, ni opinions, ni idées, — ni temps, ni lieu, — ni époque, ni siècles, — ni nuits, ni jours, — ni mers, ni déserts, — ni atmosphère, ni firmament. — Il n'y a que Notre-Seigneur, le Juste, le Très-Haut.

Or, je dis que Notre-Seigneur n'est accessible ni aux dénominations, ni aux qualifications, ni aux louanges. Je ne dis pas qu'il est ancien ou éternel, car l'ancien et l'éternel sont créés et le Très-Haut est leur Créateur. La vérité de sa divinité est incompréhensible et échappe à l'appréciation et à la mesure ; il n'a point de lieu connu qui le détermine et l'exclue des autres lieux ; il n'est point de lieu sur lequel sa puissance ne s'étende. Il n'a ni commencement exigeant une fin, ni fin ayant avant elle un commencement.

Il n'est point extérieur, niant l'intérieur dont il aurait besoin, ni intérieur excluant l'extérieur ; car chacun de ces termes suppose un négatif contraire. Je ne dis pas non plus qu'il a une âme ou un esprit comme les créatures. Il n'admet ni augmentation ni diminution. Je ne dis pas qu'il ait un corps ou une image, une substance ou un accident, car toutes ces dénominations supposent six limites : le haut, le bas, la droite, la gauche, le devant, le derrière ; toutes dénominations et qualités niant six contraires. Il n'a ni commencement ni fin en nombre, il n'est ni pair ni impair. Il n'est susceptible ni de néant, ni de corruption, ni de support, ni de point d'appui, ni de soutien ; il n'est ni debout, ni assis, ni veillant, ni dormant, ni allant, ni venant, ni passant ; ni laid, ni beau, ni fort, ni faible ; il échappe à toute dénomination, à tout genre, à toute espèce. Mais je dis qu'il est l'Auteur, le Créateur, la Source de tous les êtres qu'il produit de sa lumière, et qui retournent tous à sa puissance.

Si quelqu'un dit que nous pouvons entendre la voix du Très-Haut par un homme, ou voir sa réalité dans une image, nous leur répondrons par le secours du Très-Haut : « Vous autres, Musulmans, Juifs et Chrétiens, vous professez que

Digitized by Google

Dieu a parlé à Moïse, fils d'Amri, du milieu d'un buisson desséché, ou du haut d'une montagne de pierres inanimées, et vous l'avez appelé interlocuteur de Dieu, lui parlant du milieu d'un arbre ou d'une montagne, et vous êtes d'accord là-dessus. Vous dites que Notre-Seigneur est le Roi des rois de la terre, et quiconque commande à un certain nombre d'hommes a l'esprit d'eux tous. Or, le Très-Haut commande à des milliers de potentats sans nombre, et sa puissance ne se restreint pas dans un arbre ni dans une montagne. — Il est bien plus vrai de dire que le Très-Haut parle dans sa langue propre, par laquelle il manifeste sa puissance aux hommes intelligents directement, et se cache à eux suivant son bon plaisir. — Si jamais nous entendons sa parole, nous dirons : Dieu a dit telle ou telle chose, et non comme Moïse, qui entendit sa voix du milieu d'un arbre. Et cette manifestation de sa puissance par sa parole, personne ne peut la nier. — Notre-Seigneur a l'esprit de toutes les nations, tandis qu'un arbre ou un rocher ne peut rien comprendre de Dieu. Or, celui qui comprend Dieu est bien plus véridique et croyable que celui qui ne le comprend pas. Or, si un arbre était le voile de la majesté divine, il est bien plus vraisemblable qu'un homme intelligent le soit. Et comment peut-il se faire que Dieu se cache dans un arbre et parle à son prophète du sein de cet arbre qui ensuite se consume et s'anéantit. Notre-Seigneur Hakem ne peut ni se comprendre, ni se saisir. Comme dit le Coran : « Il est toujours dans un état immuable, et c'est le Puissant, le Victorieux, le Très-Haut, le Suprême.

De plus, je dis que Dieu, qui est représenté par l'écrivain et sa plume sur ses tablettes, est créature et non créateur ; car Dieu ne peut se représenter que par 4 choses : l'Ecritoire, l'Encre, la Plume et le Papier ; la cinquième est l'Ecrivain. Or, Dieu a 4 lettres dans son nom. L'épellation de ces lettres en donne 11 : 3 *a*, 6 *l* et 2 *h*, et l'écrivain forme

Digitized by Google

la 12e. Or, l'écrivain ne peut pas écrire le nom de Dieu sans qu'il n'aie l'Intelligence, le discernement, les sens et 5 doigts; puis il faut l'encrier, l'encre, la plume et le papier, et enfin les 4 éléments dont tout est composé. Et Dieu est dans ces 4 éléments et hors d'eux sans composition. Donc, il faut 29 instruments pour que Dieu soit représenté sur une tablette.

Or, l'Aleph (A) qui est dans le *lam* (*l*), est caché, et les autres 28 lettres sont apparentes, et ce sont des lettres ponctuées. Comme dit le Coran: « Il y a 28 instruments apparents, sans compter l'Intelligence, dont ont été privés les savants eux-mêmes.

L'*Aleph*, le *Ba*, le *Ta* et le *Tsa* se ressemblent : seulement l'Aleph s'écrit en long, tandis que le *Ba*, le *Ta* et le *Tsa* s'écrivent dans le sens de la largeur. Or, l'Aleph est la marque de l'Intelligence, c'est l'Iman, et l'Aleph est sans point au-dessus et sans signe au-dessous. Le *Ba* est la marque de l'Ame, c'est l'Instrument, le Témoignage, et sous lui il y a un point, car entre l'Ame et l'Intelligence il y a une émanation, manifestation qui est l'opposant spirituel. Le point du *Ba* est au-dessous, parce que l'opposant s'est soulevé contre lui et a renié son Iman et son Directeur ; et si l'Opposant était soumis, le point du *Ba* serait en haut ; et lorsque l'Opposant eut prévalu, son parti devint plus puissant que l'Ame. Le *Ta* est la marque du Verbe, de la parole, et il a en haut deux points, parce que la Parole a au-dessus d'elle deux manifestations. Le *Tsa* est la marque de l'aile droite, et vers le Précédent, la 4e des Manifestations de Dieu, et ses trois points indiquent les trois Manifestations supérieures. Ces trois lettres, *Ba*, *Ta* et *Tsa* s'écrivent dans la largeur, pour indiquer leur soumission à l'Iman qui est l'Intelligence. Et ces trois Manifestations ont plusieurs noms prononcés des hommes, mais dont le sens est inconnu : tels que Pouvoir, Puissant, Puissance, Destin, Prédestinant,

Digitized by Google

Prédestination, Volonté, Voulant, Parole exécutée, Majesté, Toute-Puissance et Grandeur.

Tous les anciens n'ont rien connu au-dessus du Précédent, si ce n'est la *Parole*, et ils ont dit qu'elle est lui et que lui est elle, comme nous l'avons observé au commencement du livre de la Révélation des vérités.

Reprenons les lettres et leur signification par ordre.

Le *Djim*, le *Hha* (h fortement aspirée) et le *Kha* (composition de k et de r) ont la même forme ; mais elles diffèrent beaucoup entre elles ; car le *Djim* est la marque de la loi visible, loi littérale du Prophète parleur, de l'Apôtre ; et le point qui est sous lui indique la loi du fondement, du Prophète commentateur, loi cachée sous le sens littéral. — Le *Kha* est la marque de la loi du fondement, explication de la lettre. Le point qui est au-dessus indique cette loi littérale qui la couvre. Le *Djim* et le *Kha* sont droite et gauche, comme il est dit dans le Mayelès (le tribunal) : « la droite et la gauche sont confondues ; la délivrance est dans le médiateur. » Le *Hha* est la marque de la loi du Maître des siècles, c'est la loi spirituelle, sans aucune obligation ni pratique extérieure. Le Ministre, le Prophète parleur du Maître des siècles paraît et parle dans la loi avant la Manifestation du Maître ; le nom du Prophète avant cette manifestation, a 3 lettres, tandis que celui du Maitre en a 4 : le 1re lettre des deux noms est un *Hha*, or, Ablis l'opposant fut appelé *hharat*, parce qu'il fut troublé et transformé en deux états, qui sont deux lettres du Maître des siècles et de son Prophète (vicaire) ; ce nom lui fut aussi donné parce qu'il se compara au Maître et à son Vicaire et ambitionna leur degré et leur gloire. — Le *Djim* fut appelé ainsi parce qu'il réunit les lois aux Prophètes parleurs. — Le *Kha* fut appelé ainsi, parce qu'il fut successeur et *successeuse* (*sic*) de l'Apôtre. — Le *Hha* fut ainsi nommé parce qu'il se rendit maître de la science du *Djim* et

Digitized by Google

du *Kha*, qui sont le Parleur et le fondement. Le *Hha*, dans le haut calcul, signifie 8, de même aussi le Maître des siècles parvint aux 8 sciences qui sont les supports du trône de Dieu. Comme dit le Coran : « Il porte l'Arche de ton Seigneur sur 8, et c'est l'Unité de Notre-Seigneur, le Très-Haut. » Le *Mim* et le *'Ouaou*, le *Ré*, le *Aïn*, le *Noun*, sont une même chose, et ils s'écrivent toujours de haut en bas ; mais le *Mim* a sa boucle ronde par en bas, et le *Ouaou* l'a ronde par en haut. Le *Noun* reste sur ses bases, mais il a un point en haut. Le *Mim* indique Mahomet, le *Ouaou* indique Ali, le commandement, le précepte, et leur boucle ronde indique leurs lois respectives. Celle du *Mim* (Mahomet) est par derrière, visible à tous, parce que la loi du Parleur (*Mahomet*) est extérieure et sensible ; la boucle du *Ouaou* (*Ali*) est par devant, cachée, parce que sa loi est intérieure, cachée, la loi du fondement ; et sans ces boucles on ne les distinguerait point. De même aussi Mahomet et Ali, si la loi n'était point apparente et l'explication cachée, on ne les nommerait pas l'un le Parleur, l'autre le Fondement. Le Noun indique la loi du Maître des siècles, qui n'est ni extérieure, ni intérieure ; et le point qui est au-dessus indique la Manifestation du Maître des siècles par la force et par le glaive. Le *ha* (*h* faiblement aspirée) indique le nom du Directeur, et il s'écrit à la fin du nom de Dieu, parce que le Directeur, le Guide parut sur la fin des temps et à leur accomplissement. L'Aleph indique son apparition par le châtiment et le glaive, parce que l'Aleph indique l'Intelligence. Le *lam* indique l'Ame ; le *ya* indique l'Intercesseur des croyants, des savants ; et le *ha* est le nom du Guide.

On adorera Notre-Seigneur Hakem, on l'invoquera comme Dieu des premiers et des derniers. Alors le monde sera simple et spirituel, la croyance théologique et subtile. Tous ceux dont j'ai fait mention sont les serviteurs de Notre-Seigneur Hakem, à lui la gloire à jamais. — J'ai écrit cette épître dans

Digitized by Google

le mois du 2e Ramadan des années du Guide des suppliants, le Destructeur des complots et des infidèles, par le glaive de Notre-Seigneur Unique. — L'épître est finie, à la gloire de Notre-Seigneur qui me l'a dictée.

Le Père ***, missionnaire de la Société de Jésus, au Liban.

APOLOGUES INDIENS

TRADUITS SUR UNE ANCIENNE VERSION CHINOISE

L'HOMME PAUVRE ET LE MIROIR.

(Des hommes stupides.)
Yu-lin, liv. LX, fol. 7.

Il y avait un homme qui était plongé dans la misère et chargé de dettes. Comme il ne pouvait payer ses dettes, il se sauva et arriva dans un désert. Il trouva un coffre plein d'objets précieux, sur lesquels on avait placé un miroir pour les couvrir. Le pauvre homme, ayant vu ce coffre, se sentit transporté de joie. Quand il l'eut ouvert, il aperçut un homme dans le miroir et en fut effrayé. Il croisa les mains et dit : « Je croyais que le coffre était vide et ne contenait absolument rien. J'ignorais que votre seigneurie fût dans ce coffre; de grâce, ne vous fâchez pas contre moi. »

(Extrait du livre des *Cent Comparaisons*, *Pe-yu-king*, partie I.)

L'HOMME TOURMENTÉ PAR LA SOIF.

(Des hommes stupides.)
Yu-lin, liv. LX, fol. 8.

Il y avait un homme dépourvu d'intelligence et complétement stupide. Un jour, qu'il était tourmenté par la soif et avait besoin d'eau pour se désaltérer, il aperçut, au milieu

Digitized by Google

des grandes chaleurs de l'été, des vapeurs épaisses et s'imagina que c'était de l'eau. Il courut après, et arriva jusqu'aux bords du *Sindh*. Quand il fut tout près de ce fleuve. il s'arrêta en face de l'eau et la regarda fixement sans essayer de boire : « Vous mourez de soif et vous courez après l'eau, lui « dit un homme qui était à ses côtés, et maintenant que vous « êtes arrivé près de l'eau, pourquoi ne buvez-vous pas?

« — Si je pouvais tout boire, répondit l'imbécille, je vou- « drais absolument boire ; mais cette eau est trop abondante; « je ne pourrais l'épuiser ; voilà pourquoi je ne bois pas. »

(Extrait du livre des *Cent Comparaisons*, *Pe-yu-king*, partie I.)

LE NOURRISSEUR DE PORCS.

(De ceux qui sont dépourvus d'intelligence.)
Yu-lin, liv. LX, fol. 15.

Il y avait un homme qui se plaisait à élever des porcs. Étant arrivé dans un village désert, il aperçut de la fiente sèche, et se dit en lui-même : « Cet endroit abonde en fiente. « Comme mes porcs ont faim, je vais envelopper cette fiente « avec des gerbes, la porter sur ma tête et m'en revenir à la « maison. »

Il fit donc ce qu'il avait dit. Mais, au milieu de la route, il fut trempé par une pluie torrentielle. La fiente devint liquide et coula jusqu'à ses talons. Des gens, qui le virent dans ce piteux état, s'écrièrent : « Il faut être fou pour se « couvrir ainsi d'ordures infectes. Quand même le temps « serait sec, il ne faudrait pas en porter sur sa tête ; à plus « forte raison par un temps de pluie. »

Cet homme se mit en colère et les accabla d'injures : « C'est « vous-mêmes qui êtes fous, leur dit-il, vous ne savez pas « que mes porcs meurent de faim. Si vous l'aviez su, vous ne « diriez pas que je suis fou. »

(Extrait du *Tchang'o-han-king*, Dîrghâgama Soûtra, liv. VII.)

Digitized by Google

LE MAITRE ET SES DEUX DISCIPLES.

(De ceux qui perdent deux choses à la fois.)
Yu-lin, liv. LX, fol. 21.

Il y avait un maître qui avait deux disciples. Ce maître, ayant mal aux jambes, ordonnait à ses deux disciples de lui frotter, de temps en temps, chacun une jambe. Ces deux disciples étaient constamment ennemis et jaloux l'un de l'autre. Le premier étant allé en voyage, le second saisit la jambe qu'il devait frotter et la brisa avec une pierre. Quand son camarade fut revenu, il en conçut une grande colère. Il saisit la jambe sur laquelle s'appuyait son maître et la cassa pareillement.

Ceux qui étudient la loi du *Bouddha* agissent également de même. Les partisans du grand *Véhicule* calomnient les principes du petit *Véhicule*, et ceux du petit *Véhicule* calomnient à leur tour ceux du grand *Véhicule*, de sorte que les sectateurs des deux écoles oublient ensemble la doctrine sublime de l'homme saint (du *Bouddha*).

(Extrait du livre des *Cent Comparaisons*, 2e partie.)

LE MARI QUI VEUT CHANGER LE NEZ DE SA FEMME.

(Il ne faut pas forcer nature.)
Yu-lin, liv. LVII, fol. 20.

Il y avait jadis un homme dont la femme était parfaitement belle, seulement elle avait un nez laid et difforme. Cet homme étant sorti vit, dans la rue, une jeune femme qui était douée d'une jolie figure et d'un nez charmant. Il lui coupa aussitôt le nez, l'emporta et revint chez lui. Il appela promptement sa femme, lui coupa le nez, et lui appliqua sur la figure le nez de l'autre femme. Mais il ne put l'y faire adhérer. De sorte que, par sa faute, sa femme perdit son propre nez et éprouva de cruelles souffrances.

(Extrait du *Pe-yu-king*, ou du livre des *Cent Comparaisons*, partie I.)

STANISLAS JULIEN, de l'Institut.

Digitized by Google

NOTICE
D'UN VOCABULAIRE PHARMACEUTIQUE
HOLLANDAIS-JAPONAIS

Les sciences naturelles et médicales sont depuis longtemps cultivées avec ardeur dans presque toutes les parties de l'archipel japonais. Aussi le nombre des ouvrages qui leur sont consacrés est-il très-considérable. Quelques-unes de ces publications sont déjà parvenues en Europe, mais il a été presque toujours impossible de les interpréter par suite du défaut de synonymie entre les mots techniques des Japonais et les nôtres. Il me paraît donc intéressant d'appeler l'attention des orientalistes sur un volume qui doit contribuer à combler, en partie, cette regrettable lacune.

Le livre intitulé : *Kouzouri-no na* « Nomenclateur pharmaceutique » se compose de trente-trois doubles-pages in-4°, imprimées au moyen de la xylographie sur papier du pays. Aucune indication ne nous fait connaître le nom de l'auteur, le lieu où l'ouvrage a été publié, ni la date de son apparition. Disposé suivant l'ordre de l'alphabet latin, il renferme environ 2,600 noms de substances ou préparations usitées en pharmacie, avec leur équivalent japonais juxta-linéaire.

Ce vocabulaire, bien que renfermant une langue intelligible à la plupart de ceux qui s'intéressent aux matières médicales, le Hollandais, ne peut cependant être employé qu'avec certaines réserves, et des connaissances au moins succinctes en langue japonaise. A part la difficulté de lire quelquefois les mots techniques de ce dernier idiome écrits souvent en signes idéographiques chinois plus ou moins cursifs, irréguliers ou défectueux, il faut encore se mettre au courant des explications qui tiennent lieu en certains endroits des syno-

Digitized by Google

nymies que l'auteur n'a pas cru pouvoir établir. Il faudra, par exemple, entendre de la manière suivante, les explications japonaises reproduites ci-dessous et qu'on rencontre plusieurs fois répétées dans le courant du livre :

Wonasi « idem, comme ci-dessus ».
Ki-no na, « nom d'un arbre ».
Isi-no na « nom d'un minéral ».
Kousa-no na « nom d'une plante ».
Yama kousa-no na « nom d'une plante des montagnes ».
Yebi-no na « nom d'un serpent ».
Sivo-no na « nom d'un sel ».
Tori-no na « nom d'un oiseau ».
Kane-no na « nom d'un métal ».
Mousi-no na « nom d'un ver ».
Ouwo-no na « nom d'un poisson ».
Kemono-no na « nom d'une bête (quadrupède) », etc.

Le signe 艹 y remplace souvent le mot *Kousa* « plante ».

Les noms techniques, il est bon de l'ajouter, sont ordinairement empruntés à la langue chinoise et lus suivant la prononciation usitée au Nippon. Les noms japonais, au contraire, sont considérés comme appartenant à l'idiome du peuple, ou, en d'autres termes, ils représentent ce que nous appelons en histoire naturelle les noms vulgaires.

Le *Kouzouri-no na* n'est pas à beaucoup près exempt de répétitions, d'archaïsmes, et même d'erreurs de synonymie.

L'asperge, en japonais *kizika-kousi*, ou dans la terminologie scientifique sinico-japonaise *ten-mon-tô*, s'y trouve répétée quatre fois aux mots *Asparagus*,—*Aspalagus*, *Aspergjen*, *Sparagus*.

Le mûrier, en japonais *kwa*, et dont le nom technique 桑 *sô* est bien connu, répond au mot ancien *Arbor sapjens* du *Kouzouri-no na*.

Le *Lichen pixidatus* de Linné, en japonais *iva-koke* (synonyme *ivaï-ba*), dont le nom technique est *seki-teô-seï*, répond dans notre vocabulaire d'abord aux mots *Adiantum*, *Adiantum album*, *Adiantum gallicum*, ensuite à *Capillus Veneris*, puis enfin au hollandais *Vrouwen-hair*.

La baleine, en japonais *koutsira*, (techn. *keï*) répond à *Balana*, *Balena*, *Ceta* (sic).

Digitized by Google

Le carthame (*Carthamus tinctorius*, Linn.) est expliqué par *kô-kwa* qui signifie simplement « fleur rouge ».

La giroflée jaune (*Cheiranthus Cheiri*, Linn.) en japonais *yanagi-sô*, est placée au mot *Cheiri*.

Le mot *crayon* est interprêté par *seki-fits*, litt. « pinceau de pierre ».

Le cytis (*cytisus*) est rendu par 目ガノアゾキ *me-ga ne adzouki*.

D'autres mots paraissent assez déplacés comme « cheval », en japonais *mouma*, qui est répété aux mots *Equus*, *Paard*, etc.

Faseolus (sic) (en japonais : *in-gen mame*) est expliqué par *fak-fen-tsou* « haricot blanc et plat ».

Ficuum (sic), *Ficus* est appelé au Japon *mou-kwa kwa* « fruit sans fleur ».

Le chèvre-feuille, *tsyô-zi*, étant écrit *gariophillus* (lisez *caryophyllus*) se trouve déplacé.

アラビヤゴム *arabya gom*, n'est qu'une transcription des mots « gomme arabique ».

Heliotropius lapis est expliqué par *yoki isi-no na* « nom d'une belle pierre ».

Heomini im (sic) est mis à la place de *Hemionitis*, en sin.-jap, *kwan-kwan no roui* « une espèce de kouan-kouan ».

Iva-renge est le nom japonais d'un cryptogame appelé par Kœmpfer, *Pteris aquilina*. Le *Kouzouri-no na*, le met comme synonyme des mots *Herba Jovis*, *Sedum*, *Sempervivum*, etc.

Le mot *Hippolitus* est rendu mot à mot par *ba-seki* (cheval-pierre).

Jaspis est rendu en lettres syllabiques japonaises par *yas'pis*.

Nicotiana, nom de la plante qui fournit le tabac, est rendu par *tabako*, mot européen qui s'est naturalisé japonais.

La rose, en sinico-japonais *syok-bi*, se trouve non-seulement placée au mot *rosa* mais encore à *rhodon* (grec ῥόδον);

Digitized by Google

tandis que le *rosier*, sin-jap. *syok-bi*, est placé suivant l'ordre de sa forme hollandaise *roseboom*. De même le mot serpent, en japonais *yebi*, a été mis au mot *ophis* (grec ὄφις).

Le saphyr, *saphirus*, est seulement transcrit en caractères syllabiques japonais *sapîr' seki*. (Le mot *seki* répond à « pierre »).

L'émeraude, *smaragdus*, est désignée en chinois par les mots 祖母錄 *tsiu-mou-loh*. Il me paraît évident qu'il ne faut voir sous ces trois monosyllabes autre chose que la transcription phonétique du mot « smaragdus » qui devient toute naturelle si on tient compte des lois de permutation des sons étrangers en chinois. La forme japonaise *soborog*, retire d'ailleurs toute espèce de doute à cet égard.

Vaccinium, est traduit par 牝牛 *me-ousi*, litt. « vache ».

Vitis, la vigne, répond au sinico-japonais *bou-tô*. Il n'existe pas, que je sache, de mot purement japonais pour la vigne : l'emprunt fait à la Chine pour la désigner, ainsi que le raisin, semble indiquer qu'elle a été transportée du Céleste-Empire au Japon. La *vigne-vierge* est désignée par *no bou-tô* « vigne sauvage ». — Le mot *bou-tô* répond également, dans le vocabulaire, au hollandais *Wyn druif*, *Wyn stok*, etc.

On aura une idée assez exacte du *Kouzouri-no na*, en se reportant au fac-simile qui en a été donné ci-contre et dont voici l'explication :

1re *col.* — Le titre de l'ouvrage figuré par deux caractères chinois *yak-mei*, se lit en japonais : *Kouzouri-no na* « medicament-orum nomina ».

A. — Japonais : *A-no bou* « section de l'A ».

AAL BEZIEN « groseilles » — jap. *itsi ko*. (Sin-jap. *fouk-fon*).

AAPENSTEEN — sin.-jap. *kô-sô*.

2e *col.* — ABRICOOS « abricot » — jap. *anzou*.

ABROTANUM « abrotane » (espèce d'armoise) — jap. *Kawara-ninzin* ; sin-jap. *séï-kò*.

ABROTANUM FŒMINA — jap. *wonasi* « idem ».

ABSINTIUM (*sic*) « l'absinthe » — sin. jap. *in-tsin*.

Digitized by Google

AARD-AKERS « glands de terre » — sin.-jap. *tan-zi*. Ce doit être le *Lathyrus tuberosus*, Linn.

AARD-NOOTEN. — Jap. *wonasi* « synonyme » du mot précédent ou « idem ».

AARD-ANGEL — Sin-jap. *sits-ri*.

AARD-BEZIEN « fraises » — jap. *yebi itsi-ko*.

AARDBOOM. — Jap. *ki-no na* « nom d'arbre ».

AARDHARST. — Jap. *isi-no na* « nom de pierre ».

ABSINTIUM PONTICUM « petite absinthe » (espèce d'armoise.) — Jap. *Kouso nin-zin*; sin. jap. *wo-kwa-kô*.

ABSINTIUM ROMANUM. — Même explication japonaise.

ABSINTIUM TENUIFOLIUM. — Même explication.

ABUTILON « espèce de Sida » — Sin-jap. *keï-ma*.

ACACIA. — Sin-jap. *ou-kyo-si*. En japonais : *nemou-no ki*, Acacia nemu, Willd.

ACANTHIUM. — Sin-jap. *fi-ren-no roui* « espèce de fi-ren ».

Malgré tous ses défauts et la difficulté qu'on éprouve assez souvent d'identifier, avec la terminologie pharmaceutique actuellement en usage, certains mots hollandais vieillis qu'il renferme, le *Kouzouri-no na* n'en est pas moins un livre précieux qui, dans l'état infime de nos connaissances en histoire naturelle et en médecine chinoise ou japonaise, est de nature à rendre plus d'un service aux orientalistes et à ceux qui s'intéressent à l'étude des sciences médicales de l'Extrême-Orient.

LÉON DE ROSNY.

CHRONIQUE ORIENTALE.

4 septembre 1860.

Si l'horizon ne s'est guère éclairci depuis un mois, on ne peut nier du moins que les affaires aient marché assez rapidement. Après avoir été plusieurs fois sur le point de se séparer sans rien conclure, les représentants des puissances à la Conférence du Ministère des affaires étrangères sont tombés d'accord sur la nécessité d'une intervention étrangère en Syrie et sur les mesures à prendre pour concilier les intérêts en présence. La situation de la Sublime-Porte, toute grave qu'elle est encore, s'est cependant améliorée depuis la signature des deux protocoles, et les nuées qui menaçaient de fondre de suite sur les deux rives du Bosphore semblent s'éloigner un

Digitized by Google

peu. Il est juste d'attribuer cette amélioration au représentant de la Turquie à Paris, Ahmed Véfik éfendi, homme véritablement supérieur et qui serait un diplomate de premier ordre si, dans les circonstances actuelles surtout, il connaissait mieux la force morale de l'Occident, et l'influence immense que possède en France l'opinion publique sur la destinée des peuples et des empires. Car il ne faut pas se le dissimuler, en dehors des conventions faites en famille par la diplomatie, il est une puissance supérieure qui domine la marche des événements et la dirige. Cette puisance, c'est la volonté des grandes nations. Interprète de cette volonté, l'empereur Napoléon a prononcé, dans un discours digne des plus grandes époques, quelques paroles qui laissent bien loin derrière elles les subtilités de la diplomatie et des cabinets. Ces paroles, écho du sentiment de la France, ont retenti de toutes parts; et par ce retentissement elles sont devenues un oracle pour l'Europe. Quand Napoléon a dit : « Partout aujourd'hui où l'on voit passer le drapeau de la France, les nations savent qu'il y a une grande cause qui le précède et un grand peuple qui le suit », il a tracé de sa main puissante le programme de l'expédition de Syrie; c'est de là qu'il faut partir, et vers le maintien de cette glorieuse devise que doivent tendre tous les efforts et converger tous les cœurs.

La cohorte peu nombreuse, mais pleine de valeur et de prestige, qui accompagne le drapeau de la France et les principes de liberté qu'il représente, a déjà débarqué sur la côte de Syrie ; et, au moment où nous écrivons, elle travaille à accomplir activement son œuvre. Elle aura fort à faire, car les nombreuses correspondances publiées par les journaux quotidiens fourmillent d'horribles détails sur les atrocités commises à Der-el-Kamar[1], à Saïda, à Damas et dans toute la région du Liban. Après le récit de ces horreurs, exécutées

[1] Ce nom de ville nous engage à signaler une singulière méprise qui est échappée par mégarde à M. Ed. Dulaurier, dans le dernier numéro (pag. 72) de la *Revue de l'Orient et de l'Algérie*. Il a pris *Der-el-Kamar* pour un nom d'homme, ce qui lui a faire dire : « *Cette belle expédition était commandée* par l'infâme transfuge *Der-el-Kamar*, *celui-là même qui était chargé de comprimer la révolte.* » Le même article a été d'ailleurs assez maltraité, sans doute par l'imprimeur, qui n'a pas été plus heureux quand, en parlant des affaires du Japon, il dit : « Ce sont des créatures de *Milo*, un des frères du *Tycoon*, etc. » *Mito* (et non *Milo*) est un nom géographique, comme serait chez nous la *Bretagne*, que personne ne s'aviserait de donner pour *frère* à quelqu'un. Quand à *Tycoon*, c'est un mot tout défiguré. M. Dulaurier avait assurément écrit *Taï-Koun*, mot qui signifie le grand-prince et désigne le lieutenant de l'empereur du Japon qui réside à Yédo.

Digitized by Google

en présence ou sous le patronage d'autorités turques, sur un territoire turc et trop souvent par des sujets turcs, on est tenté de désespérer de l'émancipation de l'empire Ottoman et de dire avec un des premiers écrivains de la presse quotidienne, un peu trop pessimiste mais de bonne foi, M. Alexandre Bonneau : « La Turquie se « meurt ; l'odeur de sa décomposition s'est répandu dans toute l'Eu- « rope, et si les peuples de l'Occident se laissent surprendre par l'é- « vénement au lieu de le prévenir, ils paieront cher leur impré- « voyance et leur incurie : la Russie, maitresse de Constantino- « ple, exercera sur le monde l'hégémonie qu'elle ambitionne[1]. » Espérons encore qu'il n'en sera rien, et que, triomphant de cette nouvelle crise, l'empire Ottoman s'engagera à pas rapides dans les voies frayées du progrès et de l'avenir.

Les lettres de Grèce nous montrent combien les événements de Syrie ont vivement émotionné la population hellénique. Notre savant confrère et ami, M. François Lenormant, qui poursuit depuis plusieurs mois d'importantes découvertes à Eleusis, a fourni à la presse parisienne, notamment à *l'Ami de la Religion* et au *Journal des Débats*, plusieurs correspondances d'un haut intérêt sur les affaires du Liban. Plein de la noble ardeur qui le caracterise, il s'est offert pour porter aux malheureuses victimes de Syrie, les premières offrandes recueillies en leur faveur. Aussi S. M. Othon, pour récompenser M. Lenormant de ses services, lui a-t-elle conféré la décoration de son ordre du Sauveur.

Un incident, qui peut être le début de grands événements, maintient depuis quelques jours la population athénienne dans la plus vive effervescence. Le gouvernement, ayant l'habitude de publier les rapports de ses consuls, à cause de l'intérêt qu'ils offrent depuis les derniers événements d'Orient, il arriva qu'un de ces rapports ayant blessé vivement Ali-Pacha, celui-ci a un entretien avec le chancelier de la légation hellénique, dans lequel il n'hésita pas à qualifier le fait d'infamie et de lâcheté. Le cabinet d'Athènes a réclamé sur le champ une réparation de cet outrage, par une note excessivement énergique dans laquelle, suivant le *Nord*, il a déclaré que si on ne lui donnait immédiatement satisfaction, il se pourrait, non-seulement qu'il jugeât convenable d'interrompre les relations diplomatiques, mais encore de choisir son jour pour se donner lui-même la satisfac-

---

[1] *Les Turcs et la Civilisation.* Paris (Dentu éditeur) 1860 brochure in-8°.

Digitized by Google

tion qui lui est due. Au moment où nous mettons sous presse, la réponse de la Sublime-Porte n'est pas encore connue.

En Perse, dans l'Asie centrale et dans l'Inde, rien de bien important, autant que nous sachions. Heureuses contrées qui peuvent dormir quand le reste du monde s'agite dans la fièvre et commence à ne plus savoir ce que sont les douceurs du repos. Ce calme est-il cependant bien désirable et de bien bon augure à l'époque d'activité incessante et de progrès où nous vivons?

La condition de nos établissements en Cochinchine ne s'améliore pas; mais il ne faut voir dans leur état actuel qu'un état tout à fait provisoire. La campagne de Chine nous a forcés de concentrer vers le nord toutes les forces dont nous pouvions disposer : il faut donc attendre que nos intérêts soient réglés à Péking avant de songer à les faire valoir à Hué. Le *statu quo* est assurément déplorable, mais il serait jusqu'à un certain point assez difficile qu'il en soit autrement. Attendons donc.

En Chine, la situation est devenue excessivement tendue. Menacé d'un côté par l'insurrection, de l'autre par l'expédition anglo-française, l'empereur tartare persévère encore dans son incroyable entêtement et espère résister avec ses misérables soldats aux forces combinées des deux premières puissances du globe. Dans peu de semaines, nous apprendrons sans doute des événements décisifs du côté du Pé-ho; mais il est fort à craindre que la solution de la question chinoise soit moins prompte qu'on était en droit de l'espérer. Le parti national, encouragé par les succès qu'il vient de remporter en grand nombre sur les impériaux, poursuit rapidement le cours de ses conquêtes, et pèse plus que jamais sur les destinées de la Chine. Maître de toutes les places fortes, depuis Nan-king jusqu'à l'embouchure du Yang-tse-Kiang, entre autres de Tchang-Tcheou et de Sou-Tcheou, il est déjà aux portes de Chang-haï, où son contact avec les Européens est de nature à modifier considérablement le problème à résoudre. Si on ajoute à cela que le mécontentement contre la dynastie tartare devient de plus en plus général dans les provinces, et que les odieuses exécutions des mandarins impériaux ne laissent aux rebelles aucune espérance de salut que dans la victoire, on comprendra sans peine que la domination tartare ne peut plus exister sans danger pour l'équilibre asiatique si violemment ébranlé depuis peu. La Russie seule peut trouver avantage à maintenir les choses dans cet état anormal essentiellement favorable à ses vues d'envahissement. Sans ajouter une foi aveugle, jusqu'à plus ample information, à la nouvelle donnée par l'*Echo du Pacifique* dans son numéro publié à

Digitized by Google

San-Francisco le 25 juillet dernier, suivant laquelle 70,000 Russes marcheraient en ce moment même sur Péking, il est de toute nécessité de ne pas ignorer la position toute exceptionnelle qu'occupe la Russie dans ces régions et ses intelligentes manœuvres. Les dernières annexions moscovites étaient déjà accomplies que l'Europe n'en savait pas encore le premier mot. Qui peut se vanter en France de connaître l'exacte position des Russes dans l'Asie centrale et les ressources qu'y possède le Tzar pour poursuivre son œuvre? Il ne serait donc pas impossible que, dans quelques années, dans quelques mois peut-être, comme l'observe l'*Ami de la Religion*, un même jour soit marqué dans l'histoire par l'entrée des Cosaques à Constantinople et à Pékin. Un tel résultat, quelque colossal qu'il puisse paraître, ne serait pas impossible à la Russie. Le temps approche où on ne pourra plus dire que les ressources financières empêchent le Tzar de disposer facilement d'un million de soldats. Les routes et les voies ferrées s'accomplissent en toute hâte; et, qu'on ne l'oublie point, ce sont surtout les capitaux de la France qui servent à en couvrir les dépenses! Ajoutez à cela que la Russie est gouvernée par un prince véritablement supérieur et capable des plus grandes choses. Les projets qu'il réalise en ce moment feront de son règne un grand règne, mais si l'aigle à deux têtes plane à la fois sur Constantinople et sur Péking, quel autre aigle osera désormais lever la tête?

P. S. Au moment de mettre sous presse nous recevons de notre savant collaborateur et ami M. François Lenormant, une importante brochure d'actualité qui ne renferme pas moins de 208 pages. Cette brochure porte pour titre: *Une persécution du christianisme en* 1860, *Les derniers événements de Syrie,* Paris, (chez Douniol et chez Dentu. éditeurs) septembre 1860, gr. in-8°.

CHRONIQUE AMÉRICAINE.

Paris, 4 septembre 1860.

Il y a quatre candidats au trône de Naples; il y en a cinq au fauteuil présidentiel de M. Buchanan. A la différence de ce qui se passe dans l'Italie méridionale, la paix du monde n'en sera pas troublée. Aucun membre des affaires étrangères ne désavouera M. Blackenridge, ni M. Lincoln, ni M. Bell, ni M. Douglas, ni le général Houston, et leurs réclamations, si elles se produisent, ne

Digitized by Google

paraîtront pas au *Moniteur*. Le *Moniteur* a bien autre chose à faire.

Qu'importe, me dira-t-on, la crise présidentielle des États-Unis, quand de si graves questions s'agitent autour de nous; quand les souverains se contentent, sous prétexte de prendre des bains de mer à Ostende, d'inaugurer des chemins de fer à Salisbury, et de faire l'exercice à Varsovie; quand l'Europe inquiète, devinant de prochaines complications, se demande qui a raison, de ses pressentiments qui lui parlent de guerre, ou des discours officiels qui lui parlent de paix! Il importe beaucoup, suivant moi. Je crois fermement que si tous les peuples s'occupaient plus de leurs affaires, ils s'occuperaient moins de celles des autres et qu'à cet égard les libres citoyens de l'Union américaine ont quelque chose à nous apprendre. J'aime à voir une grande nation, présidant elle-même à ses destinées, discutant les hommes qui se présentent à ses suffrages, et se disposant à renouveler, avec une ardeur fièvreuse, sa suprême magistrature. Si loin que la scène se passe, si étrangère qu'elle soit à nos mœurs, elle ne me paraît indigne ni de l'attention de qui sait regarder, ni de celle de qui veut espérer.

Quoique j'aie parlé plus haut de cinq candidatures, il n'y a réellement que quatre partis en présence, les Républicains, les Démocrates du nord, les Démocrates du sud, et les Unionistes nationaux. Les nuances qui les séparent ont été trop bien déterminées par un publiciste dont je m'honore d'être l'ami, sans toutefois partager toutes ses opinions, pour que je ne saisisse pas l'occasion de citer ici quelques fragments de son travail[1].

La première remarque à faire en commençant cette étude, c'est qu'aucun parti ne va jusqu'à se prononcer nettement pour l'abolition de l'esclavage.

Les Républicains, que les partisans de cette institution inhumaine qualifient d'abolitionistes, bornent leur programme aux points suivants: « L'esclavage, disent-ils, est un mal nécessaire que nous tolérons là où il existe, mais dont nous ne devons pas favoriser l'extension. Nous ne voulons pas le considérer comme faisant partie du droit commun dans les nouveaux territoires et comme devant y recevoir la protection de l'autorité fédérale. Il faut, au contraire, tendre à implanter dans ces nouveaux territoires le travail libre qui commence à devenir trop abondant dans certains États du Nord. La

---

[1] La crise présidentielle aux États-Unis, par M. Marie-Martin.

Digitized by Google

Constitution, en un mot, traite l'esclavage comme une institution locale, municipale et non fédérale; il n'a aucun des attributs de la nationalité, et ne doit pas être mis au même rang que l'état de liberté.

Tels sont les principes des Républicains; ils peuvent tendre à diminuer le fléau de l'esclavage; mais, loin d'en proposer l'abolition, ils consentent à le tolérer comme un mal indispensable. Il y a loin, par conséquent, de ce programme à celui de John Brown, le héros sacrifié de l'échauffourée de l'année dernière.

Cependant, par une tactique dont les partis ne se font jamais faute, les adversaires des Républicains ne cessent de les représenter comme des ennemis de la Fédération et de prophétiser que leur triomphe entraînerait nécessairement la rupture de l'Union américaine. Cet épouvantail lui-même n'est pas sans danger. Car, si, comme il paraît probable aujourd'hui, l'élection prochaine portait le candidat républicain à la présidence, n'eût-il pas mieux valu, dans l'intérêt du maintien de l'Union, constater la modération des vues de ce parti plutôt que de les exagérer?

En opposition directe au parti républicain se présentent les Démocrates du Sud. Ceux-ci sont partisans déclarés de l'esclavage. Ils soutiennent que la Constitution des Etats-Unis, interprétée comme elle l'a été dans le fait par les tribunaux les plus élevés en des occasions récentes, reconnaît l'esclavage à titre d'institution nationale. Suivant eux, toujours en s'appuyant sur la doctrine nouvelle des tribunaux, tout propriétaire d'esclaves dans les territoires qui n'ont pas encore acquis le rang d'Etats, et où par conséquent la souveraineté attachée à ce titre n'existe pas encore, a droit à la protection de la loi fédérale.

Ici éclate un désaccord, entre les Démocrates du Sud et les Démocrates du Nord. Ces derniers prétendent que les colons propriétaires d'esclaves, dans les nouveaux territoires, ne doivent pas invoquer en leur faveur l'intervention fédérale. C'est à tous les colons réunis, possesseurs d'esclaves ou non, de décider par la voie souveraine du vote, si l'esclavage devra être admis ou exclu parmi eux. Dans ce système, appelé le système de la souveraineté des colons, il appartient au premier noyau de colonie, au premier groupe qui vient préparer sur un terrain vierge la formation d'un futur État, de vouer pour jamais cet État, au fléau de l'esclavage ou de l'en exempter.

Les Démocrates du Nord, on le voit, bien qu'affichant une divergence de principes avec les Démocrates du Sud, et tout en n'osant

Digitized by Google

pas aller aussi loin que ces derniers dans leurs intentions avouées de propager l'esclavage, n'en sont pas moins des esclavagistes résolus. C'est ce dont il sera impossible de douter, si l'on se souvient des fameux troubles du Kansas, à la suite desquels sont nées les formules de ces diverses théories. Que se passa-t-il en effet à cette époque? Ce qui se passerait dans tous les nouveaux territoires, si le droit de souveraineté des premiers colons à l'égard de l'esclavage était admis. Il se produirait encore, au jour du vote, une invasion du territoire par des électeurs armés appartenant à l'État à esclaves le plus voisin, et, en vertu de ce procédé fort simple qui place le vote illégal sous la protection de la violence, le parti de l'esclavage ne manquerait jamais de triompher.

Ainsi, le but des Démocrates du Nord et du Sud est le même; seulement leurs moyens diffèrent.

Il existe un quatrième parti, avons-nous dit, celui des Unionistes nationaux. C'est le parti des modérés, des flottants et des timides. N'osant pas se prononcer sur la question brûlante qui fait l'objet même de la lutte, il se place au-dessus de l'agitation générale et lève un drapeau neutre : le drapeau de l'union, l'union avant tout. Certes, ce rôle semble sage; toutefois, il est peu probable qu'il convienne au grand nombre, qui se passionne toujours plus volontiers pour les intérêts en lutte que pour les principes incontestés.

Les candidats qui représentent les différents partis sont: M. Lincoln, républicain ; M. Breckenridge, démocrate du Sud ; M. Douglas, démocrate du Nord ; M. Bell, unioniste national.

Il y a encore une cinquième candidature, celle du général Houston ; celle-là est une troisième variété du parti démocrate, mais elle se distingue des autres en ce que le général Houston, s'affranchissant de tous les programmes et de tous les mots d'ordre, se présente directement aux suffrages de ses concitoyens, sous le simple et unique titre de candidat du peuple.

On comprend que, dans la situation compliquée que nous venons de résumer, une grande incertitude règne sur l'issue de la lutte présidentielle. Les journaux se livrent, à cet égard, à une foule de calculs et de conjectures, à une série d'hypothèses qu'il serait infiniment trop long d'énumérer. Nous dirons seulement que les probabilités actuelles sont pour le triomphe du parti républicain, ayant à sa tête M. Lincoln, dont le compétiteur le plus sérieux paraît devoir être M. Breckenridge, le candidat démocrate du Sud. Les deux opinions extrêmes se trouveraient ainsi, par la force des choses et l'entraînement de la logique, en présence l'une de l'autre.

Digitized by Google

Si j'ai cité ce long passage, c'est qu'il était impossible de résumer mieux que ne l'a fait M. Marie-Martin, plus complétement et en moins de mots, les tendances respectives qui sont en présence. Qu'il me permette cependant une observation. Il ne semble pas éloigné de croire, autant que j'ai cru le comprendre, en lisant la fin de son travail, que le triomphe du parti républicain pourrait être un signal de rupture au sein des États de l'Union. Telle n'est pas mon opinion, et, ce qui aura sans aucun doute plus de valeur aux yeux de nos lecteurs, telle n'est pas non plus celle des gens les mieux au courant des affaires du Nouveau-Monde. Que les Démocrates reprochent aux Républicains d'être les ennemis de l'Union; qu'ils parlent de leur triomphe comme devant amener, dans un avenir prochain, la dissolution de l'édifice fédéral; qu'ils exploitent cette thèse et s'en servent comme d'un épouvantail; rien n'est plus vrai; tous les journaux en font foi. Mais, que le danger soit réel, la rupture imminente, possible même, ils ne le croient pas plus que moi. Nulle part on ne s'exalte aussi facilement qu'aux Etats-Unis; nulle part on n'épargne moins les appels à la passion; nulle part aussi le bon sens public ne fait meilleur marché des exagérations des partis. Les crises se succèdent, les élections se suivent, perpétuellement agitées; il semble qu'à chaque renouvellement présidentiel, l'œuvre de Washington soit en péril, et en somme, il se trouve que ces agitations sont fécondes, que ces crises portent en elles un principe de vie, et que la République n'a pas ralenti ses progrès. Voilà pourquoi je ne suis pas inquiet des destinées de la Confédération américaine, que M. Lincoln ou M. Brickenridge s'asseyent au mois de mars sur le fauteuil présidentiel. Et si le peuple des États-Unis se passionne pour l'un ou pour l'autre, si les électeurs de Saint-Louis, de New-York ou de Boston restent un peu moins chez eux que ne le sont restés l'autre jour les électeurs du Havre, de Poitiers, de Bourges ou d'Orléans; je n'en concluerai qu'une chose, c'est que nous ferions bien de les imiter.

CHARLES GAY.

BIBLIOGRAPHIE.

BRIEF NARRATIVE OF A VOYAGE TO THE WEST-INDIES AND MEXICO, IN THE YEARS 1599-1602, BY **Champlain.** Edited with notes, by **Norton Shaw.** *London*, 1859; in-8°, de XCIX et 48 pp.

Personne n'ignore que Samuel Champlain, gentilhomme de Sain-

Digitized by Google

tonge, capitaine de la marine française sous Louis XIII, fut un des premiers envoyés à la découverte des terres américaines, qui furent appelées la Nouvelle-France, et depuis, le Canada. Il était né au Brouage, après le milieu du seizième siècle; le jour de sa naissance n'est pas exactement connu.

Tout le monde sait également qu'il existe en Angleterre, depuis quelque temps, une Société savante dite d'Hakluyt, qui s'est imposé une tâche très-honorable; c'est de publier, d'après les manuscrits, les voyages inédits ou édités d'une manière incorrecte ou insuffisante [1].

Cette société vient de publier un *récit abrégé* du voyage de Champlain aux Indes occidentales et au Mexique, d'après un manuscrit original et inédit, du voyageur saintongeois, voyage accompli dans les années 1599 à 1602, c'est-à-dire antérieur à son voyage au Canada dont la relation est bien connue.

L'ouvrage est accompagné de *fac simile* et de douze dessins, reproduits avec soin, d'après les originaux autographes, et plusieurs coloriés : ce volume est d'une exécution remarquable.

La nouvelle relation a été traduite en anglais par M. Alice Wilmere; elle est précédée d'une biographie très-étendue et très-curieuse de Samuel Champlain, composée par le même auteur : l'éditeur est M. Norton Shaw, secrétaire de la Société royale géographique de Londres.

Le manuscrit original est à Dieppe; après avoir été autrefois en la possession de M. le commandeur de Chastes, gouverneur de la ville, et ensuite, au couvent des Minimes, il appartient aujourd'hui à M. Feret, bibliothécaire de Dieppe, et il porte tous les caractères de l'authenticité.

Champlain raconte d'abord, en peu de mots, son départ pour Cadix et de là pour la Guadeloupe, sa visite à l'île de la Marguerite et à la pêcherie des perles, ensuite à Porto-Rico que les Anglais venaient de quitter et avaient laissée dans un misérable état: les maisons brûlées, les remparts renversés, la population réduite à trois ou quatre individus, le reste en fuite dans les montagnes, ou emmenés en captivité. Il décrit ensuite Saint-Domingue, Cuba et les autres îles, ainsi que leurs riches productions; enfin il entre dans la Nouvelle-Espagne (le Mexique), à 600 lieues de Porto Rico; il admire la splendeur de Mexico; le tableau qu'il en donne, à la fin du seizième siècle, est fait

[1] Le Président de la Société est sir Roderich Murchison.

Digitized by Google

pour inspirer de la curiosité. A cette époque, la population était d'environ 120,000 à 130,000 habitants, indigènes, nègres et Espagnols. Il décrit les productions de toutes sortes de ce fertile pays et leurs divers usages. Cette partie de la relation présente un double intérêt, surtout pour le temps où voyageait Champlain.

Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit un voyageur français, en un temps aussi reculé, s'occuper d'une communication entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, en peu de mots, il est vrai; ainsi, depuis trois siècles, on n'a jamais cessé d'y songer.

Quand aux animaux, on a reproché à Samuel Champlain, et non sans fondement, un excès de crédulité; c'est un des défauts de son temps; il était pourtant un homme sagace et pénétrant. On n'accuse pas sa bonne foi, mais, enclin au merveilleux, il accueillait trop légèrement les récits des natifs : parlant sur ouï-dire, il admettait des êtres monstrueux, des dragons à tête d'aigle, à ailes de chauves-souris, à la queue écailleuse, au corps de reptile.

Les Indiens non soumis à la domination espagnole sont l'objet des remarques de Champlain; il nous apprend que ces hommes adoraient la lune, lui adressaient de ferventes prières, lui demandaient de les faire triompher de leurs ennemis, commençant et finissant leurs cérémonies par des chants bruyants et des danses furieuses. Quant aux Indiens convertis, ils étaient sévèrement traités, et astreints par la force à suivre les pratiques du culte chrétien, soumis à l'inquisition, et frappés ou menacés de mort en cas de retour à leurs divinités.

Panama, en ce temps, recevait l'or et l'argent du Pérou et l'exportait partout. C'est là, dit Champlain, qu'on pourrait établir une communication qui abrégerait de 1500 lieues la route d'un océan à l'autre.

C'est dans la *Relation* qu'on trouvera les développements que comportent tous ces sujets. Samuel Champlain les a traités avec une naïveté, une simplicité remarquables, et bien faites pour inspirer une entière confiance.

On aime à voir le savant secrétaire de la Société géographique de Londres rendre hommage au mérite et au courage du voyageur français, à son caractère élevé, à son habileté et à sa haute intelligence, et le proclamer comme le vrai fondateur de la riche colonie que possède et que lui doit la Grande-Bretagne.

JOMARD, de l'Institut.

Digitized by Google

HEURES INTIMES. Poésies, par **Léon Valéry**, *Toulouse* (à Paris, chez L. Hachette et Cie éditeurs), 1860; in-12.

On répète sans cesse que notre époque n'a pas l'instinct poétique, que le Parnasse s'est écroulé, que les muses métamorphosant leurs lyres en mirlitons sont devenues de prosaïques filles de marbre. On a tort. Jamais, si l'on y portait assez d'attention, on ne trouverait qu'il y a plus de poëtes dignes de ce nom. A l'époque de Despréaux, sauf quelques esprits d'élite, combien n'y avait-il pas de méchants et insipides rimeurs? Aujourd'hui, au contraire, impossible de compter le nombre des écrivains qui font bien les vers. La puissance de la pensée, la finesse des sentiments, la promptitude de l'esprit sont les seuls mérites qui font surgir au milieu de la foule quelques têtes entourées de rayons.

Au fond d'une province, dans un endroit que les géographes appellent Ville-Franche, un modeste contrôleur de l'administration des contributions directes, M. Léon Valéry, en présentant ses *Heures intimes* aux amateurs de poésies, vient de donner à ma thèse une éclatante confirmation. Si la poésie, souvent même la meilleure, demeure méconnue dans l'obscurité, c'est à la décadence de l'esprit des masses qu'il faut s'en prendre et non à l'anéantissement de la verve poétique parmi nous. M. Valéry le dit fort bien :

Un poëte, aujourd'hui, triste objet de dédain,
Pour tout esprit sensé n'est plus qu'un baladin;
Et ce serait manquer à toute convenance
De mêler de tels fous aux rois de la finance.
Un coulissier près d'eux est une sommité,
Que dis-je! Leur talent est une infirmité,
Un travers qu'on déplore.... Un père de famille
S'informe prudemment, en mariant sa fille,
Si son gendre futur n'en est point entaché,
Comme on s'informerait de tout vice caché!
— Et l'on s'écrie après : « Que le génie est rare!
« Quand vit-on la nature en être plus avare? »
— La nature? Mensonge! Et dites donc plutôt
Qu'aux esprits lumineux le siècle fait défaut!.....

Ces quelques vers appartiennent à l'*Épitre à un libraire*, dans laquelle l'auteur se plaint de n'avoir pu trouver dans le commerce quelqu'un qui voulût l'imprimer. On jurerait, en lisant cette charmante pièce, qu'elle est de M. Viennet, et de ses meilleures. Après avoir plaidé la cause des poëtes qui ne peuvent trouver un éditeur, M. Valéry ajoute :

Maintenant de mes vers, Monsieur, que dois-je faire?

Digitized by Google

— « Devenir, dites-vous, moi-même mon libraire? »
A vos cruels refus c'est ajouter l'affront.
Les vendre à l'épicier? Vu le poids dont ils sont,
Ce n'est guère la peine, et mon cœur s'y refuse
Par amour pour mes fils et respect pour la muse.
« Fais un auto-da-fé? Moins encore, et je tiens
Que pour être brûlés, ils sont trop bons chrétiens...

Ne sachant donc que faire, M. Valéry s'est adressé au Tribunal d'Isaure. L'Académie des Jeux-Floraux, accueillant ses essais, les a couronnés et s'est fait son éditeur. Ceux qui liront les *Heures intimes* diront comme nous qu'un tel jugement ne fait pas moins d'honneur au poëte qu'à la célèbre Académie.

E. T.

Avec ce numéro, la *Revue orientale et américaine* vient de clore la seconde année de sa publication. Nous sommes heureux de profiter de cette circonstance pour rendre compte brièvement des progrès qu'elle a été à même de réaliser et de ceux qu'elle espère accomplir si les encouragements de la science et du public continuent à se manifester à son égard dans la même progression que par le passé.

Imprimé l'année dernière en province, notre recueil a été confié, cette année, à une des grandes typographies de la capitale. L'imprimerie en province présentait de graves inconvénients que nous avions hâte de réparer : ils ont été réparés. De ces inconvénients le principal était l'inexactitude dans la publication des numéros. Cette année, nos livraisons paraissent régulièrement le soir du 5 de chaque mois, et cependant ils sont mis sous presse assez tard pour que les Chroniques puissent s'enrichir des dernières nouvelles jusqu'à la date du 4 inclusivement. Pour arriver à ce résultat, nous avons dû souvent conserver les compositeurs de la *Revue* pendant la nuit du 4 et livrer nos formes à la fois à deux grandes machines à vapeur ; souvent aussi il nous est arrivé de passer cette même nuit dans l'imprimerie à surveiller la correction et l'impression des feuilles dont le tirage s'achevait au point du jour.

L'impression rapide de notre recueil et le nombre de compositeurs dont nous pouvions disposer, nous a permis d'augmenter sensiblement la matière renfermée dans nos numéros, surtout aux dernières

Digitized by Google

feuilles où nous avons pu employer un caractère qui, bien que fin et parfois compacte, n'en est pas moins d'une lecture facile et agréable.

La publicité qu'ont accordé à notre publication les principaux organes de la presse française et étrangère nous ont permis de dépasser rapidement le chiffre de tirage atteint jusqu'à présent par les journaux traitant de questions spéciales analogues au nôtre. Les chiffres suivants, dont un certificat de nos imprimeurs garantissent l'authenticité, montrent avec plus d'évidence que toute réclame, comment la *Revue orientale et américaine* s'est répandue dans le monde savant et comment elle y a été accueillie :

Novembre 1858 (*le mois après sa fondation*)	200	exemplaires.
Avril 1859.	300	»
Octobre 1859.	400	»
Novembre 1859	500	»
Avril 1860.	600	»

Nous espérons pouvoir porter à 700 exemplaires le chiffre de nos tirages au mois d'octobre prochain.

Ces exemplaires, dont un nombre extrêmement restreint est réservé pour les collections, sont répartis non-seulement dans toute l'Europe, mais encore en Amérique, en Asie et en Afrique. En Océanie, nous ne possédons encore que deux abonnements. Les expéditions pour la France forment à peine la moitié de nos envois. Nos livraisons parviennent dans des pays où l'on ne reçoit que très-peu ou point de journaux français, notamment en Finlande, en Sibérie, en Turquie d'Asie, en Perse, dans l'Inde, à Siam, en Cochinchine, en Mongolie, en Chine, aux Lou-tchoux, au Japon, à Singapore, à Java, dans la plupart des grandes villes de l'Amérique, etc., etc. Enfin dix-sept grandes bibliothèques publiques ont souscrit soit à la collection complète, soit à l'année courante de la *Revue*.

La rédaction de la *Revue orientale et américaine* s'est enrichie du concours de plusieurs nouveaux collaborateurs. D'importants mémoires, dus à des noms illustres de l'Institut de France, de l'orientalisme et de l'américanisme français sont déjà entre nos mains et paraîtront dans le cours de notre prochain sémestre. Enfin des correspondances substantielles, écrites de plusieurs points éloignés de

Digitized by Google

l'Orient et du Nouveau-Monde, fourniront à nos lecteurs des faits aussi nouveaux qu'intéressants. L'heureux concours qui nous est prêté par des philologues familiarisés avec la plupart des langues du monde, nous permet de faire un appel à tous les savants étrangers qui voudront bien nous faire part de leurs découvertes, et nous osons leur promettre, lorsque leur communications auront un véritable intérêt, de leur trouver des interprètes.

Il ne nous reste plus que quelques lignes. Nous les emploierons pour répondre à quelques personnes qui nous ont fait l'honneur de nous demander quelles étaient les opinions religieuses et philosophiques de notre Recueil. En fondant la *Revue orientale et américaine*, nous nous sommes donnés pour mission de grouper les efforts des savants consacrés aux études spéciales dont nous voulions devenir l'organe et de populariser leurs travaux afin de leur assurer dans le public l'appui moral qui est nécessaire à toute œuvre en voie de formation. Il était donc indispensable de n'arborer aucun drapeau, c'est-à dire aucun emblème de division. Aussi, au lieu de construire une chaire, où quelques personnes seulement ont le privilége de parler sans que d'autres puissent leur répondre, nous avons cherché à élever une tribune où toutes les voix sensées peuvent se faire entendre, où toutes les idées nouvelles, pourvu qu'elles soient fondées sur des études sérieuses, peuvent se faire jour et se répandre. Le libre penseur et l'orthodoxe y sont également les bienvenus, quand ils apportent l'un et l'autre une pierre à l'édifice que nous devons contribuer à ériger. La tolérance figure dans notre devise, sans que pour cela nous aspirions à l'éclectisme, parce que la lumière ne saurait résulter d'un tohu-bohu de couleurs et de reflets discordants. Nous respectons enfin toutes les croyances raisonnables, sans abdiquer nos convictions personnelles et la foi ardente et profonde que nous avons dans la sainteté des véritables principes sur lesquels reposent à la fois la religion et la philosophie.

LÉON DE ROSNY.

Paris. — De Soye et Bouchet, imprimeurs, 2, place du Panthéon.

Digitized by Google

藥名

A	部ア	abricoos.	杏
aal bezien.	覆盆	abrotanum.	青蒿 カワラニンジン
aapensteen.	猴裏	—— foemina.	同上
aard — akers.	關兒	absintium.	茵蔯
—— nooten.	同上	—ponticum.	黄苦蒿。クソニンジン
—— —angel.	疾藜	—romanum.	黄苦蒿。クソニンジン
—— —appel.	フルケンスブロード	—tenuifolium.	黄苦蒿。クソニンジン
— bezien.	蛇苺	abutilon.	苘麻
— boom	樹名	acacia.	烏賊兒
— harst.	石名	acanthium.	飛廉屬

Specimen d'un vocabulaire pharmaceutique Hollandais-Japonais.
intitulé Kouzouri-no-na.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX DES ARTICLES.

TOME IV.

Pages

Les tribus arabes de l'Irac-Arabi, par TEXIER, de l'Institut. 5
Fables venues de l'Orient sur la porcelaine de Chine, par A. JACQUEMART et ED. LE BLANT. 25
Mémoire sur la peinture didactique et l'écriture figurative des anciens Mexicains, par AUBIN (2e et 3e articles). 33, 270
L'Avenir de Nicaragua et de Costa-Rica, par CASTAING. 51
Poésies tongouses des rives de l'Amour, par H. DE CHARENCEY. 68
De l'interprétation des hiéroglyphes au moyen du Chaldéen, par DÉVÉRIA. . 69
L'Amérique avant sa découverte, par l'abbé DOMENECH. 85, 199
De l'ornementation des porcelaines de Chine, par le marquis D'HERVEY ST-DENYS 103
L'ethnographie et la structure de la peau humaine, par CASTAING. . . . 114
La baie enchantée, pièce en vers imitée du Chinois, par THALÈS-BERNARD. 139
Les grandes chasses d'Afrique, par ***, de l'Institut. 165
De la chevelure chez les différents peuples, par RICHARD CORTAMBERT (2e et 3e articles). 178, 441
Appel à la Hongrie, traduit du hongrois par H. DE CHARENCEY. 215
Berbères et Kabyles, par CH. TEXIER, de l'Institut 237
Essai sur le monothéisme des Chinois, par le P. PRÉMARE (fin). 248
Explication d'un sceau arabe de l'an 1132 de l'hégyre, par SILVESTRE DE SACY, de l'Institut. 282
Le poëme de Job et le scepticisme sémitique, par LÉON DE ROSNY. . . . 284
La puszta et le poëte de la révolution hongroise (*Alexandre Petœfi*), par CHARLES-LOUIS CHASSIN. 300-366
La question de Syrie. — Les Maronites et les Druses. Événements du Liban, par A. CASTAING. 321
Gaspar Monge et l'Expédition d'Egypte, par DE PONGERVILLE, de l'Académie française. 348
La Pologne en 1860, par le prince CZARTORYSKI. 377
Poésie serbe, traduite par le baron DE BOURGOING, sénateur. 381
Les dons du diable, conte finnois, traduit par E. BEAUVOIS. 386
Hymne et chants chippeways, traduits par H. DE CHARENCEY 392
L'Amérique anglaise et la voie inter-océanique, par CHARLES GAY. . . . 403
Le Cantique des cantiques. Etude par A. CASTAING. 417
Documents sur la théologie des Druses, par le Père ***, missionnaire au Liban. 451
Apologues indiens, traduits sur une ancienne version chinoise, par STANISLAS JULIEN, de l'Institut. 461
Notice d'un vocabulaire pharmaceutique hollandais-japonais, par LÉON DE ROSNY. 464

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE. — NOUVELLES ET MÉLANGES.

BIBLIOGRAPHIE. — La colonie du Sénégal, par *L. Faidherbe*, 81. — Coup-d'œil sur Formose, par *Jomard*, accompagné d'une carte traduite du chinois, par *Léon de Rosny* (CH. DE LABARTHE), 140. — De la Chine dans ses rapports avec l'Europe, par *de Haerne*, 141. — Les mystères du peuple arabe, par *Charles Richard*, 142. — Inscriptions assyriennes, par *Joachim Ménant*, 142. — L'amour et la femme, par la vicomtesse *de Dax*, 143. — La Turquie actuelle, par *Ubicini*, 145. — Numération des peuples orientaux, par *Pihan*. — Épîtres et satires, par *Viennet* (LEONE d'ALBANO). — La France et l'Espagne en Orient, par *Léon de Rosny* (H. DE CHARENCEY). — Le mystère de la souffrance et le livre de Job, par *Castan*. — La Chine contemporaine, par *Lavollée*. — Analyse de l'entendement humain, par le docteur *Voisin* (CASTAING). — Lettres des régions polaires, par lord *Dufferin*. — The Library of sir George Grey, by *Bleeck*. — Souvenirs, par le vicomte *de Dax* (LÉON D'ALBANO). — Dialogues français, grec moderne, anglais et turc, par *Mallouf* (KUHLKÉ). — Ambassade en Chine et au Japon, par *de Moges*, 399. — Voyages to the West-Indies, by *Champlain* (JOMARD), 476. — Heures intimes, par *Valéry*, 479.

CHRONIQUE ORIENTALE. — Avril 1860, 73. — Mai, 151. Juin, 225. — Juillet, 308. — Aout, 393. — Septembre, 468.

CHRONIQUE AMÉRICAINE, par CH. GAY. — Avril 1860, 76. — Mai, 155. Juin, 228. — Juillet, 312. — Août, 395. — Septembre, 472.

NOUVELLES ET MÉLANGES. — Cérémonie de la mutilation à Alexandrie, 82. — Massacres à Madagascar, 82. — Liens matrimoniaux au Mexique, 83. — Hommes-chevaux de poste dans l'Inde, 83. — Détonations souterraines au Mexique, 84. — Location d'enfants morts au Mexique, 84. — Colonisation française au Sénégal, 161. — Commerce d'ossements humains en Russie, 162. — Insurrection chinoise, 163. — Lettre de Chamyl, 163. — Loterie pour les âmes du purgatoire au Mexique, 164. — L'imprimerie au Groënland, 234. — Dialectes japonais-loutchouans, 234.

ACTES OFFICIELS ET DOCUMENTS DIVERS. — Traité entre la France et le Japon, 145. — Testament de Pierre-le-Grand ou plan de domination universelle, 231.

PLANCHES ET FIGURES.

I. Hiéroglyphes mexicains (*Grav. sur bois et lithographie*). 36-49

II. Personnages groupés sur une porcelaine chinoise et sur le portail latéral de la cathédrale de Rouen (*Dessin à la plume*). 107

III. Monument de Tarf et Stone-Henge (*Dessin au crayon*). 244

IV. Spécimen d'un vocabulaire pharmaceutique hollandais-japonais. 467

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE

TOME IV.

A-B

Amérique. Avant sa découverte, 85, 199. | — anglaise et la voie inter-océanique, 403.
Amasi, tribu arabe, 10.
Apologues indiens, 461.
Arabes. Tribu de l'Irak-arabi, 1. | Sceau — 282. | Considérant les longues barbes comme un signe heureux, 180.
AUBIN. Mémoire sur la peinture didactique et l'écriture figuratives des anciens Mexicains, 33, 270.
Australie. Bibliothèque de Melbourne, 235.
Barbe. Imprécation des Arabes contre ceux qui n'ont pas de — 180. | Voy. *chevelure.*
BEAUVOIS. Les Dons du diable, conte finnois, 386.
Berbères (les), 237.
Bible. Le poëme de Job, 284. | Cantique des Cantiques, 417.
Bibliothèque de Melbourne, 235. | — africaine, 397.
Bonaparte. Ses relations avec Monge, 353. | Inspirations du génie de —, 260. | —charge Monge de faire sauter la flottille française, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais, 362.
BOURGOING (baron de). Poésie serbe, 381.

C

Cadavres d'enfants loués au Mexique, 84.
Cailloux idéographiques américains, 280.
Cantique des cantiques, 417.
CASTAING. L'avenir de Nicaragua et de Costa-Rica, 51. | L'ethnographie et la structure de la peau humaine, 114. | La question de Syrie, 321. | Le cantique des cantiques, 417.
CHARENCEY (H. de). Poésies toungouses des rives de l'Amour, 61. | Appel à la Hongrie, poésie, 215. | Hymne et chants chippeways, 392.
CHASSIN. La puszta et le poëte de la révolution hongroise, 300, 366.
CHAMYL. Lettre, 163.
Chasses d'Afrique, 165.
Chevelure des différents peuples, 178, 441. | Sacrifice de la — des jeunes filles la veille de leur mariage, 183.
Chine. Le *Tai-ping-wang*, 165. | Le monothéisme en —, 248.
Chippeways. Hymne et chants, 392.
Colonies. Situation des — françaises, 74. | Idée fausse sur l'aptitude des Français pour les — 154. | Trois espèces de — 222.
Conjugaux (liens) des prisonniers au Mexique, 83.
Contes finnois, 386.
Crânes (trophées de) en Océanie, 448.
Critique (la). Son rôle et son insuffisance en philosophie, 284.
Czigany, sorte de bohémiens hongrois, 373.
CORTAMBERT (Richard). La chevelure des différents peuples, 178, 441.
Costa-Rica (l'avenir de), 51.
CZARTORISKY (le prince). La Pologne en 1860, 377.

D-F

DEVÉRIA (Théodule). Interprétation des hiéroglyphes au moyen du chaldéen, 69.
DOMENECH (l'abbé). L'Amérique avant sa découverte, 85, 199.
Druidiques (monuments) en Algérie, 243.
Druses (les), 321. | Leur religion, 331. Femmes, 343. | Théologie des — 451.
Entendement humain. Analyse, 317.
Ethnographie. Structure de la peau humaine, 114.
Femmes de l'Irac-Arabi, 22. — Les Toungouses doivent céder leurs — à leurs hôtes, 69. | —Maronites et Druses, 443. | — Seykes, 444.
Finnois (conte), 386.

G-H

GAY (Charles). L'Amérique anglaise et la voie inter-océanique, 403.
Groenland. L'imprimerie au — 234.
HERVEY-SAINT-DENYS (le marquis d'). L'ornementation des porcelaines de Chine, 103.
Hiéroglyphes — des Mexicains, 33, 270. | — égyptiens déchiffrés par le chaldéen, 69.
Hongrie. Appel à la —, poésies, 215, 300, 366.

Digitized by Google

INDEX DES ARTICLES.

TOME IV.

Pages

Les tribus arabes de l'Irac-Arabi, par TEXIER, de l'Institut. 5
Fables venues de l'Orient sur la porcelaine de Chine, par A. JACQUEMART et ED. LE BLANT. 25
Mémoire sur la peinture didactique et l'écriture figurative des anciens Mexicains, par AUBIN (2e et 3e articles). 33, 270
L'Avenir de Nicaragua et de Costa-Rica, par CASTAING. 51
Poésies tongouses des rives de l'Amour, par H. DE CHARENCEY. 68
De l'interprétation des hiéroglyphes au moyen du Chaldéen, par DÉVÉRIA. . 69
L'Amérique avant sa découverte, par l'abbé DOMENECH. 85, 199
De l'ornementation des porcelaines de Chine, par le marquis D'HERVEY ST-DENYS 103
L'ethnographie et la structure de la peau humaine, par CASTAING. . . . 114
La baie enchantée, pièce en vers imitée du Chinois, par THALÈS-BERNARD. 139
Les grandes chasses d'Afrique, par ***, de l'Institut. 165
De la chevelure chez les différents peuples, par RICHARD CORTAMBERT (2e et 3e articles). 178, 441
Appel à la Hongrie, traduit du hongrois par H. DE CHARENCEY. 215
Berbères et Kabyles, par CH. TEXIER, de l'Institut 237
Essai sur le monothéisme des Chinois, par le P. PRÉMARE (fin). 248
Explication d'un sceau arabe de l'an 1132 de l'hégyre, par SILVESTRE DE SACY, de l'Institut. 282
Le poëme de Job et le scepticisme sémitique, par LÉON DE ROSNY. . . . 284
La puszta et le poëte de la révolution hongroise (*Alexandre Petœfi*), par CHARLES-LOUIS CHASSIN. 300-366
La question de Syrie. — Les Maronites et les Druses. Événements du Liban, par A. CASTAING. 321
Gaspar Monge et l'Expédition d'Egypte, par DE PONGERVILLE, de l'Académie française. 348
La Pologne en 1860, par le prince CZARTORYSKI. 377
Poésie serbe, traduite par le baron DE BOURGOING, sénateur. 381
Les dons du diable, conte finnois, traduit par E. BEAUVOIS. 386
Hymne et chants chippeways, traduits par H. DE CHARENCEY 392
L'Amérique anglaise et la voie inter-océanique, par CHARLES GAY. . . . 403
Le Cantique des cantiques. Etude par A. CASTAING. 417
Documents sur la théologie des Druses, par le Père ***, missionnaire au Liban. 451
Apologues indiens, traduits sur une ancienne version chinoise, par STANISLAS JULIEN, de l'Institut. 461
Notice d'un vocabulaire pharmaceutique hollandais-japonais, par LÉON DE ROSNY. 464

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAY 19 1942

Google

Digitized by Google